F. de S. y V.

LE

BIBLIOPHILE BELGE.

BRUXELLES, IMPRIMERIE DE M. HAYEZ.

LE
BIBLIOPHILE BELGE.

TOME III.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
DE A. VANDALE.

1846.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Coup d'œil sur la bibliothèque royale.

Jetons, suivant notre usage, un regard sur le mouvement de la bibliographie en Belgique, depuis la publication de notre dernier annuaire.

M. J. Fiess, bibliothécaire de l'université de Liége, et M. F.-H. Mertens, bibliothécaire de la ville d'Anvers, ont l'un et l'autre mis au jour un volume du catalogue de leurs dépôts respectifs. La Chambre des Représentants avait déjà eu la même obligation, en ce qui la concerne, à son ancien questeur M. le vicomte Bernard Du Bus. M. P.-C. Vandermeersch a continué ses curieuses *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger*, et M. André Warzée, sa piquante histoire de nos journaux, qui pourrait devenir, avec un peu de malice, une véritable chronique scandaleuse. De son côté, M. le baron Jules de Saint-Genois, bibliothécaire de l'université de Gand, parmi ses travaux nombreux, a consacré quelques pages au *Liber floridus Lamberti canonici*, dont on lit une autre notice dans le *Serapeum* du docteur R. Naumann (1).

(1) *Serapeum*, 1842, pp. 145-154, 161-172; 1845, pp. 59-64.

A propos du travail d'un officier hollandais, M. W.-J. Rammelman-Elzevier, sur les célèbres imprimeurs dont il porte le nom, travail dans lequel il a été puissamment secondé par M. Charles Pieters, ce dernier, amateur distingué et, malgré les caprices de la mode qui gouverne aussi le monde littéraire, resté l'adorateur fervent des illustres typographes hollandais qui, par parenthèse, étaient Belges d'origine (1), a fait tirer à *treize exemplaires* seulement, y compris le sien, sur *peau de vélin*, une précieuse et mince *plaquette* de deux feuillets in-8°, pour servir d'addition aux pages 799-830 du tome V du *Manuel du libraire* par M. Brunet (2).

M. le professeur Bormans, à l'aide d'un manuscrit du séminaire de Liége, semble avoir assuré définitivement à Thomas de Kempen l'*Imitation de Jésus-Christ*, malgré les ingénieux efforts de M. Onésime le Roy (3).

M. Gachard, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, a donné un inventaire de la bibliothèque de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas (4).

Il faut mettre au premier rang les *Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens*, par feu J. De Gand, d'Alost, revues, complétées et publiées par les soins de M. l'avocat F.-J. de Smet et du R. P. Van Iseghem, humaniste distingué, qui a conservé toutes les bonnes traditions de sa compagnie (5).

A côté de ces zélés bibliographes, dont les rangs se grossiraient facilement de quelques *collectionneurs*, pleins de goût et d'ardeur, tels que MM. S. Van de Weyer, Théod. De Jonge, Borluut de Noortdonck, Vergauwen, Brisard, De Bonne, etc., le *Bulletin du bibliophile belge* a poursuivi modestement sa route pacifique, soutenu, dans ses efforts, par le concours de plusieurs hommes de mérite, tels que MM. R. Chalon, P.-C. Van der Meersch, C.-P. Serrure, F. Henaux, P. De Decker, O. Delepierre, A.-B. Schayes, A. Scheler, F. Grille et l'inépuisable G. Brunet. Ajoutons l'appui d'une clientèle

(1) La ville de Louvain fut le berceau des Elzevier.

(2) Voy. le *Bulletin du bibl. belge*, II, 277 nos 40 et 41.

(3) *Compte rendu des séances de la Commission royale d'hist.*, t. X, n° 11, pp 156-171; *Bull. du bibl. belge*, II, 423, n° 74.

(4) *Ibid.*, pp. 224-246.

(5) Alost, Spitals-Schuermans, 1845, in-8°, de XI et 246 pages, avec figures

qui n'a fait que s'accroître, sans oublier les encouragements de quelques juges dont l'opinion est décisive en ces matières, et parmi lesquels nous ne nommerons pas sans une sorte de fierté MM. J. Petzholdt, à Dresde (1), et Paulin Paris, à Paris. Ce dernier, avec sa grâce habituelle, ce ton parfait, cet esprit fin, cette verve étincelante qui ne le quittent jamais, même au milieu des pénibles labeurs de l'érudition, a recommandé chaudement notre recueil aux lecteurs parisiens, dans la *Revue de bibliographie analytique* de MM. E. Milner et A. Aubenas (2); car, malgré le voile de l'anonyme, nous l'avons reconnu à son style et à son aménité. Nous savons bien qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre les civilités littéraires, et qu'il convient d'en rabattre souvent plus de moitié; mais des éloges que l'on donne en se cachant ne sont-ils pas moins suspects que d'autres? Et d'ailleurs M. Paulin Paris nous a témoigné une bienveillance si constante, une estime si éprouvée, que nous pouvons nous flatter, sans trop de fatuité, qu'il pense réellement ce qu'il écrit.

Le *Bulletin du bibliophile* a tâché de faire aimer la bibliographie et (que nos maîtres nous pardonnent!) de la rendre amusante, sans lui ôter de sa solidité. En nous appliquant à fixer l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes de la Belgique, nous avons reculé d'un an l'époque que M. F. Henaux avait marquée pour Maestricht (3). M. J.-J. Noordziek, qui a traduit du hollandais en français la discussion que M. A. De Vries a faite du livre de M. A.-E. Umbreit sur l'invention de l'imprimerie, n'a pas dédaigné d'invoquer l'opinion du *Bulletin*, quoique nous nous soyons tenu jusqu'à présent sur la réserve, persuadés que la cause de la Hollande et celle des Pays-Bas, en général, a beaucoup gagné, sans que l'Allemagne ait absolument perdu pour cela (4).

Le *Bulletin du bibliophile* est rédigé sous la même inspiration et dans

(1) *Anzeiger für Literatur der Bibliothekwissenschaft*, Jahrg. 1843. Dresde, 1844, in-8°, pp. 1, 4, 9, 23, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 39, 42, 45, 46, 65, 88, 91, 99, 121, 123, etc.

(2) Sixième année, juin 1845, pp. 507-510.

(3) *Bull.*, II, 364.

(4) *Arguments des Allemands en faveur de leur prétention à l'invention de l'imprimerie.* La Haye. 1845, pp. 15-16. Cf. *Bull. du bibl. belge*, II, 278, n° 42.

les mêmes doctrines que l'*Annuaire de la bibliothèque royale*, qui n'a pas rencontré moins de faveur (1).

Quelques personnes chatouilleuses ont jugé le franc parler de l'*Annuaire* trop peu administratif ; mais ce petit volume ne vise ni à la gravité officielle ni à la dignité bureaucratique. Le plus grand nombre des lecteurs lui a su gré, au contraire, d'avoir renoncé à ces tristes avantages et conservé son indépendance inoffensive et son allure naturelle. Ne serait-il pas permis à un livre sans conséquence de rester lui-même ?

Un libraire, fort utile à nos littérateurs et à nos savants par son intelligence autant que par l'étendue de ses relations, M. Ch. Muquardt, n'a point renoncé à sa *Bibliographie de la Belgique*, malgré l'inconcevable apathie de ses confrères, qui l'empêche de rendre cet inventaire aussi complet qu'il devrait l'être.

Le commerce des vieux livres, celui qui excite le plus vivement l'attention des connaisseurs, a trouvé dans la librairie Vandale de nouveaux aliments. De Bruyn a succombé, Verbeyst est à son déclin : *le bouquinisme* ne repose plus guère que sur le sieur Vandale, qui, pénétré de l'importance de sa mission, prouve hautement qu'il veut s'en rendre digne.

En dernière analyse, toutes ces spéculations, les unes scientifiques et les autres purement mercantiles, viennent aboutir à la bibliothèque royale, qui prête son concours à tous les travaux de la pensée et puise elle-même à toutes les sources.

Un événement majeur a beaucoup augmenté cette année l'importance de cet établissement. Il avait été décidé qu'on y réunirait la bibliothèque de la ville de Bruxelles ; mais cette réunion n'a été consommée qu'en 1845, et elle l'a été avec autant d'ordre que de célérité. Nous osons dire que tel est en effet le caractère de toutes les opérations nécessitées par le service de ce grand dépôt. Ceux qui

(1) Voy. dans le *Serapeum* de Leipzig, nº 6, 31 mars 1845, pp. 92-96, l'analyse du sixième volume par M. le docteur Graesse, bibliothécaire du roi de Saxe ; la *Revue de bibliographie analytique* en contient également un extrait, comme nous venons de le dire. Cf pour le 4e volume S. Petzholdt, *Anzeiger für Literatur der Bibliothekwissenschaft*, Jahrg. 1843, Dresden, 1844, pp. 13-15 ; *Allg. Press Zeitung*, 1843, nº 30, pp. 951-952 ; *Bibliothèque de l'école des chartes*, nouv. série, t. I, Paris, 1845, p. 374.

paraissent encore en douter, ou qui plutôt ne soupçonnent pas même l'existence d'une institution si éminemment nationale, ou qui, la connaissant, n'en ont pas une idée précise, feront bien de s'assurer de la vérité par leurs propres yeux.

On sera médiocrement étonné d'apprendre que les ouvrages descriptifs publiés sur le pays et dans le pays, *conducteurs*, *guides*, *itinéraires*, etc., n'en parlent tous qu'avec inexactitude.

La bibliothèque royale, loin de redouter un examen minutieux, l'appelle de toutes ses forces, sûre qu'elle est d'obtenir d'honorables suffrages, notamment dans les Chambres, où, soit dit en passant et n'en déplaise à l'infaillibilité parlementaire, certains orateurs laissent quelquefois tomber, avec une incroyable légèreté, des paroles que rien ne justifie, et, trompés par des suggestions dont ils ne devinent ni la perfidie ni le but intéressé, avancent trop souvent des faits entièrement controuvés.

Faut-il toujours que les étrangers nous enseignent ce que nous devons penser de nous-mêmes, hommes et choses?

D'accord avec le Gouvernement, les Chambres ont fixé le budget de la bibliothèque, pour 1845, à la somme de 65,000 francs, qui semble être le taux normal et qui a été répartie de la manière suivante :

Chap. Ier *Personnel*		fr. 26,000
Chap. II. *Frais d'administration et matériel.* . . .		7,600
Art. 1er. Entretien des locaux, ports, chauffage des deux sections, y compris la bibliothèque de la ville.	1,400	
Art. 2. Mobilier, constructions	500	
Art. 3. Appropriation du nouveau local et transfert du fonds de la ville	4,000	
Art. 4. Impression du catalogue des nouvelles acquisitions	800	
Art. 5. Rédaction du catalogue numismatique	600	
Art. 6. Dépenses imprévues	300	
A reporter		33,600

	Report		33,600
Chap. III. *Achats et reliures*.			30,800
Art. 1er. Quart réservé..		7,700	
Art. 2. Achat d'imprimés		11,800	
Art. 3. Cartes, plans et estampes . . .		2,000	
Art. 4. Médailles.		1,300	
Art. 5. Reliure, 1re section.		2,800	
Art. 6. Achats de manuscrits.		4,500	
Art. 7. Reliure, 2e section.		700	
			65,000

—

SECTION PREMIÈRE.

§ Ier. Imprimés.

Voici le tableau des accroissements du département des imprimés depuis le 1er octobre 1844 :

	In-8° et minori forma.	in-4°.	in-fol.	Diss. acad. et livrais. diverses.
Dernier trimestre de 1844 . . .	504	98	25	60
1er *trimestre de* 1845	1098	112	30	240
2e *trimestre*	474	73	26	166
3e *trimestre*	290	57	13	382
	2366	340	94	848
	Ensemble	3,648		

Augmentations depuis le 1er juillet 1838 jusqu'au 1er octobre 1845.	26,603
	30,251
Fonds de la ville, environ	45,000
Total.. . . .	75,251

Abstraction faite du fonds de la ville, ce chiffre global donne, en divisant 30,251 par 2,615, une moyenne de 11,60 par jour.

Nous le répétons, l'événement grave, le fait capital de l'année qui vient de s'écouler, est la réunion effective de la bibliothèque de la ville de Bruxelles à celle de l'État. Les deux tiers environ de cet accroissement doivent être comptés parmi les doubles. Les collections des Pères de l'Église, l'histoire proprement dite, l'histoire littéraire, la division des *incunabula* n'en recevront pas moins de précieux renforts.

L'ancienne littérature espagnole y est fort bien représentée; on y remarque le rarissime *cancionero* imprimé à Séville en 1535.

La classe consacrée à l'histoire nous étale de nombreux bijoux bibliologiques, par exemple, *Lettera di Amerigo Vespucci delle isole nuovamente trouate in quattro suoi viaggi*, Firenze, 1516, petit in-4° de 22 feuillets; *Epistola* Cristofori Colom, *de Insulis Indie supra Gangem nuper inventis*, s. l. d., caractères gothiques, qui paraissent être ceux d'Étienne Planck, imprimeur à Rome, en 1495 (1).

Mais les doubles mêmes sont-ils inutiles? N'est-il pas heureux, au contraire, de posséder plus d'une fois certains ouvrages qui, dans quelques années, seront introuvables ou sans prix? Cette possibilité de disposer simultanément de plusieurs exemplaires d'un livre recherché, d'une collection très-usuelle, n'est-elle pas tout à l'avantage du public (2)?

Quant aux doubles véritables, à ceux qu'on peut considérer comme tels, sans se priver, dans un avenir peu éloigné, de livres difficiles à remplacer, sans imposer aux lecteurs une attente fâcheuse, nous maintenons qu'il est juste et raisonnable de les employer au profit de l'établissement, soit par des ventes faites à propos et avec mesure, soit par des échanges. La multiplicité des bibliothèques particulières que l'on forme chaque jour pour les ministères, les commissions, les corps, etc., ne fait qu'éparpiller nos ressources, tandis qu'au moyen de la rapidité de nos communications et d'un subside augmenté de toutes ces dépenses sans ensemble et sans harmonie, la bibliothèque royale deviendrait un dépôt immense dont chaque division serait elle-même une bibliothèque spéciale, et elle suffirait à tous les besoins.

(1) P. Namur, *Hist. des bibl. publ. de la Belgique*, I, 208.

(2) *Ann. de* 1843, p. 21. *Ann. de* 1844, p. 24.

Le bibliophile Jacob, qui a courageusement secondé les efforts de M. le comte Léon de la Borde pour défendre la bibliothèque royale de Paris contre les architectes, les désorganisateurs et l'envahissement des *liseurs*, ou des *barbares*, comme les appelait l'excellent Van Praet, a consigné dans son livre ces lignes qui méritent d'être méditées chaque fois que l'on songe à DISTRIBUER ou à VENDRE les doubles d'une grande bibliothèque : « Les livres, non-seulement sont exposés à mille » causes de détérioration et de destruction, mais encore ils devien- » nent tôt ou tard irremplaçables : telles sont ces grandes collections » historiques qui ne peuvent être réimprimées, et qui, quelquefois, » gagnent en rareté ce qu'elles perdent en valeur. Le recueil des *His-* » *toriens de France*, qu'on feuillette et refeuillette sans cesse à la bi- » bliothèque du roi (à l'exception du t. XIII, le plus rare de tous et » le plus précieux, qui a disparu, quoique in-folio, et pesant sept » kilogrammes), ce recueil de première nécessité vaut à présent » 1,500 francs, et ne se trouve presque plus dans le commerce; le » recueil des Bollandistes (nous ignorons si le plus rare de 53 volu- » mes in-folio est encore à son poste) vaut davantage; la *Gallia* » *Christiana* (je gagerais que le t. XIII est absent) augmente de prix » tous les jours. Enfin, on semble comprendre que les seuls exem- » plaires qui ont échappé au terrible pilon de 93, et qui existent encore » hors des bibliothèques publiques, ne suffiront pas toujours à la » consommation de la science. Eh bien ! comment, si vous gaspillez » maintenant vos richesses, les renouvellerez-vous dans dix ans, » dans un demi-siècle? Quel budget aura les épaules assez fortes pour » supporter cet amas de volumes à racheter dans les ventes? car *un* » *livre s'use, et s'use vite dans certaines conditions de négligence et* » *de mauvais traitement ;* les livres modernes surtout, dont le papier » de coton est brûlé par les acides qui l'ont blanchi, et n'offre par » lui-même aucune assurance de durée; les livres anciens aussi, » quoique fabriqués avec ces admirables papiers des premiers temps » de l'imprimerie, papiers forts, compactes, brillants et sonores, » qui résistent même sur les étalages des quais, aux influences des- » tructives du soleil et de l'humidité ! Mais, à la bibliothèque du roi, » c'est bien pis que l'humidité et le soleil, c'est bien pis que la pous- » sière, les vers et les rats ; imaginez les taches d'encre, la salive et » autres souillures, maculant les livres, où se marquent des doigts

» moites et malpropres, où se frottent des habits graisseux ! l'épider-
» me du papier se déchire, sa trame se brise, la colle qui l'assemble
» s'altère, les caractères d'impression s'effacent et prennent une teinte
» couperose. Voilà déjà le livre qui se fait bouquin et qui n'aura
» bientôt plus sa valeur de livre. Ce n'est pas tant l'usage fréquent
» que le méchant usage qu'il faut redouter à la bibliothèque du roi.
» On a beau encoller le papier qui se dissout, relier les volumes dont
» la couverture est écartelée, le livre n'en est pas moins attaqué dans
» son essence, et il ne sera même plus bon à être lu ou feuilleté ho-
» norablement ; car les taches de graise humaine imprégnées dans
» les marges forment, à la longue, une sorte de foyer de corruption
» qui fait cette odeur délétère qu'on reproche aux vieux cabinets de
» lecture (1). »

Assez ! un tel tableau soulève et fend le cœur.

Les principes que nous avons précédemment développés (2) sur les accroissements qui conviennent à la bibliothèque royale, sont restés les nôtres : l'expérience n'a fait que les confirmer. Quant aux personnes qui mesurent le mérite d'un ouvrage à sa *longueur,* nous les placerons parmi ceux qui confondaient *Louis-le-Gros* avec *Louis-le-Grand.* Nous nous contenterons aussi de répondre quelques mots à une objection formulée par des praticiens, avocats, médecins, gens d'affaires qui n'ont pas de livres, qui ne lisent pas et ne sauraient peut-être pas lire, même s'ils en avaient le temps et la volonté. Ces censeurs voudraient que la bibliothèque royale suppléât à ce qui leur manque et contînt jusqu'aux livres élémentaires, au guide-âne de leur état. Prétention singulière ! une bibliothèque publique ne doit aux professions basées sur des connaissances spéciales que les livres hors de la portée des particuliers, tandis qu'elle est tenue de pourvoir en détail aux nécessités de la science qui est celle de tout le monde, quelle que soit la carrière que l'on parcourt.

On affecte de revenir aux saines doctrines, on déclare la guerre au matérialisme, et il nous envahit de toutes parts ; il dicte des jugements quand il s'agit du choix des livres. Les personnes qui mettent au pre-

(1) *Réforme de la bibl. du roi.* Paris, in-12, p. 106.

(2) *Ann. de* 1841, pp. 4-9 ; *Ann. de* 1842, pp. 5, 15 ; *Ann. de* 1843 ; pp. 18-20 ; *Ann. de* 1844, pp. 5-9 ; *Ann. de* 1845, p. 4.

mier rang ceux qui roulent sur des sujets pratiques, qui préfèrent un traité technologique que l'on peut acheter partout, à une impression rare qu'un miracle seul fait rencontrer, l'*Art du menuisier* ou *du fondeur de fer*, à un monument de l'antique poésie, ne sont-elles pas des matérialistes grossiers et ne comprennent-elles point qu'une grande bibliothèque est le refuge naturel de ces monuments sans cesse menacés de la destruction, de ces restes d'un passé que la *vapeur*, malgré son omnipotence, ne saurait reconstruire? Les bibliothèques du Vatican, de Paris, de Vienne, de Munich doivent-elles leur célébrité aux *Manuels Roret* ou à ces *bouquins* méprisés de si haut par nos *hommes positifs?*

Ne croyez point cependant que les connaissances positives nous semblent à dédaigner : loin de là, nous leur rendons un hommage sincère; seulement nous ne voulons pas qu'elles exercent une domination exclusive. Ainsi le nombre des journaux scientifiques s'est beaucoup accru : les sciences médicales, fort en arrière jusqu'à présent des sciences naturelles, ont été mieux partagées et les arts d'application n'ont pas été oubliés.

Nous nous sommes efforcé de compléter notre collection, déjà considérable, des journaux belges. Le fonds de la ville nous a, sous ce rapport, fourni d'excellents matériaux.

La linguistique, à laquelle l'abbé Chavée a imprimé en Belgique une forte impulsion, ne pouvait rester stationnaire à la bibliothèque royale. La philologie comparée, celle du moyen âge en particulier, y présentent un ensemble qu'on trouvera malaisément ailleurs.

Dans un moment où, par une plaisante contradiction, à côté des doctrines démocratiques s'élèvent les prétentions nobiliaires, où la manie des titres devient d'autant plus frénétique que ces titres ont moins de signification, où chacun veut se créer des aïeux et ne se montre sévère sur ce chapitre que pour les personnes qui en ont réellement, où d'effrontés spéculateurs vendent à bureau ouvert de l'illustration, des ancêtres, des généalogies, il a été impossible de ne pas sacrifier encore à l'héraldique qui, après tout, est aussi un élément social. Le public qui paye a le droit d'être servi à sa guise.

Des ventes faites à l'étranger et dans le pays nous ont présenté des chances heureuses. Celles de MM. Schweighæuser, Lavallée et de Brem-

maecker (1) ont attiré particulièrement notre attention. M. de Bremmaecker, neveu de M. Ch. Van Hulthem, avant de vendre à l'État la bibliothèque de son oncle, en avait détaché les ouvrages d'art, principalement ceux d'architecture, les estampes et les médailles, ce qui avait été déclaré quand on conclut cette acquisition. Nous avons tâché, autant que possible, de ramener au bercail quelques brebis égarées.

On sait, de plus, qu'il existe en Allemagne quantité de libraires qui tiennent ce qu'on appelle des *antiquariats* et qui distribuent périodiquement des catalogues.

Heberlé, à Cologne; Aug. Schuls, J.-J. Weber et Weigel, à Leipzig; A. Asher, F.-A. Röse et G. Finke, à Berlin; G. Schmilinsky, à Magdebourg; F.-C. Janssen, à Dresde; Haspel, à Halle; Birett, à Augsbourg; J.-M. Thoma, à Nuremberg, cette ville des vieux monuments, des vieilles mœurs et des vieux livres; Schletter, Louis Schlesinger et Ernst, à Breslau; Wolgang Neubronner, à Ulm (2); Kaulfuss, à Vienne; J.-G. Muller, à Gotha; etc., sont les émules de Techener, le *lion* des bouquinistes parisiens, si l'on peut appeler bouquins des volumes restaurés avec une coquetterie exquise, une adresse élégante et parfumée; ils sont les rivaux de Rodd et de Boon, à Londres, de Vandale, à Bruxelles.

C'est par leur moyen que nous nous enrichissons chaque année de quantité d'ouvrages utiles et curieux, dont la plupart, je l'ai déjà dit, n'avaient jamais franchi nos frontières.

Indépendamment du dépôt légal, le département de l'intérieur n'a pas suspendu ses présents. D'accord avec le Ministère des affaires étrangères, il a, entre autres, réuni beaucoup de descriptions des musées étrangers et les a envoyées à la bibliothèque royale.

Le Ministère des travaux publics et les Chambres ont continué l'expédition des documents qui les concernent.

M. Nothomb a fait personnellement cadeau à la biliothèque de la

(1) *Catalogue des livres de la bibl. de feu M. de Bremmaecker, provenant en grande partie de celle de M. Ch. Van Hulthem*, Gand. Ad. Vander Meersch (27 octobre 1845), in-8° de VIII et 195 pp. L'avertissement est signé P. C. V. D. M. Ce catalogue est un supplément indispensable à la *Bibliotheca Hulthemiana*, rédigée par feu M. Voisin avec une négligence si grassement payée.

(2) *Nouveaux souvenirs d'Allemagne*, II, 263.

Géographie de Venezuela par Codazzi, que lui avait offerte M. le baron de Norman, ainsi que de l'*Annuaire du Journal des mines de Russie*, qu'il avait reçu du général Teheffkine, et de la traduction de la *Géographie d'Edrisi*, du comte Jaubert, dont le traducteur lui avait fait hommage.

Le *Musée Britannique*, par les soins de M. Panizzi, nous a fait parvenir la troisième partie des *Select papyri in the hieratic character in the British Museum*. M. Duflos de Mofras, attaché au département des affaires étrangères de France, sa *Relation d'un voyage dans la mer Pacifique, les Californies et le territoire de l'Orégon*. A la Société littéraire du Brabant septentrional, ainsi qu'à celle de Leyde pour la culture de la langue hollandaise, nous sommes redevables de leurs publications; à M. le Ministre de l'intérieur des Pays-Bas, de l'ouvrage intitulé : *Arguments des Allemands en faveur de leurs prétentions à l'invention de l'imprimerie*, par A. de Vries, traduit du hollandais par M. J.-J.-F. Noordziek, de même que des *Verhandelingen over de natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen*.

Le journal de pharmacie, publié à Kaiserlautern, a été envoyé par l'auteur.

Le marquis de Miraflores a donné ses *Memorias para escribir la historia contemporanea*.

Les universités allemandes de Leipzig, Jena, Heidelberg, Bonn, Margbourg, Giessen, Fribourg, Halle, etc., l'Académie royale de Munich, la Société royale de Gœttingue, plusieurs associations historiques de France et d'Allemagne, et d'autres compagnies savantes, nous ont adressé leurs *transactions*. Il est seulement à regretter que ces envois ne soient pas faits partout avec régularité et qu'ils soient soumis à des interruptions parfois irréparables.

Les impressions mises à la disposition du conservateur par le Gouvernement, et surtout par les départements de l'intérieur et des travaux publics, ont permis d'entretenir une correspondance active et fructueuse avec quantité d'établissements scientifiques, dont la plupart sont désignés dans la seconde édition de l'*Adressbuch* de M. Petzholdt (1). Les documents relatifs à nos chemins de fer et à nos voies navigables sont très-recherchés par l'étranger.

(1) *Adressbuch deutsches Bibliotheken*, herausgegeben von Dr Julius Petz-

Par lettre du 9 juin 1845, l'Académie a demandé au Ministre de l'intérieur l'autorisation d'adjoindre sa collection à celle de l'État, et le Ministre, par décision du 18 du même mois, 6e division, n° 770, a donné son assentiment à cette sage mesure. Malheureusement l'exiguité des lieux n'a pas permis encore de profiter du bénéfice de cette utile concentration, qui va nous doter de toutes les offrandes que reçoit journellement l'Académie.

Le nombre des bibliothèques étrangères avec lesquelles nous sommes entrés en relation s'est accru. M. Bölling, conseiller de justice de S. M. le roi de Danemarck et conservateur adjoint à la bibliothèque royale de Copenhague, est venu nous proposer un cartel d'échange que nous avons accueilli avec empressement et auquel nous avons donné suite à l'instant même.

M. Bölling, très-versé dans tout ce qui concerne les bibliothèques, a bien voulu approuver la méthode suivie dans nos écritures et la distribution matérielle de l'établissement.

Il a trouvé, comme nous, favorable au bon ordre le maintien provisoire de trois fonds, le fonds Van Hulthem, le fonds nouveau, et celui de la ville : triple division dont toutes les parties sont cataloguées, et dont le catalogue même, à l'exception du fonds de la ville, est imprimé et livré au public.

Celui des accroissements en livres, en cartes, estampes et manuscrits, pendant l'année 1844, le sixième qui ait vu le jour, vient de sortir des presses de M. Hayez. Il forme un in-8° de 147 pages. Le dernier numéro des imprimés est le 9652e.

Cette année le récolement a porté sur l'ancienne bibliothèque de la ville, collection fort bien faite, et créée par le savant bibliographe La Serna de Santander, au milieu des plus affreux pillages et des criantes dilapidations auxquelles se livraient les agents de la répu-

HOLDT, zweite, durchaus verbesserte Auflage. Dresden, Adler et Dietze. 1845, in-18, de VIII et 201 pages.

Ce petit ouvrage, depuis son apparition, s'est singulièrement amélioré. Au lieu d'une simple indication statistique, il est devenu un répertoire curieux qui, non-seulement met au courant du personnel de chaque bibliothèque allemande, mais donne souvent le chiffre des livres et manuscrits qu'elle renferme en renseignant les divers ouvrages où l'on en fait mention.

blique française (1). Le catalogue rédigé sous les yeux de cet excellent bibliothécaire, et augmenté depuis d'un supplément nécessité par des acquisitions successives, a servi de guide dans cette vérification. Tout a été retrouvé, à l'exception de quelques numéros que l'incendie de l'ancienne Cour et diverses causes impossibles à expliquer ont fait disparaître avant l'annexion : perte, en somme, peu regrettable et à laquelle suppléera le fonds Van Hulthem.

§ 2. Cartes, plans et estampes.

A. *Cartes et plans.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1845 :

Dernier trimestre de 1844	9
1er *trimestre de* 1845	»
2e *trimestre*	10
3e *trimestre*	7
TOTAL.	26

Dans le fonds de la ville, qui a fourni bon nombre de cartes anciennes, se trouvent plusieurs cartes imprimées en Chine sous la direction des missionnaires jésuites.

M. le docteur de Change, chirurgien aide-major de la marine belge, nous a rapporté de ses courses une carte de la Chine, exécutée à Canton.

On la déposera avec d'autres singularités dans les armoires que l'on a destinées à contenir les *cimelia* ou curiosités détachées des subdivisions diverses de la première section, ce qui aura l'avantage de mettre à la fois sous les yeux des visiteurs, sans déplacement, sans recherche, sans perte de temps et avec plus de sécurité, les objets particulièrement dignes de leur attention : espèce d'écrin de bibliophile que la bibliothèque pourra montrer avec orgueil, en disant comme la mère des Gracques : Voilà ma parure.

(1) *Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne*, par M de la Serna Santander. Bruxelles, 1829, in-8o, pp. 94-108.

Nous recherchons soigneusement les plans qui représentent nos villes de jadis, ceux des édifiees qui ont disparu, ou qui ont été restaurés de manière à ne plus être eux-mêmes, etc. Parmi les premiers, nous avons acquis, cette année, le plan de Bruges de 1562, exemplaire qui existait dans la bibliothèque de M. de Bremmaeeker, n° 1701, et sur lequel M. Van Hulthem inscrivit la note suivante :

« Ce plan de la ville de Bruges, dessiné à vue d'oiseau et gravé » avec tous ses édifices, palais, maisons, jardins, églises, couvents, » chapelles, portes et fortifications, a été exécuté en 1562, par Mar- » cus Geeraerds, peintre et graveur de la même ville, en 10 feuilles » moulées (*sic*) sur du papier de Hollande ; il est très-curieux et rare. » Ce plan m'a été donné par M. le baron de Croeser, au mois d'octo- » bre 1812, 250 ans après qu'il fut gravé.

» Marcus Geeraerds, après avoir publié ce plan et les estampes des » fables, dessinées et gravées par lui à l'eau-forte avec beaucoup de » talent (*Dewaerachtige fabelen der dieren*, Bruges, aux dépens de » l'auteur, chez P. Le Clere, le 28 août 1567, in-4°, p. 216, ouvrage » devenu très-rare et très-recherché des amateurs), se rendit en Angle- » terre pendant les troubles des Pays-Bas, et il mourut dans ce » royaume, laissant un fils qui hérita de ses talents.

» On peut voir sur sa vie Van Mander, *Schilder boeck*, 1618, » fol. 175 verso, et les *Mémoires* de Paquot, t. IX, p. 435.

» Ces sortes de plans d'une grande dimension sont ordinairement » très-rares, à cause que les différentes parties collées ensemble, et » qu'on attachait à la muraille, sont souvent déchirées et jetées au » feu, quand elles sont devenues sales et noires ; il convient donc, » pour les conserver, de laisser dans un portefeuille les différentes » parties détachées que l'on peut réunir sur une table, pour jouir de » l'aspect de toute la ville et de ses différents quartiers. »

Nous nous sommes conformés au conseil dicté par l'expérience de M. Van Hulthem, pour d'autres plans ou pièces analogues que nous possédions déjà.

B. *Estampes.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1845 :

	Estampes détachées.	Recueils.
Dernier trimestre de 1844 . . .	72	2
1er *trimestre de* 1845	»	»
2e *trimestre*	28	»
3e *trimestre*	»	6
Totaux. . . .	100	8

Le fonds de la ville a fourni un nombre considérable d'anciennes estampes sur bois ou sur cuivre avec plusieurs de ces volumes formés d'images de rapport, et que, dans les maisons religieuses, on nommait *Zieken-boeken*, parce qu'ils servaient de délassement aux malades: on rencontre quelquefois dans ces *farragines* des morceaux de la plus grande rareté.

M. le docteur de Change a acheté pour nous, dans ses voyages, cinq albums chinois contenant des costumes, des représentations de châtiments usités dans *l'empire céleste*, des papillons, des poissons et des oiseaux.

Pendant le courant de 1845, a été vendu à Paris le cabinet de feu M. Delbecq, de Gand (1). Nous aurions souhaité de nous approprier quelques parcelles de l'héritage de cet amateur. Mais pour acheter des estampes sans être trompé, la condition première est d'être sur les lieux : il faut voir, toucher, voir et toucher encore. Force nous a donc été de nous abstenir de cette lutte artistique où la victoire s'obtient à coups d'enchères.

Il manquait à notre œuvre d'Albert Durer l'original du *Chevalier de la Mort*, cette composition fantastique et bizarre, pleine de mélancolie, de terreur et de caprice, d'un fini si précieux que le burin de Wirix n'a pas su l'atteindre. Nous en avons enfin découvert un ma-

(1) *Catalogue des estampes anciennes, formant la collection de feu M. Delbecq, de Gand*, rédigé par MM. Delande et le bibliophile Jacob, 1re partie, école all., XVe et XVIe siècles. Paris, 1845, in-8o de vii et 124 pag., avec 7 grav.; 2e partie, école ital., XVe et XVIe siècles; vii et 106 pag.; 3e partie, écoles fl., holl. et franç., viii et 84 pag.

gnifique exemplaire à Dresde, et nous l'avons acquis au prix de 54 thalers.

Nous attendons toujours depuis 1838 le deuxième dépôt de l'école de gravure, qui semble s'être affranchie de ses obligations, au grand dommage de l'art, dont la marche, dans notre pays, aurait pu être constatée sans dépense et d'une manière parlante (1).

La planche de 1418, sur laquelle nous avons composé un mémoire exprès, dans le recueil de l'Académie, et dont nous avons distribué aux connaisseurs un *fac-simile* fidèle, tient justement le haut bout dans la collection des estampes, qui a obtenu, cette année, une salle à part. Cette pièce, ayant détrôné le saint Christophe de lord Spencer, a ému les iconographes les plus habiles : MM. le comte de La Borde et Duchesne aîné, à Paris, M. Ernest Forster, à Munich, M. de Bartsch, à Vienne, M. Dudley-Costello, à Londres, M. Carderera, à Madrid, ont voulu en prendre connaissance et ont applaudi à cette découverte.

Les journaux anglais, toujours prompts à mettre sous les yeux de leurs lecteurs ce qui est de nature à les intéresser, ne pouvaient la laisser passer sous silence. L'*Athenæum* du 4 octobre 1845, n° 936, p. 965, a offert aux siens une copie in-4° de l'estampe de 1418, copie gravée par M. Folkart. De son côté, l'éditeur du journal bibliographique de Leipzig a demandé un nouveau tirage du *fac-simile* de M. Severeyns et a fait traduire notre mémoire en allemand par un écrivain exercé.

La cause des Pays-Bas dans la question de l'invention de la gravure et de l'imprimerie, deux arts qui sont frères, gagne du terrain. Le système de M. le comte de La Borde s'affermit de jour en jour, et ce que nous avons dit de la gravure de 1418, comme œuvre d'un de nos *printers*, se confirme par des notes fort curieuses trouvées parmi les papiers de feu M. Delbecq, de Gand, et dont le bibliophile Jacob a commencé la publication dans le *Bulletin des arts* (4e année, 1845-46, t. IV, n° 4, 10 octobre, pp. 151-156).

« D'ancienne date, dit Van Mander, cité par M. Delbecq, dans la » Néerlande et dans la haute Allemagne, la plupart des artistes » étaient *graveurs* et peintres en même temps, et l'histoire nous a

(1) *Ann. de* 1845, p. 50.

» conservé seulement les noms des artistes de ces temps reculés (?).
» Au nombre des peintres anciens, dit le maître de Van Mander,
» Luc de Heere, dans son poëme inédit sur la *Vie des peintres néer-*
» *landais*, était un Engelbert, né en 1380, qui déjà *excellait par la*
» *gravure*, à Maeseyek, du temps de Hubert Van Eyck; un Cornelis,
» peintre, qui gravait sur bois pour les cartiers. »

Van Mander, élève de Luc de Heere, avait fait des recherches infructueuses pour découvrir ce qu'était devenu le manuscrit de la *Vie des peintres*, qui lui eût été d'un grand secours, dit-il; mais il le crut égaré ou perdu (voy. la vie de Luc de Heere et la préface de l'ouvrage de Van Mander). Le hasard voulut que M. P. de Goesin, imprimeur à Gand, découvrit ce manuscrit en faisant le catalogue de la vente des livres de M. de Potter, au mois de mai 1824. M. Delbecq dut à M. de Goesin la connaissance de cet inappréciable manuscrit, retiré de la vente par les héritiers de M. de Potter.

Luc de Heere, qui a composé en vers flamands les vies de peintres, était un homme de grand esprit et de bon jugement; il mourut en 1584, à l'âge de cinquante ans. On peut donc supposer que son ouvrage, emprunté à des sources authentiques, avait été communiqué par extrait ou par analyse à Vasari, qui l'aura mal compris.

Voici le passage relatif à *Engelbert* et à *Cornelis :* il sert de début à l'ouvrage de Luc de Heere :

BEGHINNE VAN HET TRACTAET.

Engelbrecht en Cornelis bloemen,
Wel door u boven al de rycken.
Hunne faem moet men niet bedycken;
Niemand en zal hun licht achterhaelen,
Noch Jan Van Eyck den principaelen.

Van die Maesykers niets is t' oorconden
Van hunne meesters men niets en vindt,
Van den tyd men hoort vele vermonden
Dat die *houtsnede* werdt gevonden,
En dan het *prenten op coper* beghint
Met eenen goeden en deursamen inckt,
Alle die mannen door const verheven
Zullen eeuwen en tyd overleven.

Ce que M. Delbecq traduit ainsi : « Frères Van Eyck, dignes d'être » nommés hommes rares, gloire de la Néerlande, vos travaux le font » paraître ; c'est bien par vous que Engelbert et Cornelis florissent » au delà des richesses. Il est inutile de mettre des bornes à leur re- » nommée : personne ne les atteindra, ni leur chef Jean Van Eyck ! » On n'a rien découvert de ces habitants de Maeseyck ; on ignore quels » furent leurs maîtres. On raconte bien des choses de ce temps : que » la *gravure en bois* fut découverte, que l'on commença à *graver en* » *cuivre* et à *tirer des impressions avec une encre solide*. Ces hommes » élevés par la science survivront aux siècles. »

On s'aperçoit que ces paroles n'ont pas tout à fait le même sens que celles de Vasari. Mais on peut en conclure néanmoins que, suivant Luc de Heere, la *gravure* et l'*impression* ont été pratiquées aux Pays-Bas au commencement du XVe siècle, même à la fin du XIVe peut-être, et la gravure de 1418 n'a plus rien qui étonne en Belgique.

§ 3. Cabinet numismatique.

Accroissements depuis le 1er octobre 1844 :

Dernier trimestre de 1844.	51
1er *trimestre de* 1845	137
2e *trimestre*	63
3e *trimestre*	13
Total. . . .	264

MM. les ingénieurs et conducteurs des travaux ont donné une attention fort louable aux médailles que rencontraient la pioche du pionnier, la pelle du terrassier, la hie du paveur. Quoiqu'ils n'aient pas recueilli ainsi des objets très-essentiels, leur zèle n'en mérite pas moins des encouragements, d'abord parce que la trouvaille d'aujourd'hui ne préjuge rien à l'égard de celle de demain, ensuite parce qu'il est toujours intéressant de déterminer le gisement des antiquités appartenant aux différentes époques.

M. l'ingénieur en chef Dutreux a sauvé ainsi 35 pièces d'ancienne monnaie, ramassées dans les fouilles faites pour l'établissement de la

route de Saint-Mare à Géronville, province de Luxembourg. Le comte de Fortsas n'avait pas eu le temps, cette fois, d'y glisser une de ses médailles de *Mude* ou du prétendu *Bavo*, roi de Tournay.

M. l'ingénieur en chef du Brabant a, de son côté, transmis 11 médailles ou pièces de monnaie, déterrées dans les déblais exécutés pour établir la route provinciale d'Assche vers Enghien.

Les ventes de Gand, notamment celle du 17 mars 1845, nous ont procuré beaucoup de pièces curieuses, telles que le *Cavalier d'or* de Jeanne et de Wenceslas. M. le professeur Serrure nous a encore prêté cette fois son obligeant concours.

M. le ministre des affaires étrangères nous a adressé trois médailles frappées à l'occasion de l'incendie de Hambourg, et M. le ministre de l'intérieur celles qui ont été frappées dans le pays à l'occasion de certaines solennités.

Le gouvernement sarde, en échange des médailles que lui avait envoyées celui de Belgique, nous a donné les quarante-six pièces suivantes :

1° La ville de Turin, pour le retour du roi Victor-Emmanuel dans ses États de terre ferme, 1814 (*A. Lavy* f.), en cuivre.

2° Propagation de la vaccine (*A. Lavy*), en cuivre.

3° Amélioration des races chevalines (*A. Lavy*), en argent.

4° Id. id. id. (*Ferraris* f.), en cuivre.

5° Diguement de l'Isère en Savoie (*A. Lavy* f.), en cuivre.

6° Restauration de l'Académie des beaux-arts, 1823 (*A. Lavy* f.), en cuivre.

7° Restauration de la royale abbaye d'Hautecombe, 1841 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

8° Société économique de Chiavari, d'agriculture et d'industrie (*Pertinati* f.), en cuivre.

9° Société de Savone d'encouragement à l'industrie (*Galeazzi* f.), en cuivre.

10° Mariage de la princesse de Savoie Marie-Thérèse avec le duc de Lucques Charles-Louis, 1820 (*A. Lavy* f.), en argent.

11° Mariage de la princesse de Savoie Marie-Anne avec le roi de Hongrie Ferdinand (empereur d'Autriche), 1837 (*Ferraris* f.), en argent.

12° Le roi Charles-Albert. — Promulgation du Code civil, 1837 (*Ferraris* f.), en cuivre.

13° Le roi Charles-Albert. — Inauguration de la statue équestre du duc Emmanuel-Philibert, 1838 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

14° Congrès scientifique tenu à Turin en 1840 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

15° Mariage du duc de Savoie Victor-Emmanuel avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Adelaïde, 1842 (*Galeazzi* f.), en argent.

16° Le roi Charles-Albert. — Récompenses aux savants et aux artistes, 1844 (*Galeazzi* f.), en argent.

17° Le roi Charles-Albert. — Académie Albertine des beaux-arts, 1833 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

18° Le roi Charles-Albert. — Acte de dévouement. Marine (*Ferraris* f.), en cuivre.

19° Saints de la maison de Savoie, 1840 (*Galeazzi* f.), en argent.

20° Le roi Charles-Albert. — Exposition de l'industrie, 1838 (*Ferraris* f.), en cuivre.

21° Le roi Charles-Albert. — Acte de dévouement lors de l'irruption du choléra-morbus, 1835 (*Galeazzi*), en cuivre.

22° Prix du collége des jésuites (*Ferraris* f.), en cuivre.

23° Fête séculaire de la naissance de Torquato Tasso. Turin, 1844 (*Ferraris* f.), en cuivre.

24° Vœu fait par la ville de Turin à Notre-Dame de la Consolation, lors de l'irruption du choléra-morbus, 1835 (*Galeazzi* f.), en cuivre.

25° La ville de Turin pour course de chevaux, etc. (*Ferraris* f.), en cuivre.

26° Le marquis Jean-Antoine Raggi, 1829 (*Ferraris* f.), en cuivre.

27° Le comte Prosper Balbo, 1837 (*Ferraris* f.), en cuivre.

28° Jean-Dominique Romagnosi (*Galeazzi* f.), en cuivre.

29° La ville de Vigevaux en mémoire du marquis Marcel Saporiti, 1830 (*Pertinati* f.), en cuivre.

30° Le marquis Félix de Saint-Thomas (*Ferraris* f.), en cuivre.

31° Louis Lagrange,
32° Joseph de Saluzze,
33° Laurent Cigna,
34° Victor Alfieri,
} (*Galeazzi* f.), en cuivre.

35° Thomas Walperga Caluso,
36° Jean-Baptiste Beccaria,
37° Charles Dennia,
38° Charles Boucheron,
39° Jean-F. Napione,
40° Charles Botta,
41° Jean-Baptiste Bognio,
42° Joseph Vernazza,
43° Enest M. Vassalli-Landi,
44° Jean-Antoine Gioberti,
45° Jean-Antoine Bonelli,
46° Jean-Baptiste Bodoni,
(*Galeazzi* f.), en cuivre.

Nous avions annoncé que le vénérable Lelewel, qui déjà avait dressé le catalogue du médaillier de la ville, avait consenti à faire le même travail sur celui de l'État. Déjà il s'était mis à l'œuvre; mais sa santé, la gêne et la longueur de cette opération l'ont forcé à y renoncer. Nous avons proposé, pour le remplacer, M. Piot, employé aux archives du royaume et l'un des rédacteurs de la *Revue de la numismatique belge*. Ce choix, pensons-nous, est digne de l'approbation de l'autorité.

La division de l'histoire de France s'est augmentée, entre autres, d'un énorme médaillon en argent, véritable palet, pareil à celui avec lequel Apollon (s'il est de bon goût de le citer encore) assomma le jeune Hyacinthe (1). Il a environ 11 centimètres de diamètre et 67 millimètres d'épaisseur. D'un côté, sur un champ semé de fleurs de lis, il représente le buste du roi de France Louis XII (2), avec un léopard au-dessous De l'autre, sur un fond d'hermine, Anne de Bretagne et le même léopard. Autour du premier portrait on lit en relief : *Felice Ludovico regnante duodecimo, Cesare altero, gaudet omnis nacio;* au revers : *Lugdun. rēpublica gaudēte bis Anna regnante benigne sic fui conflata*, 1499.

Ce médaillon est donc un hommage de la ville de Lyon à la reine

(1) On a imprimé *Ilylas* par mégarde.

(2) On peut comparer cette tête avec celle gravée sur agathe-onyx, du cabinet du duc d'Orléans, ainsi qu'avec celle de la médaille si fameuse qui a pour légende : *Perdam Babylonis nomen. Descr. des pierres gravées*, etc., t. II, Paris, 1784, in-fol., p. 183, n° 70.

Anne, duchesse de Bretagne. Ce qu'il a de remarquable, c'est que les figures, très-saillantes, ont été achevées au marteau et ciselées ensuite, de même que les accessoires et les lettres. Le médaillon aura été fondu avec simple indication des masses (*conflata fui*), la main de l'orfévre aura fait le reste, sans le secours du balancier.

—

DEUXIÈME SECTION.

Manuscrits.

(Ancienne bibliothèque de Bourgogne.)

Accroissement depuis le 1er octobre 1844 :

	In-8°.	In-4°.	In-fol.	Rouleaux.
4e *trimestre de* 1844	»	5	5	»
1er *trimestre de* 1845	2	1	5	4
2e *id.*	2	»	1	»
3e *id.*	4	5	»	»
	9	10	11	4
TOTAL. . .	34			

Si l'écriture, en qualité de procédé idéographique, est à l'imprimerie comme un coche à un waggon, comme un cheval efflanqué d'omnibus à l'ardente locomotive, le même rapport n'existe pas, en général, entre un manuscrit et un livre exécuté par la typographie. Ordinairement les manuscrits, j'entends ceux que l'on conserve dans les bibliothèques publiques, passent pour plus précieux que les livres imprimés, quoique d'un usage moins fréquent; l'impossibilité, l'extrême difficulté de les remplacer font leur plus grand mérite. Sont-ils autographes? dans certains cas ce mérite devient inappréciable.

Le département des manuscrits de la bibliothèque royale s'est empressé, comme toujours, de prodiguer ses richesses aux curieux et aux habiles; il a continué de faire preuve à leur égard d'une bienveillance peut-être exagérée. En effet, des volumes qu'on ne retrouverait plus, ont été prêtés sans hésitation à des étrangers qui

méritent sans doute une confiance entière, mais qui, à raison des distances et d'une foule d'événements dont la probité la plus rigoureuse ne saurait détourner les fâcheuses conséquences, auraient rencontré ailleurs un accueil moins facile.

M. Mone, directeur des archives grand'ducales de Bade, ce savant si profond, si allemand, a extrait du passionnal n° 7666 qui lui avait été expédié en 1844, la *Vie de saint Méginhardus* (1). L'illustre Gaisford a restitué le manuscrit grec qu'il avait emprunté et dont la quintessence enrichira probablement une de ses prochaines publications (2). M. Buchon, qu'une ardeur invincible entraîne à la découverte de nouveaux textes, et qui s'était déjà servi de nos manuscrits pour compléter George Chastelain, en a tiré une *Histoire de la Princée de Morée* qu'il vient de mettre au jour et qui forme un supplément plein d'intérêt à ses investigations sur la domination des Francs dans l'empire de Constantinople. Le plus précieux des monuments d'art que possède la seconde section, le missel de Mathias Corvin (n° 9008) a été, en vertu d'un ordre supérieur, remis pour quelques jours entre les mains d'une belle dame qui désirait en copier les admirables arabesques, et il faut convenir que jamais excep-

(1) *Ann. de* 1845, p. 37.

(2) Voici la lettre que cet helléniste distingué nous a écrite en nous renvoyant les deux *codex* qu'il avait désiré consulter :

VIRO PERILLUSTRI
Friderico BARONI AB Reiffenberg
BIBL. REG. BELGII PRAEFECTO
Thomas Gaisford S.

« Redit ad te, quem per annum et quod excurrit tempus humanissime commodatum habui Codex Bruxellensis Lexici Etymologici; quem tandem penitùs exeussi, indeque haud mediocrem fructum percepi. Manuelis Moschopuli Technologia, quæ sub finem istius codicis legitur, eadem est atque ea quam Baehmannus edidit Lipsiæ 1835, post scholia in Iliadem, p. 691.

» Quod vero tua amicissima epistola significat te semper paratum fore Bibliothecæ tibi commissæ copias mihi impartire, talem professionem bonæ erga me voluntatis nequeo non sine summa grati animi testificatione accipere. Utinam talis occasio aliquando eveniat! interim vale, meque benevolentiæ tuæ semper memorem futurum crede.

» Dabam Oxonii, die Aprilis XXVo MDCCCXLV. »

tion n'a été mieux justifiée, s'il est à désirer qu'elle ne se renouvelle plus. Mr. M. Van den Bergh, qui habite la Haye et qui s'est fait connaître d'une manière très-avantageuse dans la littérature historique et philologique, a obtenu le poëme intitulé: *De Kinderen van Limborg*, et Mr. M. de Vries, de Leyde, dont les études sur les origines de la langue hollandaise ont été couronnées d'un rare succès, une copie du *Leken Spieghel* de Jean de Klerk (1). M. d'Aremberg, médecin français, a été autorisé à emporter à Paris les nos 1342-1350 (2) et 3701-3704 (3), M. Sauveur, secrétaire de l'Académie de médecine, un traité sur l'éducation des sourds et muets (nos 14471-72).

M. C.-P. Bock a poursuivi la route originale qu'il s'est frayée en nous laissant l'espoir de pouvoir publier la seconde lettre qu'il nous avait promise sur la *Légende de saint Maur* (4).

En même temps, M. S. A. Giles, docteur en théologie de l'Université d'Oxford, faisait copier le no 8621, qui est un pénitentiaire de Jean de Salisbury; son compatriote, M. Long, le no 15966, qui concerne l'ordre de la Jarretière; enfin, le major Robert Anstruther, noble preux de l'Écosse, désarmé en quelque sorte par les Muses, le no 9470, comprenant une chronique de son pays; des lettres d'Herbert de Losinga, premier évêque de Norwich, et d'autres d'Albert de Clare et d'Elmer, prieur de Cantorbery (Catal., no 7972), qu'il a fait imprimer (5), en les dédiant de la manière la plus flatteuse à celui qui écrit ces lignes, et qui regrette, dans son indigence, de ne pouvoir répondre dignement à cette gracieuse courtoisie.

L'auteur du *Belgisch Museum*, M. J.-F. Willems, a encore mis à profit les recueils de feu M. Van Hulthem.

Il va sans dire que la Commission royale d'histoire de Belgique a puisé à pleines mains dans le trésor qui lui était ouvert. Cette mine

(1) Voy. H. Hoffmann, *Horæ belgicæ*. Vratislaviæ, 1830, in-8o, I, 98-102.

(2) Des écrits d'Octavius Horatianus, d'Aurelius, d'Hippocrate, de Gallien et de Théodore.

(3) D'autres de Vindicianus, d'Hippocrate et de Gallien.

(4) *Ann. de* 1845, pp 263-282. La partie de la première lettre, contenant les arguments qui établissent l'origine gnostique de la légende de saint Maur, s'étant égarée, la seconde lettre doit suppléer à cette lacune.

(5) Ce volume a été magnifiquement exécuté par MM. Delevingne et Callewaert; c'est un in-8o de VI et 235 pp. en caractères anglais, nets, sveltes, effilés.

féconde n'a pas été improductive non plus pour les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, notamment pour M. Victor le Clerc, qui sait transformer en diamants les pierres brutes de l'érudition vulgaire.

M. Florian Froeheur, employé à la deuxième section, se propose de donner une édition du roman d'Alexandre, par le trouvère Alexandre de Bernay, roman sur lequel il a présenté à l'Académie une notice tirée à part (1). M. Bernard a adressé au département de l'intérieur un cinquième rapport sur nos manuscrits grecs et, suivant sa coutume, il s'est plus occupé de l'histoire des auteurs et de celle de leurs écrits que de ce que nos volumes présentent de particulier en eux-mêmes. Cette fois il traite d'un exemplaire du lexique de Suidas. Sa notice, après avoir été imprimée dans le *Moniteur*, a été répétée par M. l'abbé Louis dans son *Journal de l'instruction publique*, nos 9 et suiv. Nous remercions M. Bernard des sentiments qu'il veut bien nous exprimer et qui ne font pas moins d'honneur à son cœur qu'à son esprit.

Le second bibliothécaire du roi, M. A. Scheler, philologue d'un goût délicat, a tracé dans le *Serapeum* un aperçu rapide de l'histoire de la bibliothèque de Bourgogne (2). Il était déjà, dans ce même journal, revenu sur le manuscrit de Cuss, dont nous avons entretenu longuement nos lecteurs (3). Enfin, M. Schayes a présenté, au sein de l'Académie, de nouvelles observations sur le *Liber Guidonis* analysé par nous (4). M. Schayes a justement fait remarquer que le titre doit être faux, puisque cet auteur, qui n'est autre que Gui de Ravenne, comme il nous l'apprend lui-même (5), florissait indubitablement avant la fin du septième siècle, et ne peut, par conséquent, avoir recueilli des documents datant du douzième, à moins que le

(1) Extr. du t. XII, no 3, des *Bull. de l'Acad.* (pp. 273 et suiv.), 15 pp. in-8o. *Bull. du bibl. belge*, II, 354, p. 63.

(2) *Serapeum*, Jahrg. v, no 1, pp. 1-16. Consultez, dans le même recueil, 1844, pp. 97-106, l'article de M. A. Scheler, sur les sociétés de bibliophiles en Belgique, et pp. 280-295, 305-312, ceux sur la bibl. de l'université de Liége.

(3) *Ann. de* 1843, pp. 51-80.

(4) *Ann. de* 1844, pp. 99-152. Voy. *Bull. de l'Acad.*, t. XII, no 7, pp. 73-83.

(5) *Ravenna in qua idem cosmographiæ expositor hujus, licet indoctus, unus Christi servus, exortus sum*. Fol. 3.

compilateur ne se soit aussi appelé Gui, comme l'auteur d'une des parties essentielles du recueil, c'est-à-dire de la description de l'Italie, conjecture que n'a point faite M. Schayes.

C'est dans les mêmes bulletins de l'Académie, ainsi que dans ceux de la Commission royale d'histoire, que nous avons continué nos notices et extraits; heureux s'il nous est donné de suivre, au moins à distance, les Paulin Paris, les F. Michel, les le Roux de Liney, les Grimm, les Schmeller, les Massmann, les Keller, les Kausler, les Hormayr, les Haupt, les Wright, les Douce, les Halliwell, et tant d'autres patients et éclairés *fossoyeurs* du passé!

Peut-être, cette année, réaliserons-nous un projet que nous avons conçu depuis longtemps et qu'il n'a pas dépendu de nous d'amener à bonne fin; en effet, les gens de lettres sont souvent comme les architectes : leurs idées ont besoin de quelqu'un qui permette de leur donner un corps : imprimer ou bâtir, voilà deux choses qui sont rarement en leur pouvoir et que, presque toujours, ils attendent en vain d'une volonté étrangère. Nous pensons avoir pour nous cette volonté, et, si nous ne nous flattons point, nous publierons sous le titre : *Les Manuscrits de la Belgique*, un grand recueil où nous tâcherons de réunir, mais dans des proportions économiques, le luxe de l'œuvre paléographique de Sylvestre à l'utilité des notices rédigées par l'Académie des inscriptions de France.

Le département des manuscrits ne possédait pas de papyrus égyptiens. Un honorable négociant de Gand, M. Van Hamme, l'a gratifié d'un bel échantillon de cette espèce d'antiquités, que l'on y peut voir sous verre.

Comme il n'en est pas des manuscrits ainsi que des livres imprimés, que les premiers s'épuisent tandis que les seconds se multiplient, et qu'on n'a pas d'égales facilités pour se procurer les uns et les autres, on n'a point acquis cette année de *codex* d'une grande importance. Cependant, le dépôt s'est accru de quelques articles qui ne sont pas à dédaigner, tels que des *Memoranda* de l'abbé de Saint-Léger, un obituaire et la règle du monastère de Saint-Jean-sur-la-Montagne, transféré à Ypres au dix-septième siècle; la légende des *Trois Rois*, provenant de l'abbaye du Parc, une vie en flamand de saint Guillaume du désert, etc. Le nombre des manuscrits du fonds de la ville s'élève à 273. Plusieurs ont appartenu à l'abbaye de Villers, aux

Carmes de Bruxelles, aux Récollets de Louvain, aux colléges des Jésuites et à d'autres maisons religieuses. On y remarque, au n° 20187, un *Mémoire sur l'imprimerie plantinienne en* 1758, *et sur l'imprimerie d'Anvers* en général, des fragments du roman de Cléomadès (XIIIe siècle), etc.

Bâtiments. — Cabinets de lecture. — Prêt extérieur. — Observations.

L'administration a bien marché. La loi des pensions a rendu moins chanceux l'avenir des employés qui remplissent des fonctions pénibles sans espoir d'avancement, et dont plusieurs sont traités avec une extrême parcimonie.

Le plan précédemment adopté (1) a reçu son exécution. La galerie accordée à la première section a été prolongée jusqu'à l'angle du bâtiment, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'aile, et le même système de tablettes à la fois horizontales, perpendiculaires au mur et en marteau a été suivi, ce qui produit un ensemble imposant, où l'encombrement est sauvé par la symétrie et par la légèreté des constructions. Obligé d'accepter des données inévitables, il n'a pas été possible de se prêter à toutes les améliorations si judicieusement conseillées par M. le comte de Laborde, qui s'est livré à un examen sérieux de l'architecture et de l'agencement propres aux bibliothèques (2); ainsi l'on a dû respecter les échelles, supprimées à Munich *par ordre du roi*

(1) *Ann. de* 1840, p. 40.

(2) *De l'organisation des bibliothèques dans Paris.* Paris, Franck, 1845, in-8°, fig Douze lettres publiées séparément, et dont quatre ont paru. La huitième contient une *Étude sur la construction des bibliothèques.*

A la vente de M. de Bremmaeker, il nous est échu deux ouvrages relatifs à la construction ou à l'ornementation des bibliothèques, et que M de Laborde ne mentionne pas, pp. 32-33 de sa huitième lettre, si riche en renseignements et en conseils, ce sont :

La libreria Nediceo-Laurenziana, architettura di Michel Agnolo Buonarruoti, *designata ed illustrata da* Giuseppe Ignazio Rossi. In Firenze, 1739, in-fol.

Et *Dilucida repræsentatio bibliothecæ Cæsareæ Caroli VI, curante excell. ac ill. Dom.* Gandacaros, *a* Jos. Eman. Bar de Fischer *exstructæ.* Viennæ, 1737, gr. in-fol.

de Bavière, et tout à l'heure à Angers, par la décision de M. F. Grille; les casiers, pour ne pas négliger la moindre parcelle d'étendue, sont restés d'une escalade fatigante; une succession de carrés rentrants amoindrit l'espace au coup d'œil; mais, à cela près, on a fait, nous osons le dire, tout ce qu'il était permis de faire.

Malheureusement, il n'y a point encore de place pour la collection de l'Académie, et la galerie du centre, où l'on espérait la déposer avec les manuscrits et les acquisitions futures, reste au Musée de l'industrie (1). Là où les commissions se croisent, où les ressorts administratifs s'embarrassent et s'engrènent; il n'est pas toujours possible, avec les meilleures intentions, de prendre des mesures larges et complètes.

A défaut des salles sollicitées, on en obtiendra deux qui sont sous la bibliothèque des imprimés et où l'on a relégué jusqu'à présent quelques machines. Quoique ces salles soient basses, d'une étendue bornée, c'est un avantage de pouvoir les occuper. Les manuscrits, s'ils peuvent y entrer tous, seront rapprochés des imprimés; peut-être trouvera-t-on un moyen de les faire communiquer directement, et l'on ne sera plus exposé au désagrément de devoir refuser la faculté de consulter les premiers, surtout à l'époque où les savants voyagent, par la raison que des tableaux recouvrent les armoires, et que la paléographie a dû céder le pas à la peinture, la peinture, belle et charmante Muse, mais qui a le tort de regarder quelquefois les livres par-dessus l'épaule.

Le bien du service, la sûreté du dépôt, et peut-être aussi la justice envers ceux qui veillent à sa conservation, exigeraient que le bibliothécaire fût logé près de sa bibliothèque, qu'il l'eût constamment sous les yeux, qu'il pût lui consacrer ses moments de loisir, y introduire parfois les travailleurs hors des heures de séance, et prévenir par sa présence les événements qui menacent de semblables collections (2)! C'est d'ailleurs un usage observé dans presque tous les pays et qui semble consacré même en Belgique. En effet, le directeur de l'observatoire, ceux de l'école de gravure et du conservatoire de musique, l'archiviste du royaume, etc., demeurent dans les établis-

(1) *Ann. de* 1840, p. 20.
(2) *Idem,* p. 21.

sements qui leur sont confiés. Il n'y a guère d'exception que pour le conservateur de la bibliothèque royale. Mais il ne manque pas de gens qui s'imaginent que des livres sont toujours assez bien gardés avec des portes épaisses, de bonnes serrures et une pompe à feu, et que les bibliothécaires trouvent dans leurs livres le vivre et le couvert, pâte de papier pour la table, vieux parchemins, reliures éraillées pour la garde-robe.

L'insuffisance du cabinet de lecture de la première section a été rendue plus sensible par l'affluence des lecteurs. Pendant l'année qui vient de s'écouler, il a été fréquenté par 4023 personnes; 102 ont joui du prêt extérieur; il leur a été confié près de 1500 volumes.

Voici le tableau comparatif des lecteurs, à la première section, pendant six années:

1840 . . .	2,170.
1841 . . .	2,201.
1842 . . .	2,600.
1843 . . .	3,000.
1844 . . .	3,007.
1845 . . .	4,023.

Le mouvement, on le voit, est ascendant.

La négligence des emprunteurs de livres, leur défaut de mémoire, leur inexactitude opiniâtre sont devenus proverbe. La bibliothèque royale a elle-même, malgré ses précautions, des plaintes à former à cet égard, et, chose affligeante, elles tombent sur des savants distingués, sur des littérateurs estimables, auxquels il serait dur de refuser des facilités qu'ils se mettent néanmoins dans le cas de ne plus obtenir.

La remarque faite précédemment sur le progrès des lectures sérieuses et solides, est de jour en jour plus applicable.

Cependant si l'on doit désirer que la bibliothèque royale remplisse mieux son but de jour en jour, en complétant les fortes études, en favorisant les travaux utiles, ce serait une funeste erreur que de viser à grossir démesurément le chiffre des lecteurs et des emprunteurs. Une grande bibliothèque n'est ni un bureau de location, ni une salle d'asile; elle n'est faite ni pour les écoliers, ni pour des dés-

œuvrés, ni pour des indigents qui viennent s'y reposer ou s'y chauffer, ni pour cette tourbe malfaisante de liseurs qui détruisent et salissent tout ce qu'ils touchent. Il lui faut un public d'élite, et, dans cette vue, elle se montrera parcimonieuse, sinon avare, un peu formaliste, sinon difficile et tracassière.

Les deux *albums* des visiteurs ont reçu quelques *autographes* qui en augmentent beaucoup la valeur. Parmi les étrangers qui sont venus faire ou renouer connaissance avec nous, on distingue: M. le duc de Serra di Falco, noble Sicilien, grand ami de l'antiquité et auteur lui-même d'écrits archéologiques; don Valentin Carderera, membre de l'académie de Saint-Ferdinand et de celle d'histoire, à Madrid, possesseur d'une collection de 40,000 portraits gravés, et qui en a rencontré, parmi nos estampes, de très-beaux qu'il n'avait pas; le vicomte du Ludre, gourmet délicat en fait de bibliomanie élégante; M. Arthur Dinaux, initié à tous les mystères bibliologiques; l'abbé Balmes, l'un des premiers qui aient appelé en Espagne la philosophie rationnelle au secours de la foi catholique; M. Chevalier, élève de l'école des chartes et collaborateur de M. le comte de Quatrebarbes pour les *Œuvres du roi René;* M. le docteur Mittendorff, jeune avocat, appliqué à débrouiller les points obscurs de l'histoire du Hanovre (1); M. Didron, qui a créé en France une véritable chaire d'archéologie chrétienne, en publiant ses *Annales;* M. Bölling, aussi habile que modeste, digne ambassadeur de MM. Molbech et Levistoff qui, avec M. le professeur Abrahams (2), nous tiennent au courant de la bibliographie danoise; M. Aug. le Prevost, docte cicerone de sa vieille Normandie; M. le major Anstruther, dont nous avons déjà eu occasion de parler; M. Dudley Costello, qui vient d'écrire sur le pays de Liége, dans la langue de Wordsworth, un livre attachant; M. le baron de Bornstedt, littérateur fort spirituel, recommandé par M. Buchon et surtout par son

(1) Pendant quatre mois que M. Mittendorff a passés à Bruxelles, il n'a pas copié, extrait ou analysé moins de 1,300 documents relatifs au duc de Brunswick Éric, l'un des plus fameux chefs de reîtres qui servirent dans les armées de Charles-Quint et de Philippe II.

(2) On lui doit un curieux catalogue des manuscrits français de Copenhague. Nous sommes heureux de le tenir de sa bienveillance.

mérite ; don Vicente Pazos, péruvien, prompt à trouver des analogies entre les Belges et les anciens sujets des Incas ; M. Techener, l'agent préféré des bibliophiles de toutes les nations ; M. Poltoratzky, bibliophile russe, vif, spirituel, vrai Parisien sous le ciel de la Moscovie et qui travaille à une *Russie littéraire* (1), etc.

M. Bethmann, maintenant à Alexandrie, où il demande à l'Égypte moderne quelques souvenirs des croisades, a été remplacé à Bruxelles, par un autre député littéraire de la Société historique, dont M. Pertz est le chef et le pouvoir exécutif.

Dans les derniers jours de l'année, nous avons reçu M. Chasles, le profond historien de la géométrie et qui sera bientôt celui de l'arithmétique. Nos manuscrits lui avaient déjà été d'une certaine utilité. Parmi les imprimés, il a rencontré avec joie, sous les nos 8175 et 8176, deux exemplaires d'un ouvrage que ne possède aucune bibliothèque de Paris, le *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines*, Cassel, 1693, par Papin, cet homme de génie qui avait découvert nos machines à vapeur et prévu leurs différentes applications !

Honneur à ces pèlerins de la science ! Nous voudrions que tous ceux qui aiment pieusement les livres se tendissent la main d'un bout de la terre à l'autre, que cette passion douce et honnête fût utile à l'humanité comme elle l'est à l'intelligence, et que la bibliothèque royale de Belgique devînt un des rendez-vous de cette vaste confraternité ! (Extrait de l'*Annuaire de la bibl. roy.*, septième année.)

(1) Il a fait imprimer, à 300 exemplaires, les *Mémoires du comte Rostopchine écrits en dix minutes*. Paris, 1839, in-8° de 12 pag., chef-d'œuvre de ce *barbare* du Nord, plein d'atticisme, de bon sens et de grâce.

Bibliomania *par le docteur Dibdin*, 2e *édition*, 1844.

Nous revenons avec plaisir sur cet ouvrage singulier et peu commun hors de l'Angleterre; son prix élevé, sa bizarre prolixité le condamnent à n'entrer sur le continent que dans très-peu de collections; d'ailleurs il n'a été tiré qu'à petit nombre, et il renferme maint et maint détail qui rendent sa connaissance agréable à tout amateur de livres.

Citons d'abord une anecdote que l'auteur raconte lui-même avec complaisance; elle atteste cette *excentricité* dont il a souvent donné des preuves.

On sait qu'aux yeux des amateurs, certaines éditions elzeviriennes sont les bonnes lorsqu'elles se reconnaissent à quelque faute d'impression (1). Le docteur Dibdin a porté un peu loin cet amour de *la faute;* la première édition de la *Bibliomania* se termine par un vers fort connu de Virgile :

Claudite jam rivos pueri, sat *prata* biberunt.

Dans le petit nombre d'exemplaires qui furent tirés sur grand papier, une méprise de compositeur fit que le mot *prata* fut changé en celui de *parta*. L'erreur fut reconnue à temps; rien n'eût été plus facile que de la corriger, mais le docteur aima mieux la laisser subsister, dans l'idée que le volume orné de cette bévue, offrirait mieux la phisionomie d'une édition originale et véritable.

Maintenant, nous savons à qui nous avons affaire; indiquons le contenu du livre.

(1) Il arrive parfois, en effet, qu'une faute d'impression, une lettre omise fait distinguer une édition originale d'une autre venue plus tard et lui ressemblant de tout point, mais moins prisée des amateurs. C'est ainsi que la meilleure édition elzevirienne du César de 1636 se reconnaît en ce que la page 149 porte à tort le chiffre 153. Le premier tirage de l'Horace gravé à Londres en 1733, se distingue en ce qu'à la page 108 du tome second, on trouve la leçon incorrecte de *Post Est* au lieu de *Potest*. Le Virgile, stéréotype de Didot, an VI, de premier tirage, bien supérieur pour l'exécution à tous ceux qui l'ont suivi, a pour marque particulière une faute au premier vers de la page 178, *ne te noster amor*, au lieu de *nec*.

Il se compose de six volumes en dialogues, sur le bon usage des études littéraires, sur les principaux auteurs qui se sont adonnés à la bibliographie, sur les anciens prix des livres et la reliure; sur les bibliophiles anglais; sur les plus célèbres amateurs de livres; sur les symptômes, la marche et les traitements de la maladie connue sous le nom de *bibliomanie.*

Le texte de l'ouvrage n'occupe guère que le tiers ou le quart de chaque page et quelquefois beaucoup moins; tout le reste est réservé pour de longues notes où se trouvent beaucoup de renseignements parfois curieux, mais énoncés avec peu de méthode, étouffés sous beaucoup de détails superflus et passablement arriérés.

Une de ces notes, la plus longue peut-être, remplit 28 pages; elle contient une liste des principaux catalogues de bibliothèques particulières vendues et dispersées; liste qui pourrait s'accroître de beaucoup, mais qui, telle qu'elle est, fournit du moins l'indication de certains catalogues assez peu connus et dignes d'être consultés: en voici quelques-uns que M. Peignot n'a point fait figurer dans la liste de même genre insérée dans son *Répertoire bibliographique universel*, 1812 pp. 75-135, ou de ceux dont il transcrit uniquement le titre:

Catalogus Bibliothecæ quam collegerat Carolus Aurivillius. *Upsal*, 1787, in-8°; recommandable à cause d'un grand nombre de notes bibliographiques et littéraires.

Bibliotheca selectissima... collegit F. F. Badenhaupt; *Berlin*, 1773, in-8°; notes judicieuses éparses dans ce volume.

Catalogue de la bibliothèque de Pierre Van Damme, vendue à la Haye en 1764, 3 vol. in-8°. Le propriétaire de cette belle collection était un libraire.

Bibliotheca Fageliana, Londres, 1802, in-8°. M. de Fagel avait été greffier des états généraux de Hollande; ses livres, transportés en Angleterre, allaient être vendus à l'encan, lorsqu'ils furent acquis en bloc par l'université de Dublin, moyennant le prix de 7,000 livres sterling (175,000 francs). Le catalogue est composé de deux parties: la seconde se rencontre rarement. Il ne manque à ce volume qu'une bonne table des matières pour être, en son genre, digne d'une place des plus honorables.

Catalogus bibliothecæ Nic. Heinsii, 1682. Un beau portrait du propriétaire de ces livres est en regard du frontispice. Ouvrages rares et

parfaitement choisis ; bon nombre d'entre eux enrichis de notes de Scaliger, de Saumaise et d'autres érudits célèbres.

Bibliotheca Hulsiana, la Haye, 1730, 4 vol. 8 tom. in-8°. Collection remarquable par le nombre et l'importance des ouvrages; près de 34,000 articles différents; 1,200 articles regardent la littérature espagnole, alors peu en faveur auprès des bibliophiles. On distingue un recueil de *onze mille* gravures représentant des sujets bibliques et reliées en 94 vol. grand in-fol.

Catalogus bibliothecæ... collegit B. N. Krohn; *Hambourg*, 1796, in-8°. Collection importante et fort bien choisie d'ouvrages concernant les sciences historiques et la philologie; 3,821 articles; les notes éparses dans ce catalogue indiquent du savoir et un jugement sain.

Catalogus bibliothecæ Josephi Renati.... Cardinalis. Rome, 1711, in-fol. Très-bon catalogue, qui peut servir de modèle pour l'inventaire d'une grande bibliothèque. Il fut rédigé par Fontanini, qui y consacra neuf années d'un travail opiniâtre. Il faut s'assurer si ce volume contient 738 pages; plusieurs cahiers d'*appendices* et d'*addenda* placés à la fin manquent souvent.

Bibliotheca Roveriana, Leyde, 1806, 2 tom. in-8°. Catalogue rédigé avec grand soin ; collection fort bien choisie. En tête du volume une préface écrite en latin, des plus purs, nous apprend qu'à l'âge de 82 ans, Rover mourut des suites d'une chute faite en voulant atteindre un livre, et qu'il était demeuré cinquante ans sans avoir besoin de réclamer les conseils d'un médecin ou les effets de quelque remède.

Lorsqu'il arrive à l'énumération des symptômes de la bibliomanie, le docteur Dibdin signale les goûts divers qui entraînent les amateurs vers les livres imprimés sur vélin, vers les exemplaires en grand papier, vers les éditions originales des classiques, etc.

Parmi les partisans les plus fanatiques du vélin, il mentionne avec distinction (et c'était justice) le comte de Mac Carthy, dont la bibliothèque fut vendue en 1816 à Paris, et dont le catalogue est trop connu pour que nous nous y arrêtions. Notre auteur signale un autre amateur dont il ne révèle pas le nom, et qui avait, lui aussi, une passion véritable pour les *volumina in membranis*. En 1804, la bibliothèque de ce *vélinomane* fut livrée, à Londres, aux chances des enchères; elle renfermait 29 articles de ce genre; ils produisirent

ensemble une somme de 500 livres sterling environ. Nous mentionnerons les prix auxquels ont été portés quelques-uns de ces articles, prix dont il n'est point fait mention au *Manuel du libraire*, lequel a toutefois cité les adjudications à la même vente de quelques autres volumes.

Milton. *Paradise regained.* Londres, Bensley, 1796, 3 vol. in-8°. Exemplaire unique, maroquin bleu, 17 liv. st. 6 sh. 6 d. (Cette indication ne s'accorde pas avec celle du *Manuel du libraire,* 1843, t. III, p. 397, qui ne donne qu'un volume à cette édition et qui dit qu'il en a été tiré *plusieurs* exemplaires sur vélin.)

H. Walpole. *Il castello di Otranto.* Londres, 1795, in-8°, 4 liv. st. 16.

Clara Reeve. *The old english baron*, 1794, in-8°, 5 liv. st.

B. Franklin. *Œuvres.* Paris, 1795, in-8°; exemplaire unique, 5 l. st. (D'après le *Manuel* et le *Catalogue d'un amateur* (Renouard), il a été tiré 8 exemplaires sur vélin.)

Virgilius. *Curante Brunck.* Strasbourg, 1789; exemplaire unique, 33 l. 12 sh. (Trois exemplaires sur vélin, *Manuel.*)

Somervile. *The chace, a poem*, 1796, in-4°; exemplaire unique, 15 liv. 4 sh. (Trois exemplaires, d'après le *Manuel.*)

Jehan Boccace. *De la louange et vertu des nobles dames.* Paris, Vérard, 1493, 14 liv. st. 14 sh. (Le *Manuel* ne mentionne aucune adjudication d'exemplaire sur vélin.)

Delille. *The gardens, a poem.* London, 1798, 14 liv. st. 3. (Le *Manuel* donne à penser que cet exemplaire est unique, mais il n'en indique point de prix d'adjudication; ajoutons que ce beau volume est orné de planches d'après Bartolozzi.)

Coutumes du pays de Normandie. Rouen, 1588, in-4°; unique et bel exemplaire de dédicace au duc de Joyeuse, 14 l. 3 sh. (Le *Manuel* ne mentionne qu'une vente au prix de 24 francs, en 1798.)

Hieronymi *Epistolae.* Moguntiae, Petrus Schoyffer, 1470, 2 vol. in-folio; 28 liv. 17 sh.

Alamanni. *Opere Toscane.* Lyon, 1532, 6 liv. st. 6 sh. (1).

(1) Parmi d'autres catalogues riches en ouvrages imprimés sur vélin et que ne mentionne point la *Bibliomania,* nous citerons : 1° celui du libraire Chardin, publié en 1811; entièrement composé d'ouvrages de ce genre, il contient 176 articles; 2° celui de la vente W. et A A. (Techener, 1841), où se rencontrent

Dibdin fait observer avec raison qu'il est difficile d'arriver à produire un volume sur vélin d'une exécution irréprochable : il avait eu l'idée d'avoir de la sorte un exemplaire de ses *Typographical antiquities;* l'essai échoua de tout point, et il fallut renoncer à mettre au jour un livre qui aurait coûté plus de 75 guinées. L'Angleterre n'a jamais bien réussi dans ce genre d'impression dont les difficultés ont été si brillamment surmontées chez les Alde, chez Bodoni, chez les Didot. La *Vie de Nelson,* publiée à Londres, en 1808, en deux lourds in-4°, obtint l'honneur d'un exemplaire sur vélin; et le destin de cet exemplaire fut assez étrange. Il avait été acheté par un banquier, à Davidson, et il avait pris place en Irlande dans la bibliothèque d'une habitation opulente. Un incendie détruit le château et les deux volumes. Ils avaient été assurés pour une somme de 600 liv. st. (7,500 francs). La compagnie d'assurance contesta cette évaluation comme exorbitante; il s'ensuivit un procès; le bibliophile gagna sa cause, l'éditeur assigné comme témoin ayant déclaré que ce prix n'était nullement déraisonnable.

La ferveur des *vélinophiles* s'est d'ailleurs singulièrement refroidie : les volumes aldins sur vélin sont à peu près tous cascés dans des collections hors de l'atteinte du commerce; les Elzevier n'ont imprimé qu'un seul volume sur vélin (*Heinsius, de Contemptu mortis,* 1621, in-4°. Un exemplaire, après s'être donné pour 2 florins, en 1682, a été porté à 38 liv. 17 sh., près de 1000 francs, en 1817). Les vélins modernes sont peu recherchés; ils ont beaucoup perdu de leur valeur. Le *Manuel* mentionne un exemplaire du *Don Quichotte* de Sancho (Madrid, 1797, 5 vol. in-8°), lequel, après avoir été payé 3000 francs, n'a pu, en 1838, trouver acquéreur à 400. Le *Thucydide* de Gail, 12 vol. in-4°, dont il y a deux exemplaires sur vélin, se donnerait sans doute à vil prix, s'il se présentait dans quelque vente publique.

L'ouvrage le plus étendu que l'on ait tiré sur vélin, c'est sans doute le *Recueil des œuvres de saint Thomas d'Aquin,* Rome, 1570, 18 vol. in-folio.

En fait d'ouvrages tirés à petit nombre, un des plus rares de ceux

75 ouvrages sur vélin; quelques-uns fort importants, tels que la collection des auteurs classiques italiens (Pise, 1804-1809, 15 vol. grand in-fol. vendu 1460 fr.), la collection dite du comte d'Artois (*Paris*, Didot, 1780, 64 tomes in-18, reliés en 111 volumes, vendus 1200 francs).

que mentionne la *Bibliomanie*, doit être le volume des *Récréations poétiques* de lord Baltimore (*Gaudia poetica*, sans date, in-4°. Dix exemplaires seulement ; un d'eux s'est payé 6 liv. st. 10 sh. à la vente Recd. (Le *Manuel* n'indique pas le chiffre du tirage et ne mentionne d'autre adjudication que celle à 4 liv. st. (vente Sykes) d'un exemplaire avec la rubrique d'*Augustae*, 1770). Il doit y avoir tout autant de difficulté à se procurer certains des opuscules qu'Horace Walpole s'amusa à faire sortir de l'imprimerie particulière qu'il avait établie à sa villa de *Strawberry-Hill;* comment obtenir surtout ses *Hieroglyphic Tales* (Contes hiéroglyphiques), brochure de deux feuilles qui ne fut imprimée qu'à *sept* exemplaires? l'un d'eux s'est payé jusqu'à 16 liv. st. Ajoutons que la *Bibliotheca Grenviliana* mentionne, p. 425, une réimpression, faite en 1823, à *deux* exemplaires d'un petit recueil de poésies, imprimé à Londres en 1576, sous le titre de : *Sundrie Pleasaunte Flowres of Poesie, newlie plucked from the Hill Parnasse.* On croit qu'il ne reste qu'un seul exemplaire de l'édition originale.

Quant aux exemplaires en grand papier, Dibdin mentionne les *Essais* de Bacon, 1798, in-8°. Six exemplaires tirés de format in-folio ; le *Shakespeare* de 1766, 6 vol. in-8°, 12 exemplaires grand papier ; le *Théâtre ancien*, recueilli par Dodsley, 1780, 12 vol. in-8°, six exemplaires grand papier ; l'*Hudibras*, 1744, 2 vol., 12 exemplaires grand papier. Il ne parle pas des prix énormes auxquels se sont élevés de pareils exemplaires de certaines éditions des classiques grecs ou latins. En feuilletant le *Manuel*, on trouvera de nombreux exemples des ravages de la bibliomanie à cet égard ; voir notamment ce qui concerne le *Cicéron* d'Olivet, le *Xénophon* de Wills, l'*Homère* de Grenville, etc. Parmi les livres imprimés en Angleterre, et que l'on y porte à des prix énormes lorsqu'ils sont en grand format, nous ne devons pas oublier les vieux chroniqueurs, publiés par Hearne; à cet égard, Dibdin est entré dans des détails fort circonstanciés dans un autre de ses ouvrages (*Library Companion*, 1824, p. 215).

L'amour des exemplaires non rognés est une variété du goût pour le grand papier ; à ce propos, notre auteur mentionne l'*Homère* de 1488, dont un exemplaire non rogné fut successivement payé 3601 fr. aux ventes de Cotte et Caillard, et qui est aujourd'hui à la bibliothèque du Roi ; il ajoute qu'un exemplaire non rogné des *Voyages de Purchas* (1625, 5 vol. in-folio), se trouve chez Th. Grenville, et que

Quin possédait un volume aldin, sur vélin, de semblable condition. Un *Shakspeare*, d'édition originale, non rogné, serait à lui seul une fortune véritable. Notre auteur ne dit rien de l'accroissement énorme de valeur qui s'attache aux elzevirs, lorsque leurs marges sont intactes; un *Horace* de 1676 s'est successivement payé 200 fr. Firmin Didot, 280 Berard et 150 fr. Chalabre; le *Sénèque* de 1640, en 4 vol., 435 fr. F. Didot.

Nous ne pouvons entrer avec le docteur Dibdin dans les détails fort étendus qu'il accumule au sujet de certains bibliophiles anglais du siècle dernier, mais nous ne saurions nous dispenser de nommer quelques-uns de ces amateurs qu'embrasait la noble flamme du feu sacré.

D'abord se présente Thomas Rawlinson, mort en 1725; après avoir bourré de livres une maison entière, de la cave au grenier, il en loua une autre, afin de continuer à y entasser les fruits de ses acquisitions de chaque jour; après son trépas, seize catalogues différents firent durer pendant une période de neuf années, la vente de ces prodigieuses piles de papier noirci. Ces divers catalogues renferment environ 35,000 articles, et souvent nombre de livres différents sont réunis sous le même numéro. La portion du catalogue consacrée aux manuscrits, renferme 1820 articles. La bibliothèque Rawlinson, vendue un siècle plus tard, aurait produit des millions.

Tout aussi considérable et composée d'ouvrages plus importants, était la célèbre bibliothèque formée par Harley, comte d'Oxfort, homme d'État qui joua un des premiers rôles sous la reine Anne. Tour à tour premier ministre et en butte à une accusation de trahison, il finit par mourir paisiblement en 1724. Les manuscrits qu'il avait réunis furent achetés en bloc par le gouvernement, moyennant la somme de 10,000 l. st.; ils sont déposés au Musée britannique.

Les imprimés de la bibliothèque Harleyenne devinrent, en masse et pour le prix de 13,000 liv. st., la propriété du libraire James Osborne, lequel, en 1743, en fit paraître le catalogue en 4 vol. in-8°. Le docteur Johnson rédigea la préface, assez insignifiante d'ailleurs, et donna ses soins aux deux premiers volumes; ils contiennent une liste en latin que répètent en anglais les deux autres volumes. Osborne paraît avoir fort peu gagné dans cette affaire; et la vente fut lente et pénible. Sur un catalogue qu'il publia quatre ans plus tard, en 1748,

on retrouve nombre des ouvrages les plus importants de la bibliothèque Harleyenne, notamment le *Platon* d'Alde, 1513, sur vélin, marqué au prix de 21 l. st. Ce même exemplaire avait coûté au comte 100 guinées; acheté par le médecin Askew, il le fut ensuite par un autre enfant d'Esculape, le docteur Hunter, qui l'a légué, avec toutes ses collections, à la ville de Glascow.

Indiquons quelques-uns des principaux articles qui frappent les regards lorsqu'on parcourt le catalogue de la bibliothèque en question :

Théologie. La *Bible* de Bamler, 1466, avec miniatures, celle de Schoeffer, 1472, celle de Zurich, 1543; la rarissime *Bible* en islandais, de 1664; le *Missel* mozarabe de 1500. Signalons aussi un livre imprimé à Paris, en 1495, en langue anglaise, et qui se payerait tout au moins au poids de l'or s'il se montrait à Londres dans quelque salle de vente : *the Festivall, begynning at the fyrst Sonday of Advent,* etc.

Beaux-arts. Cette partie était d'une richesse incroyable; 200 dessins originaux des premiers maîtres italiens et flamands; l'œuvre de Callot, 912 planches, en 4 gros volumes; l'œuvre de Hollar, en 12 vol. in-folio (passée dans la bibliothèque du duc de Rutland); un recueil de 133 portraits d'après Vandyck, y compris les douze que ce grand artiste grava lui-même à l'eau-forte; 4 volumes de gravures d'après Raphaël; l'œuvre de Sadeler, 959 planches en 8 volumes; des Rembrandt, des Albert Durer sans nombre!

En fait de classiques latins, 115 éditions d'ouvrages divers de Cicéron, imprimées durant le XVe siècle!

On compte près de 220 volumes imprimés sur vélin, entre autres la *Bible* de Mayence de 1462, les *Peregrinaciones* de Bredenbuch, 1486, et une réunion très-considérable d'*Heures*, produits de la typographie parisienne.

Ajoutons que l'on comptait dans la bibliothèque Harleyenne plus de 400,000 pamphlets ou opuscules!

En 1754, eut lieu la vente des livres, gravures, médailles, antiquités, réunis par un médecin illustre, Richard Meud. Le tout produisit 16,047 l. st., plus de 250,000 fr., somme énorme pour l'époque. Quatre ouvrages sur vélin brillaient dans cette riche bibliothèque : le *Virgile* de Vindelin de Spire, 1470, la *Stultifera Novis* de Brandt, 1498, le *Pétrarque* d'Alde, 1501, le *Tewrdanchk* de 1527.

Un exemplaire de l'édition *Princeps* de Pline fut acheté 11 guinées pour la bibliothèque du Roi à Paris.

En 1756, vente des livres de Richard Rawlinson, frère de ce Thomas dont nous venons de parler. Son catalogue contient 9,405 numéros; les prix n'offrent rien de remarquable. Richard avait d'ailleurs disposé d'une partie de ses collections en faveur de quelques colléges d'Oxford; à l'un il avait légué une collection de médailles des papes et une caisse de manuscrits, qui ne devait être ouverte que sept ans après sa mort; à l'autre, il donnait le reste de ses médailles, un exemplaire des *Fœdera*, de Rymer, et *son cœur*. Ce dernier objet est en effet déposé dans une urne, au coin d'une chapelle du collége de St-Jean, et sur cette urne on lit une inscription qui commence en ces termes : *ubi thesaurus, ibi cor.*

Laissant de côté nombre de catalogues peu remarquables, nous arrivons à celui des livres d'un autre médecin : le docteur Askew avait formé une collection des plus complètes des meilleures éditions des classiques grecs et latins; en 1775, le tout fut exposé aux chances des enchères; bien que les rapports entre la France et l'Angleterre fussent alors bien peu actifs, la célébrité de cette bibliothèque décida un des plus illustres libraires parisiens, Debure, à franchir la Manche, et il se rendit adjudicataire pour 30,000 fr. environ; une partie des ouvrages qu'il se fit adjuger étaient destinés à entrer dans la bibliothèque du Roi. Citons quelques exemples des prix auxquels furent portés certains articles importants de la *bibliotheca Askewiana.*

Les Annales de France, par maistre Nicole Gilles, Paris, 1520, 2 vol. in-fol., sur vélin, 31 l. st. 10 sh. Cet exemplaire passa chez le duc de la Vallière, et il a fini par venir se reposer à la bibliothèque du Roi, en sortant de chez Mad. Carthy.

Pauli Æginetae præcepta salubria, Paris, 1510, in-4° sur vélin, 11 l. st.

Æsopus (Milan, vers 1480), édition princeps, 6 l. st. 6 sh.

Boccacio, il Teseide, Ferrare, 1475, 85 l. st. Cet exemplaire d'un livre rarissime avait appartenu au consul anglais à Venise, Smith (1); il fut acheté pour la bibliothèque particulière de George III; le prix

(1) La *Bibliotheca Smithiana* forme un in-4°, imprimé à Venise, en 1755; il offre des renseignements curieux pour la connaissance des éditions du XVe siècle.

de cet ouvrage n'a fait qu'aller en augmentant; en 1829, à la vente Hibbert, un autre exemplaire fut porté au prix de 160 l. st.

Anthologia græca, 1794, sur vélin; 28 l. st. 7 sh., acheté par le docteur Hunter et légué à l'Université de Glascow. (Le *Manuel* mentionne divers exemplaires sur vélin, mais il ne dit rien de celui-ci.)

Catullus, *Tibullus* et *Propertius*, Alde, 1502, sur vélin, 17 l. st. 10 sh.; exemplaire acheté par Cracherode, amateur distingué, dont la collection a passé au Musée britannique.

Durandi Rationale, 1459, sur vélin; le commencement du premier chapitre manquait; 61 l. st. (Cet ouvrage n'est par fort rare; on en connaît une quarantaine d'exemplaires, tous imprimés sur vélin. Celui que possède lord Spencer est de toute beauté.)

Terentianus Maurus, de Litteris et metris Horatii, Milan, 1497, in-folio, 12 l. st. 12 sh. Édition très-rare; cet exemplaire, acheté par Hunter, se conserve à Glascow.

Nous pourrions citer encore les éditions *principes* d'Ammien Marcelin, des *Offices* de Cicéron, de l'*Histoire naturelle* de Pline; nous ne devrions pas laisser inaperçu un exemplaire sur vélin du Pline d'Hardouin (1723, 3 vol. in-fol., vendu 42 l. st. et entré successivement chez Lavallière et chez Mac Carthy); mais on ne peut tout dire, et nous finirons en remarquant que la *Bibliotheca Askewiana*, renfermant en 3,570 numéros, un peu plus de 7000 volumes, produisit à peu près 4,000 l. st.

Huit ans plus tard, eut lieu la vente Croft, 8,360 articles; nombre d'anciens ouvrages français jusqu'alors peu recherchés des bibliophiles d'outre-Manche, et qu'aujourd'hui on se dispute avec acharnement. Des romans de chevalerie les plus rares furent payés bien au-dessous de ce qu'on en donne à présent : *Guy de Warwick*, 1525, 1 l. st. 18 sh.; *Merlin*, en trois parties, 1528, 1 l. 18 s.; *Isaü le triste*, 1535, 2 l. 12; *Perceforest*, 1528, 6 tomes in-folio, 7 l. st.; *Meliadus*, édition de Galliot du Pré, 3 l. 10 sh.; *Tristan*, Rouen, 1586, 1 l. 5 sh.; le *Cevalier de la Tour*, le *Sainct Gréaal*, *Theseus de Coulogne*, etc. Tous ces livres précieux étaient en général de belle condition et reliés en maroquin.

La vente la plus importante qui eut lieu à Londres, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, fut d'ailleurs celle de la bibliothèque Pinelli. Formée à Venise, et de père en fils, durant une longue suite de générations; elle fut achetée en bloc par des libraires anglais, qui la revendirent à l'encan et qui ne réussirent guère qu'à rentrer dans leurs

débours. Voici l'indication de quelques-uns des articles les plus importants:

Polyglotte d'Alcala, 6 vol. in-folio sur vélin, 483 l. st. (Cet exemplaire, après avoir été payé 16,100 fr., vente Mac Carthy, fut acheté 525 l. st. par M. Standish Hall à la vente Hibbert; il est maintenant au Louvre.)

Anthologie, 1494, sur vélin, 45 l. st.

Théocrite, in-4°, sans lieu ni date, édition princeps, 31 l. st. 10 sh.

Plaute, 1472, in-folio, édition princeps, 36 l. st.

Aulu-Gelle, 1469, in-folio, édition princeps, 58 l. 16 sh.

Macrobe, 1472, in-folio, édition princeps, 33 l. 12 sh.

Priscianus, *de Arte grammatica*, 1470, in-folio sur vélin, 51 l. st. 9 sh.

Bandello, *Canti XI delli lodi*, etc., 1545, 15 l. st. 15 s.

Dante, *la Divina Comedia*, 1472, in-folio, édit. princeps, 25 l. st. 14 sh.

Petrarca, *li Rime*, Venez, 1470, in-4°, édit. princeps, 27 l. 16 sh.

Sannazzaro, l'*Arcadia*, Alde, 1514, in-8° sur vélin, 16 l. st. 16 sh.

Les livres grecs et latins de la bibliothèque Pinelli produisirent 6,786 l. st.; les italiens, 2,570 l. st. Total, 234,000 francs environ.

L'année 1790 offrit la vente Channey, composée de 3153 articles, parmi lesquels on put distinguer:

La *Cosmographie* de Ptolomée, 1482, sur vélin, 14 l. st. 14 sh.

Le *Virgile* de Venise, *apud Bartholomœum Cremonensem*, 1472, in-folio, 2 feuillets supérieurement refaits à la main; 43 l. st. 1 sh. acheté par M. Quin de Dublin.

Le *Pline* de Venise, 1472, sur vélin; exemplaire qui avait coûté au comte d'Oxford 160 guinées; vendu 65 l. st., 2 sh.

Le catalogue Munro, mis au jour en 1793, présentait entre autres raretés, les *Cent nouvelles nouvelles*, édition de Vérard; le *Dante* de Landino, 1481, exemplaire ayant appartenu à Charles Ier; l'édition originale du *Nimfale Fiesolano* de Boccace; les *Faictz et ditz* de Jehon Molinet, 1547, etc.

Les amateurs des raretés typographiques anglaises recherchent le catalogue du chanoine Richard Farmer, 1798, 8,199 articles; l'ancien théâtre, la vieille poésie britannique y abondent, mais ce sont des tré-

sors qui n'ont guère de cours sur le continent. Le catalogue d'un savant et judicieux commentateur de Shakspeare, George Steevens, publié en 1800, offre en 1,943 articles, nombre de curiosités du même genre; elles produisirent 2,740 l. st.

On vendit, la même année, une collection peu nombreuse, mais fort bien choisie, consistant en 326 articles qui rendirent 1828 l. st.; nous y remarquons, entre autres ouvrages importants :

Les contes des Fées de Perrault, Paris, 1781, 4 vol. in-8°, sur vélin, avec 49 dessins originaux; 35 l. st., 14 sh.

Mémoires du comte de Grammont, 1781, in-8°, exemplaire orné de plusieurs portraits peints en miniature; 15 l. st., 15 sh.

L'Antiquité expliquée et les monuments de la monarchie française, par Montfaucon, 20 vol. in-folio, grand papier maroquin rouge; 63 l. st.

Anacréon, Rome, 1781, in-folio, avec dessins coloriés de Piali pour chaque ode; 56 l. st., 14 sh.

Les bibliothèques Brand, 1807, 12,675 numéros, Reed, 9,208 numéros, Dalrymple, 16,087 numéros, n'offrirent rien de remarquable hors de la sphère des raretés britanniques, si ce n'est la masse de volumes qu'elles contenaient.

Dibdin termine cette énumération, que nous abrégeons beaucoup, en mentionnant la vente Heuth, faite en 1810, vente riche en classiques et où se payèrent des prix fort élevés; un exemplaire assez médiocre de l'Homère de 1488, fut porté à 92 l. st., et tous les Alde furent accueillis, à mesure qu'ils se présentaient, avec un si vif enthousiasme que les acheteurs avaient peine à s'empêcher de les manger de baisers. Cette ferveur s'est bien calmée; à la vente Boutourlin, faite à Paris, il y a trois ans, les volumes aldins ont été *donnés*, dans la véritable acception du mot.

Il est bien temps aussi que nous arrêtions cet extrait; puissent les bibliophiles ne pas le trouver trop long, puissent-ils le lire avec plaisir jusqu'au bout! Pour couronner aujourd'hui notre œuvre, nous consignerons ici, toujours d'après l'autorité de Dibdin, une anecdote assez singulière : on sait que de tous les livres existants, nul n'a été porté à un prix aussi élevé que ce fameux exemplaire du *Decameron* de Boccace (Valdapfer, 1471), payé 2,260 l. st. (56,500 francs) par le marquis de Blandford, en 1812, à la vente du duc de Roxburghe,

et vendu peu d'années après 918 livr. st., 15 sh. à lord Spencer. Ce volume, dont la destinée fut si brillante, était longtemps resté caché dans la bibliothèque d'une maison de Jésuites; il portait alors sur le dos une étiquette peu véridique; le relieur lui avait donné pour titre : *Concilium Tridentinum.*

GUSTAVE BRUNET,
Secrétaire général de l'Académie de Bordeaux.

Impressions de Morberius, réputé longtemps le premier imprimeur *Liégeois.*

Ordonnance ende Edit by onsen genedichsten Heere ende Furst, Heerē Gerard Van-Groisbeeck, by de gracien Gods Bisschop van Luyck, Hertoge van Bouillon, grave vā Loen, Margrave van Franchimont, etc. By advys ende consent vā zynen staten ende van den secondarie kercken ende prelaten van zynen landen gemaect, op het opheffen ende ontfangen van dē nieuwen accysen ende extraordinarise gabellen op de wynen, meen, en bieren voorscreven in de landen gestelt. Tot Luiick. By Wouters Morberius, geswoeren drucker, wonende op die Pondyle, in de *Paciencia* (1596). In-4° de 9 feuillet; caract. goth., excepté le titre en italique.

C'est la seule impression flamande de Morberius qui soit connue. Si elle est tombée dans les mains de Walter Scott, elle l'aura confirmé dans l'opinion que la langue nationale des Liégois était le flamand.

Discours sur les causes et remèdes des troubles et calamités du Païs-Bas, traduict du latin de D. PIERRE DE VUALLON-CAPELLE, *religieux de l'ordre de St-Benoît*, par NICOLAS DE L'ARDEUR, prestre, licentié ès droictz et secrétaire au reverendiss. évêque de Namur. A Liége, chez Gaultier Morberius, imprimeur juré, 1585. Avec permission des députés de l'Altezze de Coloigne et de Liége. In-12, dern. sign. p. 4.

Cette traduction est dédiée à messire Christophe d'Asonleville, chevalier,

seigneur de Hauteville, premier conseiller du roi catholique, en ses consaux d'Estat et privé, et trésorier de son ordre. Elle est précédée d'un sonnet par George Thourin, liégeois.

L'Ardeur, tu fais fort bien de mettre *en ton patois*
Le beau docte discours de ton Wallon-Cappelle,
Qui a tiré de lor des saincts escrits la mouelle,
Pour dire des secrets sans fard à nos Flandrois.

Ne crains pas, mon l'Ardeur, des Gueus les fiers abois;
D'un cœur épris d'ardeur et d'une langue isnelle
Descouvre nous ceux-là, qui, sans juste querelle,
Vont combattant leur Dieu et leur roy et leurs lois.

La vérité, qui est immortelle en sa race,
Ayant foulé l'orgueil de ces porte-besace,
Ira foulant pour toi et l'envie et le tans.

Tu as bien commencé, poursuis ton entreprise,
Et ton nom fleurira en terre tous les ans,
Et ton âme à ta mort au ciel se verra prise.

Ces vers indiquent assez quel est l'esprit du livre.

L'impression, ici notre objet essentiel, est médiocre sous le point de vue des caractères et du tirage.

De Rg.

La presse espagnole en Belgique.

(Voir tome I, pages 381, 451, et tome II, pages 41, 234, 362.)

27. *Las obras en verso de Don* Francisco de Borja, *principe de Esquilache, gentilhombre dela camara de Su Magestad; dedicados al rey nuestro senor Don Philipe IV. Edition segunda, revista y muy añadida.* A Amberes en la emprenta Plantiniana de Balthasar Moreto, 1654. in-4° de 692 pages, sans 16 pages de prél., et 20 pages pour les tables et autres pièces. A la fin est un supplément de 3 pages con-

tenant quatre sonnets. Frontispice gravé par Th. Galleus d'après P.-P. Rubens.

Les œuvres du prince d'Esquilache, qu'il appelle lui-même *versos humanos*, se composent de sonnets, d'un poëme de Jacob et de Rachel, d'épîtres en vers, d'épithalames, de *silves*, de poésies lyriques (*canciones*), d'églogues, de dizaines, de *Redondillas*, de romances, que Bouterwek juge *excellentes en leur genre*, de *tercetos*, d'*otavas* et de traductions ou imitations des psaumes.

« Durant sa longue vie, dit Bouterwek (*Hist. de la litt. Esp.*, Paris, 1812, in-8°, t. II, p. 139), car il avait à peu près 80 ans quand il mourut en 1658, il paraît toujours avoir consacré à la poésie une partie de son loisir; et s'il n'est pas, comme des flatteurs l'ont dit, le *prince* des poëtes espagnols, il est au moins le dernier représentant de l'école classique du seizième siècle..... S'il n'a pas fait faire de nouveaux progrès à la poésie espagnole, du moins il s'est opposé avec une constance méritoire aux progrès du faux bel esprit et de l'extravagance que Gongora avait mis en honneur. »

28. *Idilio sacro dedicole a la sacra real Magestad dela reyna nuestra señora Dona Mariana de Austria, el conde Don* Bernardino de Rebolledo. Impresso en Amberes ....en la officina Plantiniana, 1660, in-4° de 306 pages, avec le portrait de Marie-Anne d'Autriche et celui de l'auteur, gravés par Barth. Iselburg.

Le comte de Rebolledo, qui résida, en Danemarck, en qualité d'ambassadeur d'Espagne, est aussi l'auteur d'un recueil intitulé : *Selvas danicas*. En Coppenhagen, Pedro Morsingio, 1655, in-4° de 174 pages, sans 6 pages de prél., et un portrait de Sophie Amélie de Lunebourg, reine de Danemarck. On lui doit de plus *La Constancia victoriosa, egloga sacra*, Colon. Agr., Ant. Kinchio, 1655, in-4° de 174 pages, sans 2 feuillets lim., et un feuillet pour l'*errata* et le portrait de Christine de Suède à qui le livre est dédié. On lui doit encore l'ouvrage suivant :

29. *Ocios del conde Don* Bernardino de Rebolledo, *señor de Irian, tomo primero de sus obras poeticas que da a luz el licenciado* Ysidro Florez de Lauiada, *natural dela ciudad de Leon, divididos en cinco partes.* Impresso en Amberes, ...en la officina Plantiniana, 1660 (*acauose de inprimis a fino de julio* 1661) in-4° de 674 pages, avec 58 pages de prél., et les portraits de l'auteur et de Sophie-Amélie, reine de Danemarck.

Parmi ces *loisirs* se trouve un intermède *delos maridos conformes*. Le comte de Rebolledo s'était voué très-jeune à l'état militaire et avait passé par tous les grades, depuis celui d'enseigne jusqu'à celui de général. L'éditeur de ses œuvres, après avoir établi la noblesse de sa maison, chose qui n'était pas indispensable en matière de poésie, nous raconte ses courses et ses voyages. Il fait en passant (pp. 31-36) une description très-favorable de la Belgique.

Sur les autres ouvrages de ce poëte et le jugement qu'on peut porter de son mérite, nous renverrons à Bouterwek, t. II, pp. 142-145.

30. *Poesias de Don* Francisco de Quevedo Villegas, cavallero dela orden de Santiago, señor dela villa de la Torre de Juan-Abad, dedicadas al excelentiss. señor don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, etc., Marques de Caracena, etc., governador y capitan general de los Payses Baxos, etc. En Brusselas; dela emprenta de Francisco Foppens, impressor y mercader de libros, 1661, in-4° de 492 pages avec 4 pages de prél., et 20 pages de tables. A la fin est un supplément de 93 pages sur la doctrine d'Épictète et de Phocilide et sur celle des stoïciens en général.

31. *Discurso sobre la toma de Gravelingos, dedicado a Augustin Navarro Burena, baron del sacro imperio, cavalero dela orden de Santiago, del consejo de Hazienda de su Magestad etc., y escrito por Don* Roman Montero de Spinossa, capitan de cavalos coraças españoles en los estados de Flandes, 1652. Sans indication de lieu ni d'imprimeur, mais probablement à Anvers, chez Plantin, in-4° de 22 pp.

32. *Respuesto al manifesto del reyno de Portugal, por Don* Juan Caramuel Lobkowitz, *religioso de Dunas, dotor de S. Theologia, Abad de Melrosa, y vicario general dela orden de Cister per los reynos de Ingalaterra, Irlanda, Escocia, etc.* En Amberes, en la officina Plantiniana de Balthasar Moreto, 1642, in-4°, 16 pages prél. non chiffrés, 198 pages de texte, un feuillet avec l'adresse de l'imprimeur et un tableau généalogique à la page 116.

Lobkowitz a publié encore un ouvrage sur le même sujet: *Philippus prudens, Caroli V imp. filius, Lusitaniae, Algarbiae, Indiae, Bresiliae legitimus rex demonstratus.* Antuerpiae, ex off. Plantiniana Balth. Moreti, 1639, petit in-fol. orné de 19 portraits. Ce volume se rencontre rarement. De Rg.

—

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

(Fragment d'un volume manuscrit des archives du royaume, à Bruxelles, intitulé : *Recueil de plusieurs extraits des registres du conseil privé de l'audience,* communiqué par M. Piot.)

CHAPITRE IV.

Décrets du conseil privé touchant la censure des livres en Brabant et les octroys pour les imprimer.

Du 7 de février 1526.

Sur ce que François Berckman, libraire résidant en Anvers, a remonstré à ma très-redoubtée dame madame l'archiducesse d'Austrice, duchesse, et comtesse de Bourgogne, etc., tante de l'Empereur, et pour luy regente es pays de par deça, qu'il se soit tousiours honnestement conduyt au fait de sa marchandise et aultrement, sans jamais avoir esté à tant reproché ne argué d'aucune faulte, de ce néantmoins il ait pleu à messire Nicolas de Soyere, chevalier, maregrave dudit Anvers, le arrester et calengier de ce qu'il auroit vendu les livres de Crisostome, docteur approuvé, meisment le vj^e volume d'iceux; soubs ombre et couleur de certaine ordonnance et deffence faite par l'Empereur que, nul ne deust vendre, ne acheter les œuvres de Martin Luthere, ny d'autres hérétieques et reprouvez, ne les lire, ou en parler, soubz certaines grosses peines, maintenant ledit maregrave que ledit vj^e volume de Crisostome seroit esté translaté *per Œcolampadium*, auteur reprouvé, et que, en sa translation dudit vj^e volume, il auroit entremeslé en certaines parts aulcunes choses héréticques, ou sentans hérésie; que à ceste cause ledit maregrave auroit prins certaine rigoureuse et dure conclusion, et que, pour estre eslargy dudit arrest, auroit convenu audit remontrant donner

caution de mil florins, ou aultre plus grande somme, d'estre à droict sur ce que dict est, et furnir le jugé. Et à sa déscharge et excuse des demandes dudit maregrave a remonstré que jacoit ledit vj^e volume de Crisostome translaté par Œcolampadium, que de néantmoins ledit vj^e volume n'est le livre, ny le œuvre dudit Œcolampadium, mais de Crisostome, docteur approuvé, comme dit est, et que ce Œcolampadius en translatant ledit livre y a entremeslé quelque chose de hérésie, qu'il remontrant n'en a rien sceu. Et outre que ayant mis ledit livre en vente, il ait présenté aux commissaires ordonnez à la visitation des livres, lesquelz luy ont permis de pouvoir vendre, et, que plus est, que icelluy et semblables livres se sont venduz et encore se vendent journellement ès universitéz de Parys, de Coulloigne, Louvain, et autres; requerant que à ces moyens il pleust à madicte Dame le absoubre de l'arrest de la callenge, et des demandes dudit maregrave et le descharger et aussi ses plaiges de la caution par luy baillée, et de tous despens, fraiz, et intérestz que icelluy maregrave à l'occasion susdite luy pourroit demander. A quoy le dit maregrave pour ce appellé, et comparant au privé conseil de l'Empereur, au contraire a dit que l'ordonnance de l'Empereur portast que l'on ne peult vendre, ne acheter livres, esquelz feust aulcune hérésie, et que, en tant que au vj^e volume de Crisostome translaté par le dit Œcolampadium se trouvast aucune hérésie, dont il offert faire apparoir, a conclu que le dit remontrant en ayant vendu ledit livre, ait contrevenu à l'ordonnance, soit escheu es peines ordonnées contre les y contrevenans, et à ces moyens a persisté à sa conclusion et demande au principal, a faict demande de tous despens et intérestz, et le dit François Berckman aux moyens par luy alléguez en la sienne, et sur tout a requis la déclaration et demande, madicte très-redoubtée Dame, eu sur ce l'advis de vénérable messire Jean de Montibus, doyen de Louvain, inquisiteur de la foy, par lequel elle a fait visiter ledit vj^e volume de Crisostome, par la meure délibération et par advis des chefz et gens du privé conseil de l'Empereur considéré ce que considérer faisoit, pour appointement a déclaré que François Berckman, libraire, ayant vendu le vj^e volume de Crisostome que dessus, n'ait contrevenu à l'ordonnance de l'Empereur dessus touchée, et conséquament ne soit encourru es peines apposées aux contrevenans à ladicte ordonnance de l'Empereur dessus touchée, et le descharge et absout des

demandes et conclusions du maregrave d'Anvers, à la cause dicte, et de la caution dessus touchée, que pour son eslargissement il pouvoit avoir baillée, moyennant reffusion seullement par ledit François, des raisonnables despens de justice à l'occasion dicte; ordonnant audit maregrave s'en tenir paisible, et oultre plus a madicte ordonné que les abuz et erreurs que Œcolampadius, translateur d'icelluy vj^e volume de Crisostome, y peult avoir entremeslé, sera déchargé et mis en (?) et effaché hors ledit livre par ledit doyen de Louvain, inquisiteur, de sorte que inconvénient n'en puist avenir. Ainsi ordonné par madicte Dame l'archiducesse à Malines, le septiesme jour de febvrier l'an mil cinq cens vingt et six. Ainsy signé Marguerite, et moy présent Dublioul.

Du 23 *d'aoust* 1546.

Opt versueck gedaen by Janne Mollyers, figuer snyder woonende binnen der stadt van Antwerpen, ten eynde dat hem geoorloft, ende geoonsen teert worde alleene te mogendrucken, doen vercoopen, ende distribueren d'afcomste ende genealogie van de hertogen ende hertoginnen van Brabant, mit declaratie, ende beuysinge van hueren namen, wapenen, ende feyten, alles tot vereeringe ende decoratie van den cronyeken ende annales des voorse. lants ende hertouedoms van Brabant, sonder dat iemant anders sulex sal mogen naducken oft prynten. duerende den tyt van acht jaeren, op te verbuerte t'gene zylieden geprynt sonden hebben, ende daeren boven te vervallen in de boete van hondert carolus guldenen, tot profyte van den suppliant. De keyser genegen wesende ter bede van de voornoemde Jeanne Mollyns, heeft den selven geconsenteert ende geaccordeert, consenteert ende accordeert by desen de voorse. afcomste, genealogie, declaratie, ende beuysinge te mogen alleen drucken, prynten, doen vercoepen, ende distribueren, duerende den termyn van sesse jaeren vaestcomende, interdieerende, ende verbiedende allen anderen sulex midlertyt na te drucken, oft prynten erbuerte van t'gene zy geprynt sonden hebben ende voorts te vallen in de boete van vyfticht carolus guldenen tot proffyte van den voornoemden suppliant. Actum tot Brussel, xxiij dach van Augusto xv^c xlvj.

Du 4 octobre 1563.

Les doyens des imprimeurs et libraires d'Anvers. — Soit envoyé à l'inquisiteur le docteur Tiletanus à Louvain, pour dénommer aucuns qu'il trouvera idoines pour faire cette visitation, pour après y ordonner comme il appartiendra.

Du premier de juillet 1578.

Sur la requeste faicte au Roy nostre sire de la part de messire Michel du Bay, docteur et professeur en théologie en l'université de Louvain, afin d'avoir congié et licence de pouvoir faire imprimer, vendre et distribuer certains deux quoyers ou livrez en latin, dont l'ung est intitulé : *Libelli cujusdam Antverpiae nuper editi, contra sereniss. dominum Joannem ab Austria confutatio;* et l'aultre, *Michaelis regii professoris in sacra theologia epistola*, selon les exemplaires que ledit du Bay en a fait exhiber : Sa Majesté, après avoir estez iceux exemplaires veuz et visitez en son conseil et approuvez par plusieurs bons et notables personnages, a consenti et permis, consent et permet audit messire Michiel du Bay, en lui donnant congié et licence par ceste, que par imprimeur juré de ladiete université de Louvain, il puist et pourra faire imprimer lesdits deux quoyers ou livretz séparément, ou conjoinctement, comme bon luy semblera, et les faire vendre et distribuer en et par tous les pays de par de ça et ailleurs où il trouvera convenir, sans pour ce aucunement prendre, pourveu et à condition expresse qu'il sera tenu faire apposer en texte desdits livretz ou quoyers le nom de l'autheur pour ne contrevenir aux ordonnances de Sa Majesté sur ce faites et publiées. Fait à Namur, le 1er jour de juillet xvc soixante-dix-huit.

Du 9 *de janvier* 1586.

Christophe Plantin, imprimeur d'Anvers. — Octroy d'imprimer.

Du 17 *de may* 1591.

Arnould S' Coninex, imprimeur juré, manant en la ville d'Anvers.

Le tout veu et signamment les interrogatoires et confessions du suppliant, l'on luy ordonne de laisser pardevers la court les exemplaires exhibez, et de faire tout devoir de recouvrer tous autres par luy vendus, si avant qu'il pourra, dont endedens six sepmaines il fera le rapport à la court. Et sur cest espoir qu'il s'en acquittera pour le suppliant retourner à ses négoces, soubs promesse de se représenter toutes et quantesfois qu'il en sera sommé, *sub poena convicti,* se gardera néantmoins que plus il ne face faute semblable, soubs peine d'en estre chastié, selon son démérite. Fait à Bruxelles, le 17 de mai 1591.

Du 19 *en juillet* 1591.

Arnoult S' Conincx, imprimeur en Anvers. S'expurgeant par ledit suppliant, pardevant le conseiller Houst, d'avoir fait son devoir léal de recouvrer les exemplaires, sans avoir trouvé autres que ceux par luy exhibez, l'on luy permet de retourner en sa maison, en conformité de la sentence.

Du 20 *novembre* 1593.

Les *recteur et pères de la société de Jésus* en ceste ville de Bruxelles. — Octroy d'imprimer.

Du 18 *de may* 1594.

Joachim Trognesius , marchand libraire juré d'Anvers. — Octroy d'imprimer en la forme cy requise pour le temps et terme de six ans.

Du 7 *septembre* 1594.

Maistre *Thomas Stapletonius*, docteur en la sainte théologie et premier professeur des saintes écritures en l'université de Louvain. — Octroy pour imprimer par acte.

Du 20 *d'avril* 1595.

Pastores civitatis Anverpiensis et nonnulli ex clero. — Soit envoyé

à l'imprimeur Moret, afin d'advertir s'il a intérest en ce qu'est icy requis, avec ses raisons pour ycelles veues, faire ce que de justice.

Du 8 *de may* 1595.

Thomas Stapleton, docteur en la sainte théologie, professeur en ieelle de Sa Majesté en l'université de Louvain. — Veue la censure. Octroy d'imprimer.

Du 10 *de juin* 1595.

Maître *Thomas Stapleton*, docteur en la sainte théologie et professeur d'icelle en l'université de Louvain. — Acte de permission pour imprimer.

Du 22 *septembre* 1595.

Jean Moret, imprimeur de la ville d'Anvers. — Soit aussi visité par le conseiller président de Frise, pour y veoir s'il n'y a rien.

Du 15 *de janvier* 1596.

Jean Moretus, imprimeur juré en la ville d'Anvers. — Octroy d'imprimer.

Du 4 *de may* 1596.

Jean Scheffer, imprimeur résident en la ville de Bois-le-Duc. — Octroy d'imprimer.

Du 29 *de may* 1597.

Jean Moretus, imprimeur en Anvers. — Octroy d'imprimer.

Du 14 *en février* 1597.

Justus Lipsius. Relation faite à Son Altesse; icelle accorde le privilége général, comme il est requis, après néantmoins que les livres de ce suppliant seront visitez et approuvez par les examinateurs à ce authorisez par Sa Majesté en la manière accoustumée.

Du 17 *de juin* 1597.

Maître *Corneil Wytfliet*, secrétaire du conseil en Brabant. — Permission d'imprimer.

Du 22 *en octobre* 1597.

Messire *Thomas Stapleton*, docteur en la sainte théologie et premier professeur d'icelle en l'université de Louvain. — Acte d'octroy pour imprimer.

Du 7 *d'octobre* 1597.

Laurent Zellam, imprimeur juré anglais demeurant à Louvain. — Congé d'imprimer.

Godefredus Back, imprimeur à Anvers, de 1494 à 1511.

Avec un intérêt bien vif nous avons suivi M. Vander Meersch dans ses recherches sur les imprimeurs belges, pendant les premiers temps que l'imprimerie fut établie dans sa patrie. Soit qu'il nous raconte les travaux de ces artistes en pays étranger, montrant aux peuples étonnés et ravis les résultats d'une invention appelée à agir si puissamment sur la civilisation du monde entier, et qui, un demi-siècle auparavant, avait trouvé son berceau en Hollande (1); soit qu'il nous

(1) Nous sommes convaincu que la lecture consciencieuse des deux ouvrages remarquables de M. A. de Vries : *Éclaircissements sur l'histoire de l'imprimerie, etc.* La Haye, 1843, in-8°, et : *Arguments des Allemands en faveur de leur prétention à l'invention de l'imprimerie, etc.* Ibid., 1845, in-8°, traduits d'une manière supérieure par M. le sous-bibliothécaire J.-J.-F. Noordziek, et publiés par les soins et le désintéressement de M. A.-D. Schinkel, suffira pour que tout esprit éclairé et libre de prévention partage cette conviction.

indique les produits de la presse belge, dont l'élan fut si spontané et d'une si grande portée; à chaque fois il nous donne, dans un cadre clair et concis, une monographie intéressante et jette une lumière nouvelle sur la vie et les travaux de ces artistes, qui, quelle que soit leur importance, n'ont pas, pour la plupart, échappé à un oubli immérité et pourtant bien réel.

C'est ainsi que, dans ce bulletin (1), M. Vander Meersch nous a donné une notice sur les ouvrages sortis des presses du laborieux Godfried Back, imprimeur à Anvers depuis 1494 jusqu'en 1511.

Nous étant occupés spécialement, et sous les auspices bienveillants de M. Holtrop, de tout ce qui concerne l'origine de la typographie, nous avons rassemblé une assez grande collection de notices sur les travaux des premiers imprimeurs néerlandais, tant en ce qui regarde la Belgique que la Hollande, et nous sommes redevable à l'article de M. Vander Meersch d'avoir pu compléter nos données sur les productions des presses de Godfried Back. Comme en relisant nos cahiers relatifs à cet artiste nous avons remarqué que quelques-unes de ses productions ont échappé à l'investigation de M. V., nous prenons la liberté de lui en offrir ici l'indication. Nous savons que prendre la plume après M. V., sur le même sujet, serait se faire taxer d'une présomption bien grande, et cette réflexion nous aurait sans doute rébuté, si ce savant n'eût professé lui-même l'opinion *que le dernier mot sur Godfroid Back est loin d'être dit.* Nous espérons donc qu'il nous saura gré d'avoir glané quelques épis encore dans un champ où il a moissonné une si abondante récolte.

Nous nous proposons de mentionner ici, I° au nombre de quinze, les impressions de G. Back que possède la bibliothèque royale à la Haye (2), nous arrêtant un peu plus longtemps à celles que M. V. n'a pas encore rencontrées, et II° de lui en indiquer quelques autres que

(1) Tome II, page 236-249.

(2) Sur 1200 à 1300 impressions néerlandaises, du XVe siècle, dont on peut avec assez de précision démontrer l'existence, la bibliothèque royale à la Haye en possède au delà de cinq cents. M. le bibliothécaire Holtrop, qui, avec une constante sollicitude, tâche de compléter les différentes branches qui composent notre précieux établissement, ne manque jamais les occasions pour enrichir cette collection intéressante.

nous avons trouvées mentionnées dans des catalogues, soit belges soit étrangers. Remarquons encore que, dans les cas où nous avons décrit des ouvrages où se trouve la marque de l'imprimeur, nous nous sommes servi pour préciser celle-ci, des numéros 1, 2, 3, en nous référant ainsi à la description qu'en a donnée M. V., à la page 248.

I. La bibliothèque royale à la Haye possède de Back les éditions suivantes :

1° *Resolutorium dubiorum per Johannem de Lapide*, de 1495. Ce volume contient au verso du 72e feuillet la marque n° 2 de l'imprimeur, mais dans des proportions réduites, et adaptée ainsi au format in-8°.

2° *Legenda sancte Dympne*, de 1496.

3° *Epistelen ende Evangelien mitten sonnendaechschen sermoenen*, de 1496. C'est un ouvrage assez volumineux de 256 feuillets in-4°, imprimé en gros caractères gothiques, à longues lignes, de 29 à la page, avec signatures et chiffres, mais sans réclames; on lit la souscription au feuillet 250e verso; elle est ainsi conçue : ℭ *Hier eynden alle die Epistelen ende dye evangelien mitten sonnendaechschen sermoenen van den ghehelen iare ende van den heylegen. Gheprent te Andwerpen by my Go. Bac. Int iaer Ons Heeren. M.CCCC.XCVJ, den derden dach in hoymaent.* Suit la table, à la fin de laquelle on voit la marque n° 1 de l'imprimeur.

4° *Albertus Magnus de Virtutibus herbarum, etc.*, de 1498; on y voit au verso du 36e feuillet la marque n° 1 de l'imprimeur.

5° *Devotus libellus de modo confitendi et penitendi;* opuscule in-4° de 22 feuillets, imprimé en caractères gothiques de deux grandeurs, à longues lignes, de 36 dans les pages pleines, avec signatures mais sans chiffres ni réclames; à la fin on lit : ℭ *Impressum Antwerpie, anno Domini M.CCCC.XCVIIJ mensis february.* Ce volume, que M. V. n'a pas connu, est bien réellement sorti des presses de Back, ainsi que l'indiquent les deux types, qui sont les mêmes que ceux dont il s'est servi pour imprimer le *Resolutorium* de J. de Lapide et les *Epistelen ende Evangelien.*

6° *Den Herbarius in Dietsche;* ce volume important et rare gagnerait beaucoup en intérêt si, en l'imprimant, Back n'eût pas suivi, ou plutôt presque fac-similé l'édition qu'en avait donnée, vers 1500 ou 1501, Willem Vorsterman, son voisin. Back a employé non seule-

ment les mêmes types et gravures en bois, mais encore il a copié ligne pour ligne toute l'édition de Vorsterman : il n'y a, pour ainsi dire, que la souscription et la marque (n° 1) de l'imprimeur qui diffèrent.

7° *Guilhelmi de Gouda, Expositio misteriorum misse et verus modus rite celebrandi.* L'exemplaire de la biliothèque royale est complet et ne compte que 18 feuillets ; au verso du 18e feuillet se trouve la marque n° 1 de Back.

8° (*Guill. de Saliceto*) *Tractatus de Salute corporis, etc.* La marque n° 2 de l'imprimeur se trouve au feuillet 24e verso.

9° *Historia perpulchra de Anna sanctissima.* L'auteur de cet ouvrage est Martinus Selegers in Deyst.

10° *Stella clericorum.* In-4° en petits caractères gothiques, de 14 feuillets, à longues lignes de 35 dans les pages entières, avec signatures, mais sans chiffres ni réclames. On lit la souscription au verso du 13e feuillet, comme suit : *Finit Stella clericorum feliciter.* Suivent alors 16 vers *In laudem libelli.* Le feuillet 14 recto est blanc, et au verso se voit la marque n° 2 de l'imprimeur. Édition inconnue à M. V.

11° *Stella clericorum.* In-4° en caractères gothiques de deux grandeurs, de 12 feuillets, à longues lignes de 36 à la page, avec signatures, sans chiffres ni réclames. Au recto du 12e feuillet on lit cette souscription : *Finit Stella clericorum feliciter;* suivi du même nombre de vers *In laudem libelli.* Au verso du même feuillet se trouve la marque n° 1 de Back. Édition inconnue à M. V.

12° *Catonis morosi opusculum.* In-4° de 6 feuillets, imprimés en gros caractères gothiques, à longues lignes de 30 et 31 dans les pages pleines, avec signatures, sans chiffres ni réclames. Sur le titre on voit une gravure xylographique représentant le symbole des quatre Évangélistes que l'on retrouve dans plusieurs éditions de Back, nommément dans les *Epistelen ende Evangelien* de 1496; *Stella clericorum*, décrite ici sous le n° 11 ; *Esopus grecus;* les deux éditions des *Secreta mulierum Alberti Magni*, citées par Hain, n° 560-561 ; *Casus papales*, etc. Au verso du 6e feuillet l'opuscule finit par le mot : *Finit.* Édition inconnue à M. V.

13° *Die Kuere van Zeelandt.* In-4° en caractères gothiques de 64 feuillets, à longues lignes de 29 à la page, avec signatures, mais sans chiffres ni réclames. Un portrait du duc Philippe, gravé en bois

et entouré de cette inscription : *Iste. Zelandrinis : has Koras fecit ephebus : fecit et angores virginis ante coli*, se voit au recto du 12e feuillet. A la fin se trouve la marque de l'imprimeur. Édition inconnue à M. V.

14° *Een seer notabel ende profitelyck boecxken gheheeten den Spyeghel der ionghers.* In-8° en caractères gothiques, de 16 feuillets, à longues lignes de 20 à la page, avec signatures, sans chiffres ni réclames. Ce miroir de la jeunesse, ouvrage en vers, fut composé par Lambertus Goetman et achevé par lui dans l'année 1488, comme l'indique la souscription qui se trouve aux recto et verso du 15e feuillet :

Die dese materie heeft beschreuen
Ende in rymen heeft versaemt,
Voer gode moet hi syn verheven
Lambertus Goetman es hi ghenaemt
Int selue iaer hier nae gheroemt
Dusent. CCCC. LXXX, ende acht
Was dit boecxken soe dat betaemt
Den derden dach in maert volbracht.
Deo gracias.

+

Gheprent Thantwerpen buyten die Camerpoorte int Voghelhuys, Bi mi Goyuaert Back.?. + .?. + Le recto du 16e feuillet contient une gravure en bois, et le verso, la marque de Back. Cette marque, conforme à la troisième mentionnée par M. V., est ici adaptée au format in-8°. L'écusson aux armes d'Anvers est suspendu à un des barreaux de la cage par une courroie bouclée. Comme l'édition du roman de *Karel en Elegast*, où se voit la marque n° 3, est un in-4°, il se pourrait que Back ait employé des vignettes de deux grandeurs, du n° 3 aussi bien que du n° 2. L'édition de ce poëme, important pour la littérature flamande, est tellement rare, qu'elle est restée inconnue à M. V. Nous la croyons imprimée postérieurement à l'année 1500.

15° *Partium orationis regimen summa diligentia emendatum.·. Gerardi Cannifii Scolasticorum in Buscoducis prefecti.*— Cette grammaire latine nous était tout à fait inconnue quand, il y a quelques semaines, nous en découvrîmes huit feuillets mutilés, collés ensemble et

formant, avec quelques autres feuilles de papier, le carton d'une reliure assez ancienne. Parmi ces feuillets se trouve heureusement le titre de l'ouvrage dont nous copions ici le contenu :

PARTIU ORONIS.

Regimen summa diligentia emendatum.·. Gerardi Cannifij Scolasticor. in buscoducis pfecti Carmen heroicum ad lectores :

Accipe Canifij pubes monumenta laboris
Vt sint nota tibi lingue precepta latine
Crassa quibus valeas iuuenis nunc ora polire..
Et quis lingua suum deponat barbara situm.
Sit censura procul. distent qui narib. vnctis
Indulgent. Absint rugose iurgia frontis
Paruos parua decent magnorum maxima sunto.
Eiusdem Prologus.

Suit alors une gravure sur bois représentant un professeur en chaire, armé de la verge classique, et devant la chaire six disciples. Les feuillets étant coupés du haut, nous ne saurions indiquer le nombre des lignes, qui sont longues; sur un des feuillets nous avons remarqué la signature *c*, et, quant aux caractères, ils sont gothiques, et les mêmes dont se servit Back pour ses différentes productions. Nulle part nous n'avons trouvé une mention précise de cette grammaire, qui a cela de particulier qu'elle offre en plusieurs endroits des traductions en flamand; sur son auteur nous n'avons trouvé des renseignements que chez Paquot (1), qui dit : *Gerard Cannyf ou Cannyfius enseignoit les humanités à la fin du XVe siècle.... Depuis il parvint à l'emploi de recteur du collége de Bois-le-Duc, et il remplissoit ce poste en* 1512. — *Cannyf composa une grammaire latine.* De ceci il résulte que Cannyf était recteur du collége de Bois-le-Duc en 1512; s'il ne le fut pas avant cette époque, sa grammaire qu'il publia, occupant déjà ces fonctions, reculerait encore les limites que les dernières recherches avaient assignées aux travaux de Godefroid Back; mais tous nos efforts pour arriver à quelque certitude étant restés in-

(1) Paquot, *Mémoires, etc.*, Louvain, 1848, in-fol., II, page 267.

fructueux, nous devons laisser à quelque autre bibliophile plus heureux, et qui aurait découvert un exemplaire complet du *Partium orationis regimen*, le soin et le plaisir de dissiper les doutes sur ce sujet.

II. Ici nous allons citer encore quelques éditions de Back, que M. Vander Meersch n'a pas indiquées et que nous avons rencontrées dans les différents catalogues compulsés par nous; la liste en serait peut-être plus longue si nous ne nous étions borné à prendre notice des éditions du XVe siècle ou des douteuses.

1° *Hier beghint een genoechlyc boec gemaect ende bescreven bi eenen edelen ridder en notabelen doctoer in medicinen ende wel geleert in astronomien gehieten heer Ian van Mandeuile gebore wt Enghelant.* Souscription : *Dit boeck is gheprent Thantwerpen int Voghelhuys by my Gouaerdt Back, int iaer Ons Heeren MCCCC. ende XCIIIJ. den xix dach in junio.* — In-4°.

Quoique M. V. ait cité cette édition comme le premier ouvrage sorti de l'atelier de Back, avec date certaine, il n'en a pas donné une description. Nous prenons celle-ci dans la *Bibliotheca Heberiana*, VIII, n° 1501.

2° *Psalterium Davidicum cum canticis et litaniis. Impress. Antwerpie per me Godfridum Back, an.* 1498. — In-8° sans chiffres ni réclames, avec gravures en bois (1).

3° *Albertus Magnus de Secretis mulierum. Antwerpie, Godofr. Back*, 1500, in-4° (2).

Nous sommes d'avis que cette édition est problématique et que l'erreur doit être cherchée dans une copie infidèle de la souscription d'une des trois éditions, sans date, mentionnées par M. V. Nous soupçonnons fortement la 3e édition de l'ouvrage d'Albert-le-Grand, *de Virtutibus herbarum*, etc., de l'année 1500 (que cite M. V. à la page 240) de se trouver dans le même cas, car non-seulement nous n'en avons trouvé aucun vestige dans les ouvrages bibliographiques et les catalogues que nous avons compulsés, mais même, dans la seconde édition des *Recherches* de Lambinet, nous l'avons cherché en vain.

(1) Cat. v. d. Velde, I, n° 1460.
(2) Hain, n° 567. — Panzer, IV, 218, 93b.

4° *Rosacea augustissime cristifere Marie corona.* Cet ouvrage de Judocus Beysselius finit par cette souscription : *Impressum est hoc opusculum Antwerpie per me Godefridum Back.*—In-4° en caractères gothiques, de 38 feuillets, à longues lignes, de 35 à la page pleine, avec signatures, mais sans chiffres ni réclames (1).

5° *Passio Domini*, in-8° avec signatures et la marque de Back (2).

6° *De divi Maximiliani Cœsaris, adventu in Coloniam, deque gestis suis cum admiranda virtute et majestate. Georgii Sibuci Aripini poete laureati panegyricus : ejusd., de reditu et Ursula Maximilianea, etc. Iterum impressum (in) mercuriali Hantwerpia per Godofridum Bac.* In-4° (3).

Il résulterait peut-être de cette souscription que Back aurait publié deux éditions de ce même opuscule.

Malgré les additions à l'article de M. Vander Meersch qu'offrent ces quelques pages, nous nous tenons pour convaincu que *le dernier mot sur Godefroid Back est loin d'être dit*, et il serait à désirer que les bibliophiles éclairés, que la Belgique et la Hollande comptent en si grand nombre, voulussent bien imiter, comme nous, l'exemple de M. Vander Meersch en donnant aussi le fruit de leurs recherches sur l'artiste anversois et les produits de ses presses.

M. F.-A.-G. Campbell,
attaché à la bibl. royale de la Haye.

SUR L'INSTITUT DE FRANCE.

—

Deuxième lettre à M. le baron de Reiffenberg.

Je vous écris au lever du soleil. Tout le monde dort encore, et je saute du lit après de longs rêves, de tristes rêves, d'affreux souvenirs. Je me tire de ma peine, et je viens à vous pour sortir un peu de ces idées arides. Je laisse mon cœur reposer et demande à mon esprit des jeux, quelque variété et des consolations.

(1) Hain, n° * 3026. — Cat. Baudewyns, I, n° 1784 (?)
(2) Lambinet, II, p. 295.
(3) Bibl. Hulthem, IV, n° 26093.

Vous m'étonnez, Monsieur et tendre ami, de me dire que les Belges sont épris à tel point de l'érudition, que la poésie n'a plus guère le don de les émouvoir et de les séduire. Oh! je vous demande pardon, vous vous trompez, il est impossible que vous ne soyez pas dans l'erreur. Je sais aux Belges un trop bon goût pour n'être pas certain qu'ils donnent à la poésie la place et l'attention qu'elle mérite et qu'ils ne mettent point la science, la sèche et pure science, au-dessus d'elle.

J'ai passé à Bruxelles, à Malines, à Anvers, deux de mes plus douces années. J'ai vu la Hollande et j'ai fort goûté les plaisirs de vos théâtres, de vos salons et de vos concerts. Les femmes du Brabant me paraissaient divines, les équipages étaient brillants, les modes élégantes. Tout cela a-t-il changé? Non sans doute. Les chemins de fer n'ont pas tout emporté, et l'industrie, tout active et impétueuse qu'elle puisse être, n'a pas tué la riche et adorable poésie.

L'or est bon et admirable par tous les biens et les agréments qu'il procure. Avec de l'or on a une jolie maison, une table succulente, des tapis et des vases somptueux. Je prise fort toutes ces merveilles. Je ne suis étranger ni au luxe ni aux voluptés de la vie opulente. Avec de l'or on voyage commodément, on voit l'Allemagne et l'Italie, on achète des tableaux et des livres, on a des galeries et des bibliothèques, on a des parchemins, des maroquins et de magnifiques bordures et reliures; que tout cela est beau, que tout cela est désirable! que le vin de Champagne est pétillant, que les danseuses sont sveltes et alertes! avec de l'or on en a, on en regorge, on vit au milieu des délices et des fêtes. Mais tout cela, Monsieur, c'est de la poésie. Le poésie est partout, se glisse partout, anime tout, embellit tout encore. Elle est dans les fleurs, dans les airs; elle berce les amants, elle endort les maris, elle réjouit le pauvre dans sa cabane et fait planer les rois et les héros sur le gouffre des âges. Oh! que ne suis-je poëte et prophète et inspiré! que n'ai-je une lyre harmonieuse et touchante; que ne suis-je ou le Tasse, ou Camoens, ou Fénélon, ou Gœthe, ou Boccace! combien je vous lancerais d'heureux chants à la figure et que je forcerais bien l'oreille des Belges à m'écouter!

Je lis à l'heure qu'il est, le baron de Walkenaer dans ses études sur Mme de Sévigné. Qu'il fait bien ressortir toute la grâce inimitable de ces lettres pleines d'amour, de sel, de délicatesse et de poésie! Wal-

kenaer a écrit aussi sur la Fontaine et sur Horace, eh bien! Monsieur, ne nous les fait-il pas aimer plus que Varron, que Naudé ou que Saumaise? Molière, en bonne conscience, vaut mieux que les Scaliger. Voltaire n'est-il pas plus ravissant dans ses tragédies et ses contes que dans sa physique et son algèbre? Qui fera vivre éternellement Pascal? ses mathématiques? eh! non, je vous le jure; ses pensées religieuses? oh! non, pas davantage, s'il est immortel c'est par ses Provinciales si rayonnantes de verve, d'imagination et de poésie.

O poésie sacrée, mère des humains, reine des cieux et des âmes! ton trône d'émeraudes est au-dessus de l'atteinte des faibles, et si jamais les Belges, ce qu'à Dieu ne plaise, devenaient fous et insensés jusque-là, qu'ils te voulussent barbouiller de lie, ils échoueraient dans leur entreprise fatale, et ne parviendraient pas, quoi qu'ils fissent, à ternir l'éclat de ton cou d'albâtre et de ta couronne.

A présent revenons à l'Institut. Je vous en ai parlé, je veux vous en parler encore. J'aurais des volumes à en dire; je l'ai eu pendant quinze ans dans mes attributions. Trois fois je l'ai réorganisé; oui, Monsieur, ses règlements préparés au collége Mazarin, me passaient ensuite par les mains, et c'était moi, après tout il est impossible que je l'oublie, c'était moi qui dressais les projets de lois et d'ordonnances, qui les appuyais de rapports et de raisons, qui faisais, enflais, modifiais les budgets et contribuais grandement au sort et à la destinée du corps entier et de tous ses membres.

Je me plais et m'amuse à repasser ces choses dans mon esprit. Je suis vieux, chagrin, désolé; je suis enfoncé ce matin dans une campagne solitaire et bien loin de Paris, hélas! que j'ai tant aimé. Mais pas une des circonstances de ma vie politique n'est sortie de ma pensée. Je reprends l'un après l'autre les événements, les faits; je replace et redresse les marionnettes devant mes yeux, et si le hasard et la Providence, et la justice peut-être, me reportaient tout à coup à la tête de ma division, je vous jure que je la mènerai tout de suite, sans efforts, comme si je ne l'avais jamais quittée.

Voyons, calmons-nous; apaisons un peu cet orgueil et entrons en matière sur l'objet particulier qui m'a fait prendre la plume. Il s'agit de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. J'ai des pièces qui la concernent et que je veux, pour vous, transcrire. J'ai gardé mes

minutes, et elles me servent à vous retracer toutes les intrigues que je mis, il y a bientôt vingt années, tant d'ardeur à contre-carrer et à réduire au néant.

» M. De Martignac était au ministère de l'intérieur, et il avait en moi une grande confiance. Que Dieu lui fasse paix dans l'autre monde! Il y est allé trop tôt. C'était un homme galant et habile. Il avait fait des vers et des vaudevilles, puis, avec l'âge, il s'était élevé et fortifié; il aimait la patrie, il aimait la liberté, il aimait les arts et les lettres, et s'il fût resté plus longtemps sur la terre et dans le mouvement administratif, il eût fondé des institutions dont la gloire solide eût rejailli sur la France. Voici, Monsieur, le rapport que je rédigeai pour lui, sur cette Académie des inscriptions, que des brigues sourdes et des machinations avaient détraquée et flétrie. Je tiens à grand honneur d'avoir aidé à sa réintégration dans de nobles voies. Je ne fis et n'obtins pas tout ce que j'aurais voulu, mais enfin j'acheminai ce corps vers les améliorations qu'il comportait. Le temps a fait le reste. La plaie cicatrisée, la santé rétablie, tout a marché droit dans une ligne de grandeur, d'utilité et de sagesse, dont les meneurs cupides et fourbes étaient trop parvenus, sous Corbière et Villèle, à le faire dévier.

» Lisez ce document, qui remonte au 10 novembre 1828.

» Monseigneur,

» Je crois le moment venu d'entretenir Votre Excellence de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de son ancienne organisation, de son état actuel et des prompts changements qu'il semble nécessaire de faire à sa composition et à son régime.

» Je commence par prier Votre Excellence de vouloir bien observer que de mes propositions il ne résultera point de dépense nouvelle. Je ne dépasserai point les crédits ordinaires, et, quoique sans doute cette réserve absolue et cette économie étroite ne soient pas des conditions indispensables de toutes les mesures à indiquer ou à prendre, encore est-il heureux qu'il y en ait de salutaires qui puissent se renfermer dans le cercle rigoureux que, cette année du moins, les formes et les limites de notre budget imposent.

» L'Académie, qu'ai-je besoin de le rappeler? fut créée, en 1663, par Louis XIV, sur la demande du ministre Colbert. Elle prit le nom d'Académie des inscriptions et des médailles. Sa mission principale était de composer les devises, légendes, exergues, qui devaient être gravées sur les monnaies; les inscriptions qui étaient inscrites sur les monuments érigés à l'honneur et par l'ordre du monarque.

» Pour le travail, il n'y avait d'abord que quatre savants rétribués; plus tard, il y en eut huit; et quand l'Académie accrut ses services, élargit son cadre; quand elle dut s'occuper de l'histoire du pays, de la recherche et de la traduction des anciens manuscrits et diplômes; qu'elle fut chargée du recueil des ordonnances des rois et des investigations sur les antiquités nationales et étrangères, elle se vit, en 1701, portée à 46 membres.

» En 1716, elle reçut de Louis XV le titre d'Académie des inscriptions et belles-lettres, titre qu'elle conserva jusqu'à la révolution. Elle conserva de même le nombre de ses membres et ses attributions.

» A la révolution, il faut bien le reconnaître, il y eut un instant de colère et de frénésie, où tout ce qui était corporation, bon ou mauvais, devait disparaître; où d'un excès on tombait dans un autre; où l'éducation, saine même et profitable, était regardée comme surabondante et abusive; où la science et l'érudition passaient pour factieuses, dangereuses et funestes; où elles étaient antipathiques et odieuses à ceux qui criaient à la liberté, comme on les vit aussi, avant et depuis, être proscrites par ceux qui se dirent les sectaires exclusifs et les soutiens du trône, de la religion et des mœurs.

» L'erreur, sous quelque bannière qu'elle se montre et se propage, est *une* et *pareille*. Mais de quelque nuage qu'elle soit parvenue à s'envelopper, il arrive un jour où elle se dissipe, où la raison la combat et la domptc; et l'on n'oubliera pas qu'au milieu des troubles mêmes d'où sortit l'infâme régime de la terreur, il jaillit des gerbes de lumières qui firent augurer le prochain rétablissement des corps enseignants et des sociétés académiques.

» Les hommes, selon les accidents politiques et les époques, ont la haine ou l'amour de certains noms. Ceux qui gouvernent sont contraints de céder à ces entraînements, à ces préjugés, à ces caprices. Ils en reconnaissent le vide et en subissent la loi. Ils font des conces-

sions à de puériles fantaisies qui sont nées et qui ont pris de l'empire; ils *plient pour avancer :* c'est un art de la force et une ruse permise, qui ne mérite que des éloges quand elle tend, tout compte fait, à l'honneur et au bonheur des générations et du pays.

» Le mot d'*académie*, comme enfant de l'ancien régime, eût effarouché les esprits tendus et roides du régime nouveau. On l'évita donc en affectant le nom de *classes* aux trois branches qui durent composer l'ensemble du corps savant et littéraire, constitué à Paris sous le beau titre d'*Institut national.*

» Il y avait la classe des sciences physiques et mathématiques,
la classe des sciences morales et politiques,
la classe de la littérature et des beaux-arts.

» Cette fondation datait de l'an IV (1795), et les choses demeurèrent sur ce pied jusqu'en l'an XI (1803).

» Bonaparte avait été invité l'an VI à prendre place à l'Institut, et, quand il eut été nommé consul, il pensa bien vite à refondre l'association dans laquelle il était entré; à la remanier et à la diriger de manière à n'en recevoir de secours, surtout d'avis, que ceux qu'il jugerait à propos qui lui fussent donnés. Il voulait marcher par des principes qui ne s'accordaient guère avec ceux de la *seconde classe;* et, dans une décision qu'il rendit aux premières lueurs du gouvernement consulaire, il distribua les membres de l'Institut en quatre classes, qui prirent les titres suivants et durent s'occuper de matières correspondantes *et non d'autres.*

» 1° Classe des sciences physiques et mathématiques, 60 membres;

» 2° Classe de la langue et de la littérature françaises, 40 membres;

» 3° Classe d'histoire et de littérature anciennes, 40 membres;

» 4° Classe des beaux-arts, 29 membres.

» On peut remarquer que la classe de morale et de politique était supprimée, et par le fait, on apprit que l'Institut, qui jusque-là souvent, avait été appelé à délibérer sur des projets de loi, des décrets, des règlements d'administration publique, n'eut plus désormais aucune ouverture, aucune charge de ce genre, et se trouva renfermé strictement dans le domaine et les questions de pur intérêt scientifique.

» Le nombre des membres subit quelques légers changements successifs, et, à la restauration, je veux dire en 1816, lors du retour au nom et aux formes des *académies*, l'Institut, au lieu de 169 membres, comme en 1803, en avait 186, répartis ainsi qu'il suit :

1re Classe.	Académie des sciences. . . .	65
2e Classe.	Académie française.	40
3e Classe.	Académie des inscriptions. . .	40
4e Classe.	Académie des beaux-arts. . .	41
		186 membres.

» L'ordonnance du 21 mars 1816 consacra ce nombre pour les résidents et titulaires, et de plus elle créa 30 places d'*académiciens libres* (ne recevant aucun traitement), qu'elle distribua par dix entre les Académies des beaux-arts, des inscriptions et des sciences.

» C'était en réalité 216 membres, dont 186 avaient, par année, 1,500 francs, savoir : 1,200 francs de traitement fixe et 300 francs de droits de présence ; et dont les 30 autres ne recevaient que des jetons de présence, quand ils assistaient aux séances de leur académie.

» Je ne parle pas des *associés étrangers* et des *correspondants*, qui sont en dehors de l'Institut, en dehors de son service habituel, et qui ne reçoivent ni traitement ni jetons pour des relations toutes facultatives.

» Ce grand établissement royal, réinstitué par une ordonnance solennelle qui le mettait en rapport avec les corps de même nature existant à Londres, à Édimbourg, à Berlin, à Vienne, à Munich et dans les principales villes de Hollande, de Suède, d'Italie, d'Espagne, se plaçait, je l'ose dire, par ses travaux et leur importance, par son influence et sa renommée, à la tête d'eux tous, et servait de toute façon à la force et à la gloire de la France, lorsque, en 1823, une mesure inattendue et singulière vint jeter l'inquiétude et une sorte de confusion dans ce vaste édifice, dans ce corps illustre, objet à la fois d'admiration et d'envie.

» Le classe d'histoire et de littérature ancienne, redevenue l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait, comme je l'ai dit, 40 membres depuis 1701, et de plus, depuis 1816, elle avait 10 aca-

démiciens libres qui assistaient aux séances et participaient aux discussions sur des points d'érudition et de critique, mais sans avoir de voix pour les élections des titulaires.

» Tout à coup on s'avise de prétendre que ce nombre est trop considérable; on argue de la difficulté de recruter l'Académie, de la peine qu'on a de remplacer les savants qui viennent à mourir; on ne craint pas d'avouer et de proclamer à la face de l'Europe que, sous un règne pacifique et tutélaire, lorsque tout permet de cultiver avec sécurité et soin les sciences, et de se livrer aux hautes études; lorsque les grâces pleuvent de toutes parts sur ceux qui s'y distinguent, il y a moins d'esprits cependant qui s'y montrent propres, et que, par cette raison, imprudemment déduite et commentée, il faut resserrer la chaîne des membres élus, en diminuer la liste, et qu'enfin, tout en gardant les 10 académiciens libres, il est urgent d'abaisser à 30 le chiffre des membres titulaires et résidents.

» La vérité est, Monseigneur, qu'il n'y avait nullement en France pénurie d'hommes instruits, d'érudits consommés, d'historiens laborieux et dignes en tous points du fauteuil académique. Le mal n'était pas là, et Dieu en soit loué, mais le motif sérieux de la proposition faite, quel était-il? Il faut bien que je le dise: c'était la crainte de voir pénétrer dans le sein de l'Académie des hommes éminents qui, bien plus en doctrines littéraires qu'en vues et opinions politiques, différaient de ceux qui liaient, poussaient et dominaient la majorité.

» Les aspirants et candidats qu'on voulait écarter étaient, pour que Votre Excellence n'ignore rien de toutes ces menées, MM. Champollion frères, Guizot, Cousin, Thierry et de Cormenin. Tels sont les noms qu'il fallait signaler, tels sont les secrets dont il fallait percer le mystère. Les hommes qu'on repoussait on les repousse encore, et pourtant ils ont reçu, pour la plupart, des marques de faveur ou des témoignages d'affection de vous, Monseigneur, et de tous les Ministres; c'est faire voir assez que la combinaison misérable qui les a éloignés de l'Institut n'avait pu recevoir que par surprise, la sanction et l'autorité d'une ordonnance.

» Cette ordonnance, pourquoi le dissimulerais-je? a été l'objet des plus vives censures dans les journaux, non-seulement français, mais d'Allemagne et d'Angleterre. Elle a été attaquée dans les salons et

dans les cercles de la partie éclairée des nations voisines, aussi bien que dans les nôtres. Elle a été portée avec amertume à la tribune de la Chambre des députés, et je sais de bonne part qu'elle y reparaîtrait encore et qu'elle y exciterait les plus vives récriminations, s'il n'était fait sans délai des dispositions pour en annuler les effets.

» Je ne veux rien cacher à Votre Excellence, et je m'acquitte envers elle de mes devoirs avec la fidélité et la franchise qu'elle m'a autorisé généralement et à tant de reprises recommandé de lui montrer.

» Le trésor n'a rien gagné du tout à la mesure prise en 1823 et à la réduction du nombre des membres. Le crédit total est resté le même : toujours fixé à 425,000 francs pour l'Institut en général, et à 98,000 francs pour l'Académie des inscriptions en particulier. Les membres restants ont profité des extinctions. L'Académie n'a plus que 34 titulaires, qui coûtent autant que 40; et, comme s'il n'eût pas suffi que l'ordonnance du 1er octobre eût une couleur de parti et d'arbitraire, il a fallu encore qu'elle fût entachée d'un cachet d'égoïsme et d'avidité.

» D'autres pensées président aujourd'hui aux déterminations, et l'heure a sonné pour la rectification à prescrire dans une distribution de fonds de l'État, qui, assurément, n'est rien moins que régulière. Ce partage étrange de sommes, qui, à des traitements réglés par la loi, ajoutent des indemnités non prévues par elle, et qui fait profiter les uns de la chute et de la ruine des autres, ne saurait être toléré davantage. Paris et la France et l'Europe attendent que l'Académie soit replacée sur les bases de sa création et dans le plan de son organisation primitive. C'est en ce sens, Monseigneur, qu'après avoir consulté, écouté, pesé mûrement toutes les opinions de ceux qui, en ces matières, ont le droit d'en avoir une, je finis par faire à Votre Excellence une proposition que je la conjure d'approuver.

» Une seule personne à l'Académie, peut-être, trouve que l'ordre actuel est convenable. Cette personne, fort entière et entêtée en ses desseins, a déclaré nettement qu'indépendamment de ce qu'elle ne veut voir que trente résidents et titulaires, elle souhaiterait aussi, et en outre, qu'on supprimât les dix académiciens libres. Son principe arrêté est la réduction dans le nombre, mais non pas dans la

dotation. Ce sentiment-là, qu'on a qualifié durement et traité de cynisme, n'a pas besoin, je crois, d'être combattu ici.

» Deux ou trois membres songeaient à fixer le nombre des académiciens à 40, en supprimant les dix académiciens libres, ou plutôt en faisant entrer ceux qui existent dans les places vacantes des résidents, mais sans leur donner de traitement et en continuant à ne leur accorder que des jetons de présence. Votre Excellence voit où tendent toujours ces arrangements. On veut le crédit intégral, on ne varie pas là-dessus. Ce qui préoccupe, c'est la répartition; pour bien faire il faudrait qu'elle eût lieu comme à l'ordinaire entre ceux qui ont joui des fonds, pensions, allocations, depuis 1823; il faudrait enfin qu'on évitât le plus possible de laisser arriver à l'Institut les savants que j'ai désignés plus haut, savants infortunés qui ont toutes les répugnances de la coterie et qu'on cherche à tout prix à rejeter, à dégoûter et à proscrire.

» C'est là ce que pense et désire le petit coin de l'Académie, qui, depuis cinq ou six ans, s'est emparé de la direction et a abusé de l'appui que ne lui a que trop prêté l'autorité supérieure aveuglée. Quant au surplus et à la masse, quant à la partie saine du corps, elle est plus modérée, plus juste, et les vœux qu'elle émet hautement sont pour que Votre Excellence fasse purement et simplement rendre une ordonnance qui remette les choses sur le pied de 1816, reporte le nombre des titulaires à 40, sans détruire en aucune façon la classe des académiciens libres, et répare en un jour les torts de ces dernières et fâcheuses années.

» Si vous accueillez ces vœux, Monseigneur, il y aura six nominations à faire, et ce sera compléter le bienfait que de procéder en cette occasion comme on le fit en 1795, en 1803 et en 1816, c'est-à-dire de choisir vous-même directement les noms qui devront être portés sur le tableau. Quatre de ces noms ne me paraissent pas susceptibles d'être mis en doute. Ce sont ceux de MM. Champollion-Figeac, Champollion jeune, Guizot, Cousin. Pour la cinquième et la sixième place, je balancerais entre MM. Thierry et de Cormenin d'un côté, et MM. Dugas-Montbel et Van Praet de l'autre.

Examinons d'abord les candidats à la cinquième place. M. Thierry est auteur d'une excellente histoire de l'*Invasion des Normands en Angleterre*. Il a préparé et fait déjà de grandes publications sur

l'*Histoire de France*. C'est sans contredit un de nos premiers écrivains, des plus laborieux, des plus modestes, et, malgré tous les talents qu'il a montrés, tous les services qu'il a rendus, il est encore dans une situation de fortune qui lui rendrait le traitement de l'Institut fort utile.

M. de Cormenin est, on peut le dire, le fondateur de la science du droit administratif. Il a fait des recherches approfondies sur nos anciennes constitutions et coutumes, et les ouvrages qu'il a publiés récemment sur le conseil d'État, sur la législation communale et départementale, l'ont placé hors ligne, et pour le style et pour le fonds, dans l'estime des plus graves et savants publicistes.

» Tout compensé pourtant, je donnerais, en cette occasion, la préférence au premier, m'appuyant de ces mots prononcés par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions : « M. Thierry a » fait un livre si parfait, que, si nous faisions notre devoir comme on » l'entendait autrefois, nous n'attendrions pas qu'il sollicitât le fau- » teuil, nous irions par députation le prier d'entrer dans la Com- » pagnie. »

» Un tel suffrage, exprimé en de tels termes, ne permet pas une plus longue hésitation. C'est M. Thierry qu'il faut élire. M. de Cormenin aura son tour; il sera plus tard appelé par le corps lui-même, auquel un élan nouveau et salutaire aura été donné.

» Pour la sixième place, il faut opter entre M. Dugas-Montbel et M. Van Praet. L'un, M. Dugas-Montbel, a traduit les œuvres d'*Homère*. Son travail consciencieux, recommandable, a été adopté par l'université. Il a compulsé et comparé les textes, rétabli des leçons, accompagné le tout d'observations judicieuses. C'est un helléniste très-distingué, un homme très-honorable, et le choix qui serait fait de lui aurait l'assentiment universel. Malgré tant de titres, qu'il a bien positivement, et tant de qualités personnelles, que je suis le premier à lui reconnaître, je fais néanmoins passer avant lui, non comme plus digne, mais comme plus âgé, et à cause des services particuliers et assidus qu'il n'a, depuis longues années, cessé de rendre, je fais passer, dis-je, M. Van Praet, le doyen de nos bibliographes, le plus habile de tous, le plus complaisant, car c'est une vertu qu'il pousse si loin, qu'il est mal aisé de ne pas en tenir compte. Il a secondé tous les savants dans leurs études, et il est de toute justice qu'il soit assis

près d'eux dans le sanctuaire des lettres. Il y a quarante ans qu'il est conservateur à la bibliothèque du Roi ; il a publié des volumes curieux et des remarques ingénieuses sur les manuscrits, les éditions, les imprimeurs, les traducteurs, les chroniques et leurs auteurs. Il faut récompenser en lui un genre d'efforts qui tente peu les imaginations communes, qui mène peu à l'éclat et à la fortune, et qu'il est d'autant plus essentiel d'exciter et d'entretenir qu'il est plus rare. La sixième place à donner lui serait, à mon avis, acquise.

» On avait eu d'autres projets, Monseigneur, on voulait changer le nom de l'Académie et lui donner un titre de l'espèce de celui qu'avait reçu, à la réorganisation de 1803, la classe correspondante. On croyait devoir dorénavant l'appeler : *Académie des sciences politiques et morales*. Mais nous sommes sous un règne et à une époque, où ce nom et son origine blesseraient bien des susceptibilités. Trop d'embarras existent déjà sans qu'il soit nécessaire d'en faire naître de nouveaux. Avec le nom naîtraient des obstacles ; avec le nom aussi viendraient des prétentions. Votre Excellence sera peu disposée à cet essai, ce retour, ou cette innovation. Il faut laisser les classifications et les dénominations comme elles furent réglées en 1816. L'Académie des inscriptions et belles-lettres se divise intérieurement en commissions : il y a celle des médailles, celle des historiens, celle des manuscrits ; rien n'empêche que, selon les besoins, les temps, les découvertes, il ne s'en forme successivement d'autres quand le budget le permettra, quand la science l'exigera. Mais pour le moment, et dans ce rapport, je me borne à réclamer le rétablissement de l'Académie dans le cadre qu'elle avait en 1823, au 30 septembre, et la nomination aux six places vacantes, des savants sur lesquels j'ai cru devoir, Monseigneur, appeler votre attention.

» Je joins ici un projet d'ordonnance conforme à l'esprit de ce rapport.

» Je suis avec, etc. »

—

PROJET D'ORDONNANCE.

—

Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,

Sur le rapport de notre Ministre, secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 21 mars 1816, portant réorganisation de l'Institut royal de France et les règlements du régime intérieur des académies, notamment ceux des 26 avril, 3 et 10 mai, approuvés par l'ordonnance du 9 juillet de la même année;

Nous étant fait représenter l'ordonnance du 1er octobre 1823 et le règlement du 30 décembre suivant, qui, modifiant dans quelques-uns de leurs articles l'ordonnance et les règlements de 1816, réduisent le nombre des membres ordinaires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et disposent des sommes demeurées libres par cette mesure;

Voulant rendre à cette Académie tout son éclat, reconnaître l'importance de ses travaux, donner aux savants français un témoignage de notre estime et accorder une marque particulière de faveur à ceux qui font de constants et louables efforts pour étendre le domaine de l'histoire, de la saine érudition et de la véritable critique littéraire;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Premier.

Le nombre des membres ordinaires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, est définitivement fixé à 40.

Art. 2.

Sont nommés aux places qui sont en ce moment vacantes et qui doivent être immédiatement remplies, les sieurs :

Champollion-Figeac, l'un des conservateurs de la bibliothèque du Roi;

Champollion jeune, conservateur des monuments d'antiquité au musée royal du Louvre;

Guizot aîné, professeur d'histoire à la faculté des lettres de l'académie universitaire de Paris;

Victor Cousin, professeur de philosophie à l'université royale de France;

Thierry, auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands;*

Van Praet, conservateur des livres imprimés, à la bibliothèque du Roi.

Art. 3.

Le fonds alloués spécialement pour le service de l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans le budget de l'Institut royal de France, demeure fixé à 98,000 francs, et cette somme sera répartie conformément à un règlement nouveau que rédigera l'Académie et qui sera soumis à notre approbation.

Art. 4.

Notre Ministre, secrétaire d'État de l'intérieur, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

—

« Tel était le plan, Monsieur, je vous l'ai offert dans tous ses développements. Je ne m'ennuie point à ces récits, je m'y complais au contraire. Je revis et me ranime en remontant le cours de ma vie et retournant à ces phases brillantes de ma carrière administrative; il me semble que le projet comprenait tout. Je ne le dis pas bien écrit, mais je le trouve bien coordonné. J'écrivais rapidement, au milieu de mille affaires, dans un cabinet ouvert aux visiteurs, solliciteurs et importuns. Je n'étais pas très-sûr des mots, des expressions, toutes mes phrases n'étaient pas élégantes et toutes mes lignes bien rangées, mais l'idée était pure, la vue nette, le but certain. Le rapport et l'ordonnance comprenaient tout, arrangeaient tout: matériel et personnel, rétablissement de places et nominations, tout était fait et bien fait à la

fois. Il n'y avait pas le mot à dire, confessez-le, rien n'y manquait. L'exécution de la mesure concordait avec l'esprit, et c'étaient enfin une disposition et une restauration complète qui ne laissaient rien de louche, rien en arrière, et qui (je m'en flatte) ne méritaient que des applaudissements.

Malheureusement, Monsieur, il arriva ce qui arrive souvent en France, à Paris; il s'interposa entre moi et le ministre une foule de gens, de pauvres gens, et de fort adroits aussi, fort remuants, puissants, menaçants et caressants, qui renversèrent à demi l'échafaudage de mes articles.

On admit le fond, on y fut bien forcé, le ministre voulait le retour aux 40 membres, il ne mollit pas sur ce point, qui était le principal. Mais il fléchit sur les conséquences. Parmi les hommes qui agissaient avec le plus de suite et d'aigreur, je nommerai MM. Dacier et Quatremère. Le premier était pour moi, le second était contre. Le premier adoptait tout mon travail et le soutenait près du ministre, le second, tant qu'il pouvait, le battait en brèche et cherchait, pièce à pièce, à le démolir. M. de Sacy venait en tiers, et s'il était pour la mesure en général, il ne souriait pas à tous les choix en particulier. Il voulait tel nom et ne voulait pas tel autre. Il avait ses amis en dehors de l'Institut, il avait ses élèves qu'il y voulait faire entrer. Ce fut là où le débat s'engagea le plus terrible. Je gagnai la bataille et couchai sur le terrain, j'eus l'ordonnance de réintégration des places, mais je perdis mes hommes, et ne pus les faire nommer d'emblée. Ils ignoraient, Monsieur, quels soins je prenais pour eux, pas un ne l'a su jamais. Je ne le dis qu'aujourd'hui, je n'écris ces détails et ne révèle ces secrets qu'à votre profit, sur la demande que vous me faites pour votre *Bibliophile*. Je fouille dans ma mémoire et j'y retrouve ce passé qui était endormi et qui se réveille. Que de mois, que d'années, que d'événements sont survenus, qui ont tué le ministre et qui m'ont jeté au loin par un coup de foudre !

Champollion jeune est mort, Dugas Montbel est mort, Van Praet est mort. Ils ont été de l'Institut, mais par élection de l'Académie, non de propre mouvement et par une haute nomination royale. Thierry est de l'Institut, Guizot est de l'Institut, Cousin est de l'Institut. Je ne me trompais pas trop, et toutes mes désignations ont été comme on le voit, parfaitement justifiées.

Il n'y a que Champollion-Figeac qui soit resté sur le carreau et que je ne sais quelle prévention, je ne sais quelle jalousie tient à l'écart, suppliant à la porte. Que dis-je, suppliant? il ne demande rien, il y renonce, il attend, et moi j'espère pour lui. J'espère que l'Institut sera juste à la fin envers lui, qui a tant travaillé, tant écrit, tant éclairci d'obscurités, tant fait de pages piquantes, saillantes, et dont la science variée, profonde, le désigne aux plus récalcitrants pour un fauteuil.

Mais n'allons pas si vite et reprenons quelques faits. Quand l'ordonnance fut rendue en 1828 pour reconstituer l'Académie, il arriva deux choses fâcheuses : la première fut que l'Académie ne nomma d'abord que trois membres, remettant à l'année suivante à élire les trois autres; la seconde fut que lorsque l'Académie fit ses élections, elle écarta précisément les candidats du ministère. Je n'en fus pas étonné, je m'y attendais bien, et c'était là pourquoi j'insistais si vivement sur les nominations. Mais entouré comme il l'était, poussé par des fourbes et des hypocrites, M. de Martignac ne pouvait se dégager de leurs filets. Ils l'enlacèrent si bien qu'ils l'étouffèrent. En vain il lutta, il fallut succomber, il perdit le portefeuille, et la clique ultrà fut triomphante. Je fus destitué par la rage de ceux dont j'avais conspué l'avarice. La Bourdonnaye, Polignac, Bourmont, toute cette race maudite envahit le ministère. Ma division fut donnée au baron Trouvé, qui n'osa pourtant pas faire casser l'ordonnance de novembre, mais qui, tant qu'il put, recula l'entrée à l'Institut des hommes de savoir que j'avais, par une bonne inspiration, signalés aux distributeurs de jetons et de palmes.

Hélas! dans le nombre était M. Guizot!

Je le poussais et le prônais, je me compromettais pour le défendre. Je me faisais des ennemis cruels pour lui faire obtenir des couronnes académiques, et c'est lui, Monsieur, qui, à deux ans de là, devenu ministre, méconnaissait mes droits, m'enlevait ma position, ruinait ma famille et se rendait envers moi coupable de la plus abominable iniquité!

Des maux affreux ont été la suite de ces disgrâces. Mais à quoi bon vous en faire le tableau? Je vis, je respire, je sers encore les arts; j'ai des notes et des souvenirs encore que je débrouillerai et dont je vous ferai part. Ce n'est pas une douceur, je vous assure, que d'avoir

tant vu d'hommes et de singularités bizarres. J'ai travaillé courageusement et loyalement avec MM. de Montalivet, Carnot, Montesquiou, Lainé, Vaublanc, Beugnot, Capelle, de Cazes; j'ai sur eux tous une foule de particularités que j'ai mises sur le papier dans le temps, et que je retrouverai peut-être. Que m'a-t-il servi d'approcher de tant de personnages célèbres? Tous sont morts, ou presque tous. Ceux qui restent sont loin de moi et bien distraits de nos vieilles relations et affections. Je n'ai de joie et de richesse que le bien que j'ai fait, que j'ai aidé à faire, et sur lequel, Monsieur, je vous remercie d'avoir ramené mes regards. Vous m'avez fait passer quelques bonnes heures. Puissiez-vous trouver que vous n'avez pas perdu votre temps à m'écouter et à me lire.

Adieu. F. Grille.

Au Hutreau en Saint-James sur Loire, le 3 août 1845.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Poëme inédit de l'Arioste. — On écrit de Florence, le 17 septembre :

M. Zampieri, conservateur en chef de la bibliothèque grand'ducale de Florence, vient de découvrir dans cet établissement, un manuscrit contenant la majeure partie d'un poëme épique de l'Arioste, dont jusqu'à présent on ignorait l'existence, et qui est intitulé : *Rinaldo l'Ardito* (Renaud le Hardi).

Cet ouvrage se composait de deux cent quarante-quatre octaves, divisées en douze chants, dont le premier, le commencement du deuxième et le sixième manquent dans le manuscrit en question. Le grand-duc de Toscane a ordonné que ce monument littéraire serait publié aux frais du Gouvernement, et qu'il en serait adressé un exemplaire à toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, afin que les

bibliothécaires pussent faire des recherches pour retrouver ce qui y manque.

La Revue de Paris. — La réimpression de la *Revue de Paris* est une des opérations les plus anciennes, et pendant longtemps elle a été une des plus lucratives de la contrefaçon belge. Aujourd'hui que la concurrence illimitée, une cupidité malavisée et une direction malheureuse ont mis aux abois la librairie et réduit presque à rien ses bénéfices, en la menaçant de pertes énormes, la *Revue de Paris* existe toujours à Bruxelles; mais je ne sais si, pour se mettre à l'abri des reproches de la presse française, l'éditeur belge n'a pas voulu déguiser ce *larcin*, comme dit le *Constitutionnel*, en rendant sa reproduction presque méconnaissable. Si de tout temps les fautes typographiques y ont abondé, maintenant elles se sont multipliées au point de rendre la lecture presque impossible et de changer complétement le sens. Ouvrez au hasard, par exemple, le volume de septembre 1845, et arrêtez-vous à l'article sur la *Cathédrale de Cologne*, vous y verrez que, par une rare munificence, le roi de Prusse s'est engagé à donner chaque année, jusqu'à l'achèvement de l'édifice, la somme énorme de... *deux cents francs;* ailleurs, il est parlé de peintures *morales* (lisez murales); un peu plus bas, du grand-duc de Wurtemberg, mais cette fois c'est l'auteur, et non le prote, qui s'est trompé.... Nous ne poursuivrons pas plus loin cet *erratum*, bien sûr qu'on va nous répondre qu'il nous appartient peu de prêcher la correction à nous journal de bibliographie et qui devrions donner tous des premiers l'exemple de l'exactitude. Nous savons ce qui nous manque sous ce rapport et nous le dénonçons nous-mêmes. Peut-être que notre sévérité à l'égard des autres, à l'égard de nous, aura enfin un bon résultat, celui d'engager nos imprimeurs à donner plus d'attention à la partie intellectuelle de leur travail. Dans ce but, nous ne cesserons de répéter notre *delenda Carthago :* moins de fautes d'impression; nous dirons un jour, quand nous aurons fait quelques pas en avant : plus de fautes. Il s'en faut malheureusement que ce jour soit arrivé.

Société des bibliophiles de Reims. — Cette Société a publié une série de petits opuscules assez rares dont nous croyons utile de donner la liste, bien qu'ils aient paru il y a plusieurs années.

1° *Discours de ce qu'a fait en France le héraut d'Angleterre et de la réponse que lui a faite le roi, le 7 juin* 1557. 1841, in-12 de IX et 31 pp. (D'après l'édition du premier imprimeur de Reims, Nicolas Bacquenois, 1557.)

2° *Le noble et gentil jeu de l'arbaleste à Reims.* 1841, in-12 de XXV et 40 pp.

3° *Miniature d'une bible du XIVe siècle* (1378), et fac-similé du texte. 1842, in-12.

4° *Les Lépreux à Reims,* XVe siècle. 1842, in-12 de XX et 23 pp.

5° *Li purgatoire de Saint-Patrice,* légende du XIIIe siècle, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Reims. 1842, in-12 de XIV et 58 pp.

6° *Inventaire après le décès de Richard Picque, archevêque de Reims.* 1389, 1842, in-12 de XVII et 165 pp.

7° *Louis XI et la Sainte-Ampoule.* 1842, in-12 de XXIX et 25 pp.

8° *Histoire chronologique, pathologique, politique, économique, artistique, soporifique et melliflue du très-noble, très-excellent et très-vertueux pain d'épice de Reims.* 1842, in-12 de VI et 42 pp.

Tendances de la presse belge. — Il semble se faire un mouvement favorable dans la presse belge. La contrefaçon des romans médiocres fabriqués à Paris, l'importation servile des produits de la typographie française, n'absorbent pas tellement nos éditeurs, qu'ils n'accordent quelque chose aux écrivains du pays, et, qui mieux est, à ceux qui s'occupent de littérature sérieuse. Les *Études sur Eschyle* de M. Frensdorff, l'*Histoire de la révolution brabançonne* de M. Juste sont des livres qu'il est honorable de mettre au jour et de répandre. On ne peut trop encourager nos industriels à marcher dans cette voie. En faisant leurs affaires, ils feront aussi celles du pays; et ils rempliront en quelque sorte un devoir moral; car celui qui imprime n'opère pas seulement sur la matière, il s'adresse surtout à la pensée : malheur à lui s'il la pervertit ou l'outrage! Gloire, au contraire, s'il cherche à l'éclairer et à l'agrandir!

Mad. du Châtelet. — Il appartenait à une femme qui sait tenir la plume avec talent, de prendre la défense d'une femme célèbre, condamnée longtemps à la calomnie, presque au ridicule, et de la réha-

biliter, non pas devant des moralités sévères, mais au tribunal de ces juges tolérants qui pardonnent à la vertu quelques faiblesses et savent tenir compte du despotisme des circonstances. C'est ce qu'a fait Mad. L. Colet, en faveur de Mad. du Châtelet (1).

La *divine Émilie* passait jusqu'ici pour une pédante sans principes, faisant à la fois des équations, du libertinage et de l'impiété, et cherchant surtout à se singulariser. Au lieu de cela, Mad. Colet nous montre une femme tendre et sérieuse, dont le cœur déborde de passion, dont l'intelligence est pleine de force et de noblesse ; généreuse, dévouée, et qui sacrifiait à son amour le soin de sa renommée et jusqu'aux vanités de son sexe. Cette peinture inattendue n'est pas un portrait de fantaisie. Mad. Colet en a pris tous les traits dans les lettres mêmes de Mad. du Châtelet, qui font partie de la collection d'autographes de M. Feuillet de Conches. Les épigrammes de Mad. du Deffand, les satires de la pseudo-marquise de Créquy viennent tomber devant ces témoignages irrécusables.

Origine d'un proverbe. — Nous avons dit (tom. II, p. 414) que ce proverbe :

Incidit in Syllam cupiens vitare Charybdim,

se trouve dans l'*Alexandréide* de Gauthier de Chatillon. Cette remarque avait déjà été faite par M. W. Parr Greswell, *Annals of the parisian typography*. London, 1818, in-8°, p. 313.

Bibliographie historique de la France. — A propos de l'ouvrage de M. A. Girault de Saint-Fargeau, annoncé précédemment (1), nous rappellerons que le bibliophile Jacob avait projeté, il y a quelques années, une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong et Fevret de Fontette, contenant plus de 50,000 articles, qu'il eût corrigée et continuée. M. Quérard pensait au moins à une continuation de l'ouvrage de Lelong. M. A. Pihan De la Forest, imprimeur, mort en décembre 1842, avait fait imprimer le prospec-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 25 sept. 1845. Consulter le premier volume de ces *Bulletins*, p. 14.

(1) Tom. II, p. 496.

tus d'une *Bibliothèque géographique, historique et statistique de la France*. Ce prospectus contenait un extrait de l'*Introduction*, où l'auteur donnait la nomenclature des *sources où il avait puisé les mines* (!) *d'où il tirait tous ces matériaux depuis* 17 *ans*. Le travail de M. Pihan De la Forest était divisé en onze sections, dont une pour les chemins de fer, et une pour la ville de Paris, sur laquelle le nombre des ouvrages publiés est si grand, qu'il *dépasse* le nombre de *ceux publiés sur la France entière*. Cette dernière section, la onzième du travail de M. Pihan De la Forest, était sinon terminée, du moins très-avancée plusieurs années avant sa mort.

Lettres d'indulgence de 1454. — M. le comte Léon de Laborde a bien voulu nous informer que l'exemplaire de ces lettres d'indulgence qui était à Bristol, chez M. Heywood Bright, a été acheté, il y a quatre ou cinq mois, 35 livres sterling pour le musée britannique. « C'est un bon prix, ajoute-t-il, qui peut servir de leçon à vos financiers, auxquels votre gravure sur bois paraît si chère. »

Gravure de 1418. — A propos de cette gravure, nous venons d'ajouter au mémoire qui la concerne, un *post-scriptum* où nous avons fait usage d'une note que nous a obligeamment remise M. le baron de Blittersdorff, ministre de Bade à Francfort et à Bruxelles, et qui a épousé la petite-fille de M. de Birkenstock, propriétaire d'un exemplaire du Saint-Christophe de 1423, dont l'existence a été révoquée en doute, et qui ne s'en trouve pas moins dans la collection que cet amateur distingué a laissée. — Notre gravure vient d'être examinée par M. Von Liphart, amateur distingué de Bonn.

Bibliothèque de M. de Bremmaecker, à Gand. — (Voy. t. II, p. 480). — Cette vente a été un combat où l'on peut nommer comme les principaux champions, la bibliothèque royale et celle de l'université de Gand, M. le chevalier de Noortdonck, M. Vercruysse de Courtray, M. Vergauwen et M. Ch. Pieters. On a remarqué que les articles fortifiés de notes dans le catalogue, montaient ordinairement au prix le plus élevé, ce qui annonce une confiance un peu naïve dans les enchérisseurs. Ces notes, qui avaient pour but de pousser à la vente, annonçaient à tout propos qu'un tel ouvrage, qu'une telle

édition avaient été *inconnus* à M. Ch. Brunet. Il eût été plus exact de dire que M. Brunet n'avait pas jugé à propos de les mentionner. M. Brunet, en effet, ne dit pas tout ce qu'il sait, au rebours d'une foule d'honnêtes gens, qui disent avec un aplomb merveilleux ce qu'ils ne savent pas.

M. Taylor. — M. Taylor est un garçon charmant, chéri des artistes, écrivain, homme du monde. On sait peut-être qu'ayant fait entendre à un ministre qu'il était scandaleux que son ami Nodier n'eût reçu aucune distinction, et qu'on devait au moins le faire comte ou vicomte, le ministre, attendri de voir un solliciteur demander non pour lui, mais pour un autre, lui dépêcha des lettres patentes de baron. Au moment où il est question d'une biographie nationale, il est permis de se demander si M. le baron Taylor est né à Bruxelles en 1789 ou 1790, s'il est d'origine anglaise, comme le dit M. Quérard, ou d'origine irlandaise, comme l'assure M. Amédée de Lisma dans la biographie qu'il lui a consacrée. Quoi qu'il en soit, M. Taylor est un personnage fort intéressant qui, d'obscur qu'il était, s'est élevé lui-même, a grandi et s'est créé une des positions les plus agréables qui soient en France.

« Il était logé dans une mansarde de la rue de Bondy et il y menait tout à fait la vie d'artiste ; lié avec Samson, le comédien, et mettant avec lui en commun, pour déjeuner, le pain et le fromage.

» Le talent s'accrut, la réputation s'établit, l'argent vint ; Taylor prit un appartement de 400 francs au quatrième, puis allant toujours, gagnant toujours, il fit avec Nodier, Tupinier, Athalin, Cailleux, la belle entreprise des voyages dans l'ancienne France. Il voyagea aussi en Syrie et en Égypte, il courut l'Espagne et le Portugal, et de tous ces lieux divers il rapporta des aperçus, des dessins, des notes qui, publiés à Paris, eurent un succès fou. Quoique en route et toujours par voie et par chemin, par monts et par vaux, il se fit attacher au théâtre français comme commissaire du Roi, et, par son ardeur, son bon goût, son activité, il y fit entrer et prospérer tous les genres. Il est maintenant inspecteur général des beaux-arts et membre assidu et influent des comités historique et archéologique du ministère. Il a composé des pièces de théâtre et rédigé ou fait rédiger des notices sur le Languedoc, l'Auvergne, la Bourgogne, la Picardie. Je me laisse

aller à vous parler de lui, parce que j'aime et admire ce caractère ou plutôt cet esprit qui crée, qui invente, qui s'amuse, qui ne s'arrête jamais, ce mortel heureux qui, descendu au premier étage de son hôtel de la rue de Bondy, étale, aux yeux éblouis des amateurs, toutes sortes de richesses littéraires et artistiques qu'il a acquises et conquises sur tous les points de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

» C'est un Humboldt au petit pied, plus étonnant que le prussien, peut-être par les efforts qu'il lui a fallu pour arriver de son berceau bruxellois, à ce mouvement, à ce bruit, à cet éclat parisien. »

F.

Bibliothèque de feu A.-G. de Schlegel. — Tous les manuscrits et les livres imprimés les plus précieux de cette bibliothèque, c'est-à-dire, la plupart des livres en langues asiatiques ou concernant ces idiomes, les volumes rares et ceux qui contiennent des notes marginales de l'illustre savant, ont été cédés à l'amiable par ses héritiers au gouvernement prussien, qui les a fait distribuer entre la bibliothèque royale de Berlin et celles des universités de cette dernière ville et de Bonn.

Le reste de la bibliothèque, qui se composait d'environ 1600 volumes, a été vendu publiquement et a produit environ 8,000 thalers ou 32,000 francs, car tous les articles ont été vendus très-chers, et jusqu'à dix fois le prix de librairie. Bon nombre des acheteurs étaient des Anglais. Notre bibliothèque royale n'a obtenu que quatre numéros.

Le club des bibliophiles à Verviers. — Y a-t-il réellement un *club de bibliophiles à Verviers?* nous l'espérons, car nous ressemblons un peu à ce philosophe qui se réjouissait de retrouver des pas d'homme. Quoi qu'il en soit, nous recevons une brochure qui semble attester l'existence d'une pareille association et prouver qu'à Verviers, cette ville de la mécanique et de la vapeur, la pâte de chiffons réduite en papier tient le pavé à côté de la laine tissée en draps ou en velours. Cette brochure est intitulée : *Souvenirs d'une excursion au manoir de Longpré, extrait d'impressions de voyage non destinées à l'impression,* par André Meuret, membre du club des bibliophiles de Verviers et de la société Grétry de Herve. Herve, Dumoulin. 1845, gr. in-8°

de 16 pp. Si les bibliophiles de Verviers ont tous l'*humour* et l'esprit de M. Meuret, nous leur en faisons notre compliment. Ils auront cause gagnée contre l'esprit de fabrique, trop disposé à n'avoir pour les livres que de superbes dédains.

Mémoires inédits du feld-maréchal prince de Ligne. — La *Revue nouvelle* qui se publie à Paris, annonce que le feld-maréchal prince de Ligne a laissé deux sortes de mémoires, entièrement inédits. Les uns composés avec méthode, qu'il a légués aux Trabans de la garde pour tenir lieu de legs en espèces que les capitaines de cette compagnie avaient coutume de faire à leurs anciens soldats : ceux-ci ont été vendus depuis à la maison Cotta de Stuttgard, et ne sont destinés à paraître que le jour où il ne s'y lira plus un seul nom de personnage vivant ; les autres, écrits avec plus d'abandon et par morceaux détachés, ont été retrouvés dans une vente publique, avec beaucoup d'autres manuscrits, par son petit-fils, aujourd'hui ambassadeur de Belgique en France. Ce sont ceux-ci que M. le prince de Ligne a communiqués à la *Revue nouvelle.* Ils se composent de douze cahiers d'environ huit pages écrites seulement sur la moitié, et portent le titre de : *Fragments des mémoires de ma vie.* Les six premiers cahiers ne sont point de la main du maréchal, mais d'un copiste, dont il a corrigé les fautes d'orthographe. Ces cahiers ont dû être rédigés vers 1790 et revus longtemps après, comme l'indiquent les corrections et les additions dont ils sont surchargés. Le reste du manuscrit est original. Le prince, fixé définitivement en Autriche, après la seconde conquête des provinces belges par la république française, a poursuivi avec plus de confusion et de laisser-aller le dessein qu'il avait conçu de fixer ses souvenirs. Certains passages, à en juger par la date des événements qu'il raconte, ont dû être écrits seulement dans les dernières années de sa vie. La *Revue nouvelle* publiera ces mémoires en les disposant dans un meilleur ordre, et déjà elle a commencé cette publication. L'*Émancipation* s'est empressée de reproduire en feuilleton ces premières pages que nous devons regretter de ne pas avoir connues en écrivant la *Biographie du prince de Ligne,* imprimée d'abord, mais avec négligence, dans l'*Album biographique* dont l'éditeur n'a pas eu l'attention de nous communiquer les épreuves, puis plus correctement dans les *Mémoires de l'Académie,* enfin

d'une manière plus complète dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale* pour 1846. De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

1. *Curiosités bibliographiques*, par Ludovic Lalanne (faisant partie de la *Bibliothèque de poche*). Paris, Paulin, 1845, in-18 de vi et 469 pp. sans l'*errata*.

Jolies étrennes de bibliophile. Tout ce qu'elles renferment n'est pas neuf, mais le rapprochement et l'exposition rajeunissent ce qui est vieilli. Au surplus, les trois quarts de ce recueil seront nouveaux pour un lecteur même instruit. M. Ludovic Lalanne a rassemblé une foule de particularités piquantes et s'est contenté d'écrire d'un style simple, naturel, sans prétention : la chose est assez rare pour qu'on la remarque et qu'on lui en sache gré. Il traite tour à tour et sans pesanteur des anciennes écritures, des matières et instruments propres à écrire, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des livres d'images et des Donats, de l'origine de l'imprimerie, des éditions du XVe siècle, des libraires, du prix des livres, des bibliothèques, des titres, frontispices, dédicaces, préfaces, reliures, des autographes, de la liberté d'écrire, des errata, etc. Pour ajouter quelque chose au sien, nous remarquerons que le livre dont les lettres sont découpées à jour et qu'on voit à Belœil, n'appartient pas au *prince de Lingen*, mais au *prince de Ligne ;* il est d'autant plus opportun de le remarquer, qu'il existe effectivement *un prince de Lingen*, appelé *Linange* par les Français.

2. *Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens* (*Martinus*, *Mertens*), par feu J. De Gand d'Alost, ouvrage revu, *annoté et augmenté de la Galerie des hommes nés à Alost, qui se sont distingués aussi bien dans la philosophie, l'histoire et la politique, que dans les sciences et les arts.* Alost, Spitaels-Schuermans, 1845, in-8° de xi et 246 pp. avec 3 pl.

M l'avocat F.-J De Smet, éditeur de cette monographie, a eu le bon esprit de s'associer le R. P. Van Iseghem, préfet du collége des jésuites à Alost, qui, plein des bonnes traditions de sa compagnie, et possédant des connaissances étendues, était précisément le collaborateur dont les secours pouvaient lui être le plus utiles. Le P. Van Iseghem examina lui-même toutes les éditions de Martens qu'il put se procurer, et, malgré le peu de temps qui lui était accordé, réussit à compléter l'ouvrage de De Gand. Le nombre des éditions de Martens signalées dans ce livre s'élève à 199, dont la bibliothèque royale en possède 68, et la collection de M. Fr. Vergauwen, 79.

En rendant hommage aux soins pris pour enlever à l'oubli un travail estimable, consacré à la gloire du pays, nous ne saurions approuver la manière de penser de l'éditeur, qui ne craint pas de dire que l'*imprimerie a fait rétrograder la véritable science*, *basée sur la révélation* (p. 2, note). Pourquoi donc alors préconiser un des maîtres de la typographie? Un zèle outré a dicté cette sentence.

Nous avons peine également à adopter une autre opinion, qui n'est plus celle de l'éditeur, mais de l'auteur. Celui-ci affirme que Thierri Martens introduisit l'imprimerie en Belgique; sans avoir de preuves directes et mathématiques à administrer, beaucoup de circonstances au moins nous persuadent qu'avant Martens la typographie était en usage chez nous. Ce que Martens rapporta d'Italie, ce n'est pas la découverte de l'imprimerie, mais des perfectionnements dont cet art était susceptible. Nous pensons que le temps ne fera que donner plus de force à cette croyance. La cause des Pays-Bas, dans le débat relatif à l'imprimerie, a déjà beaucoup gagné.

3. *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine et sur ses progrès jusqu'à la fin du XVIIe siècle*, par M. Beaupré, vice-président du tribunal civil de Nancy. Nancy, Grimblot, 1845, in-8° de VII et 542 pp.

Il paraît que des prêtres ou moines ont importé l'imprimerie en Lorraine, Pierre Jacobi à Saint-Nicolas-de-Part, en 1503, Jean Colini à Metz. Tel est du moins le résultat des faits acquis jusqu'à présent. Des découvertes ultérieures peuvent donner un démenti à cette proposition, car en bibliographie on est chaque jour sur la trace de données nouvelles; et à peine, par exemple, l'ouvrage sur Martens avait paru, qu'aux 199 éditions énumérées comme sorties de ses presses, il est venu s'en ajouter d'autres. M. Beaupré n'en a pas moins fait tout ce qu'il était humainement possible de faire; son livre est un répertoire abondant, et il a de plus le mérite d'être d'une lecture attachante.

4. *Ottaviano Petrucci da Fossombrone, der erste Erfinder des Musiknotendruckes mit Beweglichen Metall Typen, und seine Nach-*

folger im sechzehnten Jahrhunderste. Von Anton Schmid, custos der k. k. Hofbibliothek. Wien, Rohrmann, 1845, in-8° de x et 342 pp. avec 8 pl.

O. Petrucci de Fossombrone est l'inventeur de la manière d'imprimer la musique avec des types mobiles en métal. L'ouvrage de M. Schmid rentre donc dans nos attributions et appartient à l'histoire de l'imprimerie en général. Écrivant tout près de la plus belle collection musicale que l'on connaisse, il a tiré parti de sa position avec beaucoup de savoir et de talent.

En parlant des successeurs de Petrucci, il accorde avec raison une place aux Pays-Bas, et y compte, parmi les éditeurs ou imprimeurs de musique les plus célèbres au XVIe siècle, à Anvers : Guill. Vissenaeus, Hubert Waelrant, Jean Laet, Tilman Susato et Christophe Plantin; à Louvain, Pierre Phalesius, pour qui imprimèrent quelquefois Servais Zassenus de Diest et Jacques Batius de Louvain. La bibliothèque de Vienne possède une pièce de Vissenaeus, datée de l'année 1542.

5. *Notices bibliographiques sur deux ouvrages imprimés dans le XVe siècle et intitulés, l'un :* Breviarium in Codicem, *par Jean Lefèvre, et l'autre,* Fasciculus temporum, *par Werner Rolewinck; suivis de la description exacte et complète de leur curieuse reliure en bois, ayant fait partie d'un livre de même matière gravé en relief à Aix en* 1443, *avec le portrait et les armes de René d'Anjou, au moyen d'un procédé totalement ignoré de nos jours, par Pierre de Milan, graveur de ce prince;* par M. de la Plane, jeune. Paris, Labbé, juin 1845, in-8° de vii et 206 pp.

On doit savoir gré à M. de la Plane de son amour pour les livres, de l'érudition et de la critique qu'il déploie en bibliographie, mais cet amour ne l'entraîne-t-il pas trop loin, et écrire plus de deux cents pages sur deux volumes qui ne se recommandent point par la rareté, n'est-ce pas un peu surcharger la science au lieu de l'enrichir? Que deviendrait la bibliologie si l'on appliquait ce procédé à toutes les impressions curieuses sous un rapport ou sous un autre? Un catalogue, dans ce système, se composerait d'autant de tomes que la bibliothèque qu'il serait destiné à faire connaître. Il faut, en toutes choses, savoir se borner ou du moins se resserrer : le précepte de Boileau est surtout d'une rigoureuse application dans le genre didactique. Toutefois M. de la Plane rachète autant que possible le défaut de la prolixité : en allongeant la route, il sait du moins épargner la fatigue à ceux qui l'accompagnent.

6. *Geschichte des deutschen Journalismus*, von R.-E. Prutz. Erster Theil. Hannover, Rius, 1845, in-8° de XIII et 422 pp.

Quoique la presse soit soumise, en Allemagne, à bien des entraves, et qu'on puisse dire qu'en certains pays elle y est asservie à une espèce d'esclavage, les journaux n'y sont pas moins nombreux, ni moins influents que dans les contrées les plus libres. Les idées qui choqueraient dans une discussion politique se répandent sous le passe-port de la science. L'Allemagne arrivera à la liberté par la philosophie et par la science, et c'est la meilleure manière. La liberté, ainsi préparée, se fonde sur une base solide et n'amène point de ces troubles qui, en compromettant l'ordre social, font haïr les innovations les plus raisonnables et excitent des réactions funestes. — M. Prutz commence par les relations volantes qui, dès l'origine de l'imprimerie, tinrent lieu de nos journaux, et en cite une de 1493, qu'il regarde comme la plus ancienne. C'est un récit des obsèques de l'empereur Frédéric. A vrai dire, le premier journal allemand est le *Frankfurter-ober-Postamts-Zeitung*, fondé en 1615 par Egenolph Emmel.—M. Prutz met constamment en parallèle avec les essais tentés en Allemagne, ce qui se passait sous le même rapport dans les autres pays. Son second chapitre est consacré aux *Journaux littéraires*, dont, suivant lui, le *journal* français des *savants* est le père. Ces renseignements sont assaisonnés d'ancedotes et de détails intéressants pour les personnes qui veulent tout connaître dans l'histoire des livres. Son second volume pourrait, si l'auteur le voulait, nous faire de curieuses révélations.

7. *Lettres à M. le baron de Walkenaer, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les éditions de Mme de Sévigné et de la Bruyère.* Auteur : F. Grille. Angers, Cosnier et Lachèse, 1846, in-8° de 112 pp.

C'est Archimède, je crois, qui disait : donnez-moi un point et je soulèverai l'univers. M. F. Grille ne pourrait-il pas dire : donnez-moi un bout de phrase, une parole, une syllabe, un rien, et je soulèverai tout un monde d'idées. Le voilà qui s'attaque à M. de Walkenaer, en le louant toutefois, suivant ses mérites. Il s'en va se livrant à sa fantaisie, glanant à droite et à gauche des fleurs et des épis, du bon grain et des roses. C'est un feu roulant, une veine inépuisable, de la causerie, de l'éloquence, de la noblesse, de la familiarité, du haut, du bas, de tout un peu, en un mot. Il est impossible de faire de la bibliographie d'une manière plus vive et plus attrayante. M. Grille, à propos de la Bruyère, secoue toutes les bibliothèques, fouille tous les catalogues, exhume tous les inventaires ; il n'épargne pas jusqu'au *baron de Couvay, chevalier des ordres de Portugal*, comme si les ordres de Portugal devaient initier nécessairement au style et au génie de la Bruyère ! A propos de l'auteur des *Caractères*, il y a une page charmante et sensée sur son art des transitions, celui précisément qu'on

lui refusait Cette page est précédée et suivie de beaucoup d'autres où l'on trouve des traits précieux, des boutades ravissantes. Jamais sans-façon littéraire n'eut plus de charme.

8. *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, par le conservateur baron DE REIFFENBERG, 7e année. Bruxelles et Leipzig, Muquardt, 1846, in-18 de 288 pp. avec 3 pl.

Voici le contenu de ce volume dont le sort est désormais assuré :

I. Coup d'œil sur la bibliothèque royale (voir le premier article de ce troisième volume du *Bulletin du bibliophile*).

II. Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale.

Lettres de Guibert, abbé de Gembloux et de Florennes.

Grant mesquief à Tournay, l'an 1358.

Passionnal du XIIe siècle.

Poésies de Pierre Michault, de Pierre Chastellain et d'Olivier de la Marche. — Manière de faire le ciment de Grèce.

Manuscrits de l'abbaye de Villers.

Chanson sur la maison de Valois. — Album du XVIe et du XVIIe siècle.

III. Mémoires pour l'histoire des lettres, des sciences, des arts et des mœurs en Belgique.

Jean Miélot, calligraphe et secrétaire du duc Philippe-le-Bon.

Sur les patois romans usités en Belgique.

Le feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne (voy. p. 85).

IV. Mélanges bibliologiques. Observations rétrospectives.

Le juif errant. — Barlaam et Josaphat. — Gravure de 1418. — Juan Christoval Calvete de Estrella. — Regnier de Bruxelles

Lettres d'indulgence en placard.

Enseignes, adresses, marques et devises des imprimeurs des Pays-Bas.

Versiculi ex tempore. — Civilités littéraires. — Table.

9. *Réforme de la bibliothèque du roi*, par P.-L. Jacob, le bibliophile. Paris, Alliance des arts, 1845, in-8 de 151 pp.

Le bibliophile Jacob ne cesse de répéter sur tous les tons : laissez la bibliothèque royale où elle est, fermez-la pendant quelque temps, faites de bons catalogues, arrêtez les prêts dans de justes limites, et éloignez cette tourbe malfaisante qui flétrit, déshonore, détruit les livres, et rend impossible tout travail sérieux et suivi de la part des bibliothécaires. Nous avons cité, dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale*, ce qu'il dit des doubles et du danger de se dessaisir de certains ouvrages, sous prétexte qu'on les a deux et trois fois. Tout ce factum mérite d'être médité d'un bout à l'autre par ceux qui président à l'administration des bibliothèques publiques.

10. *Notice de manuscrits concernant la législation du moyen âge*, par M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai. Douai, d'Aubers, 1845, in-8° de v et 135 pp.

M. Tailliar est un jurisconsulte de l'école historique; c'est toujours le flambeau de l'histoire à la main qu'il se fraie une route à travers le dédale de la jurisprudence et des institutions sociales. Dans le mémoire que nous signalons, il établit d'abord l'utilité de l'étude des manuscrits pour l'histoire du droit canonique, du droit féodal et de la procédure, et nous n'imaginons pas que personne lui conteste la vérité de sa thèse. Il passe ensuite à l'examen de divers manuscrits de la bibliothèque de Douai, contenant la collection de fausses décrétales d'Isidore Mercator, le Décret de Gratien, le *Corpus juris canonici*, le commentaire de maître Richard sur le Décret, les traités canoniques de Godefroy de Trano et de Roffroy de Bénévent, de Barthélemi de Bresce, de Pierre Sanson, etc., le livre des fiefs, l'*Ordo judiciarius* de Richard et de Tancrède, etc., etc. M. Tailliar, dans ses substantielles analyses, réunit tout ce qu'il a pu trouver sur les auteurs et sur leurs ouvrages, et donne, par traduction ou en original, de nombreux extraits de ceux-ci.

11. *Bibliographie historique de la statistique en Allemagne, avec une introduction générale*, par Xavier Heuschling. Manuel préparatoire à l'étude de la statistique. Bruxelles, Decq, 1845, grand in-8° de 112 pp.

M. Heuschling, après avoir publié une statistique de la Belgique, parvenue à sa seconde édition, et qui le mérite par la méthode et la réunion d'une foule de données précieuses, après avoir rédigé plusieurs mémoires qui annoncent des vues saines et justes, a abordé la bibliographie de la statistique, je veux dire la bibliographie analytique et raisonnée. Cette nouvelle publication ne peut que faciliter l'étude d'une science fort utile, si l'on ne s'en exagère pas les résultats et l'importance. L'auteur juge les statisticiens qui l'ont précédé avec beaucoup d'impartialité. Il ne semble pas animé de l'esprit d'exclusion qu'on pourrait reprocher à une partie de la commission dont il est le secrétaire.

12. *Bibliotheca orientalis*. Manuel de bibliographie orientale, contenant : 1° les livres arabes, persans et turcs imprimés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours, tant en Europe qu'en Orient, disposés par ordre des matières; 2° table des auteurs, des titres orientaux et des éditeurs; 3° un aperçu de la littérature orientale; par J. Th. Zenker. Leipzig, G. Engelmann, 1846, in-8° de xlvii et 264 pp.

Volume destiné à compléter la collection des utiles bibliographies commencées par le libraire Enslin et poursuivie par le libraire Engelmann. En le rédigeant en français, M. Zenker a rendu un juste hommage à l'universalité de la langue la plus claire, la plus simple, la plus analytique qui existe; mais il lui en aurait peu coûté de soumettre son manuscrit à la révision de quelque personne en état d'en corriger les fautes de diction et de tournure. Quoi qu'il en soit, ce catalogue est bon, je dirai même indispensable à ceux qui veulent avoir une idée de la littérature orientale. Les presses belges ne figurent malheureusement point dans la première partie, la seule qui ait paru. Nous serons plus heureux sans doute quand il s'agira de l'hébreu.

13. *Quellen Literatur der theoretisch organischen Chemie*, von Emil Th. Wolff, doctor der Philosophie. Halle, Éd. Anton. 1845, in-8° de xii et 807 pp. à deux colonnes.

Cette bibliographie spéciale embrasse la science dans toute son étendue, depuis le dernier quart du dernier siècle jusqu'à la fin de 1844. Elle est disposée dans un ordre fort méthodique et terminée par une table alphabétique des matières en 89 pp., qui facilite singulièrement les recherches. Remarquons que ce répertoire ne désigne que des écrits rédigés en allemand ou en français.

14. *Catalogue de la bibliothèque de feu M. l'abbé* P. Mazzucchelli, *ancien directeur de la bibliothèque Ambroisienne, à Milan*, dont la vente se fera le lundi 12 janv. 1846... Paris, Silvestre, 1845, in-8° de 176 pp. sans 2 feuillets prél. et un feuillet pour l'ordre des vacations.

Cette bibliothèque, plus abondante en livres utiles qu'en ouvrages de luxe, mais riche cependant de bon nombre d'articles rares, principalement dans la classe de la théologie et dans celle de l'histoire ecclésiastique, se compose de 1849 numéros Le catalogue commence par un *Liber genesis*, imprimé en hébreu, à Rome, en 1578, in-8°, et que Rossi n'a pas signalé. On remarquera aussi la subdivision consacrée aux *poëtes dramatiques en divers dialectes d'Italie.*

15. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu messire L. Deroovere de Roosemersch, ancien conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, composé particulièrement d'ouvrages héraldiques, tant imprimés que manuscrits...* dont la vente *s'est faite* le lundi 15 déc. et jours suivants. Bruxelles, Wouters, 1845, in-8° de iv, 182 et 5 pp.

Depuis que la noblesse a perdu ses priviléges, et n'est plus guère qu'une affaire de titulature, très-arbitraire d'ailleurs, c'est à qui se fera noble. L'héral-

dique est devenue un métier lucratif. Trouver des aïeux aux *épiciers parvenus*, fabriquer des généalogies pour les *républicains enrichis*, flatter la vanité des anciens nobles, est un moyen de se créer une clientèle et de gagner de l'argent. Le blason est hors de prix, les livres où l'on en traite, les paperasses les plus méprisables, mais où se rencontrent des noms propres, sont disputés avec une avidité surprenante et adjugés sur des enchères fabuleuses. Que l'on juge après cela de la sensation qu'a dû produire la vente de la bibliothèque de M. Deroovere, qui s'était voué corps et âme à l'héraldique, de M. Deroovere qui représentait l'état civil ancien et moderne, et qui, au rebours de la plupart des généalogistes, toujours enclins à mordre et à nuire, ne demandait qu'à peupler la Belgique de gentilshommes de noms et d'armes. Cette bibliothèque a été pour ainsi dire enlevée. Quantité d'individus, à l'annonce de cette vente, rêvèrent qu'ils étaient déjà ducs et princes. Ce fut un concours inusité, un acharnement sans exemple. — Quant au catalogue, il a été rédigé avec un mépris de l'orthographe et du bon sens, qu'on a peut-être affecté pour conserver la *couleur locale*. A propos de blason, on aura pensé en violant la grammaire, représenter le bon temps où ne savoir pas écrire était une preuve de noblesse, et la dénomination un peu surannée de *messire* aura été probablement employée pour ajouter à l'illusion. — La notice sur M. de Roovere est exacte, mais elle ne dit pas assez de bien de cet excellent homme, qui était la complaisance même. — Nous reviendrons sur la collection qui vient d'être éparpillée, dans une notice sur quelques curiosités de la *Bibliographie héraldique*.

16. *Bulletin du bibliophile*. Août 1845. Septième série. Paris, Techener, in-8°.

M. Paul de Malden commence par discourir sur la sorcellerie et sur les livres qui en traitent. Il était impossible de donner en quelques pages un catalogue complet de ce genre d'ouvrages; on ne doit donc s'attendre qu'à des indications partielles et incomplètes. La bibliographie allemande aurait facilement fait les frais d'un article plus substantiel, quoique celui-ci ne se lise ni sans plaisir ni sans profit. Il est suivi de la continuation des règles adoptées pour le catalogue du musée britannique, prescriptions presque toujours excellentes que nous recommandons aux catalogographes, et d'une notice sur les bibliothèques anciennes et modernes du département de Vaucluse. Des *variétés* et une *correspondance* terminent la partie littéraire du bulletin. La correspondance roule sur les *Monita secreta* de la compagnie de Jésus, que M. Arth. Dinaux regarde comme apocryphes. Nous nous bornerons à faire remarquer que M. Gachard, p. 63 de ses *Analectes* (Brux., 1830, in-8°), affirme au contraire leur authenticité. « A la suppression de l'ordre dans les Pays-Bas en 1773, dit-il, on trouva » dans une de ses maisons, au collége de Ruremonde (partout ailleurs ils » avaient été soigneusement détruits à la première nouvelle de la bulle ful- » minée par Clément XIV), les papiers les plus importants et les plus secrets,

» tels que les correspondances du général avec les pères provinciaux, et les » directions dont ceux-ci pouvaient seuls avoir connaissance. Parmi ces pa- » piers étaient les *Monita secreta*. Une traduction en fut faite, d'après les or- » dres du gouvernement, par le substitut du procureur général de Brabant, *de* » *Berg :* elle existe aux archives du royaume, et je puis assurer qu'elle ne diffère » point, quant au fond, de celle qui a été rendue publique. » Nous sommes en mesure de confirmer cette dernière assertion de M. Gachard, ayant, dans le temps, comparé les imprimés avec le manuscrit.

17. *Serapeum*, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur, im Vereine mit Bibliothecaren und Litteraturfreunden herausgegeben von Dr Robert Naumann, nos 17, 18, 19 et 20. Leipzig, 1845, in-8°.

Ce journal, indispensable aux bibliothécaires et aux bibliophiles, se recommande toujours par le choix des matières et la solidité des discussions et de la critique. Les numéros que nous indiquons contiennent, entre autres, l'histoire de la fabrication la plus ancienne du papier de chiffon, par M Frédéric Gutermann de Stuttgart; la fin de l'histoire de la Polyglotte de Plantin, tirée de sources espagnoles par M. Aug. Scheler; une notice sur les catalogues de la bibliothèque Vaticane, par M. E.-G. Vogel de Dresde; un examen de l'ouvrage de M. N.-C.-L. Abrahams sur les manuscrits français de Copenhague, par M. le Dr Graesse, bibliothécaire à Dresde; un supplément à Panzer, communiqué par M. Joseph Heller de Bamberg, des notes curieuses du Dr Reuss de Wurtzbourg, etc.

18. *Kunstblatt*, Dienstag, den 14 october 1845, in-4°.

Ce journal que MM. Ernest Förster de Munich et François Kuglar de Berlin tiennent au courant de tout ce qui est du domaine des arts, contient une notice de M. C. Becker sur le premier livre publié en Allemagne avec des planches gravées sur cuivre. M. Becker regarde comme tel un in-folio imprimé à Wurtzbourg en 1479 et intitulé : *Ordo divinorum secundum chorum herbipolensium*, 343 pp.

A la page 38 de ce volume, est le privilége ou permis d'imprimer accordé par l'évêque Rodolphe de Scherenberg, le 20 sept. 1479, et orné de ses armoiries gravées sur cuivre

19. *Bulletin des arts* (voy. n° 20), *sous la direction du bibliophile Jacob*, nos 3 et 4, 10 sept. et 10 oct. 1845. Paris, in-8°.

Pp. 111-117. Corrections et additions de M. Goizet pour les *Auteurs déguisés* de M. Quérard.

Pp. 118-121. Suite du mémoire présenté en 1830 au Gouvernement et aux Chambres par le conservatoire de la bibliothèque du Roi.

Pp. 121-122. Suite de la liste des ouvrages qui ont été payés 1000 francs et plus en vente publique.

La *Bible des pauvres* est portée à 210 liv. st. Edwards, 245 liv. st. Willett.

Pp. 147-150. Fin du mémoire rédigé par le conservatoire de la bibliothèque du Roi.

Pp. 151-156. Notes sur l'origine de la gravure, trouvées dans les papiers de feu M. Delbecq, de Gand (1er article) voy. l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, p. 27, et plus haut p. 17.

20. *Bulletin des arts, guide des amateurs de tableaux, dessins, estampes, livres, manuscrits, autographes, médailles et antiquités*, sous la direction du BIBLIOPHILE JACOB. Quatrième année, 1845-1846. Tome IV, n° 5, 10 nov. 1845. Paris, in-8°.

« L'administration des bibliothèques publiques en France, dit le bibliophile Jacob, est entrée dans une voie funeste, et nous espérons qu'on s'arrêtera, avant que le mal soit irréparable : on s'attache à procurer aux ignorants et aux oisifs les plus grandes facilités de lecture possibles et l'on ne se soucie pas des lettres et des savants : de là ces séances du soir, qui, inventées par quelque ennemi des livres et favorisées par une fausse idée de libéralité littéraire, ne serviront jamais qu'à faire tort aux libraires et aux cabinets de lecture. Quant à nous, fidèle à la cause du bon sens et de la bibliographie, nous ne cesserons jamais de crier : il faut fermer la bibliothèque du Roi, faire les catalogues, éloigner le mauvais public et rendre utile à la science le plus bel établissement que la science possède au monde : il faut seulement imiter le *British-Museum* de Londres. « Espérons, ajoute le bon Jacob que le ministre entendra notre voix, qui ne crie plus dans le désert. »

Plus bas est une note sur les réimpressions de l'*Histoire du consulat et de l'empire*, de M. Thiers, en Belgique. L'auteur en compte 18, formant ensemble un total de 74,400 exemplaires; plus 9,600 exemplaires distribués par certains journaux à leurs abonnés. C'est donc, remarque le bibliophile, un total de 84,000 exemplaires de contrefaçon pour 25,000 exemplaires d'une édition française originale.

Ce cahier renferme encore des considérations sur la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong et de Fevret de Fontette, et des éclaircissements relatifs aux travaux littéraires de la Croix du Maine.

21. *Zeitschrift fur deutsche Alterthum.* Herausgegeben von MORIS HAUPT. V.-B., 3 H. Leipzig, Weidmann, 1845, in-8°.

Pag. 453-463. — Extraits de manuscrits allemands, par M. le Dr Reuss, professeur à l'université de Wurtzbourg.

22. *Revue de bibliographie analytique*, par MM. E. Miller et A. Aubenas, IX, sixième année, sept. 1845, Paris, 1845, in-8°.

Ce recueil continue de remplir sa mission grave et utile. Que le mot *grave* n'offusque personne; il n'est point synonyme de frivole et de pédantesque, comme on pourrait le croire par l'abus qu'on en fait. Ce terme ici exprime véritablement ce qu'il veut dire, en vertu de la définition officielle de l'Académie et des *Lexicographes libres*. Dans le cahier qui fait l'objet de cette annonce, il est question des découvertes de M. Tischendorff, dont nous avons touché un mot, et un Belge ne verra pas sans plaisir qu'on y parle avec estime des travaux archéologiques de M. Roulez et de l'histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle, par M. Borgnet, ouvrage honnête et sage qui réunirait tous les suffrages sans exception, s'il avait plus de coloris et de mouvement dans le style.

23. *Mess-Katalog Michaelis* 1845. Allgemeines Verzeichniss der Bücher welche von Ostern 1845 bis Michaelis 1845, neu gedrukt oder aufgelegt worden sind, mit Angabe der Verleger, Bogenzohl und Preiss. Leipzig, Weidmann, 1845, in-8° de xii et 326 pp.

On voit avec plaisir quelques publications belges se glisser moins timidement dans ce catalogue, quoiqu'elles n'appartiennent pas toutes à ce *mouvement flamand* qu'on s'exagère en Allemagne et qu'une brochure sur le jésuitisme belge, distribuée récemment, signale comme l'auxiliaire le plus actif du parti libéral.

24. *Alliance des arts*. Catalogue des estampes anciennes formant la collection de feu M. Delbecq, de Gand. Paris, 1845, in-8° de viii et 84 pp.

Cette partie est consacrée aux écoles flamande, hollandaise et française. Au commencement sont décrites d'anciennes estampes sans date, mais il n'est pas tombé dans l'esprit du rédacteur, homme instruit et de goût, de les faire remonter avant notre gravure de 1418, comme nous en menaçait je ne sais plus quel terrible rédacteur de la paisible et melliflue dame *Émancipation*.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Notice de la première et infiniment rare édition, faite à Bruxelles en 1559-1669, *de la* Chorographia sacra Brabantiae, *d'Ant. Sanderus,* comparée avec la seconde, imprimée à La Haye en l'an 1726 (1); par Charles-Antoine de la Serna Santander.

La première édition de la *Chorographia sacra Brabantiae* d'Antonius Sanderus, dont je joins ici la description, est si rare, qu'il en existe à peine quatre exemplaires complets, et qu'à l'exception de quelques amis des lettres de la Belgique, elle est presque inconnue dans le monde littéraire. Cependant, si l'on considère qu'indépendamment de sa rareté excessive, cette édition jouit encore de l'avantage inappréciable de conserver dans sa pureté les idées et le texte de l'auteur, altérés dans la seconde, faite plus de 60 ans après sa mort, j'ai lieu de croire que les curieux me sauront gré de ce petit travail.

DESCRIPTION.

Première édition.

Antonii Sanderi, presbyteri, Chorographia sacra Brabantiae, sive celebrium aliquot in ea provincia ecclesiarum et coenobiorum descriptio, imaginibus aeneis illustrata, ad Philippum IV, Brabantiae ducem, summum orthodoxiarum religionis vindicem et christianae fidei defensorem. *Bruxellae, apud Philippum Vleugartium, typographum juratum.* 1657, *in-fol. magno.*

Seconde édition.

Antonii Sanderi, presbyteri, Chorographia sacra Brabantiae, sive celebrium aliquot in ea provincia abbatiarum, coenobiorum, monasteriorum, ecclesiarum, piarumque fundationum descriptio. Ex monasteriorum tabulis, et principum diplomatibus, suis locis insertis, eruta, et imaginibus aeneis illustrata. *Hagae Comitum, apud Christianum van Lom, bibliopolam,* 1726. 3 vol. in-fol.

(1) Il existe dans le fonds Van Hulthem, VI, nº 908, une copie incorrecte et manuscrite de cette dissertation, dont M. l'abbé Carton nous a obligeamment communiqué l'original, où nous avons seulement corrigé quelques fautes de grammaire et de style.

Première édition.

Cet intitulé est précédé d'un beau portrait de l'auteur, peint et gravé par Lucas Vorstermans *junior*. Viennent après trois feuillets, qui renferment l'épître dédicatoire de Sanderus à Philippe IV ; une pièce de vers en neuf distiques latins, intitulée : *Protrepticon*, adressée à l'auteur par un anonyme ; une épitre d'Hubertus Loyens, secrétaire du conseil souverain de Brabant, à Sanderus, datée des kal. de janvier 1659 ; des extraits de divers articles sur le Brabant et les Brabançons, et l'approbation du censeur ecclésiastique.

Après ces pièces préliminaires on trouve le texte, dont les parties qui le composent ont leur intitulé particulier et se trouvent chiffrées séparément sans former de suite entre elles ; de manière que toutes ces parties pourraient être reliées à volonté. En voici l'ordre observé dans l'exemplaire qui a servi à cette description:

1. Basilica Bruxellensis. *Bruxellae, Philip. Vleugartius*, 1658.
2. Affligenium vulgo Affligem. *Idem*, 1658.
3. Laca Parthenia. *Idem*, 1659.
4. Abbatia S. Michaelis Antuerpiae. *Idem, sine anno.*
5. Abbatia Grimbergensis. *Idem*, 1659.
6. Abbatia Averbodii. *Idem*, 1659.
7. Abbatia Jettensis, vulgo Diligem. *Idem, sine anno.*
8. Villarium. *Idem*, 1659.
9. Abbatia de Foresto. *Idem*, 1660.
10. S. Jacobus de Caldenberga, vulgo Coudenberch. *Idem*, 1659.
11. Vlierbacum abbatia. *Idem*, 1659.
12. Viridis Vallis coenobium, vulgo Groenendael in Zonia. *Idem*, 1659.

Seconde édition.

Cet intitulé est précédé du portrait de Sanderus, gravé d'après celui de la première édition. Viennent ensuite trois feuillets, qui contiennent une épître dédicatoire de l'imprimeur à Marie-Élisabeth d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas ; un abregé de la vie de Sanderus, tiré de Valerius Andreas ; quelques vers latins par F.-J. Impens et l'épitaphe de Sanderus faite par lui-même.

Dans cette édition les parties du texte sont chiffrées à la suite sans pouvoir être séparées et forment les volumes suivants :

TOME PREMIER.

Gemblacum.
Affligemium.
Vlierbacum.
Cortenberga.
Forestum.
Bigardia major.
Bigardia minor.
Abbatia S. Michaelis Antuerpiac.
Grimberga.
Parcum.
Helissem.
Averbodium.
Tongerloa.
Diligem.
Vallis Liliorum.
Villarium.
Abbatia S. Bernardi ad Scaldim.
Abbatia S. Salvatoris Antuerpiae.
Camerae abbatia.
Museria Mechliniae.

Première édition.

13. Coenobium S. Gertrudis Lovanii. *Idem*, 1659.
14. Basilica B. N. V. Asperi Collis. *Idem*, 1659.
15. Canonica S. Pauli Rubeae Vallis in Zonia. *Idem*, 1659.
16. Praepositura Vallis Liliorum. *Idem*, 1659.
17. Coenobium S. Petri Bruxellae. *Idem*, 1658.
18. Abbatia S. Salvatoris Antuerpiae. *Idem*, 1660.
19. Carthusia Bruxellensis. *Idem*, 1659.
20. Beginagium Bruxellense : Alsemberga et abbatia Helissemia. *Idem*, 1659.
21. Regiae domus Belgicae, sive palatium Bruxellense, cum aliis ad ducem Brabantiae et comit. Flandriae spectantibus castellis. *Idem*, 1659.
22. Description de la baronnie de Rummen.
23. Dissertatiuncula de eminentioribus in Belgio conciliis. *Idem*, 1659.
24. Status aulicus sub Philippo Bono, Carolo Audace, Maria ejus filia, Maxaemiliano, Philippo rege Castellae et Carolo V. *Idem*, 1660.
25. Gemblacum oppidum et abbatia. *Idem*, 1662.
26. Heverlea Celestina. *Idem*, 1662.
27. Elogia ordinis Carthusiensis.

FINIS TOMI PRIMI.

Seconde édition.

TOME SECOND.

Abbatia S. Gertrudis Lovanii.
Coenobium S. Jacobi de Caudenbergh Bruxellae.
Canonica Viridis Vallis in Zonia.
Canonica S. Pauli Rubeae Vallis in Zonia.
Coenobium Septem fontium in Zonia.
Canonica B. M. V. in Corssendoneq.
Monasterium vallis S. Martini Lovanii.
Coenobium S. Petri Bruxellae.
Coenobium S. M. V. Rosae plantatae in Jericho Bruxellae.

TOMUS ALTER.

Antonii Sanderi, presbyteri, Chorographiae Brabantiae pars altera, quae praeter celebres aliquot ejusdem provinciae ecclesias, aliaque loca sacra, imaginibus

Monasterium Heverleae Celestinae prope Lovanium.
Coenobium S. Augustini Bruxellense.
— S. Augustini Antuerpiense.

Première édition.

suis illustrata, institutionem cum primis supremi in Belgio Mechliniensis concilii, et alia illius ornamenta, cum prophanis quorundam principum, magnatum nobiliumque virorum positis in eodem Belgio praetoriis, campestribusque praesertim arcibus, complectitur, ad Philippum IV, regem catholicum et illustrissimos Brabantiae ordines. *Bruxellae, apud Philippum Vleugaert, typographum juratum, juxta Fontem, Coeruleum. fol. magno.*

1. Conventus Bruxellensis PP. Minorum. *Bruxellae Philip. Vleugart*, 1662.
2. Conventus Lovaniensis F. F. Minorum. *Lovanii, apud Petrum Sassenum*, 1663.
3. Conventus Antuerpiensis PP. Minorum. *Antuerpiae, ex officina Gerardi Wolsschatii prope portam abbatialem D. Michaelis*, 1664.
4. Abbatia S. Bernardi ad Scaldim. *Bruxellae, apud Philip. Vleugartium*, 1661.
5. Coenobium de Boetendale F. F. Minorum. *Idem*, 1662.
6. Abbatia Camerae. *Idem*, 1661.
7. Coenobium Bruxellense PP. Minimorum. *Bruxellae, apud P. de D.* 1662.
8. Ravisia, vulgo Resves, celebris toparchia.
9. Bevernae et Bevernensis ditionis chorographia.
10. Coenobium Bruxellense PP. Eremitarum S. Aug. *Bruxellae, Philip. Vleugastrus*, 1662.
11. Domus et Commendaria de Pitsenborch, ordinis Teutonici, in Mechlinia. *Idem*, 1661.

Seconde édition.

Carmelum Mechliniense.
— Antuerpiense.
— Lovaniense.
— Bruxellense.
Coenobium Monialium. B. M. V. de Monte Carmelo Vilvordiae.
Coenobium PP. Carmelitarum Bruxellae.
— regium sanctimonialium discalceatarum de Monte Carmelo Bruxellense.
Carthusia Bruxellensis.

TOME TROISIÈME.

Coenobium PP. Praedicatorum Antuerpiae.
Coenobium PP. Praedicatorum Bruxellae.
Domus professa, collegium et conventus PP. Societatis Jesu Antuerpiae.
Collegium Soc. Jesu Mechliniae.
— Soc. Jesu Lovanii.
— Soc. Jesu Bruxellae.
Coenobium PP. Capucinorum Bruxellense.
Eremus Capucinorum apud Furam Ducis.
Coenobium Bruxellense PP. Minimorum.
Conventus PP. Minorum Bruxellensis.
— PP. Minorum Boetendalensis.
— PP. Minorum Lovaniensis.
— PP. Minorum Mechliniensis.
— PP. Minorum Antuerpiensis.
Beginagium Bruxellense.
Basilica Bruxellensis SS. Michaelis et Gudilae.
Arx et ecclesia parochialis Furana.
Laca Parthenia.
Aspricollis.
Imago B. M. V. Aspricollensis.
Ecclesia porochialis S. Willebrordi : B.

Première édition.

12. Ecclesia S. Willibrordi in Suburbano Antuerpiensi. *Idem*, 1661.
13. Coenobium Bruxel. B. M. V. Rosae plantatae in Jericho. *Bruxellae, typis Ægidii Stryckwant, circa Pontem Barbae*, 1663.

Seconde édition.

M. V. Alsembergensis.
Domus et Commendaria de Pitsenborgh ordinis teutonici Mechliniae.
Mons Pietatis Bruxellensis.
— Antuerpiensis et Mechliniensis.

FINIS.

Première édition.

14. Parochiales ecclesiae de Westmalle et Sourselles : arx Westmalliana : Parochia et comitatus de Heria : Praetorium de Schiplaken.
15. Coenobium PP. praedicatorum Antuerpiae.
16. Coenobium Bruxellense F. F. Praedicatorum. *Bruxellae, apud Ægidium Stryckwant*, 1662.
17. Coenobium Septem Fontium, vulgo Sevenborren. *Bruxellae, Philip. Vleugartius*, 1662.
18. Mons pietatis Bruxellensis, aliorumque quorundam ei similium. *Idem sine anno.*
19. Coenobium de Musenis in civitate Mechliniae. *Idem*, 1662.
20. Coenobium Bruxellense PP. Capucinorum. *Idem*, 1662.
21. Municipium oppidumque de Caprika in Flandria. *Brux. Ægidius Stryckwant, sine anno.*
22. Magna Bigardia, abbatia in agro, Bruxellensi, et Bigardia altera.
23. Cortenberga abbatia.
24. Dominium de Presles et Toparchia Cellensis in ditione Nivellana.
25. Conventus Bruxellensis PP. Carmelitarum discalceatorum. *Bruxellae, Philip. Vleugartius*, 1663.
26. Coenobium Bruxellense sanctimonialium discalceatarum. *Idem*, 1663.
27. Dominium de Peeterbaix.
28. Domus professa Societatis Jesu Antuerpiae, una cum appendicula collegii Mechlin. *Idem, sine anno.*
29. Collegium et convictus Soc. Jesu Antuerpiae. *Idem, sine anno.*
30. Conventus Mechliniensis FF. Minorum. *Lovanii, Petrus Sassenus*, 1663.
31. Carmelus Mechliniensis, Antuerpiensis et Lovaniensis. *Bruxellae, Philip. Vleugartius*, 1661.
32. Coenobium Monialium carmelitanarum Vilvordiensium. *Antuerpiae, typis Marcelli Parys*, 1660.
33. Carmelus Bruxellensis. *Bruxellae, Philippus Vleugartius*, 1660.
34. Canonica 13. M. V. in Corssendoncq. *Antuerpiae, Hier. et Joan. Baptista Verdussen*, 1669.
35. Castrum du Faing, cum arce de Jamoigne et comitatu de Hasselt. *Bruxellae, Ægidius Stryckwant*, 1663.

Première édition.

36. Abbatia Parchensis. *Bruxellae, Philip. Vleugartius,* 1659.
37. Lovaniense coenobium S. Martini. *Lovanii, apud Petrum Sassenum,* 1663.
38. Decas tertia arcium et domorum campest. procerum nobilium. Rivieren, vulgo Jette.
39. Castrum et toparchia de Montigny. *Bruxellae, Philip. Vleugartius,* 1663.
40. Chorographia sacra Tungerloae. *Bruxellae, Philip. Vleugartius,* 1659.

FINIS.

Notice des retranchements, corrections, etc.

Après avoir donné la liste exacte des pièces contenues dans la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus, suivant l'ordre qu'elles occupent dans les deux éditions, nous passerons à l'examen de leurs différences essentielles, des retranchements et des corrections qu'on s'est permis de faire à la seconde, tant dans le texte que dans les planches; à cet effet nous suivrons l'ordre des pièces de la première édition.

Préliminaires.

D'abord nous ferons observer que, dans le portrait de Sanderus de la seconde édition, qu'on peut regarder comme une contre-épreuve de la première, on a retranché ces mots du piédestal : *Lucas Vorstermans junior del. et sculpsit.;* on y a fait aussi d'autres changements dans le dessin du piédestal et des ornements accessoires.

Dans la seconde édition, on a retranché ces mots de l'intitulé : *ad Philippum IV Brabantiae ducem, summum orthodoxiarum religionis vindicem et christianae fidei defensorem*, ainsi que l'épître dédicatoire de l'auteur avec toutes les pièces préliminaires, consistant en 3 feuillets, dont on peut voir le détail dans la description ci-dessus. Ces préliminaires ont été remplacés dans la seconde édition, par une épître dédicatoire de l'imprimeur Van Lom à Marie-Élisabeth, gouvernante

des Pays-Bas, et autres petites pièces dont on a parlé dans la description. Passons maintenant au texte.

Texte du premier volume.

1. Basilica Bruxellensis SS. Michaelis et Gudilae.

Cette pièce, qui est à la tête de la première édition, en occupe vingt pages; elle est réimprimée dans la seconde édition au tome III, page 231. Dans cette seconde édition, on a supprimé l'intitulé particulier, qui nous apprenait que l'auteur avait dédié ce traité à Martin Prats, doyen de l'église de Sainte-Gudule, et aux membres du chapitre; ce dont on ne fait pas mention dans la réimpression. L'estampe représentant l'église de Sainte-Gudule se trouve imprimée avec le texte dans la première édition; elle est tirée sur une feuille à part dans la seconde, et l'on a ajouté au dessin le grand escalier et la balustrade, qui n'existaient pas du temps de Sanderus. Quant au texte, on n'y voit pas de différence, si ce n'est que les sommaires des chapitres sont imprimés à la marge dans la seconde édition (ce qu'on a fait dans presque tous les traités), et qu'au chapitre septième la liste des doyens de la susdite église de Sainte-Gudule se trouve continuée dans la seconde édition, depuis Martinus Prats, à qui l'auteur avait dédié ce traité jusqu'à Joan. Bened, Jos. de Scockart, vivant en 1727, année de cette seconde édition; le tout extrait de l'*Historia Archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 15.

2. Affligenium, vulgo Affligem.

Ce traité, dédié au prévôt (Robert Estrix) et religieux de l'abbaye d'Affligem, où l'auteur est mort en l'an 1664, occupe 20 pages de l'édition originale. Il est réimprimé au tome Ier, page 35 de la seconde édition. Dans cette dernière, on a supprimé l'image de Notre-Dame, gravée dans l'intitulé de la première édition, qu'on dit avoir parlé en rendant le salut à saint Bernard, dans le temps qu'il vint visiter cette abbaye d'Affligem, entre les années 1128-1153. La planche, qui représente les bâtiments de l'abbaye, dessinée par J. Van Werden et gravée par L. Vorstermans, *junior*, se trouve im-

primée avec le texte dans l'édition originale ; elle est tirée sur une feuille séparée dans la seconde, et l'on a retranché les deux écussons d'armoirie, placés aux deux côtés du haut de l'estampe, ainsi que le labyrinthe du jardin, qui y est remplacé par un autre dessin. Quant au texte, je n'y ai trouvé aucune différence, excepté une petite liste des noms de dix prévôts de cette abbaye, postérieurs à Sanderus, extraite de l'*Hist. Archiep. Mechlin.*, ajoutée à la fin du premier chapitre dans la seconde édition.

3. Laca Parthenia.

Ce traité occupe, dans la première édition, 63 pages, non compris les deux premiers feuillets, qui renferment l'intitulé; l'épître dédicatoire à Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche ; un éloge de l'ouvrage par Odo Cambierius, religieux d'Affligem, et quatre distiques latins de Sanderus sur la dédicace de l'église de Lacken. Il est réimprimé au tome III, page 257 de la seconde édition, sans aucune différence, excepté l'approbation du vicaire général de Malines, qui est supprimée. Mais il faut observer que, dans l'édition originale, il y a à la fin deux grandes estampes, tirées sur deux feuilles entières, qui manquent dans la seconde. Ces estampes représentent le château de Pierre Van Achlen et de son épouse, Hélène de Malinez, seigneurs de Lacken, ainsi que celui de Marie-Louise Malinez, veuve de J. Servais, seigneur de Saintes, etc. Au reste, ce traité n'est pas de Sanderus ; il a été fait par J.-A. Gurner, prêtre de l'Oratoire.

4. Abbatia S. Michaelis Antuerpiae, ord. Praemonstratensis.

Ce traité, dédié à l'abbé Norbert Van Couweren, est de 43 pages dans l'édition originale, et a été placé au tome Ier, page 88 de la seconde édition. Je ne remarque aucune différence notable dans le texte des deux éditions, car je compte pour rien les noms de cinq abbés postérieurs à Sanderus, ajoutés à la fin du chapitre troisième dans la seconde édition, copiés de l'*Historia episcopatus Antwerp.* de Foppens.

Quant aux planches, l'image de saint Michel, gravée dans l'intitulé de la première édition, est remplacée dans la seconde par deux écussons d'armoiries. L'estampe, qui représente les bâtiments

de l'abbaye, a subi aussi quelques altérations : la vue de ladite abbaye, qui se trouve dans un carré du haut de la planche, a été retranchée dans la seconde édition, et la dédicace du graveur Lucas Vorstermans, *junior*, à l'abbé Norb. Van Couweren, dans un écusson à gauche, a été remplacée par la vue d'une maison de campagne.

5. Abbatia Grimbergensis, ordinis Praemonstratensis.

Cette description, dédiée à l'abbé Charles Fernandez de Velasco, occupe 25 pages, y compris l'intitulé de la première édition; elle est imprimée au tome I, page 135 de la seconde, dans laquelle on s'est permis de faire plusieurs retranchements, qu'il est essentiel de signaler.

Au deuxième chapitre, intitulé : *Series Abbatum Gemblacensium*, l'article D. Nicolaus de Spira, Bruxellensis, finit de la manière suivante dans l'édition originale : « Viginti octo religiosos tempore praelaturae ad solemnem professionem admisit, *quorum, haec sunt nomina*, » ces derniers mots *quorum haec sunt nomina* avec la liste des 28 religieux y mentionnés, ont été retranchés dans la seconde édition. Dans l'article suivant, Gerardus de Campenhout, au lieu de ces mots : *Recepit octo religiosos sequentes quorum haec sunt nomina*, on lit dans la réimpression : *Recepit octo religiosos quos inter F. Gaspar Verscuren*, qui est le seul des huit qui soit nommé, les noms des sept autres ayant été supprimés.

Dans l'article D. Philippus Raubergius, on s'est permis une omission plus considérable : d'une liste de 25 personnes illustres de cette abbaye, qui remplit plus d'une page entière de l'édition originale, on n'a conservé, dans la réimpression, que la notice de *Martinus Godtsvrucht*. Dans une notice de 44 religieux profès sous l'abbé Christoph. Outerius, qui occupe deux pages et demie de la première édition, on n'a conservé dans la seconde que la mémoire de quatre, savoir : Henricus Bouchaut, Ægidius Caseus, Paulus Clodius et Johannes à Lapide, *alias* Morel : encore, à propos de ce dernier, on a supprimé un passage très-remarquable, conçu en ces termes : *Et quamvis juxta reverendis. Dom. Cornelii Jansenii, episcopi Iprensis, magistri quondam sui, sententiam gratiae Salvatoris nostri acerrimum se exhibuerit propugnatorem, nunquam tamen ultra sobrietatem, aut contra communem*

ecclesiae sensum, sapere voluit, non minus sub efficacia divinae gratiae cum timore salutari humilis, quam ad praeceptum superioris aliter sese instructuri paratus. Anno vero quadragesimo quarto millesimi sexcentesimi, ex mandato superioris praefecturam collegii lovaniensis dimittere jussus, lubenter acquievit, et iterum prioris et magistri novitiorum jugum ex obedientia sibi imponi aequanimiter passus, per decennium constantissime idem cum disciplinae regularis tutamine atque incremento portavit, donec placuit justo judici tam strenue certantem, seu pro christianae gratiae veritate, seu pro disciplinae integritate, fidelem servum digno mercedis denario remunerari anno 1654, *Januarii die ultima, aetatis ejus* 59, *professionis regularis* 35.

A l'article Carolus Fernandez de Velasco, abbé de Grimberg, à qui Sanderus dédia ce traité, on a retranché, dans la seconde édition, la liste des religieux profès sous son régime, en mettant à la place les noms de cinq abbés, successeurs de Velasco, et postérieurs au temps de Sanderus. La lettre de George Van Wemel, religieux de Grimberg, que l'auteur avait fait imprimer à la tête de ce traité avec une remarque pour tenir lieu de préface, a été également supprimée dans la seconde édition.

L'estampe des bâtiments de l'abbaye de Grimberg, faite par Jac. Neeffs, a été également changée dans la seconde édition, où elle est d'un autre dessin.

6. Averbodium abbatia, ordinis Praemonstratensis.

Cette partie, dédiée à Servais Vaes, abbé de cette abbaye, occupe 18 pages, y compris le feuillet de l'intitulé de l'édition originale; on la lit au tome I, page 287 de la seconde édition. Je n'ai aperçu dans le texte de ces deux éditions aucune différence digne de remarque. L'image de saint Jean-Baptiste, patron de cette abbaye, qui est gravée dans l'intitulé de la 1re édition, a été supprimée dans la seconde; et l'estampe représentant le plan et la vue des bâtiments de l'abbaye, est exécutée dans la seconde édition sur un autre dessin, d'après les changements faits postérieurement au temps de Sanderus.

7. Abbatia Jettensis, ordinis Praemonstratensis.

Ce traité, qui est dédié à Martin Hecquius, abbé de Diligem, est de 20 pages, y compris le feuillet de l'intitulé : il se voit au tome I, page 387 de la seconde édition. Il y a au texte de la seconde édition, chapitre Ier, une petite addition relative à la description du frontispice de l'église, qui était d'une belle architecture. La liste des abbés a été augmentée de cinq successeurs de Mart. Hecquius, contemporain de Sanderus.

L'image de Notre-Dame, gravée dans l'intitulé, a été supprimée dans la seconde édition, et l'estampe, qui représente les bâtiments de l'abbaye, a été gravée sur un dessin différent de celui de la première.

8. Villarium abbatia, ordinis Cisterciensis.

Cette description est de 39 pages, y compris le feuillet de l'intitulé : elle est suivie de deux feuillets qui contiennent la description du village de Villers-Perwin : le *verso* du feuillet 27 et le *recto* du suivant, sont restés en blanc. Le tout a été réimprimé au tome I, page 417 de la seconde édition, avec cette différence, que l'épître dédicatoire de Sanderus, faite en vers latins, et qui occupe un feuillet dans la première édition, a été tout à fait supprimée dans la seconde : outre cela, ce qui forme le premier chapitre dans la première édition, est le dernier dans la seconde, de manière que, dans la réimpression, le second chapitre fait le premier, le troisième fait le second, et ainsi de suite. Dans la notice des abbés de Villers, on a ajouté, dans la réimpression, les noms de sept successeurs de Bernardus Vander Heek, à qui l'auteur avait dédié ce traité : on y trouve aussi, à la fin de la description de Villers-Perwin, une petite addition sur la famille de Poivre, je ne sais à quel propos.

La figure de saint Bernard recevant le lait du sein de la sainte Vierge, qui est à la page 38 de la première édition, a été supprimée dans la seconde ; l'estampe, qui représente l'abbaye, a été exécutée sur un dessin nouveau, d'après les changements faits dans les bâtiments, qui n'ont aucun rapport avec les anciens, gravés dans la première édition.

9. Abbatia de Foresto, sanctimonialium ord. S. Benedicti.

Petit traité de trois feuillets, placé au tom. I, page 78 de la seconde édition. On lit à la tête de la première édition la généalogie de la maison de Bette, dressée par Florentius Vander Haer, sur une feuille entière. Cette généalogie a été supprimée dans la seconde édition : c'est tout ce que je distingue de plus remarquable entre les deux éditions. L'auteur avait dédié ce traité à Françoise de Bette, abbesse de cette abbaye.

10. Coenobium S. Jacobi de Caldenberga, ord. canonic. regul. S. Augustini.

Description, dédiée par l'auteur au supérieur (Gilles Lynthout) et chanoine de ce monastère; elle occupe sept pages dans l'édition originale, et prend rang au tome II, page 10, de la seconde édition. La liste des supérieurs de ce monastère est augmentée, dans la seconde édition, de cinq successeurs de Gilles Lynthout, extraite de l'*Historia Archiep. Mechlin.*

L'image de saint Jacques, patron de ce lieu, gravée dans l'intitulé de la première édition, a été supprimée dans la seconde, qui cependant est enrichie d'une nouvelle planche représentant la vue des bâtiments de ce monastère, érigé dans la suite en abbaye, mais dont il ne reste plus de vestige, ayant été entièrement reconstruit sur un autre plan. L'église sert aujourd'hui de paroisse, et les bâtiments sont convertis en un Lycée impérial (une École militaire).

11. Vlierbacum abbatia ord. S. Benedicti.

Cette description, dédiée par l'auteur à l'abbé Robert Garesta, est de 23 pages, y compris le feuillet de l'intitulé : elle est au tome Ier, page 55, de la seconde édition. La liste des abbés de cette maison a été augmentée, dans la seconde édition, des noms des trois successeurs de Robert Garesta, tirés de l'*Historia Archiepiscop. Mechlin.* L'image de Notre-Dame, patronne de cette abbaye, gravée dans l'intitulé de la première édition, a été supprimée dans la

seconde. L'estampe qui représente les bâtiments de l'abbaye a été gravée d'après celle de la première édition, avec quelques changements ; on y a supprimé l'écusson d'armoiries et l'image de la Vierge, qui se trouvent aux deux côtés du haut de la planche.

12. Insignis canonica B. M. V. et S. Joan. Bapt. in Viridi Valle.

Traité, dédié par l'auteur à Joan. Lamantius, prieur de cette maison ; il est de 28 pages, non compris le feuillet de l'intitulé, et se trouve tom. II, page 16, de la seconde édition. L'*Elogium Viridis Vallis*, qu'on lit à la tête de l'édition originale, est réimprimé à la fin du texte dans la seconde. Au reste, les deux éditions sont conformes ; il n'y a qu'une petite liste de sept successeurs de Lamantius, ajoutée dans la réimpression. Quant aux figures, on a supprimé, dans la seconde édition, l'image de saint Jean-Bapt., patron de cette maison, gravée dans l'intitulé de la première, et, dans l'estampe, qui représente les bâtiments de l'abbaye, on a également supprimé la dédicace du graveur L. Vorstermans, *junior*, ainsi que l'écusson d'armoiries.

13. Abbatia S. Gertrudis Lovanii, canonicorum regularium S. Augustini.

Partie de dix pages, y compris le feuillet de l'intitulé ; réimprimée au commencement du tome II de la seconde édition. Il y a dans cette seconde édition un petit supplément qui renferme les noms de cinq successeurs de l'abbé Winandus de la Margelle, à qui l'auteur dédia ce petit traité, ainsi que les noms des chanoines profès pendant le régime de ces cinq abbés. L'estampe qui représente les bâtiments de cette abbaye, est gravée d'après un dessin tout à fait différent de celui de la première édition.

14. Basilica B. M. V. Asperi Collis, congregationis Oratorii.

Ce traité, dédié par l'auteur à Gérard Sergeant, supérieur de cette maison, occupe 30 pages, y compris le feuillet de l'intitulé ; il est réimprimé au tome III, page 328, de la seconde édition, sans

aucune différence. L'image gravée dans l'intitulé, est la seule qui ait été supprimée dans la réimpression.

15. Canonica S. Pauli Rubeae Vallis, ordinis S. Augustini.

Partie de 27 pages, y compris le feuillet de l'intitulé; elle est au tome II, page 41, de la seconde édition. Au chapitre 3, on a ajouté les noms de cinq successeurs de Laurent Stroobant, prieur de cette maison, à qui Sanderus dédia ce traité. L'image de Notre-Dame, gravée dans l'intitulé, a été supprimée dans la seconde édition, dont l'estampe, qui représente les bâtiments de cette maison religieuse, est faite sur un autre dessin que celui de la première.

16. Praepositura Vallis Liliorum, monialium canonicarum ord. Praemonstratensis.

Petite partie de dix pages, réimprimée au tome I, page 408, de la seconde édition, sans autre différence que les noms de trois prieurs et de deux mères supérieures, ajoutés à l'ancienne liste. L'estampe représentant les bâtiments de cette maison, est différente de la première.

17. Coenobium S. Petri apostoli, canonicarum regul. ord. S. Augustini.

Cette description est réimprimée au tome II, page 129, de la seconde édition, sans aucune différence dans le texte. Les deux distiques latins au-dessous de l'image de saint Pierre ont été supprimés dans la seconde édition, dont l'estampe, qui représente la vue de ce monastère, est faite sur un autre dessin.

18. Abbatia S. Salvatoris, ord. Cisterciensis Antuerpiae.

Ce traité, qui occupe 52 pages dans l'édition originale, non compris l'intitulé et l'épître dédicatoire, commence à la page 504 du tome I de la seconde édition. Il n'y a pas d'autre différence dans le texte de cette seconde édition que les noms des quatre abbés ajoutés

à l'ancienne liste, extrait de l'*Historia Archiep. Mechlin*. Mais voici des choses plus essentielles, qui se trouvent dans l'édition originale et qu'on a retranchées dans la seconde édition, savoir : 1° l'image du Sauveur, gravée sur l'intitulé ; 2° une belle planche gravée en taille-douce et imprimée sur une feuille entière, représentant le mausolée du fondateur de cette abbaye, Pierre Pot, avec sa famille ; 3° une épître dédicatoire, adressée à François, comte d'Ursel, baron d'Obocken ; 4° une estampe où sont gravées les armoiries de tous les abbés de cette maison, jusques et y compris Benoît Blommaerts, contemporain de l'auteur. En revanche, je remarque, dans la seconde édition, une estampe représentant la vue de cette abbaye, gravée par Harrewyn, qui manque dans la première.

19. Carthusia Bruxellensis.

Il y a à la suite de cette pièce, qui est de 14 pages, y compris les feuillets de l'intitulé et de l'estampe, deux feuillets signaturés *A. B.* qui renferment une pièce intitulée : *Elogia ordinis Carthusiensis.* Le tout est réimprimé au tome II, page 349, de la seconde édition, sans aucune différence digne de remarque. L'image de Notre-Dame, dite de *Scheut*, a été remplacée, dans la seconde édition, par celle de saint Bruno.

20. Beginagium Bruxellense; Alsemberga; et abbatia Helissemia.

Ces trois traités sont imprimés ensemble et chiffrés de suite dans la première édition, où ils occupent 16 pages. Le premier de ces traités est réimprimé au tome III, page 227, de la seconde édition; le second, à la page 364 du même tome III; et le troisième, au tome I, page 284. Il n'y a rien de bien remarquable dans ces deux éditions, si ce n'est l'estampe représentant le Grand-Béguinage de Bruxelles, que je n'ai pas rencontrée dans la première édition.

21. Regiae domus Belgicae.

Cette partie intéressante consiste en 44 pages, non compris trois feuil-

lets préliminaires, qui contiennent l'intitulé et la dédicace, en vers latins, adressée à D. Juan d'Autriche, dont le portrait est à la tête. Ce recueil renferme les pièces suivantes : 1° la description de l'ancienne cour de Bruxelles, dédiée à Philippe IV, accompagnée d'une grande planche gravée en taille-douce ; ainsi que l'état de la cour de l'archiduc Philippe en 1494 ; 2° description du château et de la paroisse de Tervueren, avec deux grandes estampes, qui représentent ledit château et le couvent des capucins, situé dans ce bourg; 3° le bois de Soignes avec son plan gravé en taille-douce, ainsi que différents autres sites remarquables de ce bois, savoir : les vues de Boitsfort, de la maison dite *de Binders*, qui a servi jadis de haras; du château de Trois-Fontaines, avec la chappelle de Notre-Dame, *vulgò* Jesukens Eyck ; 4° le château de Genappe, celui de Louvain, les château et palais du comte de Flandre dans la ville de Gand, avec une grande estampe, où ces quatre édifices sont gravés ; 5° la cour de Bruges, le château d'Ipres, le palais de Lille et le château de Rupelmonde, avec une grande estampe qui les représente; 6° le château de Vilvorde, le bourg et le château de Peteghem, près d'Audenarde; ainsi que le château dit *ter Walle*, dans le bois de Niepe, avec leurs vues gravées sur une feuille entière.

Toutes ces descriptions ont été supprimées dans la seconde édition, excepté celle de la paroisse et du château de Tervueren, insérées au tome III, page 250, suivies de la petite chapelle dite *Jesukens Eyck*, ainsi que du couvent des Capucins du dit Tervueren, qu'on voit au même tome, page 38.

22. Description du château de Rummen.

Cette description de 4 pages, accompagnée d'une grande estampe représentant le château, a été supprimée dans la seconde édition.

23. Dissertatiuncula de eminentioribus in Belgio conciliis.

Cette dissertation curieuse de 24 pages, non compris le feuillet de l'intitulé, a été supprimée dans la seconde édition.

24. Status aulicus sub Philippo Bono, Carolo Audace, Maria

ejus filia, archiduce Maximiliano, Philippo rege Castellae, et Carolo V.

Cette pièce intéressante, de 34 pages, non compris le feuillet de l'intitulé, a été également supprimée dans la seconde édition.

25. Gemblacum oppidum et abbatia.

Cette partie de 32 pages, y compris le feuillet de l'intitulé, est contenue au tome I, page 1re, de la seconde édition. Il y a, au chapitre 5 de cette seconde impression, une petite addition de six lignes, contenant les noms de trois abbés postérieurs au temps de Sanderus, sans aucune autre différence, soit dans le texte, soit dans les estampes.

26. Heverlea Celestina.

Ce traité occupe 44 pages dans l'édition originale, non compris le feuillet de l'intitulé ; il a été placé dans le tome II, page 143 de la seconde édition. Il y a, au chapitre 5 de la seconde impression, une petite addition, communiquée aux éditeurs par le supérieur de ce monastère, laquelle renferme les noms de neuf prieurs, postérieurs au temps de Sanderus. L'approbation du censeur de la première édition a été supprimée dans la seconde, ainsi que l'écusson d'armoiries gravé sur l'intitulé.

FIN DU TOME PREMIER.

Texte du second volume.

1. Conventus PP. Minorum Bruxellensis.

Traité dédié au P. Philippe Lyntermans, gardien de ce couvent, en 44 pages, y compris le feuillet de l'intitulé; inséré au tome III, page 53, de la seconde édition. Le texte de cette seconde édition

offre un supplément fait par un *anonyme*, depuis l'an 1662, où finit Sanderus, jusqu'en 1724; le tout rédigé selon la méthode observée par Sanderus. On y voit aussi une estampe qui représente ce couvent, et qui manque dans la première édition.

2. Conventus PP. Minorum Lovaniensis.

Cette description historique, dédiée au P. Conr. Graven, gardien de ce couvent, est de 27 pages, y compris le feuillet de l'intitulé : elle est réimprimée au tome III, page 129, de la seconde édition. Aux huit chapitres qui composent cette description, on a ajouté, dans la réimpression, un neuvième, lequel renferme un supplément historique, depuis l'an 1663, où finit Sanderus, jusqu'en 1724.

3. Conventus PP. Minorum Antuerpiensis.

Ce traité de 36 pages, y compris le feuillet de l'intitulé, est dédié au P. Louis Vander Elst, gardien de ce couvent; il est réimprimé au tome III, page 197, de la seconde édition, augmenté d'un chapitre qui comprend la suite historique depuis 1664, année de la mort de Sanderus, jusqu'en 1724.

4. Abbatia Loci S. Bernardi ad Scaldim, ord. Cisterciensis.

Cette partie occupe 36 pages, non compris l'intitulé et l'épître dédicatoire; elle est au tome I, page 464, de la seconde édition, dans laquelle on a retranché l'épître de l'auteur adressée aux prieur et religieux de cette abbaye. On a ajouté au chapitre troisième de cette seconde édition l'épitaphe de Judocus Gillis, 35e abbé de cette maison, ainsi que la notice et les épitaphes de quatre successeurs de cet abbé, postérieurs au temps de Sanderus. La planche qui représente la vue de cette abbaye est aussi changée, d'après le renouvellement de ses bâtiments.

5. Coenobium de Boetendale FF. Minorum.

Trois feuillets, réimprimés au tome III, page 122, de la seconde

édition, augmentés d'un supplément à la description de Sanderus, depuis 1662 jusqu'en 1724, avec une estampe qui représente la perspective de ce monastère. L'image de saint François, gravée dans l'intitulé de la première édition, a été supprimée. Cette notice est dédiée au P. Joh. Van Ophem, gardien de cette maison.

6. Camera, abbatia sanctimonialium ord. Cisterciensis.

Traité dédié à D. Marie Rovellis, abbesse de cette maison, en 4 feuillets ou huit pages; il est réimprimé au tome I, page 560, de la seconde édition, sans autre supplément que les noms de quatre abbesses, postérieures au temps de Sanderus, avec une estampe représentant les bâtiments de l'abbaye.

7. Coenobium Bruxellense ord. Minimorum S. Franc. de Paula.

Ce petit traité, dédié au P. Pierre Husquet, est de six feuillets; il est compris dans le tome III, page 40, de la seconde édition, augmenté de quelques additions particulières, savoir : 1° A la fin du premier §, une petite notice de la bâtisse du temple, commencée en l'an 1700 et finie en 1715; 2° au § 2, une suite de la liste des supérieurs de ce couvent, depuis 1663 à 1725; 3° au § 3, des additions et notices biographiques sur diverses personnes de cette maison; 4° dans le § 4, il y a une petite addition à l'article du prince de la Tour et Taxis, avec la notice d'autres bienfaiteurs; 5° finalement, dans le § 5, une suite à la liste des personnes enterrées dans ce couvent.

8. Ravisia vulgo Resves.

Cette description historique de la seigneurie de Resves, accompagnée d'une grande estampe qui représente le château et ses dépendances, a été supprimée dans la seconde édition; elle est dédiée à D. Jeanne-Marie de Berlo, baronne du lieu, et consiste en 12 pages.

9. Chorographia Bevernae, et ditionis Bevernensis.

Traité dédié à Philippe-François due d'Arenberg; il occupe dix pages, avec une grande estampe qui représente le plan du bourg et de la terre de Beveren, etc. Supprimé dans la seconde édition.

10. Coenobium Bruxellense ord. PP. Eremitarum S. Augustini.

Description de huit pages, y compris les préliminaires ; elle est réimprimée au tome II, page 193, de la seconde édition, où on a supprimé l'épître dédicatoire de l'auteur, adressée au prieur de cette maison religieuse.

11. Domus et commendaria de Pitsenborch ord. Teutonici in Mechlinia.

Petite description de huit pages, y compris le feuillet de l'intitulé; elle est réimprimée au tome III, page 373, de la seconde édition, dans laquelle on a ajouté les noms des trois commandeurs postérieurs au temps de Sanderus, et deux estampes gravées en taille-douce, représentant la vue du bâtiment de cette maison.

12. Parochialis ecclesia S. Willibrordi.

Ce petit traité, dédié à Jean Vander Pot, curé de paroisse, est de 8 pages, y compris le feuillet de l'intitulé; il se trouve au tome III, page 357, de la seconde édition, augmenté d'une grande estampe qui représente le grand autel et l'église de S. Willebrod.

13. Coenobium canonicarum regularium ord. S. Augustini Rosae Plantatae in Jericho.

Ce traité de six pages, y compris l'intitulé, est dédié à dame Marguerite de Berlaymont, supérieure de cette maison : il est réim-

primé au tome II, page 136, de la seconde édition, augmenté d'une notice de quatre prieurés, tirée des archives de ce monastère, et d'une estampe représentant les bâtiments et dépendances dudit Monastère.

14. Parochiales ecclesiae de Westmalle et Sourselles; Arx Westmalliana, de parochia et comitatu de Heria vulgo Here, praetorium de Schiplaken in parochia de Hevere.

Ces pièces, consistant en trois feuillets et une grande estampe qui représente le château de Schiplaken, ont été supprimées dans la seconde édition.

15. Coenobium PP. Praedicatorum Antuerpiae.

Cette description, renfermée dans trois feuillets, avec une estampe représentant la vue des bâtiments et du jardin de ce couvent, est réimprimée sans aucune différence remarquable au tome III, page 1, de la seconde édition. Il n'y a que les deux écussons d'armoiries de l'estampe gravée par Lucas Vorstermans et dédiée à Ambroise Capelle, évêque d'Anvers, qui aient été supprimés.

16. Coenobium Bruxellense, FF. Praedicatorum.

Ce traité de huit pages, y compris le feuillet de l'intitulé, est réimprimé au tome III, page 7, de la seconde édition, sans aucune différence remarquable. On y a supprimé l'image de la sainte Vierge gravée dans l'intitulé.

17. Coenobium Septem Fontium, prioratus ordinis canonicorum regularium S. Augustini.

Ce court traité de six pages, y compris le feuillet de l'intitulé, est réimprimé au tome II, page 65, de la seconde édition, sans aucune différence remarquable. A la suite du texte de la seconde édition, on a inséré l'*Historia Septifontana* de J.-B. Wiaert.

18. Dissertatiuncula de origine et justitia montis pietatis Bruxellensis, aliorumque quorundam ei similium.

Cette petite dissertation est réimprimée au tome III, page 380, de la seconde édition, sans aucune différence, tant dans le texte que dans les estampes.

19. Coenobium de Musenis sanctimonialium ordinis Cisterciensis.

Traité de trois feuillets, y compris celui de l'intitulé. Il est réimprimé au tome I, page 566, de la seconde édition, avec une augmentation de quatre lignes, contenant les noms de trois supérieurs de ce couvent, postérieurs au temps de Sanderus. On y a ajouté encore une estampe, représentant les bâtiments et jardins de cette maison.

20. Coenobium Bruxellense PP. Capucinorum.

Cette description de sept pages, y compris l'intitulé, est réimprimée au tome III, page 33, de la seconde édition, dans laquelle on a ajouté une estampe qui représente les bâtiments et jardins de ce couvent.

21. Municipium oppidumque de Caprika.

Cette notice de la ville et des seigneurs de Caprycke, consistant en trois feuillets, y compris celui de l'intitulé, manque dans la seconde édition.

22. Magna Bigardia, abbatia monialium S. Benedicti et Bigardia altera.

Cette description de quatre pages, est réimprimée au tome I, page 83, de la seconde édition, augmentée de deux planches gravées en taille-douce, qui représentent les bâtiments et jardins de

ces deux maisons religieuses ; il y a aussi les noms de quatre abbesses ajoutés à l'ancienne liste.

23. Cortenberga, abbatia monialium ord. S. Benedicti.

Cette petite notice n'occupe qu'un simple feuillet signaturé *A;* elle est placée au tome Ier, page 75, de la seconde édition, augmentée d'une liste de 44 abbesses de ce monastère, jusqu'en 1707, extraite du cartulaire de l'abbaye, ainsi que d'une estampe, qui en représente les bâtiments et jardins.

24. Dominium de Presles, et Toparchia Cellensis in ditione Nivellana.

Cette description, contenant trois pages, a été supprimée dans la seconde édition.

25. Conventus Bruxellensis PP. Carmelitarum discalceatorum.

Traité de six pages, y compris l'intitulé; il fait partie du tome II, page 343, de la seconde édition, sans aucune addition ni retranchement dans le texte. L'image de la sainte Vierge, gravée dans l'intitulé, a été supprimée dans la seconde édition, où l'on trouve en revanche une grande estampe qui représente les bâtiments et jardins de ce couvent.

26. Coenobium Bruxellense sanctimonialium discalceatorum, ordinis B. M. V. de Monte Carmelo.

Cette description ne contient que deux feuillets, y compris celui de l'intitulé; elle est au tome II, page 347, de la seconde édition, augmentée d'une planche qui représente les bâtiments et jardins de ce couvent.

27. Dominium de Peeterbaix.

Ce petit traité, contenant deux feuillets avec la signature *A. B.*, et

une grande estampe représentant le chateau de Peeterbaix, a été supprimé dans la seconde édition.

28. Domus professa Soc. Jesu Antwerpiae; accedit appendicula collegii Mechliniensis.

Ce traité de 12 pages, y compris le feuillet de l'intitulé, est divisé en deux parties dans la seconde édition ; la première est contenue dans le t. III, page 13, et la seconde, p. 30 du même volume. Dans l'exemplaire de la première édition, que j'ai sous les yeux, il manque l'estampe représentant le frontispice de la maison professe d'Anvers, laquelle devait s'y trouver d'après ce qu'on lit dans l'intitulé : *Imagine aenea illustrata*. Ce frontispice est dans la seconde édition avec une autre estampe représentant le collége de Malines, qui n'est pas dans la première.

29. Collegium et Convictus Soc. Jesu Antwerpiae.

La première de ces deux pièces n'a que six pages, y compris l'intitulé; la seconde en occupe sept; elles sont au tome III, page 19, de la seconde édition, sans aucune différence.

30. Conventus Mechliniensis F. F. Minorum regularis observantiae.

Ce traité, orné d'une grande planche, gravée en taille-douce, représentant les bâtiments et jardins de ce monastère, occupe 29 pages. Il est au tome III, page 166, de la seconde édition, augmenté d'un huitième chapitre, divisé en cinq §§, qui renferme la continuation historique de ce traité, depuis l'an 1663, où Sanderus finit, jusqu'en 1724. D'un autre côté, on y a supprimé une planche gravée en taille-douce, représentant un mausolée érigé dans l'église de ce couvent à la mémoire de Jacques de Bruxelles et Philippe Daneels. Ce monument se trouve encoce dans le *Théâtre sacré de Brabant*, tome I, page 68.

31. Chorographia monasterii S. P. Eliae, ord. F. F. B. M. V. de Monte Carmelo Mechliniae; accedunt appendix I et appendix II, de Carmelo Antwerpiensi, Lovaniensi et Thenensi.

Ce traité est divisé en trois parties : la première occupe 24 pages, la seconde 29 et la troisième 8. Ces parties sont réimprimées au tome II, page 222, de la seconde édition, sans aucune différence digne de remarque. La petite préface de Sanderus, à la tête de la *Chorographia Carmeli Antwerpiensis*, est la seule chose qui ait été supprimée dans la seconde édition, où, d'un autre côté, on a ajouté une estampe représentant les bâtiments du couvent de Louvain.

32. Chorographia sacra coenobii monialium ord. B. M. V. de Monte Carmelo Vilvordiae.

Ce traité de 19 pages, y compris le feuillet de l'intitulé, est au tome II, page 325, de la seconde édition, sans aucun changement digne d'attention.

33. Chorographia sacra Carmeli Bruxellensis.

Cette description de 40 pages, est réimprimée au tome II, page 283, de la seconde édition, sans aucune différence notable. Dans l'estampe on a supprimé l'inscription dédicatoire et les deux écussons d'armoiries gravés aux deux côtés du haut de la planche.

34. Chorographia sacra canonicae B. M. V. in Corssendoncq, ord. Canonicorum regularium S. Augustini capituli Windesemensis.

Ce traité de 19 pages, y compris l'intitulé, est au tome II, page 101, de la seconde édition, augmenté d'un petit supplément à la liste des prieurs de cette maison, extrait de l'*Historia Episcopatus Sylvaeducensis*. Les deux pièces en vers latins, *in laudem operis*, qui se trouvent au *verso* du feuillet de l'intitulé de la première édition, ont été supprimées dans la seconde, ainsi que les écussons d'armoi-

ries gravés aux deux côtés du haut de l'estampe représentant la vue de ce monastère.

35. Castrum du Faing cum arce de Jamoigne et comitatu de Hasselt.

Cette description, accompagnée d'une grande estampe représentant le château de Faing, occupe quatre feuillets, y compris l'intitulé; elle a été supprimée dans la seconde édition.

36. Abbatia Parchensis.

Traité de 117 pages, y compris l'intitulé. La dernière feuille est chiffrée par erreur 13, 14, 15 et 16 au lieu de 114, 115, 116 et 117. Les deux derniers chapitres qu'elle contient, sont aussi, par erreur, désignés sous les numéros VII et VIII, au lieu de XXII et XXIII. Au reste, ce traité est réimprimé au tome I, page 157 de la seconde édition, sans autre changement qu'une petite addition de 13 lignes tirée de l'*Hist. Archiep. Mechlin.*, contenant les noms du 33e, du 34e et du 35e abbé de cette maison.

La lettre de l'abbé Libertus, écrite à l'auteur en lui envoyant le dessin de son abbaye, laquelle se trouve à la tête de l'édition originale, a été supprimée dans la seconde édition. Ce dessin, qui a été changé dans la seconde édition, fut fait en 1649, par Alex. Courtmans, religieux de cette abbaye, et gravé par Vorstermans, qui le dédia à l'abbé Libertus de Pape, mort en l'an 1683.

37. Lovaniense coenobium S. Martini, ord. Canonicorum regularium S. Augustini, capituli Windesemensis.

Cette description de 12 pages, y compris l'intitulé, est réimprimée au tome II, page 119 de la seconde édition, augmentée de la notice de cinq successeurs de *Petrus de Sancto Trudone*, prieur de ce monastère, à qui Sanderus dédia son ouvrage, extraite de l'*Hist. Archiep. Mechlin.* On y trouve encore, à la fin du dernier chapitre, l'art. de *Petrus Croon*; l'*Historia D. Virginis Hanswicanae Mechliniae. Ibidem, typis C. Lintsii* 1670.

D'un autre côté, la pièce de vers latins de F.-J. Impens, adressée à Sanderus sur son ouvrage, a été supprimée dans la seconde édition, dont l'estampe, qui représente les bâtiments de ce monastère, a été gravée sur un autre dessin que celui de la première édition.

38. Decas tertia Arcium ac Domorum campestrium Procerum, Nobilium, etc., etc.

Cette pièce, qui a été supprimée dans la seconde édition, consiste en trois feuilles avec les signatures *A. B. C.*, et quelques armoiries gravées en taille-douce; elle est précédée de cinq grandes estampes qui représentent : 1° le château de Marche; 2° le château de Clabecq; 3° le château de Faquez dans la baronnie d'Ittre; 4° Praetorium D. Philippi Ignatii de Kifflart, baronis d'Ittre; 5° Praetorium de Voorde et Praetorium ad Cruces, vulgo *ter Cruysen in Caprycke.*

39. Chorographia castri et Toparchiæ de Montigny.

Cette description, dédiée au baron de Launay, consiste en quatre feuillets portant les signatures *A. B. C. D.*, avec des planches gravées en taille-douce. Le dernier feuillet, qui n'est pas chiffré, contient les sceaux de Léopold, archiduc d'Autriche, empereur des Romains. Ce traité a été supprimé dans la seconde édition.

40. Chorographia sacra Tungerloae, quae celeberrima et antiquissima apud Taxandros ord. Praemonstratensis est abbatia.

Cette description historique de 79 pages y compris le feuillet de l'intitulé, se trouve au tome I, page 305 de la seconde édition. A la fin du chapitre VII de l'édition originale, il y a une liste de tous les membres de cette maison religieuse, vivant sous la discipline de l'abbé Augustin Wichman, en 1660. Cette liste a été supprimée dans la seconde édition, et remplacée par une autre, contenant ceux qui vivaient en 1735 sous l'abbé Joseph Vander Achter.

Au chapitre VIII de la seconde édition, est un petit supplément à la liste des préposés de l'église collégiale de Saint-Sulpice de

la ville de Diest, extrait de l'*Hist. Archiep. Mechliniensis,* lequel contient les noms de quatre de ces préposés postérieurs au temps de Sanderus.

La *Chorographia sacra Coenobii Antuerpiensis ord. PP. Eremitarum S. Augustini*, qui se trouve au tome II, page 199, de la seconde édition, manque dans l'exemplaire de l'édition originale dont je me suis servi pour cette notice.

Quant au *Collegium Soc. Jesu Lovaniense*, et au *Collegium Bruxellense*, dont la description grossit le tome III, pages 31 et 32, de la seconde édition, ce ne sont que des extraits insignifiants de l'*Historia Archiepiscopatus Mechliniensis*, qui occupent à peine une page complète.

D'après cette notice, il sera aisé au lecteur d'apprécier le mérite de la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus, laquelle, indépendamment de sa rareté excessive, renferme plusieurs pièces importantes supprimées dans la seconde, dont les prétendues additions se réduisent pour la plupart à quelques extraits sans importance de l'*Historia Archiepiscopatus Mechliniensis*, etc.

Un livre unique.

Beschryvinghe van de herlycke arcus triumphal ofte Eere-Poorte van de Nederlandtshe natie opgherecht in Londen ter eeren den Hoochgheborenen coninck Jocobo, coninck van Enghelant, Schotlant, Vranckryck ende Irelant, den 15^{en} *merte* 1603, *stylo angliae. — Ghedruckt tot Middelburgh, voor Conraet Jansen, by Richard Schilders, drucker der Staten van Zeeland*, 1604. (Le titre imprimé porte 1605.) *Men vintse te coope int corte Suytwerck, in den vergulden passer, ten huyse van Conraet Jansen. Tot Londen.* In-fol., titre gravé, orné de la marque de Conraet Jansen, le compas de Plantin avec sa devise :

Labore et Constantia, les initiales C et I et une espèce de monogramme entre les branches du compas; un titre imprimé; 13 pages, signées A2-B3 et 3 planches gravées.

Élisabeth termina en 1604 un règne long et brillant, laissant son trône en héritage au fils de la reine, et plus encore de la femme qu'elle avait poursuivie de sa haine profonde, puis enfin livrée à la hache du bourreau. Un roi pédant, faible et absolu succédait à une souveraine impérieuse, ferme et habile. Les habitants des Pays-Bas, retirés à Londres pour jouir de la liberté de conscience et échapper aux maux de la guerre civile qui affligeaient leur patrie, s'empressèrent de saluer l'avénement du nouveau monarque. Plusieurs écrivains ont parlé de l'arc de triomphe érigé en cette circonstance. Van Meteren est entré à ce sujet dans les plus grands détails. Il nous fait connaître les noms de l'architecte et des peintres que l'on fit venir des Pays-Bas pour travailler à ce monument passager. Il nous donne l'explication des tableaux qui l'ornaient, et dit que la description en fut imprimée à Middelbourg en 1605.

Malgré de longues recherches, M. Van Hulthem n'était point parvenu à rencontrer cette description dans aucune bibliothèque d'amateur de l'histoire de Belgique, lorsqu'un heureux hasard la lui fit découvrir en août 1829; parmi les livres de M. Deis, de Bruges, qui possédait encore d'autres ouvrages rares et des manuscrits remarquables. Il fit des démarches auprès du propriétaire qui finit par lui céder ces pages à un prix élevé. La bibliothèque royale les a retrouvées à la vente d'un neveu de M. Van Hulthem, feu M. de Bremmaecker (n° 1744 du cat.) et les a acquises pour 308 francs.

L'arc de triomphe était haut de 87 pieds et large de 37. Au premier étage, soutenu par quatre grandes colonnes corinthiennes, on voyait une salle ornée de tapisseries et de rideaux de soie, dans laquelle étaient assises sur des gradins dix-sept grandes et belles filles toutes nées dans les Pays-Bas, et représentant les 17 provinces belgiques. Elles étaient magnifiquement habillées de velours, aux armes de chaque province, la tête ceinte de couronnes d'or.

La face opposée était décorée de tableaux, figurant les arts et métiers auxquels les Belges se livraient de préférence, tels que la navigation, le commerce, la pêche, l'agriculture, l'élève des bestiaux, les manufactures de tapisseries, de draps, de toiles, de dentelles, etc.

Au-dessus de ces tableaux se dressaient trois statues colossales, l'*Industrie*, la *Diligence* et le *Travail*.

L'architecte de cet arc triomphal fut Conraet Jansen, de Bois-le-Duc, attaché au service du roi. Il employa à la confection des charpentes et des ornements Joos Otger, Jean Weylant et Barthélemi Paul. Les peintres qu'on avait fait venir d'Anvers étaient Daniel De Vos, fils de Martin, Paul Van Overbeke, Adrien Van Sond, de Bréda, et Martin Droeshout, qui peignirent les grands tableaux sur toile. Les ouvrages en bois furent peints par Daniel Papeler et Roland Poquet, tous deux Anglais. Le nombre de personnes qui travaillèrent à cet arc triomphal était en tout de 62, dont 14 peintres. On ne nomme point l'auteur des inscriptions en latin et de leur imitation en flamand. Le graveur des planches fut M. D. (Martin Devos).

De Rg.

UNE IMPRESSION DINANTAISE.

A M. le Directeur du Bulletin du Bibliophile belge.

Le *Bulletin du Bibliophile belge* contenait dernièrement des notices sur deux plaquettes rares, imprimées à Namur en 1658 et 1732 (1). J'espère que vous n'aurez pas moins d'indulgence pour une impression d'une autre ville de notre province, plus célèbre par ses *couques* et ses *copereries* que par ses produits typographiques. Vous devinez qu'il s'agit de Dinant.

L'auteur du livre infiniment curieux dont je vais vous entretenir,

(1) Tome II, pp. 119 et 207.

M. de Prouvy, appartenait à une ancienne et honorable famille du comté de Namur. Dès l'âge de 15 ans, en 1759, il servait l'Autriche. Après 50 années de fidèles services, il revint avec le grade de général-major, habiter son château d'Évrehailles, près de Dinant. C'est là que, dans les dernières années de sa vie, il se déclara historien de par la grâce de Dieu. J'aime à croire qu'à cette époque, la raison du vieux soldat s'était quelque peu affaiblie. De cette œuvre détruite, dit-on, par les soins de la famille du général, peu d'exemplaires ont survécu; aussi sont-ils fort recherchés.

C'est un volume de 67 pages sans signatures, format petit in-8° et portant le titre suivant :

« *Relation de la courte campagne de* 1815 *en Brabant meridional,* » par L.-J. de Prouvy, general-major pentionné honorablement au » louable service de l'auguste maison d'Autriche. — Evrehailles près » de Dinant sur Meuse deuxieme arrondissement de la province de » Namur au royaume des Pays-Bas le 18 juin 1827 à 12 ans de l'ac- » tion. — Dinant, imprimerie de A. Rosolani (1). »

Bon, direz-vous; c'est sans doute quelque mémoire stratégique bien ennuyeux ou, tout au moins, une *histoire* dans le genre Marco-St-Hilaire. Vous n'y êtes point, Monsieur. Grâce à Dieu, le général-major L.-J. de Prouvy n'est point un classique observant scrupuleusement l'unité d'action. Il parle bien un peu, il est vrai, de la bataille de Waterloo « *gagnée si completement par les intrépides alliés contre* » *l'insatiable grand envahisseur Napoleon Buonaparte* » (il faut bien donner quelque satisfaction à ses lecteurs), mais il y parle surtout du siége de Poilvache par *feu l'empereur tout puissant sur terre Charlemagne,* des divers souverains et généraux de l'Europe, de sa famille, de la guerre de sept ans, de ses campagnes, etc., etc. En un mot, une idée en amène une autre, et l'honnête général-major tient trop à ses idées pour les abandonner facilement. — Vous en jugerez par les extraits qui suivent. Disons d'abord que M. de Prouvy dédaigne souverainement l'orthographe et la ponctuation. Pour lui, chaque chapitre (il y en a 22) se compose ordinairement d'une phrase. Cette manière d'écrire peut devenir fatigante pour le lecteur,

(1) Dans tous ces extraits, je conserverai l'orthographe et la ponctuation de l'original.

j'en conviens; mais, Monsieur, quel auteur n'a point ses petits défauts?

Du reste, c'est une justice à lui rendre, notre historien entre brusquement en matière :

« *Bataille première insignifiante de Fleurus.*

» Chapitre premier.

» Le 14 juin 1815 a trois heures du matin l'armée revolutionnaire » Française au nombre de 180,000 hommes d'elite et 300 pièees de » canon, munit de tout son materiel de guerre, eommandée en chef » par Napoleon Buonaparte originair grec mais régénéré en Corse, » où il naquit le 15 aout 1769, attaqua si a l'improviste et eulbuta » les avants-postes Prussiens aux ordres du lieutenant general de » Ziethen commandant en chef si vigilant qu'il n'avait pas besoin » d'espions, le premier corps; que deux bataillons de Landwerh » partis de Charleroy à la pointe du jour eomme de coutume pour » l'exerciee en blanc, et par eonsequent n'etant pourvus que de car- » touches de son dans leurs gibernes : ayant done été assaillis de tous » côtés, furent faits eontre le droit des gens, prisonniers de guerre » sans eoup ferir, a 28 fusiliers pres un seul officier natif d'Eberfeld » ville, quoique petite, bien bâtie du sièele preeedent, portante la » date de ehaque maison et tres bien commerçante jusqu'aux Indes » au delà de la rive gauche du Rhin à deux lieux de ce côté-ci de » Cologne, y ayant été passagerement stationné comme capitaine de » la deuxieme eompagnie des grénadiers au bataillon Walon du lieu- » tenant eolonel de Briey qui s'est brulé la eervelle d'un coup de pis- » tolet qui par des atteintes multipliées de nerfs si violentes les oreil- » les lui en racoquillaient ehaque fois, eela huit jours seulement en » 1791 après la mort sinistre de l'infortuné roi de France Louis XVI » et de la vertueuse reine Marie-Antoinette née archi-duchesse d'Au- » triee s'y repandit le soir à l'arrivée de la poste et occasionna un

» grand deuil général parmi toute l'Europe et surtout bien affligeant
» pour la cour de Vienne.

» Lequel officier, s'étant ainsi que les vingt huit soldats échappés
» par hasard aprés avoir été desarmés, sans même savoir comment,
» etant venut le même jour directement loger hospitalement chez
» moi, fut le premier qui me fit part de cette incroyable desagreable
» surprise de la ville de Charleroi avec une partie de sa garnison
» momentanée à son arrivée inatendue vers le soir à Bloequemont,
» d'où était parti la veille sans adieu le chirurgien major Hartz, qui
» soignoit regulierement aprés avoir déjeuné l'hopital nombreux des
» galeux, qui avait été depuis quatre mois établi au village d'Awagne,
» d'où il dût donc fort precepitamment joindre la colonne du camp
» de Ceney à portée des ruines remarquables de Poilevache.

» Chapitre 2.

» Poilevache dis-je ancienne forteresse, que je vois de ma maison
» construite à grands fraits en 815 par les quatre rédoutables fils du
» duc Aimont d'Aigremont domiciliés au paravant à Montaubant au
» haut Languedoc, d'où ils avaient dû s'enfuir munis d'un grand
» trésor en or, que leur avait génereusement donnée leur bonne mère
» à l'inssut de leur dur pere plus politique que tendre, pour se met-
» tre à l'abri des poursuites vindicatives de feu l'empereur tout puis-
» sant sur terre, Charlemagne, qui leur declara une guerre ouverte
» pour avoir eut son neveu cherit Bertelet tué accidentellement d'un
» coup d'echiquier dargent donc fort pesant sur la tête par l'aîné de
» ces quatre intrépides frères Regnaut d'une taille enorme de seize
» pieds du roi et comme d'une force à proportion gigantesque extraor-
» dinaire, que malgré qu'il lui en avait proposé au lever de table,
» apres avoir diné familierement ensemble à la cour, et d'en faire la
» partie ordinairement assez interessante, en avoit été grossierre-
» ment pendant la chance du jeu invectivé et même frappé à sang
» au paravant : ayant été tout-à-coup assiégés par une formidable
» armée de gentils hommes Français commandée en chef par l'empe-
» reur Charlemagne en personne, qui ayant a son arrivée précipité

» sur la Meuse où il dressa son grand et abondant camp environné
» commodément d'eau de bois et de paille de premières néeessités
» près de l'abbaye jadis de Moulin, été humiliamment vaineu deux
» fois par une poignée de monde, voulut eontre l'avis sage du pru-
» dent due de Naimes de Bavierre, qu'il avait pourtant affeeté mal-à-
» propos de eonsulter, et s'en raporter au stratagesme que lui avoit
» suggéré à son pénible détriment, Hernier de la Seine, d'hasarder
» de se rendre a la brune très témérairement en espion traite déguisé
» au près de Regnaut, qui ne s'étant douté de rien moins que d'un
» trait d'une noirceur pareille, l'invita a souper frugalement en fa-
» mille : qu'après étant tous aller eoueher et profondement endormis
» si bien que les domestiques : Hernier de la Seine se leva vers mi-
» nuit et sans aueune prevoyanee sur le danger eminent qu'il allait
» eneourir et s'étant armé de pied en eap, alla de suite au pont levis
» par où il étoit entré, en poignarda eruellement la sentinelle qu'il
» surprit à se promener sur le rempart, auquel ayant pris les elefs
» de la porte il l'ouvrit faeilement apres avoir eoupé les eordes qui
» soutenoient les bras du pont levis : puis il introduisit furtivement
» cent ehevaliers des mieux montés dans le donjon, d'où le bruit
» des ehevaux dont on avoit negligé de faire envelopper les sabots
» de ehiffons bien liés selon la methode moderne de la eavalerie
» Brunswiekoise préméditée, mais dejouée par l'intrepide vigilanee,
» au saerifiee cher de sa vie de l'immémorable ehevalier Dazasse,
» offieier du regiment d'Auvergne de piquet au eamp volant des trois
» regiments d'infanterie franeaise d'Auvergne, de Normandie, et de
» l'Alsaee, dont le eapitaine de grenadiers M. de Franey fut au
» prompt sortir de sa tente blessé d'une bale au bas ventre, bien
» eouverts duement à leurs ailes de deux fort regiment de dragons de
» Thiange et de la Ferronnée, desquels la plupart aux premiers eoups
» de fusil de l'ennemi qui tuèrent sept ehevaux attachés d'usage aux
» eordes à fourage derrière le eamp; sautèrent non habellés sabre
» nud en mains, à eheval sans selle ni bride de même que presque
» tous les fantassins de eette premiere ligne en ehemise à leurs fais-
» seaux d'armes qu'empoignaient déjà les Brunswiekois quoique par
» une pluie d'orage à verse avee d'effrayantes eelairs redoublées à
» l'humination duquel jeune héros qui fut hourdiment tué de ses
» propres gens de piquet qu'il avoit au bruit sourd de la marehe des

» chevaux, devancé pour s'en assurer, quand il s'ecrea vers eux, tirez
» Auvergne c'est l'ennemi (1).

» J'ai d'heureuse memoire assisté lugubrement en rentrant, mouillé
» jusqu'aux os, de la sanglante bataille gagnée à la fin, etc., etc. »

Les chapitres 3 et 4 traitent, entre autres choses, du *lieutenant général prince de Condé roux de cheveux et de sourcis comme carotte* — de *la belle et intéressante autant par son esprit rafiné que par ses charmes jusqu'au bout des ongles comtesse Pater de la ville de Nimègue frontière de l'Hollande, au corps de la 2e ligne* — de *l'ancien roi de Prusse, F. Guillaume II extremement blond de cheveux et de ses sourcis tout comme du lin*, etc., etc.

Et Poilvache, et Charlemagne, et les quatre fils Aimont, direz-vous? Nous y venons, Monsieur.

» Chapitre 5.

» D'ou dis-je le bruit des ces chevaux sans maillot s'étant aussitot
» fait entendre des cinq cents dans les ecuries de casernes, qui en
» ayant hennis et battu si fortement du pied sur le pavée que les
» quatre frères Aimont et tous leurs gens s'en étant eveillés l'un apres
» l'autre jusqu'à Regnaut le dernier en sursaut, s'etant frotté les
» yeux qui avoient peine a s'ouvrir de si bonne heure sans savoir
» bonnement pourquoi ne tardèrent pas sans decouvrir l'execrable
» trahison de Hernier de la Seine, etc., etc. »

Je laisse le reste du chapitre, où M. de Prouvy passe sans trop de façons *du grand empereur Charlemagne très fort violemment couroussé* au *petit chanoine honoraire Beauchau de St Aubin à Namur*, possesseur actuel des ruines de Poilvache.

Les chapitres 6 et 7 traitent de la *bataille deuxième acharnée de Ligny*, toujours, bien entendu, avec de petites digressions dans le genre de celles que je viens de citer; que voulez-vous, c'est le faible du général. Combien je regrette, Monsieur, de ne pouvoir vous montrer le « venerable prince de Blucher commandant en chef les quatre

(1) A part la singularité du récit, ce sont là des circonstances peu connues de la fin héroïque du chevalier d'Assas. Je pense que l'on peut ajouter pleine foi au témoignage de M. de Prouvy qui se trouvait à cette bataille.

» corps prussiens, décoré de l'ordre militaire de la grande croix de
» fer portant une longue queue de ses propres cheveux blancs jusqu'à
» ses éperons et une belle grise moustache à la hussard..... qui l'épée
» au clair nue à la main droite, ayant eu son magnifique cheval an-
» glais de bataille tué roid mort sous lui, resta perilleusement em-
» barrassé par les deux pieds dans les etriers pendant une fameuse
» vigoureuse charge de cavalerie francaise qui quoique le vent en
» poupe lui passa et repassa brusquement à portée de lui... »

Mais, en vérité, Monsieur, je renonce à vous donner une juste idée du livre; en faire une analyse fidèle est chose vraiment impossible. Je regrette aussi de ne pouvoir continuer mes extraits, mais grâce à la malheureuse manie de M. de Prouvy, je serais souvent obligé, pour avoir un sens complet, de citer des chapitres entiers, ce qui excèderait peut-être les bornes d'une épître ordinaire. Et cependant, la fin de ce curieux ouvrage n'est pas moins instructive que le commencement; c'est ainsi que l'auteur nous révèle comme quoi la révolution brabançonne fut une *insurection suscitée momentanement par les confessionnaux des prêtres Belges en* 1790, et qu'il nous fait part de ses réflexions sur le *vil fuyard Napoleon Buonaparte*. Car, il faut le dire, M. le général-major n'aime pas le grand empereur; il en parle même assez cavalièrement, entre autres au chap. 16, où il nous apprend « *que dans ses moindres revers et a plus forte raison dans les* » *deroutes il perdoit tout aussitot la trémontade, en devenant le plus* » *grand poltron de son armée...* »

« *Finis coronat opus* » s'écrie en terminant M. de Prouvy.

Je finis aussi ma lettre. Si quelque jour, Monsieur, ce précieux livre vous tombe sous la main, croyez-moi, ne le laissez échapper à aucun prix, car il a fait les délices de tous ceux qui ont pu le lire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un de vos correspondants.

J. B.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Le premier imprimeur de Malmedy (1699).

En 1706, le typographe Thonon, né à Liége, publia à Malmedy : *Nemesis Karulina : Divi Caroli V Imp. Caes. PP. Augusti, etc., Leges Rerum Capitalium, etc.* MALMUNDARII, typis *Lamberti Thonon, typographi jurati suae Celsitudinis serenis.* 1706, in-4°.

Thonon a dédié ce livre à la cour des échevins de Liége; il y déclare qu'il veut inaugurer ses presses par l'impression de ce volume; il le nomme : *Prima typis meis excusa volumina...; haec prima typographiae meae premia.*

L'impression de ce code criminel est de l'an 1706, nous venons de le voir; cette date n'est cependant point celle du premier établissement d'une typographie à Malmedy, comme on pourrait le croire d'après les deux phrases de la dédicace que nous venons de citer.

L'origine de cette imprimerie remonte à l'an 1699. Thonon eut peut-être, dans le principe, le projet de consacrer ses presses par cet ouvrage; mais ce projet ne fut pas immédiatement exécuté. Ce qui le prouve d'ailleurs, c'est que la Caroline fut précédée d'autres productions. Nous voyons, en effet, publier par Thonon, en 1703,

Loix, statuts, réformations, etc., *du pays et principauté de Stavelot et comté de Loigne, etc.* Malmedy, 1703, in-4°.

Thonon imprimait encore en 1713 (1).

(1) Il publia cette année : *La sainte communion ou manière de bien communier*, par Martin, de Liége. *Malmedy*, 1713, petit in-8°. — Ce traité nous avait servi à constater l'existence d'une imprimerie à Malmedy en 1713. (*Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans le pays de Liége*, p. 29). Notre assertion avait été accueillie avec une bienveillance extrême par M. le baron de Reiffenberg, dans son *Annuaire de la bibliothèque royale*, t. VI, p. 12, et dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. I, p. 54.

Les produits de son officine ne sont point nombreux. Ses impressions ne sont guère nettes ; disons cependant qu'elles ont un grand mérite : elles sont correctes.

FERD. HENAUX.

Le premier imprimeur de Herve (1778).

Dans les annales de la presse liégeoise doit aussi figurer la ville de Herve.

Le Dinantais H.-J. Urban, après avoir fait son apprentissage à Liége, monta une imprimerie à Herve vers 1778. Nous tenons (le hasard peut modifier notre assertion) que le premier ouvrage qui sortit de son établissement, est :

Style et manière de procéder en matière criminelle au pays de Liége, etc. A Liége, et se vend, à Herve, chez H.-J. Urban, imprimeur et libraire. M.DCC.LXXIX. In-8°.

Les productions d'Urban ne se distinguent ni par leur netteté, ni par leur correction ; comme exception, nous citerons cependant le *Journal général de l'Europe*, 1785 et années suivantes, in-8°, et le *Recueil des édits, ordonnances et déclarations de Sa Majesté l'Empereur et Roi, etc.*, 1785, in-12, etc.

Environ l'an 1780, un Fr.-Jos. Vieillevoye avait établi une presse à Battice, belle et populeuse commune à un quart de lieue de Herve (1). Il y donna une nouvelle édition du :

(1) Une imprimerie dans un village de notre province n'est point une chose extraordinaire. En 1843, nous avons vu rouler une presse à *Dison*, village industrieux, riche, bien bâti, éclairé au gaz, possédant des institutions d'instruction et de bienfaisance, entre autres un hospice.

L'imprimeur H.-J. Urban, ayant quitté Herve vers la fin de l'année 1788, alla s'établir à *Tignée*, hameau situé à deux lieues de Liége. C'était une terre libre, qui mouvait directement de l'empire germanique. De cette presse il sortit bientôt un petit journal, paraissant le dimanche et le mercredi de chaque semaine,

Règlement général en matière de houillerie pour la province de Limbourg. A Bruxelles, chez P. Vleugrat, imprimeur et marchand-libraire sur le Marché-aux-Bois, 1694. *Et se trouve à Battice, chez Vieillevoye, imprimeur* (sans date), in-8°.

Quelques années après cette publication, Vieillevoye vint demeurer à Herve. Il imprima, vers 1784, les

Coustumes et Règlement du pays et duché de Limbourg. A Herve, chez Fr.-J. Vieillevoye, imprimeur (s. d.), in-12.

Ce typographe, dont les impressions sont loin d'être des chefs-d'œuvre, publia en 1791 :

Le grand calendrier de Herve pour l'année 1792, *contenant des notions historiques et commerciales sur le pays de Limbourg, ainsi que les tableaux ecclésiastique, judiciaire et civil de la même province, les ordonnances souveraines et autres objets remarquables.* A Herve, chez F.-J. Vieillevoye, imprimeur, M. DCC. XCII. In-12, de XIV et 183 pages.

Cet utile annuaire reparut en 1794 (in-12, de XXVIII et 212 p.); il était devenu en quelque sorte un nouvel ouvrage pour les renseignements historiques et topographiques.

FERD. HENAUX.

Première imprimerie établie à Namur.

On sait que MM. de Reiffenberg et Schayes ont été les premiers à indiquer l'époque pendant laquelle la ville de Namur fut dotée d'une imprimerie. Malgré leurs assurances très-positives, plusieurs personnes n'osèrent y ajouter foi : elles ne pouvaient croire qu'une ville, siége d'un séminaire, d'un conseil provincial et d'un grand bailliage,

tolérant, populaire, traitant hardiment toutes les questions à l'ordre du jour. Il était intitulé : l'*Avant-Coureur*. 1789, in-8°. Ce journal doit être complet en deux volumes. Le 6 septembre 1789 (t. II, p. 173), il ajouta à son titre d'*Avant-Coureur* celui de *Journal des Éburons*.— La Bibliot. royale le possède.

et résidence d'un gouverneur, fût restée sans imprimerie jusqu'en 1617. Quelques fautes typographiques, glissées dans plusieurs catalogues de livres, semblaient donner du poids à cette opinion erronée.

Aujourd'hui nous sommes à même de prouver, par des pièces authentiques et irrécusables, que la date indiquée ci-dessus est exacte, et que les premières presses furent établies à Namur en 1617, ainsi que nous allons le voir.

Ce fut dans le courant de l'année 1616 que Henri Furlet (et non Thierry, comme on l'a dit), libraire à Namur, fit, près du gouvernement, les démarches nécessaires pour obtenir la permission d'établir une imprimerie dans cette ville. Il allégua dans sa pétition « qu'il » se présentent plusieurs occasions pour mettre en lumière exercice » d'imprimerie, tant à l'occasion du bon nombre des gens de lettres » que pour la multitude des escolliers des pères-jésuitz estant en la » ville de Namur depuis peu d'années ; à faute de laquelle imprimerie » l'on est constrain d'avoir son recours vers le pays de Liége et Lou- » vain. Ce que ne redonde sinon au détriment des inhabitans d'icelle » ville. »

Le gouvernement, avant de se décider sur cette demande, prit en premier lieu l'avis du magistrat et du conseil provincial, et ensuite celui de l'évêque de Namur, pour connaître l'opportunité de la concession demandée. L'évêque, par un avis du 14 juillet 1616, déclara « qu'il » trouveroyt fort expédient pour les raisons reprinses et la requête » d'accorder l'autorisation demandée par Furlet. Mais, comme celui-ci n'était pas expérimenté dans l'art qu'il se proposait d'exercer, il paraissait nécessaire à l'évêque de lui ordonner de s'associer un homme expert dans l'art.

Le conseil provincial donna un avis à peu près semblable. Il disait qu'il était nécessaire d'avoir un imprimeur à Namur, et qu'il ne trouverait aucune difficulté à admettre Furlet comme imprimeur, s'il s'était initié « à l'art, manière et pratique d'imprimer, » comme le prescrivait le placard du 20 février 1616. Le gouvernement pourrait cependant lui accorder sa demande « parce qu'il a plusieurs fois conversé avecques » ceux qui estoient en ce besoignans, qu'il a quelque cognoissance, » et que pour ultérieurement s'exercer, il entend associer et employer » quelque aultre qui a apprins la manière d'imprimer livres chez » quelque sermenté. »

Le gouvernement se décida donc à donner, par lettres du 19 octobre 1616, l'autorisation demandée d'après les conditions prescrites dans les avis de l'évêque et du conseil.

L'année étant déjà très-avancée, il est probable, et même certain, que Furlet n'a commencé à travailler qu'en 1617. Il nous semble donc prouvé à l'évidence que MM. de Reiffenberg et Schayes ont dit vrai en fixant l'année 1617 comme celle pendant laquelle les premières presses furent établies à Namur. C. Piot.

Mathieu Laensbergh. — *Trouvaille bibliographique.*

« Il faut sçavoir finir et se garder d'estre importun à force d'estre » scrupuleux, » disait de Balzac *l'ancien* ou 1er du nom (1).

En jetant les yeux sur l'intitulé de cet articulet, je crains bien, ma foi, que le lecteur ne murmure un impatient *encore!* Il serait temps, en effet, d'en finir avec notre Mathieu Laensberg; mais le moyen, quand le hasard, aussi capricieux que la fortune ou l'amour, se plaît à ne me livrer la biographie de ce savant astronome que bribe à bribe! Besoin m'est donc d'accepter tels quels ses cadeaux, et, qui plus est, de bénir l'heure et la minute qui l'ont vu généreux. C'est ainsi qu'aujourd'hui je crie : *Noël!* venant de mettre le doigt sur une rareté bibliographique, réellement si rare, que je tiens à conscience d'en faire vitement part aux amateurs. C'est un

ALMANACH pour l'an de N.-Seigr. MDC. L XXXXI, par M. Mathieu Laensberg, mathématicien. A Liége, chez G.-H. Streel, avec privilége, feuille *in-plano.*

Ce placard, qui paraissait encore en 1698, et dont l'imprimeur Streel avait le monopole, était divisé en sept colonnes longitudinales.

(1) *Les entretiens de feu M. de Balzac.* Amsterdam, Elzevier, 1663, in-12, p. 286.

Les six premières sont consacrées au calendrier; une figure, grotesquement symbolique, précède chaque mois. La septième colonne est remplie 1° par la *Déclaration de cette année :* c'est un recueil de dates et d'époques solennelles : 2° par des détails sur *les éclipses*. Ce dernier morceau paraît scientifiquement rédigé, comme on peut en juger par cet extrait du placard de 1692 : « La troisième (éclipse) paroistra » à la Lune le 28 juillet à 3 heures 41 minutes et 1 tiers après mi- » nuit. Elle durera depuis son commencement jusques à la fin » 3 heures 30 minutes et 24 secondes, et elle sera entièrement ob- » scureie ; c'est pourquoy elle pourra estre visible sur notre horizon. »

Dans ce modeste almanach, Mathieu Laensbergh dédaigne de faire usage de son bienheureux don de prophétie. A quoi bon, d'ailleurs, si les cuisinières, à qui il était particulièrement destiné, y trouvaient tout ce qu'elles pouvaient désirer, les fêtes mobiles, les Quatre-Temps, le tout en encre rouge, les phases de la lune, et les jours où il devait y avoir de la pluie ou du beau temps, de la neige ou du verglas?

Dois-je demander excuse de rechercher avec une espèce d'obstination les détails qui peuvent jeter quelque lumière sur la vie ou les ouvrages du savant astrologue? Non, sans doute! Quel est le Liégeois, mon Dieu! qui mérite mieux que lui l'attention de nos arrière-neveux? Mathieu Laensbergh n'est-il donc point le diamant de notre biographie, et les étrangers ne nous l'envient-ils point? Allez, croyez-moi, il est mainte localité où le nom de la cité de Liége serait ignoré, sans le fameux ouvrage de son illustre enfant!!!

Ferd. Henaux.

Bibliomanes. — *Une épigramme.*

On connaît quelques épigrammes contre les amateurs de *livres vielz, nouveaulx et anticques*, comme disait Est. Dolet. Généralement, ces petites satires ne flagellent pas les bibliophiles, mais bien ces bi-

bliomanes qui accaparent, qui dérobent, qui cachent avec précaution les livres les plus rares et souvent les plus utiles. Ces deux catégories d'amateurs sont heureusement très-distinctes aujourd'hui. On se vante d'être bibliophile : c'est un titre fort honorable; par contre, c'est une grave injure que d'être traité de bibliomane. La raison en est simple : le premier aime les livres pour ce qu'ils contiennent; le second les recherche par ton et parce qu'il a de l'or dans son escarcelle. De plus, le bibliophile ne dédaigne, ne méprise pas le volume à l'habit modeste ou fripé; le bibliomane, lui, au contraire, ne range communément sur ses tablettes que le bouquin qui réunit cent conditions, toutes plus vétilleuses les unes que les autres.

En feuilletant l'autre jour un vieux journal de Liége (1), j'ai découvert cette épigramme qui va directement à l'adresse des personnes qui se forment des bibliothèques par manie, par luxe ou plutôt par vanité :

Un officier, nouveau bibliomane,
Aidé d'un catalogue et bien clair et bien net,
A son curé montrait son cabinet,
Et jouait le savant près de l'homme à soutane;
Quand le bon prêtre observa par hasard
Qu'il lui manquait un livre utile au militaire,
Les *Commentaires* de César.
Quoi! dit l'officier en colère,
Me prenez-vous pour un busard!
Je le lis, moi, sans commentaire!

Cette épigramme est anonyme; je pense qu'elle est sortie de la plume d'un Liégeois. Elle est peu connue, me paraît-il; je crois bon de la communiquer aux intéressés.

FERD. HENAUX.

(1) *La Feuille sans titre;* Liége, 1777, in-4°, t. I, p. 295.

L'imprimerie et les arts qui en dépendent, à Anvers, en 1738.

Un mémoire manuscrit sur les fabriques et métiers de la ville d'Anvers, rédigé en 1738 et acheté à la vente de M. De Roovere (cat., n° 150), contient cette indication, sous le titre du métier des *peintres :*

Graveurs en estampes.	4.
Imprimeurs des arts	3.
Imprimeurs de livres	16, ouvriers 59, apprentis 11.
Relieurs	16, ouvriers 20, apprentis 6.
Fondeurs de caractères	1, ouvriers 3.
Doreurs	9, ouvriers 2, apprentis 3.
Enlumineurs.	7, apprenti 1.
Peintres d'images	8, ouvriers 57, apprentis 12.

Le mémoire ajoute que ceux qui trafiquaient en images imprimées sur parchemin et enluminées, en faisaient un négoce considérable, principalement en Allemagne.

L'entrée de ces images à l'étranger n'était soumise qu'à un droit de trois sous la livre pesant. De Rg.

LETTRES INÉDITES DE PERSONNAGES PLUS OU MOINS CÉLÈBRES.

XVII.

Lettre de l'abbé Mercier de Saint-Léger à M. de La Serna.

« Paris, 24 août 1786.

» Depuis mon retour ici, Monsieur et très-cher ami, j'ai été si occupé de courses et de visites, que je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre du 16. Vous pouvez être sûr que d'Hermilly n'a donné que 2 volumes de la traduction du P. Feijoo ; je m'en suis fait assu-

rer par plusieurs personnes, et je me souviens, en effet, d'avoir toujours entendu dire que le traducteur n'avoit pas été plus loin. Ainsi les 12 volumes de la *France littéraire* sont une faute entre mille à corriger dans ce répertoire très-fautif. Vous pouvez donc sans crainte, traduire en françois l'*Homme poisson* en mettant au haut la cotte des pages de l'original espagnol, auquel j'aurai recours ici, supposé que j'aye quelque difficulté, car j'ai acquis cet original il y a une 20e d'années pour Ste-Geneviève où je le retrouverai. L'article du procès de Mariana a paru dans le n° 233 du 21 août dans le *Journal de Paris*, et je demanderai cette feuille pour vous la faire passer avec autre chose, afin que vous puissiez la mettre à côté du procès. Cet article a fait ici sensation, précisément parce que M. *Foulon* qui avoit été exilé pour un mémoire contre le changement de nos louis d'or, vient d'être rappelé, et que l'on dit que mon article est fait pour allusion à l'aventure présente à laquelle je n'ai seulement pas songé. Je ferai usage de votre morceau sur la liturgie mosarabe; mais il faut que je sache 1° si le P. Zacharia a donné les œuvres de saint Isidore qu'il projettoit, lors de l'écrit de Burriel; 2° ce que c'est précisément que votre recueil d'opuscules de Burriel; 3° les noms, les qualités et la date de la mort de ce Burriel, car je n'aime pas à parler des ouvrages sans dire un mot de ceux qui les ont donnés. Je crois, en effet, que le dictionnaire d'Expilly vous reviendroit trop cher, d'après les observations que vous me faites, mais j'ai fait acte de bonne volonté. Je m'occuperai incessamment de vos commissions. Depuis mon retour, je me suis occupé à faire quelques additions à mon examen d'une bibliographie astronomique imprimée l'année dernière à Breslau, je viens de l'envoyer au *Journal des savans*, et il paroîtra probablement en octobre ou novembre. Ce n'est encore que la 1re partie, la 2de se fera ensuite; vous m'aviez donné la note de je ne sais plus quels astronomes dont vous avez les livres; mais je ne retrouve pas cette note que peut-être j'aurai laissée quelque part. Autant que je peux m'en souvenir, ce n'étoient pas des livres importants. Dans le cours de mon voyage, j'ai été si distrait par les différents objets, que j'ai perdu une infinité de choses, entr'autres du linge et des hardes, même de celles que j'avois fait faire à Amsterdam. Depuis mon arrivée, je n'ai pas vu une seule fois le comte Maccarthy; il est allé à Versailles, je ne sors pas le matin; il est logé à une lieue de chez moi; et voilà

Paris où l'on ne se voit point malgré le désir et le besoin de se voir. Je n'ai pas entendu parler non plus de M. Marron que l'on m'a pourtant dit avoir vu ici. Votre histoire avec M. Gérard m'a bien fait rire; je reconnois là l'esprit de votre académie. Dès le mois prochain, je vais me mettre à regratter ma *Notice de Schott* pour la nouvelle édition que demande le libraire, l'ancienne étant épuisée. J'y ferai usage de tout ce que vous me donnerez ainsi que votre cher oncle qui m'a promis des éclaircissemens sur l'art d'enseigner les sourds et muets, etc., ce que je vous prie de lui rappeller, en l'embrassant pour moi. Je n'ai point eu de nouvelles de M. Crevenna depuis que je l'ai quitté, quoique je lui aye écrit deux fois, une entr'autres de chez vous. Je suppose que dès qu'il aura reçu la réponse de M. de Rossi de Parme pour votre rouleau hébreu, il vous écrira, et qu'il vous a fait passer le S. Thomas de P. Schoyffer, grand in-folio qu'il vous destinoit. Mais cet homme est si occupé, qu'il oublie souvent ou qu'il n'a pas la liberté de faire ce qu'il voudroit. Probablement si la négociation pour Malines et Cambray a lieu, l'abbé Ghesquiere vous en instruira pour me l'apprendre, s'il a des raisons pour ne pas écrire lui-même. Priez-le de demander de ma part à M. le marquis du Chasteler, quand il le verra, s'il compte publier bientôt ses notes sur la chronique latine qu'il a fait imprimer, et dont il m'a même donné un exemplaire. C'est un littérateur qui m'a fait cette demande à laquelle je n'ai pu répondre. Mon libraire va faire venir le livre italien du P. *Nuix* pour le faire traduire en françois; il se procurera ensuite la traduction espagnole pour en tirer les notes, et donnera cette traduction dans le format du Raynal, d'après ce que je lui ai dit de la bonté de l'ouvrage. Il faudra bien aussi avoir des détails sur ce P. Nuix et ses autres livres. Vous ne me donnez pas les dates des lettres de Burriel sur le Missel mozarabe; vous ne dites pas si la copie en 3 vol. de cette liturgie existe encore et où, vous ne me nommez pas le copiste habile; vous m'avez bien dit son nom; mais j'en ai tant à retenir, que j'ai oublié celui-là. Bonjour mon cher et très-cher ami, je vous embrasse comme je vous aime de tout mon cœur. »

L'abbé de St-Léger.

P. S. Est-ce que vous ne pourriez pas avoir le couvert de notre

Ministre à Bruxelles, à qui j'enverrai par la poste ce qui vous coûteroit trop par cette voyes et ce qui ne vaut pas la peine d'être envoyé par la diligence? Je m'en servirois pour vous faire passer ce qui seroit pressé, et vous feriez la même chose pour moi. Le Ministre ne vous refuseroit pas cette facilité que ces Messieurs donnent toujours avec plaisir.

(*Communiqué par M. l'abbé* Carton.)

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Bibliothécaires. — M. le baron Jules de Saint-Genois, bibliothécaire de l'université de Gand, et déjà correspondant de l'Académie de Belgique, vient d'être élu membre ordinaire de cette compagnie. Il y a fait son entrée par la publication d'un nouveau roman historique : le *château de Wildenborg, ou les mutinés du siége d'Ostende* (1604). Bruxelles, Vandale, 1846, 2 vol. in-8°. C'est gagner ses éperons d'une manière toute chevaleresque.

— Le célèbre abbé Batis, directeur depuis 53 ans de la bibliothèque de Saint-Marc, est décédé, durant le mois de février, à Venise.

Notations scientifiques de l'école d'Alexandrie.—M. A.-J.-H. Vincent s'occupe de ce sujet, pp. 601-621 de la *Revue archéologique.* (Paris, Leleux, 2e année, 10e livr. 15 janv. 1841). Il passe en revue les signes numériques, les notes musicales et l'alphabet céleste. Il conclut que notre système d'arithmétique dérive de celui des Grecs, réduit toutefois à l'emploi de neuf caractères symboliques. Ce système, colporté, à l'aide des relations commerciales, surtout par les marchands et les médecins juifs, en Orient et principalement dans l'Inde, y fut trouvé par les Arabes, qui lui donnèrent le nom de *système indien*, de même qu'en Occident, le vulgaire, voyant l'usage des chif-

fres généralement adopté parmi eux, imposa à ces caractères la qualification de *chiffres arabes*.

L'emploi n'en devint universel en Occident qu'après l'invasion des Arabes et sous l'influence de leur domination.

Enfin, l'invention du zéro marque une phase distincte dans l'histoire de l'arithmétique; elle est postérieure à celle des autres chiffres; elle caractérise le passage du système de l'abacus à celui de l'algorithme, du calcul sur le *tableau*, au calcul sur la *membrane*.

Art de déchiffrer. — Un littérateur américain, M. Edgar Poe, a publié un recueil de contes, dont l'un, intitulé le *Scarabée d'or*, a été inséré dans la *Revue britannique* (nov. 1845); il offre un intérêt de singularité et de pathétique qui a pour fondement la science d'interpréter un chiffre, d'après la méthode conjecturale telle que l'exposent nos *essais de logique*.

Bibliothèques de l'Algérie. — M. Plane, chargé d'une mission scientifique en Afrique, a adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, un rapport intéressant sur les bibliothèques de l'Algérie.

La bibliothèque d'Alger renferme plus de 700 manuscrits arabes, recueillis presque tous par M. Berbrugger, bibliothécaire de cet établissement. Formée en grande partie de débris des bibliothèques publiques attachées aux mosquées de Constantine et dispersées lors de la prise de cette ville par les Français, la bibliothèque d'Alger doit nécessairement renfermer un grand nombre de traités sur la religion et le droit musulmans. Les ouvrages historiques, scientifiques et littéraires y sont rares, mais ils offrent, en général, une haute importance. Tels sont le fragment des *Annales de Tabert*, l'*Histoire anonyme des Abbasides*, la *Vie des soufis* par El-Menappi, recueil de traités sur les ouvrages des mathématiciens grecs, etc.

Il se trouve encore deux belles collections de manuscrits échappées heureusement à la destruction générale, l'une appartient au cid Hammouda, personnage d'une grande considération; l'autre collection, composée d'environ 500 volumes, appartient à Mohammed-el-Bacheterzi, vieillard fort respecté pour sa piété et pour sa position comme chef des confréries de la province.

Deux autres bibliothèques peu nombreuses et appartenant à des

particuliers d'Alger, n'offrent rien d'intéressant : ce sont, comme à l'ordinaire, des livres sur la religion et la jurisprudence.

Il doit exister chez certaines tribus nomades des collections de livres, dont une a été signalée comme renfermant plus de 500 volumes, mais ils roulent presque tous sur des matières de théologie ou de droit.

Le célèbre poëte Tieck *fur librorum.* — L'amour des livres a quelquefois égaré les individus qu'il maîtrisait, au point d'obscurcir dans leur esprit la notion du *tien* et du *mien*. On citerait sans peine un nombre assez considérable de bibliophiles portant un nom connu et qui ne se faisaient pas scrupule de s'approprier, en dépit des prescriptions du Code pénal, les volumes qui tentaient leur passion dominante. Les personnes qui ont eu l'honneur d'être en relation avec le célèbre poëte Tieck, savent que sa probité, irréprochable à tout autre égard, est, sur ce chapitre, d'une fragilité extrême, et il en convient lui-même avec une inexprimable naïveté. Il y avait plusieurs années que le docte Schmidt, bibliothécaire de Berlin, avait prêté au traducteur de Shakspeare et de Calderon, une ancienne et précieuse édition du théâtre espagnol. Comme les tomes prêtés ne revenaient pas, malgré des sollicitations pressantes, Schmidt fit demander à Tieck par un de ses amis, M. le Dr B., s'il avait perdu la mémoire : — moi perdre la mémoire, répondit le poëte d'un ton pénétré, Dieu m'en garde; je n'oublie jamais les services qu'on me rend, et je me suis empressé de restituer à l'excellent M. Schmidt les volumes qu'il m'a si complaisamment communiqués, en me servant de l'entremise de M. le président A... Que l'on m'accuse de dérober des livres, il n'y a là rien qui étonne, et ma réputation est faite sur ce point; mais que l'honorable président A. donne aussi dans ce genre de larcin, c'est, en vérité ce que je n'aurais jamais cru. —

— Guillaume Schlegel, qui n'avait pas eu non plus à se louer de la fidélité de Tieck en fait de livres, s'en vengea par une petite satire, restée inédite, et dont nous n'avons pu retrouver que les quatre premiers vers :

Als ein blinder Passagier
Fahr ich auf des Lebens Posten
Einer Freundschaft sonder Kosten
Rühmt sich keiner noch von mir....

Journaux allemands. — Il vient de paraître à Leipzig un catalogue de la presse périodique allemande, d'où il résulte que le nombre total des journaux qui se publient actuellement dans les trente-neuf états composant la confédération germanique, est de 1,836, dont 1,017 de politique et d'annonces, et 819 scientifiques et littéraires, ce qui fait un journal par 18,000 habitants environ.

De ces 1,836 journaux, il s'en publie : 1° en Prusse, 405, ou 1 par 34,600 habitants; 2° en Bavière, 96, ou 1 par 37,000 habitants; 3° dans le royaume de Saxe, 94, ou 1 par 13,300 habitants; 4° en Wurtemberg, 48, ou 1 par 33,000 habitants; 5° dans les pays allemands des États autrichiens, 26, ou 1 par 77,000 habitants; 6° en Hanovre, 24, ou 1 par 54,550 habitants; 7° dans les 33 autres États d'Allemagne, 1,144, ou 1 par 8,650 habitants.

M. Falck. — L'esquisse sur M. Falck, insérée dans ce recueil, vient d'être traduite en hollandais par M. K. Sysbrandi pour le *Letteroefeningen.* Il est à désirer que l'honorable traducteur ait suivi le texte de l'*Annuaire de la bibliothèque royale pour* 1845. La même notice est annoncée en détail et de la manière la plus obligeante, dans l'*Algemeene Konst-en Letterbode* du 2 janvier 1846. Nous sommes toujours sensibles, nous l'avouons, à la bienveillance, et nous ne pensons pas que, pour éviter les inconvénients et le charlatanisme de la *camaraderie littéraire*, il faille nécessairement prendre un ton rauque, pédantesque et insultant. On peut douter que cette nouvelle théorie fasse fortune, quoiqu'elle ait été prise sous la protection de graves écrivains, qu'on n'aurait pas soupçonnés, il est vrai, d'un pareil patronage. Le pamphlet ne se fait pardonner que par la légèreté, la finesse, l'esprit, la gaieté et l'atticisme; sans cela c'est tout simplement un libelle. La méchanceté est triste, ennuyeuse et de mauvaise compagnie; la malice vive, spirituelle et folâtre, peut s'allier avec la bonté et a toujours ses entrées chez les honnêtes gens.

Le prince de Ligne. — Ainsi que nous l'avons dit (p. 35), la *Revue nouvelle*, publiée à Paris, a inséré dans ses cahiers de 1846, quatre longs fragments des mémoires inédits du feld-maréchal, fragments qui nous auraient été fort utiles quand nous avons crayonné, dans l'*An-*

nuaire de la bibliothèque royale, le portrait du feld-maréchal. On n'y voit pas encore de vestiges de ces bizarreries dont tout le monde parle à Vienne, et qui, blessant parfois les convenances, étonnent dans un homme réputé le type de l'élégance des manières, le modèle accompli du grand seigneur. La malpropreté du prince, dans ses dernières années, allait à un incroyable excès, et il y joignait des incongruités qu'on n'aurait point pardonnées à un autre. On comprendra que nous n'ayons pas osé charger sa biographie de ces regrettables accessoires, qui peignent cependant l'individu, quoiqu'ils jettent sur le tableau plus d'ombre que de lumière et qu'ils soient de nature à embarrasser l'écrivain le plus expérimenté par la difficulté d'exprimer décemment certains détails.

Nouveaux journaux littéraires en Belgique. — Trois *Revues* viennent de s'annoncer à la fois, la *Revue démocratique*, la *Revue de Gand* et la *Revue de Belgique*, dont M. Alexandre Wauquier a écrit le prospectus en vers. Ce jeune poëte aura pour rédacteurs principaux MM. Édouard Wacken, auteur de *Chenier* et de *Wallace*, MM. H. Delmotte, F. Henaux, etc. Tous ces noms sont d'un excellent augure, et nous souhaitons sincèrement à l'entreprise qu'ils patronent ainsi qu'aux deux autres, un succès qui, jusqu'ici, a rarement couronné les tentatives analogues.

Bibliothèque nationale. — Sous ce titre M. Jamar se propose de publier une collection d'ouvrages originaux relatifs à la Belgique. M. Jamar est un de nos plus habiles éditeurs : c'est, en outre, un homme d'esprit et de bonnes manières. Malheureusement il ne peut offrir aux auteurs qu'un prix au-dessous de ce qu'on donnerait au dernier des barbouilleurs pour la moindre croûte. N'est-il pas singulier que, dans un pays où l'on insiste constamment sur la nécessité d'encourager, d'enrichir l'industrie, on n'ait pas un écu pour la plus haute de toutes les industries, celle qui opère sur les idées et sur les signes destinés à les exprimer?

Société des bibliophiles français. — Cette société, fondée le 1er janvier 1820, par MM. de Châteaugiron, de Pixerécourt, Walckenaer, de Malartic, Durand de Lançon, Bérard, Édouard de Chabrol et de

Morel Vindé, a été réorganisée dans les séances des 13 mars, 24 avril et 8 mai 1844. Elle ne compte plus sur 15 membres (il peut y en avoir 24) que 7 de ses premiers souscripteurs. Ses associés étrangers sont au nombre de trois. Le président est aujourd'hui M. Jérôme Pichon, auditeur au conseil d'État, qui s'occupe de la publication du *Mesnager de Paris*, sur lequel on lit une notice étendue dans l'un de nos annuaires de la bibliothèque royale (4e ann., 1843, pp. 33-50). En 1845, il a été distribué aux bibliophiles français : 1° un bel in-quarto tiré sur peau de vélin, comme le *Crédo du sire de Joinville*, et contenant l'*Apparition de Jean de Meun, ou le songe du prieur de Salon*, avec fig., M. Pichon, éditeur; 2° des recherches sur les cartes à jouer dont nous parlerons tout à l'heure. (Voy. *Revue bibliographique.*)

La bibliothèque royale de Paris. — M. le comte Léon de Laborde et le bibliophile Jacob l'emportent. Malgré les architectes et les entrepreneurs, la bibliothèque du Roi restera où elle est. On va bientôt commencer les travaux de restauration et d'agrandissement de l'édifice; mais on parlera peut-être encore longtemps de la réforme intérieure et de la rédaction des catalogues.

Addition à la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne et la Bibliographie voltairienne de M. Quérard. — Le catalogue de Soleinne parle d'un drame intitulé : *Henri IV, ou la réduction de Paris, poëme en 3 actes.* Le bibliophile Jacob, en annotant cette pièce, n'en nomme point l'auteur. M. F. Grille nous écrit que c'est Pont-de-Vesle, si connu par sa collection dramatique.

Pont-de-Vesle, dans sa préface, adresse à Voltaire les vers suivants :

Nouvel Orphée ou nouvel Apollon,
Tu t'es rendu le vrai dieu du Parnasse;
C'est toi que j'ose invoquer sous son nom,
Ce dieu fit bien de te céder sa place;
Il ne pouvait inspirer que des vers;
Père des arts, tes ouvrages divers
Offrent aux yeux romans, philosophie,
Prose charmante et belle poésie;
Sublime, tendre et riant tour à tour,

Tu vas prêchant la sagesse et l'amour ;
Chantre divin d'*Alzire* et de *Nanine*,
Je te présente un encens qui t'est dû :
La bienfaisance et l'aimable vertu,
Qu'en tes écrits tu prends pour héroïne,
Et nous t'avons appelé dans nos cœurs
Du nouveau nom de Titus des auteurs.

Cet éloge, un peu traînant, est omis dans la liste de M. Quérard. Pont-de-Vesle espérait que, par cet hommage, il engagerait Voltaire à l'aider de ses conseils, surtout de son crédit. Ce vœu ne fut pas exaucé, et la réponse qui partit de Ferney (réponse qui ne se trouve dans les éditions ni de Kehl, ni de Paris, ni de Genève) est bonne à conserver pourtant :

« Je suis si vieux et si malade, Monsieur, que je n'ai pu vous ré-
» pondre plus tôt. Vous êtes, ce me semble, du pays de Maynard,
» vos vers en ont la grâce. Je suis bien loin de mériter tout ce que
» vous me dites de séduisant ; je n'y reconnais qu'une chose de vrai,
» c'est le vif intérêt que je prends aux progrès des jeunes gens dans
» les lettres. Vous voulez, Monsieur, faire une pièce de théâtre, et
» Henri IV est votre héros. Je suis très-peu propre à décider, dans ma
» retraite, du succès que doit avoir une pièce de théâtre à Paris. On
» dit que le goût du public est entièrement changé ; le mien, qui ne
» l'est pas, est trop suranné et trop hors de mode. »

Je suis, etc.

L'Académie. — La Belgique possédait une Académie qui, malgré les vices de son organisation, l'insouciance du public et l'esprit de dénigrement qui accueille d'ordinaire tout ce qui vient du pays, a rendu aux sciences et aux lettres des services très-réels. Les défauts de sa constitution qui paralysaient le plus le zèle de ses membres, étaient la confusion des classes et l'exclusion de différentes branches des connaissances humaines : telles que la littérature flamande, les sciences morales et politiques, les beaux-arts. Nous avions depuis longtemps réclamé contre une association discordante d'objets distincts, nous avions demandé qu'on remplît d'affligeantes et injustes lacunes. *Vox clamantis in deserto :* le moment n'était peut-être pas venu. Il a fallu le passage au pouvoir d'un homme de talent et

d'esprit, dont le tact exquis saisit l'à-propos à merveille; il a fallu sa propiee initiative pour remédier à un mal qui nous affligeait profondément. Si l'Académie fait un jour tout le bien qu'elle peut faire, certes, c'est à lui qu'on en sera redevable. Ce corps s'est empressé de se compléter en vertu des modifications qui viennent d'y être introduites. A cette occasion, on nous a conté une anecdote fort singulière et peu vraisemblable. On prétend qu'un académicien récemment choisi, en prenant possession de son fauteuil, a distribué aux membres de la compagnie, en guise de discours de réception, une satire violente déjà insérée dans un journal quotidien, et dirigée nominativement contre un de ses collègues qui avait le plus chaudement provoqué son élection. On ajoute que cette attaque était uniquement motivée par une réponse en deux mots et d'une politesse irréprochable à une critique que la *Revue* même où elle se trouvait imprimée, avait jugée trop amère (1). Enfin, on disait que, dans cette réponse, qui avait précédé d'ailleurs les élections, le nom de l'*élu* n'était point articulé, et que l'offensé s'était toujours exprimé sur le compte de celui-ci de la manière la plus amicale, en annonçant ses écrits (2). Voilà l'anecdote. Nous n'y croyons pas, pour notre part. Il doit y avoir là-dessous quelque *puff* ou quelque malentendu. Après tout, pourquoi se fâcher? la vie est courte, et nous pensons comme *Candide*, qu'au lieu de donner aux oisifs le triste spectacle de ces stériles querelles, il vaut mieux *cultiver son jardin* ou feuilleter ses livres.

Société archéologique de Namur. — Un zèle des plus louables se manifeste partout; les souvenirs de la patrie sont recueillis avec un empressement qu'on ne saurait trop louer, et si ces efforts manquent quelquefois d'ensemble et d'harmonie, ils n'en sont pas moins un symptôme très-satisfaisant. Voilà que la province de Namur, qu'on accusait, sans doute à tort, d'insouciance, prouve, en marchant, qu'elle n'est pas inactive. Une société archéologique vient de s'y former sous l'influence de quelques honorables citoyens, M. de Gerlache, commissaire de l'arrondissement, président de la commission, MM. Alphonse Balat, architecte, Vanderesse, curé de Saint-Nicolas

(1) *Bull. du Bibl.*, t. II, p. 498; *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. XI, p. 296.

(2) *Bull. de la Comm. roy. d'hist*, t. IX, p. 338, et t. X, p 139; *Bull. du Bibl.*, t. I, p. 495, et t. III, p 96.

Marinus, directeur de l'Académie de peinture, le baron de Pitteurs de Budingen, conseiller communal, le comte de Romrée, Théodore Dandoy, secrétaire de la ville et bibliothécaire, Henri Lambotte, professeur de minéralogie à l'athénée, Dupré, juge d'instruction, Eugène Del Marmol, Jules Borgnet, archiviste, secrétaire, et Félix Eloin, trésorier.

La société vient de publier ses statuts; son but est : 1° de sauver de l'oubli ou de la destruction, et de rassembler au chef-lieu de la province, soit en originaux, soit en copies, les monuments historiques du pays et, en particulier, ceux du pays de Namur, tels que sceaux, meubles, ustensiles, armes, cartes, médailles, monnaies, tombes, sculptures, peintures, dessins, manuscrits, livres, journaux, pamphlets, etc.;

2° De publier les documents inédits concernant l'histoire de la province.

Si l'état des fonds le permet, on fera exécuter des fouilles ayant pour objet la découverte d'antiquités, et l'on publiera des mémoires historiques, ainsi que des notices sur des monuments et objets d'art.

Rectification. — Nous avions osé dire que le doyen et le plus connu de nos négociants en vieux livres, le sieur Verbeyst, *déclinait*, comme toutes les choses d'ici-bas : comme le génie, comme la puissance, comme la gloire. L'*Écho de Tournay* a réclamé contre cette assertion. Nous ne demandons pas mieux que de croire le susdit sieur Verbeyst dans sa fleur printanière; la vieillesse n'aura pas osé franchir le seuil de son magasin si bien fourni d'in-folio, se ressouvenant peut être du combat du *Lutrin*. M. Verbeyst est bien poli de s'en être tenu à cette réclamation réservée; si nous avions eu l'honneur d'être son *confrère*, il nous aurait peut-être décoché quelque bonne diatribe.

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

25. *The typography of the fifteenth century being specimens of the production of the early continental printers, exemplified in a collection of fac-similes from one hundred works, together with their water*

marks. Arranged and edited from the bibliographical collection of the late Samuel Sotheby, by his son S. Leigh Sotheby. London, Thomas Rodd, 1845, in-folio de 65 pp., 43 et 26 pl.

M. Samuel Sotheby (il y a eu des libraires de ce nom) possédait une riche collection d'anciens monuments de l'imprimerie. Son fils, M. S. Leigh Sotheby, l'a mise à contribution pour un choix de cent volumes, parmi lesquels nous distinguons la fameuse impression de Jean Brito, à Bruges, que feu M. Van Praet acquit à la vente de M. de Meerman, le *Cicéron* et l'*Opus ruralium*, de Jean de Westphalie, alors établi à Louvain, et le *Speculum christiani*, imprimé en 1773, à Londres, par *William de Machlinia.*

La description de chaque ouvrage comprend d'abord le titre, ensuite l'indication de son format, de sa contenance et des bibliographes qui en ont parlé. Les *fac-simile*, quoique fidèles, n'ont pas toute la netteté désirable : ils sont la plupart pâteux et sans fermeté, ce qui n'aurait pas dû arriver dans une publication de prix.

L'auteur annonce un nouvel ouvrage de bibliologie : *Principia typographica.*

26. *Alphabets paléographiques extraits des principaux manuscrits des bibliothèques de l'Europe du Xe au XIVe siècle, par* M. Jean Midolle.

Cette œuvre importante, fruit de près de vingt années de travail, n'est pas le coup d'essai d'un auteur inconnu au public. Le magnifique album de calligraphie et d'autres publications non moins remarquables de M. Midolle sont entre les mains de tous les artistes et jouissent d'une réputation justement méritée. Les Alphabets paléographiques seront d'un intérêt plus grand encore, en ce que cet ouvrage ne s'adressera pas seulement aux dessinateurs, aux graveurs et aux lithographes, mais qu'il doit attirer aussi l'attention des savants et des archéologues. Ce livre offrira un calque exact des lettres majuscules *historiées* et *ornementées* dont les rubricateurs les plus habiles du moyen âge ont décoré les plus beaux manuscrits de cette époque; et ces types de l'art du dessin entre le Xe et le XIVe siècle, M. Midolle ne s'est pas borné à les choisir dans la bibliothèque royale de Paris, le premier dépôt littéraire de l'Europe, mais il a visité successivement dans le même but, depuis 1827 jusqu'à 1844, les bibliothèques de Bruxelles, de Gand, de Lyon, de Strasbourg, de Nantes, de Rennes, de Riom, de Munich, de Milan, de Florence, de Zurich, de Genève et de Trèves. L'intérêt du sujet, la beauté de l'exécution, dont le nom d'un artiste aussi distingué et aussi consciencieux que M. Midolle est une garantie suffisante, et la modicité du prix ne peuvent manquer de valoir à cette nouvelle publication un brillant succès.

Xme SIECLE.

Q.

Bibliotheque de Zurich.

Dess. par Midolle.

A. Vandale Edit.

XIIème SIECLE.

S.

Bibliothèque de Rouen.

Dess: par Midolle.

A. Vandale. Edit

Conditions de la souscription. — Cette collection paraîtra par livraisons, au prix de 80 centimes. — Chaque livraison sera composée de 4 lettres lithographiées avec soin.

L'ouvrage complet formera 25 livraisons ou cent lettres, et coûtera 20 fr. ; il sera terminé en un an, et rien ne sera payé d'avance.

La souscription close, le prix en sera porté à 25 fr. — On souscrit à Bruxelles, à la librairie ancienne et moderne de A. Vandale, éditeur, rue des Carrières, n° 30, et chez les principaux libraires du royaume.

27. *Jeux de cartes tarots et de cartes numérales du XIVe au XVIIIe siècle, représentés en cent planches d'après les originaux, avec un précis historique et explicatif, publiés par la société des Bibliophiles français.* Paris, Crapelet, 1844, in-fol., 6 feuillets prél. et 22 pages pour le texte, extrait, sauf quelques légères modifications, d'un grand travail de M. Duchesne aîné, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale.

L'invention des cartes n'a pas été sans influence sur celle de la typographie et sur les progrès de la gravure. A ce double titre, elle est digne d'occuper les esprits les plus sérieux. — M. Duchesne rejette l'opinion de M. Leber, selon laquelle les cartes à jouer nous auraient été transmises par les Orientaux. Il en reporte la découverte aux Italiens, et ne croit pas qu'il existe un jeu plus ancien que celui dont une tradition attribue la peinture à Jacquemin Gringore, en 1392, et l'usage, au roi de France Charles VI. La table bibliographique et raisonnée des ouvrages relatifs aux cartes à jouer en signale 59.

28. *Exposé succinct d'un nouveau système d'organisation des bibliothèques publiques*, par un bibliothécaire (M. Danjou). Montpellier. Bœhm, 1845, gr. in-8° de 29 pp.

M. Danjou demande un classement uniforme pour toutes les bibliothèques de la France, et, par suite, un catalogue général qui les embrasse à la fois. Pour cela on commencerait par rédiger *à priori* une *bibliographie universelle*, comprenant l'indication de tous les écrits publiés depuis l'invention de l'imprimerie, et disposée méthodiquement, de manière à devenir le catalogue universel de toutes les bibliothèques de France et même de l'Europe. Car si (chose difficile, pour ne pas dire impossible) cet inventaire était complet, il ne resterait plus qu'à marquer dans quelle collection chaque ouvrage se trouverait.

M. Danjou s'occupe ensuite de l'insuffisance des catalogues de la Bibliothèque royale de Paris, de l'administration de cet établissement, qu'il considère comme vicieuse, attendu son défaut d'unité, des conflits perpétuels d'autorité qu'elle

suscite et du chaos toujours croissant que le temps y a formé; dépôt où 600,000 volumes, selon M. Danjou, sont encore à intercaler dans les divisions adoptées.

Il indique ensuite un moyen de refaire en *dix ans* le catalogue, qui ne coûterait, dans cette hypothèse, que 1,200,000 francs. Il faudrait, de plus, interdire absolument le prêt au dehors, et même fermer la bibliothèque au public pendant plus de deux ans.

Mais à ce travail il préfère de beaucoup la *Bibliographie universelle* dont nous venons de parler. Le reste de sa brochure est destiné à prouver la possibilité de rédiger cet immense répertoire, en moins de temps et à moins de frais que le catalogue spécial de la Bibliothèque du Roi.

29. *Bibliothek der Handlungswissenschaft...*, zuerst herausgegeben von T. Chr. F. Enslin, Zweite Auflage gaülich umgearbeitet von Wilh. Engelmann. Leipzig, W. Engelmann, 1846, in-8° de vi et 225 pp.

La première édition de cette bibliothèque des connaissances commerciales parut à Berlin, en 1824. La seconde renferme donc de nombreuses additions; elle embrasse la période écoulée depuis l'an 1750 jusqu'au commencement de 1845, et, quoiqu'elle soit consacrée spécialement à l'Allemagne, on y trouve l'indication des meilleurs ouvrages dans lesquels on puisse étudier les langues anglaise, française, hollandaise, italienne et espagnole; car le commerce est essentiellement polyglotte. Le même volume, pp. 194-209, contient un aperçu de la littérature des chemins de fer. On y remarque les noms des ingénieurs belges, Simons et De Ridder.

30. *Bibliografia Dantesca compilata del sig. visconte* Colomb de Batines. Tomo 1, parte prima. Prato, Alberghatti, 1845, in-8° de viii et 351 pp.

Nous le répétons, la connaissance des livres ne peut faire de progrès réels qu'au moyen des *bibliographies spéciales*. Le Dante, cet immortel et audacieux génie, méritait bien d'en fournir un ou plusieurs volumes. Depuis plusieurs siècles ses vers sont réimprimés, traduits, commentés sans cesse, et il n'est pas aisé de réunir tous les écrits dont il a été l'occasion ou l'objet. M. Colomb de Batines a résolu d'accomplir cette tâche : la partie de son travail qu'il fait connaître, prouve qu'il est en mesure de tenir parole. Ce tome indique les *bibliographies* d'Alighieri, les éditions de la Divine Comédie, les extraits qu'on en a faits, les traductions, soit complètes, soit fragmentaires, soit manuscrites, soit imprimées, en dialectes italiens, en latin, en français, en anglais, en allemand, en espagnol; les vocabulaires, glossaires, etc., du Dante, les *illustrations* des œuvres de ce poëte, enfin la musique composée sur quelques-uns de ses vers.

31. Reiffenbergio sacrum. *Index aliquot codicum chartaceorum olim Erfurtensium nunc Dresdensium, cum signis fabricae ubi charta facta est lithographicis* (Auctore Julio Petzholdt). 4 pp. in-8° et une pl. (Dresde, Teubner, 1845, tiré à 25 exempl.)

Ceci est un petit délassement bibliographique d'un savant et infatigable bibliographe. En 1844, il a mis au jour plusieurs brochures qui ne peuvent échapper aux amateurs de la science des livres, tels que : *Urkundliche Nachrichten zur Geschichte der Sachsische Bibliotheken* (1re partie). Dresden, in-8° de 16 pp. — *Catalogi bibliothecae secundi generis principalis Dresdensis specimen sextum.* In-8° de 16 pp. — *Adressbuch deutscher Bibliotheken, zweite, durchaus verbesserte Auflage.* Dreden, in-12 de 201 pp. — *Anzeiger für Literatur der Bibliothekwissenschaft.* Dresden and Leipzig, in-8° de xii et 106 pp., etc.

32. *Ueber die Handschriften der kleinen Geographen.* Eine Abhandlung der Heren Professor und Doctor Carl Justus Blochmann. Dresden, Teubner, 1845, in-8° de 36 pp.

Il n'est personne qui ne sache qu'on désigne sous le nom de *petits géographes*, Marcianus d'Héraclée, le Pseudo-Scylax, Skymnos de Chio, Isidore Charax, Denis et Dicéarque, etc., et que ces auteurs ont fait en France l'objet spécial des études de MM. Miller et Letronne. M. Blochmann, ami du premier, en avait déjà disserté dans le *Musée du Rhin;* ici il passe en revue plusieurs manuscrits dont il discute le mérite en juge tout à fait compétent, tels sont le *Codex Palatinus*, le *Codex Hervuorti*, de Munich, et le *Codex Parisinus.*

33. *Histoire des seigneurs de Gavre,* roman du XVe siècle, publié par Vandale. Bruxelles (1845), in-4° de ix feuilles pour la préface. Dern. sign. du texte ij-vv., dern. sign. des tables R.

Voici un manuscrit du XVe siècle, copié d'un bout à l'autre, page pour page, écriture, vignettes à la plume lavées au pinceau, le tout avec une fidélité merveilleuse, au moyen de la lithographie. M. Kreins a eu la patience d'achever cette œuvre, qui a obtenu un grand succès, principalement aux bords du Rhin. — L'introduction, écrite en style de l'époque et de manière à faire illusion aux plus expérimentés, présente quelques doutes sur l'auteur. Le roman fut d'abord écrit en grec, dit-on; cette version française a pu être faite par Jean, bâtard de Waurin, sire du Forestel; toutefois, celui qui a rédigé, en se jouant, ces piquants préliminaires, n'ose rien affirmer à cet égard. Malgré sa modestie, il a révélé lui-même son nom en plaçant à la fin cette devise en style du temps :

Sous grant labeur foible gas chiet.

(Em. Gachet.)

34. *Serapeum.... Herausgegeben* von Dr Robert Naumann. Leipzig, in-8°, nos 21, 22, 23 et 24 (1845), I (1846).

Pp. 321-327. Une édition inconnue des fables de Boner. (Sotzmann, de Berlin.)

Pp. 327-333. Supplément à Panzer. Suite. (Jos. Heller, de Bamberg.)

Pp. 337-350. Coup d'œil historique sur les prescriptions relatives au dépôt d'exemplaires d'obligation dans les bibliothèques publiques de certains États de l'Europe. (E. G. Vogel, de Dresde.)

Pp. 353-359. Description d'un manuscrit sur vélin, de la fin du XIIIe siècle et contenant quelques traités d'Isidore de Séville. (Le prof. Francesco Longhena, à Milan.)

Pp. 360-367. Sur les manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Belgique. On y cite les rapports de M. Bernard, qui s'occupe plus, nous le répèterons, de l'histoire littéraire et de la bibliographie de l'auteur, que de ce que chaque manuscrit présente de particulier. (Aug. Scheler, à Bruxelles.)

Pp. 369-383. Sur la connaissance des manuscrits (P.-A. Budik, à Klagenfurt.)

Le docteur Haenel, de Leipzig, adresse aux connaisseurs la question suivante : *En quel lieu imprimait Thieri Martens d'Alost, en* 1517 ?

L'ouvrage de De Gand fournit la réponse à cette interrogation. Martens, en 1517, imprimait à Louvain. Cela était d'ailleurs suffisamment connu par les impressions mêmes de ce célèbre typographe.

Pp. 2-15 (1846). Traduction allemande de la première moitié de notre mémoire sur la gravure de 1418 (A. Scheler), avec le fac-simile, in-folio.

Pp. 17-29. Fin.

Pp. 31-32. Quelques observations critiques de M. Moser, premier bibliothécaire à Stuttgart, sur la *Bibliotheca orientalis* de Zenker. Leipzig, 1846. (Voy. le n° 12 de notre *Revue*.)

Il n'est pas indifférent d'informer nos lecteurs que nous recevons à l'instant une lettre de M. Rodolphe Weigel, de Leipzig, qui fait le commerce des objets d'art en artiste et en érudit, et qui nous affirme que notre mémoire sur la gravure de 1418 a porté, en Allemagne, la conviction dans l'esprit de tous ceux qui ont le droit de prononcer en ces matières. Nous ne disons point cela pour en tirer avantage, mais parce qu'il s'agit d'une question dont la solution doit jeter beaucoup de lumière sur l'histoire des arts.

35. *Boletin bibliografico espanol y estrangero.* Madrid, José Gonzalès, 1845 et 1846, in-12. Paraît le 1er et le 16 de chaque mois.

M. Paul de Kock et M. Sue, habillés à la castillane, tiennent plus de place dans ce répertoire que les écrivains originaux de l'Espagne. Ce n'est pas là, suivant nous, une garantie bien tranquillisante de rénovation sociale.

La *Coleccio de documentos ineditos para la historia de España*, par M. Salva et Baranda, est arrivée au t. VII.

36. Le *Moniteur de la librairie, courrier de l'amateur de livres.* Paris, Théophile Barrois, Paris, 1845 et 1846, in-8°. Paraît les 10, 20 et 30 de chaque mois.

Dans le n° du 31 décembre 1845, on annonce :

Un dernier mot sur Gerson, auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, par le Dr Julien de Cazères. Paris, Waille, 1845, in-8° de 6 feuilles.

L'auteur, comme on s'en doute bien, n'a pas été informé que M. le professeur Bormans a consigné, dans les *Bulletins de notre Commission royale d'histoire*, de nouvelles et solides preuves en faveur de Thomas à Kempis, preuves qui auraient effrayé le respectable Gence, s'en allant, de même que le président De Grégory, demander à un chacun, dans l'intérêt de sa cause, des adhésions par écrit qu'il était impossible de lui refuser. Chez lui, on était, malgré soi, pour le Parisien Gerson, et chez le président, pour le Verceillois Gessen. Il n'y avait pas moyen d'échapper à cette duplicité.

37. *Bulletin des Arts, guide des amateurs...*, sous la direction du Bibliophile Jacob. 4e année, t. IV, n° 7, 10 janvier 1846. Paris, in-8°.

A la p. 24, on raconte, d'après la *Presse*, la découverte faite par M. Buchon, dans notre Bibliothèque royale, d'un manuscrit inconnu du livre de la *Conqueste de l'empire de Romanie*. M. Buchon a certainement rendu un grand service aux lettres, en tirant de l'obscurité ce document historique. Mais peut-on dire qu'on a *découvert* réellement un manuscrit explicitement indiqué au catalogue, car, quoi qu'en dise M. le Dr Daremberg, cette bibliothèque a des catalogues fort clairs et fort complets, et elle en a même plusieurs, c'est-à-dire par ordre d'entrée, des matières, de l'alphabet, catalogues des doubles, des écrits périodiques, des ouvrages prêtés, etc, etc.

38. *Bulletin des Arts...*, n° 8, 10 fév. 1846.

Pp. 265-268. Nouvelles lettres sur la Bibliothèque du Roi. I. Du catalogue général (suite).

Pp. 286-291. Notes sur l'origine de la gravure, trouvées dans les papiers de feu M. Delbecq, de Gand. Suite et fin.

Dans ces notes, une couple de livres sont signalés comme imprimés en Belgique à une époque qui est tout au plus celle de leur rédaction ou de la copie qui a servi à l'imprimeur, lequel aura, comme il est arrivé plusieurs fois, jeté en lettres moulées jusqu'à la souscription finale avec sa date. En procédant de cette manière peu rigoureuse, on obscurcit les données les plus nettes de la science, et l'on substitue des conjectures et des à peu près à la certitude.

Pp. 296-300. Examen du catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque de Copenhague, par M. Abrahams.

39. *Bulletin du Bibliophile*, novembre ; septième série. Paris, Techener, 1845, in-8°.

Pp. 471-474. Notice par M. L. Aimé-Martin, sur l'*An des sept Dames*, livre aussi précieux que singulier, et dont le seul exemplaire connu, après avoir disparu depuis plus de soixante et dix ans, vient d'être retrouvé et replacé sur sa vieille tablette à Ste-Geneviève, par les soins de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

Pp. 474-477. Sur les *Livres d'usage*.

Pp. 478-480. Sur un recueil de proverbes provençaux, par M. G. Brunet.

Pp. 481-484. Sur *La Fleur des antiquités de Paris*.

Pp. 487-492. Anecdotes sur la bibliothèque de Reims, par M. L. Paris. On y lit que l'inspecteur des études, Becquet, et l'ex-conventionnel Courtois, si fameux par la soustraction du testament de la reine, étant venus visiter la bibliothèque, le bibliothécaire Siret, qui se méfiait de tout le monde, s'aperçut que Courtois avait escamoté un précieux exemplaire d'Horace. Il le força à restitution, et Courtois, jetant le livre sur la table, dit avec dépit : Que n'avez-vous défendu de même votre *Concile de Trente*, François de Neufchâteau n'en aurait pas fait trophée auprès du premier consul. — Et c'étaient *d'honnêtes gens* qui volaient ainsi un dépôt public !

40. *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, par MM. Aimé Le Roy et Arthur Dinaux. Valenciennes, Prignet, t. V, 4e liv., janv. 1846.

Ce cahier débute par la suite des notices et extraits, qu'a faits M. Le Roy, des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes. Le premier manuscrit dont on donne un aperçu, est l'histoire en vers d'Anne de Boleyn, que nous avons analysée nous-même, t. I, p. 455. Mais en en publiant des fragments, nous avions perdu de vue que M. Crapelet avait imprimé ce poëme à la suite de son recueil des lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn, et que Joachim Legrand, dans son *Histoire du divorce de Henri VIII*, cite un passage de cette pièce, qu'il attribue sans fondement à Marot ; en quoi il est cependant suivi par le Dr Lingard, qui en rapporte aussi quelques vers. Il paraît que le véritable auteur était un Français nommé Antoine Crespin, résidant à Londres à l'époque du supplice d'Anne de Boleyn.

Le second manuscrit est une collection de vers par Dorothée de Croy, duchesse de Croy et d'Arschot.

41. La *Revue de Liége, paraissant à la fin de chaque mois* (sous la direction de M. Félix Van Hulst), 28 fév. 1846. Liége, F. Oudart, in-8°.

Nous ne devons envisager ce recueil que sous le point de vue de la bibliogra-

phie. Il rend compte avec exactitude de la plupart des ouvrages imprimés en Belgique, et sa critique, constamment polie et indulgente, ne ressemble en rien à cette censure amère et pédantesque qui paraît vouloir prouver que l'auteur qu'elle accuse d'une faute ou d'une erreur, est un ignorant ou un sot. — M. Van Hulst, dont on sent partout, dans cette revue, la favorable influence, y dépose souvent de ces biographies qu'il traite avec un talent tout particulier, et qui, réunies, feront un jour, nous l'espérons, une excellente histoire littéraire du pays. Il vient de donner de nouvelles éditions de trois de ces notices consacrées à Hub. Goltzius, Abr. Ortelius, et Christ. Plantin. A la fin de cette dernière, qui a pour nous un intérêt spécial, M. Van Hulst exprime le vœu que l'on rédige une *Bibliographie Plantinienne,* projet que nous avons eu il y a bien des années; et, à cette occasion, il mentionne, avec son aménité ordinaire, ce bulletin qui, en effet, a obtenu l'honorable sympathie de la plupart de ceux qui attachent quelque prix au titre de bibliophile. Le *Bulletin* remercie M. Van Hulst et serait heureux d'obtenir de lui quelque communication concernant ce que l'abbé Rive appelait la *bibliognosie.* M. Ferd. Henaux, l'un de ses plus ingénieux collaborateurs, lui en a donné l'exemple.

A propos de la biographie de Goltzius, nous dirons que, parmi les amateurs de médailles qu'il visita dans ses voyages, il cite Frédéric de Reiffenberg, demeurant alors à Blois. Ce guerrier aventureux qui servit en Allemagne, en France, en Angleterre, qu'on songea à appeler aux Pays-Bas, qui fut l'ami du landgrave de Hesse, Philippe-le-Magnanime, et que Charles-Quint, après l'avoir mis au ban de l'empire, comprit dans le traité de Passau, se délassait du métier des armes en se livrant à des recherches numismatiques. C'est un souvenir qu'on nous pardonnera de réveiller, et dont nous avouons que nous sommes un peu fiers.

42. *Bibliothèque de l'école des chartes, revue d'érudition, consacrée principalement à l'étude du moyen âge.* Septième année. (Deuxième série). Novembre-décembre 1845. 2e livr. Paris, Dumoulin, 1845-1846, in-8o.

Chaque cahier de ce recueil, de l'espèce que nous aimons, se termine par un aperçu des publications récentes en rapport avec l'objet essentiel du journal. Cette revue se distingue constamment par le goût et par le bon sens. Le bon sens! notez ce mot, je vous prie. Nous n'avons aucune prétention et nous ne devons pas en avoir; toutefois il nous est permis peut-être de prendre le rôle indiqué par Horace, le poëte charmant de notre choix :

Fungar vice cotis : acutum
Reddere quae ferrum valet, expers ipsa secundi.

Ce droit est fondé sur quelque expérience du passé assez chèrement achetée, je vous le jure. Droit fatal et bien triste, car on conçoit l'orgueil qu'inspire la

jeunesse, mais celui qu'on tire d'un âge avancé est une de nos plus sombres misères. Toutefois, on nous accordera que nous n'avons pas entièrement dépensé la vie sans profit, et que nous pouvons conseiller mieux qu'agir. Nous recommandons d'autant plus volontiers la critique de l'École des chartes qu'elle a toujours été la nôtre : le vrai, la simplicité, le naturel, telle est notre devise. Les auteurs de la *Revue bibliographique*, en rendant justice à la *Description pittoresque de la cathédrale de Metz*, s'élèvent avec raison contre le style de cet ouvrage, curieux exemple de ce jargon moitié technique, moitié lyrique et parfaitement ridicule, dont on n'a que trop habillé jusqu'ici les démonstrations d'archéologie chrétienne. Il semble, disent-ils, que pour parler d'une église gothique, il faille prendre l'éphod. Cieux, écoutez ma voix; terre prête l'oreille! tout cela est d'une impertinence à lever les épaules.

43. *Le Correspondant, recueil périodique*, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois, t. XIII, 4e année, 4e liv. 25 fév. 1846. Paris, Waille, gr. in-8°.

Ce recueil, fondé à Paris par un homme qui a laissé en Belgique les souvenirs les plus honorables, M. V.-A. Waille, ne néglige pas, dans ses recensements littéraires, de jeter de temps à autre un coup d'œil sur ce pays. Journal catholique, il s'attache de prédilection aux écrits qui se rapportent au catholicisme considéré principalement comme parti politique ou doctrine sociale. Ainsi M. Charles de Riancey, qui avait déjà analysé l'*Histoire du royaume des Pays-Bas*, par M. de Gerlache, expose avec éloge, dans le cahier que nous annonçons, les principales idées de M. P. De Decker, membre de la Chambre des représentants, sur les quinze dernières années. M. de Riancey prend le contre-pied d'un ecclésiastique belge, M. l'abbé de Robiano, qui a essayé de réfuter M. De Decker. Dans une note, à propos du *Juif errant*, on vante la *chaleureuse indignation* avec laquelle M. Victor Joly, *écrivain distingué*, s'est élevé contre cette œuvre monstrueuse. Il fallait dire la *vertueuse indignation* : cela eût été plus drôle.

44. *Annuaire de l'économie politique pour* 1846, par MM. A. Blaise, Jules Burat, Eug. Dere, etc., 3e année. Paris, Guillaumin, in-18 de 358 pp.

La *Bibliographie de* 1844-45 occupe les pp. 348-356. On y annonce 70 ouvrages.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Éloge des livres par Érasme, Epistolar. centur. VII, epist. 12.

« Quid verum faciam, rogas? Amicis (libris) operam do; horum consuetudine gratissima memet oblecto. Cum his me concludo in angulum aliquem, et turbam ventosam fugiens, aut cum illis dulcia quaedam mussito, aut eos aliquid insusurrantes audio; cum his non secus ac mecum loquor. An quicquam his commodius? Arcana ipsi sua celant nunquam, commissa summa cum fide continent, nihil foras, quae liberius inter familiares effundere solemus, renuntiant : (1) vocati praesto sunt; invocati, non ingerunt sese; jussi, loquuntur; injussi, tacent; loquuntur quae voles, quantum voles, quoad voles; nihil assentantur, fingunt nihil, nihil dissimulant. Vitia tua tibi libere indicant, nemini obtrectant; aut jucunda dicunt, aut salutaria; secundis in rebus moderantur, solantur in afflictis, cum fortuna minime variantur; in omnia pericula te sequuntur, ad extremos usque rogos perdurant; nihil illis inter ipsos candidius. Committo subinde nunc hos, nunc illos mihi adsciscens, omnibus aequus; cum his amiculis sepultus delitesco. »

La presse en Angleterre.

Nous avons sous les yeux les premières livraisons d'un *Dictionnaire politique* (*Political Dictionary*), qui se publie à Londres chez

(1) C'est de ce passage que M. Van Hulthem avait tiré l'une des devises qu'il appliquait sur ses livres. Voy. t. II, p. 176.

Ch. Knight et Cᵉ, éditeurs de la *Penny Cyclopædia*, et de nombre d'autres ouvrages fort répandus. Cet ouvrage est rempli de détails relatifs à l'économie publique, à la jurisprudence, à la statistique, à l'administration, choses qui sont complétement étrangères à nos paisibles recherches; mais il renferme deux ou trois articles où l'amateur, curieux de tout ce qui se rapporte aux livres, a quelques pages à savourer. L'article *Book-trade* (commerce de la librairie) doit nous arrêter un instant. Nous passerons rapidement sur ce qui concerne les origines de la typographie dans la Grande-Bretagne. William Caxton, le premier imprimeur qui ait travaillé à Londres, passe pour avoir publié 64 ouvrages. Son ami et émule, Wynkyn de Worde, en mit au jour 408, dans une période de 43 ans, de 1493 à 1535. Richard Pynson, autre typographe formé à l'école de Caxton, fit paraître, de 1493 à 1531, 212 livres différents (1).

L'ouvrage d'Ames et Herbert (*Typographical Antiquities*) a enregistré les noms de 350 imprimeurs qui ont exercé leur art en Angleterre et en Écosse, depuis l'an 1474 jusqu'à l'an 1600. Ce même répertoire a enregistré les titres de près de 10,000 ouvrages divers publiés pendant ces 125 années. Nombre de ces ouvrages ne se composaient sans doute que d'un ou de deux feuillets, mais il est certain qu'il y a aussi bien des livres dont rien ne constate l'existence. Ce que nous connaissons accuse l'apparition de 75 à 80 ouvrages nouveaux par an, terme moyen.

Au commencement du XVIᵉ siècle, les livres étaient fort chers: L'*Abridgment* de Fitzherbert, imprimé en 1516, fut le premier infolio relatif à la science du droit qui ait vu le jour en Angleterre; il coûtait 40 schellings; à ce prix, on aurait obtenu alors trois bœufs de la plus belle taille. Deux cents exemplaires, c'était alors, l'un portant l'autre, le chiffre habituel du tirage.

Durant les querelles politiques et religieuses du règne de Charles Iᵉʳ et de la république, la presse fut très-active; les écrits de peu d'étendue se multiplièrent singulièrement. Le musée britannique possède un recueil de *deux mille* volumes de pamphlets publiés de 1640 à 1660. On ne saurait évaluer à moins de 30,000 le nombre de ces opuscules bien oubliés et bien dignes de l'être.

(1) M. Le Roux de Lincy en énumère 58. (De Rg.)

Après la restauration de Charles II, un acte du parlement limita à vingt les imprimeries qui avaient le droit de travailler dans le royaume. L'incendie de 1666 détruisit une grande quantité de papier noirci; le goût de la lecture se répandit de plus en plus; la librairie se mit à travailler avec ardeur, afin de combler le vide qu'avait occasionné le feu; un catalogue, publié en 1680 et comprenant tous les ouvrages imprimés depuis 1666, indique 3,550 ouvrages; 947 appartiennent à la théologie, 153 à la médecine, 420 à la jurisprudence, 397 sont des livres pour les écoles; 253 regardent la navigation et la géographie; les cartes figurent sur ce dernier chiffre de 253. On pourrait donc évaluer à 250 à peu près, terme moyen, le nombre des livres mis au jour chaque année, mais, déduction faite des réimpressions, des sermons, des pamphlets, ce chiffre pourrait bien descendre aux environs de 100.

La révolution de 1688 amena un élément nouveau et important; elle créa le journalisme; les *Mercures* du temps de Cromwell n'étaient que des pamphlets. En 1709, Londres comptait dix-sept journaux; un paraissant tous les jours, quinze trois fois et un deux fois par semaine. Le droit de timbre fut établi en 1724, et, l'année suivante, il existait trois journaux quotidiens, six journaux hebdomadaires et dix paraissant trois fois par semaine. En 1731, parut le *Gentleman's Magazine*, vénérable patriarche, encore plein de vie malgré ses cent quinze ans. La première Revue, *The Monthly Review*, fut créée en 1749.

Les journaux nuisirent aux livres, et un catalogue, imprimé en 1756 et contenant toutes les publications faites depuis 1700, n'énumère, déduction faite des pamphlets, que 5,280 ouvrages nouveaux; c'est 93 par an.

On s'avisa, sous George III, de publier des ouvrages de longue haleine, par livraisons détachées, de manière à les mettre à la portée des fortunes médiocres qu'aurait effrayées un débours considérable à faire à la fois. Une édition de l'*Histoire d'Angleterre*, de Smollet, obtint, grâce à ce système, 20,000 acheteurs, nombre alors immense.

Un catalogue comprenant onze années, 1792 à 1802, énumère 4,096 ouvrages nouveaux, déduction faite des pamphlets; nous élaguerons de ce total un cinquième pour les réimpressions; il nous reste 372 ouvrages nouveaux par an. C'est le quadruple du chiffre que nous avons trouvé pour la première moitié du XVIIIe siècle, et toute-

fois il faut remarquer que le prix des livres s'était accru de 50 à 100 pour cent.

De 1800 à 1827, le *London catalogue* indique 19,860 ouvrages nouveaux, non compris les pamphlets. En déduisant, comme nous l'avons déjà fait, 20 pour cent pour les réimpressions, nous obtenons une moyenne de 588 ouvrages nouveaux par an.

Le progrès n'a fait que se prononcer de plus en plus. Une période de quatre ans, 1829 à 1832, a présenté 6,149 volumes nouveaux, et une autre période d'égale durée, 1839 à 1842, en a offert 8,597.

La littérature périodique est la principale branche de la production intellectuelle dans le Royaume-Uni, et l'on peut affirmer, sans exagération, qu'en un an elle met au jour plus de *feuilles* que n'en ont compris tous les ouvrages qui ont été imprimés durant le XVe siècle.

Au mois de mai 1844, il se publiait à Londres 60 journaux hebdomadaires (non politiques). Les plus importants se placent à 300,000 exemplaires par semaine, à *quinze millions* d'exemplaires par an. Ils s'adressent surtout aux individus qui n'ont à consacrer à la lecture ni beaucoup de temps, ni beaucoup d'argent. Ils sont dans le genre du *Journal des connaissances utiles*, du *Musée des familles*, etc. Les publications *mensuelles*, à Londres, surpassent, et de beaucoup, tout ce qui se fait en ce genre en n'importe quelle autre ville. En mai 1844, il en existait 227. Il ne faut point oublier d'y ajouter 38 publications trimestrielles.

On évalue à 500,000 le nombre d'exemplaires qui se répandent ainsi de tous côtés le dernier jour de chaque mois; ils coûtent aux acheteurs une somme de 25,000 liv. st. (625,000 fr.)

Quant aux journaux politiques, il en existait dans le Royaume-Uni 447 à la fin de l'an 1843. Le nombre d'exemplaires auquel ils ont été tirés durant cette même année, est facile à connaître par suite de la somme encaissée par l'administration du timbre. Ce nombre est monté à 60,592,000 exemplaires; il s'est réparti de la manière suivante :

79	journaux	à Londres	31,692,092
212	»	dans le reste de l'Angleterre .	17,058,056
8	»	dans le pays de Galles. . . .	339,500
69	»	en Écosse	5,027,589
79	»	en Irlande	6,474,764

Le prix moyen d'un journal est de 5 deniers par numéro (32 centimes), de sorte que la somme consacrée par le public à l'achat des journaux est d'environ 1,250,000 liv. st. (plus de 31 millions de francs). Un journal paraissant chaque jour, reviendrait ainsi à 190 fr. à peu près; il serait trois ou quatre fois plus cher qu'un journal publié à Paris. On sait qu'en Angleterre, le système des abonnements est inconnu. Les journaux sont vendus par masses à des marchands qui les détaillent à leurs pratiques et aux chalands extraordinaires. Les 447 journaux en question absorbent plus de 125,000 rames de papier.

En somme, le montant des valeurs créées par la publicité dans le Royaume-Uni, peut s'évaluer à 2,100,000 liv. st. par an (52 millions et demi de francs) :

440,000	l. st.	ouvrages nouveaux et réimpressions.
100,000	»	publications hebdomadaires non politiques.
300,000	»	» mensuelles et trimestrielles.
1,250,000	»	journaux.

Un autre article du *Political Dictionary* mérite de nous arrêter un instant; au mot *Advertisement*, nous trouvons de curieux détails sur *l'annonce*, dans la Grande-Bretagne. Les journaux des Trois-Royaumes publient par an deux millions à peu près d'annonces de tout genre. Chaque annonce était frappée d'un droit de 3 schellings, 6 deniers (4 fr. 40 centimes) en Angleterre et en Écosse, et de 2 sch. 6 d. en Irlande; en 1834, ce droit fut réduit à 1 sch. 6 d. (1 fr. 37 cent.) et à 1 schelling. En 1833, les journaux du Royaume-Uni avaient contenu 921,943 annonces. L'Angleterre figurait sur ce total pour 85 pour cent environ (787,649), l'Écosse pour 128,914, l'Irlande pour 125,380. Le droit s'élevait à 172,570 liv. st. (4,314,200 francs); depuis quelques années, il était demeuré stationnaire. En 1841, le nombre des annonces avait presque doublé; il était monté à 1,778,957, savoir : 1,386,625 pour l'Angleterre (653,615 à Londres), 186,189 en Écosse, 204,143 en Irlande. Le produit du droit fut, en cette même année 1841, de 128,318 liv. st. Il s'est accru graduellement depuis la réduction opérée sur la taxe, de sorte qu'on ne peut douter que bientôt l'État ne reçoive une somme aussi forte

que celle dont il était redevable au gros droit. La circulation des journaux a presque doublé depuis la réduction des droits de timbre, et le nombre des feuilles quotidiennes ne s'étant pas beaucoup accru, une annonce insérée dans l'une d'elles a la chance de passer sous les yeux d'un plus grand nombre de lecteurs. Le format des gazettes s'est prodigieusement agrandi, afin de donner place à la multitude toujours croissante des annonces. Sous ce rapport, le *Times* a constamment été en première ligne; en 1842, il a publié 202,972 annonces, près du tiers du nombre total de ce qu'a mis au monde la presse de Londres; 700 annonces par jour forment sa ration habituelle, et parfois il lui est arrivé d'aller à plus de 1,200. Depuis 1836, le *Times* publie une double feuille; il donne, en outre, des suppléments deux ou trois fois par semaine durant les sessions du Parlement. Les annonces défraient habituellement un journal; le prix de vente ne compenserait pas le timbre, le papier, l'impression, les frais d'administration et le talent des rédacteurs. En Angleterre, tout comme en France, il n'est aucun rédacteur qui ne soit doué d'un talent très-remarquable. Le meilleur marché que coûte une annonce dans un journal quotidien de Londres, c'est cinq schellings (6 fr. 25 c.), droit compris, et l'annonce ne doit pas dépasser cinq lignes. On fait payer habituellement 6 d. (60 centimes) pour chaque ligne qui vient en sus de la quatrième; mais lorsque le nombre des lignes est au delà de vingt, le prix réclamé augmente; plus une annonce est longue, plus elle est tenue de payer cher. Une annonce qui occuperait une colonne entière, aurait à débourser 6 à 12 liv. st. (150 à 300 fr.), suivant l'importance du journal où elle se montrerait. Les annonces qui concernent des demandes de place et d'emploi ne coûtent d'ordinaire que 4 sch., et quelques feuilles, dans de grandes villes de province, ont adopté le système de ne réclamer que 2 sch. 6 d. (3 fr. 25) pour de courtes annonces d'une couple de lignes. Sur ces annonces laconiques, le droit est fort onéreux, puisqu'il n'est pas au-dessous de 66 pour cent. S'il n'existait pas de taxe sur les annonces, on verrait leur nombre s'accroître énormément, et ce serait un avantage signalé pour une foule d'intérêts divers. — Aux États-Unis, où il n'existe aucun impôt de ce genre, il paraît chaque année plus de dix millions d'annonces dans les journaux. — La première annonce que l'on rencontre dans

un journal anglais se trouve dans l'*Impartial Intelligencer*, an 1649; elle concerne des chevaux volés.

Nous espérons que ces détails sur un sujet assez peu connu, ne seront pas sans quelque intérêt pour nos lecteurs, et peut-être trouverons-nous encore moyen de faire d'autres emprunts au *Dictionnaire politique*.

GUSTAVE BRUNET, de Bordeaux.

Recueil d'opuscules de Gaspar Gevaerts, fait par lui-même.

Gaspar Gevaerts vécut à une époque de décadence pour la Belgique; ce qui restait encore dans ce pays de capacité, de force morale était la dernière pulsation produite par ce grand effort qui, au XVIe siècle, avait surexcité tous les esprits. Animé d'un amour sincère et doué d'un véritable talent pour les lettres, il les dépensa malheureusement en petite monnaie. Avec du goût, de la politesse, un savoir classique fort étendu, il se fit néanmoins de son temps une assez belle réputation, principalement en France, malgré les dédains mercantiles et financiers de l'opulente Anvers, malgré l'envie de quelques pédants mal élevés, qui lui reprochaient durement d'avoir pris à Paris, dans la société d'Henri de Mesmes, d'autres personnes respectables et des gens de lettres les plus célèbres, le ton de la bonne compagnie.

Une note manuscrite de Foppens nous révèle, à son égard, un fait curieux : Lorsque les jésuites se préparaient en 1640, à imprimer, l'*Image du premier siècle de leur ordre*, ils hésitèrent à le publier sous leur propre nom, et prièrent instamment Gevaerts, leur ancien élève, d'y mettre le sien; ce qu'il refusa sans balancer, disant qu'il ne voulait point se parer de l'œuvre d'autrui.

Gevaerts, dans sa position de secrétaire d'Anvers, de conseiller et d'historiographe, se vit obligé à beaucoup d'actes de complaisance. Il fit, pour diverses solennités, quantité d'inscriptions et de vers, dont plusieurs ont été imprimés sur des feuilles volantes.

C'est de ces opuscules, destinés à un prompt oubli et à une facile destruction, qu'il forma lui-même un recueil, probablement unique, et qui a passé successivement de la bibliothèque de M. Van Hulthem dans celle de M. de Bremmaecker (1), son neveu, puis, enfin, dans la Bibliothèque royale (2). Ce recueil est un volume in-folio orné des armes d'Espagne peintes en couleur, ainsi que d'un beau portrait de Philippe IV, gravé par Montcornet en 1659, et du portrait de l'auteur gravé par Paul Pontius, d'après Rubens. Il contient onze pièces différentes :

I. *Inscriptiones cenotaphii serenissimo Hispaniarum principi* Balthasari Carolo, *Austriaco, Philippi IV... filio unico, a S. P. Q. Antuerp. erecti, cum justa funebria in cathedrali urbis ecclesia eidem solverentur, pridie idus januarii* 1647. 6 pp. in-fol. avec deux grandes estampes, de format atlantique et pliées, représentant le cénotaphe et le portrait du prince ; le tout gravé par W. Hollar.

Nous ferons remarquer, à cette occasion, qu'un portrait de l'infant, peint à l'huile, se voit à l'hôtel de M. le comte de Mérode-Westerloo.

II. *Inscriptiones honori serenissimi principis* Leopoldi Gulielmi, *Belgarum gubernatoris, a S. P. Q. Antuerp. positae, cum eam urbem adventu suo bearet, VI kalend. april.* 1648. 8 pp. avec le portrait du prince gravé par Pontius en 1649, d'après le dessin fait à Rome par Jean-Paul Schor.

On se souvient que Gevaerts est l'auteur du texte de l'ouvrage intitulé : *Pompa introïtus Ferdinandi Austriaci Antwerpiam anno* 1635, *Antuerp.* 1641 (1642). In-fol. Il s'en trouvait dans la bibliothèque du duc de la Vallière un exemplaire (*Cat.*, III, n° 5335), lequel fut vendu 1700 livres, rien que cela.

III. *Inscriptiones theatri pacis Hispano-Batavicae, a S. P. Q. Antuerp. ante domum civicam erecti, cum pax eadem solenni more publicaretur nonis junii* 1640. 6 pp. avec la belle et curieuse gravure de W. Hollar, représentant, en deux feuillets, la publication de la paix de Munster. Elle est pliée.

IV. *Inscriptiones pegmatis triumphalis, quod honore serenissimi*

(1) N° 1635 du catal.

(2) Acheté le 27 oct. 1845, fr. 60 50 c^s, y compris les frais.

principis Joannis Austriaci, *Belgarum ac Burgundionum gubernatoris Antuerpiae, ante curiam, erectum fuit, quarto nonas maii* 1657, *cum adventu suo urbem illam bearet.* 8 pp. et deux estampes, savoir : le portrait de Juan d'Autriche, à cheval, au milieu d'une bataille, *Theod. a Kessel fecit aqua forti*, et l'entrée du même dans la ville de Bruxelles, en deux feuillets pliés. *Theod. a Kessel fec.*

V. *Hymenaeus pacifer, sive theatrum pacis Hispano-Gallicae, a S. P. Q. Antuerpiensi ante curiam erectum, cum auspicatissima ejusdem pacis facta est promulgatio XV kal. april.* 1660. *Antu., ex Offic. Plantin.* Baltas. Moreti, 1661, avec quatre estampes, dont une, atlantique, représente le *Théâtre de la Paix*, gravé par Richard Collin, d'après E. Quellin. L'une de ces gravures offre le portrait de Louis XIV et de sa royale épouse.

VI. *Illustrissimi Domini D.* Joan. Bap. Colberti *epistola ad* Casp. Gevartium. 6 pp.

Nous transcrirons ici cette lettre, qui est suivie de deux autres signées par Chapelain et Sorbière. Elles prouvent toutes trois le cas que l'on faisait alors de nos savants.

« Monsieur,

» Vostre nom n'est pas connu seulement par les sçavants qui sont en France, et ce n'est pas leur seule approbation qui doit estre la récompense de vos veilles.

» Le Roy, qui a esté informé de vostre suffisance et de la beauté de vos ouvrages, a souhaité vous donner des marques particulières de son estime. Et pour cet effect m'a commandé de vous faire tenir la lettre de change qui accompagne celle-cy, et de vous asseurer de sa bienveillance et de sa protection.

» Je ne pouvois pas recevoir un ordre de Sa Majesté auquel j'eusse plus de joye d'obéir, et je seray tousjours très-aisé d'avoir des (*sic*) semblables occasions de vous tesmoigner que je suis,

» Monsieur,

» *Vostre très-humble et très-affectionné serviteur*

» Colbert.

» A Paris, le 21 juin 1663. »

La lettre de Chapelain nous paraît mériter aussi d'être copiée :

» Monsieur,

» Ayant dès ma jeunesse admiré vostre érudition et profité de ce que vous publiastes lorsque vous estiez en France, chéri de tous nos sçavants, et surtout de Monsieur le président de Mesmes, il m'a esté fort doux de pouvoir indiquer vostre grand mérite dans les lettres à Monsieur Colbert, intendant général des finances, quand il eut descouvert dans l'esprit du roy le beau désir de tesmoigner aux personnes qui vous ressemblent, le cas qu'il en faisoit, et qu'il l'eut fortifié par son suffrage, jusques à en solliciter l'ordre, afin de l'accomplir sans retardement.

» La lettre qu'il vous escrit par le commandement de Sa Majesté, et celle de change dont il l'a accompagnée, vous devront plaire, comme un effect de vostre réputation, qui se verra couronnée par cette marque d'honneur, d'autant plus considérable, que la part dont elle vous vient, est plus digne de vénération.

» Ce que j'ay pu reconnoistre des intentions de Sa Majesté est de ne prétendre pas vous faire ce présent comme un bien dont une personne aussi accommodée que vous, eût besoin, mais comme une preuve de l'estime qu'elle fait de vostre science.

» Je ne doute point, Monsieur, que vous ne la ressentiez autant qu'elle en est digne, et que vous ne faciez sçavoir à Monsieur Colbert, par vostre response, combien vous lui estes obligé d'un office si généreux et si volontaire. Pour moy, il me suffira que vous ayez le mien agréable, et que vous me teniez, comme je le veux tousjours estre,

» Monsieur,

» *Vostre très-humble et très-obéissant serviteur*,

» Chapelain.

» De Paris, ce 28 juin 1663. »

Ce Chapelain si décrié s'était servi de son crédit pour faire honorer le mérite. Le poëte ridicule a nui à l'honnête homme et à l'homme éclairé. On lit dans une de ses lettres du 6 octobre 1665, que

le marquis de Castel Rodrigo défendit à Gevaerts de recevoir la gratification que Louis XIV offrait aux savants étrangers (1). Cette anecdote a été un peu altérée dans le discours préliminaire des anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles, où la lettre de change de Colbert est transformée en pension (1), mais le fond n'en est pas moins vrai, et il me semble qu'on a eu tort de blâmer l'auteur de ce discours d'avoir calomnié cette époque. Il y a des personnes qui poussent l'exigence jusqu'à vouloir qu'on respecte, même dans le passé, les opinions absurdes qu'elles professent aujourd'hui et qu'elles voudraient imposer à tout le monde.

VII. *Icones et inscriptiones honori excellent. Dynastae* D. Francisci de Moura Costereal, *marchionis* Castello Roderici, *Belgarum et Burgundionum gubernatoris, à S. P. Q. Antuerp. positae cum eam urbem adventu suo bearet, XVII augusti* 1665. 6 pp. avec deux grandes estampes pliées : *Erasmus Quellinus delin. Hubertus Quellinus fecit.*

VIII. *Monumentum sepulchrale, sive inscriptiones tumuli Philippo IV, Rgi catholico, in solemnibus ejusdem exequiis à S. P. Q. Antuerpiensi in aede cathedrali erecti XVIII decembr.* 1665. 4 pp. avec une grande estampe pliée, gravée à l'eau-forte par Lucas Vosterman, d'après Ér. Quellin, et la représentation d'un cénotaphe érigé par la ville de Malines, *Lucas Fay d'Herbe inv. Petr. de Iode sculpsit* 1666.

IX. Joannis Gevartii *tumulus. P.-P. Rubens delin. Lommelin sculps.* 1 feuillet. Jean Gevaerts est qualifié de *Nobilis et Reverendus Vir.* Ses armes sont gravées au bas de la pierre tumulaire.

X. Lettre manuscrite, de la main de Gevaerts et par laquelle il demande au magistrat d'Anvers la place de greffier de cette ville, qu'il remplit pendant quarante ans et qu'il n'abandonna que lorsque l'empereur et le roi catholique l'eurent nommé historiographe de la maison d'Autriche. Elle n'est pas datée.

(1) *Mélanges de littérature tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain*, Paris, 1726, in-12, p. 50. M. Matter vient de publier des lettres de Colbert et de Chapelain à Gronovius, qui eut part également à la munificence de Louis XIV.

(1) Page VIII, note.

« *Nobilissimis, amplissimis viris DD. Consulibus et Senatui Antuerp.*

» Casp. Gevartius, Jo. Fil. Antuerpiensis, qua potest submissione ac modestia Amplitud. Vestris exponit sese, quo aliquando civem suae patriae utilem praestaret, primum jactis in patriae academiis studiorum suorum fundamentis, mox Lutetiam Parisiorum, velut ad ampliorem bonarum artium mercatum, profectum esse, atque ibi editis aliquot qualiscumque ingenioli sui monumentis, primariis Galliae viris innotuisse et adhaesisse : imprimis Errico Memmio, urbis praefecto ac praetori, qui perhonesto mille florenorum honorario annuo illum in familiam suam adscivit, ut esset cum quo de litteris ac studiis communibus conferre posset.

» Familiariter ibi usus est Antonio Fabro Sebusiano, supremo Sabaudiae praeside, jurisconsultorum nostri aevi facile principe, necnon Claudio Expillio, senatus Gratianopolitani praeside, aliisque eruditione ac dignitate summis et fama celeberrimis viris qui gravissimo testimonio et elogio illum prosecuti sunt.

» Cum vero Academiae Parisiensis curatores illum oblato perhonesto stipendio in Academia Parisiensi detinere conarentur, et regiam historiarum professionem sponte offerrent, maluit sese Reip. et patriae (cui natos nos esse Plato asserit) totum devovere, quam inter exteros in umbraticis litterarum studiis, velut syrenaeis scopulis, consenescere.

» Eoque consilio postquam per tres annos Lutetiae atque alibi in Gallia haesisset, Lovanium repetiit ut juris utriusque laurea donaretur, jamque in procinctu est ut illam accipiat. Cum autem intellexerit clarissimo viro Dno Georgio Vweno ad altiorem dignitatis gradum hinc evocato, munus secretarii brevi vacaturum, sese, Amplissimi Domini, ut bonus civis, patriae commodis offert, spondetque sese pro virili clarissimorum virorum et scriptis illustrium, qui hoc munere summa cum laude functi sunt, Pet. Ægidii, Graphaei, Bochii, Rubenii, etc., vestigiis inhaesurum, planeque operam daturum ne unquam vos tanti in illum collati beneficii poeniteat.

» *Amplitud. Vestr. devotissimus*

» Casp. Gevartius. »

Cette lettre a un intérêt particulier, en ce qu'elle nous offre en quelque sorte une biographie de Gevaerts, pendant ses premières années (1).

XI. *Inscriptio ingentis fenestrae vitreae, quae praesentationem divae Virginis repraesentat, Bruxellis, in Augusto Deiparae sacello novo.* 1650.

Cette pièce est précédée d'une estampe gravée à l'eau-forte par Lucas Vosterman, et représentant un cénotaphe royal, lequel doit être déplacé et semble appartenir au monument de Philippe IV.

Tel est le recueil que nous avons voulu faire connaître et qui n'est pas un des moindres volumes de notre Bibliothèque royale.

De Rg.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Addition à la notice sur Jean Miélot, tom. II, p. 381.

On lui accorde, sous le nom de Jean Miélot, un articulet de cinq lignes et demie, p. 174, du *Guide des étrangers à Lille;* Lille, 1772, in-12; et on n'y cite que sa traduction des actes de saint Hadrien. Cet articulet a été répété, pp. 305-6, de *Lille ancienne et moderne,* par Regnault-Warin. Lille, 1803, in-12.

(1) Cf. Foppens, *Bibl. belg.*, I, 166, 167; Swertii *Athenae belg.*, 173; Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII, 23 sqq.; Saxii *Gnomasticon*, IV, 259; J.-G. Graevius, *Thes. antiq. rom.*, praef. ad. t. VI, pp. 342, 343; idem ad Cicer. I *De offic.*, c. 34; Ans. Bandurii *Bibl. nummaria*, nº IX, pp. 58, 59; Crenii *Animadv. philol.*, part. XI, pp. 70-72, etc.

LETTRES INÉDITES DE PERSONNAGES PLUS OU MOINS CÉLÈBRES.

XVII—XXXIII.

Lettres du marquis de Fortia sur ses premières années.

En esquissant, dans notre premier volume, la biographie du marquis de Fortia, nous n'avons pas tout dit et nous n'avons pas eu la prétention de tout dire. Nous ignorions, quand nous prîmes la plume, que si cet excellent homme avait vécu quelques mois de plus, nous possèderions sur sa vie des mémoires autographes. Il aurait exécuté lui-même ce que nous avons seulement essayé.

Lorsque M. Grille avait, au ministère de l'intérieur, la direction du bureau des lettres, le marquis venait le voir, et M. Grille allait chez lui. Plus tard, ils se perdirent de vue, et ce fut l'*Histoire d'Homère* qui les rapprocha de nouveau. M. Grille, qui est plein de chaleur d'âme et d'expansion, fit part de ses jugements et de ses remarques à l'auteur, qui lui en sut gré et qui lui écrivit dès lors assez régulièrement, tous les mois d'abord, ensuite presque toutes les semaines. Ces deux hommes étaient faits pour s'entendre. Tous deux avaient au fond du cœur quelque chose d'aimable, de tendre, de communicatif. M. Grille, qui aimait chaque jour davantage le vieux gentilhomme d'autrefois, le diligent érudit de notre temps de laborieuse littérature, le pria de rédiger tout exprès pour lui ses mémoires, et M. de Fortia acquiesça à ce désir.

Ces lettres, que M. Grille nous a communiquées avec sa bienveillance inépuisable, nous les mettons sous les yeux de nos lecteurs. M. de Fortia, malgré sa véracité, n'a pas jugé à propos de retracer certaines circonstances singulières et presque romanesques de sa jeunesse, que nous avons racontées, et qui n'en sont pas moins d'une rigoureuse exactitude. Nous les avons écrites, en effet, pour ainsi dire, sous sa dictée, et nous pouvons invoquer à cet égard le témoignage de ses amis intimes, entre autres celui de M. Hippolyte de La Porte, un des hommes qui représentent le plus dignement l'ancienne France et la loyauté monarchique.

C'est de lui que nous avons appris de source certaine que M. de

Fortia a mangé en dépenses toutes scientifiques 87,000 livres de rente sur le grand-livre et 750,000 livres en biens fonds. Malgré cela, les débris de sa fortune allaient encore à sa mort à 75,000 livres de rente, plus un hôtel dont nous lui avons vu offrir 1,900,000 francs, un mobilier fort riche et une bibliothèque magnifique de 28,000 volumes.

M. et Mme de Fortia (faut-il l'avouer?) n'aimaient point ceux que le hasard a faits leurs héritiers. Ils se promettaient de ne rien leur laisser, et une fois ils avaient rédigé leur testament en faveur du jeune comte de Tournon. Mais ce légataire mourut, et le testament fut inutile. Mme de Fortia mourut aussi (le 16 février 1842), laissant tout à son mari; et celui-ci, qui comptait vivre cent ans, comme Fontenelle et comme il le répétait souvent avec son doux sourire, sa voix veloutée et un peu grasseyante, ne se hâtait pas de faire de nouvelles dispositions. Dicter un testament c'est, en quelque façon, conférer avec la mort, face à face, la main dans la main, et la philosophie la plus ferme n'empêche pas que l'on n'ajourne volontiers un semblable entretien. M. de Fortia l'ajourna si bien, qu'il négligea de consigner par écrit ses dernières volontés. Quand il succomba, ceux qui étaient chez lui, ses amis, ses secrétaires, ses élèves chéris, durent vider les lieux, quitter la place devant l'héritier inexorable, qui a chassé tout le monde, puis tout vendu, et qui, fort âgé lui-même, fort pressé de jouir, a fait adjuger à vil prix des papiers, manuscrits, registres, dont une partie est allée chez l'épicier. Que d'autographes précieux, que de documents introuvables ont dû s'anéantir et disparaître!

On raconte des traits singuliers de cette inconcevable et négligente avidité. Après la mort de Mme de Fortia, sa sœur était venue de Provence habiter avec son beau-frère. Elle avait des rentes, elle avait un mobilier. Ce mobilier, et des tableaux entre autres qui en dépendaient, furent revendiqués par elle; mais l'héritier trouva bon de les garder, puisqu'ils étaient dans la maison sans reconnaissance d'origine.

Cette belle-sœur avait donné à M. de Fortia une médaille du pape, espèce d'amulette pendue à une faveur et que le défunt avait au cou quand on le mit dans la bière. La dame voulait ravoir cette relique. « Pour le cordon, dit M. de P., pas de difficultés, quant à la médaille papale, elle est d'or, assez pesante, et, si vous voulez bien, je la conserverai pour la vendre avec le reste. »

En voilà assez de ces affligeants détails. Laissons parler M. de Fortia : nous passerons dans une atmosphère plus pure et nous verrons se dessiner un caractère plein de noblesse et d'élévation.

De Rg.

I.

« 3 mars 1843.

» Mon père, Hercules-Paul-Catherine, marquis de Fortia d'Urban, est né (naquit) le 14 mars 1718, c'est-à-dire il y aura dans onze jours 125 ans accomplis. Il avait été reçu capitaine de dragons dès l'an 1733, à l'âge de quinze ans. Ses blessures l'obligèrent à quitter le service en 1747. Il avait eu la croix de Saint-Louis dès l'an 1741. On lui donna, de plus, en 1747, une pension de retraite. Il reçut son ordre et sa pension au moment de l'ouverture de la campagne, et ne voulut pas quitter sans s'être trouvé à la bataille de Lawfelt, où il fut encore blessé.

» En 1748, il épousa sa cousine germaine, Rose-Émilie de Caux, plus jeune que lui de dix ans, mais dont le père était né l'an 1658, en sorte qu'il y a 185 ans que mon aïeul maternel est né.

» Avignon appartenait alors au pape, qui y avait un viguier, pendant que trois consuls et un assesseur gouvernaient au nom du peuple. Mon père était viguier en 1755, lors du désastre de Lisbonne, qui causa une inondation à Avignon dont les rues étaient remplies d'eau. Mon père était obligé d'aller en bateau porter des vivres aux habitants logés dans les rues basses, et il fut ainsi chercher une sage-femme pour ma mère.

» Je naquis le 18 février 1756. L'usage était que le fils du viguier fût baptisé par la ville et les magistrats. Je fus donc tenu sur les fonts de baptême par les consuls, qui étaient alors : Joseph-François-Xavier de Seytres de Pérussis, chevalier, marquis de Caumont, Pierre Dumenge, Esprit-Simon Commin, et l'assesseur Paul-Antoine Châternet. La marraine fut la femme du premier consul, Mme la marquise de Caumont, née Marie-Anne-Geneviève de Montboissier-Beaufort-Canillac.

» Ma marraine me donna le nom du patron de la ville, qui était et qui est encore Saint-Agricol. Mes parrains me donnèrent chacun le nom de leurs patrons, et c'est ainsi que je me trouve avoir les neuf

noms de baptême et les deux noms de famille : Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine de Fortia d'Urban. Ce fut le lendemain de ma naissance que je fus baptisé par la ville d'Avignon, dans la paroisse de Saint-Agricol.

» Mon père avait été élevé à Paris. Il voulut que mon éducation se fît aussi dans la capitale, et dès l'an 1764, il me plaça dans une pension à Passi, chez un nommé Le Cœur. Il me destinait alors à entrer dans les pages du roi. C'est ce que fait voir la lettre suivante, écrite à mon père, par ce maître de pension. Je l'ai conservée en original.

« J'ai eu l'honneur de conduire monsieur votre fils chez Mme la comtesse de Brionne, deux fois sans la pouvoir trouver. J'étais résolu d'y retourner une troisième avant d'avoir l'honneur de répondre à votre dernière. Mais les temps et les chemins sont trop mauvais pour le présent. Je vais attendre au premier beau jour, et dans la crainte que vous ne soyez inquiet de la santé de monsieur votre fils, j'ai pris la liberté de vous écrire pour vous dire qu'il jouit d'une bonne santé et remplit très-bien tous ses exercices, en sorte que nous sommes contents de lui. Je l'ai conduit chez M. de Montsange que nous n'avons point trouvé. M. de Causan nous a très-bien reçus, ainsi que Mme son épouse et messieurs ses fils. Ils nous ont beaucoup excités à y dîner. Nous n'avons pu refuser leur offre obligeante. Monsieur votre fils a rempli son devoir envers Mme sa mère et Melle sa sœur, plusieurs oncles, tantes et grand'maman. Il a reçu une réponse de Mme sa mère, qui lui donne de très-bons conseils. Elle lui marque qu'elle est contente de son écriture et l'exhorte toujours à continuer. Son linge commence à s'user. Il serait à propos d'en avoir d'autre. Mon épouse s'en charge, si vous le trouvez bon. Elle ne lui a pas fait faire d'habit neuf suivant votre lettre d'avis. Elle lui a fait seulement accommoder celui de velours qui lui est encore très-propre. Comme il lui était trop long l'été dernier, présentement il lui va très-bien.

» Sitôt que nous aurons été chez Mme la comtesse de Brionne, j'aurai l'honneur de vous en donner avis. En attendant ce moment, j'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur,

» *Votre très-humble et très-obéissant serviteur,*

» Le Coeur.

» A Passi, ce 28 février 1765. »

» Je suis resté à Passi un an ou dix-huit mois. J'y ai appris à lire, à écrire, à déchiffrer les vieilles écritures, le catéchisme, un peu de latin, et en général, j'ai lieu de me louer des soins que j'y ai reçus. J'aimais toujours beaucoup la lecture, et il était difficile de me détourner d'un livre qui me plaisait. »

II.

« 13 mars 1843.

» Mon père m'avait présenté à Mme la comtesse de Brionne (Louise-Julie-Constance de Rohan-Rochefort, épouse de Charles-Louis de Lorraine, comte de Brionne), cousine germaine du chevalier de Mézières (Béthizy), son ami. Son projet était de me placer dans le corps des pages du roi, dont cette dame très-respectable avait la direction : mais le dérangement de sa fortune s'y opposait ; les dépenses de ce genre d'éducation étant considérables ; le reste de ma famille voulut lui en épargner les frais : ma mère surtout l'engagea et l'aida à m'obtenir une place à l'école militaire, pour laquelle il fallait alors commencer par aller au collége de la Flèche. Le roi venait d'y établir une éducation gratuite en faveur des anciens militaires pauvres. Ce fut M. le marquis de Biliotti qui se chargea de me prendre à Passi et de me conduire à la Flèche avec un de ses enfants, et le jeune M. de Raxis qui y furent placés en même temps que moi.

» Le collége de la Flèche avait été fondé par Henri IV, en faveur des jésuites. Mais le 5 février 1763, le parlement de Paris avait enregistré, 1° un édit, par lequel Sa Majesté soumettait aux ordinaires, pour le spirituel, les colléges ci-devant possédés par les jésuites, et pour le temporel, aux cours des juges des lieux ; 2° des lettres patentes pour l'administration des biens ecclésiastiques, possédés ci-devant par les jésuites ; 3° des lettres patentes pour l'abréviation des procédures dans la discussion des biens de cette société.

» C'est après la destruction des jésuites que ce collége avait été destiné à la première éducation des élèves destinés à entrer à l'école militaire, j'y fus conduit vers la fin de 1765, j'y suis resté près de six ans, j'y fus trouvé capable, en arrivant, d'être mis en sixième, et j'eus un prix de mémoire, le 12 juin 1766, dans cette classe. Ce

fut par une faveur, car je ne pouvais rien apprendre littéralement par cœur. M. Donjon, docteur en théologie, principal du collége, ayant observé que j'étais le premier dans toutes les compositions écrites, mais que je me refusais à réciter exactement et mot à mot quoi que ce fût, me promit, si je concourais pour le prix de mémoire, un livre que je désirais beaucoup. C'était la *Vie du maréchal de Turenne*, par Raguenet. Il me dit que le sujet serait un chant de l'Énéide qu'il me désigna. Il ajouta, qu'en lisant ce chant tous les soirs avant de me coucher et le répétant ensuite de mémoire le lendemain matin, je l'apprendrais infailliblement. Je suivis ce conseil et je crus avoir réussi; mais je me trompais, j'avais transposé et même quelquefois changé les vers de Virgile en y conservant la mesure, en sorte que le chant était recomposé, et certainement ce n'était pas en bien, mais on me sut gré de mon travail et j'obtins le prix désiré.

» M. Donjon me jugea même capable de sauter la cinquième et d'entrer en quatrième sous le professeur Dolbeau. Je sautai de même la troisième, et je fus en seconde sous le professeur Bésière. De là, je passai en rhétorique sous M. Piron, et comme j'avais ainsi passé deux classes, je me trouvai le seul élève en rhétorique à l'âge de 13 ans, en 1769. Il n'y avait que des externes; mais ils étaient fort nombreux. Je me souviens qu'il y en avait un dont les compositions étaient ridicules, mais qui se distinguait par sa mémoire. Il était venu à bout de lire le grec et il récita sans faute la vie de Sylla par Plutarque, en grec, dont il ne comprenait pas un seul mot.

» J'avais fait toutes mes classes avec distinction. J'avais appris le latin et le grec. J'avais fait un long poëme en vers latins, et je composai même aussi un assez grand nombre de vers grecs. Je développai dès lors mon goût pour les mathématiques et les éléments d'Euclide que j'enseignai ensuite à plusieurs de mes camarades. En 1770, avant de sortir du collége, j'obtins les quatre premiers prix de la distribution solennelle de la rhétorique, donnés par l'Université de Paris: 1° pour un discours écrit en français; 2° pour un autre écrit en latin; 3° pour une version du latin en français; 4° pour une composition en vers latins. Le principal, M. Donjon, qui avait beaucoup d'amitié pour moi, me fit donner pour ces prix huit volumes des mémoires de Sully, où ma famille est nommée plusieurs fois.

» Celui de mes camarades avec lequel j'étais le plus lié était

M. Aubert de Boumois, né au château de Boumois en Anjou. Il avait six mois de plus que moi et fut conséquemment avant moi à Paris; mais il n'était parvenu qu'en seconde. »

III.

« 20 mars 1843.

» M. Donjon, principal du collége de la Flèche, avait une correspondance directe avec M. le duc de Choiseul, alors premier ministre, et lui envoyait des notes sur les élèves. Il eut la bonté de me distinguer et de faire une proposition en ma faveur; il témoigna le désir que j'achevasse à la Flèche l'étude des quatre hautes classes de philosophie, pour être ensuite envoyé à Strasbourg, où il y avait une bonne étude de droit public, et être, enfin, placé dans le ministère des affaires étrangères. M. le duc de Choiseul m'aurait ainsi conservé directement sous ses ordres, mais ce ministre perdit sa place en 1770, et je fus envoyé à l'école militaire à l'âge de 14 ans comme les autres élèves, à la fin de 1770. Mon éducation y fut achevée au bout d'environ deux ou trois ans. J'y appris la grammaire française, l'histoire, la géographie, le dessin, les mathématiques, la fortification, l'allemand, l'escrime, la danse et l'exercice militaire. Nous étions divisés en quatre compagnies, et j'étais capitaine de la mienne. Je m'appliquai avec ardeur à mes diverses études, pour lesquelles nous avions d'excellents maîtres. Je me contenterai d'indiquer M. de la Place pour les mathématiques, M. Beauzée pour la grammaire française, et M. Mentelle pour les fortifications. Les mathématiques furent ce que j'étudiai avec le plus de succès. Je reçus, pour premier prix, le 8 janvier 1772, dans la première classe de mathématiques, le Parfait ingénieur français, par l'abbé Deidier, et le 25 septembre de la même année, un autre premier prix de la même classe : c'étaient les Principes mathématiques de la philosophie naturelle de Newton, traduits par Mme la marquise du Châtelet et commentés par Clairaut. Ces trois volumes étaient superbement reliés. Je les ai conservés avec soin ainsi que mes prix du collége de la Flèche, mais les six beaux volumes d'auteurs allemands que j'avais traduits, Hagedorn, Lessing et Klopstock sont restés à mon professeur, M. Kuhn, qui me les a deman-

dés. Je dois surtout me féliciter d'avoir pu lire, à l'âge de seize ans, l'ouvrage de Newton, qui ne fut compris que par un bien petit nombre de géomètres, lorsqu'il parut. Je démontrai en peu de lignes un théorème de géométrie qu'Euler n'avait découvert qu'à l'aide du calcul des sinus et des cosinus; je prouvai que les carrés de deux diagonales d'un quadrilatère inscrit au cercle, ajoutés à celui du double de la ligne qui unit leurs points-milieux, sont égaux à la somme des carrés des quatre côtés.

» On m'instruisit aussi des principes de la religion chrétienne, que je pratiquai exactement, ainsi que tous mes camarades. J'obtins même plusieurs prix de catéchisme et, entre autres, un bel exemplaire de l'Imitation de Jésus-Christ, traduite par un de nos professeurs, M. Beauzée. Mais les livres contraires à nos pieuses croyances nous parvenaient je ne sais pas trop par quels moyens, et je me souviens que la profession de foi du Vicaire savoyard, par Jean-Jacques Rousseau, me fit une grande impression. Je continuais de préférer la lecture à toute autre occupation, et je portais ordinairement un livre à la salle de danse, de laquelle je m'occupais fort peu. C'est la seule classe pour laquelle je n'eus jamais de bonne note. Je dessinais fort bien surtout à la plume.

» Nous étions tous destinés au service, et les colonels étaient obligés de choisir un officier tous les ans pour leur régiment. C'était ainsi que M. de Boumois était entré au régiment du roi infanterie, que l'on pouvait regarder comme le plus beau régiment de France. Il y avait eu toujours quelqu'un de ma famille dans ce corps depuis qu'il existait. Mon nom fixa ainsi l'attention du colonel, M. le marquis du Châtelet, qui me réclama. Le désir d'être avec mon ami m'y fit consentir très-volontiers, et quoiqu'on y exigeât une pension de cent louis, mon père n'en fut point effrayé, et donna aussi son consentement. Ce fut le 28 avril 1773 que le roi Louis XV étant à Versailles, donna une lieutenance en second à M. de Caddeville, second sous-lieutenant sans appointements, dans la compagnie de Charitte de ce régiment. Sa place me fut donnée sous mon nom avec tous mes noms de baptême, et le roi écrivit à M. du Châtelet-Lomont (c'est ainsi que s'appelait alors M. le duc du Châtelet) pour me faire recevoir en cette qualité. Je sortis ainsi de l'école militaire, où je n'avais pas été aussi heureux qu'à la Flèche, M. de Croismare, qui en était gouverneur, ne m'ayant

pas autant distingué que l'avait fait M. Donjon, quoique le succès de mes études n'eût pas été moindre. La nourriture n'y était pas à beaucoup près aussi bonne. »

IV.

« 8 avril 1843.

» Je sortis de l'école militaire en 1773 avec la tenue d'un jeune homme formé à l'exercice militaire et au maniement des armes, ce qui valait mieux que la danse qui nous était enseignée par un danseur de l'Opéra, appelé M. Lagny, dont la tournure extérieure ne m'avait nullement plu. L'école militaire me fit placer dans une voiture publique, et paya mon voyage jusqu'à Nanci, où le régiment du roi était en garnison. C'était l'usage pour tous les élèves. La voiture était un coche où se trouvait une société qui ne me plut guère. Je fis presque toute la route à pied avec un jeune M. de Loménie, qui allait aussi rejoindre son régiment. M. de Boumois vint au-devant de moi jusqu'à Toul, et me présenta à tous mes camarades. Je commençai alors une nouvelle vie, moins occupée, mais qui ne me déplaisait pas. Lors de mon départ de l'école militaire, où il n'était pas permis de recevoir de l'argent, on me donna celui qui m'avait été envoyé par mes parents et qui avait été mis en réserve pour cette époque. Ma première emplette fut celle des œuvres de J.-J. Rousseau, dont le roman me déplut. Je lui préférai Clarisse et Grandisson. Je lisai surtout avec enthousiasme ce dernier ouvrage. La perfection du héros, loin de me déplaire, excitait mon émulation, et je le faisais lire à tous mes amis. J'avais pour mentor un Angevin, M. Legoux Duplessis, excellent homme, qui était colonel en second. Avec son agrément je quittai une grande auberge où Boumois m'avait fait entrer et où 80 de mes camarades étaient réunis. Ils étaient trop bruyants pour moi. Je formai un ordinaire où nous n'étions que douze et où ma dépense était moindre. Mais j'étais impatient de faire connaissance avec ma famille que j'avais perdue de vue depuis si longtemps, et je sollicitai un congé pour aller à Avignon à la fin de 1773. Je logeai chez mon père, qui était séparé de ma mère, et qui avait vendu, en

1768, par acte du 22 octobre, à M. de Gramont, la coseigneurie et le château de Caderousse, qui étaient depuis plus de deux cents ans dans ma famille et qui m'étaient substitués. Mon père avait reçu en échange le Lampourdier, jolie terre voisine du Rhône avec d'autres propriétés qui touchaient celle-là. Ma mère vivait d'une pension représentant sa dot que mon père lui payait. Elle était fort considérée dans la société, où elle me présenta et où je fus très-bien accueilli. La principale était celle de Mme la marquise de Vaucluse, qui en faisait très-bien les honneurs.

» Cette séparation de mon père et de ma mère ne me fit pas désirer de rester à Avignon. L'intendant de l'école militaire m'ayant écrit que la promotion des chevaliers novices des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du mont Carmel que l'on donnait aux élèves, devait avoir lieu incessamment, je quittai donc mon père que j'avais revu lors de mon entrée à l'école militaire et qui trouva tout simple que je continuasse mon service. Ma mère, avec qui j'avais fait connaissance, partageait l'embarras que lui donnait sa situation, et n'avait d'ailleurs aucun moyen de me retenir.

» Je partis pour Paris le 28 mars 1774. Je fis ce voyage avec M. de Bonnal, qui ne me conduisit que jusqu'à une terre qu'il avait auprès de Villeneuve-le-Roi, à peu de distance de la route, et qui se nommait Écharcon. J'y passai quelques jours avec lui et sa famille. Je vins ensuite à Paris, où un heureux hasard conduisit M. de Boumois, qui avait aussi été appelé par la même raison que moi. Nous reçûmes la croix, qui fut attachée à notre boutonnière à Versailles, dans l'église de Saint-Louis, le 19 avril, par M. le comte de Provence, alors grand maître de cet ordre. C'était l'aîné des deux frères de M. le Dauphin. Il prit, peu de temps après, le titre de Monsieur, lorsque, après la mort de Louis XV, arrivée le 10 mai 1774, le Dauphin monta sur le trône sous le titre de Louis XVI. Plus de trente élèves de l'école militaire reçurent la croix avec nous. Boumois partit ensuite pour aller voir sa famille, et je restai seul à Paris. J'y vis beaucoup les anciens amis de mon père, excellent officier général d'artillerie, et MM. le comte de Montureux et le chevalier de Mézières, qui avaient servi avec mon père dans le régiment de Beaufremont. J'y vis aussi M. de Montrouge, directeur général des postes, qui était aussi fort lié avec mon père; il était très-riche et avait une fille

unique, avec laquelle mon père m'aurait marié volontiers. Mais j'étais trop jeune et en ce moment sans fortune. Elle a épousé M. le comte Étienne de Durfort. Je m'occupai à Paris de quelques affaires pour mon père; mais j'y restai trop peu de temps pour rien terminer, et j'étais pressé d'aller reprendre mon service pour lequel j'étais attendu. J'avais d'ailleurs trop peu d'argent pour séjourner longtemps dans une capitale où la dépense, même avec de l'économie, est encore assez considérable. »

V.

« 12 avril 1843.

» Boumois vint me retrouver, et nous rejoignîmes ensemble le régiment du roi, qui était toujours en garnison à Naney. Je me distrayais des ennuis du service militaire par le commerce de cet excellent ami, et par l'étude des mathématiques sur lesquelles j'avais une correspondance suivie depuis le commencement de 1774, avec M. de Séran, qui cultivait, comme moi, cette science et qui travaillait pour se faire recevoir dans le corps royal du génie. Notre correspondance fixa l'attention de M. le comte de Timbrune, gouverneur actuel de l'école militaire, qui m'écrivit pour me féliciter du goût que j'avais conservé de mes anciennes études.

» J'étais fort occupé par les exercices et mon commerce de lettres, en sorte que j'avais à peine une heure de suite à donner à mes travaux littéraires, quoique je n'allasse dans aucune société. Aussi cette vie avait fini par m'être à charge, et je désirais vivement de retourner à Avignon, où j'avais plus de loisir et plus de liberté.

» Je partis de Naney à la fin de septembre 1774, et je revis ma famille avec un véritable empressement, quoique les membres n'en fussent pas aussi liés entre eux que je l'aurais désiré. J'étais logé chez mon père, toujours séparé de ma mère, bien que tous deux habitassent la même ville. Mon père, que cette situation peinait aussi, prit le parti d'aller s'établir au Lampourdier, où il avait fait construire un logement.

» Je continuai mon commerce mathématique avec Séran; il n'avait pour objet que la partie de cette science purement spéculative, c'est-

à-dire l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie. J'étais alors peu instruit en astronomie et point du tout en physique. Je m'occupai des diverses numérations, c'est-à-dire de l'arithmétique binaire, ternaire, et de celles qui emploient plus ou moins de chiffres. Je résolus un problème que je me proposai à moi-même et que je crois avoir seul considéré : c'est de connaître la numération qu'il fallait employer pour qu'un nombre donné y fût représenté par un nombre déterminé de chiffres.

» C'était surtout ma mère qui me conduisait dans ce que l'on appelait alors le monde. Mme la marquise de Cheylus, son amie, avait une société fort agréable et trois jolies filles, très-aimables, qui y attiraient les jeunes gens. On faisait des parties de commerce. J'appris ces sortes de jeux que ma mère aimait et que tout le monde jouait. Mais c'était par complaisance plutôt que par goût, la lecture était mon occupation favorite, et la campagne chez mon père, le séjour le plus agréable. Il avait une assez belle bibliothèque et des livres curieux sur la philosophie morale et l'histoire.

» Il fallut retourner à Nancy dans les premiers jours du mois de mai 1775, célèbre par les révoltes réitérées qu'il y eut dans toute la France au sujet des grains pendant le ministère de M. Turgot. Paris même n'en fut pas exempt. On en chassa plusieurs personnes qui se rassemblèrent dans les bois, et qui insultèrent tous les villages, sans épargner même les maisons royales. On fit venir des troupes à Paris de tous les côtés. Cette capitale avait l'air d'une ville de guerre. On donna ordre aux commandants des provinces de se rendre à leurs départements. M. de Choiseul-la-Baume, commandant de la Lorraine, vint à Nancy pour être à portée de toute la province.

» Je retrouvai dans ma garnison les salles et les exercices qui ne m'amusaient pas plus qu'à l'ordinaire. Je fréquentais seulement les spectacles, peut-être les mieux joués qu'il y eût en province. C'est là que vint débuter Fleury, qui depuis a joué à Paris avec un grand succès. Je n'étais cependant guère conduit à ce genre d'amusement que par l'exemple de mes camarades, l'usage où nous étions tous de nous y adonner, enfin, par le désœuvrement.

» Au bout de quelque temps, je me laissai entraîner par Boumois qui, pendant mon absence, s'était déjà répandu dans la société où il prétendait trouver beaucoup d'agréments. Je me fis présenter dans

quelques maisons. Je m'étais familiarisé à Avignon avec le monde ou plutôt avec la société, et je m'y trouvais moins étranger. »

VI.

« 18 avril 1843.

» Je fus d'abord chez Mme la présidente de Vigneron, dont le mari avait beaucoup connu mon père à Mirecourt, en Lorraine, dans le temps qu'il y était en garnison avec sa compagnie. Cette femme me parut un peu froide au premier abord; elle avait cependant de la coquetterie, et son humeur devenait un peu plus gaie avec ceux qu'elle connaissait davantage. Elle ne manquait pas d'esprit; mais elle en avait beaucoup moins que Mme de Beauchamps, chez laquelle je fus en même temps. Celle-ci n'était nullement froide, et sa coquetterie était plus franche et plus gaie. Tous ceux qui la connaissaient, la trouvaient infiniment aimable, et je jugeai que si elle avait été plus jeune et plus jolie, il aurait été dangereux de la connaître pour un homme de mon âge, dont j'avais alors toute l'innocence. Son mari, qui était lieutenant de roi de Nancy, était mort depuis quelque temps; elle se trouvait veuve et sans enfants, et conséquemment assez à son aise. Elle donnait quelquefois des soupers qu'elle animait par sa gaieté.

J'entretenais une correspondance exacte avec ma famille, et je savais ainsi tout ce qui s'y passait. Mon père avait alors un procès à Nîmes contre M. le duc de Caderousse, qui l'avait attaqué fort injustement au sujet d'un privilége pour la construction d'un pont sur le Rhône à Avignon. Les prétentions de notre adversaire étaient si peu fondées, que MM. Bayle et Balze, bons avocats d'Orange et d'Avignon, en qui mon père avait confiance, n'y firent presque aucune attention. Ils communiquèrent leur négligence à mon père, qui ne fut pas plus actif, en sorte que l'affaire prit une mauvaise tournure. Il fut condamné à indemniser M. de Caderousse avec dépens. Il en appela au parlement de Toulouse; mais il fallut qu'il commençât par payer 1,500 francs de faux frais, et qu'il se préparât à poursuivre hors de chez lui, à soixante lieues de sa demeure, un procès devenu dangereux par ce mauvais succès.

» Une autre affaire plus considérable l'occupait aussi : elle avait pour objet une partie des biens de Mme la duchesse de Gadagne, héritière d'une branche de ma famille, celle de Fortia-Montréal, où les mâles avaient manqué. Parmi plusieurs substitutions auxquelles le défaut de mâles, dans cette branche, nous faisait penser que nous étions appelés, nous réclamions principalement l'héritage de Clément II de la Sale, seigneur de la Garde, qui, en 1601, avait fondé une substitution masculine dans sa descendance. Ses deux filles étaient entrées, l'aînée dans la branche de Montréal, la cadette dans la nôtre. Dès 1766, mon père avait ouvert une instance contre M. le marquis de Fortia-Montréal qui, l'année précédente, avait fait une donation générale à sa fille, Mme la duchesse de Gadagne. Le 26 mai 1774, ce procès avait été porté par M. le vice-légat d'Avignon au tribunal de l'officialité de cette ville, où il était pendant; et M. le marquis de Fortia-Montréal n'existant plus depuis 1773, le procès était poursuivi avec beaucoup de force, cet héritage étant très-considérable. On traitait d'un accommodement dont la négociation marchait très-lentement.

» L'exaltation du nouveau pape Pie VI, qui avait été élu le 25 février 1775, après la mort de Clément XIV, fut le sujet de fêtes assez brillantes à Avignon. Il y eut une procession, qui était ordinaire en ces sortes d'occasions, un souper chez le président de l'État d'Avignon, monseigneur Durini, où plus de deux cents personnes crièrent : Vive le pape! et le lendemain, un feu d'artifice, dont les plaisirs furent troublés par de violentes attaques de nerfs auxquelles était sujette la jeune et jolie comtesse de Guisard; elles furent augmentées par le bruit du canon, que l'on fut obligé de discontinuer pour la soulager. Tous ses parents étaient désolés de donner ce triste spectacle à deux cents personnes dont la moitié était étrangère. C'était l'une des trois filles de Mme la marquise de Cheylus, qui, comme je l'ai déjà dit, était la meilleure amie de ma mère. On comprend que ma mère dut prendre beaucoup de part à ce fâcheux événement.

» La mort de Mme la marquise de Vaucluse arriva dans le même temps. Ses dispositions furent toutes en faveur de mon parrain, M. le marquis de Caumont, ce qui augmenta son bien de plus de quinze mille écus de rente, malgré un legs de vingt mille écus à M. de Cas-

tries et mille écus de pension au chevalier de Caumont, qui était à Malte. C'était le frère de M. le marquis de Caumont.

» Cette perte excita les regrets de la ville, à cause de la commodité de la maison de Mme de Vaucluse. Les jeunes gens furent ceux qui y perdirent le plus. C'était là qu'ils faisaient des connaissances, et qu'ils formaient des liaisons. Les nouveaux nobles surtout étaient bien embarrassés à une époque où l'aristocratie nobiliaire avait conservé toute sa force. Ils étaient introduits moins facilement dans les sociétés particulières que dans une maison publique. Ils se virent obligés de vivre entre eux ou dans leur intérieur.

» Pour suppléer à l'agrément que donnait la société de Mme de Vaucluse, on fit chaque jour de nouveaux projets. Les hommes imaginèrent de louer un jardin pour se rassembler. Ils comptaient y jouer, se chauffer pendant l'hiver et causer à leur aise. Mais ce projet ne fut point approuvé par les femmes, qui craignaient de ne plus les voir et qui se croyaient nécessaires à leur éducation. Elles prétendaient souffrir beaucoup de cette liberté qu'elles jugeaient excessive, et ce n'était pas tout à fait sans raison. En France, nous regardons la société des femmes comme une nécessité. »

VII.

« 24 avril 1843.

» A Nancy, la société continuait de me plaire. Je la trouvais plus agréable que celle d'Avignon, parce qu'elle était moins nombreuse et que la conversation y était moins générale. Il y avait à la vérité quelques maisons ouvertes où l'on ne faisait que jouer, et où plusieurs de mes camarades perdaient beaucoup d'argent. M. le comte de Gestas, avec qui j'étais fort lié, s'y trouva un jour en perte pour quarante mille francs. Sa famille était fort riche et il avait la disposition de son bien, puisque son père n'existait plus. Mais il était honteux d'avoir à faire une demande aussi forte à sa mère qui administrait sa fortune, et ce fut moi qui lui épargnai cet embarras en écrivant à son homme d'affaires, qui lui envoya l'argent nécessaire. Les dettes de

jeu étaient regardées comme sacrées, et mon ami fut très-content de pouvoir s'acquitter.

» Je préférais la société de Mme de Vigneron et de Mme de Beauchamps, parce que l'on n'y jouait point. Cela me convenait fort, parce que je n'aimais nullement les cartes ; j'aurais seulement voulu voir des femmes plus jeunes, et n'être pas accablé d'exercices qui m'excédaient. Ils nous prenaient neuf heures par jour. Je finis par être le seul de ma compagnie en état de commander, ayant heureusement la poitrine assez bonne pour cela; d'ailleurs, les soldats m'obéissaient volontiers, parce que je ne me mettais jamais en colère contre eux. Je les reprenais doucement quand ils faisaient quelque faute, et je ne les punissais jamais.

» Le 14 juin de cette année 1775, la terre de Baumes, dans le comtat Venaissin, fut érigée en duché, sous le nom de Fortia, pour Toussaint-Alphonse de Fortia de Piles, marquis de Piles, le troisième gouverneur de Marseille de son nom de père en fils. La bulle du pape Pie VI, qui lui accorda cette faveur, a été imprimée, et l'original a été déposé à la bibliothèque du roi. Le comte de Fortia de Piles, fils du duc et gouverneur en survivance de Marseille, avait deux fils. Il plaça l'aîné au régiment du roi, où lui-même avait servi, et me constitua son mentor, quoique je n'eusse qu'un an de plus que lui. Cette charge me donna quelques embarras. Mais j'ai toujours conservé l'amitié de ce jeune homme, ainsi que celle de son père et de son aïeul.

» Au mois de juillet, je fis connaissance avec Mlle Elliot, amie de Mme de Beauchamps. Cette dernière qualité me faisait excuser son babil qui, sans cela, m'aurait paru insupportable. J'allai aussi chez Mlle Chevrier et Mme la présidente de Sivry. La première était sœur de l'auteur du *Colporteur*, histoire critique et soi-disant morale. Cette demoiselle avait beaucoup d'esprit, mais un assez mauvais ton. La seconde était fort coquette et avait de grandes prétentions au bel esprit. Son mari disait en plaisantant, qu'elle travaillait sur l'Encyclopédie, parce qu'elle écrivait toujours ses lettres sur un volume de cet ouvrage, qui avait alors beaucoup de réputation, afin de faire croire qu'elle le lisait. Outre les spectacles ordinaires, j'allais quelquefois à Essex, petit village situé auprès de Nancy, où la première présidente, Mme de Cœur de Roi avait un fort joli théâtre. Cette dame

était fort bonne et fort aimable. Elle s'était formé une société qui y jouait la comédie tous les huit jours. On donnait deux comédies et un opéra, après lequel il y avait une superbe collation avec toutes sortes de rafraîchissements pour toute la nuit. Personne n'en faisait les honneurs, ce qui inspirait la gaieté et la liberté. J'avoue que j'étais plus volontiers spectateur que je n'aurais été acteur, à l'exemple de plusieurs de mes camarades. Je n'approuvais pas que l'on perdît son temps à apprendre des rôles et à se donner en spectacle même à ses amis.

» Le comte du Châtelet, notre colonel, vint à Nancy, le 22 août 1775, et diminua beaucoup nos plaisirs en multipliant nos exercices, qui étaient véritablement accablants, et qui continuaient de durer neuf heures par jour, ce qui n'arrivait pas toujours auparavant. Il repartit le 25 septembre; mais en même temps, je fus séparé de Boumois, qui eut un congé pour retourner dans sa famille; et quoique j'eusse formé quelques liaisons d'amitié parmi mes camarades, pour tâcher de le remplacer, je ne trouvais dans aucun cette douceur et cette tranquillité d'âme qui faisaient le fond de son aimable caractère; d'ailleurs nous avions tous deux le goût de l'étude. Nous traduisions Shakespeare ensemble. Nous écrivions des espèces d'entretiens à l'imitation de ceux du Spectateur d'Addison. Ce fut ainsi qu'il composa pour moi un petit traité, sous le titre de la *Gaieté*, que j'ai fait imprimer depuis. Il aimait beaucoup Racine, et composa la défense d'une de ses tragédies contre un mauvais critique de ce temps-là. Je crois que c'était Fréron. Je fis aussi alors quelques légères compositions littéraires pour me distraire de la fatigue des mathématiques. »

VIII.

« 8 mai 1843.

» Privé d'un ami avec lequel je m'entretenais de nos sociétés, de nos lectures et de nos compositions, je commençai à réfléchir sur l'état que j'avais embrassé. Mon père n'était pas fort exact

à m'envoyer de l'argent. Il ne payait pas la pension qu'il s'était engagé à me faire et qui m'était absolument nécessaire. Il avait des procès; j'aurais voulu être auprès de lui pour l'aider à les poursuivre, et ne pas lui coûter aussi cher. Né avec peu d'ambition, avec beaucoup d'amour pour la liberté et le repos, l'esclavage militaire ne me convenait sous aucun aspect. Quelquefois je revenais sur l'idée que m'avait donnée M. Donjon à la Flèche : j'imaginais que la carrière des affaires étrangères me serait plus agréable; mais la perspective sur laquelle je m'arrêtais le plus souvent et le plus volontiers, était celle d'une vie domestique dans ma patrie et au sein de ma famille.

» Ne pouvant satisfaire ce désir, je me livrai davantage à la société pour tâcher de me distraire, et je me fis présenter chez Mme du Mesnil, Mme Coulon, et Mme Fonti. La première était une femme aimable; mais son âge très-avancé diminuait à mes yeux les agréments qu'elle avait eus dans la société quand elle était plus jeune. Mme Coulon et son mari étaient également froids, et leur fille aimait un peu trop à parler. Toute cette famille était d'ailleurs très-laide, et cela ne me prévenait point en leur faveur; mais ce qui faisait leur éloge, c'est qu'ils étaient fort unis. Mme Fonti était sœur de Mlle Chevrier, et avait une fille jolie et assez aimable. Mais je ne prenais pas un grand plaisir dans toutes ces sociétés, et mon imagination me ramenait toujours à cette vie de famille qui faisait l'objet de tous mes vœux : la lecture et l'étude des mathématiques étaient mes seuls véritables délassements.

» Mon père continuait de m'envoyer très-peu d'argent, et cela me mettait fort mal à l'aise. Cela, joint à l'absence de Boumois, et à la sensation de nouveaux besoins que je n'avais point encore éprouvés, me rendait véritablement malheureux. Mme Vallet avec qui je fis connaissance au mois de décembre 1775, et dont le caractère me plut, ne réussit cependant pas à m'empêcher de désirer vivement la fin des dix-huit mois que j'avais à passer à Nancy, d'après les engagements de mon service. Je n'étais soutenu que par une réflexion que l'on trouvera peut-être au-dessus de mon âge. Pensant que le bonheur amollissait l'âme et affaiblissait le caractère, je croyais que les ennuis de ma jeunesse, qui étaient pour moi de véritables chagrins, me donneraient dans la suite cette tranquillité et cette fermeté d'âme qui nous sont si souvent nécessaires dans le cours d'une longue vie.

» *Année* 1776, *âgé de* 20 *ans.*

» Enfin le train de la garnison parvint à me distraire en produisant sur moi son effet ordinaire. Au commencement de janvier 1776, je devins plus particulièrement l'objet de la coquetterie de Mme de Beauchamps; elle avait quarante ans, et n'était plus jolie; mais elle était réellement aimable et pleine d'esprit; elle me faisait faire des lectures, entre autres celle du roman de Grandisson que j'aimais toujours beaucoup; elle y cherchait l'occasion de me forcer à écouter des éloges qu'elle ne se lassait pas de me donner, et qu'il fallait bien lui rendre de quelque manière. A force de provoquer des compliments et des déclarations, elle en obtint tant qu'elle voulut. La réflexion me retint et suspendit quelque temps l'effet de ses agaceries. Toujours occupé des désagréments du service, je combattais dans mes lettres mon père, ma mère et ma sœur qui n'approuvaient point ce dégoût; et le désir d'abandonner ces occupations si monotones qui me paraissaient si puériles en temps de paix, devenait chez moi une véritable passion.

» Mme de Beauchamps me livra une seconde attaque dans les derniers jours du mois de janvier. Quoique cette extrême vivacité me la fît paraître bien peu estimable, mes sens m'entraînèrent, et je fis à peu près tout ce que je pouvais faire, excepté le dernier pas. Une maigreur rebutante fut la seule chose qui m'arrêta. Je fus beaucoup moins chez elle, et je fréquentai souvent la maison de Mme de Montesquiou, femme du lieutenant du roi de Nancy, et très-estimable à tous égards; elle avait de plus trois filles fort gaies et fort bien élevées, dont la société m'était très-agréable.

» Il fallut cependant céder à Mme de Beauchamps, et je n'aurais pu continuer ma résistance sans cesser d'aller chez elle, ou sans être entièrement de marbre. Mais mon cœur n'eut jamais de part à ce commerce qui ne fut pas long. Le mois de mai 1776 ramena Boumois auprès de moi, et Mme de Beauchamps chez laquelle nous allions ensemble, ne fut plus pour moi que ce qu'elle était avant le départ de mon ami. Je désirais vivement retourner dans ma patrie; mais je ne pus obtenir de congé. M. le duc du Châtelet (il avait obtenu ce titre) fut inexorable pour moi. Il aurait voulu au contraire m'atta-

cher au régiment et m'aurait donné de l'avancement si cela lui avait été possible, et si mon âge l'avait permis. Il m'a toujours témoigné beaucoup de bienveillance. »

IX.

« 29 mai 1843.

» J'ai déjà dit que M. le comte de Piles, de la même famille que moi, ayant aussi servi dans le régiment du roi, avait voulu que son fils aîné (il en avait deux) y servît comme lui; j'ai ajouté que la réputation de laquelle je jouissais, jointe aux liens du sang par lesquels nous étions unis, lui fit désirer que je fusse le mentor de ce jeune homme. J'y consentis, de l'aveu de M. le comte du Châtelet, consulté sur ce sujet par M. de Piles.

» Mon pupille avait les manières peu prévenantes. Il avait été élevé à Juilly, chez les Oratoriens, et les chevau-légers, parmi lesquels il avait passé trois ans, ne lui avaient pas formé le ton. J'eus besoin de patience pour mon nouvel emploi. Je tâchai de me faire un ami de mon parent. La confiance de son père me flattait et me soutenait contre les désagréments que le fils me faisait essuyer quelquefois. Je le menai chez Mme Dureteste, ancienne connaissance du comte de Piles, et chez Mme d'Antremaux, sa tante, qui vint s'établir à Nancy au mois de juillet 1776. Ces deux femmes étaient fort honnêtes et nous reçurent à merveille.

Nous étions beaucoup de jeunes officiers, et il y avait un assez grand nombre de duels parmi nous. J'avais très-bien appris à faire des armes à l'école militaire, et je ne fus pas chez le maître d'armes du régiment. Un de mes camarades voulut m'essayer au fleuret, et je lui prouvai que j'en savais plus que lui. On me laissa tranquille, et je n'eus point d'autre épreuve à subir. Mais je fus témoin d'une affaire de ce genre qui fixa notre attention. Notre régiment était dans l'usage de donner une fête à la ville de Nancy. Tout le monde y était appelé. Un très-beau local à la campagne était loué pour cet objet, et tout le monde y venait, même le peuple, pour lequel il y avait des violons et des rafraîchissements. Le rendez-vous était assez éloigné

pour que l'on y allât en voiture. M. de Silly, major de la place, y allait dans son vieux carrosse, avec sa femme et deux jolies filles. Un cabriolet heurta son essieu et fit tomber la voiture, qui fut brisée. Les dames jetèrent de hauts cris. On se réunit autour de la malheureuse famille, et l'on se plaignit vivement du cabriolet, dont tout le monde assura que le propriétaire était le marquis de Fleury, capitaine au régiment de Schomberg, qui était en garnison avec nous. M. de Schomberg, qui en était colonel, fit venir chez lui M. de Fleury, le gronda vivement et le fit mettre en prison. Il le condamna de plus à payer la voiture de M. de Silly, qui fut évaluée cent louis. Les camarades de M. de Fleury furent le voir dans sa prison, et il lui échappa de dire que c'était fort mal à propos qu'il était puni, puisque le cabriolet qui avait fait le mal n'était pas le sien, mais celui de M. de Chastenois, officier au régiment du roi. Le lendemain à la parade, où tous les officiers de la garnison se trouvaient, les officiers du régiment de Schomberg ne manquèrent pas de répéter le propos de M. de Fleury. M. de Chastenois en fut instruit, et vint trouver ceux qui avaient entendu son accusateur, chez lequel il alla avec eux. Celui-ci eut la faiblesse de se dédire. Mais les deux colonels, pour l'honneur de leurs corps, crurent que les deux officiers devaient se battre. Un duel eut lieu en présence de témoins des deux corps. M. Fleury reçut un bon coup d'épée, qui devint ainsi sa troisième punition.

» Mes dix-huit mois s'écoulèrent et ma bourse était plus que vide. Mes camarades m'offrirent de l'argent que je refusai. Je montrai l'état de ma dépense à M. du Châtelet, et je lui prouvai que je n'avais point excédé le montant de ma pension. Je le priai de m'autoriser à emprunter du trésorier du régiment, qui en écrirait à mon père, et il y consentit.

» Ce fut avec cet argent que je partis de Nancy le 17 septembre 1776. J'arrivai le 22 à Avignon, charmé de me retrouver au milieu d'une famille que je chérissais. Avignon ne me plaisait pas infiniment, quoique la société m'y parût fort agréable. J'y célébrai la fête de Mlle Alix de Cheylus par les vers suivants :

On prétend qu'avec la raison
La rime jamais ne s'accorde ;
En votre faveur Apollon

A terminé cette discorde;
Car il a juré par le Styx
Que l'aimable et charmante Alix
N'est comparable qu'au phénix.

Malgré l'amabilité de cette demoiselle et de ses deux sœurs, la campagne était surtout ce qui me faisait préférer le séjour de ma patrie à toute autre demeure. Celle qu'habitait mon père était le Lampourdier. Elle est située auprès du Rhône, sur les bords d'une petite rivière qui se jette dans ce fleuve, et dont elle est séparée par une plaine féconde. De l'autre côté est une montagne assez fertile, sur laquelle je me promenais avec délices un livre à la main, et que je cultivais moi-même pour me délasser du travail de mon cabinet.

Mon père n'avait payé qu'avec peine la lettre de change du trésorier du régiment du roi. Il ne comptait, pour soutenir cette dépense, que sur le gain de son procès contre Mme la duchesse de Gadagne. Ses affaires faisaient donc ma principale occupation. Je m'y livrais entièrement pour l'en débarrasser et pour assurer mes moyens d'existence pour l'avenir. Cette ressource n'était donc rien moins que sûre; mais à vingt ans les espérances sont aisément conçues, et quand le présent ne satisfait pas, on vit dans l'avenir. »

X.

« 12 juin 1843.

» J'ai dit que M. le duc de Caderousse avait formé contre mon père la demande la plus injuste, dans laquelle il avait cependant réussi à Nîmes en 1775. Mon père venait de faire casser cet arrêt à Toulouse, où il avait gagné son procès avec dépens. Son opiniâtre adversaire avait présenté une requête au conseil d'État, par lequel il espérait faire aussi casser l'arrêt du parlement. Mais il ne put y russir, et je contribuai à ce succès en suivant la correspondance par écrit.

» Nos affaires les plus importantes étaient avec Mme la duchesse de Gadagne. L'accommodement projeté fut poursuivi par nos amis, quoique nos prétentions fussent très-considérables; j'avais consenti

à terminer pour soixante mille francs, qui étaient le capital de la pension dont j'avais besoin pour continuer mon service. Mme de Gadagne avait quatre-vingt mille livres de rente. Cette somme était peu considérable pour elle. Elle avait consenti à en faire le sacrifice pour l'héritier de son nom, auquel elle-même tenait beaucoup. Un Irlandais, appelé M. le comte du Bourg, tellement lié avec elle qu'on les disait mariés, lui arracha la plume des mains, et tout fut rompu, ce qui déplut même aux jeunes Gadagne, qui avaient pris leur parti sur ce sacrifice. Tout fut donc terminé, et la négociation ne servit qu'à retarder notre procès. Comme il n'était guère plus avancé depuis trois ans, nous sollicitâmes à Rome un bref d'évocation qui portât tout de suite nos discussions au tribunal de la Rote. Suivant le cours ordinaire de la justice, il aurait fallu d'abord être jugé à Avignon, et le tribunal de Rome n'aurait pu être nanti de notre affaire qu'en dernier ressort.

» Le 8 octobre 1776, il nous arriva à Avignon un nouveau vice-légat à la réception duquel j'assistai. Le dernier se nommait Durini. Il avait eu le titre de président, qui valait mieux que celui de vice-légat, en ce qu'il donnait plus d'autorité et qu'il assurait le chapeau de cardinal au bout de trois ans d'exercice. Dès que ce prélat eut été promu au cardinalat cette année 1776, la vice-légation fut rétablie comme elle était précédemment. L'entrée du nouveau vice-légat fut très-brillante. Les Avignonais tenaient un peu des Italiens pour la pompe des cérémonies. Il y eut beaucoup de magnificence dans celle-ci. Le nom du vice-légat était Filomarino. Il était d'une très-bonne famille napolitaine : mais il avait peu d'esprit, et savait médiocrement le français.

» J'avais toujours désiré de me marier. J'étais même destiné par ma mère, en quelque sorte, à épouser une des filles de son amie intime, Mme la marquise de Cheylus. L'aînée, dont j'ai parlé plus haut, avait déjà épousé M. le comte de Guiscard. On a vu qu'elle n'était nullement d'une bonne santé, ce qui pouvait donner quelque inquiétude pour celle de ses sœurs. Il en restait deux : Alix pour laquelle j'avais fait des vers, et Cicile qui était la plus belle. Ma sœur l'aurait préférée. Toutes deux étaient aimables et jolies. Toutes deux ne pouvaient qu'augmenter l'ardeur de mes vœux pour un établissement, cependant je ne me sentais véritablement point d'inclination pour

elle ; j'étais encore bien jeune. Je formais la résolution de ne me marier que lorsque mes procès seraient terminés. Je ne voulais point engager une femme dans une fortune que mes procès rendaient incertaine, non pas que je crusse dix mille livres de plus nécessaires pour rendre la vie plus heureuse, mais parce que ce revenu me paraissait devoir faire dans la manière de vivre une grande et dangereuse révolution à laquelle je ne me souciais d'exposer que moi seul. J'avais mieux étudié mon procès et j'étais persuadé qu'au lieu de soixante mille francs, il devait m'en rendre plus de cinq cent mille.

» Je voulus du moins profiter de cette importante affaire pour satisfaire l'un de mes désirs, et pour quitter le service militaire ; craignant de faire de la peine à mes parents, qui y avaient placé toutes leurs espérances pour moi, je ne pris pas ouvertement cette résolution tout de suite : mais je me livrai tout entier à mon procès, en déclarant que je ne quitterais pas le service si M. du Châtelet me donnait un congé jusqu'à la conclusion de cette affaire. Ils comprenaient que je ne pouvais abandonner la seule ressource que j'eusse pour ne pas être à charge à mon père. Ils sentaient donc que je ne pouvais abandonner le procès, et que, devant aller à Rome pour le suivre, je le préfèrerais au service, dans le cas où l'on exigerait de moi un choix décisif. Je familiarisai ainsi ma famille avec l'idée d'une démission prochaine, qui était mon véritable but, et je me justifiais aux yeux de mes camarades, qui connaissaient ma situation par l'embarras où je m'étais trouvé lorsque j'avais été réduit à emprunter de l'argent du trésorier de mon régiment. Je regrettais surtout la société de mon ancien ami Boumois, qui, du reste, ne tenait pas beaucoup au service non plus, et qui avait, comme moi, le désir très-naturel de se marier. »

XI.

« 19 juin 1843.

» Les amis communs de la famille de Gadagne et de la mienne avaient renoué un accommodement. Mon père le désirait vivement ; mais nous y trouvions les plus grandes difficultés de la part des gens d'affaire de Mme de Gadagne. Elle-même se croyait mourante ; elle était fort peu en état de s'en occuper. Son fils aîné, qui était du même

âge que moi, ne songeait qu'à ses plaisirs; il ne nous était donc d'aucun secours. Je m'occupais plus sérieusement. Je faisais mémoires sur mémoires. J'avais souvent des conférences avec un excellent avocat d'Orange, Me Bayle, et je fréquentais peu la société pour laquelle j'avais peu de goût. Je me disposais à faire le voyage de Rome pour aller moi-même solliciter mon bref. Je prenais des informations à Avignon, où j'étais logé avec mon père dans l'hôtel de Mme la marquise de Donis, et dans l'appartement qu'avait autrefois habité Jacques Buttler, second duc d'Ormond, né au château de Dublin, le 29 avril 1665. Il avait été vice-roi de l'Irlande, où il partagea la disgrâce du roi Jacques. Il s'était réfugié en France après la mort de la reine Anne, et s'était attaché au prétendant avec lequel il était venu à Avignon. Tous deux avaient été ensuite à Rome : mais le duc d'Ormond était revenu seul à Avignon, où il avait passé les dernières années de sa vie jusqu'à sa mort, arrivée en 1747 (voyez l'article Ormond, dans la *Biographie universelle*). C'était Mme de Vaucluse qui avait fait les honneurs de sa maison, la même dont j'ai rapporté la mort.

» Au mois de décembre 1776, M. Golier, notaire de Mme la duchesse de Gadagne, proposa à M. Bayle et à moi une conférence au château qu'habitait cette dame à Châteauneuf de Gadagne, chef-lieu de son duché. M. Bayle se chargeait de discuter les points de droit, et moi les faits que j'avais bien étudiés. Je fis pour cet objet l'extrait de trois inventaires très-volumineux. Je demandai une entrevue à M. Bayle au Lampourdier, pour le 29 décembre, afin de lui montrer mon travail.

» 1777, 21 *ans.*

» Commençant ainsi l'année à la campagne, je fis pour mon père une chanson dont je n'ai retenu qu'un couplet que voici :

Autrefois de ce lieu sauvage
On fuyait l'aspect redouté;
A présent c'est un ermitage
Partout chéri, partout vanté,
Et partout on vient se récrier
Sur l'heureux ermite du Lampourdier.

» Ce bien faible hommage plut à mon père, qui me donna dix louis d'étrennes. Les occupations de M. Bayle ne lui permettaient pas de venir aussitôt que je l'aurais désiré. Mon père, qui m'avait chargé de tout le travail de son affaire, repartit pour Avignon le 6 janvier, et me laissa seul au Lampourdier. M. Bayle vint dîner avec moi le lendemain. Il jugeait que notre accommodement pouvait difficilement réussir. M. Golier, piqué que je ne voulusse pas recevoir un travail qu'il avait fait et qui annulait presque entièrement mes prétentions, s'était extrêmement refroidi. Mon avocat croyait qu'on ne cherchait qu'à nous amuser et à nous fatiguer par des longueurs. Je lui conseillai d'exiger de M. Golier une conférence où il nous serait peut-être plus facile de nous entendre, et je revins trouver mon père à Avignon, le 10, pendant que notre procureur poursuivait à Rome le bref que nous demandions. Le procès suivait cependant son cours à Avignon, dont le tribunal n'examinait pas seulement le testament de Clément de la Sale; il s'occupait encore de celui de Henri de Fortia, abbé de Montréal, qui avait fait une autre substitution. J'avais sur cette seconde affaire une consultation favorable de MM. Portalis et Siméon, alors avocats à Aix, et qui ont été depuis ministres à Paris. On nous communiqua sur la première affaire un mémoire en soixante-six articles, auxquels nous répondîmes très-brièvement. La seconde n'était pas si avancée.

» Je ne suspendais pas ma correspondance avec mes anciens camarades du régiment du roi et de l'école militaire, tels que Boumois et l'abbé d'Héral. L'un des anciens élèves de l'école militaire, appelé Pélissier-Desgranges, vint se marier à Avignon, à la fin du mois de janvier, avec une jeune demoiselle, fille d'un premier lit de Mme de Monnéri. Elle passait pour aimable, et devait être un jour très-riche. J'assistai à ce mariage, où l'on me donna un beau nœud d'épée. Mais il n'a pas bien réussi et ne m'engagea pas à suivre l'exemple de Pélissier, qui fut bientôt après, obligé de se séparer de sa femme. Je m'attachais à l'étude de l'italien, pour le parler à Rome, où je voyais bien qu'il me faudrait aller. Je me faisais d'avance une fête d'aller dans cette ancienne capitale du monde, que tant de gens visitaient par une simple curiosité, et que j'aurais l'occasion de bien examiner. C'était d'ailleurs dans cette capitale du monde chrétien que résidait notre souverain, que j'étais bien aise de voir de près au milieu

de toute sa cour. Je regardais comme un véritable bonheur pour moi de jouir si jeune d'un aussi beau spectacle. Virgile et Cicéron que j'avais tant étudiés au collége de la Flèche, semblaient m'inviter à me retrouver pour ainsi dire avec eux. »

XII.

« 27 juin 1843.

» Nous avions la comédie à Avignon, mais très-médiocrement représentée dans une assez jolie petite salle. Trois jolies actrices la soutenaient. Comme elles n'y réussissaient guère que par leur figure, qui n'était pas un attrait pour moi, j'y allais très-peu. Je me souviens cependant d'y avoir vu jouer la *Fausse magie*, dont je fus content. Le duo des deux amants, celui des vieillards, et beaucoup d'autres morceaux encore me firent grand plaisir. C'est la seule des pièces nouvelles que je vis alors, dont l'idée me soit restée.

» L'abbé de Néri, qui avait été auditeur de Rote de France à Rome par la faveur de Mme de Maurepas, recevait du monde quatre fois la semaine, et j'y manquais rarement. C'était un homme d'esprit qui avait beaucoup de connaissances et en même temps d'usage du monde. Il était rempli de politesse et d'égards; tout le monde était à son aise avec lui, parce qu'il s'y mettait lui-même. Il disait avoir élevé M. Turgot au ministère et avoir involontairement causé sa chute. Le vertueux Louis XVI n'aimait pas les maîtresses. On lui avait représenté M. Turgot comme le plus honnête homme de son royaume. Mais à peine M. Turgot fut ministre, que, comme il n'était pas marié, l'abbé de Véri lui donna Mme la comtesse de Segnius, sa parente, pour faire les honneurs de sa maison. Cela choqua les yeux du jeune prince, et telle fut, à ce qu'il croyait, la principale cause de la disgrâce du ministre qui avait eu lieu au mois de mai 1776. Son ami l'abbé de Véri l'avait partagée, et c'était à cette occasion qu'il s'était retiré à Avignon, où il avait une partie de sa famille et de ses biens. Il comptait partir au commencement du carême pour se rendre à son abbaye de Saint-Satur, en Berri, dont l'habitation était fort vantée. La société

qui se réunissait chez lui, était fort brillante. Il y allait beaucoup de monde, et c'était la plus grande ressource des étrangers.

» M. le marquis des Achards, ancien ami de ma mère, avait un souper toutes les semaines. Il venait tous les jours chez ma mère. C'était une des personnes les plus aimables et les plus instruites d'Avignon. Ses connaissances n'étaient point celles d'un savant, mais celles d'un homme du monde qui avait reçu une bonne éducation. Il avait été capitaine dans le régiment de Souvré. Tout cela suffisait pour rendre sa société agréable. Il avait trois frères qui avaient tous beaucoup de mérite. L'aîné était évêque de Cavaillon; le second, abbé et chanoine de la métropole; le troisième, doyen du chapitre de Saint-Agricol. Celui-ci était fort lié avec l'évêque; tous les deux étaient fort doux; le doyen surtout avait une sorte de bonhomie très-agréable. L'abbé de la Baume, c'était le nom que portait le second, ne faisait pas un aussi bon usage de son esprit. Il passait pour avoir de la malignité dans les propos, et cette réputation lui avait fait beaucoup de tort pour son avancement dans l'état ecclésiastique. Ces quatre frères étaient nés pauvres. L'aîné avait fait sa fortune et la leur. Son emploi de capitaine de cavalerie était honorable. La faiblesse de sa vue l'ayant empêché de continuer le service militaire en France, il avait pris un emploi assez lucratif dans les troupes du pape, à Avignon.

» Voilà les deux seules sociétés où j'allasse habituellement. Ce que l'on appelait alors la société avait peu d'attrait pour moi. En effet, quoi de plus insipide pour celui qui a fait de bonnes études, que d'aller voir des gens dont on ne se soucie guère, à qui cependant on est obligé de faire une espèce de cour pour en recevoir des politesses, à moins qu'on ne soit assez riche pour les leur rendre? Et puis, que faisait-on à ces soupers, à cette société? on avait quelquefois une conversation fort ennuyeuse qui roulait toujours sur le même sujet; il fallait répéter à vingt personnes différentes quel temps il faisait et comment on se portait, demander des nouvelles de leur santé, faire ou entendre mille plates histoires qu'on savait par cœur ou dont l'intérêt était à peu près nul. Il fallait ensuite prendre des cartes et avoir l'ennui de perdre son argent ou d'écouter les jérémiades et d'essuyer la mauvaise humeur de ceux à qui on le gagnait. Ensuite, on se mettait à table : on faisait une prétendue bonne chère, le plus souvent assez mauvaise et malsaine, et l'on retournait tristement chez

soi, la mémoire chargée d'historiettes malignes ou fades, la bourse diminuée ou engraissée de l'argent d'autrui, et l'estomac quelquefois trop chargé ou mal rempli. J'avoue que cette vie me paraissait assez sotte et que j'aurais désiré mieux employer la mienne. Je préférais la campagne. On y est libre et à son aise; on mange quand on a faim; on se nourrit des fruits et des légumes de son jardin; on mange de la viande de sa boucherie de campagne, accommodée par son cuisinier; on a la liberté de se promener quand il fait beau, et l'on trouve une promenade agréable sans être obligé de traverser des rues fangeuses au milieu d'une populace désœuvrée; on respire un air pur et dégagé de brouillards malsains. On a mille manières de s'occuper surtout avec une bonne bibliothèque. Mon père en avait une qui était nombreuse et assez bien choisie. »

XIII.

« 2 juillet 1843.

» Le séjour de la campagne m'était fort agréable. Le temps y est toujours pour ce que l'on se donne à faire quand on sait s'occuper. Au lieu de chercher à le remplir par d'insipides visites à faire ou à recevoir, on est obligé de le ménager pour l'employer à sa fantaisie. On ne voit que ses amis, et l'on jouit de leur société. Un recueil de bons livres tient la place des conversations monotones et fatigantes de la ville. On n'a point d'ennuyeux compliments à faire ni à recevoir. Enfin on jouit du grand bien de sa liberté et de celui peut-être encore plus grand de la considération qu'on n'y peut acquérir que par des moyens honnêtes, par les services qu'on peut toujours rendre autour de soi, et dont on jouit conséquemment sans trouble et sans remords.

» J'étais cependant forcé d'habiter souvent la ville pour mes procès, qui semblaient alors au moment d'être jugés à Avignon. Mais, pendant ce temps-là, notre procureur à Rome redoublait ses efforts pour les faire porter à la Rote. D'un autre côté, l'accommodement n'était pas rompu encore. Je fus deux fois au Lampourdier pour en conférer

avec M. Bayle. Mon père y venait quelquefois avec moi. M. Bertrand, avocat de Mme la duchesse de Gadagne, fit imprimer en sa faveur un mémoire contre la substitution de Clément de la Sale. Je trouvai ce mémoire très-faible. M. Bayle fut d'avis de ne pas lui répondre et de poursuivre notre jugement.

» Mes relations avec mon régiment subsistaient toujours, n'ayant pas donné ma démission. M. le comte de Piles était embarrassé de me remplacer auprès de son fils. Je lui désignai d'abord le chevalier de Charras, qui ne put s'en charger. J'eus recours alors au comte de Gricourt, né à Douai en Flandre, qui, étant père lui-même, connaissait toute l'importance de cette mission, et avec lequel j'étais fort lié. Ce fut lui qui m'apprit la mort de la pauvre Mme de Beauchamp, qui avait une glande au sein. M. Acton l'opéra à Besançon, et elle mourut à la suite de cette opération. Ce M. Acton est le père de celui qui obtint la faveur de la reine de Naples, dont il fut le premier ministre.

» Mon procès me fatiguait un peu. Malgré ma jeunesse, j'aurais désiré pouvoir choisir une femme aimable, honnête et un peu jolie; car je n'étais rien moins qu'indifférent sur la figure. Mais je ne savais pas trop bien si je la voulais vive ou paisible, légère ou prudente, gaie ou sérieuse; je n'étais pas assez décidé sur ces divers caractères pour me croire incapable de m'arranger suivant la tournure qu'aurait le sien. Ainsi je n'avais nulle disposition pour le célibat. On parle de la liberté qu'il donne; mais quel usage peut-on faire de cette liberté, si ce n'est celui de faire des heureux? et quelle satisfaction plus grande, quel objet plus agréable pour nos soins, qu'une femme aimable et les enfants qu'elle fait espérer? Mais, pour se marier, il faut se faire une fortune, et je ne pouvais l'obtenir que de mon procès. Notre conférence avec M. Golier au château de Gadagne fut enfin fixée au 13 mars. M. Golier s'excusa de faire une offre, sur ce que Mme de Gadagne ne l'en avait point chargé. Je crus que cela ne devait pas nous arrêter. Je fis mon compte avec M. Bayle, d'après les principes de M. Golier lui-même, mais sans faire attention au testament de Jean de la Sale, qui nous était opposé comme renfermant une substitution antérieure à la nôtre : nous ne voulions nullement l'admettre. Il résulta clairement de nos calculs, réduits à leurs moindres termes, une somme d'environ deux cent quatre-vingt-trois mille francs. On m'avait assuré que le domaine de la Garde, qui en faisait le prin-

cipal objet, joint à celui des Confines, qui le touchait, valait deux cent mille francs. Je me contentai donc de demander ces deux domaines avec une somme d'argent pour la restitution des fruits, ou, si on le préférait, d'autres biens-fonds pour la sûreté de cette somme ou pour quelque motif que ce fût, une maison à Avignon d'un prix équivalent. Nous offrions ainsi un sacrifice de quatre-vingt-trois mille francs, qui me paraissait fort honnête; aussi c'était notre dernier mot, et nous ne voulions nullement marchander : rien ne fut accepté. Quatre jours après, le 17 mars, nous en fûmes vengés par une bonne nouvelle. Une lettre de Rome nous apprit que, par un rescrit du 23 février dernier, le pape avait évoqué tous nos procès à la Rote, qui devait nous juger en deux décisions et sans appel. J'accompagnai moi-même l'huissier qui signifia notre bref en personne à Mme la duchesse de Gadagne; je jugeai inutile de faire une semblable signification à ses enfants, dont aucun n'était intervenu dans le procès que nous poursuivions par-devant M. l'archevêque d'Avignon. J'écrivis sur-le-champ à M. le duc du Châtelet pour avoir un congé et un passe-port de la cour, nécessaires pour mon départ, qui fut fixé au 12 avril. C'était une grande entreprise, à 21 ans, de me charger d'un procès dont l'objet était si considérable, contre une partie adverse qui paraissait décidée à plaider et qui avait des moyens bien supérieurs aux miens ; mais les circonstances m'y forçaient. M. du Châtelet me donna un congé jusqu'au mois de septembre. Je me flattais que cet intervalle serait suffisant. »

XIV.

« 14 juillet 1843.

» Pour le voyage que je voulais faire, il fallait de l'argent, et mon père n'en avait point. Sa sœur, Mlle d'Urban, qui n'avait point voulu se marier, avait fait des économies ; mais elle avait eu des discussions juridiques avec son frère, et ne voulait prêter qu'à moi. J'avais eu 21 ans accomplis le 18 février 1777. J'étais donc majeur. Mon père voulut encore m'émanciper et me donna une terre qu'il avait à Châteauneuf

du Pape, à une lieue de Lampourdier. Elle était affermée mille francs. Ma tante, sur cette hypothèque, s'engagea à me donner vingt mille francs par acte du 24 mars. J'acquis donc ainsi une propriété sans revenu, et je partis. J'arrivai à Marseille, le 16 avril. J'y trouvai beaucoup de parents et d'amis de mon père, qui m'accueillirent fort bien. Le gouverneur était le duc de Fortia de Piles, le même à qui le pape avait donné ce titre, le 14 juin 1773. Il vivait très-honorablement et avait une table excellente. Le capitaine du vaisseau qui devait me conduire à Civita Vecchia, lui avait beaucoup d'obligations, et promit de me donner toutes les commodités que je voudrais. Je dînais tous les jours chez le duc de Fortia, qui ne put me loger, parce qu'il attendait M. le duc d'Anyen et sa sœur, Mme la comtesse de Tessé.

» Je vis à Marseille deux tantes religieuses carmélites, sœurs de ma mère, qui furent charmées de faire connaissance avec moi et d'apprendre que j'allais dans une ville sainte, dans la capitale du monde chrétien. Elles s'empressèrent de me demander des chapelets brigitins et des reliques à mon retour. Ma mère m'avait chargé de leur donner un petit souvenir, la somme de douze francs, auxquels je ne pus m'empêcher d'en ajouter douze autres, quoiqu'elle me l'eût défendu. Ces excellentes filles jouissaient d'un bonheur parfait dans leur profonde retraite.

» Nous n'étions pas encore assez éloignés de l'équinoxe, et la mer était orageuse. Vingt vaisseaux, sortis du port, le 7 avril, furent obligés d'y rentrer. Un bâtiment, qui s'était annoncé à moi pour partir le 20, ne pouvant m'embarquer que beaucoup plus tard, j'en cherchai un autre avec une grande impatience, et fort dégoûté de cette manière de voyager.

» M. et Mme de Fortia me comblaient d'honnêtetés. Mme la duchesse de Fortia était Mlle de Jarente, sœur de Mme de la Regnière et de M. l'évêque d'Orléans. Les deux époux étaient adorés dans cette ville comme par leurs domestiques, qui tous avaient 18 à 20 ans de service; quelques-uns dataient de plus loin. Ils aimaient surtout leur maître, qui le méritait assurément, et ces sentiments le prouvaient. M. le duc de Fortia avait dans la ville beaucoup de parents avec lesquels il était fort lié, les Jarente, les d'Arre, les Vintimille, etc. Tous avaient un commerce très-agréable, et je trouvai qu'en général à

Marseille, il y avait plus de vivacité, de cordialité et de gaieté que partout ailleurs où j'eus été. L'enceinte de la ville est plus petite que celle d'Avignon; mais les faubourgs sont immenses, ainsi que le nombre des habitants. Elle est bien bâtie. Le port était couvert de bâtiments, en sorte que la ville était plus peuplée et plus animée que celle de Lyon, ce qui était beaucoup dire.

» M. de Fortia avait un dîner de dix à douze personnes au moins tous les jours, ainsi que son beau-frère, l'abbé d'Ainay. Il n'y avait guère de soupers dans la ville, mais beaucoup d'assemblées. La plus brillante était celle de Mme Audibert, où je fus admis le 20 avril. Il y avait plus de cent personnes, dont le plus grand nombre étaient des femmes charmantes par la figure et par l'esprit. Il y en avait un grand nombre de jeunes. Sans doute on les menait de bonne heure dans la société; car elles n'étaient rien moins que timides; elles recevaient et rendaient un compliment avec beaucoup d'aisance. Il y avait un spectacle tous les jours; mais il n'était pas fort suivi, et je n'en fus pas surpris : car sur deux fois que j'y allai, l'une m'ennuya complétement, l'autre ne me retint qu'un quart d'heure. Il est vrai que je n'ai jamais été grand amateur du spectacle; il ne me fait pas la moindre illusion, et je suis trop difficile pour être jamais content.

» Je ne dînai pas seulement chez M. le duc de Fortia, mais encore chez l'abbé d'Ainay et M. de Franceschi. L'abbé d'Ainay était un gros réjoui que sa bonté et sa gaieté rendaient aimable. La musique lui plaisait beaucoup. Sa nièce, Mme de l'Isle, sœur de M. de Gabriélis de Cavaillon, avait une jolie voix et chantait assez bien.

» M. de Franceschi était le père d'un officier au régiment du roi, parti de Marseille le jour que j'y étais arrivé. Cet oncle était commandeur de l'ordre de Saint-Étienne en Toscane. Il avait de l'esprit; il aimait fort la bonne chère et la société. C'était le meilleur homme du monde; il chérissait tendrement son fils, dont il semblait avoir fait un bon sujet, ce qui n'était malheureusement pas une réalité. Sa femme avait une figure et un esprit très-ordinaires; mais sa belle-sœur était assez bien. Je la trouvais aimable, et c'est celle des jeunes femmes de la ville avec laquelle je préférais de causer.

» Le 21 avril, mon oncle, c'est le titre que le gouverneur m'avait autorisé à lui donner, me fit dire que Mme la comtesse de Tessé était arrivée, et que nous aurions un grand dîner, auquel je ne devais pas

manquer. Son mari avait le cordon bleu, et il était maréchal de camp. M. le duc d'Ayen avait le même grade. M. de Sarlabousse, grand et bel homme, passait pour être agréable à Mme de Tessé, qui n'était pas jolie, mais bien faite, et ce qui valait mieux encore, aimable, spirituelle et fort honnête. Le mari, beaucoup moins poli, n'avait pas un extérieur agréable, ni noble. Il était premier écuyer de la reine, et la survivance de cette grande place venait d'être donnée à M. le comte de Polignac, plus âgé que lui, ce qui ne lui avait pas plu. »

XV.

« 19 juillet 1843.

» Il ne faut pas oublier M. le duc d'Ayen, fils de M. le maréchal de Noailles, comme Mme de Tessé. Il avait une figure prévenante que son esprit et ses manières ne démentaient point. M. de Sarlabousse paraissait doux et poli et parlait peu. Tout ce monde allait en Sicile avec les équipages et les domestiques de la reine. De là ils devaient encore aller à Malte, et enfin en Italie, qu'ils comptaient parcourir à petites journées au gros de l'été, chose assez difficile.

» M. de Fortia ne s'attendait pas à avoir tant de monde, et ne put les loger. Ils étaient à l'auberge, et venaient dîner tous les jours chez lui. Ils partirent le 24 pour la Sicile en passant par Gênes, et devaient débarquer à Sivrayes.

» Mme de Tessé ne paraissait point du tout effrayée du voyage, quoique l'on ne fît pas de grands efforts pour la rassurer. Elle témoignait une grande curiosité de voir tous les pays qu'elle se proposait de parcourir. Mais la saison était peu favorable : il était à craindre qu'elle ne pût supporter les chaleurs et les incommodités qui en sont inséparables, surtout pour les voyageurs.

» Pour moi, je m'occupais aussi de mon départ, dont le jour fut enfin fixé. M. de l'Isle, mari de Mlle de Gabriélis, me trouva une polacre qui devait partir le 24. Il est vrai que les capitaines trompent ordinairement de deux ou trois jours au moins ; mais celui-ci paraissait de bonne foi. Il me dit que la route pour Civita Vecchia

serait de quatre ou cinq jours. J'eus une lettre de recommandation pour ce port, où je me flattais de ne pas rester longtemps. Elle me fut donnée par le chevalier de Bonifacc, grand ami du chevalier de Mézières et des princes de Rohan, dont l'un était alors grand maître de Malte. Il avait beaucoup connu mon père, et data ses lettres de Paris, étant à Marseille incognito. On disait qu'il allait à Malte pour des affaires qui ne lui étaient pas personnelles. Il partit le 23, le vent ne lui ayant pas permis de partir la veille.

» Dès le 21, j'étais monté sur le bâtiment qui devait me conduire. La chambre qui m'était destinée consistait en deux petits cabinets sans fenêtres et un petit espace vide entouré d'un coffre continu sur lequel se couchaient les passagers. Nous étions de dix à douze : des comédiens, des comédiennes et des moines, devaient être mes compagnons de voyage. Je n'attendais pas de grands plaisirs dans cette société, qui heureusement ne devait pas être longue. Le capitaine de la polacre ne croyait pas qu'à moins d'une tempête, la traversée dût être de plus de quatre ou cinq jours, et je m'abonnais à la tempête pour arriver dans vingt-quatre heures. Mais j'étais dans la dépendance du temps. Il fallait prendre patience, et faire de nécessité vertu. J'aurais autant aimé aller par terre et savoir ainsi positivement le temps que je mettrais à mon voyage.

» Le chevalier de Boniface me donna trois lettres de recommandation : l'une pour M. de Carros commandant à Civita Vecchia; l'autre pour Mme la marquise de Boccapaduli, qu'il avait connue très-particulièrement pendant son séjour à Rome; et la troisième pour un peintre qui portait le beau nom de Poussin, et qui allait beaucoup dans cette maison. Il me dépeignit cette marquise comme la seule dame romaine qui aimât les Français et comme s'occupant volontiers de toutes les affaires. Il me recommanda aussi de chercher une lettre pour le bailli de Breteuil, qu'il me dit avoir le plus grand crédit à Rome où il était ambassadeur de Malte. Le commandeur d'Urre, qui le connaissait beaucoup, consentit à me la donner avec l'empressement le plus flatteur. Mes bonnes tantes prirent une autre précaution en ma faveur, et, le 23 au soir, elles me firent prendre un scapulaire. J'y consentis volontiers pour leur faire plaisir.

» Je ne pus partir que le 26. Mais après avoir fait trois lieues en

mer, le mauvais temps nous força de retourner, et nous ne repartîmes que le 28. Le temps était cependant encore très-contraire. Dès mon arrivée sur la polacre, le mal de mer me prit, et je vomis, plus de vingt fois dans la journée, de la bile et quelques verres de limonade que j'avais pris pour me rafraîchir, me sentant horriblement échauffé par le temps qu'il faisait et par le séjour du cabinet. La même chose recommença le lendemain. Le 30, cela était pis encore, et j'étais absolument sans forces. Mon estomac n'avait rien pu garder, et tout l'équipage était à peu près dans le même cas, excepté mon valet de chambre, appelé Lubin, qui avait été batelier sur le Rhône, et qui fut assez heureux pour ne rien souffrir. Pour moi, je fus le plus maltraité de tous. Enfin, désolé de me voir ainsi tourmenté sans que nous avançassions dans notre route, car nous n'avions découvert le port de Toulon que le soir assez tard, je pris le parti d'engager le capitaine de relâcher à Toulon. Heureusement pour moi, il y consentit, et je me trouvai un peu mieux à terre. Mais le mal n'était que suspendu, si je retournais à bord. Le vent continuant d'être contraire, voyant même qu'on me menaçait de rester six semaines dans ce port, je me décidai à suivre la route de terre, et je trouvai un compagnon de voyage avec lequel je partis pour Antibes le 1er. Ce compagnon de voyage était M. Morel, fils d'un négociant de Lyon, dont la société me parut agréable. »

XVI.

« 24 juillet 1843.

« Nous fûmes deux jours et demi en route pour arriver à Antibes le 3 mai. Nous y attendîmes le courrier de Rome, qui fut exact. Il nous joignit le 5, mais fort tard. Nous nous embarquâmes dans sa felouque, grâce à la complaisance du commissaire, qui connaissait ma famille et qui accepta ma caution pour M. Morel. Ce jeune commerçant était sans passe-port, et je ne le connaissais que par le hasard qui nous avait réunis. Mais je n'en répondis pas moins pour lui. A peine étions-nous entrés dans la felouque, mon camarade et moi, que le mal de mer nous prit. Ce bâtiment n'était qu'un petit bateau long,

il y avait six rameurs et un patron. Nous n'étions couverts que par une toile légère qui ne devait pas garantir longtemps de la pluie. Nous étions obligés d'y rester assis sur un petit banc de bois; et la nuit, on arrangeait son matelas comme on pouvait dans le fond de la felouque ou sur le banc. On y dormait fort mal à son aise.

» Je ne sais lequel souffrait le plus de M. Morel ou de moi; mais assurément il était difficile de se voir tourmenté plus que je ne l'étais. Heureusement qu'à Monaco nous trouvâmes le vent contraire. Le courrier prit la route de terre, et nous n'avions pas besoin de son exemple pour en faire autant. Nous fûmes obligés d'attendre six heures que les mulets fussent revenus. Les voitures pouvaient cependant aller d'Antibes jusqu'à Monaco; mais à Monaco il n'y avait que le carrosse du prince.

» La ville est petite, mais très-forte. J'allai voir M. Mille, qui en était le commandant, et qui me parla beaucoup d'Avignon, où il me dit être resté quelque temps. Monaco n'était pas la seule ville qu'eût le prince : il avait encore Mentone et le petit village de Roquebrune. Cette principauté est très-fertile. Il y a une quantité prodigieuse de citrons et d'oranges, qui sont rouges en dedans et excellentes. Mentone est une jolie ville, et la vue de cette campagne couverte de citronniers me fit le plus grand plaisir.

» C'est là que commençaient alors les mauvais chemins. Ils étaient réellement affreux. A peine y avait-il de la place pour les mulets qui, s'ils faisaient malheureusement un faux pas, tombaient infailliblement dans la mer avec leur charge. Nous les prenions d'abord à la poste. Mais on nous faisait payer horriblement cher, et il fallait une grande demi-heure pour décharger et recharger les mulets, de sorte que nous prîmes le parti d'en louer pour toute la route. Dans une descente, un mulet fit sauter une pierre contre la jambe de mon domestique. Le pauvre Lubin fut obligé de se mettre au lit en arrivant à Gênes, et il lui fallut plusieurs jours pour se guérir. Il ne s'en fallut pas beaucoup non plus que je ne fusse aussi estropié. Au moment où j'allais monter un mulet, il me lâcha une ruade qui heureusement n'atteignit que mon habit. Un autre mulet s'abattit sous moi dans les rues de Gênes, et m'aurait cassé la jambe s'il était tombé de côté. Mais, après avoir resté abattu deux ou trois minutes, il se releva et continua le chemin. Toute la côte était un assez vilain pays, excepté

quand il y avait quelque distance de la mer aux montagnes. Tout le terrain que l'on trouve alors entre deux, est très-fertile, et il y a une quantité prodigieuse de villes et de villages qui, à cette époque, appartenaient tantôt au roi de Sardaigne et tantôt à la république de Gênes. Les principales villes sont : San Rémo, Porto San Morizio, Oneglia, Albenga, Loango, Finale, Savone, qui est la plus belle de toutes, et Sestri di Ponente. Il y en a que j'oublie; car ces noms italiens m'échappaient alors facilement, n'étant pas familiarisé avec la langue. On trouve beaucoup d'oliviers sur les montagnes. Ils sont infiniment plus beaux qu'en France, et les surpassent deux ou trois fois en grosseur.

» J'arrivai à Gênes le 10 mai. C'est une ville trois fois grande comme Marseille. Les rues sont fort étroites, et près de deux cents carosses, que l'on y comptait alors, ne servaient que pour aller à la campagne. Il y a pour toute promenade dans la ville, l'Acqua Verde, qui est une place grande à peu près comme la place Pie d'Avignon, et une grande et belle salle carrée, qui avait été faite pour être la loge des négociants, mais le public s'en était emparé ; il en avait fait une espèce de café où l'on se rassemblait. Les habitants me parurent fort triste et forts dévots. On m'y montra une quantité de reliques qu'on appelait précieuses, et, entre autres, la queue de l'âne sur lequel était monté Jésus-Christ quand il entra dans Jérusalem.

» Je retrouvai à Gênes Mme de Tessé et sa compagnie. La frégate qui la portait avait été obligée par le mauvais temps de débarquer. Le même motif la contraignit encore d'y rester huit jours, et je la revis pour la quatrième fois arrêtée dans une mauvaise rade, à quelque distance de Lérici. Elle était logée à Gênes avec tout son monde, chez M. Michel, chargé des affaires de France auprès de la république. Je fus deux fois la voir. Tous me firent beaucoup d'honnêtetés, plus même que je n'en attendais; mais leur politesse me parut avoir quelque chose de froid qui n'arrivait pas jusqu'à mon cœur. M. de Sarlabous, appelé autrement le comte de Mun, me satisfit cependant plus qu'à Marseille. Sa manière d'être poli était plus simple et conséquemment plus vraie. Ils ne devaient plus débarquer à Syracuse pour les conduire à Malte, mais à Palerme; et après qu'ils auraient parcouru la Sicile, une autre frégate devait les prendre à Syracuse pour les conduire à Malte, d'où ils comptaient aller à Naples, se

retrouver à Gênes au mois de septembre, et y passer trois mois. Chemin faisant, ils devaient s'arrêter à Rome, où je pourrais les revoir. »

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS

Acta Sanctorum. — L'importance et l'utilité de ce gigantesque recueil sont hors de discussion : toutes les croyances, toutes les opinions s'accordent à cet égard. La Belgique ne pouvait donc se dessaisir d'un titre littéraire qui l'honorait. Après une longue interruption, les travaux des Bollandistes ont été repris avec un nouveau zèle : l'appui du gouvernement était une dette qu'il a acquittée avec autant de bonne grâce que de justice. Deux énormes volumes in-folio ont paru; l'un, le plus épais, contient la vie de sainte Thérèse par le père Vander Moere; l'autre, rédigé par le père Van Hecke, des légendes d'une époque plus reculée, entre autres celle de saint Mommolin, évêque de Tournai, dans laquelle sont touchés plusieurs points relatifs à l'histoire belgique. Le tout est précédé d'une histoire littéraire des *Acta Sanctorum*, où se trouvent des notices sur les derniers Bollandistes, notamment sur le jésuite Ghesquière. Les deux auteurs principaux déclarent qu'ils ont été aidés dans leur immense travail par quelques-uns de leurs confrères.

Quoique l'intérêt *profane* des *Acta Sanctorum* diminue à mesure qu'on se rapproche des temps modernes et que la vie de sainte Thérèse appartienne au XVI siècle, nous croyons qu'elle n'en éveillera pas moins l'attention des savants. Le succès de pareils livres n'est pas tumultueux, frénétique comme celui de nos éphémères publications

à la mode, mais s'il est lent et modeste, il est durable et ne fait que s'accroître avec le temps.

M. Jules Petzholdt. — Ce savant bibliothécaire du prince Jean de Saxe, frère du roi, ce bibliographe infatigable qui s'est voué sans réserve aux livres, vient de faire à la bibliothèque royale un cadeau précieux, celui de ses écrits relatifs à la science qu'il professe : générosité d'autant plus flatteuse, que plusieurs brochures de M. Petzholdt sont déjà au rang des raretés bibliologiques.

Contrefaçon. — Dans sa séance du 31 mars dernier, la Chambre des députés, en poursuivant l'examen de la convention proposée entre la France et la Belgique, s'est occupée de la question de la contrefaçon. MM. Vivien et Varin ont particulièrement insisté pour que le gouvernement mît un terme à ce *trafic infâme.* M. Guizot a répondu qu'un des plus grands obstacles à cette suppression dans les États alliés provenait de ce que la contrefaçon est autorisée par les lois au sein même de la France. Attirant la discussion sur un autre terrain, M. Dufaure a vu dans cette contrefaçon, si durement traitée, un moyen de civilisation pour le monde en général et de haute influence pour son pays en particulier. Quoi qu'il en soit, le problème n'a pas été résolu. L'ordre du jour a laissé les choses au point où les journaux les avaient mises, c'est-à-dire flottant entre le pour et le contre.

Calligraphie. — M. de Moor de Termonde travaille en ce moment à un manuscrit, enluminé, relevé d'or, de fleurs, etc., à la manière du moyen âge, et qui est destiné à être offert en présent à S. A. R. le comte de Flandre. Le succès que vient d'obtenir M. B. Christiaenssens, récemment décoré de l'ordre de Léopold, pour son beau manuscrit intitulé : *Flandre et Gand* (1), ne laisse plus dormir nos calligraphes. M. Midolle a d'ailleurs fait, en Belgique, plus d'un élève digne du maître.

M. Léonard, jeune Brugeois, domicilié à Lille, où il donne des leçons de calligraphie et qui a été calligraphe particulier du duc d'Or-

(1) Voir notre premier volume, p. 186.

léans, est le digne émule de ces messieurs. Il vient de terminer une transcription, en douze pages grand in-folio, de l'épître en vers de M. Vatout à Louis-Philippe. Chaque page est encadrée d'ornements dans le style du XVme siècle, avec des dorures en relief. L'exécution de ce manuscrit et de ces arabesques est parfaite. M. Léonard se propose de présenter son chef-d'œuvre au Roi et à la Reine des Belges, qui semblent la providence de cette sorte de talent.

Copie. — Les journaux allemands annoncent qu'un M. Huser, de Vienne, a découvert un procédé au moyen duquel il peut copier toute espèce d'écritures, de gravures sur acier et sur bois, de dessins à l'encre de Chine (ceux de plusieurs couleurs sont exceptés) d'une manière si ressemblante que l'œil le plus exercé ne saurait distinguer la copie de l'original.

Bibliothèque d'un nouveau genre. — M. Choffet, ancien sous-inspecteur des forêts, en France, a présenté récemment à l'exposition industrielle de la Haute-Saône, une collection de bois indigènes très-ingénieusement préparée. Chaque échantillon est taillé en forme de livre, le dos seul porte l'écorce de l'arbre qui a fourni le volume ; les faces et les tranches sont polies, pour montrer la couleur et le vernis du bois. Un des côtés de la couverture s'ouvre à coulisse et laisse voir, à l'intérieur, les feuilles, les fleurs et les graines de l'arbre, avec une notice manuscrite indiquant son mode de culture et ses usages économiques.

Cette idée, remarque un journal, est charmante et des plus heureuses. Une petite bibliothèque de cette espèce dans les écoles d'application (*Real-Schulen*) pourra servir à l'enseignement de l'histoire naturelle des bois, qu'il est si utile de connaître et qui est généralement ignorée.

Censure des ouvrages polonais en Prusse. — Le bulletin des lois du royaume de Prusse publie une ordonnance royale qui, par exception à la législation en vigueur, soumet à la censure préalable tous les écrits périodiques ou autres rédigés en langue polonaise. La loi du 4 octobre 1842 exempte de la censure les écrits ayant plus de 20 feuilles

d'impression. L'ordonnance royale susdite assujettit à la censure les publications de cette dernière catégorie lorsqu'elles sont rédigées en langue polonaise.

Les Bibliophiles de Gand. — La société a déjà mis au jour cinq volumes. Une nouvelle série va servir de continuation à son recueil. Déjà, par les soins de M. Ph. Blommaert, secrétaire de cet autre Roxburghe, ont paru deux volumes : *Der Vrouwen Heimelykheid*, in-8° de III et 68 pp. — *Beleg van Gent ten jaer* 965, VI et 39 pp. — Il faut y ajouter une révision des statuts : *Gewyzigde Wetten*, 1845, 9 pp. M. François Vergaumen, président des Bibliophiles flamands, seconde à merveille l'habile secrétaire. On doit aussi des éloges à l'imprimeur, M. Annoot Braeckman ; toutefois, nous l'avouerons, nous n'aimons pas beaucoup ce format allongé que l'on a adopté en Hollande, et qui nous semble manquer de proportion et d'élégance.

Rouerie de libraire. — Nous croyons de notre devoir de signaler au public un procédé de M. Asher, libraire à Berlin. Ce *bibliopole* a acheté le fonds de plusieurs ouvrages qu'il a rafraîchis au moyen d'un autre titre et d'une date plus récente, ce qui induit en erreur les personnes qui ne peuvent vérifier la chose et qui sont exposées à acheter deux fois le même ouvrage. Tel est, par exemple, l'*Histoire de l'Église slave*, imprimée à Leipzig en 1840 et donnée par M. Asher comme une publication de 1846 ; telle est aussi l'*Histoire monétaire de la Pologne*, à laquelle cependant on ne s'est pas contenté d'appliquer un autre titre, mais qui a subi plusieurs changements internes, de sorte qu'à la rigueur on peut considérer ces exemplaires remaniés, quant au texte et aux planches, comme une seconde édition.

Livres tirés en petit nombre. — M. le comte de Mérode-Westerloo a fait imprimer, pour sa société intime, le premier volume de ses *Souvenirs*. Il y esquisse un tableau curieux de l'état de la bonne compagnie belge pendant la jeunesse de l'auteur. Ce volume doit être suivi de deux autres.

M. G. Brunet n'a permis de tirer qu'à quatre-vingts exemplaires une réimpression d'un livret tellement rare qu'il ne se rencontre

dans aucune des grandes bibliothèques de Paris et que, dans la ville même où il vit le jour, il n'est connu que de nom. L'auteur du *Manuel du libraire* l'a cependant minutieusement décrit (1843, t. III, p. 124) d'après un exemplaire venu d'Angleterre et vendu à Paris en 1845, rien que 221 francs. Et pourtant la réimpression ne comprend que 36 pages avec titres, préfaces et notes. Elle est intitulée : *Las Ordenansas et coustumas del libre blanc observados de tota ancianetat, compausados per las sabias femnas de Tolosa et regidas en forma deguda per lor secretary. Imprimados nouvellement a Tolosa, per Jac. Colomies, imprimeur,* 1555, *réimprimées en* 1846. A Paris, chez Techener, place du Louvre; à Toulouse, chez Delboy, rue de la Pomme (imprimerie de Durand, successeur de Lavigne, allées de Tourny, 7). En vers.

L'histoire de la législation nobiliaire, par M. Gérard, n'a pas été condamnée à un tirage aussi exigu, et l'on a bien fait, car cet ouvrage est d'une application plus générale, plus usuelle. Toutefois c'est aussi, à bien des égards, un livre de bibliophile. M. Gérard, depuis quelque temps, ne cesse d'occuper la presse. Le choix des sujets qu'il traite annonce un esprit original et philosophique : tantôt c'est la révolution belge groupée autour de Rapedius de Berg, tantôt la barbarie franque mise en présence de la civilisation romaine; aujourd'hui c'est l'examen des lois et dispositions qui réglementaient l'une de nos plus vivaces et opiniâtres vanités. M. Gérard a un mérite peu commun : il n'est jamais trivial, ni ennuyeux : s'il instruit sans dogmatisme, il amuse sans grimace et sans contorsions.

La bibliothèque Soleinne. — Le *Courrier français* annonce que les bibliophiles ont fait dans cette bibliothèque une découverte qui aura du retentissement jusque dans le monde politique. C'est un exemplaire de *Robert, chef de brigands*, drame imité de Schiller, par le citoyen la Martellière, et représenté pour la première fois sur le théâtre du Marais, rue Culture-Ste-Catherine. « Ce qui donne, dit le malicieux journaliste, à la brochure un mérite incontestable, c'est qu'elle contient la distribution originaire des rôles, et permet d'assigner une date certaine aux débuts de M. Decazes . . . . dans la carrière dramatique. »

En effet, selon le *Courrier*, M. le duc Decazes a été un modeste

comédien avant de jouer un si grand rôle sur la scène politique. A l'époque de la représentation de *Robert*, il n'était que *petite utilité* ou espèce de comparse : c'est en cette qualité qu'on le voit figurer dans la distribution de la pièce sous le pseudonyme de Charles, avec celui qui fut depuis le maréchal Gouvion Saint-Cyr et qui représentait le brigand d'Olback. Le *Courrier* met en conséquence cet exemplaire de *Robert* à côté de *Grimou ou le portrait à finir*, pièce de MM. (le duc) Pasquier et Maxime de Redon, jouée sur le théâtre des jeunes élèves de la rue Thionville (aujourd'hui rue Dauphine). Nous laissons, comme on dit, au *Courrier français*, la responsabilité de cette anecdote.

Autographes. — On vient de vendre à Paris une collection d'autographes qui a donné lieu à quelques observations singulières, et nous permet de faire connaître qu'elle est, aux yeux des amateurs, la valeur relative de certains personnages historiques.

Une lettre d'Ab-el-Kader, déclarée authentique, a été payée 29 fr. 50 c.; une pièce de vers de Boileau a été cotée 100 francs. L'écriture de la duchesse d'Angoulême a plus de prix que celle de son mari : on a payé un billet de la première 50 francs, et un billet du second 15 francs. Dans la famille Bonaparte, les différences ont été encore plus grandes. Un fragment de Napoléon a valu 60 francs au vendeur; une lettre de Joséphine, 21 francs; de Madame mère, 97 francs. Les manuscrits de Joseph, de Lucien, de Louis, de Jérôme, ont été estimés 3, 10, 21 et 24 f. 50 c. De Rg.

A la rédaction du bulletin.

Bruxelles, le 6 mai 1846.

A mon arrivée en Belgique, il m'est tombé sous la main un journal de la Flandre, dans lequel j'ai lu avec étonnement qu'on m'attribuait d'avoir pris part à la composition de la brochure sur Simon Stévin, par M. Dufan. Je dois à la vérité de déclarer que ni pour le fond, ni pour la forme, je n'ai eu l'honneur de contribuer à la publication de ce livre. Delepierre.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

45. *Lettre à M. le baron de Reiffenberg sur les bibliothèques et sur un article de M. Louandre* (par M. F. Grille). Angers, Cosnier et Lachesse. Paris, Techener, 1846, in-8° de 8 pp.

La *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars, contient un article très-spirituel de M. Louandre sur les bibliothèques, dans lequel il lui est échappé d'avancer que le gouvernement révolutionnaire, l'empire et la restauration avaient peu songé aux livres. M. Grille, qui sent avec une vivacité extraordinaire et qui ne peut résister au désir de communiquer ses sensations, a découvert tout d'abord trois erreurs énormes dans cette triple assertion, et il les a signalées avec cette verve qui ne le quitte jamais, et dont l'ardeur fébrile consumerait trois ou quatre existences moins vigoureuses que la sienne. M. Grille n'est pas non plus de ceux qui regardent comme un triomphe le maintien de la bibliothèque royale à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu. Il regarde, au contraire, ce plan comme une barbarie, et voudrait que le dépôt fût transféré dans les galeries du Louvre. Il ne nous appartient pas de prononcer sur ce chapitre, attendu que *nous ne sommes pas de la paroisse*, mais il nous semble bien difficile de n'être pas entraîné par M. Grille. Il faudrait être un homme du Nord à toute extrémité, Kamschadale ou Lapon, pour ne pas être pénétré de quelques étincelles de sa chaleur méridionale.

46. *Catalogue de la bibliothèque de M. M....., presque entièrement composée d'écrits relatifs à l'histoire du règne de Louis XIV, tels que mémoires, relations, pamphlets, satires,* etc., dont la vente se fera le lundi 20 avril 1846 et jours suivants, à 6 heures du soir, rue des Bons-Enfants, 30. Paris, Potier, 1846, in-8° de 6 feuilles 1/2.

47. *Catalogue des livres imprimés et des manuscrits qui composent la librairie orientale de Mme veuve Dondey-Dupré*, dont la vente se fera lundi 4 mai 1846 et jours suivants, rue des Bons-Enfants, 30. Paris, Delion, 1846, in-8° de 13 feuilles 3/4.

48. *Bibliothèque de M. le baron Silvestre de Sacy*. Seconde livraison, t. II. *Sciences médicales et arts utiles; psychologie; sciences mo-*

Sm̄ katerina
Sm̄ barbara
Sm̄ theorettisa
Sm̄ margoreta
M cccc o xvni

rales; linguistique; littérature et beaux-arts; histoire littéraire. Paris, impr. royale, 1846, in-8°, xv et 414 pp., plus 2 pp. non chiffrées.

Le catalogue de M. de Silvestre est universel comme l'était son savoir, mais en même temps il offre une riche et précieuse spécialité, celle de l'érudition orientale à laquelle s'était particulièrement dévoué l'illustre défunt. Cet inventaire des richesses littéraires d'un des hommes dont la France a le plus de droit d'être fière, a été rédigé avec un soin extrême et une méthode parfaite, par M. R. Merlin. Il prendra place à côté des meilleures bibliographies, et fera connaître d'une manière précise, beaucoup d'ouvrages dont on ignorait ou dont on soupçonnait à peine l'existence.

49. *Annuaire des voyages et de la géographie pour l'année* 1846, *par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de* M. Frédéric Lacroix. 3e année. Paris, Gide, in-18 de lx et 282 pp.

Pp. 261-270. Aperçu des principales publications de l'année.

Pp. 273-277. Bibliographie.

Pp. 278-279. Liste des cartes et plans publiés par les ministères de la marine et de la guerre, pendant l'année 1845.

50. *Cinq cachets inédits de médecins oculistes romains*, publiés et expliqués par le docteur Sichel. Paris, F. Malteste, 1845, gr. in-8° de 22 pp.

On sait que les oculistes romains étaient dans l'usage de faire graver sur des cachets de pierre leurs noms, et celui des topiques oculaires ou collyres qu'ils employaient habituellement, et cette coutume n'est pas sans rapport avec les précédents de la typographie. Jusqu'ici, environ quarante pierres de cette sorte avaient été publiées par Caylus, Saxe, Walch, Gough, Bottin, Tochon d'Anneci, Rever, Éloi, Johanneau, de Saint-Mêmin et Grivaud de la Vincelle. M Sichel accroît cette collection de cinq monuments nouveaux, qu'il explique avec cette sûreté d'érudition qui appartient à un homme expert dans la matière.

51. *Quelques mots sur la gravure au millésime de* 1418, par C. D. B., avec sept planches. Bruxelles, Vandale, 1846, in-4° de 18 pp. (Voir la planche qui représente cette gravure réduite.)

Une gravure sur bois, marquée du millésime 1418, et ayant, suivant nous, tous les caractères de cette époque, a été achetée en 1845 pour la Bibliothèque royale. Cette découverte a été communiquée aussitôt, avec un *fac-simile* de l'estampe, aux iconographes les plus renommés de l'Europe; depuis, un mémoire à

ce sujet a été mis sous les yeux du public. L'auteur de ce dernier, loin de redouter la contradiction, l'a provoquée le plus qu'il a pu, persuadé que la science ne pouvait que gagner à la discussion. Après avoir obtenu l'assentiment de beaucoup d'hommes habiles, il n'est pas étonné que l'on conserve encore des doutes, et il trouve fort bon qu'on les fasse connaître. D'ailleurs, M. C. D. B. est un homme avec qui il est agréable d'entamer une polémique littéraire. Il a de l'instruction et de la politesse, et nous avouons que nous tenons singulièrement à cette dernière qualité : nous causons volontiers, mais nous boxons fort mal, et nous sommes, au pugilat, de la dernière faiblesse.

Causons donc avec M. C. D. B.

M. C. D. B. commence par établir que la gravure en question n'est point de 1418, et qu'elle appartient à une époque postérieure d'un demi-siècle au moins.

Pour démontrer cette thèse, il emploie deux arguments qui, à proprement parler, se réduisent à un seul.

Premier argument. *Le costume des personnages représentés dans l'estampe, prouve incontestablement que la gravure est antidatée.*

Après quelques réflexions fort justes sur le costume en général, M. D. C. B. copie sur des manuscrits de la Bibliothèque royale et des sculptures en bois de la collection du duc d'Arenberg, quarante-six figures auxquelles il donne une date, et d'où il conclut qu'il faut reporter notre estampe entre les années 1460 et 1480.

Mais ces costumes ne nous semblent pas avoir un caractère de précision telle qu'on puisse dire, par exemple, que les nos 14 et 15, qui sont datés de l'an 1415, diffèrent sensiblement de celui de la Vierge et des saints représentés dans notre estampe. Nous pensons fermement qu'on pourrait réunir d'autres copies de figures exécutées à une époque connue, et qui permettraient d'affirmer que le costume qui domine dans notre gravure, quant à la coupe des robes, est celui qui était généralement usité au temps d'Isabeau de Bavière, et qui fut adopté en Belgique comme en France. Un dessin de M. de Gagnières, d'après un portrait contemporain de cette princesse, nous montre dans les deux personnes qui portent sa queue, le modèle de ces robes taillées en cœur et serrées par une large ceinture. Montfaucon, que M. C. D. B. critique non sans fondement, a fait graver ce dessin (t. III, pl. XXV), et quoique les estampes qui accompagnent les *Monuments de la monarchie française*, ne se recommandent point par un sentiment bien délicat de l'art, ici on ne peut révoquer en doute la fidélité de la forme, et je l'ai, au surplus, vérifiée sur l'original.

Or, la reine Isabeau, reine de France en 1385, mourut en 1435.

Le célèbre manuscrit de Froissart, resté à Paris, et qui fut exécuté, de l'aveu des connaisseurs, peu après la mort de l'auteur, décédé vers l'an 1400, offre partout ce même costume que nous retrouvons dans d'autres représentations aussi du commencement du quinzième siècle.

Que cette forme de robe reparaisse sur des monuments moins anciens, il n'y a à cela rien de surprenant, l'essence de la mode étant de revenir sur ses pas; d'ailleurs, elle était moins variable alors qu'aujourd'hui, et n'exerçait pas un empire aussi universel. On pouvait lui résister plus longtemps, sans s'exposer à l'étrangeté ou au ridicule.

Le style des draperies paraît également à M. C. D. B. un motif de suspicion, cependant ce style n'est-il pas absolument identique à celui de la sainte Agnès de Van Eyck, qu'il place, sous le nº 18, à l'année 1437? cette ressemblance ne l'a-t-elle pas frappé lui-même, et, en fait de style, que fait une différence de 19 ans? M. C. D. B. ne nous démentira pas, puisqu'il avoue loyalement qu'une pareille période n'a pas assez d'étendue pour qu'on en tire des conséquences sérieuses.

N'est-il pas juste, en outre, de tenir compte de la distance qui doit séparer un trait grossier d'une peinture savante, une incision sur une surface dure de la trace libre et moelleuse d'un pinceau?

Nous en demandons pardon à M. C. D. B., mais, à notre avis, il n'a pas suffisamment établi que le costume adopté dans notre gravure ait été *inusité* et *impossible* en 1418. Les preuves matérielles du contraire ne manquent point à qui veut les bien chercher.

Passons à son deuxième argument.

Deuxième argument. *La gravure incriminée porte une date, mais cette raison est un peu* faible, *plusieurs dates de cette espèce ont été en effet reconnues fausses; probablement le graveur aura oublié la lettre numérale* L *qui devait précéder le chiffre XVIII, ce qui donne l'année* 1468 *au lieu de* 1418, *et cette supposition est d'autant plus vraisemblable que cette date est entièrement d'accord avec le costume.*

On s'aperçoit que cette preuve n'est qu'une variété de la première, car si le costume observé dans la gravure a pu exister en 1418, il est inutile de s'inscrire en faux contre un fait que rien ne vient contredire.

Oui, il y a un petit nombre de dates dont la fausseté est évidente. Cependant il faut être sobre de ces hypothèses qui donnent comme fautives des désignations précises. Plusieurs de ces dates fausses avaient été inscrites sciemment dans un but de vanité ou de cupidité, mais quel intérêt avait le graveur d'une estampe destinée au peuple et d'une valeur presque nulle lorsqu'elle parut, à la supposer plus ancienne qu'elle n'était effectivement? Si l'on dit que ce graveur s'est trompé, on peut appliquer à mille autres choses une pareille logique, et le *saint Christophe* lui-même aurait peine à y échapper.

Nous paraîtrons bien opiniâtre à M. C. D. B., mais il a travaillé en conscience, c'est aussi très-consciencieusement que nous avons recommencé l'examen de notre estampe. Si nous nous trompons, c'est de bonne foi et en excellente compagnie : témoins les illustres juges que nous avons cités.

Ajoutons encore quelques mots : M. C. D. B. n'admet pas notre opinion quand

nous disons : « Nulle part on n'aperçoit dans les arts une progression non inter-
» rompue, et il arrive quelquefois que les premiers essais l'emportent sur ceux
» qui les suivent. » Nous ferions volontiers à M. C. D. B. le sacrifice de cette réflexion, si elle n'exprimait une vérité qui ne nous appartient pas, et que, par conséquent, il ne nous est permis d'immoler à personne.

Nous n'invoquerons, pour l'appuyer, que la bible de Mayence imprimée sur vélin. Examinez cet énorme infortiat, voyez la beauté des caractères, la beauté de l'encre, la régularité et la netteté du tirage, et dites-nous si, aujourd'hui que la typographie se vante de tant d'améliorations, si, après plus de quatre siècles de perfectionnements, on est capable d'imprimer avec la même perfection un volume de cette taille sur vélin?

M. C. D. B. finit par avouer qu'il n'a pas vu l'original de la gravure de 1418, et qu'il ne la juge que sur le *fac-simile*. Ce dernier suffit sans doute pour prononcer sur le costume; toutefois, malgré son exactitude, il n'a pu conserver cet air de sincérité que respire l'original, il n'a pu donner une idée fidèle des procédés grossiers d'exécution, il n'a pu indiquer que cette gravure a été exécutée sans le secours de la presse, qu'elle est une des premières tentatives de l'art dans son enfance. La *Vierge de* 1418 se rajeunit quand on ne la voit que dans la copie : l'original lui restitue son âge véritable.

En dernière analyse, nous osons lui conserver sa date de 1418, et loin de nous étonner qu'on l'ait gravée alors et qu'on l'ait fait si bien, nous sommes convaincus qu'avant 1418, il y a eu d'autres essais de gravure qui valaient au moins celui-ci. Le génie des hommes n'est pas toujours si novice qu'on le pense.

52. *Lettres et pièces rares ou inédites, publiées et accompagnées d'introductions et de notes*, par M. Matter. Paris, Amyot, 1846, in-8° de xvi et 432 pp.

M. Matter, l'historien de l'école d'Alexandrie et des gnostiques, est de plus un amateur de manuscrits, de livres et de raretés littéraires Ses visites au *British Museum*, aux bibliothèques de Francfort, de Berlin, de Munich, de Dresde, de Leipzig, de Vienne, d'Ambras et de Stuttgart, son assiduité à celles de Paris, lui ont permis de mettre au jour un recueil bien choisi et fortifié d'observations souvent ingénieuses. J'y vois, dès l'entrée, un catalogue d'une collection de livres du Xe siècle. Il est suivi d'un catalogue de la bibliothèque de la Sorbonne, en 1338, puis de celui de la bibliothèque de Marguerite de Flandre, épouse de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. Ce document est inédit, et M. Matter l'a tiré de la bibliothèque de Troyes. Il appartenait jadis à la collection de Bouhier, président du parlement de Dijon.

Cette liste prouve que la princesse possédait des richesses poétiques assez étendues; les productions des trouvères, les fabliaux, les chansons de geste y sont en majorité; on y voit, en effet, le livre du châtelain de Coucy, le saint Gréal, l'histoire de Troie, le roi Artus et Lancelot du Lac, Cléomadès, Renaud

de Montauban (?), Ogier le Danois, Esméry de Narbonne, Guillaume d'Orange, et Renouart au Tinel, le roman du roy Bauduin de Jérusalem, etc.

Enfin, l'éditeur donne encore le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye princière de Murbach, dans la haute Alsace, extrait d'un cartulaire du XVIe siècle, et un coup d'œil sur le catalogue des manuscrits du cardinal de Richelieu.

Nous sommes d'avis qu'on ne peut recueillir avec trop de soin ces renseignements, qui peignent les hommes et les époques. Nous en avons nous-mêmes rassemblé plusieurs de cette espèce, et, à l'occasion, nous ne laisserons point passer inaperçus ceux qui nous tomberont dans les mains.

53. *Les auteurs apocryphes supposés, déguisés, plagiaires, et les éditeurs infidèles de la littérature française, pendant les quatre derniers siècles, ensemble les industriels littéraires, et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque*, par M. J.-M. Quérard, auteur de la *France littéraire*, 1re livr., Paris, l'éditeur, 1846, in-8° de 80 pp.

Voilà un titre qui promet des révélations piquantes et qui, à lui seul, semble contenir toute la chronique scandaleuse de la littérature française. M. Quérard est, en effet, un des hommes qui connaissent le mieux la bibliographie moderne de son pays, et les faits les plus secrets, les anecdotes les plus cachées qui s'y rattachent. Avec cela il est doué d'une patience infatigable et d'une persévérance à toute épreuve. Malheureusement, ses travaux n'ont pas toujours obtenu le prix qu'ils méritaient. Ainsi il avait créé un journal intitulé : *le Bibliologue*, qui n'a eu qu'une existence de courte durée ; le *bibliothécaire*, fondé ensuite, s'est arrêté à la première livraison. A peine avait-il achevé la *France littéraire*, qu'il s'apprêta à donner des suppléments à cet utile répertoire; il commença la *Littérature française contemporaine*, et un éditeur le dépouilla de son œuvre qu'il est maintenant obligé de refaire sous un autre titre. Sa nouvelle publication le dédommagera, nous l'espérons, de toutes ces contrariétés; déjà une brochure sur un sujet analogue, les *Auteurs déguisés de la littérature française*, a été rapidement enlevée. La malignité s'unissait à la curiosité pour en faire la fortune. Il en sera de même, et à plus forte raison, du livre nouveau, qui est plein de détails singuliers, d'indiscrétions réjouissantes, mais permises. M. Quérard n'est pas seulement au courant de ce qui se passe à Paris, il sait aussi son Bruxelles sur le bout du doigt, et en remontre sur ce point à ceux même qui vivent sur les lieux. Cependant le premier cahier qui renferme les lettres A—BAO n'indique guère, en ce qui nous regarde, que le célèbre *Libri Bagnano*, appelé par les plaisants de 1829 et de 1830, *le libéré du bagne*. Il n'était pas impossible de donner d'autres éclaircissements. De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

BIBLIOGRAPHIE DRAMATIQUE.

Souvenirs de la vente Soleinne.

Nous avons donné dans ce *Bulletin*, sous le titre de *Souvenirs de la vente Nodier*, de courtes notes sur quelques ouvrages fort peu connus provenant de la bibliothèque de l'ingénieux académicien qui sut prêter tant de charmes aux détails parfois arides de la bibliographie; l'année où se dispersa cette brillante réunion de livrets rarissimes, qui avaient charmé les derniers jours de M. Nodier, eut à contempler la mise aux enchères de l'immense bibliothèque dramatique formée par M. de Soleinne. Nous eûmes l'occasion d'assister à une partie des séances où fut adjugé cet étonnant assemblage de tout ce qui avait rapport aux jeux de la scène; nous ne perdîmes pas un instant pour accumuler dans notre portefeuille des extraits, des bribes des pièces qui passèrent entre nos mains et qui nous étaient recommandées soit par leur rareté, soit par quelque circonstance particulière propre à les faire sortir de cette multitude d'écrits dont il n'y a rien à dire. Nous allons offrir ces notes comme nous les retrouvons; nous laisserons parler des auteurs avec lesquels on n'a guère occasion de faire connaissance, et nous leur retirerons la parole avant qu'ils aient eu le temps de devenir ennuyeux.

La mort de César, tragédie de Voltaire, retouchée par J.-F. Gohier, *Commune affranchie*, an II, in-8°.

Curieux monument du fanatisme révolutionnaire; l'*arrangeur* des vers de Voltaire est ce même Gohier, avocat moins que médiocre,

homme d'État au-dessous du dernier ordre, qui se trouva l'un des directeurs au 18 brumaire, et que Bonaparte eut si peu de peine à faire entrer dans le néant.

Nous avons souvenance d'un curieux feuilleton dans lequel Jules Janin exposait les singuliers changements qu'il fallut introduire dans le *Misanthrope* de Molière, afin de l'adapter aux exigences de la scène en 1793. La tragédie de Voltaire, retouchée par Gohier, présente un tableau tout aussi original; une foule de vers ont été retranchés ou modifiés; ne nous y arrêtons pas, ce serait trop long; donnons seulement quelques échantillons des tirades qui ont été ajoutées : en voici une qui se trouve acte 3, scène 7; c'est Cimber qui parle :

Périsse le dernier de cette race impie
Qui veut que sous ses lois un peuple s'humilie;
Un roi! mon sang bouillonne à ce nom exécré.
Quel monstre revêtu de ce titre abhorré
Oserait aux Romains offrir l'aspect d'un maître?
(*Il tire un poignard.*)
Voici pour le brigand qui prétendrait à l'être.

Plus loin nous trouvons :

Vois dans chaque Romain, vois un tyrannicide.
Que la main de Brutus saintement parricide,
Se retrouvant partout où se rencontre un roi,
Porte à tous les tyrans et la mort, et l'effroi.....
Par le fer de Brutus le peuple a tout jugé;
Il se lève, et du monstre un sol libre est purgé.

Dolabella demande :

Est-ce en assassinant que l'on défend ses droits?

Cassius lui répond :

Oui; c'est le fer en main que l'on juge les rois.
Qui règne doit mourir; telle est la loi suprême
D'un peuple qui, né fier, se respecte lui-même;
La justice éternelle a, de ses doigts sanglants,
Gravé l'arrêt de mort sur le front des tyrans.

La sincerita trionfante, opéra seria. Roma, 1651, in-folio.

Cet opéra fut représenté à Rome dans le palais de l'ambassadeur de France, à l'occasion des réjouissances qui eurent lieu pour célébrer la naissance d'un rejeton de la famille royale; il fut imprimé avec luxe et sans doute aux frais de Son Excellence.

Il est remarquable en ce qu'on y trouve une multitude de passages en hébreu, en copte, en turc, en slave, en syriaque, en éthiopien, etc., imprimés en caractères exotiques; la propagande avait sans doute mis tous ses types à la disposition de l'ambassadeur. Il fallut cependant se résoudre à reproduire en caractères habituels ce qui concerne diverses langues au sujet desquelles on savait alors fort peu de chose. Nous transcrirons, en faveur des érudits les plus versés dans la linguistique, quelques lignes de ce ramassis polyglotte dont il serait difficile de trouver un second exemple.

Péruvien. *Nupa ancha pacaricpi, mona hanane pacha mana indi, mana quilla, mana cuyllos carcucacha.....*

Canadien. *Condayee onsa hohiendaen, condayee onsahondechari; Onardaerari hoen.....*

Congo. *Vitidie di fumaetu golussunyatu luacu go maquem boacu icuba cui didi y aulennu, la langula quissu luansambu.....*

Japonais. *Moxi fasime moxemba fabucari rare domo, cocoro caraugi tatte yorocobi Sonamini oyeyori.....*

Les érudits doués de connaissances polyglottes auxquelles nous ne saurions prétendre, décideront si ces textes sont bien conformes aux lois de la syntaxe japonaise ou africaine, aux règles de la grammaire sur les bords des grands lacs américains ou au pied des Cordillières.

Catherine Théos ou la soi-disant mère de Dieu, tragédie en trois actes et en vers, par Fonpré de Fracansalle (manuscrit inédit).

Nous ne croyons pas que ce drame étrange ait été représenté. Il met sur la scène un des épisodes les plus singuliers de l'histoire de la révolution, épisode dont l'appréciation est d'ailleurs complétement étrangère à notre point de vue purement bibliographique.

Voici le début de cette pièce; nous transcrirons fidèlement, laissant à qui de droit le mérite des licences au sujet de la prosodie et des violations de l'orthographe.

DOM GERLE.

Hé bien! que penses-tu de notre découverte?

LAMOTTE.

Que cette maison-ci me paraît bien déserte.

DOM GERLE.

Un peu de patience, et dans peu tu verras
La mère du bon Dieu te serrer dans ses bras,
Te donner sept baisers doucereux et misthiques (*sic*),
Puis te faire toucher de nos saints les reliques,
Catherine Théos, descendante du ciel,
Mère qui doit dans peu nous donner l'éternel
Pour être sur la terre un plus rare messie,
Que celui qui jadis mourut pour notre vie.

Dans la scène suivante, Catherine se montre entourée de ses partisans :

LA MÈRE.

Voici le jour marqué par la divinité
Où le père éternel a mis sa volonté
Dans les mains d'une mère aussi sage que pure
Qui va régénérer avant peu la nature;
J'ai reçu mes pouvoirs directement du Ciel;
Cette nuit, vous verrez paraître Gabriel.

LE CURÉ.

A la mère de Dieu tout deviendra possible;
Le citoyen armé qui se croit invincible,
Frappé par un miracle où le pape ora part (*sic*)
Va gonfler nos prélats, les rendre gras à lard.

LE MARQUIS.

Sainte mère de Dieu, vous parlez comme un ange,
Mais je crois qu'entre nous vous avez pris le change,

Car le républicain veille et ne s'endort pas,
Et chaque jour fournit un millier de soldats.

LE CAPUCIN.

J'ai su tous vos malheurs et le bon roi d'Espagne
Qui ne fait maintenant que battre la campagne
Avec le roi des Sardes et tous ses partisans
M'a fourni les moyens de me rendre céans.

A la fin de la pièce, la force armée survient; les conjurés s'enfuient de tous côtés; un municipal arrête Catherine et l'envoie en prison :

Viens gémir maintenant dans le fond des cachots,
Va, si là tu peux lever ta tête altière,
Devant le tribunal révolutionnaire;
Son aspect est terrible et le crime en tremblant
A ses yeux s'humilie; il est bas et rampant.

Le False imputationi, comedia di V. Giusti. Venetia, 1612, in-8°.

Nous ne mentionnons cette comédie que parce qu'elle nous offre un de ces rôles de pédant qui reviennent souvent sur le théâtre italien du XVIe siècle, et qui s'expriment dans un langage moitié latin digne d'un chapitre dans une nouvelle édition plus étendue de la curieuse *Histoire de la littérature macaronique* du docteur Genthe (Halle, 1829, in-8°). Le pédant de la comédie qui nous occupe en ce moment s'exprime en ces termes aussitôt qu'il se montre sur la scène : « *Revrum est fugere, dice la legge : si che mentre Isauro mio discepolo arripuit fugam, credero absque dubbio che di questo misfatto siu reo; attamen la legge vu per allegata et probata.* » — Il serait facile d'accumuler maint passage du même genre, nous nous bornerons à celui-ci que nous présente une comédie de V. Loredano, *Fortunio* (Venise 1593) : « *Bona dies et annus, fili, che vuol dire che a quest' hora tu non ti ritrovi nel nostro luculentissimo Ginnasio dove gli adolescenti merce nostra espociscino gli animi loro in guisa che di splendore avanzemo il figluiol di Latona, ditto per antonomasia luminare majus.*

La Journée du Vatican ou le mariage du pape, comédie en trois

actes et en prose, jouée à Rome, le 2 février 1790, traduite de l'italien d'Andrea Giennaro Chiavacchi, camerier secret de Sa Sainteté. Turin, de l'imprimerie aristocratique, 1790, in-8°.

On comprend sans peine que les énonciations de ce titre sont faites à plaisir; que la pièce fut imprimée à Paris; c'est un de ces rares débris du théâtre révolutionnaire qui témoignent du désordre des esprits, du bouleversement de toutes choses pendant cette terrible crise.

La pièce qui nous occupe est précédée d'une épître dédicatoire ironique *à nos seigneurs du haut et du bas clergé :* « Nous ne vous demandons que votre bénédiction et un sourire. »

Voici, en deux mots, les traits les plus saillants de cette œuvre infime.

L'ambassadeur d'Espagne arrive tout consterné, il annonce qu'une émeute a éclaté à Madrid et que le peuple, au moment de la célébration d'un *auto-da-fé*, a attaché le grand inquisiteur à la lanterne; de longues discussions politiques s'élèvent entre les réfugiés; le peuple de Rome se soulève; il reprend sa liberté, et le tout se termine par un grand nombre de mariages; le pape épouse Mme de Polignac; le cardinal de Bernis est uni à la princesse de Santa-Croce; le cardinal de Loménie, à la comtesse de Canisy, et le cardinal de Juigni à Mme Lebrun.

Cette pièce en rappelle deux autres du même genre qui se trouvaient également chez M. de Soleinne, mais qu'il aurait sans doute été difficile de rencontrer ailleurs.

Le pape allant en guerre ou les Français à Rome, 1794, in-8°, 16 pages. D'après les conseils du cardinal Maury, le pape assemble une armée, mais, tout à coup, on entend le pas de charge; tout fuit ou se révolte; le pape est garrotté et emmené au loin.

Le tombeau de l'Imposture et l'inauguration du temple de la Vérité, 1793, in-8°.

Des prêtres corrompus et gloutons, des dévotes imbéciles sont les personnages mis en scène dans cette composition dégoûtante; des sans-culottes les chassent et chantent un vaudeville final :

Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Malgré les frèlons le miel se compose,
Riches églises, on vous démeublera,
Prêtres menteurs, on vous réformera, etc.

Ces deux dernières pièces manquaient dans le théâtre révolutionnaire recueilli par M. de Pixerecourt, et dont l'énumération curieuse se trouve à la fin du catalogue de la riche bibliothèque de ce dramaturge (Paris, J. Crozet, 1838).

Nous continuerons d'offrir aux lecteurs du *Bulletin* quelques autres extraits de pièces fort peu connues, si, du moins, ils accueillent avec quelque indulgence ce que nous leur présentons aujourd'hui.

GUSTAVE BRUNET,
Secrétaire général de l'Académie de Bordeaux.

Le cabinet de M. Brizard à Gand.

Il y a encore à Paris des géographes qui impriment de temps à autre que la ville d'Artevelde n'est guère recommandable que par cet *excellent veau* dont Louis XVIII, roi momentanément déchu de France et de Navarre, vantait, d'un air sournois, dans son exil de 1815, les qualités culinaires, et qui ne savent pas que cette grande cité si populeuse, si manufacturière, si opulente, porte encore fièrement au front la trace des splendeurs du passé. A la vérité, le moyen âge s'en retire chaque jour davantage au point de vue de l'architecture, et il faut bien en prendre son parti. Il est tout simple qu'aujourd'hui les cheminées élancées des bourgeoises usines à vapeur remplacent les tourelles orgueilleuses qui ornaient jadis les *maisons de pierre* des nobles et des patriciens. Mais ce qui reste de ces époques reculées, quoique souvent fort mélangé et ressemblant à une femme qui mettrait des vertugadins avec un chapeau à la Pamela ou *un visite* des magasins de Demeure, est encore assez considérable pour attirer l'at-

tention de l'archéologue et de l'historien. D'ailleurs, à part tout autre mérite, Gand est une des villes du monde où l'esprit du collectionneur s'est le plus développé, et a donné le plus adroitement à des objets, quelquefois frivoles en eux-mêmes, une valeur réelle d'ensemble et de juxtaposition. Ainsi MM. Raynaud et Bousse sont parvenus à ménager des ressources à l'histoire des arts et des mœurs en rassemblant, l'un un musée d'éventails de tous les âges, de toutes les formes, l'autre un immense assortiment de boutons de toutes les époques et de toutes les fortunes.

Je parlerai probablement un jour des bibliothèques particulières de Gand, parmi lesquelles celle de M. Borluut de Noortdonck, malheureusement un peu renfermée, occupe le premier rang. En ce moment je veux me borner à dire deux mots du cabinet de M. Brizard, à cause de son originalité et de sa distinction intrinsèque.

A l'entrée de la longue rue des Violettes, au milieu d'un quartier rajeuni par la station du chemin de fer, pas trop loin de M. Serrure et tout près de M. Charles Pieters, vous trouverez à droite une petite maison aussi simple que proprette. Sonnez, une servante flamande d'un âge mûr vous ouvrira, et bientôt vous serez reçu par le maître du logis, vieillard verd, agile, cordial, plein de rondeur et de complaisance, qui vous introduira, sans façon, à travers un salon très-confortable malgré ses proportions étroites, dans un cabinet double d'environ douze pieds carrés, dont la fenêtre ouverte sur un jardin auquel l'ancien Escaut sert de limite, vous apporte agréablement l'été le parfum des fleurs et la fraîcheur de l'eau. Cette bonbonnière est le *saint des saints*, le sanctuaire où M. Brizard abrite ses richesses. C'est là que M. Duchesne et bien d'autres iconophiles sont venus admirer des œuvres presque complètes et magnifiques par leur conservation, des anciens maîtres d'Allemagne et des Pays-Bas, des Mekenen, des Pencz, des Aldegreve, des Aldorfer, des Beham, des Binck, des Duvet, des Von Star, des Lucas de Leyde (1), des Durer, etc.

Tout cela, je le répète, est d'un choix exquis, parfaitement monté

(1) Pour le remarquer en passant, on a été fort étonné, à la vente des estampes de feu M. Van Hulthem, d'entendre le *British Museum* mettre de fortes enchères sur des *gravures de Lucas de Leyde* qui n'étaient que de vulgaires copies.

sur papier fort nankin, proprement disposé dans des portefeuilles numérotés, étiquetés et accompagnés de tables d'après Bartsch. L'œuvre de Durer est surtout remarquable ; il n'y manque que les nos 62, 64, 65, 81 du *Peintre-graveur*, et peut-être un cinquième que ma mémoire ne me rappelle pas. Quelques rayons contiennent en outre quatre ou cinq cents volumes, dont plusieurs sont des bijoux d'amateur : entre ceux-ci tout le monde voudra voir un office de la Vierge, manuscrit du XVe siècle sur vélin noir, en lettres d'argent, avec des arabesques dans les encadrements; une de ces belles copies qui ont fait la réputation du calligraphe Jarry; un exemplaire sur satin de la seconde édition des *Maximes de Télémaque* extraites par Louis XVI; le *Corneille* d'Oxford de 1746; les *Blasons* de Méon sur peau de vélin, etc., etc. Ce qui augmente encore beaucoup le prix de ces objets, c'est la manière franche, unie et toute belge avec laquelle le propriétaire les exhibe. Ordinairement ce qu'on cherche le moins dans un cabinet est la personne qui le possède : ici, au contraire, la présence du maître est un charme de plus. Si M. Brizard pouvait s'aviser de quelque artifice de coquetterie, on comprendrait son inaltérable patience : il double, en effet, le plaisir que procurent ses obligeantes communications, en les faisant lui-même.

De Rg.

Addition à la bibliothèque de M. de Soleinne. Écrivains dramatiques belges ou fixés en Belgique.

1. *Le duc de Montmouth*, tragédie, par M. de Vaernewyck. La Haye, Adrian Moetjens, 1701, in-16, 293-296 pp.

L'auteur était de l'ancienne famille de ce Marc Van Vaernewyck à qui l'on doit les *Antiquités de la Flandre*. Quoique Flamand, il ne maniait pas mal la langue française, ce qui était remarquable alors, et son dialogue a quelquefois de la noblesse sans enflure et de l'éner-

gie sans affectation. On en jugera par ces vers du quatrième acte. Montmouth condamné paraît devant la reine :

LE DUC.

Quoi ! tandis que là-bas pour ma mort tout s'apprête,
Qu'un arrêt immuable a condamné ma tête ;
Que Dartmout, que vos soins, que ma femme à genoux
N'ont su d'un roi sévère apaiser le courroux
Et qu'enfin, accablé de la haine publique,
Je vois *tout* souhaiter ce spectacle tragique,
Vous seule *moins humaine* et *plus barbare* qu'eux,
Madame, venez-vous braver un malheureux ?
Quelle bizarre humeur en ces lieux vous amène,
Si ce n'est à dessein de redoubler ma peine ;
Eh ! pourquoi venez-vous, en l'état où je suis,
D'un reproche inutile augmenter mes ennuis ?

LA REINE.

C'est me connaître mal que juger de la sorte,
Je garde encor pour vous une estime trop forte ;
Si malgré votre arrêt j'adresse ici mes pas,
Je viens vous consoler, je ne vous brave pas, etc.

Il y a loin, sans doute, de ces vers à ceux de Corneille et de Racine, et même de quelques-uns de leurs imitateurs subalternes, mais cet essai n'en est pas moins remarquable et digne d'être mentionné dans l'histoire littéraire de la Belgique.

La tragédie de Montmouth a obtenu une mention dans la *Bibliothèque du théâtre français* (par le duc de la Vallière). Dresde, 1768, III, 135.

2. *L'exaltation*, comédie en un acte et en prose, pour les théâtres de société. A Liége, chez J.-P.-B. Latour, imprimeur-libraire, rue Féronstrée, n° 676, 1826, in-16 de 11 feuillets.

L'auteur de cette bluette, tirée seulement à vingt-cinq exemplaires, est le docteur Charles Phillips, qui étudiait alors la médecine à l'université de Liége. Il s'en trouvait un exemplaire à la première

vente de M. de Chênedollé. Catalogue, 1re partie, n° 884. Il est maintenant à la bibliothèque royale.

3. *Fanny ou le délateur bienfaisant,* comédie en un acte et en vers, par L. Matis. Bruxelles (sans nom d'imprimeur), 1820, in-8° de 27 pp.

Nous avons placé cette comédie dans notre *Sottisier national,* espèce de *charnier des innocents* où les morts abondent et où les rangs sont serrés. Elle est toutefois remplie de vérités très-vraies et de pensées honnêtes. En voici quelques-unes :

Quand le malheur pèse sur notre front
Le pied se perd sur la terre sans fond.
Viens, ma Fanny, si jamais ma mamelle
Forma ton sang; oui la grâce éternelle
Me donnera le moyen suffisant
Pour recevoir et nourrir mon enfant.....

Car observez que le plus triste asile
Dans le besoin est un beau domicile.

Le tout se termine par une moralité, une sorte d'*épimuthion :*

Car ta Fanny nous prouve évidemment
Que la vertu nous gouverne au bon vent;
Et que, malgré les tourments d'Éole,
Elle est toujours la plus sûre boussole.

4. *Le docteur Fagotin,* comédie en trois actes (en prose, mêlée de couplets), par M. De L'Isle, premier médecin du corps de S. A. Ev. et prince de Liége. 1733.

Cette pièce, qui mérite d'être mise à côté de la précédente, quoiqu'un peu au-dessus, n'a jamais été imprimée. Elle se trouvait en manuscrit chez M. de Chênedollé (catal., 1re partie, n° 1141), et a passé dans la bibliothèque royale où il est naturel de rassembler tous les produits du cru, quels qu'ils soient. La pièce finit par un éloge du prince-évêque de Liége, qui était Charles-Louis de Bergh, ver-

tueux prélat qui se connaissait fort mal en choses de théâtre et en littérature.

5. *La nouvelle rosière*, divertissement en vers, mêlé de chants et de danses. Louvain, J.-B. Vander Haert, in-12 de 20 pp. non chiffrées.

L'auteur, arrivé sans doute par le coche de Valenciennes, avait annoncé qu'il ouvrirait, en faveur de la jeunesse de Louvain, un cours de langue française. N'ayant pas trouvé d'écoliers, il jugea de son honneur de faire imprimer cette petite comédie rimée dont la scène est dans un village de Brabant, et qui devait servir d'exercice à ses élèves, *en leur inspirant l'amour du vrai, le goût de la vertu, la vénération pour leur prince.* Il annonce la publication d'un autre petit drame intitulé : les *quatre manières.*

Nous pensons que la *nouvelle rosière* manque à la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. De Rg.

Rondeaux d'amour.

Le prince Jean de Saxe, frère du roi, possède une belle bibliothèque, dont M. Jules Petzholdt lui rend bon compte. Ce bibliographe en décrit les richesses, et ne manque jamais l'occasion de les accroître. C'est ainsi qu'en 1845, lorsque l'évêque Mauerman mourut à Dresde, il acheta à la vente de ses livres un manuscrit en parchemin composé de 136 feuillets, ayant 30 lignes à la page.

Ce volume, qui a été écrit au XIVe siècle, et dont toutes les pages sont ornées des armes royales de France, contient 544 rondeaux de 13 vers chacun. M. Petzholdt a bien voulu nous communiquer le commencement de ces différents petits poëmes, et nous appelons sur ce point l'attention des personnes versées dans l'histoire de l'ancienne poésie française, afin qu'elles nous aident à découvrir l'auteur ou les auteurs de ces rondeaux.

1 Cent foys le iour toute la nuyt entiere
2 Quelle tu es tu ne peulx pas cognoistre
3 Pour une voys que peulz appercevoir
4 Des biens damour quiconquez les depart
5 Pour a complir le vouloir de mon cueur
6 Il ne men tient de chanter ne de rire
7 Tant suys dolent et de douleur espris
8 Autant ou plus et il vous doibt suffire
9 Pour obeyr au plaisir de mes yeuls
10 Qui mieulx ne peult il est bien a son aise
11 Il men desplaist dont plustost es seruye
12 En peu de temps propos de femme change
13 Il est bien vray que icy une maistresse
14 Venez regretz venez il en est heure
15 De vous sans fin tousiours me souuiendra
16 Trop de regretz de soulcy et de painne
17 Venez a moy regretz, gemissemens
18 Tant de meschefz ie congnois maduenir
19 Seulle apart moy en ma chambre parce
20 En attendant celle que tant desire
21 Que feray las fors languir en destresse
22 Au trauail suis sans espoir de comfort
23 A toutes deux et chascune a part soy
24 J'en ay mon saoul de douleur et destresse
25 Souffrir me fault car amours le commande
26 Des troys la plus et des aultres leslite
27 (*Envoy*) Malheur sans fin por tout bien ie massorte
28 (*Responce*) Reprenez cueur sans vous souhaiter morte
29 Nul bien ie nay de vous qui me contente
30 Puis quainsy est quil fault que ie me passe
31 Le corps s'en va et le cueur vous demeure
32 Prenez en gre sil vous plaist le service
33 Est il possible d'entrer en vostre grace
34 Mon cueur prenez il est vostre a iamais
35 Il meurt et qui mon cueur et pourquoy esse
36 Ma demoyselle ie vous fais assauoir
37 Hors de propos de raison separe
38 Pour vray amour na point de conscience
39 Par ung regard qui de vostre ocil ne vint
40 Quant ce viendra que nous assembleron
41 Rauy damours, despourueu de bon sens
42 Deuil et ennuy, soucy, regret et painne
43 (*Envoy*) De vous fins tours a bon droit me fault plaindre

44 (*Responce*) Sans aulcun droict vous estez appensee
45 Et noy sans cause de vous veoir me deporte
46 Serasse moy qui aura vostre grace
47 Il est trop beau pour penser quoy le change
48 Cest la facon dacointance mondainne
49 De vous seruir ie suys attalente
50 Je ne suys plus celluy que ie soulloy
51 Mort et fortune si ont prins alliance
52 Par tant de foys fuys alle est venu
53 De vostre amour mon poure cueur senlasse
54 Pleurs et douleurs venez de toutes pars
55 Je suy celuy qui de puis ma naissance
56 Plus deuil que joye suys entrain de porter
57 (*Envoy*) Obsecro vos de cueur et de puissance
58 (*Responce*) Nescio vos prenez en pacience
59 Bien me suffit davoir une maistresse
60 Cest a bon droict sy de vous me party
61 Si ie vous ayme et vous ne mayimez point
62 De cela qui m'est le plus necessaire
63 Et sans changer a toy me veulx submettre
64 En tout honneur iayme et sers une dame
65 Deuil et ennuy, soulcy, regret et painne
66 Cela est vray que iay hault entrepris
67 (*Envoy*) Il nest pas vray ce quavois ouy dire
68 (*Responce*) Soit vray ou non il ne vous doibt challoir
69 Non pas de vous nauray bien ne sallaire
70 Faulte damour me fait appersenoir
71 Sans responce de lettre ne de bouche
72 Ny ne vouldrois ny ie ne sçaurois faire
73 De vous seulle ie ne scauroye comprendre
74 A grant douleur me fault desemparer
75 De vous seruir me painnes sont perduez
76 Cueurs de follez par toutes nations
77 Ce nest pas moy qui ay de vous mesdit
78 En desespoir sans que nul me sequeure
79 Leur de cela ma rendu triste et pris
80 Leure et le iour que ie suz lentreprise
81 Dictez le mot ou plus nauray fiance
82 Telle foys sera que naurez pas la presse
83 Jen suis en doubte et ne le puis sçauoir
84 Jamais que vous naura ce que ie pense
85 Le cueur du corps dont lame est transitiue
86 En si hault lieu iay voulu entreprendre

87 Lespoir mennuye sans cesse et me tourmente
88 Si vous voulez acquerir droictement
89 A haulte voix lamentez et plaignez
90 Je la soustiens ung chef d'oeuvre est nature
91 Cest temps perdu de servir sans congnoistre
92 Par contrainctc damour tres naturelle
93 En attendant la grace souveraine
94 Doubtant refus qui par trop fait acraindre
95 Ce n'est quenuy que follez amours fuyure
96 Quil fut ainsy et assez me seroit
97 (*Envoy*) Assez souvent regret se vient embatre
98 (*Responce*) Aux champs mesbatz por ma painne passer
99 Comble d'ennuy plus quon ne peult penser
100 (*Responce*) Trop plus que toy iay deuil qui me fait dire
101 (*Envoy*) Ceste deffaicte me semble trop infame
102 (*Responce*) Ceste facon me semble trop infaicte
103 (*Envoy*) A vous oze ceste lectre rescripre
104 (*Responce*) A vous pense que iaye fait lescripture
105 (*Envoy*) Ainsi le veulx que aime vous aye plus
106 (*Responce*) En quelque sorte conclure ne debuez
107 (*Envoy*) Ennuyee suis de ton departement
108 (*Responce*) Plus que fache ie suys semblablement
109 (*Envoy*) Plus qua toute heure ie sens quamour estort
110 (*Responce*) Non moins que toy ie scay quamour peut estre
111 (*Envoy*) Les yeulx fachez de tournoier sans veoir
112 (*Responce*) Les yeulx tous cloz iaye veu les tiens fachez
113 (*Envoy*) Tant et si fort me tarde le revoir
114 (*Responce*) Tant et si fort de me veoir ne te chault
115 (*Envoy*) Je tayme trop dont porter me conuient
116 (*Responce*) Honnestement tu ne te saurais plaindre
117 (*Envoy*) Le mien regret non aux aultres semblable
118 (*Responce*) Cest tout plaisir du regret que tu mainne
119 (*Envoy*) Jai force ennuy que ie ne vous puis dire
120 (*Responce*) De mon ennuy tant soit peu nay datente
121 (*Envoy*) Si vous povez uneffoys recongnoistre
122 (*Responce*) Je le vouldrois qua moy peust apparoistre
123 (*Envoy*) Remply de deuil et tout melencolique
124 (*Responce*) De telz songez tu ne te deburois plaindre
125 (*Envoy*) Sous tost venez il fault que vous embrasse
126 (*Responce*) Ouy mon amy tousiours ie le veuil dire
127 (*Envoy*) On le ma dit dont iay painne trop forte
128 (*Responce*) Il n'est pas vray de Dieu sort donc mauldit
129 (*Envoy*) Tes volontez souuent estre diverses

130 (*Responce*) Je nen ay une qui ta suyuy sans cesse
131 (*Envoy*) Que ton vouloir point ne departira
132 (*Responce*) Ne dictez plus iay bien ceste esperance
133 (*Envoy*) Soyez en seur iamais ne passera
134 (*Responce*) Jen suis certain de ce pie marchera
135 (*Envoy*) Quant serace que promesse tiendrez
136 (*Responce*) Mon serviteur, ie vous faiz assauoir
137 (*Envoy*) Que ceste foys pour doubte de mesprendre
138 (*Responce*) Je ne demande si non ou vray sçauoir
139 (*Envoy*) Quoy quil aduiegne humble seruant seray
140 (*Responce*) Plus mon amy que ne feust oncquez homme
141 (*Envoy*) Vous obeyr deliberc sans cesse
142 (*Responce*) Que tienne fuis il nest chose si uraye
143 (*Envoy*) Riens ne veulx tant asseurec ten tienne
144 (*Responce*) De ton coste il faut que tu aduise
145 (*Envoy*) Pour vous reuoir sur ma foy ie nay vainne
146 (*Responce*) De ne vous veoir tant de douleurs amasse
147 (*Envoy*) Je te verray cest ma fiance entiere
148 (*Responce*) Quant te verray alors seray exempte
149 (*Envoy*) De ioye auoir point ne me passeray
150 (*Responce*) De ta venue que iespoire prochaine
151 (*Envoy*) Ung soir tout tart mon ennuy debatant
152 (*Responce*) Je vis ainsi non sans painne fachante
153 (*Envoy*) Tant que ie puis ie mefforce et trauaille
154 (*Responce*) Pour tout iamais mon amy ie te donne
155 (*Envoy*) De vous reuoir iay trop plusgrant ennuye
156 (*Responce*) Que ne viens tu qui te peult retenir
157 (*Envoy*) De telle painne ne fut onquez portée
158 (*Responce*) Laspre douleur que ton cueur supporta
159 (*Envoy*) Et iour et nuyt trop de painne soustiens
160 (*Responce*) Navoir plaisir tant que voye venir
161 (*Envoy*) Plus que iamais ennuyet en moy accroissent
162 (*Responce*) Ton long seiour me rend alloeuil la terme
163 (*Envoy*) A mon advis mil me doibt reprendre
164 (*Responce*) Quamour estoit ie le prens sur mon arme
165 (*Envoy*) De non challance tu es si tres epris
166 (*Responce*) De cueur leger bien doibz estre reprise
167 (*Envoy*) Pour mieulx avoir de la grace aseurance
168 (*Responce*) Par fermete me treuue si enfferme
169 (*Envoy*) Respons amye na il pas grand raison
170 (*Responce*) Ce moys dauril tout cest an soustiendray
171 (*Envoy*) Tant layme fort que douleur aspre et forte
172 (*Responce*) En mon endroit ne pense auoir meffait

173 (*Envoy*) Cest pour la fin et derniere escrysture
174 (*Responce*) Comme ie doibz donner briefue responce
175 (*Envoy*) Plus que Dido suys damy mal partye
176 (*Responce*) De toutes pars iay regretz et dameurs
177 (*Envoy*) Fors de la mort conforte ne seray
178 (*Responce*) De vostre mal aigre, poignant et fort
179 (*Envoy*) Les grans trauaulx, les ennuitz et les painnes
180 (*Responce*) Ton mal nest riens vers celluy que ie porte
181 (*Envoy*) Nesse raison que mon corps ie trauaille
182 (*Responce*) Croire le peulx que feray tout debuoir
183 (*Envoy*) Tant plus y pense et moins cognois l'affaire
184 (*Responce*) Je suis a luy maintenant le puis dire
185 (*Envoy*) Davoir ta gracc ung chascun met grant painne
186 (*Responce*) Par trop taymer il me fault soustenir
187 (*Envoy*) Mon seruiteur naurez vous iamais cesse
188 (*Responce*) Forec regretz maintenant vous enuoye
189 (*Envoy*) Mille regretz iay tous les iours de rente
190 (*Responce*) De plus en plus vostre esclave me tiens
191 (*Envoy*) Ceste douleur qui sans cesse me tient
192 (*Responce*) Tout dauantage ta douleur non petite
193 (*Envoy*) Plonge en pleurs par douleur trop pressante
194 (*Responce*) Possible nest que les grans fachemens
195 (*Envoy*) Ainsy fachee et trop plaine dennuytz
196 (*Responce*) Ainsy que vous de douleur suis fache
197 En ce temps la que mamye tiendray
198 Ce temps la fut que me disiez comment
199 Venez a moy et la main me baillez
200 Aultre chose fors que toy ie ne voy
201 Ele ma fait de l'aymer assentir
202 Par devant tous mon cueur vous seruira
203 De mon amy tousiours me souuiendra
204 Honnestement ie me pourray vanter
205 De samye sera tousiours tenue
206 De mesme sorte toy et moy nous viuons
207 Quung nen ay veu auiourdhuy a la monstre
208 Que ceste la qui tous les iours est saincte
209 Tres aise suys de vous auoir congnue
210 Qui a le cueur le vouloir peult ranger
211 Daspre regret mon dolent cueur est pris
212 De peu darrest on te charge tresfort
213 Quant tu viendras veuillez le moy mander
214 De laymer trop ie ne me puis tenir
215 Encores plus ie vous prometz ma foy

216 Le tien le fait cest ennuy que iendure
217 Guarie suys, amy, ou autant vault
218 Conforte toy il y a apparance
219 Ne le scay tu quil est venu ung page
220 Ma hacquenee aymeray beaucoup mieulx
221 Ny alez plus vous serez encuse
222 Qui est ialoux veult ses amys haye
223 A vous tant fait en lisant mes escriptz
224 Acompaignee de mon mal et du tien
225 Comme nous deux nauront iamaiz tant daise
226 Plus asprement me sens damor attainte
227 Ung bon rondeau lon me vient de monstrer
228 O vos omnes qui la voye passez
229 Portant douleur nuyt et iour sur ma foy
230 Viure mennuy, ce mot fault que ie lasche
231 En regrettant le soulas de ma veue
232 En grant trauail et douloureuse painne
233 (*Envoy*) Le cueur dolent a bon droit me complains
234 (*Responce*) Comme ie croy si tu nes bien muable
235 Lointain de vous toute ma ioye est vaine
236 C'est J. qui est tout tel que L. vouldra
237 A vous aymer ay voulu entreprendre
238 Ung plus que vous en lart de rethorique
239 Quant ie vous vy si belle et triumphante
240 Cest laymant qui tous les cueurs atire
241 Par trop de iours dont fault que me repente
242 Je ne scaurais par quel bout commencer
243 Mes desplaisirs dont ien ay mainte sorte
244 Tant que ie viue de cela soyes seure
245 La plus parfaicte des oeuvres de nature
246 Entre cent aultres ou ie vous vy naguyere
247 Yeulx esgarez a que voullez vous faire
248 Pour rien du monde ie te prens sur mon ame
249 La painne est grande voire plus quon ne pense
250 En vous voyant se mest plaisir a leure
251 Tous nobles cueurs qui mes regrets voyes
252 Le cueur la fuit et mon oeil la regrette
253 Tous les regretz qui les cueurs tourmentez
254 A vous plus quaultre de beaulte loutrepasse
255 Cest pour aymer que ie porte cest M.
256 Faisant souhais parez de ioye estainte
257 Elle la prins et le tient en sa lesse
258 Belle et parfaicte se pitye fut en elle

259 A vous sen vout mes regres et mes plaintes
260 Fors de pitie estes toute remplyc
261 Misericorde au pourc douloureux
262 Tant de longsiours et tant de dures nuytz
263 Par trop querir se que fouyr ie deusse
264 En queuurechef me semble si tresbelle
265 Je dy que non et que de soubz les ciculx
266 Plus nay datente au bien que iespcroye
267 Ce fait ennuy meste de doubte crainte
268 Loing de sa ioye et pres de sa rigueur
269 La perdrons nous sans iamais la reuoir
270 Je laymeray sans aillcurs entreprendre
271 Tous les plaisirs que la terre supporte
272 Parfaicte en biens acomplye de beaulte
273 Plaisirs sont bons mais quilz nenpechent lame
274 A coup mon cueur que veulx tu que ie face
275 De dire ouy et croire le contraire
276 Jay tant ayme que riens plus naymeray
277 Depuys le iour que mon oeil vous eust veue
278 Excellente des oeuures de nature
279 Je la voys voir la parfaicte du monde
280 De celle la et non daultre me chault
281 De vous me plains, dames impiteables
282 La cognoissance me sera heritaige
283 A la caille ie me tiens et marreste
284 Dueil sans espoir tout borde de complaintes
285 Ouures, rommains, ouurez vos basilicques]
286 Plus quaultre roy puissant et magnifique
287 Non plus iamais car raison si oppose
288 Celle dame, pour qui M. il porte
289 Mieulx ne si bien aultre ne me pleust plaire
290 Attaint damours par si tresgrant oultrance
291 Regardez moy et vous pourez sçauoir
292 Je mabuze se ie ny remedie
293 En ce monde ie nay que desplaisance
294 Pourtant madame quoy que lon vous raporte
295 Sans vous changer ientens pour tout iamais
296 Cent mille foys iay este ennuyeulx
297 Plus chault que feu ne que mestal en fonte
298 Pour vous aymer iay douleur aspre et forte
299 Cest mon malheur que maudit soit fortune
300 En est il ung qui se seeust exenter
301 Contre fortune chacun pert son effort

302 Ilz ont menty les faulx traictres menteurs
303 A sy grant tort vous mauez prins en hayne
304 Quen dictez vous de ses foulx amoureux
305 (*Envoy*) J. ne mest plus car J. ma trop este
306 (*Responce*) J. fust vostre mais J. sen est casse
307 Quant ie vouldray de vous me puis vanger
308 De me hair vous ne pourriez la painne
309 Il me fault heur sy ie veulx bien auoir
310 Dont vient cella que malheur importune
311 Heur ma failly a mon plus grant affaire
312 Nen doubtez point ie ne veuil que sa grace
313 Du mal que iay helas qui men crera
314 Respondes moy les painnes et trauaulx
315 Vous seullement aues sur moy puissance
316 Baiser vous doy par raison piez et mains (1)
317 En vous voyant iay liberte perdue
318 A tous propos ou ie puisse venir
319 Tant qui souffit sur ma foy. J. vous M.
320 En bonne foy ie foys tout le contraire
321 Digner de ioye et souper de plaisir
322 A tout prendre sans que riens y deffaille
823 A moy tout seul de mon mal me fault prendre
324 En sy bon lieu a aymer me suys prins
325 De puis ung peu iay one amour novelle
326 Et pour cause fault que ie vous complaise
327 En toutes choses il fault commencement
328 Leur que tant veulx de toy me doibt venir
329 Plus que iamais iay douleur aspre et forte
330 Les miens sotz yeulx damours au vif atains
331 A toy seulle va tout le pensement
332 En vostre amour ie nay plus le courage
333 Davant les yeulx de mon entendement
334 Fors quataymer ie nay ailleurs entente
335 A vous en est de me faire mourir
336 De ton amour ie nay ne deuil ne ioye
337 De vous suys bien mais apainne il tiendra
338 Aultre que vous iamais naura mon cueur
339 A ce bon iour que le Saulueur nasquit
340 Mon tour viendra quoy quil tarde ou demeure
341 Allez vous en a vostre beau loisir
342 Hayr vous vueil mais ie ne my puis mettre

(1) Ce rondeau se trouve parmi ceux de Marguerite d'Autriche. (De Rg.)

343 Nulle foy nas de celuy qui peu vault
344 Comme tes yeulx le tien cueur se remue
345 Je nen veulx point, reprenes vostre gage
346 De trop aymer tout homme nest pas sage
347 Par trop taymer a mon honneur ie nuys
348 La plus des plus en valleur assouuye
349 A vous sans plus toute louenge est deue
350 Au pres de vous tres belle bonne et sage
351 Qui seroit seur de ce dont suys en doubte
352 Parler a toy bien souuent ie propose
353 Ce petit. E. que porter me voyes
354 Cest a bon droit se regret te transporte
355 (*Envoy*) Vous voyr souvent me seroit ung plaisir
356 (*Responce*) A toutes heures la voy a mon plaisir
357 (*Envoy*) Ung apprentis te vient faire lhommage
358 (*Responce*) Trop plus qua nul raison veult et maintient
359 (*Envoy*) Non sy non la ne voy rien qui me plaise
360 (*Responce*) Tant quil souffit de douleur suis attainte
361 (*Envoy*) Trop longuement folle amour ne demaine
362 (*Responce*) Daymer ung seul mon honneur nest forfait
363 (*Envoy*) La non allieurs secretement demeure
364 (*Responce*) La et allieurs ie veuil mon temps passer
365 (*Envoy*) Oultre mon gre ie me retire et passe
366 (*Responce*) Non de par moy ie delaisse tes faictz
367 Quant il lui plaist desployer son sçauoir
368 Pour la doubte de faillir ou mesprendre
369 Je suis tout sien à celle qui tant vault
370 Tant qui souffit dune ie me contente
371 Triste et pensif ie suys tout deuenue
372 Sy ie le dy ce qui vers vous me maine
373 Femme de bien, sil en est point au monde
374 De mon peche iay clere congnoissance
375 De plus me tais craignant estre repris
376 Quallieurs changer pour faire amor nouvelle
377 Une autre foys adviendroit de leger
378 Sans vous ne puis accomplir mon desir
379 Comme moy seul damours Dieu vous pourvoye
380 De vous aymer il fault que me retire
381 Sur le bureau pis quen geyne au en ceps
382 A tous conniz si la chere complaist
383 Cest vous la plus dont le moings est assez
384 Pour le reconfort soyez prochaine ou loing
385 A toute heure soit de iour ou de nuyt

386 Puis quainsy est que fortune se ioue
387 Vous et non plus sans nul aultre blasmer
388 Dauecques vous ainsy me debouter
389 (*Envoy*) Tane iay prins couurant le gris dattente
390 (*Responce*) Tristes regretz en painne languissante
391 Fy du monde plus nen veuil lacointance
392 A bien grant tout sans auoir fait loffence
393 A mon appuy me convient soustenir
394 De tous les roys colloquez en croniquc
395 (*Envoy*) Si mieulx ne vient, d'amours peu me contente
396 (*Responce*) Se pirs ne oient ie me dois contenter
397 Riens ou cela vous portez en deuise
398 Excepte vous chef dheuure de nature
399 Les rouges nez se mettent en bataille
400 Tousiours a elle tant que iaye nerf ne vaine
401 A tous dangers que lon me sçaurait dire
402 A vous entier iusque atant que desnie
403 Sy dessoubz gist le grant cueur d'Alexandre
404 Mort quas tu fait iay pris par arrogance
405 Cest ma fortune quilfault que vous soyes
406 La non allieurs iordonne ma demeure
407 En bien faisant lhomme vit tres ioyeulx
408 Nous sommes trop que vostre amour demainne
409 Tous mes cinq sens sont du tout aprestez
410 Helas helas que ie suis fortunee
411 (*Envoy*) Elle vault bien voyre pour estre royne
412 (*Responce*) Elle vault bien par mon serment non fait
413 A ceste heure ainsy qu'en deduisant
414 Pour ton reffuz la ne lairray lemprise
415 Jen ay mon saoul ie le te faiz sçauoir
416 Elle sen va de court a ceste foys
417 Faulte d'amour seullement vous entient
418 Tant vous cognois que moins ie vous en prise
419 Quil fust ainsi que avecquez vous gesir
420 Sil vous advient iour que soyes viuante
421 Jayme fortune aussi elle le vault
422 Vela mon cas qui ne durera guere
423 Vous avez tort de luy estre contraire
424 Je suis heureux car point nay desseruy
425 Tant me plaisez que mon cueur a toute heure
426 Et sans cause fault il que soie hay
427 Quatendez vous puis que vous estez preste
428 Retirez vous vieille dague a rouelle

429 Jeune fille de grant valleur pourueue
430 Me repentir davoir ton accointance
431 De plus en plus desespoir me consomme
432 Encorez sont mes espritz tous transis
433 Tant qu'il suffit damours ie me contente
434 Quen dictez vous ma dame debonnaire
435 A mon plaisir iayme une créature
436 Cueur endurcy plus que la roche bise
437 Mort ou mercy en languissant iactens
438 De corps et biens et plus se possible est
439 Plus tost que tard ung amant sil est sage
440 A tout iamais dun vouloir immuable
441 Les troys estas c'est leglise et noblesse
442 Noble seigneur tous les iours et dimenchez
443 Au fait d'amour beau parler ny a lieu
444 Cest trop fringue pour une ieune fille
445 Raison ne veult et honte me menace
446 On pert son temps de me voulloir reprendre
447 Par oultrance qui mest painne aspre et forte
448 Nulle autresfoys or escoute et me croy
449 Vostre venue me fut plaisante et belle
450 Je le scay bien dont grant deuil ie reçoy
451 Que vous aymez ailleurs ie laperçoy
452 Ten iras tu ? as tu bien le courage
453 Contre raison trop mas voulu meffaire
454 Plus que iamais la douleur que ie porte
455 Faulste de veoir me fait en deuil gesir
456 Traitre rigueur de Dieu soyez tu mauldite
457 Dedans le lict ou de vous fuz laissee
458 Il ny a cause nulle de me doulloir
459 Il layme tant que par tout ie les prise
460 Par vos sermens tous plains de decepuance
461 Jay bien choisie dont point ne me repens
462 Celuy par qui ung J. son non commence
463 Bien le cognois que beaucoup d'aultrez passe
464 Je laymeray la iay mis mon attente
465 De reuenir nas tu plus desperance
466 Ta faulsete et peu d'amour qu'on voit
467 Sainsy estoit que ieusse cognoissance
468 Fors moy ne doibt se plaindre de rigueurs
469 De vous aymer maintenant me fault plaindre
470 Que ie vous ayme vous ne voulez comprendre
471 De rien naymer nest pas fait sagement

472 A ceste heure qua toy parler ne puis
473 Mon amy seul pour qui metz et desplie
474 Puis quil sen va, cessez toute ma ioye
475 (*Envoy*) Je le veulx bien et si ne lose faire
476 (*Responce*) Je lay voulu et le ma fallu faire
477 De tresbon cueur et tant comme ie puis
478 Par grant ennuy qui point nest abaissant
479 Par desplaisir que plus ie ne te voy
480 Si fort que moy nulle ne se doibt plaindre
481 Pour tout iamais a toy seul ie veulx estre
482 Ainsi que moy nul aultre ne lamente
483 Par trop aymer douleur me fault porter
484 Or dy que non te veulx tu point venger
485 Non sans cause si iay ma pensee mise
486 Cest toy pour vray de qui plaindre me doy
587 On le voit bien le mal enquoy ie suys
588 En ce monde il nest femme vivante
489 Est il point vray que sans mille achoison
490 Qua faire deuil ie nay allieurs pensee
491 De bien laymer ien ay fait lentreprise
492 Choysi vous ay voire pour heritage
493 Pardonne moy se ne faiz vostre guise
494 Ta foy promise tu ne mas pas tenue
495 De moy serez tousiours a cher tenu
496 Vous seul sans plus avez sur moy puissance
497 Dedans mon cueur par tresbonne entreprise
498 A toute heure sans iamais vous changer
499 Pour rien qui soit garder ne me sçauroye
500 En grant pitye et douloureux tourment
501 Piteusement a la mort ie pourchasse
502 Je vois mourir pour aymer loyaument
503 Pour ton plaisir et la voulente myenne
504 Que tay-ie fait que me doibuez hayr
505 Par destinee qui mest trop dure et fiere
506 Je lay esten entre mille et cherche
507 La ou tu veulx ie nay corps netz ne vainne
508 Du tout amy iay mon entendement
509 De ma douleur et amere souffrance
510 De toy ou iay de tous poins mon attente
511 Je te supply o amy le tant cher
512 Bien asprement on se veult à moy prendre
513 Loing de plaisir et pres de desplaisance
514 Ou que ie soye haste toy de venir

515 Jour de ma vie changer ne vous vouldroye
516 Cest grant pitye du mal qui mon cueur doubte
517 Au gre du cueur et au choix de mes yeulx
518 Ung plus que tous est a mon souvenir
519 Je nen puis plus, trop dure mest lattente
520 Cause nauez de mauoir eslongnee
521 Je layme tant quaultre bien ne porchasse
522 Rien ne mest plus puis que souuent ie voy
523 Je men retire peu a peu a grant painne
524 Les grans douleurs que sans cesser ie porte
525 Si ie lay fait ie nen suis a blasmer
526 Il se fera plus ne men garderay
527 De vous aymer ne puis estre blasmee
528 Je veulx ung J pour toute ma requeste
529 Tout doulcement, amy, tout doulcement
530 Comment serace que mon corps couchera
531 Quen dis tu, cueur, trop fort desraisonne
532 Jay force ennuy, mon Dieu, tu le scez bien
533 Ne ie ne veulx aussy ie ne pourroye
534 A mon retour ie pense mexcuser
535 Vostre rigueur contraire à mon vouloir
536 Portant le noir de pensee et deffait
537 Sans avouer pour quelque vent qui vente
538 On si blesse bien a point et estroit
539 Je porte unne M. pour toute ma deuise
540 Par toy ie suis esloigne de ta veue
541 Au departir de la noble cite
542 Bien men est prins dauoir vostre accointance
543 Le cueur fait tout, la gist lintention
544 Par endurer maintc chose illicite.

La presse espagnole en Belgique.

(Voir t. I, pp. 381, 451; t. II, pp. 41, 234, 363, et t. III, p. 46.)

33. *Querer la propia desdicha, comedia famosa de* Lope de Vega Carpio, procurador fiscal de la Camara Apostolica, y familiar del santo oficio dela Inquisicion. Dedicada a Claudio Conde su verdadero

amigo. En Brusselas, en casa de Huberto Antoñio Velpio, en el Aguila de oro cerca de Palacio. 1649, in-4° de 44 pp. à 2 col.

34. *Comedia famosa del Vaquero de Morana de* Lope de Vega Carpio..... Dirigida a Don Luys Fernandez de Cordoua, Cardona y Aragon, duque de Sessa y de Baena, marques de Poza, etc. En Brusselas, H.-A. Velpio, 1651, in-4° de 48 pp. à 2 col.

35. *La Vengadora de las Mugeres, comedia famosa de* Lope de Vega Carpio..... Dedicada a la señora Fenisa Camila. En Brusselas, H.-A. Velpio, 1649, in-4° de 43 pp.

36. *Comedia de Cosario a Cosario, de* Lope de Vega Carpio..... Dedicada a la señora doña Ana-Francisca de Guzman. En Brusselas, H. Velpio, 1649, in-4° de 45 pp. à 2 col.

37. *Lo cierto por lo dudoso, comedia famosa de* Lope de Vega Carpio..... Dedicada al Excelentissimo señor Don Fernando Afan de Ribera Enriquez, duque de Alcala, etc. En Brusselas, H.-A. Velpio, 1649, in-4° de 44 pp. à 2 col.

38. *Del mal lo menos, comedia famosa de* Lope de Vega Carpio..... Diriga al Excelentissimo señor Don Luys Fernandez de Cordoua y Aragon, duque de Sessa, Soma, Baena, etc. En Brusselas, H.-A. Velpio, 1649, in-4° de 48 pp. à 2 col.

Les six articles qui précèdent ne sont pas désignés séparément dans la *Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne, où cependant le théâtre espagnol occupe une place importante.

39. *El Siglo Pitagorico y la vida de Dom Gregorio Guadana, por* Antonio-Henriquez Gomez. Nueva edicion, purgada de muchas erratas ortograficas. En Brusselas, en casa de Francisco Foppens, 1727, in-4° de 284 pp., sans un frontispice gravé et 3 feuillets prélim.

Le privilége est daté de Bruxelles, le 27 mars 1726 et signé *De Waha.*

40. *Los famosos y eroycos hechos del ynvencible y efforçado cavallero, onrra y flor de las Espanas, el Cid Ruydiaz de Bivar : conlos de otros varones ilustres d' ellas, no menos dignos, de fama y memorable recordacion, en otava rima, por* Diego Ximenes Ayllon de la cindad de Arcos de la frontera en Andaluzia. Dirigidos al illustrissimo y

Excelentissimo señor Don Fernando Alvarez de Toledo, duque de Alva, marques de Coria, conde de Salvatierra, del consejo d'Estado de Su Magestad, su mayor domo mayor, governador y capitan general en estos Estados de Flandes. En Anveres, en casa de la Biuda de Juan Lacio, a la Enseña del Agricultor, a costa del autor, 1568, in-4° de 149 feuill. à 2 col., sans 6 feuill. prél. et un feuillet avec la marque de l'impr., un *agriculteur*, et cette devise : *Spes alit agricolas.*

Sur le titre sont gravées en bois les armes de ce terrible duc d'Albe, qui allait envoyer à l'échafaud les comtes d'Egmont et de Hornes et qui, en lisant les exploits du Cid, croyait peut-être l'égaler par la désolation systématique de nos provinces.

41. *Obras de Don* Francisco de Quevedo Villegas, cavallero dela orden de Santiago, señor dela villa dela Torre de Juan-Abad. Dedicadas al Excelentissimo señor Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, etc., marques de Caracena, etc., governador y capitan general delos Payses Baxos, etc., *Primera parte.* En Brusselas, dele emprenta de Franciscus Foppens, impressor y mercader de libros, 1660, in-4° de 692 pp.

On peut considérer comme le second volume celui qui a été désigné sous le n° 30, ainsi que nous l'a fait remarquer M. Schüller, avocat à Utrecht, et rédacteur de l'*Algemeen Letterlievend Maandschrift*, lequel veut bien accorder à ce qui sort de notre plume une attention dont nous sommes extrêmement flatté.

Quevedo eut un grand succès en Flandre. En 1787, il trouvait encore un traducteur à Gand : *Grooten spaensche droomer, of zeven wonderlyke gezigten van D.* Fr. De Quevedo Villegas; in het nederd. gebragt door kapiteyn Haring Van Harinxma. Gend, F. Fernand, 1787, 2 vol. in-8°.

42. *Obras escogidas de don* Fr. Queredo Villegas; con un vocabulario espanol y france. En Amberes y de hallora en Paris, en la casa de H.-L. Guerin y L.-F. Delatour, 1757, 2 vol. in-8°, XV, 358, sans la table et 399. (Catal. Van Hulthem, n° 13637.)

43. *Carta al serenissimo muy alto y muy poderoso.... Luis XIII, Don* Fr. de Quevedo y Villegas, en razon de las nefandas occisiones, y sacrilegios execrables que cometio..... en la villa de Tillimon en Flande, escrivela.... Mos de Xatillon (Châtillon) Ugonote, con el exercito descomulgado de Frances Hereges. En Brusselas, Velpio, 1636, in-4° de 37 pp. (Catal. Van Hulthem, n° 26841.)

44. *Tragi-comedia de Calisto y Melibea* (21 actes et prologue en prose), en laqual se contienea mas de su agradable y dulce estilo muches sentencias filosofales y avisos muy necessarios para mancabos : mostrandoles los engaños que estan encerrados en sirvientes y alcahuetas. Enveres, Martin Nucio, 1545, petit in-12, semi-goth., sign. *A—Ovij.*

Édition rare d'une pièce célèbre, souvent réimprimée et traduite, et sur laquelle M. Germond de La Vigne a fait, en 1841, un travail très-intéressant La dernière octave de l'avis d'Alonzo de Proaza, relative au *tiempo en que la obra se imprimio*, a été retranchée et remplacée par d'autres vers intitulés : *Declara un secreto que lautor encubrio en los metros que puso al principio del libro*. L'exclamation irréligieuse de Mélibée, dès le commencement du premier acte : *Tengolo per tanto en verdad que si Dios me diesse en el cielo la silla sobre sus santos, no lo tendria por tanta felicidad*, est ainsi modifiée : *Si Dio me diesse el mayor bien que en la tierra ay.....* L'ancienne version a été conservée dans l'édition de Venise, 1553. Les imprimeurs étaient tenus, sous Philippe II, à plus de circonspection que sous les doges. L'édition de Plantin, les réimpressions faites en Espagne ont adopté la correction, mais elles ont répété un passage peu honorable aux moines, lequel a été désigné dans l'ancienne traduction française de Jacques de Lavardin : *Una moça que me encomendado un frayle. Bibl. Soleinne*, n° 4802.

45. *Celestina, tragi-comedia de Calisto y Melibea*, etc..... En la oficina Plantiniana, 1595, in-8° de 352 pp., sign. *A-Ys.*

Cette édition, la première qui porte le titre de *Celestina*, est bien imprimée; mais, de même que celle de Nucio, elle mérite le reproche que lui fait l'éditeur de 1822 : *Desatinada e incorecta. Bibl. Soleinne*, n° 4805.

Il ne faut pas oublier que la Célestine a été traduite en flamand, Anvers, 1616, in-8°.

De Rg.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

Addition au catalogue des ouvrages d'Aubert Le Mire.

(T. II, pp. 134-149.)

57. Aub. Miraei *Sanctorum Galliae Belgicae imagines et elogia; quibus religiosus ortus progressusque in Belgio ostenditur.* Antv., J.-B. Vrientius, 1606, *approbavit Egb. Spitholdius canon. et plebanus Antverp.*, 21 *junii* 1606, petit in-fol., composé de 44 fig. grav., par J.-B. Vrient.

M. A. Van Hulthem considérait ce livre comme la plus rare des publications de Miræus. Aucun bibliographe n'en a parlé, pas même Paquot ni Ermens. La Bibliothèque royale en possède un exemplaire, fonds V. H., n° 25375.

Le texte se réduit à de courtes légendes gravées au bas des figures.

De Rg.

Notice sur Antoine Delva (1), *curé à Olne, dans la seconde moitié du XVIIe siècle.*

Olne est un village situé à 2 lieues de Verviers, qui faisait autrefois partie du comté de Daelhem et du duché de Limbourg. Dans la

(1) M. le comte de Bec-de-Lièvre n'en a rien dit dans sa *Biographie liégeoise.*

De Rg.

seconde moitié du XVIIe siècle, le curé de ce village était Antoine Delva, natif de Xhoris (pays de Stavelot). Olne avait en outre, à cette époque, un ministre du culte réformé, appelé Chrouet; celui-ci avait également l'usage de l'église paroissiale (1), et la maison qu'il habitait porte encore le nom de *Consistoire*. Delva eut avec ce ministre protestant de nombreuses disputes théologiques. Ces disputes lui fournirent l'occasion, pensons-nous, de faire imprimer à Liége, en 1656, 1658 et 1666, les trois ouvrages dont les titres suivent :

1. *Du Purgatoire. La pitoyable voix de Rama, l'église catholique, apostolique et romaine. La belle Rachel.* Liége, 1656. In-4°.

2. *Le Noviciat réformé, dressé à Aulne* par Henri Chrouet, *ministre d'un évangile cinquième : Battu en ruine.* Liége, Mathias Hovius, 1658. 2 vol. in-12. (Un exemplaire chez M. F. Henaux.)

3. *Le Postillon divin, portant aux réformés la parolle de Dieu.* Liége, 1666. In-8°.

Les renseignements qui précèdent nous ont été donnés par M. J.-L. Massau. Si sa santé le lui permettait, ce bibliophile pourrait faire, à l'aide de sa précieuse bibliothèque, des documents qu'il a recueillis et de ses souvenirs, une bien intéressante bibliographie du pays de Liége.

A. Warzée.

Sur l'établissement de l'imprimerie à Stembert, Verviers et Spa, dans le pays de Liége.

Il résulte des recherches faites par M. Ferdinand Henaux, sur l'introduction de l'imprimerie dans le pays de Liége (2), que la plus ancienne impression connue de Verviers porterait la date de 1782. Il ne paraît pas qu'on ait jamais fait remarquer que le village de

(1) Cette église était à la collation du chapitre de St-Adalbert, à Aix-la-Chapelle.

(2) *Messager des sciences historiques*, 1843, p. 53.

Stembert (1), situé à une demi-lieue de Verviers, était en possession d'une imprimerie bien longtemps avant la date assignée à la première impression faite dans cette ville.

Une imprimerie fut établie à Stembert en 1751, par un prêtre nommé Quirin-François Lejeune, qui était alors vicaire de cette paroisse. Le premier livre qui sortit de sa presse fut un abrégé de l'office des religieuses sépulcrines de Verviers. Il imprima ensuite divers petits ouvrages, des pièces de plain-chant grégorien, un abrégé portatif du rituel romain, un recueil d'anecdotes choisies. Vol. in-8° de 400 pages, et quantité d'ouvrages du même genre. — Voici les titres de deux autres impressions de Lejeune :

1. *Flores poetarum, sive sententiosi versus, ex variis scriptoribus decerpti. In Stembert*, 1777, *apud Quirinum Franciscum Lejeune. Permissu superiorum.* In-8°, 30 feuillets imprimés d'un seul côté. Ce livre contient des sentences tirées de poëtes latins; chacune de ces sentences est renfermée dans un cadre particulier.

2. *Missa pro defunctis ad usum omnium ecclesiarum tam urbium, quam pagorum, in quibus officium celebratur juxta ritum Ecclesiæ Romanæ. In Stembert, typis Quirini Francisci Lejeune. Permissu superiorum, tam pro archidioecesi Coloniensi, quam pro dioecesi Leodiensi*, 1772.

Lejeune (Q.-F.) naquit à Stembert, en 1717, et y mourut le 15 mai 1778, à l'âge de 71 ans.

Il paraît avoir eu pour associé, ou au moins pour successeur, Jean-Baptiste Depouille, qui imprima divers livres d'église. J.-B. Depouille était aussi de Stembert; il y décéda le 19 juillet 1802, âgé d'environ 70 ans. Son fils exerça la même profession, mais il alla s'établir à Verviers.

Nous avons, tout à l'heure, fait mention de cette dernière localité. Le premier imprimeur de Verviers est J.-J. Oger, qui se qualifiait d'imprimeur de la ville. Entre autres ouvrages, il a réimprimé en

(1) Stembert (en wallon Stebier) est situé entre Verviers et Limbourg, sur la rive gauche de la Vesdre; c'est la patrie de N. Fassin, récollet et écrivain théologien; il y a dans cette commune plusieurs filatures de laine, des fouleries de drap, des exploitations de calamine, de plomb et d'une espèce de marbre gris brunâtre, décorée du nom de Marie-Louise.

2 volumes in-32, et sous le titre de *Code politique*, les procès-verbaux du congrès franchimontois; ces procès-verbaux avaient été imprimés partie à Stembert et partie à Herve, sous le format petit in-4°; ils comprennent 21 séances, mais la 21e (de cette édition) est devenue, dit-on, introuvable.

Après la mort de J.-J. Oger, son imprimerie fut dirigée par sa fille Thérèse. MM. Loxay, Beaufays, Angenot et L. Depouille établirent ensuite des presses dans cette ville.

Maintenant voici, d'après la notice de M. Henaux, insérée dans le *Messager*, et les nouvelles recherches consignées dans le *Bulletin du bibliophile belge* (I, 54, 139, 226; II, 364; III, 133, 134, 135), la date de l'établissement de l'imprimerie dans les diverses localités du pays de Liége :

Villes.	*Années.*	*Imprimeurs.*
Liége.	1556,	Henri Rochefort.
Maestricht,	1553,	Jacques Bathenius.
Huy,	1650,	?
Hasselt,	1670,	?
Malmedy,	1699,	Lambert Thonon.
Stavelot,	1778,	N. Gerlache.
Verviers,	1782,	J.-J. Oger.
Stembert,	1751,	Q.-R. Lejeune.
Herve (1),	1778,	H.-J. Urban.
Battice.	1780.	F.-J. Viellevoye.
Teignée.	1787,	H.-J. Urban.

Nous ajoutons les trois dernières localités, quoiqu'elles ne fissent pas autrefois partie de la principauté de Liége, et nous avons

(1) D'après l'assertion même d'Urban, ce ne serait qu'en 1780 ou vers la fin de 1779, que ce typographe aurait établi une imprimerie à Herve; voici ce qu'il dit dans une lettre du 20 août 1786, insérée dans l'*Histoire de la vingt-unième persécution de l'abbé Jehin*. In-12, de l'impr. de la Bastille liégeoise (impr. par Urban), page 135 :

« .... En encourageant l'industrie et les arts, telle que celle que j'avais établie à Herve depuis sept ans (qui est l'imprimerie), nonobstant les entraves mises par quelques-uns.... »

En 1786 Urban quitte Herve et va momentanément s'établir à Aix-la-Chapelle,

retranché de la liste donnée par M. Henaux, la ville de Spa, qui y figure comme ayant produit une impression portant la date de 1689, en voici les motifs : D'après ce que nous dit M. J.-L. Massau, de qui nous tenons la plupart des renseignements qui précèdent, M. Henaux aurait été induit en erreur par l'intitulé d'un ouvrage. Cet estimable littérateur aurait pris, pour une impression faite à Spa, un livre portant la souscription de cette ville, avec la date de 1689, et dont une nouvelle édition a été publiée, en 1754, sous le titre suivant :

Abrégé des eaux minérales de Spa, du régime et des moyens qu'il faut observer pour les suivre avec succès.

Se vend

A SPA,

Chez Théodore Van Aken, apothicaire de S. A. E., proche la fontaine du Pouhon.

MDCCLIV.

In-18 de 15 p. (1 exempl. chez M. Massau).

M. Massau est persuadé que ce livre a été imprimé à Liége, et que Spa n'a jamais eu d'imprimerie, sinon en 1842 ou 1843 (1). A cette époque, et seulement pendant quelques mois, le sieur Marechal y a imprimé des billets mortuaires, mais il est allé, depuis, établir à Dison la presse dont M. Henaux a parlé dans le dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile* (t. III, p. 134). Il paraît que Marechal continue à propager, dans cette dernière localité, le même genre de littérature qu'il exploitait à Spa.

pour fuir les persécutions du prince de Liége. Il publia ensuite à Tignée, de 1787 à 1789, deux journaux patriotiques, le premier sous le titre de : *Furet politique et littéraire*, et le second sous celui d'*Avant-coureur*. — Sur les persécutions éprouvées par l'imprimeur Urban, voir l'ouvrage de l'abbé Jehin, que nous venons de citer, pp. 21 et suiv. du supplément.

(1) Les *Listes des étrangers* qui ont visité Spa (dont la publication remonte à l'année 1762), ainsi que les affiches et annonces des fêtes, etc., données dans cette ville, ont toujours été imprimées à Liége. L'imprimeur et propriétaire des *Listes des étrangers* était, en 1850, P. Rosa, imprimeur de S. A. R. le prince d'Orange, rue Souverain-Pont, 533, à Liége.

Pour les annales de la typographie, comme pour les autres branches des sciences et des arts, nous pensons que ce n'est qu'en publiant tous les faits qui méritent d'être connus, que l'on parviendra à composer un jour une histoire de l'imprimerie en Belgique. C'est dans cette vue que nous osons apporter quelques matériaux à l'auteur qui entreprendra cette œuvre. A. Warzée.

IMPRIMEURS BELGES ÉTABLIS A L'ÉTRANGER (1).

Jean de Mey.

El verdadero sucesso dela famosa batalla de Roncesvalles, con la muerte delos doze pares de Francia, dirigida al serenisimo alto y moy Poderosa señor don Carlos de Austria, infante de Los Españas, etc., nuestro señor; por Francisco Garrido de Villena, cavallero de Valencia. Fue impressa en la insigne y coronoda ciudad de Valencia, en casa de Joan de Mey, *Flandro*, en el ano 1555. In-4° de CLXXXVI feuilles, à 2 col., sans la feuille prél., et un arbre généalogique de Charles-Quint et de Philippe, son fils, désigné comme roi d'Angleterre. Figg. sur bois. De Rg.

Le libraire Emm. Flon, de Bruxelles.

Le sieur Emmanuel Flon était devenu libraire de Bruxelles et avait prospéré : de là des envieux et des ennemis. Peut-être provoquait-il leur animosité par des prétentions et cette vanité dont se gonflent volontiers les parvenus. Toujours est-il difficile de croire qu'il ait

(1) Voir sur ce sujet les curieuses recherches si bien commencées par M. Vander Meersch dans le *Messager des sciences historiques*. Les articles de Gérard de La Lys (*de Lisa*), d'Antoine Mathias d'Anvers et d'Arnould de Bruxelles ont paru.

mérité les diatribes dont on l'accable dans un pamphlet de 108 pp. in-12, intitulé :

La Candeur bibliographique ou le libraire honnête homme, récit dédié à la pucelle, belle-sœur d'Emanuel, etc., etc., à Bibliopolis, chez Thomas le Véridique, à l'enseigne de la Vérité, 1776.

Cette satire commence par une sortie contre les libraires, qui ne paraît point, à cause de son acrimonie et de sa généralité, partir d'un confrère bibliopole, à moins que ce ne soit un artifice pour ne pas être reconnu sous le masque : « Il me semble, dit l'anonyme, enten-
» dre l'ombre de Gui Patin s'écrier à la vue du titre de cet ouvrage : un
» libraire honnête homme, grand Dieu ! qu'on me le montre, que je
» l'embrasse, que je le baise ! j'ai toujours dit : *non habebat animam*
» *erat enim bibliopola...* » Cela est dur et peu poli, et malgré l'étiquette, toute la brochure est destinée à confirmer cette thèse impitoyable. Emmanuel Flon est peint, en effet, comme un homme d'une probité très-équivoque. Il est représenté, de plus, comme le dernier des croquants. Né dans une petite ville du Hainaut français, célèbre par un chapitre de chanoinesses nobles, par sa manufacture d'armes et par le voisinage de l'abbaye de Maruelle (1), il entra d'abord, dit le pamphlétaire, en qualité de marmiton et de tournebroche chez un chanoine de sa ville natale. Fatigué de cette occupation, il se sauve un jour à Paris, n'ayant que 36 sous dans sa poche, et devient apprenti chez un imprimeur. Bientôt conduit par des idées ambitieuses, il se fait recevoir chez un typographe de Troyes, en Champagne, comme ouvrier compositeur de Paris. Là, quoiqu'il fût fort laid, il rencontra une femme qui lui témoigna quelque faiblesse et qui adoucit sa position. Cependant, il n'avançait pas au gré de ses désirs et de ses espérances. Il crut que Liége serait un terrain moins ingrat, et il s'y annonça *comme un autre Elzevier*.

Séduit par son babil, M. Bourguignon, brave et digne homme, dont la maison, sujette aux aventures, devait être honorée plus tard de privautés de l'auteur du *Génie de l'homme*, reçut chez lui Emmanuel Flon et ne tarda pas à s'apercevoir de son inexpérience. Emmanuel passa donc à Bruxelles, et devint garçon de magasin chez

(1) Maubeuge.

un libraire. Là il se maria, s'établit, s'associa avec un certain *Kirie*, surnommé L'AN 55, et fit une espèce de fortune. Le reste de sa biographie est rempli de commérages insipides et d'anecdotes grossières, le tout terminé par un prétendu *Catalogue des livres de fonds de MM. Emanuel et Kirie, très-célèbres libraires, et non moins célèbres imprimeurs pour l'avenir.* Ce sont des épigrammes bibliographiques dont Rabelais avait depuis longtemps donné le modèle en décrivant la bibliothèque de Saint-Victor.

Le premier article est ainsi conçu :

La logomanie, ou la demangeaison de parler, 10 *vol. in-folio; par le restaurateur à venir moderne de la typographie en Brabant.*

Il y a des personnes qui, pour se consoler, prétendent que tous les gens d'esprit sont méchants : certes le réciproque n'est pas vraie, comme disait, avec un juron, feu le professeur Garnier, et nul ne soutiendra que tous les méchants ont de l'esprit. La *Candeur bibliographique* démontrerait le contraire, si les preuves n'abondaient pas d'ailleurs. DE RG.

Recherches de G.-J. Gérard sur les imprimeurs et graveurs des Pays-Bas.

Nous avons indiqué dans le premier volume des *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e édit., p. 348, nos 468 et 469, deux manuscrits de George-Joseph Gérard, relatifs à des imprimeurs et à des graveurs des Pays-Bas. M. Achille Jubinal les mentionne aussi, pp. 63 et suiv. de ses *Lettres à M. le comte de Salvandy, sur la bibliothèque royale de la Haye,* desquelles nous parlerons tout à l'heure.

Les imprimeurs dont traite Gérard, dans le MS coté n° 1565, ont vécu pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles. Voici leurs noms :

Arnaud de Bruxelles. — Jacques Bellaert. — Godefroy Back. — Judocus Badius Ascensius. — Conrad Braem. — Daniel Bomberg. — Jacques de Bréda. — André de Bruges. — Jean Brito ou de Brit

(Le Breton). — Frederick d'Egmond. — Les Frères de la vie commune. — Gérard de Flandre. — Mathias Goes. — Nicolas de Grave. — Gilles Van Heerstraeten. — Henri Eckert van Homberch. — Michel Van Hochstraeten. — Jean Andries-Soen. — Jean Jacobs-Soen et Maurice Iemants-Soen. — Nicolas Ketelaer. — Arnaud de Keyser. — Gérard de Leempt. — Gérard de Leeu. — Nicolas de Leeu. — Adrien Liesfelt. — Martin d'Amsterdam. — Colard Mansion. — Thierry Mertens d'Alost. — Richard Paffroed. — Louis de Raverscot. — Chrétien Snellaert. — Jean Vollchoe. — Jean Veldenaer. — Pierre Van Os. — Conrard de Westphalen. — Jean de Westphalen. —Laurent Corte. — Louis de Valbeke (nous avons vu que c'était un trouvère flamand et non un imprimeur). — Hugues Janssen Van Voerden. — Érard Rinwich. — Rainaud de Nimègue. — Paul Leenen. — Corneille de Zyrikzée. — Henri de Harlem. — Joannes de Tornaco. — Gérard de Harlem, établi à Florence en 1498. — Nicolas Petri de Harlem. — Rudolphe Loeffs de Briel. — Willelmus de Mechlinia. — Les Collatie-Broeders à Gouda. — Joannes Alemannus de Medenblick. — Roelant Van den Dorp. — Antoine Mathias d'Anvers. — Laurent Hapin. — Mathias de Flandre. — Gérard de Lise. — Raphelengius. — Jean Moret (*Moerentorf*). — Balthazar Moret. — Jean Ram ou Bellerus. — Rudger Rescius. — Nutius. — Thomas Erpenius. — Les Elzevier. — Frédéric Léonard (de Bruxelles). — André Fris (Frickx?). — Haekius. — François Halma. — Jean Hondius. — Henri Hondries — De Hond. — Jean-Henri Westein. — Jacques Westein. — Jean de Zuylen. — Guillaume et Jean Blaen. — Pierre Mortier. — Adrien Moetjens. — ... Vander Aa. — Joseph Panckouke (de Lille).

Le MS. n° 1564 contient des renseignements sur les graveurs, ces utiles auxiliaires de la typographie.

On y trouve :

Samuel et Adrien Lomelin (1639). — François Schelhaur, père et fils (1639). — Jean Sadeler, né en 1550. — Raphaël Sadeler. — Otto Venius, né à Anvers en 1559, peintre et graveur. — Théodore Van Tulden. — Harrewyn. — Van Berekel, graveur de médailles. — Nicolas-François Cardon, père. — Antonio Cardon. — Edelinck. — Bolswert. — Vorsterman. De Rg.

A. Buchon.

Il y a encore des stoïques de feuilleton qui s'efforcent de varier en style de M. Cousin, cette niaiserie morale de Sedaine :

Mourir, n'est rien,
C'est notre dernière heure !

Eh ! c'est justement parce que c'est la dernière, messieurs les philosophes, c'est parce qu'elle nous arrache à nos affections, à nos espérances, peut-être même à nos misères et à nos folies, que la mort est chose cruelle, abominable. Le pauvre Buchon, en se voyant arrêté tout à coup dans sa carrière, en renonçant à ses bouquins, à ses papiers, à ses projets de livres et de fortune, à ses frivoles distractions, à ses amis, n'entendit pas sonner cette *dernière heure* sans regret. Il pouvait dire, comme André Chenier, en se frappant le front et en mettant la main sur son cœur : « Il y a encore là quelque chose. »

A. Buchon et Félix Bodin furent les deux premiers littérateurs que je connus à Paris. Je me trouvai lié avec eux tout d'un coup, sans m'en douter, par cette secrète sympathie qui fait que deux individus s'attirent, se comprennent et se plaisent. Ils étaient tous deux employés à la rédaction du *Constitutionnel*, position enviée, car ce journal gouvernait alors l'opinion libérale, et ils me présentèrent à leurs patrons, entre autres à l'auteur des *Deux gendres*. Persuadé, dans ma naïveté, que la capitale de la France n'était peuplée que de génies, et que le moindre de ceux qui y tenaient une plume, méritait des statues, je n'abordai M. Étienne qu'en tremblant, et je lui balbutiai, en faisant force révérences, un compliment provincial et ridicule. M. Étienne, d'abord très-poli, changea alors de ton ; il se redressa, me traita comme un ministre nouveau qui donne audience à un solliciteur, et daigna m'adresser quelques mots sur la Belgique, dont le souvenir, disait-il, se rattachait aux beaux jours de sa jeunesse (il y avait été, je crois, commis dans les vivres). Je n'en fus pas moins ravi de cet accueil.

M. Étienne, directeur du *Constitutionnel*, M. Étienne, auteur d'une comédie en 5 actes et en vers, avait daigné me parler lui-même : cela me comblait de joie et d'orgueil; mais Buchon, mon introducteur, n'était pas aussi satisfait. Il jugeait le procédé de M. Étienne impertinent, et se considérait comme personnellement insulté. « C'est ta faute, au surplus, me répétait-il; que signifient toutes ces admirations d'écolier? Chacun vaut son homme; avec plus d'assurance, tu aurais trouvé Étienne *bon enfant,* comme il l'est en effet. Il t'aura pris pour un sot, et si je n'y mets ordre, tu es perdu dans son esprit. Il n'y a qu'un moyen de tout réparer; je vais te faire dîner avec lui; à table tu diras tout ce qui te passera par la tête, la confiance te rendra de l'esprit, et Étienne sera charmant. » Ce qui fut dit fut fait. Nous allâmes dîner chez un restaurateur, établi rue Richelieu, vis-à-vis l'*Hôtel des Princes.* La chère était délicate, le champagne pétillant. Malgré mes appréhensions et mon culte pour les célébrités parisiennes, je ne tardai pas à suivre les conseils de Buchon: je débitai mille extravagances. Dans le nombre il y en avait sans doute de passables, car Étienne y applaudit; il se mit lui-même de la partie; ce fut un feu roulant de plaisanteries, d'épigrammes, de calembours, un rire inextinguible, une gaieté bruyante, désordonnée. « Parbleu, mon cher, vous n'êtes pas Flamand, » me répétait Étienne, qui voulut finir la journée par me faire les honneurs de certaines localités de la capitale, qu'il connaissait à merveille. Cette nouvelle étourderie me mit fort avant dans ses bonnes grâces.

Buchon était enchanté de m'avoir déniaisé. Après cela, nous revenions à Froissart, à Dugald Stewart; nous brochions des articles pour le *Constitutionnel*, le *Mercure du dix-neuvième siècle*, la *Pandore*, le *Diable boiteux*, nous allions chez le général La Fayette, chez le comte Destutt-Tracy et M. La Romiguière; chez Langlès, Alexandre Barbier, Prosper Mérimée, et l'orientaliste Jules Klaproth, qui prétendait faire de moi un *Chinois*, et me montrait, comme une preuve de son estime, des peintures sur verre, espèces de *spintriae*, faites à Pekin ou à Canton. Buchon était à son aise avec tout le monde, et traitait les plus hupés de puissance à puissance : familiarité qui nuisit à son avancement, surtout chez les personnes qui, arrivées subitement au pouvoir, après les événements de 1830, n'aimaient point qu'on se souvînt de la veille.

Nous nous occupions surtout de vieilles chroniques. Buchon, qui avait une facilité extrême à effleurer les sujets d'érudition et quelquefois même à les approfondir, ne donnait pas à ses textes une attention assez scrupuleuse : je le lui remontrais quelquefois, et il me répondait en riant : « Crois-tu donc que je sois un ignorant, parce que je me trompe volontairement sur des vétilles? » Il était *viveur*, ce qui a avancé sa fin, et il redoutait l'ennui et la fatigue; malgré cela il a beaucoup fait, il avait du tact, la main heureuse, il rencontrait à point nommé ce qu'il était curieux de publier : talent précieux pour un éditeur.

Trompé par des libraires qui comptaient aussi peu avec lui qu'il comptait lui-même avec ses créanciers, il fut un jour, jour néfaste! obligé de quitter son joli appartement de la rue Neuve-des-Augustins (n° 6), et de s'esquiver en Allemagne, en Suisse, je ne sais où. Ces excursions ne furent pas perdues pour les lettres, mais elles nuisirent à ses intérêts. Juillet avait fait triompher le parti libéral ; tous les amis de Buchon prirent part à la curée. Bodin, le doux et modeste Bodin lui-même, était devenu un homme politique, un député, et faisait le *roman de l'avenir* au moment de mourir de la poitrine. Buchon resta fureteur de manuscrits poudreux, sans place et sans argent. Il s'en consola en fraternisant avec don Pedro et en visitant la Grèce, excursion dans laquelle il fut aidé par le Gouvernement.

Il venait de compulser nos manuscrits pour la troisième ou la quatrième fois. Après y avoir copié une continuation de Georges Châtelain, il leur avait emprunté une histoire curieuse de la *princée de Morée*. En 1836, il m'avait dédié son *Monstrelet*. Dans sa dernière excursion il accompagnait M. Alexandre Dumas, et témoigna le désir d'obtenir l'ordre de Léopold. Mais il pensait qu'un homme comme lui devait être au moins quelque chose, comme commandeur, et non simple chevalier. La candeur et le laisser-aller avec lesquels il avouait cette prétention, étaient capables de désarmer la censure la moins indulgente.

Il n'a pas survécu longtemps à cette visite rendue à un pays qu'il aimait. Né à Bourges en 1791, il achevait sa cinquante-cinquième année lorsqu'il mourut le 30 avril 1846.

A ses talents littéraires, à un esprit vif et original, il joignait des

qualités rares ; bon fils, bon frère, ami facile et agréable, il a laissé des regrets à ceux qui l'ont connu et à moi, j'ose le dire, plus qu'à tout autre. De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS

M. Falck. — M. Sybrandi, professeur à Harlem, a pris la peine de traduire en hollandais la notice sur M. Falck, insérée dans ce *Bulletin*. Malheureusement il n'a pas suivi la leçon de l'*Annuaire de la Bibliothèque royale pour* 1845, qui est plus correcte et plus complète. Il ne s'est pas aperçu que le *Bulletin* lui-même contenait un *Errata* pour cette notice, et qu'on y avait remarqué que Guillaume II avait été pris pour Guillaume Ier. M. Sybrandi n'en mérite pas moins nos remercîments pour cette marque de considération et d'estime. (Voir plus haut, p. 146)

Vente de médailles, à Gand. — Le 18 mai dernier, on a vendu à Gand le cabinet numismatique de M. Dupré. Le prix des pièces relatives à la Belgique est toujours fort élevé. La Bibliothèque royale n'a acquis que 20 articles; mais dans ce nombre il y en a de curieux, tels que le n° 723, gros d'argent *inédit* d'Adolphe de la Marck, évêque de Liége, frappé à *Avroie;* le n° 708, deux exemplaires en argent de la pièce gauloise décrite par Ghesquière, pl. I, n° 6, qui la croit frappée à Tournai, à cause du mot *Durnakos,* qui indique plutôt une localité du midi de la France ; le n° 730, écu superbe de Georges d'Autriche, évêque de Liége, décrit par le comte de Renesse, pl. XXVI, n° 2, mais avec *Co-Lo-ss'* ; le n° 759, pièce d'argent de l'empereur Frédéric Barberousse Ier, comme *prince d'Orange,* vers l'an 1178, etc.

Adrien le Chartreux. — M. F. Grille, dans un de ses moments perdus, a écrit à M. Aimé Martin, une lettre sur *Pétrarque et Adrien le Chartreux, le maréchal Lannes et Jacques Laffitte, Fourier, le géomètre, et Desgenettes, le médecin, et deux Parisiennes, Clémentine et Sirène* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1846, in-8° de 32 pp. M. Grille dit que sa mission est devenue celle de remuer des livres, de les tourner et retourner, de lire des titres et de comparer des éditions, et il s'écrie avec son originalité ordinaire : *O le beau métier pour une âme créée à l'image de Dieu!* — Tout beau, le métier n'est pas si mauvais quand on l'exerce avec esprit et qu'on sait répandre du charme sur les sujets les plus arides. Adrien le Chartreux, dont il s'occupe aujourd'hui, est, suivant lui, *un Flamand,* ce que nous examinerons peut-être un jour, et a composé, entre autres, un *Liber de remediis utriusque fortunae,* qu'il ne faut pas confondre avec celui de Pétrarque. M. Grille cite encore d'Adrien deux traités, l'un *de la vie des chanoines,* l'autre de l'*Origine de la noblesse.*

Méfaits de la librairie. — Les libraires commissionnaires de Paris s'étaient engagés à ne point expédier d'office à leurs correspondants, les romans nouveaux qui paraîtraient, quel qu'en fût l'éditeur ou l'auteur, à moins qu'ils n'eussent 23 lignes à la page et 23 feuilles au volume. Mais cet engagement d'honneur n'a pas été tenu. Par exemple, le *Comte de Monte-Christo,* composé par M. Alex. Dumas et publié par M. Pélion, en 18 vol. in-8°, pourrait être facilement renfermé en quatre volumes, car la plupart des pages n'ont que *de deux à dix lignes ordinaires de matière.* Ce brigandage (il faut appeler les choses par leur nom) est, dans le *Journal de la librairie*, l'objet des réclamations énergiques de M. Victor Fouque, libraire à Châlons sur-Saône. Voy. 1846, n°s 15 et 17.

Bibliothèque royale de Berlin. — Pendant l'année 1845 ce dépôt a été augmenté 1° de 7,377 volumes imprimés (dont 22 sur parchemin et sur peau de vélin), non compris un grand nombre de brochures qui, plus tard, seront réunies en volumes ; 2° de 145 manuscrits; 3° de 511 livres de musique, et 4° de 145 atlas, cartes, plans, etc. La salle des ouvrages périodiques, d'où les feuilles politiques sont absolument exclues, recevait, en 1844, 390 journaux, et, en 1845,

423, ce qui présente sur l'année précédente une augmentation de 33.

Le nombre des volumes prêtés par la bibliothèque durant l'année dernière, a dépassé 30,000.

Manuscrits de Copenhague. — M. Gustave Brunet, qu'on rencontre partout où il est question de livres, donne un extrait du catalogue de M. Abrahams, dans le *Bulletin des Arts* du bibliophile Jacob, 4e année, 1845-46, 10 février et 10 mars 1846 (voir notre t. II, p. 353, n° 62).

Le Juif errant. — La bibliographie de la légende du *Juif errant* nous a occupé plus d'une fois, mais nous n'avons pas cité Rasmus Nyerup, qui en parle dans son *Almindelig Morskabslaesning i Danmark og Norge igjennem Aarhundreder,* Kjobenhavn, Thiele, 1846, in-8°, pp. 181-183. M. Nyerup dit avoir sous les yeux une brochure en prose danoise, intitulée : *Sanddru Bestrivelse om en Jode, som var fodt og baaren til Jerusalem, ved navn Ahasverus, hvilken personligen haver vaeret naervaerende tilstede, da Christus blev Korsfæst, og indtil denne Dag ved Livet er bleven opholden. Nu nyligen fordansket.* Kiobenhavn, 1631, 4 feuillets in-4°. C'est la traduction de la lettre connue. M. Nyerup indique de plus une dissertation académique défendue sous le professeur Sébast. Nieman : *De duobus testibus vivis passionis dominicae,* Jenae, 1668, et une de Casp. Hildgaard, *De Judaeo non mortali,* Copenhague, 1733. Il y ajoute celles du professeur Christophe Schulz, Koenigsberg, 1689, et du professeur Charles Anton, Helmstadt, 1755. Il renvoie enfin à la *Bibliothèque des Romans,* 1777, juillet, 2 vol., et à la collection analogue, en allemand, de Richard, t. VIII et XII.

Pour l'album d'un jeune homme de 17 ans.

Jeunesse, âge charmant, doux printemps de la vie,
Qu'un hiver rigoureux a trop souvent suivie,
Puissiez-vous arrêter votre fécond soleil
Et prolonger encore votre matin vermeil.
Profitez des instants que le Ciel vous dispense,
Jouissez sans excès, folâtrez sans licence,
Mais les jours si sereins ont bientôt disparu.

Le souci pâle et sombre est enfin accouru.
Pour amortir des ans l'irréparable outrage,
Il n'est qu'un seul moyen : penser, agir en sage :
La vertu rajeunit et vieillard sans vigueur,
On conserve du moins la jeunesse de cœur.

Emprunts littéraires. — Étienne avait infiniment d'esprit, et il le dépensait volontiers argent comptant ; mais quelquefois sa mémoire lui fournissait des vers entiers qui ne lui appartenaient pas. Ainsi on remarque dans son opéra-comique, *un Jour à Paris*, deux jolis couplets, empruntés presque mot à mot à Charleval (voir les œuvres de ce poëte, Amsterd., 1759, p. 56).

Ne soyons point ambitieux,
Restons toujours tels que nous sommes, etc.

Cette observation a été faite par le bibliophile Jacob, dans le n° 8 du *Bulletin des arts*, 1846.

Treizième volume de Dom Bouquet. — Le bouquiniste Tabary, de Paris, a eu l'idée de se servir du procédé calcographique de Paul Dupont, pour reproduire le XIIIe volume du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par Dom Bouquet. Ce volume, qui a été détruit en grande partie dans un incendie, manque dans presque tous les exemplaires. Aussi coûte-t-il aujourd'hui le prix énorme de 500 ou de 600 fr., quand on tient à se le procurer. Le prospectus du sieur Paul Dupont annonce que ce volume va être désormais réduit au prix de 120 fr. pour Paris, et que, grâce au mode de réimpression adopté par l'éditeur, il reproduira l'ancien avec autant de fidélité qu'on ne pourra les distinguer l'un de l'autre.

L'amateur d'autographes. — Il n'y a personne en Belgique, sachant quelque peu lire, qui ignore que M. N. Cornelissen est un homme d'infiniment d'esprit, sur lequel a reposé pendant un demi siècle toute la littérature officielle de Gand, et qui, lorsque l'envie lui en prend, fait de très-jolis vers. Un de ces respectables industriels, qui prennent pour du goût l'argent qui leur permet de satisfaire jusqu'aux manies qu'ils n'ont pas, avait été conseillé de former, par décorum, une collection *d'autographes*. Il persécuta M. Cornelissen pour

obtenir quelques lignes de sa main, et celui-ci, cédant à ses obsessions, lui traça, au courant de la plume, un quatrain trop fin, trop délicat peut-être pour la circonstance. Le *Turcaret* enchanté s'empressa de montrer cette marque de déférence à une dame qui tranchait du *bas bleu*, et qui était la muse accréditée de la cotonnette et de la percale imprimée. « Quel dommage, s'écria l'*Erato*, que pour un album si bien doré, cet *autographe* soit si mal écrit! » — « Ce n'est rien, répondit Mondor, *je le ferai transcrire.* »

Le British Museum. — Cette année, le Musée britannique, qui disposera d'un million et demi, environ, consacrera aux achats de sa bibliothèque, ainsi qu'aux reliures, 7500 livres sterling, ou 195,600 francs. Le parlement anglais, il faut en convenir, fait grandement les choses. Il est heureux que les médailles à distribuer à des peintres médiocres que l'on daigne encourager à mal faire, ne doivent pas être prises sur les sommes destinées à l'établissement, qui appartient le plus réellement au public et dont il dispose avec le plus de facilité.

M. Grille et M. Aimé Martin. — M. Grille a fait réimprimer, avec quelques légères corrections, *sa première lettre sur l'Institut*, qui a été insérée d'abord dans notre recueil. M. Aimé Martin, à qui il avait adressé une autre lettre sur Adrien le Chartreux et Pétrarque, l'a averti qu'il possédait un exemplaire du *Remède*, édition elzevirienne, *rarissime*, car M. Aimé Martin a toujours de grandes curiosités, et il est passé maître en bibliographie.

Bibliothécaires. — On a entrepris en France plusieurs nécrologes, dont aucun n'a eu la durée de celui de Schlichtgrole et de Voigt, qui se continue encore. En voici un nouveau qui vient de naître à Paris, sous la direction de M. L. St-Maurice Cabany (rue Cassette, n° 8). Le premier volume embrasse l'année 1845. Tous les cercueils qu'elle a entassés n'ont fourni que vingt-huit biographies, parmi lesquelles nous remarquerons celle de *Jean-Jacques-Nicolas* Huot, conservateur de la bibliothèque de Versailles, né en 1790, décédé le 19 mai 1845.

M. Potaratsky. — On a déjà lu plus d'une fois dans nos écrits le

nom de ce zélé bibliophile moscovite, qui unit à son amour des livres la générosité la plus délicate envers ceux qui en composent. On attribue à cette munificence bien entendue la publication d'un grand ouvrage de bibliographie qui sert de complément à la *France littéraire* de M. Quérard.

M. Cornelissen. — Nous venons de jeter sur ces pages sans conséquence le charme d'un de ces noms trop rares, et qui sont aussi chers aux lettres qu'aux honnêtes gens. M. Cornelissen, comme nous l'avons remarqué, se vit longtemps chargé de représenter intellectuellement sa ville natale. Quoique l'esprit ne fût pas rare sur la place, il eut, pendant 40 à 50 ans, de l'esprit pour tout le monde, et il pourrait défrayer encore plus d'une municipalité et plus d'une académie. Le discours qu'il prononça le 2 juillet 1845, lorsque le buste colossal, en bronze, de Jacques Van Artevelde fut inauguré, a été inséré dans le *Messager des sciences historiques,* mais l'auteur en a fait tirer *douze exemplaires*, en grand papier. Nous ne pouvions passer sous silence cette délicate attention de bibliophile, d'autant plus que, par une faveur spéciale, nous avons été des mieux partagés.

De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

54. *Bezeichnungen des Welt-und Lebensanfanger in der Chinosischen Bilderschrift* von Dr Gottfried Otto Piper. Berlin, Reimer, 1846, in-8° de viii et 167 pp. avec une planche.

L'auteur s'applique à prouver que les éléments du monde et les principes de la vie se retrouvent dans l'écriture figurée des Chinois.

55. *De l'organisation des bibliothèques dans Paris*, par le comte de La Borde, membre de l'Institut. Quatrième lettre. Le palais Mazarin et les habitations de ville et de campagne au XVIIe siècle. Paris, décembre 1845, A. Franck, gr. in-8° de 124 pp. avec 5 planches.

M. de La Borde plaide pour la conservation du petit nombre de vieux monuments qui subsistent encore dans Paris : il rend hommage aux souvenirs, il croit que les édifices d'autrefois ressuscitent les personnages célèbres qui les ont habités, et il n'est pas de l'avis, jusqu'à un certain point, de Paul-Louis Courrier, qui affectait pour les pierres frustes et les murailles chenues un profond mépris. Le palais Mazarin trouve en lui un chaud défenseur; il en raconte l'histoire, il en développe les diverses transformations, et montre quels changements il serait nécessaire de lui faire subir pour qu'il devînt un véritable temple élevé aux lettres.

M. de La Borde juge qu'il est indispensable de maintenir la cohabitation des collections avec leurs administrateurs, « car elle entretient le zèle, elle produit l'attachement, elle rend réelle la responsabilité. » Mais il propose des mesures propres à en conjurer le danger, tout en en conservant les avantages, résultat qu'il obtient par une cour d'isolement.

Il dépose dans un corps de bâtiment entièrement isolé, et qu'il appelle le trésor, les pièces uniques, manuscrits, médailles, gravures, éditions rares. Le troisième corps de bâtiment également séparé, est destiné aux imprimés. Tout cela est expliqué à l'aide de plans qui parlent à l'œil, et réfutent éloquemment les objections.

56. *Urkundliche Nachrichten zur Geschichte der sachsischen Bibliotheken*. Herausgegeben von Julius Petzhold (Zweiter Bogen). Dresden, Eigenthum des Herausgebers (1846), in-8° de 32 pp.

Ce cahier contient un règlement de l'an 1445, sur l'office de bibliothécaire au monastère de St-Thomas, de l'ordre de St-Augustin à Leipzig; un inventaire de la bibliothèque du magistrat de Meissen, en 1575; un ancien catalogue des Augustins de Dresde, un autre des Franciscains d'Oschatz, dressé en 1541, différentes pièces originales du XIVe et du XVe siècle, sur des livres mis en gage ou donnés, etc., etc.

57. *Lettres à M. le comte de Salvandy, sur quelques manuscrits de la Bibliothèque royale de la Haye*, par A. Jubinal. Paris, Didron, 1846, gr. in-8° de 272 pp., sans la table.

M. Jubinal avait déjà, en 1838, adressé à M. de Salvandy un rapport sur les manuscrits de la bibliothèque de Berne, inséré d'abord dans le journal officiel de l'instruction publique, depuis réimprimé à part avec des additions importantes (Paris, Challamel, in-8°). Il s'occupe aujourd'hui de la bibliothèque royale de la

Haye, dont il trace rapidement l'histoire et fait connaître les richesses en ce qui concerne la France, et, par suite, quelquefois la Belgique.

En parlant de la réunion à ce dépôt des livres imprimés de l'abbaye de *Tongerloo*, il explique ce nom géographique par *Tongres*, petite erreur excusable dans un étranger.

Il est surtout attiré par les manuscrits de feu G.-J. Gérard, dont il aurait pu trouver un catalogue détaillé, pour la partie qui concerne la Belgique, dans le premier vol. de nos Bulletins, 1re éd. pp. 293-380, 2e éd. pp. 285-352.

Page 7, il signale sous le n° 10 *la Bible de la Toison d'Or, moralisée à l'usage de Philippe-le-Bon, ainsi dite parce qu'elle fut mise en morale par ce prince, au sujet de l'institution qu'il venait de faire de cet ordre.* Les nos 489, 1119 et 1301 ont aussi rapport au même ordre.

Viennent ensuite plusieurs autres manuscrits précieux par leurs miniatures, par leur antiquité ou par les personnes auxquelles ils ont appartenu.

Le n° 275 est la *Vie de saint Hubert;* il a appartenu à M. de Villenfagne. C'est celle qu'a publiée récemment M. E. Fétis, avec des différences quant au style. Le prologue nous apprend que le duc Philippe-le-Bon étant à Bruges l'an 1463, commanda à David Aubert, son écrivain, de la *grosser*.

M. Jubinal dit quelques mots en passant d'un manuscrit du libraire Jacob, de la Haye, que la Bibliothèque royale de Belgique a acquis et dont il est parlé dans l'*Annuaire* de cet établissement, pour 1845, pp. 36 et 54-58.

M. Jubinal n'a pas toujours été informé de tous les travaux exécutés avant lui, et il n'a pu l'être; il en résulte des répétitions et des choses connues données comme inédites. Ainsi le fragment d'épopée qu'il dit avoir trouvé sur le folio de garde du manuscrit de notre Bibliothèque royale, n° 14637, avait été publié par nous, en 1841, dans les *Bulletins de l'Académie*, t. VIII, 2me partie, pp. 122-124 :

Il sera encor oi de tel chose appelez, etc.

C'est encore ainsi que le petit poëme latin sur l'abbé Suger, inséré par M. Jubinal, pp. 55-56, avait été imprimé par nous dans les mêmes Bulletins et dans l'*Annuaire* de notre Bibliothèque royale pour 1842, pp. 27-71.

Page 27, il mentionne les interrogatoires du comte d'Egmont, contenus dans un manuscrit de Gérard et que nous avons publiés en entier à la fin de la correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II. Je citerais facilement quelques autres exemples de cette espèce, tel que celui des *Mémoires de Jehan, sire de Hennin*, mentionnés p. 28, n° 57 bis, et qui ont été mis au jour par M. Chalon, pour la Société des bibliophiles du Hainaut, et le poëme du *Pastoralet*, indiqué p. 29, et dont M. Van Hasselt et moi avons fait de longs extraits, etc. Avant de prononcer qu'un document est inédit, il faut avoir passé bien du temps à compulser et à lire, et puis, après bien des recherches, on découvre dans un coin, quand il est trop tard, qu'on n'a fait que répéter autrui, sans s'en douter le moins du monde.

Le n° 1192 est l'expédition de Charles-Quint contre Tunis, par Antoine Pernin

(Servais Perennin), chevalier, conseiller de l'Empereur et premier secrétaire d'État, qui accompagna son maître en Afrique. J'en possède moi-même une copie du temps. Perennin était natif du comté de Bourgogne, et mourut à Tournai, où il fut enterré au milieu du chœur des Croisiers.

Le n° 1316 n'est qu'un extrait du n° 57 bis, c'est-à-dire des mémoires du sire de Hennin ou Haynin (Jehan de Brongnart, sire de Hennin et de Louvignies).

Les n°s 1318, 1320, 1321 et 1322 sont aussi du même auteur.

Le n° 1326, sous le titre de *Varia*, contient 31 pièces relatives au règne de Charles-Quint.

Le n° 1330 est un recueil de documents sur l'abdication de ce monarque.

Le n° 1347, copie de Gérard, est le catalogue des manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Gembloux.

Le n° 1556 est un recueil de Gérard sur les *usages, pratiques et cérémonies religieuses singulières ou remarquables qui existèrent ci-devant dans les provinces des Pays-Bas*. M. Jubinal donne l'intitulé des 35 articles qui le composent, ainsi que des 24 du manuscrit n° 1559, sur les *processions singulières des Pays-Bas*.

Les trois lettres adressées à M. de Salvandy sont suivies de fragments et d'extraits qui comprennent les pages 65-262, près des trois quarts du volume.

Pages 106-109, chanson sur la bataille de Mont-le-Héry.

Pages 129-132, entrée de Louis, comte de Flandres, dans la ville d'Avignon, en 1336. M. de Saint-Genois, qui a trouvé la même pièce dans le même manuscrit de la Haye, vient de la publier avec des remarques, dans le *Messager des sciences historiques*, 1846, pp. 71-78.

Pages 213-218, pièce sur la défaite des Liégeois par les Bourguignons :

Je pense que tu viens de Liége,
Galant, conte-moy des nouvelles.

M. De Ram l'a fait imprimer, en 1844, pp. 347-352 de ses *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous Louis de Bourbon et Jean de Hornes*.

Pages 241-244, deux lettres de François Ier, roi de France, et une de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, concernant les fils de France retenus en otage en Espagne.

Pages 245-247, une autre chanson sur la bataille de Mont-le-Héry.

Pages 254-262. *Li dis des douze dames de la feste au conte de Flandres*.

Tels sont les morceaux qui, dans ce curieux volume, sont de nature à nous intéresser davantage.

58. *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, par M. de Bréquigny. — Continuée par M. Pardessus, t. V, Paris, impr. royale, 1846, in-fol. de IV et 683 pp.

Ce volume embrasse les années 1214-1239. M. Pardessus a suivi naturellement la méthode de son devancier, mais il l'a améliorée en rendant les analyses plus substantielles et plus susceptibles de suppléer aux originaux. Quantité des pièces indiquées se rapportent à la Belgique; toutefois en parcourant la table des sources consultées, on ne voit pas sans surprise qu'il n'a été fait aucun usage des ouvrages récemment publiés, particulièrement en ce pays, et où se trouvent cependant des documents diplomatiques très-nombreux et de nature à entrer dans le plan de la table commencée par M. Burigny.

59. *Notice des archives de M. le duc de Caraman, précédée de recherches historiques sur les princes de Chimay et les comtes de Beaumont,* par M. Gachard. (Extr. du *Bull. de la Com. royale d'histoire*). Bruxelles, Hayez, 1845, in-8° de 148 pp.

L'inventaire, qui commence à la page 77, est divisé en trois paragraphes :
1. Lettres patentes, commissions, instructions; pièces diverses.
2. Lettres imprimées.
3. Registres.
Le tout forme 185 articles.

60. *Index librorum prohibitorum.* Katalog ueber die in den Jahren 1844 und 1845 in Deutschland verbotenen Bücher. Beitrag zur Geschichte der Presse. Erste Hälfte. Iena, Friedrich Luden. 1845, in-12 de 32 pp.

Le bâillon qu'on a mis à la presse allemande est chaque jour plus serré. La prudence exige cependant qu'on se relâche de cette sévérité; car c'est une grande faute à ceux qui commandent de ne pas prévenir les changements inévitables, et de se faire arracher violemment ce qu'ils peuvent accorder en réglant eux-mêmes les conditions de leur condescendance. Dans cette brochure, dont la continuation aura probablement été prohibée elle-même, on voit quels sont les gouvernements les moins favorables à la liberté de la presse. En tête est l'Autriche, puis la Bavière, la Prusse, la Hesse-Électorale, la Saxe, etc. Reuss-Schleis a la prétention de compenser sa nullité politique et son exiguité géographique par sa sévérité. C'est une réclame pour constater son existence.

61. *Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur. Im Vereine mit Bibliothekaren und litteratur Freunden,* herausgegeben von Dr Robert Naumann. Leipzig, T.-O. Weigel, nos 3-6, 15 febr.-31 mars 1846.

Ce journal est parvenu à sa septième année. En se maintenant dans sa spécialité, en s'attachant à la solidité des recherches, il a gagné sans cesse dans l'opinion et

obtenu chaque jour des succès plus durables. Rien n'a coûté au savant éditeur pour perfectionner son entreprise, et aujourd'hui il se voit récompensé de ses peines et de ses sacrifices. — Nous avons distingué dans les derniers cahiers les articles suivants :

Pp. 33-38. Sur l'histoire de l'imprimerie dans le pays de Bamberg. M. le bibliothécaire Jacck fait connaître une impression bambergeoise de l'an 1478 : c'est une invitation du serment connu sous le nom de *Schützen-Gesellschaft*, adressé à la ville de Weinheim, pour assister aux exercices du tir.

Pp. 49-54. Description, par le professeur Reuss, d'anciennes chansons imprimées sur feuilles volantes et conservées à la bibliothèque de Wurtzbourg.

Pp. 56-58. Réimpression du supplément que nous avons ajouté à notre mémoire sur la gravure de 1418, et où nous mentionnons un second exemplaire réel et existant du St-Christophe de 1423, lequel provient de M. de Birkenstock et se trouvait à Francfort chez M. le baron de Blittersdorff, ministre de Bade. M. Rudolph Weigel, très-bon juge en ces matières, a ajouté un *post-scriptum* à ce supplément. Il conjecture que cet exemplaire est le même que celui qui fut vendu à Leipzig en 1792 (*Rotst'sche Auction*, nº XI), au prix de 8 thaler 17 gros.

Il remarque de plus qu'à la vente de M. Winstanley, à Manchester, en 1819, il se trouva aussi un exemplaire du St-Christophe de 1423, dont l'authenticité était cependant douteuse.

Pp. 60-61. Observation de M. Edwin Tross, à Paris, sur l'ancienneté des *signatures typographiques*.

La *Serna Santander*, on le sait, dit que les premières signatures apparaissent dans une impression de Koelhoff. Cologne, 1472 : J. Nider, *Praeceptorium divinae legis*. Dans le *Serapeum* de 1845, nº 21, M. Sotzmann a reculé plus loin l'usage des signatures. M. Tross vient d'en découvrir dans un livre intitulé : *Conradus de Alemannia, concordantiae Bibliorum*, S. L. A., in-fol., 414 ff., 3 col., 66 lin.; impression qu'il soupçonne de l'année 1470 au plus tôt.

Il a remarqué aussi des signatures dans un manuscrit de Térence du XIVe siècle.

P. 63. Réponse de M. le bibliothécaire de Stuttgart, Möser, à la question de M. Haenel : En quel lieu imprimait Martens d'Alost en 1517? M. Möser dit avec raison que c'est à Louvain. Nous avions déjà donné cette réponse p. 156 de ce volume.

Pp. 65-73. Analyse de l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique pour* 1846, par M. A. Scheler.

Pp. 73-77. Sur d'anciens catalogues de foires, gardés à la Bibliothèque de Dresde, par M. E.-G. Vogel.

Pp. 81-83. Description d'une très-rare édition d'*Eulenspiegel* en bas allemand, laquelle est à la Bibliothèque royale de Copenhague, par M. C. Molbech, etc.

62. *Revue de bibliographie analytique....* paraissant tous les mois, par MM. E. Miller et A. Aubenas, X, XI, XII. Sixième année, octobre, novembre et décembre 1845. 2 cah. Paris, in-8°.

Si nous sommes bien informé, ces cahiers sont les derniers que feront paraître

MM. Miller et Aubenas, et c'est vraiment dommage. La *Revue de bibliographie analytique* était, en effet, une publication sérieuse, impartiale et utile. Mais il semble qu'un journal bibliographique ait peine à réussir en France : c'est une plante trop modeste pour croître au milieu de l'arrogante ivraie qui pousse de toute part. Déjà M. Quérard a dû renoncer à son *Bibliologue* et à son *Bibliothécaire*, et il n'y a plus guère que le *Bulletin de Techener* qui ait résisté, encore ne se montre-t-il qu'à de longs intervalles. Le cahier de janvier 1846 vient seulement d'être distribué. Les chances sont décidément moins défavorables en Belgique.

63. *Bulletin du Bibliophile.* Septième série, Paris, Techener, décembre 1845, janvier 1846, in-8°.

Pp. 509-526. Notices biographiques et littéraires sur la vie et les ouvrages de Jean Vauquelin de la Fresnoye et Nicolas Vauquelin des Yveteaux, gentilshommes et poëtes normands, 1536-1649 (Jérôme Pichon).

Pp. 527-533. De la publication de l'histoire de Jacques de Thou, *éditée* par Samuel Buckley (P. de Malden).

Pp. 534-536. Une notice de feu Ch. Nodier, à propos d'une bibliothèque de livres espagnols.

Janvier 1846. Pp. 553-560. Suite des notices de M. Pichon.

Pp. 561-563. Sur la décadence de la librairie.

Pp. 563-564. Sur le *Livre blanc*, publié par M. G. Brunet et annoncé plus haut, p. 215.

Pp. 564-568. Quelques noms oubliés des bibliographes.

Pp. 568-572. Deux lettres de Charles Nodier, etc., etc.

64. *Bulletin du Bibliophile*, février, septième série. Paris, Techener, 1846, in-8°.

Pp. 601-605. Suite de la notice sur Nicolas Vauquelin.

Pp. 606-612. Sur les livres d'usage.

Pp. 612-620. Notes extraites du catalogue raisonné d'un amateur de province (par M. Gustave Brunet).

Pp. 621-627. Extrait des lettres de M. Jubinal à M. de Salvandy, sur la bibliothèque de la Haye.

P. 628. Article de M. Old. Nick, sur les *curiosités littéraires, bibliographiques et biographiques.* « C'est à très-bon marché maintenant, dit le spirituel écrivain, que l'on passe pour un puits de science; et nous avons vu de nonchalants esprits se donner le plaisir légèrement ironique de jouer au pédant, comme ils jouaient la veille au poëte ou au romancier, tantôt singeant Faublas et ses airs évaporés, tantôt Oberman et ses amertumes solitaires. C'est de Charles Nodier qu'il s'agit : de Charles Nodier, dont la bibliomanie eut toujours l'air d'une faiblesse enfantine, et qui, derrière le masque de Scaliger, d'Ambroise le Camaldule, ou de Mabillon, lais-

sait entrevoir la figure d'un indolent flaneur, très-disposé à se moquer de ceux qui le prenaient au grand sérieux. »

Pp. 642-643. Lettre de M. Alkan au directeur du *Bulletin*.

M. Alkan avait eu la bonté de nous envoyer sa brochure sur la bibliothèque de M. Vivenel. En rendant compte de cette notice dans notre second volume, pp. 491-492, nous nous étions permis d'y noter quelques inexactitudes. M. Alkan nous rend poliment la pareille, et nous indique des fautes d'impression qui doivent se trouver p. 475 du même volume, à l'endroit où nous parlons d'un ouvrage projeté par le libraire de Paris, Denis Gobet, et dont il n'imprima qu'une seule page. Sur vingt-quatre noms propres, remarque M. Alkan, quatre sont estropiés et cinq mal orthographiés : cela est vrai, et quoique la plupart de ces incorrections soient le fait de Gobet, nous remercions M. Alkan de son *Errata*. *Nothelin* doit être effectivement remplacé par *Rothelin*, *Bondi Rieux* par *Bernard de Rieux*; *Crozat de Tugroy* par *Crozat de Tugny*; *Gér. de Préfond*, par *Gir.* (Girardot) *de Préfond*, *De Selle* par *de Selles*; *Dessain* par *Desaint*, *De Lalleu* par *Delaleu*, *Raude de Boisset* par *Randon de Boisset*.

65. *Boletin bibliografico espanol y estrangero*. Tomo VII, 1846. Enero y febrero.

On remarque dans ces feuilles l'annonce d'une bibliothèque des auteurs espagnols, depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours, mise en ordre par D. Bonaventure Charles Aribau. Parmi les poëtes castillans antérieurs au XVe siècle, plusieurs sont inédits, savoir : *Las poesies de D. Alonso el Sabio*, *las del rabi D. Santo*, *la Danza de la muerto*; *el poema de José*, *el del conde Fernan Gonzalez y el Rimado de Palacio de Pero Lopez de Ayola*.

66. Philologus. *Zeitschrift für das klassische Atherthum*. Herausgegeben von F.-W. Schnedewin, 1ter Jahrgang, 1tes Heft. Stolberg, O. Kleinecke, 1846, in-8°.

Si la philologie doit périr un jour, l'Allemagne sera la dernière à y renoncer. Il n'y a guère que dans ce pays que l'on se passionne encore sincèrement pour le sens ou la correction d'un passage grec ou romain, que l'on prenne au sérieux la scolie et que le *commentaire perpétuel* cause plus d'intérêt que d'épouvante. M. Schnedewin a foi dans ce respect de l'antiquité, qui s'affaiblit cependant tous les jours, et il ouvre à ceux qui continuent de cultiver la science des Dacier et des Saumaise, des Juste-Lipse et des Heinsius, un pieux asile où ils ne seront troublés ni par les disputes sur le *Rongisme*, ni par le zèle des piétistes. Son premier cahier est tout grec et tout latin. En l'ouvrant on semble rétrograder d'un siècle ou deux, il n'y a que l'élégance et la tournure de la critique qui nous rappellent l'époque moderne.

67. *Zeitschrifte der Geographie und Naturgeschichte, ein Jahr-*

buch in wochentlichen Lieferungen, herausgegeben von Dr L. Fr. Von Froriep. Weimar, 1846, 32 pp. in-4°.

Voici un nouveau journal hebdomadaire voué à la géographie et à l'histoire naturelle. Le premier numéro ne nous autorise pas encore à en porter un jugement.

68. *Revue britannique*, mars, 1846, Bruxelles, Meline, Cans et Ce, in-8°.

Un article intitulé : *État politique de la Prusse*, traduit de l'*Edinburgh Review*, contient quelques réflexions sur les entraves de la presse en Allemagne. Pp. 376-382, on lit, d'après *the Foreign and Colonial quaterly Review*, une analyse d'un livre rare et très-intéressant, malgré la bizarrerie de son titre, savoir : *Nova gigantomachia contra sacram imaginem Deiparae Virginis a Sancto Luca depictam et in Monte Claro Gestochoviensi apud religiosos patres ordinis S. Pauli primi eremitae, in celeberrimo regni Poloniae coenobio collocatam ; per Suecos et alios haereticos excitata et ad perpetuam beneficiorum gloriosae Deiparae Virginis recordationem successurae posteritati fideliter conscripta a R. P.* Augustino Kordecki, *praedicti ordinis protue Clari Montis priore, anno Domini MDCLV.* Cracoviae, in officina viduae et haeredum Francisci Caesarii, S. R. M. typ.

69. *Revue nouvelle*, tome VIII, 15 avril 1846. Paris, in-8°.

Pp. 327-338. Extrait, par M. Jules Janin, du recueil de M. Mater, annoncé, dans ce volume, sous le n° 52.

70. *Considérations sur l'établissement des bibliothèques communales en France, présentées à l'Académie de Blois*, par M. le duc de Dino. Paris, Curmer, 1846, in-8° de 2 feuilles.

71. *Tables de la bibliographie de la France, pour* 1845. Paris, Pillet, 1846, in-8° de 272 p.

Les ouvrages de bibliographie, y compris les catalogues, sont au nombre de 20. Tous les écrits imprimés en France ne sont pas enregistrés dans le *Journal de la librairie*, puisque nous n'y trouvons point, par exemple, un seul de ceux de M. Grille. Il est vrai que ce journal ne représente que le dépôt légal.

72. *Bibliographia italiana ossia Elenco generale delle opere d'ogni specie e d'ogni lingua stampate in Italia e delle italiane publicate all'*

estero. Anno X. Milano, Vedova di A. F. Stella e Giacomo Figlio (ann. 1844). In-8° de 106 pp.

Ces tables sont faites avec beaucoup de soin sur le modèle de celles de France; quoique la classification ne soit pas la même. Les ouvrages de bibliographie, publiés en 1846, sont au nombre de 23, parmi lesquels :

Publiche biblioteche, pensieri di un anonymo.

Cenni storici sulle antiche biblioteche di Perugia.

Notizie di Guttenberg, Fust e Schoeffer, primi inventori della Stampa, di D. Faccio.

Idea di un catalogo universale dei libri buoni, di A. Turcotti, etc., etc.

73. *Index rarissimorum aliquot librorum manuscriptorum saeculoque XV typis descriptorum, quos habet bibliotheca publica Noribergensis, additis quibusdam autographorum exemplis et picturis, compositus a Frederico Guilelmo* Ghillany, *philosophiae doctore et bibliothecae publicae Noribergensi praefecto* (*Hujus libri tantum CCCC exemplaria exstant*). Noribergae, impensis editoris, 1846, in-4° (Ex off. lithogr. Fr. Scharreri Norib.) de 96 pp.

Ce magnifique volume est lithographié d'un bout à l'autre et fait également honneur au bibliographe et au graveur. La première division comprend les autographes dont elle offre des fac-simile. Au premier rang nous mettrons ceux d'Albert Durer, de Hans Sachs, de Luther, de Melanchthon, de Hutten, de Bilibald Pirkheimer, du roi Gustave-Adolphe, de Hugue Grotius, et nous nous souvenons avec plaisir de nous être respectueusement inclinés devant ces précieuses reliques.

La seconde partie décrit les manuscrits non autographes; parmi ceux-ci est une *bible flamande* du XVe siècle. La troisième, les livres dits *incunables*, de 1459 à 1472; enfin la quatrième, les livres rares à divers titres, parmi lesquels s'en trouve encore du premier siècle de l'imprimerie.

M. Ghillany, dont on ne saurait trop louer le zèle et le désintéressement, a offert un bel exemplaire de son livre à la Bibliothèque royale de Belgique.

74. *Annuaire dramatique pour* 1846, *contenant, pour chaque jour de l'année, des éphémérides dramatiques; le personnel des théâtres de la Belgique; le relevé des pièces représentées sur les théâtres de Bruxelles, pendant* 1845; *une galerie belge et étrangère d'auteurs, de musiciens et artistes vivants; les tablettes nécrologiques de l'année* 1845, etc., etc. Huitième année. Bruxelles, Tarride et Lelong, 1846, in-18 de 196 pp.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que, sous un petit volume, *cet annuaire* contenait une foule de renseignements utiles, curieux ou piquants. M. Félix Delhasse,

qui vient d'être nommé conseiller communal à St-Josse-ten-Noode, et qui s'occupe de la direction d'un journal quotidien, est l'auteur de ce recueil. C'est un fait que nous livrons à M. Quérard, le grand dénicheur d'anonymes. — Dans la *Chronique*, nous trouvons un précis de l'histoire de l'ancien théâtre de la Monnaie à Bruxelles, extrait d'une plaidoirie de M. Jottrand, précis qui nous a fait désirer que M. Delhasse consacrât chaque année quelques pages à nos annales dramatiques d'autrefois, aux auteurs belges qui jadis ont composé des pièces de théâtre, aux acteurs que nos pères ont applaudis, etc. Il y a là une mine que M. Delhasse exploitera très-bien s'il en prend la peine, qu'il n'a pas même entièrement négligée, et qui est riche en anecdotes singulières, originales et inédites, ou peu s'en faut. L'état du théâtre de Bruxelles, pendant la révolution brabançonne, par exemple, et pendant la république française, peut fournir matière à des recherches neuves et intéressantes et qui, présentées sous la forme des notices insérées dans la *Galerie*, se feraient lire avec empressement et avec fruit. Cette galerie contient en effet plusieurs bonnes biographies, parmi lesquelles nous distinguons celles de Du Mersan, et de trois belges, A.-L. Gaussoin, Roelants et Sax. Une indication placée à la fin du volume, nous révèle qu'il existe à Bruxelles trois journaux dramatiques, le *Correspondant des Théâtres*, paraissant chaque dimanche, l'*Écho*, paraissant trois fois par semaine, et la *Revue et Gazette des Théâtres*, publiée le jeudi.

De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Publications nouvelles. — *Collection de poëmes, chroniques, etc.*, publiée par M. Silvestre.

Les bibliophiles vraiment dignes de ce nom connaissent et apprécient la collection *gothique* que publie à Paris un libraire aussi actif qu'intelligent. Il n'est pas de nom qui soit en meilleure renommée auprès de tout amateur de livres que celui de M. Silvestre; c'est dans la salle de ventes qu'il dirige, c'est rue des Bons-Enfants, n° 30, à deux pas du Palais-Royal, à trois pas de la Banque, que viennent, depuis plus de quarante ans, se livrer aux chances des enchères publiques toutes les bibliothèques célèbres que des circonstances de toute espèce condamnent à la dispersion et dont Paris contemple l'éparpillement. C'est là qu'ont passé les bibliothèques Caillard, Maccarthy, Morel-Vindé, Châteaugiron, Pixérécourt, Labédoyère, de Soleinne, Reina, Boutourlin, Cailhava et maintes autres qui n'ont pas péri tout entières, puisqu'il en reste des catalogues qu'un bibliophile un peu fervent ne peut parcourir sans palpitation de cœur, sans quelque mouvement fébrile. Il s'est adjugé pour des millions de maroquin, d'Alde, d'Elzevier, de Didot, au rez-de-chaussée de la rue des Bons-Enfants. Nous essaierons peut-être un jour de tracer une esquisse des *mystères* de la salle Silvestre; aujourd'hui nous devons nous borner à signaler quelques publications dues au zèle de son habile propriétaire. Il a d'ailleurs d'autres titres qui le placent avec éclat dans l'honorable profession d'éditeur, profession où s'est malheureusement immiscée une tourbe d'industriels qui ont cru que, pour se poser en héritiers des Estienne, des Renouard, des Crapelet, il suffisait de pos-

séder un inépuisable fonds d'ignorance et d'avidité. Le *Lexique roman* de M. Raynouard, le *Manuel du libraire* de M. Brunet, quelques-unes des plus importantes publications de M. Francisque Michel sur les monuments littéraires du moyen âge, voilà des productions qui seront toujours en grande estime, et M. Silvestre tient justement à honneur d'avoir placé son nom sur leur frontispice. La collection gothique à laquelle il donne ses soins par délassement et par amour pour les livres *vieilz*, ne peut avoir d'autre désignation puisqu'elle est imprimée en caractères ainsi nommés, caractères fondus exprès et aussi élégants que le comportent leurs formes surannées. Ils servent à reproduire des poésies, des romans, des chroniques, d'après d'anciens manuscrits ou d'après des éditions du XVe et du XVIe siècle, éditions devenues rarissimes et dont presque toujours il n'existe qu'un seul exemplaire. Quant à l'exactitude scrupuleuse, excessive, qui préside à ces impressions, nous pouvons dire que nous avons vu collationner un texte *lettre à lettre*, et cela à diverses reprises, de gauche à droite d'abord, de droite à gauche ensuite, ligne par ligne; de sorte qu'il est impossible qu'une erreur typographique puisse échapper à une révision aussi minutieuse.

Le *Manuel du libraire* a fait connaître (édition de 1842, t. II, pag. 724) quels étaient, jusqu'à la 18e livraison, les ouvrages contenus dans le recueil que nous signalons. Nous allons indiquer ce que renferment les trois dernières livraisons mises au jour, et nous montrerons qu'elles méritent, à juste titre, de fixer les regards des amateurs. La 18e livraison, de 10 feuilles, présente *Listoyre de Pierre de Prouvence et de la belle Mayaclonne*. Le texte de ce roman de chevalerie, l'une des plus ingénieuses de ces productions si chères à nos ancêtres, a été établi d'après deux éditions extrêmement rares et qui figurent au premier rang des livres introuvables, celle qu'on suppose avoir été imprimée à Lyon vers 1478, par Barthélemy Buyer, et celle de Guillaume Le Roy, également imprimée à Lyon, sans date. Nous ne connaissons de cette dernière qu'une seule adjudication au prix de 22 livres sterling, à la vente du duc de Roxburghe, à Londres, en 1812. Quant à la première, nous ne pensons pas que, depuis fort longtemps du moins, elle ait paru aux enchères publiques. La bibliothèque de Lyon en possède un exemplaire incomplet.

La vogue de cet ouvrage fut européenne; souvent réimprimé en

France, il fut traduit en espagnol (*Tolède*, 1526, *Séville*, 1533, 1542, *Saragosse*, 1602), en catalan (*Barcelone*, 1650, in-4°), en flamand (*Anvers*, vers 1521), en allemand (*Augsbourg*, 1535, et souvent depuis), en danois, en bohémien, en russe, en polonais, etc. Il en a été imprimé, en 1806, une traduction en grec moderne, en distiques politiques. Nous croyons d'ailleurs être dispensé d'offrir une analyse de cette *istoyre :* tournois, enlèvement, scènes d'amour, sarrasins déconfits, pèlerinage à Jérusalem, séparation, reconnaissance après bien des traverses et bien des dangers, toutes les conditions du genre s'y trouvent réunies, ainsi que tous les éléments d'un grand succès au XVe siècle.

La 19e livraison renferme un poëme, jusqu'ici inédit, de Jean Froissart. Le célèbre chroniqueur a composé une foule de vers, dont une partie seulement (ce n'est pas la plus digne d'intérêt) a été mise au jour par M. Buchon, en 1829. Deux beaux manuscrits de la Bibliothèque du roi, à Paris (n°s 7,214 et 7,215), renferment ses poésies, qui ne seront, sans doute, jamais publiées en totalité. Un savant modeste fort versé dans l'étude des productions littéraires du moyen âge et qui a fait ses preuves par son édition d'une des branches du *Roman du renard*, par ses articles sur Rutebœuf, insérés au *Journal des Savants* (cahiers de janvier et de mai 1839), M. Chabaille a présidé à l'impression d'un des fruits de la verve du naïf chanoine. On lui doit le *Temple d'honneur*, espèce d'épithalame que Froissart composa à l'occasion du mariage du comte de Dunois avec la fille du duc de Berry, mariage célébré en 1386, et dans lequel il a recours à l'allégorie, forme maintenant réprouvée, mais que le *Roman de la rose* avait mise en grande vogue et dont nul écrivain, jaloux de flatter le goût de son époque, n'eût osé s'écarter. Voici les premiers vers du *Temple d'honneur :*

Ie quide et croi et sest mes dis
Ensi lai ie veu tout dis
Quil nest onques iours qui aiourne
Soit quon traueille ou quon seiourne
Quon sesbanoie ou quon reuelle
Quon not dire aucune nouuelle
Qui est auenue ou que soit
Ou présentement on le voit :
Si en est de tant plus créable

Mieuls sentir et plus agréable
Encor men auint auvay une
Qui na pas esté trop commune
Ne remonstrée iusqua chi
Dont grandement ien remerchi
Mon sentement qui la garde
Et si bellement retarde
Que tenu close et en prison
Jusques a tant que iai raison
Dou dire et dou remettre auant.

Le reste de cette composition de 1,100 vers à peu près, se compose de conseils moraux fort sages, mais donnés d'une façon un peu prolixe et sans aucun trait bien saillant. Le nom de l'auteur et l'intérêt qui s'attache à des œuvres *inédites* du moyen âge recommandent toutefois cet opuscule.

Nous rencontrons enfin, dans la 20e livraison de la collection de M. Silvestre, les *grandes et inestimables Cronicques du grant et énorme géant Gargantua : Contenant sa généalogie, La grandeur et forces de son corps. Aussi les merueilleux faicts d'armes qu'il fist pour le Roy Artus.* Il s'agit d'un opuscule au sujet duquel M. Nodier et M. Brunet ont écrit des pages fort remarquables, et qu'ils ont regardé comme étant, selon toute probabilité, l'œuvre de Rabelais lui-même, comme étant en tout cas, la première ébauche du Gargantua. Il y a trois éditions connues de cette rareté bibliographique (*Lyon*, 1532, in-4°, 16 feuillets; *Lyon*, sans date, in-4°, 12 feuillets; *Lyon*, 1533, petit in-8°, 16 feuillets), et, circonstance assez singulière, on ne connaît qu'un seul exemplaire de chacune de ces éditions. Ce n'est que dans ces dernières années que l'existence de cette facétie a été constatée. M. Silvestre a suivi pour sa réimpression l'édition de Lyon, 1532, édition qui fut achetée 262 francs, en 1835, par le prince d'Essling, à la vente du fonds de librairie de M. Debure. L'édition de 12 feuillets a passé de la bibliothèque de M. Aimé Martin dans celle de M. Renouard; quant à celle datée de 1533, elle se trouve dans la Bibliothèque royale de Dresde, et c'est d'après elle que le traducteur allemand de Rabelais, M. Regis, a reproduit ces *inestimables cronicques*, dans son grand travail sur les écrits de maître François (t. II, p. CXV-CXXIV). Nous laisserons aux amateurs le soin de chercher, soit dans la réimpression de M. Silvestre, soit dans l'ouvrage de M. Regis, « comment

» Merlin, prince des nigromanciens, alla en Orient pour faire grant » Gosier et Galemelle qui estoyent le père et la mère de Gargantua, » comment il fist la grant iument pour les porter et comment cette » grant jument abatit les foretz de Champaigne et de la Beauce en » soy esmouchant de sa queue, — comment il print les cloches de » Nostre Dame de Paris, et comment il mist un grant nombre de » grans seigneurs en prison en sa dent crease. » Nous remarquerons seulement que, en outre des dix-huit chapitres contenus dans l'édition de 1532 et dans l'édition sans date, il se trouve dans celle de 1533, un dix-neuvième chapitre, beaucoup plus long que les autres, qui ne figure point dans la réimpression de M. Silvestre, mais que M. Regis a publié. On apprend entre autres détails, dans cette addition aux *Cronicques* de notre géant, que Gargantua vint en Normandie, où il but la valeur de mil cinq cents *ponsons* de *citre;* à Rouen, il but cent cinquante *cacques* de bière et à la Rochelle, cinq cents tonneaux de vin. Il met cinq cents Bretons et trois cents Gascons dans sa gibecière. Il attaque une ville défendue par cinq mille trois cent vingt et un géants; il les assomme tous, ainsi que leur capitaine Boutefort, et il délivre la princesse Badebec, laquelle *auoit bien vingt et neuf couldees de haulteur.* La fin de cette édition de 1533, diffère de celle des deux éditions plus anciennes que M. Silvestre a eues sous les yeux: la voici telle que la rapporte M. Regis: « Gargantua vesquit cinq cens et cinq » ans, et eut de grosses guerres, desquelles ie me tays pour le pré- » sent. Et eut un filz de Badebec, son espouce, lequel a faict autant » de vaillances que Gargantua. Et le pourrez veoir par la vraye chro- » nique, laquelle est une petite partie imprimée. Et quelque iour » que messieurs de Sainc-Victor vouldront, on prendra la coppie de » la reste des faictz de Gargantua et de son filz Pantagruel. » Cette fin, ainsi que le remarque le judicieux auteur du *Manuel du libraire,* ne peut guère être d'un autre que de Rabelais. Voici maintenant comment se terminent les éditions sans date et de 1532: « Et ainsi » vesquit Gargantua au seruice du roy Artus, lespace de deux cens » ans troys moys et iiii iours iustement. Puis fut porté en faierie par » Gain la phee et Melusine auecques plusieurs autres, lesquelz y sont » de présent. » Cette autre péroraison rappelle à l'instant le passage du Pantagruel (liv. II, chap. XXIII), où il est dit que Gargantua « auoyt esté translaté au pays des Phees par Morgue, comme feut

» iadys Ogier et Artus » et, à cet égard, qu'il soit permis à celui qui trace ces lignes de rappeler qu'il a été assez heureux pour découvrir une édition de Pantagruel, imprimée à Lyon vers 1532, chez Claude Nourry, édition restée inconnue à tous les éditeurs de Rabelais, à tous les bibliographes, même à l'auteur du *Manuel du libraire*, et qui, entre autres variantes, fort curieuses, renferme celle-ci : « Au » pays des Phees comme feut iadys Enoch et Helye, » comparaison sentant très-fort le roussi et qui se retrouve aussi dans l'édition de François Juste, Lyon, 1533, collationnée pour la première fois, par M. Regis, d'après l'exemplaire *unique* qui est dans la bibliothèque de Dresde. Cette leçon téméraire qui aurait fort réjoui Voltaire, ayant disparu de toutes les réimpressions ultérieures, et ne se trouvant que dans deux éditions qui n'ont été connues que depuis peu de temps, est restée ignorée de tous les éditeurs, commentateurs et littérateurs qui se sont exercés sur maître François. (Voir d'ailleurs la *Notice sur une édition inconnue du Pantagruel et sur le texte primitif de Rabelais*, par Gustave Brunet, *Paris*, Techener, 1844, in-8°.)

Notons encore que le texte des *Cronicques inestimables*, tel que le donne M. Regis, présente quelques variantes avec celui qu'a suivi M. Silvestre. Ce sont les traces d'une révision faite par l'auteur, puisque l'exemplaire de Dresde n'a vu le jour qu'après les deux autres que possèdent, à Paris, les bibliothèques particulières que nous avons signalées. Deux exemples de ces variantes suffiront :

« Pour la desserte luy seruent quatre tonnettes de pommes cuyttes : » et beut dix tonneaulx de cidre à cause qu'il ne beuuoit point de » vin (*Silvestre*).

» Pour la desserte luy fut présenté quarante tonnettes de pommes » cuyttes, et beut cent tonneaux de godale, et trente et demy de » citre à cause quil ne auoit point de vin (*Regis*).

» Son plumast pesoit bien cent troys livres (*Silvestre*) ; deux cens » livres (*Regis*). »

On reconnaît dans ces diverses leçons la trace d'une habitude qu'avait contractée Rabelais et que nous avons signalée dans notre *Notice* ci-dessus indiquée. En retouchant ses écrits à mesure que les libraires les remettaient sous presse, il se plaisait à changer les nombres bizarres, extravagants, que son caprice et son imagination railleuse lui avaient fait placer dans ses récits. Peut-être trouvera-t-

on ces détails bien minuticux; mais il s'agit de compositions si peu connues, ils se rattachent si intimement aux écrits de l'*Homère bouffon*, que nous aimons à croire qu'on ne sera pas fâché de les trouver ici.

La 21e livraison de la collection *gothique* se composera du *Testament de Lucifer, fait et composé par Pierre Gringore dit Mère Sotte*. L'édition originale de cet opuscule curieux ne porte point de date; c'est un petit in-8° de 6 feuillets; il a été réimprimé avec les *Menus propos* du même auteur (*Paris*, Gilles Couteau, 1521, *Ph. Lenoir*, 1522, etc.); et Niceron avait même jugé à propos de le reproduire dans le 34e volume de ses *Mémoires*. — Plus tard, M. Silvestre mettra au jour une réimpression de *La grant danse macabre des hommes et des femmes*, réimpression qui sera ornée de 87 figures sur bois, exécutées avec un soin extrême, et qui sera digne, à tous égards, d'occuper une place distinguée dans le cabinet de tout bibliophile.

GUSTAVE BRUNET,
Secrétaire général de l'Académie de Bordeaux.

Bibliographia dantesca, compilata dal sign. viscomte Colomb de Batines, tomo primo, Prato, F. Alberghetti, etc., 1845, in-8°.

(Voy. dans ce vol. p. 154, n° 30 de la *Revue bibliographique*.)

Les ouvrages de bibliographie spéciale consacrés à tel ou tel auteur, à tel ou tel sujet, sont peu communs et méritent d'être appréciés, d'être encouragés, puisqu'ils peuvent seuls établir sur des bases solides et complètes, la science des livres; science dont la sphère s'élargit, chaque année, d'une manière effrayante, puisque chaque année voit paraître, en maints pays divers, des milliers d'ouvrages et que l'homme le plus laborieux ne peut se flatter d'en bien connaître qu'une petite portion. Un écrivain aussi célèbre que Dante était bien digne que la science bibliographique débrouillât scrupuleusement tout ce qui concerne son immortelle *Comédie;* la tâche était rude; il fal-

lait être en Italie pour pouvoir l'aborder. M. Colomb de Batines s'en est acquitté d'une façon qui nous semble ne rien laisser à désirer. Livrons-nous ici à une analyse succincte de son travail. Un avant-propos renferme l'énumération des écrits bibliographiques relatifs à Dante, et des plans d'éditions nouvelles de ses œuvres. Le Florentin Cionacci, mort en 1714, avait projeté une édition de la *Comédie* qui devait se composer de *cent* volumes in-8°. Un volume pour chaque chant. Traduction latine, réunion de tous les commentaires imprimés ou inédits, tels étaient les éléments de cette encyclopédie dantesque. En sus de ces cent volumes, il devait y avoir trois volumes préliminaires de dissertations, d'éloges, trois volumes supplémentaires de tables, de glossaires. Cette entreprise gigantesque n'a jamais été commencée.

Le premier chapitre (et il ne comprend pas moins de 188 pages) contient un catalogue raisonné de toutes les éditions de Dante, depuis celle de 1472, imprimée par Jean Numeister (à Foligno, selon toute probabilité), jusqu'à celle de Milan, 1845, 4 vol. in-16. Toutes les particularités qui donnent du prix à telle ou telle édition sont relatées; les divers ouvrages à consulter à l'égard de celles d'entre elles qui ont de l'importance sont exactement indiqués. Il résulte de ce long et difficile travail quelques faits vraiment curieux. Sur 251 éditions de la *Divine comédie*, venues à la connaissance de M. Colomb de Batines, vingt et une ont été imprimées durant le XVe siècle, quarante-deux durant le XVIe, quatre pendant le XVIIe, trente-quatre dans le cours du XVIIIe, cent cinquante pendant les quarante-cinq premières années du XIXe. Une pareille vogue démontre que M. de Lamartine avait le droit de dire dans son discours de réception à l'Académie française : « Dante semble être le poëte de notre époque. » Il est digne de remarque combien à l'époque de Louis XIV, Dante était tombé dans un oubli momentané. L'Italie, livrée au mauvais goût, admiratrice de Marino et de ses pitoyables imitateurs, méconnut durant plus d'un siècle, les mâles et terribles beautés du vieux Alighieri. Depuis 1629 jusqu'à 1716, deux éditeurs seulement, l'un à Venise en 1664, l'autre à Vérone en 1702, se hasardèrent à remettre sous presse la *Divine comédie*. Dix-huit éditions de Dante ont vu le jour en France; la première est celle donnée à Lyon, par Guillaume Roville en 1551 et qui fut suivie de trois autres exécutées

dans la même ville; il faut ensuite franchir près de deux siècles pour arriver à celle de Prault en 1768. L'Angleterre apporte pour son contingent onze éditions (la 1re est de 1808), et l'Allemagne huit, à partir de celle de 1784, publiée à Nuremberg. Restent donc, pour la part de l'Italie, 214 éditions. Quelques-unes n'ayant été citées que sur la foi des catalogues, sont d'une existence contestable. Après avoir indiqué divers anciens commentaires sur la *Divine comédie* enfouis dans les bibliothèques de l'Italie, M. Colomb de Batines fait mention des tentatives assez bizarres de certains écrivains qui ont mis en prose des portions de cette épopée. Il passe ensuite aux traductions. Charles Porta avait traduit en patois milanais le premier chant de l'*Enfer* et des morceaux des chants 2, 3, 5 et 7. Quelques Italiens venus peu après Dante, ont mis ses écrits en vers latins; un moine mort en 1343, Matteo Ronto, le traduisit en hexamètres, vers pour vers. Tout cela est resté inédit, mais indépendamment de quelques épisodes disséminés dans d'obscurs volumes, il existe une traduction entière faite par le jésuite Charles d'Aquin et imprimée à Rome (sous la rubrique de Naples) 1728, 3 vol. in-8°. Le professeur Catellacci publia à Pise, en 1819, une traduction en vers latins de l'*Enfer*. Deux anciennes traductions en prose latine sont restées inédites. Passant ensuite aux traductions en langues modernes, le bibliographe signale cinq vieilles traductions françaises non imprimées et vingt-neuf auteurs qui se sont exercés sur Dante, depuis Balthazar Grangier, qui dédia son travail à Henri IV (1597, 3 vol. in-12). Les traductions en vers de l'*Enfer*, par Henry Ferassin, 1817, par Brait de la Mathe, 1823, par Tarver, 1826, par A. de Gourbillon, 1831, par Calemard de Lafayette, 1835, par Mongis, 1838, sont descendues au rang des livres voués à l'oubli, tout comme la traduction en vers libres par A. Le Dreuille, 1837, tout comme celle en prose rhythmique de Sébastien Rheul, 1844, tout comme celle de M. Aroux, ancien député, 1842. — En fait de traductions anglaises, Rogers traduisit l'*Enfer* en 1782. Boyd, après avoir de même donné l'*Enfer* en 1785, fit paraître en 1802, la *Comédie* entière. Howard, Hume et Dayman s'exercèrent également sur l'*Enfer*. Cary, dont le travail a obtenu cinq éditions successives, et Wright, qui en est resté à la première, ont fait passer le poëme entier, l'un en vers, l'autre en prose. — La première traduction allemande est celle de Bachen-

schwanz, Hambourg, 1767, 3 vol. M. Colomb de Batines en indique cinq autres complètes; celle de Kannegiesser et celle de Streckfuss, l'une et l'autre en vers, ont eu plusieurs éditions. N'oublions pas la traduction en vers du prince Jean de Saxe, publiée en 1839-1840, en deux volumes in-4°, sous le pseudonyme de Philalethès; elle contient l'*Enfer* et le *Purgatoire* et se recommande surtout par la publication d'anciens documents d'une haute importance pour l'histoire de l'Italie et jusqu'alors demeurés inédits. — Deux traductions espagnoles sont mentionnées, l'une, faite au commencement du XIVe siècle, est restée inédite; l'autre, exécutée par P.-J. de Vinegas, archidiacre de Burgos, fut imprimée à Burgos en 1515; elle est en vers avec un ample commentaire. Des détails sur les *rimari*, les index, les glossaires relatifs à la *Divine comédie* accompagnent ces diverses notices sur les traductions. Arrive ensuite l'indication des *illustrazione*, c'est-à-dire, des dessins, gravures, tableaux dont l'épopée dantesque a fourni les sujets. On distinguera surtout ce qui concerne les fresques d'Andrea Orgagna dans l'église de *Santa Maria Novella*, à Florence et dans le *Campo santo* de Pise. Dans des temps plus modernes, seize peintres et deux sculpteurs se sont inspirés de l'épisode de Françoise de Rimini; une vingtaine d'artistes ont reproduit les derniers moments du comte Ugolin.

Le travail de M. Colomb de Batines doit comprendre une seconde partie.

Le succès qu'une pareille publication a obtenu en Italie, est une preuve du culte qu'inspire Dante et du goût d'un public d'élite au delà des Alpes pour les ouvrages sérieux. Rien ne serait plus propre à faire faire à la science des livres des progrès réels et solides que des bibliographies *cornéliennes*, *raciniennes*, *miltoniennes*, etc., rédigées sur le plan de la *Bibliografia dantesca* et exécutées avec des soins aussi soutenus.

GUSTAVE BRUNET.

Bibliotheca Grenviliana. Londres, 1843, 2 vol. in-8°.

De bons catalogues raisonnés des bibliothèques particulières les plus riches en ouvrages importants et peu connus, sont des publica-

tions d'une importance extrême pour la science des livres. Malheureusement la plupart des écrits de ce genre (et ils sont en petit nombre) renferment beaucoup de détails puériles et oiseux; les renseignements qui abordent la véritable bibliographie et l'histoire littéraire sont laissés de côté pour faire place à des anecdotes sans importance, à des observations qui n'apprennent rien de neuf. Il est cependant divers catalogues qu'il ne faut point comprendre dans cette critique, et l'on n'a guère que des éloges à donner à la *Bibliotheca Grenviliana*, c'est-à-dire à la liste des ouvrages rares et curieux compris dans les collections du *right honourable* Thomas Grenvile. Il y a plus de vingt-cinq ans que M. Renouard signalait ce cabinet comme étant au premier rang de ceux de l'Angleterre, sous le rapport du goût et de l'intelligence qui avaient présidé à sa formation. Il a fallu pour le composer un demi-siècle de recherches, d'attente et de ferveur; il a fallu aussi des sacrifices pécuniaires considérables. Thomas Grenvile, homme d'État influent, frère d'un ministre qui fut longtemps le collègue de Pitt, était en mesure de donner de l'or lorsqu'il s'agissait de décider une conquête importante; il n'hésitait pas à mettre cent guinées (2,625 francs) à un seul volume in-folio, imprimé à Valence en 1490. Il est vrai que ce volume est un des plus rares de tous les romans de chevalerie; c'est *Tirant le Blanc*, texte catalan.

La *bibliotheca Grenviliana* est riche surtout en éditions anciennes des classiques de l'antiquité, en raretés italiennes et espagnoles; les anciens voyages, l'histoire d'Irlande ont été l'objet d'une attention particulière. Nous ne pouvons ici indiquer, même succinctement, tant de trésors; nous nous en tiendrons à mentionner quelques volumes du plus grand prix imprimés sur vélin :

L'*Anthologia*. Florence, 1494, exemplaire Mac Carthy, vendu 1,000 francs; pour le compléter en y ajoutant la rarissime épître dédicatoire de Jean Lascaris à Pietro, fils de Lorenzo de Medici, M. Grenvile fit, à très-haut prix, l'acquisition d'un second exemplaire.

Biblia latina. Mayence, vers 1455.

Breydenbach, transmarinae peregrinationes, 1486, in-folio, payé 756 francs à la vente Mac Carthy; on ne connaît que deux autres exemplaires sur vélin.

Le *Chevalier de la Tour*. Paris, 1514, in-folio.

Petrarcha. Venise, 1473, folio.

Le Psautier de Mayence, 1457, folio.

La *Eforziada*. Milan, 1490, folio. Magnifique exemplaire qui avait fait l'ornement des collections Soubise et Mac Carthy; à la dispersion de cette dernière, il fut adjugé à 1,910 francs. Depuis, il a atteint aux ventes Hibbert et Hanrott les prix de 168 livres sterling (4,140 francs) et de 150 l. st.

Testamentum Aethiopicum. Rome, 1548, 4°. Exemplaire payé 31 l. st. 10 sh. à la vente Hanrott; précédemment, à celle de Williams, il avait été porté à 71 liv., près de 1,800 francs, et en 1763, chez les jésuites du collége de Clermont, il avait été laissé à 103 francs.

Le *Valère Maxime* de Mayence, 1471, le *Virgile* de Venise, 1470, in-folio.

En fait de vélins modernes, ouvrages que les amateurs ne recherchent point en général avec un extrême empressement, nous citerons les contes de Straparole, Paris, 1726; le Théophraste de Londres, 1790; l'Épictète de Paris, 1782, et le *Don Quichotte* de Madrid, 1797, 7 vol. 8°. (A l'égard de ce dernier ouvrage, le *Manuel du libraire* n'en mentionne que deux exemplaires sur vélin; l'un à la Bibliothèque du roi, l'autre ayant été jadis payé 3,000 francs; le catalogue que nous analysons parle de six exemplaires : trois à la Bibliothèque royale de Madrid, un à celle de Paris, deux en Angleterre, celui de Grenvile et celui de lord Acheson).

La *Bibliotheca Grenviliana* ne nous arrêterait guère si elle ne présentait qu'une suite de titres, mais ces titres sont accompagnés de notes où se rencontrent un grand nombre de faits bibliographiques, de renseignements peu connus. Nous allons en reproduire quelques-unes en y ajoutant à l'occasion, entre parenthèses, quelques détails accessoires.

L'extrême rareté sur le continent de l'ouvrage que nous signalons, justifiera sans doute nos extraits; ce livre, dont il n'a été tiré qu'une centaine d'exemplaires, revient à près de 100 francs, et il n'a été livré au commerce que la moitié des exemplaires tirés. La Bibliothèque royale de Belgique le possède.

BARTEMA (ou Varthema) Ludovico, *Itinerario nello Egypto, nella Surria, nella Arabia*. Roma, 1510, folio.

Bartema est quelquefois mentionné sous le nom de Patritius ; il fut de retour à Rome, en 1508, après un voyage qui avait duré sept ans. Durant un demi-siècle, ce très-rare volume ne s'est montré que deux fois dans les ventes publiques de l'Angleterre, chez Crofts, en 1783, et chez Hanrott, en 1834. Presque aussitôt son apparition en italien, il fut traduit en latin, en français, en allemand, en espagnol, en flamand, en anglais. Il mérite d'être encore consulté, car, suivant Boucher de la Richarderie (*Bibliothèque des voyages*), « on y trouve les monuments moins dégradés par le temps et la barbarie des Musulmans. Les peuples y ont une physionomie différente de celle qu'ils ont de nos jours. La naïveté du style donne un certain charme à la narration et garantit en quelque sorte la véracité du voyageur. » Dans la partie de la relation concernant Java, on trouve un chapitre intitulé : *Come in questa insula li vecchi si vendeno dalli figlioli o vero da parenti, e poi se li mangiano.* L'ouvrage de sir Stamford Raffles sur l'Archipel indien, est venu montrer que ce n'était pas un conte (Toutes les relations les plus récentes, attestent les habitudes d'anthropophagie enracinées chez certains habitants des îles de la Sonde).

BOCCACCIO, *Il Decameron.* Fiorenza, i Giunti, 1573 ; en grand papier ; ces exemplaires sont de la plus grande rareté. (Le *Manuel du libraire* ne cite d'eux aucune adjudication ; le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (M. Renouard) comprend (t. III, p. 170) un exemplaire en grand papier bleu.)

Tescida. Ferrariae, 1475, folio. Exemplaire provenant de la bibliothèque du duc de Cassano, à Naples. On n'en connaît en Angleterre que quatre autres ; à la Bibliothèque de George III (déposée au Musée britannique), chez lord Spenser, chez le duc de Marlborough et dans la collection Quin, conservée à Dublin. Ce dernier est incomplet de quatre feuillets. (A la vente Hibbert, un exemplaire que nous croyons devoir ajouter aux quatre ci-dessus, a été payé 160 livres sterling, plus de 4,000 francs.)

Theseis, carmen in lingua graeca hodierna. Venetia, 1529, 4°. On a longtemps mis en doute si ce poëme en grec moderne était une traduction libre de la *Theseida*, ou si, au contraire, Boccace avait mis à contribution cette épopée, déjà ancienne, avant d'avoir été imprimée. Warton, dans son *Histoire de la poésie anglaise*, attribue

au conteur florentin l'honneur de l'invention. Il argue de la division en stances de la *Theseis* et de la rime qu'ont ensemble les deux derniers vers de chaque octave, pour refuser à cette composition une date antérieure au milieu du XVe siècle. Crusius et Fabricius n'ont point fait mention de ce poëme, mais Du Cange l'a fréquemment cité dans son glossaire grec. Chaque chapitre est précédé de grossières vignettes sur bois.

BONACIOLI, Ludovicus, Ferrariensis. *Ad divam Lucretiam Borgiam, Ferrariae ducissam, Enneas muliebris,* folio (s. l., s. d. et sans nom d'imprimeur).

Seemiller, IV, 152, a fait mention de cet ouvrage rarissime, en ajoutant : *A nemine quod sciam recensitum;* mais il se trompe en avançant qu'il fut imprimé à la fin du XVe siècle, car Lucrèce Borgia ne devint duchesse de Ferrare qu'en 1501. Il est étrange qu'un livre sur un pareil sujet fût dédié même à Lucrèce Borgia (Nous remarquerons en passant qu'au XVe, au XVIe siècle, des épîtres dédicatoires qui, aujourd'hui, choqueraient outrageusement les bienséances, n'étaient point chose rare. Laurent Joubert, médecin habile, philosophe perspicace, philologue laborieux, plaçait en tête de son livre *des erreurs populaires*, dans une dédicace à la reine de Navarre, des idées fort libres sur l'œuvre mystérieuse de la génération. Le docteur Thierry de Hery offrait à la célèbre Diane de Poitiers un exemplaire sur vélin, au chiffre et aux emblèmes de cette favorite, de sa *Méthode curatoire de la maladie vénérienne, vulgairement appelée grosse vérole et de la diversité de ses symptômes*, exemplaire dont la Bibliothèque royale fit l'acquisition, en 1809, pour la somme de 200 francs. Pierre Pintor, médecin espagnol, publiait à Rome, en 1500, un traité *De morbo foedo et occulto his temporibus affligente;* il le dédiait au pape Alexandre VI, en exprimant, avec candeur, des vœux sincères afin que le pontife fût préservé de ce vilain mal. Gaspar Torella, Ulrich de Hutten composaient des livres sur le même sujet, et ils dédiaient l'un à Louis de Bourbon, évêque d'Avranches, l'autre au cardinal Albert, archevêque de Mayence. Il serait facile de citer d'autres exemples analogues).

BORRA, *Girolamo d'Arezzo. Dialogo del flusso e reflusso del mare*

d'Alseforo Talascopio. Ragionamento di Telifilo Filogenio della perfectione delle Donne. Stampato in Lucca, per Vincenzo Basdrago, 1561, 4°.

Ce volume porte une note manuscrite de l'abbé Rives, énonçant que ces deux dialogues très-rares sont demeurés inconnus à presque tous les bibliographes; ce qui augmente la valeur de cette édition, c'est que le second d'entre eux, le *Ragionamento,* n'a été imprimé que cette seule fois et qu'il n'est pas compris dans la liste des ouvrages de l'auteur.

BURCHIELLO, *Sonetti.* Venetia, Alexandro di Bindoni, 1518, in-12. Édition très-rare; elle n'est point citée dans les ouvrages de Mazzuchelli, d'Haym, de Gamba ou de Brunet; elle manque sur les catalogues de Crevenna, de Pinelli et de Croft. — Signatures, A.-I., par huit, K., par trois.

CAVALCHA, Dominico. *Incommenza el tractato dicto pongie lingua....* (s. l. ni d., mais à Rome, chez J.-Ph. de Lignamine, 1472, folio, 171 feuillets) Le nouveau *Manuel* (I, 593) indique 131 feuillets; peut-être est-ce une faute d'impression. Audiffredi (*Cat. edit. roman.*, p. 110) a donné des détails étendus sur cette édition et sur le typographe auquel on la doit. Il paraît qu'il se trouve des exemplaires où la dédicace a été changée.

Innocentia victrix, sive sententia comitiorum imperii Sinici pro innocentia christianae religionis, jussu R. P. Antonii de Gouvea, Soc. Jesu, sinico-latine exposita. Quamtum in regno Sinarum, 1671, folio.

Livre très-rare et peut-être le premier qui ait été publié en latin à Canton. Il consiste en quarante-cinq doubles feuillets; chaque page est imprimée au moyen d'une planche gravée sur bois. Cet exemplaire avait fait partie de la bibliothèque Lamoignon. On en connaît un autre dans la bibliothèque impériale de Vienne; il s'en est trouvé un troisième à la vente Meermann.

CIGNANO, Ludovico. *Quieta solitudine di varii ragionamenti ove si narra quattro navigationi fatte d'Alcuni Mercante.* Bologna, Alessan-

dro Benacci, 1587, 4°. Ouvrage dont nous ne trouvons trace dans aucun livre de bibliographie.

ESCOBAR, Luis d'. *Las quatrocientas respuestas a otras tantas preguntas.* Valladolid, 1545. *La segunda parte de las quatrocientas respuestas.* Ibid., 1552, 2 vol. in-folio. Première édition, très-rare et précieuse à cause des changements considérables qu'a subis le texte dans la réimpression du premier volume, faite en 1550. Voir notamment *Respuesta a la replica,* fol. 2; *Respuesta a lo 2° de la pregunta* XX, fol. 13, etc. L'édition de 1550 contient d'ailleurs de plus 37 pages de *glosas;* elle est presque aussi rare que celle de 1545. Quant à la seconde partie, elle n'a jamais été réimprimée. (On trouve des détails sur le contenu parfois singulier de cet ouvrage dans l'*Omniana* de Southey. Londres, 1809, 2 vol. in-12.)

Evangelium S. Matthaei in linguam Calmucco-Mongolicam translatum ab J.-J. Schmidt. Petropoli, 1815, 4°.

Premier livre imprimé en calmouc. (Nous ne le trouvons point parmi les traductions d'Évangile en langues de l'Asie que mentionne le *Manuel;* il s'en est rencontré deux exemplaires, dont l'un incomplet, à la vente de la première partie de la belle bibliothèque de M. Silvestre de Sacy.)

FABRI, Félix. *Beschreibung der Finh und wider uarth zu dem heyligen Landt gen Jerusalem,* s. l., 1557, 4°.

Très-rare, avec une carte curieuse gravée sur bois. Cet auteur accompagna Breydenbach en son voyage, mais il se sépara de lui à Alexandrie, et sa relation contient nombre de particularités qui expliquent et complètent des particularités relatées par son compagnon. La dédicace est datée de 1484.

FREZZI, Frederico. *Libro intitulato Quatriregio del decursu della vita humana.* Firenze, 1508, folio. Tel fut le succès de ce poëme, lors de son apparition, que sept éditions s'en succédèrent dans l'espace de trente ans. Il est complétement oublié aujourd'hui, bien qu'au dire de Quadrio, *non indegno di gir dietro a Dante.* L'édition de Foligno, 1725, renferme des détails circonstanciés sur l'auteur. Les figures sur bois qui décorent l'édition de 1508, ressemblent fort

à celles de Poliphile imprimé chez Alde, en 1499; elles ont cependant moins d'élégance.

GRAU Y MONFALCON, Juan. *Justificacion de la conservacion y comercio de las Islas Filipinas*. Madrid, 1640, 4°. Livre qui n'a point été destiné au commerce et qui est devenu extrêmement rare. Il a fourni à Thevenot de bons renseignements.

Gustave Brunet.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

M. J.-F. Willems (1).

Depuis quelques années, l'Académie a essuyé des pertes douloureuses. Les hommes qui se sont développés au milieu des agitations

(1) Dans cette notice, M. Willems est apprécié avec une bienveillante impartialité; ce n'est point un de ces portraits sans couleur et sans ressemblance que l'on pourrait signer d'un nom quelconque, mais une image fidèle. Cela n'a pas empêché un Monsieur, à qui nous ne ferons pas le plaisir de le nommer, d'adresser à l'auteur une lettre injurieuse, remplie des inculpations les plus gratuites : car cette forme épistolaire et directe est devenue celle de la critique insolente et brutale. M. de Reiffenberg, à qui ne peuvent convenir des discussions de mauvaise compagnie, s'était encore opposé cette fois à ce qu'on ramassât le lourd pavé qu'on lui avait grossièrement jeté. Ne pouvant partager sa modération et son indifférence, nous avons usé de notre droit à l'égard de la rédaction du *Bulletin*, pour y faire un petit nombre de remarques sur le libelle qui vient de sortir des presses anversoises. Le pamphlétaire annonce qu'il dira à M. de Reiffenberg *quelques vérités bien dures;* il en a reçu la mission d'en haut,

de la première moitié de ce siècle s'en vont rapidement, et, sans doute, plusieurs laisseront de glorieux souvenirs, quoiqu'ils soient remplacés par la Jeune Belgique, par la Jeune France et par d'autres fiers jeunes gens, *rois chevelus* de l'époque actuelle.

M. Willems appartenait à cette génération qui a pu beaucoup voir

il faut bien qu'il obéisse. Ces vérités, très-dures en effet par le style et par l'intention, sont celles-ci : 1° le *Moniteur* a imprimé *Merlant* pour *Maerlant*, *Schollaert* pour *Snellaert ;* 2° M. de Reiffenberg, qui est fort répandu, a reçu (et c'est là son crime capital) beaucoup de décorations; il a, de plus, été admis dans quantité d'académies et de sociétés savantes; enfin, 3° il a osé dire la vérité sur la situation littéraire du pays. On en conclut qu'il est un ignorant, qu'il est bouffi d'orgueil, qu'il profane la cendre des morts et qu'il est un de ceux qui poussent le pouvoir à opprimer le flamand! Pour ce qui est de son savoir, M. de Reiffenberg en fait bon marché et n'a nullement la vanité d'être savant comme MM. ***. Quant aux décorations qui lui ont été données après tant de travaux, et qui affligent si vivement certaines personnes, il est temps d'en finir sur ce propos; n'est-il pas, je le demande, d'aussi mauvais goût de parler de ces enfantillages que si, dans une polémique, on s'attaquait sur le plus ou le moins de finesse de son habit et de son linge? Mais si ces reproches ne sont que puériles, les deux qui suivent sont graves, puisqu'ils vont jusqu'à la calomnie. M. de Reiffenberg profane la cendre de M. Willems! C'est une indignité que d'oser l'écrire. M. de Reiffenberg a rendu plus de services à M. Willems par un éloge judicieux et mesuré, que ceux qui le louent à tort et à travers et lui accordent, maintenant qu'il n'est plus, toutes sortes de mérites. Il lui a franchement reconnu ceux qu'il avait et lui a assigné équitablement la place qu'il doit occuper. L'oppression du flamand est un dernier mensonge, dont l'odieux est cependant adouci par le ridicule. C'est pis qu'une impertinence, c'est une bêtise. Loin d'encourir cette accusation, M. de Reiffenberg a toujours protesté contre l'oppression, quelle qu'elle fût; il a demandé constamment que le flamand pût fleurir à côté du français, persuadé toutefois que cette dernière langue a en elle un principe de supériorité, comme instrument de progrès et de civilisation. Si cette manière de voir déplaît à des génies de paroisse, à des célébrités de quartier, tant pis; elle n'en est pas moins conforme à la nature des choses. Et supposons maintenant qu'il y ait dans la notice qu'on va lire, quelques points sur lesquels l'opinion se partage, est-ce une raison pour insulter un des hommes qui font le plus d'honneur à la Belgique, un citoyen estimé de tous ceux qui le connaissent, autant par sa droiture et l'aménité de ses manières que par l'étendue de ses talents?

Quant à ceux qui ont fait chorus avec le Zoïle d'Anvers ou qui ont même enchéri sur ses turpitudes, nous laissons au temps le soin de les faire rougir de leur emportement.

D.

et beaucoup apprendre. Comme la plupart de ses contemporains, il s'était plutôt formé par lui-même et par la rude pratique de la vie que par l'éducation qu'il avait reçue. Cette éducation fut aussi simple, aussi modeste que son berceau. Né en 1793, à Bouchout, à deux lieues d'Anvers, il eut pour père un maître d'école de village (1), homme respectable, plus honnête que docte, aussi pauvre qu'honnête, et qui, bientôt chargé de quatorze enfants, ne sut comment pourvoir aux besoins de cette famille patriarcale.

M. Willems fut donc privé de ces études classiques qui ne sont point la science, mais sans lesquelles la science manque de sa base la plus solide et qu'il est si difficile de suppléer dans la suite. D'ailleurs, les Grecs et les Romains de la république française qui vinrent régénérer la Belgique, savaient très-médiocrement le latin et le grec, s'ils ne les ignoraient pas tout à fait, et quand Napoléon releva les écoles et le trône, il fallut songer à autre chose.

M. Willems qui, j'ai peine à le comprendre, échappa à toutes les conscriptions dont l'Empire était prodigue, fit ses premières armes dans une étude de notaire ou de procureur. En grossoyant des actes, il composait des vers, non-seulement par cette opposition commune aux jeunes clercs et qu'ils expient plus tard en professant un profond dédain pour toute espèce de poésie, mais par un goût vif et naturel. Ces vers étaient écrits en flamand, idiome qui flottait alors entre les règles de Des Roches et la fantaisie de chaque rimeur. Sans trop chercher, on y trouverait du mouvement, de la fraîcheur, des images, mais aussi beaucoup d'imitations et d'inexpérience. Ce qui s'y manifeste davantage, c'est un sentiment inné du génie de la langue.

Ces essais sans conséquence n'eurent pas un grand retentissement sous l'Empire. M. Willems s'exerçait; il lisait, il réfléchissait, prenait

(1) On tient cette particularité du plus proche parent de M. Willems. Le critique, d'après le *Belgisch Museum*, 1844, p. 288, soutient que c'est une coupable erreur, et que le père de M. W. était géomètre juré et receveur des contributions directes. Il n'y a rien d'incompatible entre ces fonctions successivement exercées. Le critique, qui se vante d'être un *vilain*, laisse percer ici une susceptibilité bien aristocratique. Ce que nous regardons, nous, surtout comme *vilain*, ce sont les mauvais procédés; est-ce ainsi que l'entend M** ?

D.

des forces, et se préparait à une carrière plus brillante, quoiqu'il ne la prévît pas encore.

Un jour l'Empire passa comme un songe, avec ses pompes, sa gloire, sa discipline inflexible et sa littérature de commande.

Aux départements réunis succéda le royaume des Pays-Bas, souvenir de cette robuste et antique confédération que nous appelons la Belgique, image rétrécie de cette domination puissante dont l'Europe fut jalouse au temps des ducs de Bourgogne. Le flamand, confiné dans les chambres de rhétorique et dans l'intimité de la vie bourgeoise, battit des ailes et prit l'essor. Encouragé par le rang qu'occupait la langue hollandaise, il réclama ses vieilles prérogatives et contesta la préséance au français. Malheureusement la question littéraire était devenue une question politique, une question d'égalité de droits, d'indépendance et de dignité. Des esprits sincères et convaincus voyaient, dans le triomphe de l'idiome tudesque, un élément infaillible de nationalité; d'autre part, la meute des commis, les bureaux, les scribes et les pharisiens comprenaient parfaitement que la connaissance de ce langage allait être une supériorité administrative et gouvernementale, un brevet de capacité, un titre incontestable aux places lucratives, aux grades élevés.

De là dans la discussion une aigreur passionnée, d'absurdes exagérations, une partialité déraisonnable et aveugle. M. Willems était jeune, il se sentait emporté par le courant et ne pouvait rester spectateur impassible de la lutte.

Après quelques escarmouches dans les journaux et les almanachs, il s'arma de pied en cap et crut prendre en main cette vieille pique flamande qui fit tant de ravages à la bataille de Courtrai, en saluant l'ennemi d'un terrible *bonjour*. On était en 1818; l'*Observateur* se posait l'adversaire énergique du *néerlandais*. Plasschaert, dans une brochure spirituelle, lui avait porté quelques bottes fort vives, et la presse quotidienne se ralliait à ces deux chefs principaux. M. Willems publia un *Avis aux Belges*. C'était un poëme en grands vers flamands, avec une version et des notes en français. Ce poëme commençait ainsi :

Ik ook, ik ben een Belg.

Ce qui fit dire à un critique qu'il n'y avait à opposer à la beauté

de ce début que le *hic hæc hoc* du rudiment. L'auteur établissait qu'il était impossible d'aimer son pays, d'être un bon citoyen, si l'on ne parlait flamand, et, dans ses notes, il invoquait à l'appui de cette étrange théorie, l'autorité de l'histoire et celle de divers écrivains, en y entremêlant des passages d'auteurs anciens qu'il n'avait lus que dans des traductions, mais qu'il aimait à citer, en vertu de ce faible qu'on reprochait à Juste-Lipse, qui, ne sachant pas le grec, lardait son style de grec; il est vrai que ne pas savoir comme Juste-Lipse, ce serait être aujourd'hui d'une érudition profonde, tandis que M. Willems, malgré ses efforts, n'acquit jamais qu'une teinture fort légère du latin sans pénétrer jusqu'à la langue d'Homère.

Laissant de côté la partie logique de la brochure de M. Willems, la justice exige qu'on y loue quelques morceaux sur lesquels il a répandu une couleur vraiment poétique. Si le style n'a ni la flexibilité ni l'harmonie désirables, il est quelquefois plein de nerf, et on y découvre même de la grâce; ce qui n'était pas, il faut le dire, la qualité dominante de l'écrivain.

Le poëme *Aen de Belgen* fixa l'attention du gouvernement. On sut gré à M. Willems de s'être jeté en enfant perdu dans la mêlée, on lui tint compte des sarcasmes dont il était l'objet dans les journaux, et l'on reconnut en lui un talent digne de récompense, considération qui aurait dû passer en première ligne, et qui ne parut ici que secondaire. Dès ce moment, le sort de M. Willems fut assuré. On l'avait placé dans la finance comme Parny, mais ajoutons cette différence à toutes les autres, que, quoique M. Willems fût mis au rang des poëtes, il remplissait réellement ses fonctions d'agent comptable. De nos jours, en effet, il n'est pas rare que Barême et Richelet vivent en bonne intelligence.

Le flamand avait été utile à M. Willems; désormais M. Willems fut très-utile au flamand. L'exemple de la langue hollandaise assujettie à une législation régulière, la lecture de ses bons auteurs, le contact des savants et des littérateurs d'un pays où les études ont toujours été florissantes, profitèrent à ses travaux. Il commença à traiter la langue flamande d'après les principes de la philologie comparée et d'une manière historique; la Hollande lui donna accès à l'Allemagne, où sont les maîtres de la science. Huydekoper, Ypey, Cliguett, Siegenbeck, Bilderdyk le conduisirent insensiblement à Jacques Grimm et aux

autres linguistes, ses compatriotes. En même temps, il compulsait soigneusement nos chroniques locales et s'enrichissait de toutes sortes de petits faits singuliers et curieux. Il avait enfin rencontré sa veine.

De 1819 à 1824, il mit au jour, en deux volumes, une histoire de la littérature flamande en Belgique, suivie d'une comparaison entre le flamand et le hollandais. Quoiqu'il fût loin alors d'avoir, dans la discussion des problèmes philologiques, la netteté de vues et l'étendue de connaissances dont il a fait preuve depuis, cette compilation (1) est fort estimable, et annonce déjà l'aptitude de l'auteur pour ces sortes de choses qu'il disait si naïvement savoir seul en Belgique.

Un arrêté royal du 23 décembre 1826, institua une commission chargée de la publication des monuments inédits de notre histoire (2). M. Willems y fut appelé.

Van Heelu et De Klerk lui échurent comme de raison. Pendant qu'il rétablissait des textes, rédigeait des notes et recherchait des pièces propres à éclaircir les chroniqueurs originaux, il s'amusa à publier un recueil moitié historique, moitié littéraire, sous le titre de : *Mengelingen van vaderlandschen inhoud*, et dont il a paru six cahiers de 1827 à 1829; le septième et dernier n'a été distribué qu'en 1843.

Dans ces mélanges le progrès est sensible, la critique s'affermit, l'érudition est plus sûre, les sujets mieux choisis. L'auteur débute par une imitation en vers du joli poëme latin du jésuite Livin de Meyer, sur l'incendie de la tour de Malines, attribué à la lune. Il rassemble et commente d'anciennes poésies, tire de l'obscurité des documents relatifs à des personnages ou à des événements célèbres, et se livre à des digressions sur plusieurs questions intéressantes, telles que celle de l'invention de l'imprimerie et des progrès de la population de la province d'Anvers, depuis le XVe siècle jusqu'au XIXe.

La même année, M. le chevalier Van Ertborn, bourgmestre d'Anvers, réunit quelques personnes instruites à l'effet de rechercher l'origine des noms des rues et des lieux publics de la ville qu'il administrait. Rien d'un peu littéraire ne pouvait s'exécuter alors à Anvers

(1) Le critique ne veut pas du mot *compilation ;* nous sommes fâché que ce soit le terme propre. D.

(2) Cette commission se composait de MM. Willems, Van de Weyer, Raoul, Bernhardi et de Reiffenberg.

sans M. Willems : il eut la grosse part de la besogne et, d'un simple document municipal, il sut faire un livre rempli des renseignements précieux.

La poésie, qui lui souriait toujours, lui inspira, en 1828, un petit poëme sur Marie de Brabant, pages échappées à Maerlant, mais à Maerlant rajeuni et membre de l'institut d'Amsterdam (1).

Il venait d'envoyer à l'imprimerie normale les premières feuilles de la *bataille de Woeringen*, quand, pour réfuter certains passages d'une lettre à M. le professeur Munch, il adressa à M. Van de Weyer, auteur de cette épître satirique, une longue lettre, rédigée en français, et dans laquelle l'ironie est maniée avec plus d'amertume que de grâce, de vigueur que de légèreté. C'était encore un plaidoyer en faveur du flamand contre la langue française et les Français qui s'arrogeaient la direction morale en Belgique.

Quelques traits spirituels s'y font remarquer à côté de plaisanteries d'un goût douteux et dont on rit aux larmes à la direction de l'enregistrement, à la Haye. Les idées énoncées dans l'*Avis aux Belges*, continuent de servir de base à ce factum qui, du reste, est loin d'être rédigé sans adresse. Le flamand ou la mort... de la nationalité : point de milieu. Ce dilemme était impitoyable.

Bientôt cette nationalité allait changer de face. Quelques pavés, des piques rouillées, de mauvais fusils dans les mains d'un peuple en colère suffirent pour anéantir les calculs de la diplomatie européenne. Le royaume des Pays-Bas se déchira violemment. M. Willems, attaché au trône par la reconnaissance, ne vit pas sans chagrin cette étonnante catastrophe. Et puis un homme qui avait sondé nos annales, qui s'était complu dans leurs arcanes, pouvait regretter une combinaison qui semblait procéder des beaux jours de notre histoire. Les barricades de 1830 lui gâtaient son cercle de Bourgogne.

Mais si la révolution n'obtint pas sa sympathie, il la subit avec

(1) Le critique suppose que cette phrase signifie que M. de Reiffenberg a cru le sujet de *Marie de Brabant* emprunté à Van Maerlant (*Merlant* dans le *Moniteur*) et non pas à Van Velthem. Ce serait faire injure au lecteur que de corriger ce perfide commentaire. Tout le monde comprend du reste que *pages échappées à Maerlant* veut dire pages écrites à la manière de Maerlant, mais de Maerlant rajeuni, etc. D.

une philosophie parfaite. Les gens de sa trempe, dans les crises civiles, s'enferment, rêvent et laissent faire.

Sa longanimité, sa circonspection ne le garantirent point des réactions inséparables de la chute d'un gouvernement; surtout à cause de son zèle pour la prééminence politique du flamand, il était considéré comme atteint et convaincu d'orangisme au premier chef. En outre, il avait turlupiné naguère, dans une lettre imprimée, un jeune écrivain que le flux révolutionnaire avait tout à coup porté au pouvoir. Les courtisans du nouveau régime crurent devoir punir ce crime anticipé de lèse-majesté, et ils reléguèrent Willems d'Anvers à Eecloo, où il ne cessa pas d'être receveur de l'enregistrement, mais avec moins d'avantages matériels et dans un séjour très-peu littéraire.

Toutefois, ses ennemis lui firent moins de mal qu'ils ne l'espéraient. S'ils nuisirent momentanément à ses intérêts, ils contribuèrent, malgré eux, à étendre sa réputation. Willems, exilé dans une obscure bourgade, s'enfonça plus profondément dans l'étude. Il eut, comme Ovide, son livre *de Ponto;* mais tandis que le talent du poëte romain décline loin de Rome, celui de Willems grandissait au sein de la retraite. Son imitation du *Renard* en petits vers naïfs et goguenards, faciles et bien frappés, est peut-être la première de ses productions, celle où il a mis le plus du sien, le plus de style, d'imagination et d'individualité.

De cette époque datent encore des dissertations sur les proverbes et sur l'origine de la fiction satirique du Renard.

Or, celui que l'on s'était imaginé venger en lui sacrifiant Willems et qui ignorait ces basses manœuvres, ayant appris qu'on l'associait à des sentiments que réprouvait son caractère, s'empressa de faire réparer une trop longue injustice. Willems ne revint pas à Anvers, sa ville de prédilection, où l'on était accoutumé à le consulter, à l'écouter, où il avait passé ses plus riantes années. On l'envoya à Gand, où il gagna bientôt et glorieusement ses lettres de bourgeoisie.

Il était indispensable à la nouvelle Commission d'histoire, créée par arrêté royal du 22 juillet 1834, et où il représenta principalement la littérature flamande. Il était appelé depuis longtemps à la représenter aussi au sein de l'Académie. Mais des raisons graves s'étaient opposées à son admission. Avant 1830, on craignait qu'avec lui n'entrât officiellement dans la compagnie la langue *néerlandaise,*

et, depuis 1830, il avait fallu laisser certaines préventions s'évanouir d'elles-mêmes. Le 6 juin 1835, Willems fut élu membre ordinaire. Il assista régulièrement aux séances, sans néanmoins fournir de contingent à la composition des mémoires.

Son activité se manifestait ailleurs. En 1836, il donna au public la chronique rimée de Van Heelu, sur la bataille de Woeringen, et le plus ancien texte flamand du *Renard*, d'après un manuscrit que le gouvernement belge avait eu l'attention de faire acheter à Londres, où le célèbre bibliophile William Heber l'avait porté avec tant d'autres richesses, éparpillées depuis sa mort. Le *Bulletin de la Commission d'histoire* s'enrichit de plusieurs de ses communications.

La littérature flamande, à laquelle il semblait que l'anéantissement de la domination hollandaise avait dû être fatal, s'était reconstituée et avait gagné infiniment, au contraire, à n'être plus considérée à tort ou à droit, comme un moyen de suprématie bureaucratique. Elle formait comme un petit royaume dont Willems, malgré de rares protestations, était le chef, l'autocrate. Mais il était bon prince, et s'il sentait sa puissance, s'il se l'exagérait peut-être quelquefois, il en jouissait avec bonhomie, et l'exerçait sans despotisme, ne régnant qu'à la façon du *roi d'Yvetot*, de Béranger. Pour ajouter à sa satisfaction, des bouffées d'encens, des compliments flatteurs lui arrivaient de temps à autre de l'Allemagne, à qui l'on avait persuadé qu'il s'opérait en Belgique un *mouvement flamand* qui ferait un jour de ce pays une province germanique (1).

L'année 1839 fut marquée par l'apparition du premier volume de la chronique métrique du Brabant de Jean De Klerk, et par la fondation du *Belgisch Museum*, qu'il publia jusqu'à la fin de sa vie, avec la coopération de presque tous ceux qui cultivaient les lettres flamandes et qui composaient, en quelque sorte, sa cour.

(1) Ceci, en dépit de M**, est d'une complète exactitude. Qu'il y ait des écrivains flamands de mérite, c'est ce que M. de Reiffenberg a toujours reconnu avec empressement, avec orgueil. Mais quant au *mouvement flamand* tel que le représentent ceux qui osent soutenir que les Belges qui écrivent en français sont des *singes impuissants* de la France et qu'ils renoncent à leur caractère national, il est, ce me semble, permis d'en nier la puissance et même la réalité.

Si l'on parle, après cela, de sympathie pour l'Allemagne, qui en professe une plus sincère et plus vive que M. de Reiffenberg ? D.

Le *Belgisch Museum* contient une quantité de poésies du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle; et Willems, qui en avait formé un énorme recueil manuscrit, aurait pu longtemps encore en alimenter son musée. En 1841, ses connaissances philologiques furent d'un grand secours au congrès grammatical, réuni à Gand, et dont M. le professeur Bormans a résumé les discussions avec tant de savoir et d'idées à lui. Gand, la ville de Belgique qui s'entend le mieux à organiser des fêtes splendides, en donna une magnifique, dont Willems fit dignement les honneurs. M. Snellaert, historiographe de cette solennité, où les deux races qui se divisent le pays fraternisèrent avec effusion, a rapporté le discours prononcé par Willems en cette circonstance.

Le second volume de De Klerk ne se fit pas attendre (1843), et obtint les mêmes suffrages que le premier.

Nommé membre de la Commission de statistique de la Flandre orientale, Willems rédigea pour elle un mémoire sur les noms de lieux de cette province. Mais il s'occupait surtout avec amour des chansons flamandes du moyen âge. Il se flattait d'en avoir retrouvé les mélodies, toujours un peu ornées à la manière de M. Perne, et, dans ses moments de bonne humeur, entouré de sa famille et de ses amis, il les chantait avec un accent tout local, en s'accompagnant du piano.

Il avait commencé l'impression de sa collection, si longtemps attendue, de chants populaires, et réimprimé dans l'intervalle son commentaire sur l'hymne de sainte Eulalie, retrouvé à Valenciennes, par M. Hoffmann de Fallersleben (1). L'Académie, en exécution d'un arrêté royal, venait de le charger de faire un rapport sur les moyens de réunir les anciens monuments de la langue qu'il parlait le mieux. Ces témoignages de confiance, les encouragements qu'il recevait de toutes parts, et qui avaient fini par réduire au silence la tourbe malfaisante des folliculaires, lui avaient rendu son énergie momentanément affaiblie par une affection cérébrale, dont l'application et une vie sédentaire étaient les causes. Il avait repris sa sérénité, s'en allait répétant d'un air de jubilation qu'il ne s'était jamais mieux porté, et projetait de se rendre à Francfort, au congrès philologique,

(1) La première édition est de 1837, sous le titre d'*Elnonensia*.

où il aurait rencontré M. J. Grimm, qu'il ambitionnait de voir enfin autrement que dans ses écrits, quand, le 24 juin, en rentrant chez lui, vers une heure, il fut frappé d'apoplexie, cette mort de la plupart des hommes qui pensent. Il n'eut que le temps de recevoir la bénédiction d'un prêtre, et expira sans pouvoir prononcer une parole, entre les bras d'une épouse désespérée dont il était l'espoir et l'orgueil.

Willems, pour me servir d'une expression en vogue, était une *spécialité* qui laissera un vide dans nos rangs. A beaucoup d'acquis, comme écrivain, à un esprit juste sans beaucoup de souplesse et d'originalité, à une critique plus sage que hardie, il joignait des qualités privées qui ne parent pas toujours le mérite littéraire. Voué par goût à la vie intérieure et de famille, il se partageait entre sa femme, ses enfants, quelques amis et ses livres. Son commerce était sûr et agréable, et empruntait quelque chose de piquant à la rondeur de ses manières et à sa brusque franchise, qui n'avait rien de commun avec cette sincérité désobligeante que bien des gens se réservent exclusivement pour ceux qu'ils ne redoutent pas, quoiqu'elle eût dans l'occasion ses petites précautions oratoires et ses prudentes réticences.

Enfin sa probité était à toute épreuve, son exactitude à remplir ses devoirs exemplaire. On l'estimait, et ce sentiment qui retient quelquefois les élans du cœur, n'empêchait pas de l'aimer.

Sa mort a causé des regrets universels. C'est là son plus bel éloge.

De Rg.

Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans quelques villes de la Belgique.

§ I. Wavre.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

Nous commencerons nos recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans quelques villes de la Belgique, par celle qui nous

intéresse le plus à juste titre, puisque nous y avons reçu le jour. Malgré d'actives perquisitions, nous n'étions pas encore parvenu à découvrir la moindre production d'un imprimeur de Wavre antérieure à l'année 1834, et nous y renonçions avec regret, lorsqu'un des savants Bollandistes, le R. P. Vander Moere, nous gratifia, l'an dernier, d'une petite galette in-4° de 4 feuillets, y compris le titre. Jugez de notre joie! Cet opuscule, que nous croyons rarissime, puisque nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire, a pour titre : *Reverendo admodum Domino Vande Velde in praesidem assumpto Majoris Collegii Lovanii*, *Carmen*. C'est une pièce de 144 vers hexamètres adressée à Vande Velde, qui venait d'être élevé, en remplacement de Vander Auwera, à la charge de préfet de la sacrée faculté à l'université de Louvain.

Quant à l'auteur, nous ne pouvons même former aucune conjecture, car les initiales G. J. D** qui terminent cette pièce ne se rapportent à aucun des personnages *remarquables* sur lesquels nous avons rassemblé des renseignements pour notre biographie wavrienne. On lit au bas du dernier feuillet : *Typis J. Michel in Waver*. Cet imprimeur est-il venu s'établir à Wavre? y est-il né? y est-il mort? quand a-t-il cessé de travailler? appartenait-il enfin à la famille des Michel, imprimeurs à Louvain? c'est ce que nous ignorons. Toutefois nous osons affirmer que ses presses n'ont point été fécondes.

La date de la publication de notre *Carmen* est fixée dans les premiers vers :

> . . . *Pater optimus* Auwera *praeses*
> *Clauserat aeternae pallentia lumina nocti.*

C'est donc à l'époque de la mort de Vander Auwera, c'est-à-dire en 1783, que nous devons fixer l'année de l'impression du premier livre que l'on connaisse comme publié à Wavre.

§ II. Nivelles.

Emmanuel-Henri-Joseph Plon, fils d'un libraire-imprimeur de Mons, naquit dans cette ville en 1740. Après quelques études qu'il fit au

collége d'Ath, il embrassa la profession de son père, et se mit à parcourir les foires avec une librairie. En 1770, se trouvant à celle de Nivelles, l'administration communale lui fit des propositions pour l'engager à venir s'y fixer pour y exercer son art. Toutefois ce ne fut qu'en 1774 qu'il alla habiter cette ville, où il commença par imprimer de petits livres propres à l'éducation des enfants. Il mourut le 9 novembre 1832, âgé de 92 ans, laissant pour successeur son fils Alexandre-Joseph, qui a eu l'obligeance de nous communiquer tous ces détails. Le premier ouvrage, proprement dit, sorti de ses presses est un rituel in-8° de 250 pages, à l'usage des chanoines du chapitre de Nivelles. Plon imprima en 1779 et en 1780, pour l'abbé Ghesquière (1).

Dissertation de M. l'abbé Ghesquière, historiographe de S. M. I. R. A. sur les différents genres de médailles antiques, ou examen critique des nouvelles recherches sur la science des médailles, par M. Poinsinet de Sivry. Nivelles, 1779, in-4°.

Réflexions de M. l'abbé Ghesquière sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie. Nivelles, 1780, 2e édition.

En 1784, E.-H.-J. Plon imprima encore :

Essai sur l'état de la culture en Belgique. Nivelles, 1784, in-8°.

En 1790, M. Dewez, qui était alors professeur de rhétorique au collége de Nivelles, le choisit pour éditeur de son *Éloge de Viglius de Zulichem d'Aytta.* Nivelles, 1790, in-8°, éloge composé pour le concours ouvert par l'Académie de Bruxelles. M. Goethals a indiqué cet ouvrage dans la biographie qu'il a donnée de cet auteur (2), et M. le baron de Reiffenberg le dit être très-rare (3).

§ III. Dinant.

Nous n'osons affirmer que l'année 1719 soit celle de la date de la première impression de Dinant; toutefois, malgré nos perquisitions, nous

(1) *Acta sanctorum.* Préface du tome VII, d'octobre, p. XXIX, notes.
(2) *Lectures*, etc., III, p. 362.
(3) *Annuaire de la Bibl. royale*, 1840, p. 162.

n'avons pu en découvrir d'antérieure. M. Jules Borgnet ou un autre sera peut-être plus heureux que nous et viendra un jour nous dévoiler quelque production nouvelle, à notre grande honte et confusion. Nous inclinons à croire cependant que Philippe Wirkay est le premier imprimeur de Dinant. Il y publia en 1719 :

Bouclier spirituel contre les dards redoutables de la mort subite, de la foudre et de la peste. Dinant, chez Philippe Wirkay, imprimeur, 1719, in-16.

Nous connaissons encore deux autres productions de l'année 1721 :

Abrégé de la vie et des miracles de saint Perpète, évêque de Liége et patron de Dinant. A Dinant, chez Philippe Wirkay, imprimeur, 1721, in-16.

Exercice de piété pour participer dignement au saint sacrifice de la messe, par M. Ant. Godeau, évêque de Grasse ; quatrième édition. A Dinant, chez Philippe Wirkay, imprimeur et marchand, 1721, in-18.

Depuis Philippe Wirkay, la ville de Dinant a continué d'avoir des imprimeurs. Nous trouvons entre autres, Oger en 1790 et A. Rosolani en 1827 (1).

§ IV. Saint-Ghislain.

Dans les premiers jours d'octobre 1843, Victor de Pape s'établit à Saint-Ghislain et se mit à imprimer des affiches, des livrets et des catéchismes : il mourut peu après le 30 octobre 1845. Son beau-frère, M. Malbrun de Pape, le remplace aujourd'hui.

§ V. Luxembourg.

Dans les recherches dont nous nous occupons, on ne peut être satisfait qu'autant que l'on puisse assurer que le livre que l'on tient dans les mains est réellement le premier imprimé dans tel ou tel endroit, qu'autant que vous y voyiez une date et le nom du typographe. Nous sommes heureux de dire que nous avons pu recueillir ces détails pour la ville de Luxembourg.

(1) *Bulletin du Bibliophile belge*, III, 127.

M. le baron de Reiffenberg, dans le tableau qu'il a publié tome I de ce recueil (1), donne 1578 comme la date provisoire de l'introduction de l'imprimerie dans cette ville. Cette date lui a été fournie par Cotton, qui s'est trompé d'une année.

Martin Marchant était imprimeur à Verdun. En 1577, sur sa requête, il lui fut permis d'aller s'établir à Luxembourg, où il imprima, à la fin du mois de décembre de la même année, un petit volume in-4° de 82 feuillets non chiffrés, dont la Bibliothèque royale de Bruxelles possède un exemplaire (2).

Cet ouvrage a pour titre :

Véritable récit des choses passées ès Pays-Bas, depuis la venue du seigneur don Jehan d'Austrice, avec solution des objets contenus au discours non véritable, mis en lumière par les états desdicts pays, touchant la rupture par eulx faitte de la dernière pacification. Imprimé en la ville de Luxembourg. Avec privilége de Sa Maiesté, 1577.

Le privilége qui se trouve à la fin de cet opuscule est conçu en ces termes : *Sur la requeste présentée par Martin Marchand, imprimeur et libraire de Verdun, afin d'avoir congé et licence de povoir imprimer, vendre et distribuer certain livre intitulé, etc..... le roi a consenti et permis ..... qu'il poura imprimer ledict livre, tant en langue françoise, et thioyse, qu'aultre. Et le vendre et distribuer en et par tous ces ditz Pays-Bas et ailleurs où bon luy semblera.*

Fait à Luxembourg, le XIe iour de décembre 1577.

Le même ouvrage fut traduit en latin par Hannardus Gamerius, l'année suivante, et imprimé sous le titre suivant :

Vera et simplex narratio eorum quae ab adventu V. Joannis Austriaci gesta sunt : in qua falsae a generalibus ejusdem Belgii statibus objectiones contra ipsum editae plane confutantur. Luxemburgi, apud Martinum Marchant, 1578 (3).

Il publia encore, dans cette ville, la même année divers autres ouvrages dans le même genre, et qui ne sont pas communs :

(1) Pp. 53-55. Cf. l'*Annuaire de la Bibl. roy. pour* 1844, p. 13.

(2) N° 26,524, fonds Van Hulthem.

(3) *Bibl. royale*, n° 26,522, fonds Van Hulthem. Nous avons même un vague souvenir d'en avoir vu une traduction flamande.

Déclaration de l'intention du seigneur don Jehan d'Austrice, avant que de passer la Meuze et tenter la voye d'armes.

Et :

Declaratio mentis et voluntatis G. Joannis Austriaci : qua, omnes Belgas ad obedientiam Deo et Regi praestendam invitat.

Il semble que ce soit à l'influence de don Juan d'Autriche, qui occupait alors le Luxembourg, peu avant la bataille de Gemblours, victoire qui livra à ce prince le reste du pays, que Marchant dut son établissement aux Pays-Bas, car il ne paraît avoir employé ses presses qu'à ses projets. Il semble de plus qu'avec la mort de son protecteur changea sa fortune, car nous trouvons qu'en 1584, il avait abandonné Luxembourg et s'était établi à Pont-à-Mousson, ville à cinq lieues de Nancy et cinq de Metz, où il imprima :

La Thébaïde, tragédie de Jean Robelin. Pont-à-Mousson, par Martin Marchant, 1584. Petit in-8° de 60 feuillets non chiffrés. Pièce en 5 actes et en vers; fort rare (1).

Le nom de Marchant a fourni plusieurs imprimeurs dont notre Martin pourrait bien être descendu.

Nous connaissons un Guy Marchant qui imprimait en 1499 à Paris :

Le livret de consolation, contre toutes tribulations. Imprimé à Paris, par maistre Guy Marchant, pour Jehan Petit, l'an 1499, le 28 may (2).

Et plus tard, Jehan Palier, dit Marchant, à Metz, qui édita en 1543 :

La vie des très-glorieux troys Roys, lesquels viendront adorer Jésus-Christ en sa nativité, translatée du latin en françois. Metz, Jehan Palier, dict Marchant, 1543 (3).

Un Lambert Marchant imprimait à Bruxelles, en 1698.

(1) Brunet, *Manuel du libraire*, au mot *Robelin.*
(2) Brunet, *ibid.*, au mot *Livret.*
(3) Brunet, *ibid.*, au mot *Vie.*

§ VI. Ath.

S'il est difficile de déterminer avec certitude la date de l'introduction de l'imprimerie dans la plupart des villes belges, il n'est pas impossible d'arriver à des résultats plus ou moins satisfaisants par des inductions historiques.

Le premier livre que nous ayons trouvé avoir été imprimé à Ath porte la date de 1610. Il est sorti des presses de Jean Maes, qui abandonna la ville de Louvain au commencement du XVIIe siècle, pour aller s'établir dans cette bourgade. Jean Maes appartenait à la célèbre famille Masius, dont un membre imprimait déjà à Louvain en 1573 (1).

Nous croyons que c'est aux sollicitations de Jean Zuallart, mayeur de la ville d'Ath, que Maes abandonna la ville universitaire en 1610, ou tout au plus en 1609. Jean Zuallart, auteur d'un *Voyage à Jérusalem*, qui eut plusieurs éditions, tant en français qu'en italien, avait rassemblé de nombreuses notes pour une histoire de la ville d'Ath. Afin de *complaire à aucuns de ses bons amis,* il les confia aux presses de Jean Maes.

Les recherches de Zuallart eussent été, sans cela, probablement perdues, Gramaye, historiographe des Pays-Bas, à qui il les avait confiées, ayant négligé le Hainaut. Voici le titre sous lequel elles ont paru :

La description de la ville d'Ath, contenant sa fondation et composition de son nom, aussy des lieux et édifices publics, ses privilèges, et ceux qui en sont esté (sic) *seigneurs et gouverneurs jusques à présent* (2), *etc.* A Ath, chez Jean Maes, imprimeur juré, à la *Croix verde*, l'an 1610. Petit in-8° (3).

Jean Maes resta établi à Ath. Il y imprimait encore en 1637, année où il fit paraître :

(1) C. Piot, *Histoire de Louvain*, p. 247.

(2) Réimprimé depuis par M. Leroy.

(3) Dans le catalogue de la vente de la bibliothèque de Charles-François Custis, Bruges, 1752, il y a une faute d'impression qui assigne à ce livre la date de 1510.

La vie et le martyre de saint Adrien.— A Ath, chez Jean Maes, impr. juré, l'an MDCXXXVII.

Le catalogue de la bibliothèque de Delmotte, bibliothèque qui était si riche en ce qui concerne les éditions rares du Hainaut, mentionne, page 142, l'ouvrage suivant, sans dire le nom de l'imprimeur, et qui pourrait bien être encore sorti des presses du nôtre; il a pour titre :

D. Augustino Crulay, abbati S^ti Ghisleni in cella gratulabunda accinebat collegii S. Adrianii studiosa juventus. Athi, 1643, in-4°.

Nous connaissons deux autres productions de Jean Maes :

Abrégé de la vie et des miracles de saint Foredien et de saint Eloque, confesseurs. Ath, chez Jean Maes, imprimeur juré, l'an M.D.C.XV. 95 pp. in-18.

Vray rapport des miracles très-signaléz faits à Chierves à la chapelle qu'on dit N.-D. de la Fontaine, par Quintin Crinon. Ath, 1616, in-8°.

ALEX. PINCHART,
Chargé du classement des archives judiciaires à Mons.

De l'imprimerie Spadoise et d'autre chose.

« MONSIEUR,

» Avez-vous dans votre *Bulletin* une page blanche que vous désiriez forcément noircir? Voici du noir.

» Dans votre dernière livraison, p. 257, un amateur zélé a dit quelques mots sur l'établissement de l'imprimerie à Spa. Me trouvant, par hasard, riche d'une douzaine de plaquettes sur cette célèbre et charmante localité, moi aussi je puis mettre mon mot à ce propos.

» Vers 1750, les nombreux apothicaires (à cette époque, le mot

pharmacien n'était-il pas encore à la mode?) les nombreux apothicaires de Spa envoyaient à l'étranger une quantité immense de bouteilles ou cruchons d'eaux du Pouhon, de la Sauvenière, de la Géronstère, etc. L'un d'entre eux eut l'idée de joindre à chacun de ses envois, indépendamment des certificats d'origine, une instruction imprimée où l'on traitait des vertus miraculeuses des susdites eaux et de la manière la plus efficace de les prendre. Un médecin, fort en vogue alors, avait été chargé de la rédaction. Ce petit écrit circula sous ce titre :

» *Abrégé des vertus des eaux minérales de Spa, du régime et des moyens qu'il faut observer pour les boire avec succès;* par J.-P. de Limbourg, D. en M. — A Spa, chez G. Deleau, marchand apothicaire, à l'*Autruche,* 1754, petit in-8°. — 2e édition, *ibid.*, 1755, petit in-8°, etc.

» On connaît plusieurs éditions de cette brochure, mais elles ont d'autres souscriptions. C'est, du reste, le seul changement qu'on y remarque. La raison en est que l'apothicaire qui avait eu le premier cette idée s'en étant fort bien trouvé, il se fit de son opuscule autant de contrefaçons qu'il y avait d'apothicaires à Spa. Mânes de ces apothicaires, dormez en paix sans craindre qu'on vous réveille pour ce petit délit de contrefaçon! Que le Belge qui se sent innocent leur jette la première pierre!

» Ces diverses brochures ayant toutes été exécutées à Liége (et notamment chez J. Desoer), il est probable que Spa n'avait pas d'imprimeur dans le milieu du XVIIIe siècle. Était-il *avantagé* d'un typographe en 1698, comme on l'a dernièrement annoncé? On serait tenté de le croire en lisant ce titre, et particulièrement cette souscription :

» *Traité des eaux de Spa, avec une analyse d'icelles, leurs vertus et usage,* par le Sr Edmond Nessel, docteur en médecine. — Spa, Salpeteur, 1699, in-8°.

» C'est ainsi du moins que ce titre a été transcrit par Paquot (1). La science et la probité bibliographique de ce savant inspirant une grande confiance, rien de plus simple, avouez-le, que de se dire, après avoir lu la page qu'il consacre à Nessel : « Tiens! une impri-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas et de la principauté de Liége*, tome XII, p. 353.

merie à Spa en 1699! » Mais cette exclamation porterait à faux, car Paquot a négligé de copier entièrement la souscription, dont voici la fin : *Et à Liége, chez la vefve d'Adrien Brixhe, rue du Pot d'Or, à l'enseigne du* Faucon. Ce traité de Nessel a réellement été imprimé à Liége, chez Brixhe, et Salpeteur n'était pas un typographe, mais bien un honnête apothicaire : d'où l'on peut conclure que Spa n'avait pas plus de presse en 1699 qu'en 1754 (1).

» Mais en possède-t-il une aujourd'hui? *Non*, d'après ce qu'on lit à la page 257, *ad finem*, du t. III de votre *Bulletin* (article signé A. Warzée); *oui*, si vous accueillez cet *erratum* : « Il y avait à Spa, vers 1841, une presse : n'y faisant pas de trop fortes affaires, son propriétaire imagina d'aller s'établir dans le riche et industriel village de Dison. Sa presse s'y rouilla; pour la dérouiller, il est retourné à Spa, où, si on l'en croit, il exécute *elzéviriennement* toutes espèces d'impressions.

» A la page 256 de votre susdit *Bulletin*, je remarque une erreur énorme, car elle transforme des in-8° en rien moins que des in-32. Voici encore un *erratum*. Les procès-verbaux des vingt-huit ou vingt-neuf séances du congrès franchimontois ont été imprimés à Liége sous ce titre :

» *Journal des séances du congrès du marquisat de Franchimont, tenu au village de Polleur, commencé le* 26 *août* 1789. — Liége, J.-J. Tutot, 1789, gr. in-4°.

» Ce journal a été inséré dans les tomes I et II du *Code du droit public du pays réuni de Franchimont, Stavelot et Logne*. Verviers, an IV, 3 vol. in-8°. Le tome I contient XII et 147 pp.; le tome II, VIII et 159 pp., et le tome III, XII et 155 pp.

» *Un aspirant bibliophile* (2),

N. O.

Liége, le 15 août 1846.

(1) Je crois que Spa avait une imprimerie à la fin du siècle dernier. Je m'en assurerai un de ces jours.

(2) Cet *aspirant bibliophile*, si nous le reconnaissons à travers le masque qu'il lui a plu de prendre, en remontrerait à bien des *maîtres*. (R.)

Encore A. Buchon. — Théodore Fix.

Portrait charmant, vérité frappante, vous me rendez Buchon, Monsieur, je crois le voir, l'entendre. Il venait à l'Étang, près Marly, où était Aimé Martin, où était Babinet, et il causait histoire, poésie, romans, astronomie ; il causait de tout, riait de tout et ne savait personne qui ne fût son ami, son camarade de lit, de table, comme un écolier, un soldat, comme un voyageur infatigable, un second Taylor, un fureteur intrépide, un second Brunet; Nodier souvent pour l'esprit, de Vigny pour la grâce; écrivant toujours, lisant la nuit, rêvant et composant en voiture et faisant de l'érudition à l'Opéra comme à l'Académie, de la politique avec les femmes comme avec Guizot, Barrot, Thiers et compagnie.

Il eut, en 1828, une mission de M. de Martignac pour le Midi. Il fit un rapport sur les bibliothèques qu'il avait fouillées et explorées; sur les archives qu'il avait mises sens dessus-dessous pour y trouver une charte et un diplôme. Il me montra des autographes curieux des Forbin, des Grille, des Cossa, des Grimaldi, des Grignan, des Monteil et Adhémar ; il en avait des liasses que son dessein était bien de mettre au jour. Le ministre avait promis des fonds, mais il sauta, nous sautâmes tous, et le cher Buchon se rejetant d'un pied sur l'autre, publia en attendant ces chroniques que vous vantez et qui se font lire avec tant d'intérêt, malgré quelques imperfections dans le texte, la correction, l'orthographe, les dates.

Buchon, vous avez bien raison de le dire, est mort trop tôt, il aurait fallu qu'il vécût encore quinze ans pour achever ses recherches et mettre en ordre ses documents, ses manuscrits, ses pièces importantes et toutes ses découvertes.

La science use vite et le travail forcé de Paris nous enlève rapidement les plus fortes têtes. Je viens de perdre un homme à qui j'étais, par mille côtés, bien attaché. Théodore Fix a succombé ces jours-ci à une maladie qu'on a crue soudaine, mais qui venait de loin. Jamais il n'avait eu la poitrine bonne; il lui aurait fallu du repos, une vie douce, sans efforts, sans chagrins, et, au lieu de cela, Fix a passé ses jours à lutter contre des difficultés sans cesse renaissantes. Fils d'un médecin de Mulhouse, il partit à pied, presque encore dans l'enfance,

pour aller achever son éducation en Suisse. Il fut élève aussi dans les universités d'Allemagne. Il apprit le latin, le grec, l'allemand, l'anglais ; il apprit la physique et les mathématiques ; il dessinait admirablement, et avec tous ces mérites, rentré en France, marié, établi à Paris, il n'avait, à trente ans, qu'une place de 12 à 1500 francs dans l'entreprise de Férussac, au *Bulletin universel.*

De là je l'emmenai au *Messager des Chambres,* où il nous donna de si excellents articles d'économie politique. Il créa ensuite une revue où il fut aidé par Sismondi. Enfin il s'était attaché au *Constitutionnel* et, indépendamment d'articles substantiels, de brillants *Comptes rendus,* il composait des livres que couronnait l'Académie des sciences. Il préparait, dans ces derniers mois, un dictionnaire de technologie ; il m'en expliquait le plan et les détails ; il mettait sa gloire dans cet ouvrage. Mais sa femme mourait, et ce coup imprévu l'accablait de tristesse ! mais sa santé à lui-même s'altérait ; elle n'avait jamais été vigoureuse, et des excès d'études, une contention d'esprit continuelle achevaient de ruiner sa constitution, d'éteindre sa flamme.

Il s'est senti atteint au milieu de ses amis. Il a été frappé comme de la foudre, et à présent ses collaborateurs le pleurent, sans trop savoir comment le remplacer.

Un des attraits qui m'attiraient à Paris, c'était de voir Fix, de causer avec lui, de l'entendre, d'assister à ces soirées où il se plaisait tant à développer ses vues et ses systèmes d'organisation et de bien public. Mais je ne le trouverai point. Il est mort. Je l'ai perdu à jamais, et j'en éprouve, Monsieur, un chagrin que je ne puis m'empêcher de vous exprimer.

Adieu. Vivez plus longtemps que nos savants de France. Paris est une hydre qui dévore tout. Soyez plus heureux à Bruxelles et gardez-nous une part dans vos souvenirs. F. Grille.

Le 6 août 1846.

Lettres de personnages plus ou moins célèbres.

—

XXXIV—XXXVIII.

LETTRES DE VOLTAIRE.

Monsieur,

« A diverses reprises, le *Bulletin du Bibliophile belge* a inséré des lettres inédites de certains personnages célèbres; permettez-moi aujourd'hui de réclamer pareil accueil pour quelques lettres de Voltaire; elles ne sont pas inédites dans le sens rigoureux du mot, mais elles sont tout aussi ignorées que si jamais elles n'avaient vu le jour, car elles n'ont eu d'autre publicité que celle d'un journal bordelais il y a trente ou trente-cinq ans. C'est un tombeau où personne n'ira les chercher. M. Beuchot, l'habile et infatigable éditeur des *Œuvres du patriarche de Ferney*, ne les a pas connues. Sans être d'un intérêt bien vif, elles ne sont pas à dédaigner, et j'aime à croire qu'elles auront quelque intérêt pour vos lecteurs.

» Veuillez agréer, etc. » Gustave Brunet *de Bordeaux*.

—

A M. P....., qui lui avait envoyé divers fragments de poëtes anglais, traduits en vers français.

« J'ai reçu, Monsieur, avec autant de plaisir que de reconnaissance, vos essais de traduction de quelques poëtes anglais. L'ancienne dureté de leur langue semblait peu favorable à la poésie, mais peu à peu elle s'est changée en force et en énergie. Sa richesse et les différentes inversions qu'elle a adoptées, la rendrait propre à tout exprimer.

» D'ailleurs, les expressions vigoureuses de cette langue se sont considérablement accrues par la nature du gouvernement qui permet aux Anglais de parler en public, et par la liberté de conscience qui familiarise toutes les sectes avec le langage des écrivains sacrés, dont

elles font une étude particulière. Aussi la poésie anglaise approche souvent de ce sublime oriental qui paraît presque surnaturel aux autres peuples. Du temps de Cromwell, toutes les harangues du parlement étaient pleines de termes tirés des écrivains hébreux.

» La langue française n'ayant pas eu les mêmes secours, n'est pas aussi riche qu'elle pourrait l'être. De plus, nous avons abandonné une foule d'anciennes expressions fort énergiques, et cette perte a un peu affaibli notre poésie. Les Anglais, au contraire, ont naturalisé plusieurs de nos vieux mots comme, dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, ils ont naturalisé plusieurs de nos compatriotes. Ils ont ainsi augmenté à nos dépens, et leur langue et leur population.

» Mais moins le français offre de ressources, plus je suis reconnaissant de vos imitations de différents morceaux de quelques poésies anglaises. Elles me paraissent fidèles et bien versifiées. Vous ne vous en tiendrez pas probablement à ce premier essai, et le public, ainsi que moi, vous aura de nouvelles obligations.

» J'ai l'honneur, etc. »

Ferney, 15 avril 1762.

A l'auteur du Courrier d'Avignon.

« J'aperçois, Monsieur, que vous avez mis dans votre *Courrier* du mois passé cet article :

« M. de Voltaire ne se croyant pas en sûreté dans son château des » Délices, s'est retiré à Lausanne et a écrit au roi de Prusse pour lui » demander un asile à Wesel, etc. »

» Ceux qui vous ont fourni cette nouvelle vous ont trompé dans tous les points.

» Je ne demeure point aux Délices. Les Délices ne sont point un château. Je suis très-malade depuis longtemps dans ma terre de Ferney.

» Je n'ai point été à Lausanne; je n'ai point écrit au roi de Prusse et je n'ai point besoin d'asile.

» Je vous prie de vouloir bien rendre justice à la vérité et de dissiper un bruit qui n'a pas le plus léger fondement.

» Quant aux livres que vous m'attribuez faussement et d'après des bulletins mensongers de Paris, vous avez trop d'équité pour m'imputer dorénavant des ouvrages suspects qui pourraient m'exposer à des dangers sous un gouvernement moins juste que le nôtre. Si j'écrivais de telles nouvelles, je voudrais au moins qu'elles fussent vraies. Vous avez le talent d'intéresser ; j'espère qu'à l'avenir vous pratiquerez à mon égard l'art de se taire.

» J'ai l'honneur, etc. »

Ferney, le 8 septembre 1756.

—

A un gentilhomme d'Avignon qui lui avait écrit au sujet du Masque de fer.

« Les maladies, Monsieur, dont je suis tourmenté depuis longtemps, jointes à une grande fluxion sur les yeux, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt des anecdotes que vous avez bien voulu me communiquer sur l'aventure extraordinaire de l'Homme au masque de fer. La vérité de cet événement n'est plus contestée, mais la diversité des conjectures subsiste toujours. Le partage des hommes est de faire des systèmes sur toutes les choses qui sont dérobées à leurs connaissances. Pour moi, je m'en suis tenu au fait, et encore y ai-je eu bien de la peine.

» J'ai l'honneur, etc. »

11 novembre 1763.

—

A l'auteur d'un poëme sur l'Épizootie.

« Des nouvellistes de Paris qui disent toujours vrai, comme chacun sait, ont fait courir le bruit, Monsieur, que j'étais mort, et ils ne se sont guère trompés. J'ai été très-malade. C'est la raison qui m'a empêché de répondre plutôt à votre lettre ingénieuse. Je vous remercie de cette lettre et du poëme qui y était joint. J'ai trouvé dans l'une et dans l'autre de l'esprit et du sentiment. Vous vous attendrissez sur les maux de l'espèce animale qui sont presqu'aussi grands que ceux de l'espèce

humaine. Continuez, Monsieur, à cultiver les beaux-arts et la littérature. Les gens de lettres bons et sensibles qui ne connaissent ni l'envie ni les cabales, me paraissent l'élite de ce monde. Je me flatte que vous êtes de ce genre et je vous en félicite.

» J'ai l'honneur, etc. »

Ferney, 17 mars 1776.

—

Au Secrétaire d'une académie de province.

« Les imputations calomnieuses sous lesquelles veulent m'accabler de soi-disant littérateurs qui sont gens de lettres comme certains bateleurs sont médecins, les livres qu'ils font imprimer sous mon nom, d'après des manuscrits salis et défigurés, m'ont forcé d'écrire à l'Académie française. J'adresse aux compagnies littéraires de province la copie de cette lettre, dans laquelle je cherche à prémunir le public contre leurs méchancetés. Je n'ai pas dû oublier dans cette occasion l'académie dont vous êtes le digne secrétaire. J'ai eu le plaisir de vous voir ci-devant et pour trop peu de temps à Paris. Je conçus alors autant d'amitié pour votre personne que d'estime pour votre caractère aimable autant que modeste. Après avoir quitté la capitale et un peu trop couru le monde, j'ai trouvé le repos aux bords du lac de Genève. Cette ville renferme des hommes d'esprit, des littérateurs instruits et des magistrats honnêtes qui viennent souvent chez moi et qui ne se fâchent point que je n'aille pas chez eux. Ils me laissent toute ma liberté et tout mon loisir. Ajoutez à cela, votre amitié, et je serai bien heureux. Je la mérite par les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur, etc. »

Aux Délices, 6 septembre 1756.

—

A un Académicien de Lyon, sur La Beaumelle.

« Vous avez bien raison, Monsieur; de jeunes polissons qui, par malheur, savent lire et écrire, s'introduisent dans la république des lettres, comme les bourdons se glissent dans les ruches des abeilles.

» Celui dont vous me parlez, en revenant de Copenhague, où il s'était donné pour professeur de belles-lettres, s'arrêta, en 1752, à Berlin. Je tâchai de lui rendre quelques légers services. Il m'en paya en entrant dans les tracasseries que le philosophe de Saint-Malo me suscita dans cette ville (1).

» Ayant quitté Berlin, il parcourut l'Allemagne, cherchant des libraires qui pussent acheter ces scandales; il en trouva un à Francfort-sur-le-Mein, où il fit réimprimer mon *Siècle de Louis XIV* avec des notes satiriques et calomnieuses, pleines d'erreurs et de sottises.

» Il vient de reproduire ce tissu de fautes et d'impostures dans son roman des *Mémoires de Mme de Maintenon*. Je ne suis pas surpris que ce livre soit couru comme vous me le dites. Il flatte la malignité humaine par des contes scandaleux sur les premières personnes de l'État et sur divers personnages qui ne se seraient jamais attendus de se trouver là. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que, dans certains chapitres, il imite assez bien le style de *Tacite* et reproduit quelques-unes de ses maximes. Ce maraud y montre bien de l'esprit mais il aurait dû en faire un meilleur usage. Comme la vérité est le meilleur fondement du succès des livres historiques, il est probable pourtant que le sien n'aura qu'une vogue éphémère.

» Mes sentiments pour vous seront plus durables et vous pourrez compter pour toujours sur l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. »

Aux Délices, 29 juillet 1756.

—

A un gentilhomme d'Avignon qui lui avait écrit au sujet de doutes sur l'authenticité du testament du cardinal de Richelieu.

« Le septuagénaire de Ferney doit, Monsieur, une réponse à votre lettre ingénieuse et pleine de raisons séduisantes. Une fluxion sur les yeux et son âge ne lui permettent pas toujours de s'acquitter de ses devoirs aussi promptement qu'il le désirerait.

(1) Le philosophe de Saint-Malo c'est Maupertuis, qui était né dans cette ville en 1698.

» Si vous joignez à mes doutes sur le testament politique de Richelieu : 1° que le manuscrit de cet ouvrage n'a jamais été vu ni par ses héritiers ni par les ministres qui lui succédèrent ; 2° qu'il fut mis sous presse trente ans après sa mort sans avoir été connu auparavant ; 3° que le style est différent de celui des autres écrits du cardinal ; 4° que l'ouvrage fourmille d'idées et d'expressions peu convenables à un grand ministre qui parle à un grand roi ; 5° que l'éditeur ou le faussaire lui fait signer son nom d'une manière qu'il n'employa jamais ; 6° que cet éditeur ne dit ni de qui il tient le manuscrit, ni en quelles mains il avait été déposé ; vous aurez quelques soupçons sur son authenticité.

» L'ouvrage paraît plutôt la production d'un politique oisif que d'un ministre vieilli dans les grandes affaires. En le relisant avec attention, vous finirez par penser, comme moi, sur un livre très-médiocre qu'on a voulu accréditer par un nom illustre (1).

» J'ai l'honneur, etc. »

Au château de Ferney, 10 février 1756.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Publications à petit nombre ou qui ne sont pas dans le commerce. — Le grand-duc d'Oldenbourg est un prince ami des lettres, de la justice, et qui joint aux qualités qui conviennent aux souverains, les vertus qui honorent l'homme privé. Il avait épousé la princesse Cécile de Suède. Privé d'une épouse belle, aimable, spirituelle, à laquelle il

(1) On sait que la question de l'authenticité du *Testament politique* de Richelieu donna lieu à une controverse à laquelle l'académicien de Foncemagne prit une part active.

était tendrement attaché, il a voulu recueillir jusqu'à son moindre souvenir. Les circonstances les plus légères de sa vie, ses occupations, ses loisirs, ses études, ses plaisirs, ses fugitives paroles, de courts billets, la plupart écrits en français, des romances, tout a été rassemblé avec la piété la plus touchante. Le grand-duc a trouvé dans son secrétaire de cabinet, M. Guillaume d'Eisendecher, quelqu'un qui comprenait son âme et sa pensée. Il en est résulté un magnifique volume grand in-quarto de 240 pages, en vélin, orné de cinq planches parfaitement lithographiées. Son Altesse Royale a daigné nous gratifier d'un exemplaire de cet ouvrage imprimé pour elle seule.

Dans des proportions plus modestes, M. G. Brunet vient encore d'offrir aux bibliophiles une de ces réimpressions qui sont faites pour piquer leur curiosité. Occupé spécialement des patois de la France, il a reproduit un *Monitoire de* 1546, publié par le cardinal Salviati, évêque de St-Papoul, contre des voleurs qui avaient envahi, pendant la nuit, la maison d'un marchand de Castelnaudary. Ce n'est qu'une simple demi-feuille, mais elle forme un document d'autant plus précieux qu'il n'a été imprimé, en 1846, qu'à *trente exemplaires* (*Anciens patois de la France, un Monitoire de* 1546. Bordeaux, Durand, 1846, in-8°, 8 pp.).

Médaille en l'honneur du comte Maurice de Dietrichstein. — M. le comte de Dietrichstein, grand chambellan de l'empereur d'Autriche, a désiré rester préfet de la bibliothèque impériale, qui comprend les livres imprimés, les manuscrits, les médailles et les estampes. De plus, il a sous sa surintendance la collection d'Ambras et le théâtre de la cour. Dans cette position, il exerce une espèce de ministère supérieur des lettres et des arts; ce qui lui fournit sans cesse l'occasion d'être utile aux littérateurs, aux savants et aux artistes. Mais il ne leur est pas seulement utile, il sait gagner encore leur affection par les manières les plus attrayantes : il séduit ceux qu'il oblige. C'est un grand seigneur qui ne se souvient de son rang que pour être plus poli, plus affable, plus accessible. Son élévation aristocratique est un sacrifice constant, un dévouement perpétuel, une abnégation personnelle presque incroyable. Les fonctionnaires du musée, voulant lui témoigner leur gratitude, et traduire en bronze les sentiments

que ses procédés leur ont inspirés, viennent de faire frapper par M. X. Lange, une superbe médaille. L'avers offre la tête du comte avec ces mots : *Mauritius comes a Dietrichstein.* C'est bien là sa physionomie fine, vive, spirituelle, noble et bienveillante. Sur le revers est ciselé le vieil écu des Dietrichstein, lequel est d'un burin admirable. La légende est une vérité bien exprimée : *Literarum et artium praesidium ac decus. Museum N. A. (numism.-archeol.) Vindob. D. D. MDCCCXLVI.*

Vente des estampes de M. Van Hulthem. — Cette vente a eu lieu du 8 au 22 juin dernier. Le catalogue signale 5,336 articles, souvent composés de plusieurs pièces. La bibliothèque royale y a acquis un grand nombre de dessins, une quantité considérable de portraits, et quelques anciennes gravures destinées à enrichir les œuvres de plusieurs maîtres flamands, allemands, français et italiens, qui déjà étaient bien fournis et presque complets. Les deux gravures attribuées à Marie de Médicis (n°s 4507 et 4508) n'ont été achetées, l'une que 100 francs et l'autre que 42, malgré la pompeuse réclame du catalogue. En général, les prix n'ont pas été élevés.

M. A. Péricaud, aîné. — Le *Bulletin du bibliophile* est un recueil des plus modestes; il ne vise à rien qu'à faire aimer les livres; il ne demande aucune faveur, n'ambitionne pas d'autre succès. Il semble que cette simplicité lui ait porté bonheur : à sa grande surprise, ses souscripteurs se sont journellement multipliés. Ce qu'il ne sollicitait pas, on le lui a offert, les encouragements qu'il n'osait espérer, il les a obtenus spontanément. Parmi ceux qui nous flattent le plus, avouons-le sans fard, nous compterons l'adhésion de M. A. Péricaud, aîné, bibliothécaire de la ville de Lyon, et qui a exprimé le désir si honorable pour nous d'être un de nos correspondants.

Vente de la bibliothèque de feu M. Upcott et de celle de feu M. Holgate. — « En fait d'acquéreurs de livres, il y a encore, dit la *Revue britannique* (éd. de Brux., juin 1846, p. 794), en Angleterre, du moins, des *milords anglais. La lamentable et véritable tragédie de M. Arden de Feversham, qui fut méchamment occis par sa déloyale et infidèle femme,* avec le millésime de 1599, n'a été poussée cependant

qu'à deux livres sterling et 14 sch., quoique attribuée à Shakspeare; mais la *Tragi-comédie de la vertueuse Octavia* (1598), par Samuel Brandon, l'a été jusqu'à 13 guinées, et la *Plaisante comédie du vieux Fortunatus*, par Thomas Decker (1600), a dépassé six guinées, et je ne sais combien de schellings. »

Ancienneté de la guillotine. — Dans *l'Annuaire de la bibliothèque royale* pour 1844, p. 197, on a voulu dépouiller le docteur Guillotin de sa prétendue invention *humanitaire*, et l'on a montré que la guillotine était ancienne aux Pays-Bas. Comme ce qui frappe les yeux s'explique mieux que les descriptions verbales, nous renverrons à une estampe sur bois de Lucas Cranach, acquise par la bibliothèque royale à la vente de M. de Bremmaecker, catalogue n° 474 (5). Elle représente le martyre de saint Paul que l'on *guillotine* absolument comme on l'a fait de Lecomte ou de tout autre; à l'exception que l'instrument du supplice est posé à terre et que le patient est agenouillé au lieu d'être couché sur une baseule. Nous ne savons jusqu'à quel point ces détails peuvent être agréables à Messieurs les bibliophiles, qui n'ont pas toujours échappé, dans les crises politiques, à ce que les *frères et amis* appelaient des *mesures acerbes*, mais nous les donnons comme supplément à un livre de bibliographie.

L'*Alliance des arts.*— L'*Alliance des arts*, établie rue Montmartre, n° 73, à Paris, sous la direction du *Bibliophile Jacob* (M. Paul Lacroix) et de M. Thoré, achète des bibliothèques, des collections de tableaux, de gravures, de médailles, et en général d'objets d'art; elle fait rédiger des catalogues, simples, descriptifs, raisonnés, etc., par les hommes les plus connus dans chaque spécialité; garantit la publicité des ventes, des impressions, des entreprises archéologiques, bibliographiques et artistiques dans les journaux français et étrangers, se charge de commissions dans les ventes, opère des échanges soit directement, soit par entremise, enfin publie un bulletin qui enregistre tous les faits utiles au commerce et à la connaissance des objets d'art, et qui établit ainsi entre les vendeurs et les acheteurs de tous les pays, une sorte de correspondance régulière et officielle. Cette société a pris une extension surprenante; c'est elle qui a présidé à l'*auction* de la biblio-

thèque dramatique de M. de Soleinne, et qui a acquis le cabinet d'estampes de feu M. Delbecque, de Gand.

Relations typographiques de la Belgique avec la France. — Il semble que la France a le plus grand intérêt à savoir ce qui se passe en Belgique sous le rapport littéraire; on croirait que ces deux pays voisins, que rapproche encore une si intime communauté d'idées, ont contracté une alliance intellectuelle des plus étroites. Eh bien! la France, sous prétexte qu'elle a pour devoir de proscrire la contrefaçon, la France qui introduit ses livres sans difficulté chez nous, repousse les nôtres d'une manière presque absolue. La chose va si loin qu'il est plus facile de faire parvenir un volume imprimé en Belgique, à St-Pétersbourg qu'à Paris. On ne se fait pas d'idée des difficultés qu'on suscite à cet égard aux expéditionnaires, et qui équivalent presque à une prohibition complète. Ainsi quand vous aurez le désir d'adresser à un de vos amis de Paris, une brochure de votre façon, indépendamment de la nécessité de laisser payer à la personne à qui vous voulez faire politesse, des droits élevés de douane qui changent un cadeau en onéreuse contribution, il faut joindre au paquet un certificat, sur timbre, de l'origine de ces pages, déclaration signée par le bourgmestre de votre endroit, lequel se trouve transformé en vérificateur de ballots dont il ne connaît pas le contenu, et qui naturellement n'est guère disposé à se prêter à cette mesure : de sorte que des délais et des embarras sans fin entravent la plus simple et la plus innocente des démarches!

Quelques pages à ajouter aux œuvres de Molière. — Une ancienne édition, probablement unique, de la *Cérémonie du malade imaginaire* a été imprimée à Rouen, le 24 mars 1673, trente-cinq jours après la mort de Molière. Ce livret de 17 pp. in-4°, qui avait échappé jusqu'ici à tous les éditeurs, contient 150 vers macaroniques *de plus* que toutes les autres éditions. Ces reliques ne sont pas d'une bien haute portée littéraire; mais il s'attache un intérêt si vif et si légitime à tout ce qu'on peut croire sorti de la plume de l'auteur du *Misanthrope*, qu'on doit féliciter M. Magnin, l'ingénieux historien des théâtres, d'avoir fait cette *trouvaille*, car il se sert de ce mot, pour ne pas abuser, comme on l'ose chaque jour, et pour beaucoup moins, du grand mot de *découverte*.

Voir la *Revue des deux Mondes*, 30 juin 1846, éd. de Bruxelles, pages 756-764.

L'imitation de Jésus-Christ.—Il vient de paraître à la fois une édition latine de ce livre célèbre, par M. Jean Hrabiéta, chapelain du roi de Saxe, une traduction allemande, par le Dr. A.-L.-G. Krehl, une traduction en langue bohême : *Tomase Kempenskeho Etwero tkeh o Nasledowanj Krista*, par F. Daucha; enfin un ouvrage de critique, dont l'*Imitation* est encore l'objet, et qui est intitulé : *Gerson, Gersen und Kempis, oder : ist einer vor diesen Dreien, und Welcher ist der Verfaster der vier Bucher von der Naehfolge Christ ?* mit einem kritischen Rückblick auf die Behauptungen der neuern französischer Kritiker A.-A. Barbier et J.-B.-M. Gence; von J.-P. Silbert, Leipz. und Gera, J.-M.-C. Armbraster, 1846, in-8°.

Nous ne voyons pas parmi les critiques consultés M. Onésime Le Roy ni M. Bormans. Leur avis vaut cependant la peine d'être pesé.

Bibliophiles russes. — Le bibliophile moscovite, cité à la page 269, est mal nommé. C'est M. Serge de Poltoratzky (1), propriétaire d'une belle et nombreuse bibliothèque de livres russes, rassemblés à grands frais dans sa terre d'Avtschourino, gouvernement de Kalouga. Sa collection est particulièrement remarquable par un exemplaire unique et presque complet de la première gazette de Russie, et par d'autres suites, d'autant plus difficiles à réunir, que les contemporains ne songeaient nullement à l'importance future des feuilles volantes du moment. Comme littérateur, M. Poltoratzky est connu en Russie par d'excellentes recherches et notices bibliographiques et biographiques, publiées dans l'*Illustration* de St-Pétersbourg, février et mars 1846. Ces notices, véritable *chasse aux bibliographes mal avisés* du pays, font partie d'une immense encyclopédie sur les écrivains russes, à laquelle M. Poltoratzky travaille depuis nombre d'années et que lui seul est en état de faire, si la chose est faisable d'après le plan qu'il s'est tracé, plan en comparaison duquel l'ouvrage de Wats, en anglais, n'est qu'une plaisanterie.

D'autre part, M. Tschertkoff, à Moscou, est propriétaire d'une

(1) Voyez *Annuaire de la Bibliothèque royale* pour 1846, p. 49, et ce *Bulletin*, t. III, p. 32.

superbe bibliothèque d'ouvrages russes, et concernant la Russie; l'excellent catalogue en 2 volumes in-8° qu'il en a publié, a été malheureusement tiré à un si petit nombre d'exemplaires, que peu de personnes, hors de la Russie, ont été à même de rendre la justice due à cet excellent ouvrage, vaste répertoire de ce qui a été écrit sur l'empire moscovite et digne supplément de l'ouvrage de Mensel. Un exemplaire s'en trouve actuellement à la bibliothèque du *British Museum* à Londres.

Le jubilé de Liége. — Cette imposante solennité a fait éclore des écrits, des médailles et des estampes dont on trouve l'indication à la fin d'une brochure imprimée chez M. Dessain, imprimeur de l'évêché de Liége, sous ce titre : *Relation du sixième jubilé séculaire de l'institution de la Fête-Dieu, célébré au mois de juin* 1846, *à l'église primaire de St-Martin, à Liége, par l'auteur des Esquisses historiques sur la Fête-Dieu, Ste-Julienne et l'église St-Martin*, in-12 de 84 pp. Les impressions sont au nombre de 32, les médailles de 15 et les estampes aussi de 15. Cette petite monographie, qui occupe dix pages, n'échappera pas aux amateurs.

Bibliophiles à Hambourg. — Cette ville, reine du commerce du Nord, n'a pas, pour les livres, le dédain que leur montre trop souvent la gent mercantile. Elle renferme dans ses murs un grand nombre de bibliothèques, la plupart d'un accès facile, celles des archives, du club des amis, du commerce, de la société protectrice des écoles, de la société de jurisprudence, de la société patriotique pour l'encouragement des connaissances utiles, de la société de pharmacie, de l'Harmonie, des églises St-Jacques et Ste-Catherine, la bibliothèque chrétienne, celles des loges réunies, de la loge provinciale de la Basse-Saxe, la bibliothèque militaire, celle du conseil de santé, la bibliothèque publique, fondée en 1529, et qui renferme environ 150,000 volumes imprimés, 20,000 dissertations et 5,000 manuscrits; la bibliothèque du collége médical, enfin celle de la société de pédagogie, et, parmi les collections particulières, le cabinet de M. le docteur en droit, Frédéric-Laurent Hoffmann. Cet amateur, doué d'un goût délicat auquel il unit un savoir très-étendu et très-varié, a formé depuis 1820, sans épargner ni soins ni dépenses, une bibliothèque qui

contient aujourd'hui près de 5,000 volumes relatifs à la bibliographie, à l'histoire littéraire et à la diplomatique. On y trouve entre autres une collection très-curieuse d'*Indices librorum prohibitorum* et de marques d'imprimeurs. M. Hoffmann a publié un ouvrage fort intéressant, intitulé : *Graf Gunther von Schwarzburg, erwählter Römischen könig* (Charles IV), *mit Urkunden und Kupfern.* C'est encore lui qui, dans le *Correspondant de Hambourg* (*Des hamb. unpartheiischen Correspondenten*, 21 mai 1846), a bien voulu rendre compte de notre *Annuaire* pour 1846, avec une prévenance inespérée. C'est un juge qui, ayant le droit d'être sévère, se contente d'être indulgent.

Un riche négociant, M. Joseph-Heimann Michael, vient de mourir à Hambourg, laissant une bibliothèque considérable où abondent les curiosités hébraïques, soit manuscrites, soit imprimées. Elle mériterait de prendre place dans un dépôt public. De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

75. *Annales de la Typographie française et étrangère. Journal spécial de l'imprimerie, de la fonderie, de la gravure, de la librairie et de la papeterie,* par M. Alkan aîné, et plusieurs autres anciens typographes de Paris.

Ce journal mensuel a été fondé le 1er septembre 1838. Depuis cette époque il n'a cessé de rendre des services solides à la typographie, malgré l'insouciance du public et, ce qui est moins explicable, des personnes du métier. M. Alkan, incapable de composer avec aucun abus, a courageusement signalé ceux qui venaient à sa connaissance. Cette loyauté lui a malheureusement moins réussi que le charlatanisme et le mensonge; mais il ne s'est pas découragé : il en a appelé au public mieux informé. Nous pensons qu'il a bien fait et qu'il recevra enfin le prix de sa persévérance. — La collection des annales se compose jusqu'ici de 24 numéros in-4° et in-8°, avec planches et vignettes, couvertures imprimées, titres et dédicace.

76. *Anzeiger der Bibliothek Wissenschaft.* Jahrgang 1845. Herausgegeben von Dr Julius Petzholdt. Dresden und Leipzig, Arnoldi, 1846, in-8° de 58 et 184 pp.

Recueil indispensable à tout bibliothécaire, et qui date de l'année 1841. En le parcourant, on est stupéfait de la quantité de renseignements que l'auteur a trouvé le secret d'y condenser. Il n'y a pas si mince brochure, si petit article de journal, si obscur catalogue qu'il ne saisisse au passage, qu'il n'annote et ne range dans ses cases disposées avec une méthode parfaite. La Belgique a surtout à se louer de sa sollicitude. On voit bien qu'il la traite comme la fille aînée de l'Allemagne, et qu'en passant nos frontières en idée, il ne s'imagine pas sortir de son pays. Une pareille sympathie nous flatte et nous enchante : nous ferons tout pour la justifier.

Les *Anzeiger* sont précédés d'une longue introduction où il est parlé des journaux bibliographiques, notamment du plus humble de tous, de celui qui a nom : *Bulletin du Bibliophile.... belge.* On y lit ensuite une dissertation sur les moyens employés par les calligraphes, dissertation dans laquelle M. Petzholdt a inséré textuellement quelques chapitres du prêtre Théophile, d'après l'édition de M. de Lescalopier, rapprochée des variantes du manuscrit de Leipzig. La troisième partie roule sur le dessin et la peinture en leurs rapports avec les manuscrits, le tout d'après l'article inséré par M. Delepierre dans notre recueil.

Un tableau des bibliothèques de l'Allemagne nous offre les chiffres suivants pour les plus considérables d'entre elles :

BIBLIOTHÈQUES DE	NOMBRE DE VOLUMES.	REVENU.
Munich	600,000	17,300 fl.
Berlin.	510,000	10,000 th.
Goettingue	400,000	5,000 th.
Vienne	350,000	19,000 fl. c. m.
Dresde	300,000	3,000 th.
Breslau	300,000	2,450 th.
Tubingue.	200,000	8,300 fl.
Wolfenbüttel	200,000	400 th.
Hambourg	160,000	300 m. courant, avec les intérêts de plusieurs capit.
Gotha	155,000	1,200 th.
Rostock	120,000	1,500 th.
Université de Vienne . . .	115,000	3,500 fl. c. m.
Prague	110,000	1,600 fl. c. m.
Halle	100,000	2,500 th. et l'intérêt d'une somme de 4,000 th.
Giessen	100,000	4,000 fl.
Fribourg . . . . . , .	100,000	2,000 fl.
Augsbourg	100,000	460 fl. et l'intérêt d'une somme de 700 fl.
Carlsruhe.	86,000	2,000 fl., etc., etc.

Le discours préliminaire est terminé par un aperçu du mouvement des presses allemandes en chaque pays

Le corps de l'ouvrage est, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, un ample résumé de tout ce qui a été écrit dans l'année sur les bibliothèques, les bibliothécaires et la bibliographie. C'est par une très-légère méprise que M. Aimé Le Roy, bibliothécaire de Valenciennes, est désigné comme remplissant des fonctions analogues à Paris.

Nous le répétons, le livre de M. Petzholdt est un indicateur qui semonce les plus instruits, surprend les plus attentifs. Il nous a paru que M. Vogel ne lui avait pas rendu toute justice, et cette partialité nous a affligé, dans un confrère qui est lui-même un homme de mérite.

77. *Recherches historiques et bibliographiques sur les imprimeries particulières et clandestines qui ont existé tant en France qu'à l'étranger, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, avec indication des principaux ouvrages sortis de ces sortes de presses*, par Gabriel Peignot. (Prospectus, imprimé sur papier rose et sur papier blanc dit *verger*). Paris, Duverger, une feuille in-8°.

M. Peignot est le doyen de la bibliographie et il lui reste fidèle jusqu'au bout. Ses amis et ses lecteurs ne l'abandonneront pas non plus et ramasseront soigneusement jusqu'à ses dernières pages. Ses *Recherches sur les imprimeries particulières et clandestines* seront suivies de bien d'autres, nous l'espérons. M. Peignot n'est plus jeune, mais sa vieillesse est verte et belle : franchement, il nous doit encore un volume ou deux.

M. Peignot, en mentionnant les écrivains étrangers qui ont abordé le même sujet que lui, passe sous silence la notice de M. Voisin *Sur quelques imprimeries particulières des Pays-Bas*, insérée dans le *Messager des sciences* de Gand, 1840, pp. 312 et suiv. Il annonce qu'il traitera de 88 imprimeries, parmi lesquelles il ne nomme, pour la Belgique, que celles d'Hubert Goltzius, établie à Bruges, vers 1561, et du prince de Ligne à Belœil, vers 1780. Nous remarquerons, en toute révérence, qu'il ne nous paraît pas que l'imprimerie de Goltzius ait été ni particulière, ni clandestine, et que le prince de Ligne ne se bornait pas à avoir une presse à Belœil, mais qu'il en avait encore une à Bruxelles, dans son hôtel, comme on le lit dans ce Bulletin (1). M. Peignot pouvait, entre autres, ajouter à sa liste l'imprimerie des Bollandistes, à l'abbaye de Gemblours, l'imprimerie de l'abbaye de Bonne-Espérance, laquelle servit à l'abbé Maghe à imprimer, en 1704, l'histoire de cette maison (2); enfin celle de l'abbé Nélis, à Louvain, omise par M. Voisin (3).

(1) T. I, pp. 117, 166.

(2) *Annuaire de la Bibl. royale*, pour 1840, p. 227.

(3) *Bull. de la Commission royale d'histoire*, t. Ier (2e édition), p. 9.

78. Bibliotheca antuerpiensis. *Catalogue méthodique de la bibliothèque publique d'Anvers, suivi d'une table alphabétique des noms d'auteurs ; et précédé d'une notice historique de cette bibliothèque*, par F.-H. Mertens, bibliothécaire. Anvers, Ve L. P., puis Edm. De la Croix, t. Ier, 1843, in-8° de xxi et 530 pp. ; t. IIe, 1846, de li, 548 et xliv pp. avec 3 grav.

Il y a déjà près de deux siècles et demi que la bibliothèque d'Anvers a été fondée et, depuis l'an 1609, que le premier bibliothécaire et le créateur de cet établissement, le chanoine Le Mire, fit paraître les *Primordia Bibliothecae Antuerpianae*, on n'avait rien publié pour en signaler les accroissements et les vicissitudes. C'est à peine si les historiens locaux du XVIIe et du XVIIIe siècle en font mention. M. Mertens était précisément l'homme qu'il fallait pour suppléer à ce silence. Exactitude, connaissances bibliographiques, il a tout ce qu'il faut pour faire un excellent catalogue, et le sien mérite cette épithète.

Une courte notice historique lui sert de préliminaire et contient, dans sa concision, tous les détails qu'on pouvait désirer. Elle est suivie d'une réimpression de la brochure de Le Mire, dont la rareté est extrême.

Vient alors l'inventaire qui se compose, avec les suppléments, de 8,762 numéros, offrant les titres des divers ouvrages dans leur intégrité et disposés suivant cette classification :

Histoire littéraire.

Bibliographie, comprenant les manuscrits, au nombre de 25, parmi lesquels un Sénèque du VIIIe siècle et un Priscien du XIe.

Philologie.

Philosophie.

Jurisprudence, comprenant les sciences politiques et ce que les Allemands appellent *Cameralwissenschaften*, c'est-à-dire les connaissances administratives.

Théologie.

Sciences mathématiques, physique, chimie et histoire naturelle.

Arts et métiers.

Médecine.

Histoire.

Les livres sont rangés avec ordre sous ces différentes rubriques, sauf quelques rares anachronismes de position, presque impossibles à éviter ; ainsi ce n'est

que par inattention qu'on a porté parmi les journaux de la *Belgique*, la contrefaçon hollandaise du journal des savants, l'*Histoire critique* de la *République des lettres* de Leclerc, imprimée à Utrecht, les *Nouvelles littéraires*, publiées à La Haye, ainsi que le *Journal britannique* et la *Bibliothèque anglaise*, à Amsterdam, etc.

On a mis évidemment *Belgique* pour *Pays-Bas*.

La bibliothèque, bien dirigée, s'améliore de jour enjour. Le nombre des volumes qui, en 1836, était de 12,530 est aujourd'hui de près de 18,000.

M. Mertens, qui s'est chargé avec désintéressement d'un travail pénible, a rencontré un éditeur non moins généreux. Celui-ci a imprimé le catalogue entièrement à ses frais; la régence s'est bornée à en prendre cent exemplaires au prix de souscription. On ne pouvait être moins exigeant.

79. *Dresdens Bibliotheken*, von Dr Julius Petzholdt. *Ein Wegweiser für Fremde und Einheimische*. Dresden, Adler und Dietze, 1846, in-18 de IV et 108 pp., avec deux plans.

Ce petit livre contient tous les renseignements que peut souhaiter un amateur sur la bibliothèque royale, la bibliothèque du frère du Roi, celles des églises, des écoles, des ministères et des cours de justice, des sociétés de médecine et d'histoire naturelle, sur les bibliothèques militaires et techniques, celles enfin des archives et de la société d'archéologie. Se promener avec M. Petzholdt, c'est faire une promenade à la fois utile et agréable : on ne saurait choisir un meilleur guide.

80. *Handbuch der deutschen Press-Gesetzgebung... mit geschichtlicher Einleitung*, von Dr Hermann Th. Schletter. Leipzig, Steinacker, 1846, in-8° de XXXII et 352 pp.

Ce livre est le code de la presse en Allemagne, code essentiellement variable et sans unité, compliqué de dispositions fiscales et, il faut le dire, indigne d'une grande nation qui sait faire un si noble usage de la pensée, d'une nation si sage jusque dans ses plus grandes hardiesses.

Il est curieux de voir les moindres États s'armer de sévérité et prendre leur air le plus terrible pour effrayer les pauvres gens de plume. Les potentats en miniature suivent les souverains puissants; il n'y a que la principauté de Lichtenstein qui ne prenne pas de mesures contre le fantôme de la presse, et cela par l'excellente raison qu'il n'existe pas d'imprimerie dans ce vaste empire! Nous ne savons pas s'il s'y trouve même des lecteurs.

81. *Examen de ce que renferme la bibliothèque du musée britannique, extrait des documents authentiques soumis au parlement en* 1846,

par Octave Delepierre, secrétaire de légation, etc. Bruxelles, A. Vandale, éditeur, 1846, in-18 de 109 pp.

La bibliothèque des livres imprimés du musée britannique, fondée en 1757 et qui s'élevait d'abord à 50,060 volumes, a pris un grand essor, grâce à des dons magnifiques, notamment à celui que George IV fit, en 1823, en abandonnant au musée la vaste collection de son père, grâce surtout aux allocations splendides accordées par le parlement et devant lesquelles doivent paraître bien mesquines les parcimonieux subsides que les institutions littéraires obtiennent d'ordinaire sur le continent. Cette bibliothèque renferme aujourd'hui à peu près 300,000 volumes, parmi lesquels figurent les ouvrages les plus précieux et les plus chers. Mais, comme il est impossible d'être complet en toutes les parties, quelque riche que l'on soit, il y a, dans ce dépôt, de nombreuses et importantes lacunes à combler. M. Delepierre, qui a puisé dans les rapports mêmes des curateurs du musée britannique, passe en revue les différentes divisions de la bibliothèque et indique ce qu'elles possèdent et ce qui leur manque. Cet examen révèle des faits curieux. Par exemple, il nous apprend qu'on chercherait en vain au *British Museum* une bonne moitié des lois, ordonnances et autres actes du gouvernement même, des colonies et dépendances de l'Angleterre. On apprendra avec plaisir que l'histoire et la topographie des Pays-Bas est une des parties les mieux fournies et que les personnes qui s'occupent à faire des recherches, pourront y faire une ample moisson.

A la bibliothèque du musée britannique aucun ouvrage n'est prêté à l'extérieur, sous quelque prétexte que ce soit; pour parer à cet inconvénient, qui a aussi ses avantages, on a proposé de ne prêter que les doubles. Cette mesure, dont nous développerons ailleurs l'utilité, nous paraît de nature a être adoptée en Belgique, moyennant certaines modifications.

A la fin de l'année 1845, les lords de la trésorerie, considérant que le subside annuel de 50,000 livres (130,000 francs) ne suffisait pas, malgré les subsides particuliers, pour maintenir la bibliothèque au courant de la science, la compléter dans le passé, rédiger les catalogues et pourvoir à la reliure, ont engagé le parlement à porter ce subside, pendant environ dix ans, à 10,000 livres sterling ou 260,000 fr., rien que pour les imprimés. Une somme totale de 751,440 francs a été employée de 1812 à 1837 à l'achat des livres.

A côté de cette générosité, que sommes-nous, bon Dieu!

Aux faits recueillis par M. Delepierre, nous ajouterons celui-ci que nous fournissent les journaux.

Le bibliothécaire du *British Museum*, chargé du département des livres imprimés, M. Panizzi, a exposé au comité nommé par la chambre des communes, que le catalogue des livres par ordre alphabétique ne pouvait, pour être fait convenablement, être imprimé que lorsque toutes les parties seraient complétement rédigées. Par suite de ces observations, l'impression déjà commencée a été

suspendue. On a calculé que celle de la lettre *A* avait, à elle seule, déjà coûté environ 20,000 livres sterling (500,000 francs environ).

82. *Verslag wegens den toestand der Bibliotheek van het provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Braband, uitgebragt door den Heer bibliothecaris in de negende algemeene vergadering, gehouden den 5 julij* 1845 (Bois-le-Duc, in-8° de 20 pp.).

M. C.-R. Hermans est le promoteur, le bibliothécaire, le membre le plus actif, en un mot la cheville ouvrière de la société littéraire du Brabant septentrional. Si cette société a un journal, des mémoires, une collection de monnaies et médailles, une bibliothèque, c'est à lui qu'elle les doit. Il lui appartenait particulièrement de parler de la bibliothèque. Il en parle cependant beaucoup moins que du médailler qui l'accompagne, mais cette bibliothèque, composée tout entière de cadeaux, est encore naissante. M. Hermans attend qu'elle ait pris un accroissement plus considérable pour s'en occuper d'une manière sérieuse.

83. *Catalogue de livres rares et précieux, éditions elzéviriennes ou sorties des presses de Hollande au XVIIe siècle, exemplaires sur peau vélin, grands ouvrages à figures, journaux et pièces historiques de la révolution française, livres sur la science héraldique, la numismatique, l'archéologie, etc., reliures de Derome, Padeloup, Thouvenin, Muller, Purgold, Bauzonnet, Lebrun, Niédrée, etc.*, provenant du cabinet de M. M **. Rédigé par P.-L. Jacob, *Bibliophile*, un des directeurs de l'*Alliance des arts*. Paris, Alliance des arts, 1846, in-8° de IV et 344 pp.

Les catalogues rédigés par le *Bibliophile Jacob* se distinguent toujours par une foule de renseignements et de notes qu'on ne trouve pas ailleurs. Ils doivent être conservés pour compléter les bibliographies spéciales, celles surtout d'ouvrages singuliers, rares et curieux.

« Rien de plus facile à faire, dit-il justement, qu'un mauvais catalogue, rien » de plus difficile que d'en faire un bon. Aussi les meilleurs sont-ils imparfaits; » et quand les abbés Boudot et Sallier mirent au jour le premier volume de » leur catalogue des imprimés de la bibliothèque du Roi, l'abbé Saas publia » une lettre sur les fautes, omissions, etc., de ce volume, en annonçant dix » autres lettres qui n'eussent pas encore suffi pour préparer les *errata* et *ad-* » *denda*, etc. Quand Guillaume de Bure et van Praet eurent achevé le catalo- » gue des livres les plus précieux du duc de la Vallière, l'abbé Rive se vanta de » découvrir une *ânerie* (suivant son expression) dans chacun des articles de ce

» catalogue, qui en comprend 5,000; quand M. Barbier donna au public les » deux premiers volumes de son admirable dictionnaire, quand Brunet fit im- » primer le sien, les éplucheurs s'empressèrent d'y chercher et d'y trouver » beaucoup à reprendre.... »

Le bibliophile Jacob a fait un travail qui ne sera pas perdu, en signalant la présence des *fleurons elzéviriens* dans les éditions de petit format in-12, imprimées sous la rubrique de Paris, d'Amsterdam, de Bruxelles, de Rome, etc. Ces fleurons, que les Elzevier avaient empruntés aux Mamert Patisson, aux Buon et autres imprimeurs parisiens du XVIe siècle, dit le *Bibliophile*, ne prouvent pas du tout que le livre où ils se trouvent, soit sorti des presses de la famille Elzevier; mais ils annonçent que les clichés de ces fleurons ont été fondus par les Elzevier, ou qu'en les imitant, on a rendu hommage au goût de leurs impressions. Ces imitations ont été en usage à Paris, à Rouen, etc., notamment pour des ouvrages qui ne paraissaient pas avec privilége du Roi. Le docte *Jacob* n'attribue aux Elzevier que les volumes notoirement imprimés par eux, quoiqu'ils n'y aient pas mis leur nom, par des raisons particulières qui nous échappent aujourd'hui. Il se garde bien de disputer aux Foppens, aux Wolfgang, aux Blaeu, etc., les éditions qui leur appartiennent, et qui offrent pourtant la tête de buffle, le satyre aux jambes écartées, le monogramme en triangle, etc., et les divers fleurons employés par les Elzevier de Leyde et d'Amsterdam.

84. *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon sous le règne de Louis XIII*, 1610-1643, par Antoine Péricaud, aîné, bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. Lyon, Mougin-Rusand, 1846, in-8° de 299 pp. (Tiré à petit nombre. *Extrait de l'Annuaire de Lyon pour* 1846.)

A la fin de chaque année, l'auteur, suivant sa coutume, donne un aperçu substantiel des publications qui l'ont marquée. A la page 60, il indique la *Floresta spagnola*, imprimée à Bruxelles, en 1614, d'après l'édition de Lyon de 1600, et que nous avons signalée dans notre premier vol., p. 381, n° 1. Il remarque que M. Du Roure a fait un extrait de ce recueil de bons mots, dans son *Analectabiblion*, II, 24.

Ces notes chronologiques apprennent une foule de choses qu'on est bien aise de savoir. C'est de l'instruction achetée sans fatigue.

85. *Serapeum*... herausgegeben von Dr Robert Naumann. Leipzig, april-juni 1846.

Pp. 97-108. De la fabrication du papier, ou examen de cette question : les fabriques de papier de Ravensburg ont-elles été les plus anciennes et les plus importantes en Allemagne? par M. Sotzmann, pp. 123-128 fin.

Pp. 109-112. Examen de l'ouvrage intitulé : *Bibliographisches Handbuch der philologischen Literatur der Deutschen*, von Dr Christian Anton Geissler, par le Dr R. Naumann.

Pp. 113-123. De la bibliographie et des bibliothèques dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, par M. Hermann Ludewig.

Pp. 129-144. Suite.

Pp. 145-159 Suite.

Pp. 160-172. Suite.

Pp. 177-192. Suite.

Pp. 204-206. Fin.

Pp. 172-175. Sur les éditions de la concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament, par Hirsvogel (en all.), article de M. J. Heller, de Bamberg.

Pp. 193-204. Lettre écrite de Malaga, le 1er avril 1846, par M. le Dr G. Heine de Berlin, à M. le conseiller Hänel de Leipzig, sur les bibliothèques d'Espagne et de Portugal.

86. *Messager des sciences historiques et archives des arts de Belgique*, recueil publié par MM. J. De Saint-Genois, C.-P. Serrure, A. Van Lokeren et P.-C. Van der Meersch. Année 1846, 2e livr. Gand, Hebbelynck, in-8°.

Pp. 169-208. La Belle-Hélène de Constantinople, ou examen et analyse (d'après un manuscrit de la bibliothèque royale) d'une épopée romane du XIIe siècle; par M. Florian Frocheur.

Pp. 253-258. Additions et corrections aux listes chronologiques des anciennes impressions de Mayence, avec date, qui ont été publiées jusqu'à ce jour. Dernier supplément (voir année 1842, pp. 124 et 343, et année 1843, p. 415), par M. H. Helbig.

87. *Bulletin du Bibliophile*. Nos 16 et 17, avril et mai. Septième série. Paris, J. Techener, éditeur, 1846, in-8°.

On sait, et nous croyons l'avoir déjà dit, que M. Techener est le libraire de la *fashion*, que son magasin est en quelque sorte le *café Procope* des bibliophiles de haut parage, bien entendu que les livres y tiennent lieu de tout ce que peut servir un limonadier en renom. Ce qui en rend l'accès plus attrayant encore, c'est qu'on a d'abord affaire à une femme aimable, que la poussière des vieux volumes a respectée et qui parle d'Elzevier et d'Alde en fine connaisseuse, comme si c'étaient des objets de toilette, ou les patrons du *Page inconstant*, de la *Ville de Paris* et du *Pauvre diable*. C'est là que se fabrique le *Bulletin* qui a été quelque temps en retard, mais qui s'efforce de rattraper le temps perdu. Le numéro d'avril et mai contient la fin des notices de M. Pichon, sur

les Vauquelin. M. Basse a fourni un projet d'édition des *Provinciales* de Pascal, avec les variantes ; MM. Arthur Dinaux et Gustave Brunet, des notes toujours curieuses sur des livres singuliers. Vient, pour finir, un prospectus tout belliqueux, un prospectus menaçant et terrible, dans lequel M. Quérard annonce les *âneries*, *bévues et omissions des continuateurs de la* LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE.

Il paraît que, dans cette violente querelle, MM Bourquelot et Louandre, qui ne font guère que prêter leurs noms, sont mis hors de cause. C'est M. Daguin que M. Quérard attaque corps à corps ; c'est à lui qu'il livre un combat à mort. Il est clair que dépouillé, vilipendé, emprisonné, il ne peut avoir cette modération patiente et polie d'un homme qui discute dans un salon parmi des gens bien élevés. Sa colère se conçoit et s'explique. Toutefois, nous désirerions voir cesser ces discussions, qui finiront par nuire à la science bibliographique dont les intérêts doivent nous être chers avant tout. Pourquoi MM. Quérard et Daguin, à l'exemple des grandes puissances, ne s'en référeraient-ils pas à une conférence composée de bibliophiles honorables et d'une impartialité reconnue? Il nous semble qu'un *protocole* signé *Pichon*, *Peignot*, *Brunet*, *Grille*, *Péricaud*, *Poltoratsky*, *Beuchot*, etc., ne serait pas moins efficace que ceux qui ont été signés *Palmerston* et *Talleyrand*, et mettrait fin à une polémique affligeante.

Dans le catalogue des livres en vente chez M. Techener, on remarque, sous le nº 1,219, un exemplaire *unique* de la *Pucelle* de Voltaire, imprimé par Didot, sur PEAU DE VÉLIN, 1797, 2 vol. petit in-fol., orné des dessins originaux de Marillier, Monsiau et Monnet. Il est coté 490 francs.

88. *La Revue de Liége*, paraissant à la fin de chaque mois. 7e livr. Juillet 1846. Liége, Félix Oudart, in-8°.

Nous regrettons que la spécialité à laquelle notre recueil est consacré, ne nous permette que rarement d'entretenir nos lecteurs de la *Revue de Liége*, à laquelle nous prenons un véritable intérêt. La partie bibliographico-analytique de ce numéro est due à M. Van Hasselt, qui, en rendant compte des derniers *Bulletins de l'Académie*, a trouvé une nouvelle occasion d'être obligeant et gracieux.

89. *Opinion d'un bibliophile sur l'estampe de* 1418 *conservée à la bibliothèque royale de Bruxelles*, par M. J. A. L. (DELEUTRE?), rédacteur de la *Renaissance*, membre de la société belge et de la société française pour la conservation des monuments historiques. 3 pl. facsimile. Bruxelles, De Wasme, 1846, gr. in-4° de 20 pp. 5 fr.

L'auteur de ce mémoire est instruit, spirituel et professe l'opinion surannée

qu'il faut *voir* et sérieusement étudier les choses dont on parle. Aussi a-t-il fait un examen approfondi de la gravure de 1418. Cet examen l'a conduit à croire à son ancienneté et à rejeter les arguments de M. De B.

Il commence par tracer l'histoire de la gravure du St-Christophe, puis il aborde l'estampe qui l'a détrônée, et dont la seule inspection l'a convaincu qu'elle est parfaitement authentique. Il pense, comme nous, qu'elle a été exécutée par un procédé d'*estampage* ou de *repoussé*, et il regarde la forme des lettres qui se trouvent dans les banderolles, les chiffres du millésime, l'archaïsme qui règne partout dans le faire et jusqu'à la couleur de l'encre, comme des signes évidents que cette gravure appartient au premier quart du XVe siècle.

Allant plus loin, il prononce que l'argument tiré par M. De B. du vêtement des personnages et de la régularité des plis de leurs draperies, n'a aucune valeur. Loin de voir dans cette symétrie de lignes une preuve contre l'ancienneté de la gravure, il est persuadé, au contraire, qu'elle annonce l'enfance de l'art. Chez les Égyptiens, les Étrusques, nous retrouvons un type similaire, hiératique et conventionnel. Les développements dans lesquels il entre à cet égard, ne sauraient laisser aucun doute.

Il cite ensuite des vers de Jean Joret, *escripteur des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII*, intitulés : le *Jardin salutaire*, et qui semblent calqués sur l'estampe de 1418.

La supposition que la lettre L a été omise dans le millésime et que l'année 1468 doit être substituée à 1418 ne paraît pas soutenable au *Bibliophile*, qui, jusqu'à meilleure information, s'en tient à cette dernière date.

Le *fac-simile* de la gravure en litige, dont il a orné sa publication, rend mieux que le nôtre la taille de la xylographie. Le trait de notre copie est trop net et trop maigre, ce qui a fait croire à des critiques allemands qui n'avaient pas non plus *vu l'original*, qu'il pouvait bien avoir été gravé sur *cuivre* plutôt que sur *bois*. Et voilà comme on est exposé à juger lorsque l'on juge de loin, sans les pièces de conviction!

90. *Repertorium der classischen Philologie und der auf sie sich beziehenden paedagogischen Schriften*, herausgegeben von Dr Gustav Muhlmann und Dr Eduard Jenicke, Mitgliedern der Griechische Gesellschaft zu Leipzig. 11ter Band, erstes Heft, Leipzig, C.-L. Fritzche, 1846, 128 pp. in-8°.

Ce répertoire enregistre avec une rare diligence tout ce qui regarde de près ou de loin la littérature et l'antiquité grecque ou romaine : éditions des textes, commentaires, notes, dissertations, mémoires; il passe en revue la philologie proprement dite, la diplomatique, la numismatique, la statuaire, l'architecture, la géographie, la mythologie, l'histoire, etc.; et, à propos des plus légers écrits, il a soin d'indiquer les mentions ou jugements qui en ont été faits dans les divers journaux littéraires de l'Allemagne. Il nous a paru cependant que la

France, qui n'y est que très-rarement nommée, pouvait y occuper un peu plus de place. Pour ce qui concerne la Belgique, nous n'y avons rencontré que le nom de M. Roulez.

91. *Nouvelle revue encyclopédique*, publiée par MM. Firmin Didot, frères, mai et juin 1846, Paris, Didot, 1846, in-8° de 320 pp.

La *Revue de bibliographie analytique* de MM. Miller et Aubenas n'a pas su se soutenir : assurément ce n'était pas le mérite de la rédaction qui lui manquait; mais le mérite doit, dans ce siècle d'or qu'aucuns nomment siècle de fer, s'appuyer sur la finance, s'il ne veut faire une mauvaise fin. M. Miller, qui n'a jamais beaucoup compté, témoin sa conduite désintéressée avec le marquis de Fortia, et M. Aubenas, qui ne comprend pas mieux le côté commercial d'une entreprise littéraire, ont abandonné la leur à MM. Didot, doués de l'immense avantage d'étayer d'un million ou deux leur amour pour les lettres. Mais en acceptant ce legs, ces Messieurs ont voulu en agrandir le cercle; ils ont surtout accordé davantage à la partie bibliographique.

On sait que le premier journal encyclopédique a paru à Bouillon, par les soins de Pierre Rousseau de Toulouse, et que l'histoire satirique de ce recueil se lit dans un pamphlet intitulé : *Le microscope bibliographique, première et nouvelle édition, revue, corrigée et diminuée.* A Amsterdam, 1771, in-12 de 120 pp. Un Français, nommé Malebranche, fut l'auteur de cette brochure où Rousseau n'est pas plus épargné que sa femme, née Louise Weissembruch, d'une famille de Saarbruck, établie depuis à Bruxelles. Millin, qui entretenait des relations étendues et nourrissait un grand zèle pour l'avancement de toutes les connaissances, fonda, longtemps après, le *Magasin encyclopédique* qui, après une existence heureusement prolongée, fut remplacé par la *Revue encyclopédique* de M. Marc-Antoine Jullien, de Paris. Sous sa direction ce journal obtint un grand succès et parvint à se procurer la coopération des plumes les plus habiles. M. Jullien eut ses beaux jours. Son logement de la rue d'Enfer-St-Michel était un véritable ministère; on y arrivait de tous les points du globe, et, comme de raison, ceux qui venaient de plus loin étaient les mieux reçus; tous se voyaient bien accueillis, mais la politesse avait ses degrés; un Tartare excitait naturellement plus d'enthousiasme qu'un Allemand, un Persan l'emportait sur un Tartare; car, ainsi que l'a dit spirituellement l'auteur de l'*Esprit des lois*, *comment peut-on être persan?* M. Jullien composait l'*Emploi du temps* en en perdant prodigieusement à recevoir des étrangers et à leur servir de cicérone; il apprenait aux hommes à se peser gravement de minute en minute dans des balances de toile d'araignée; puis il présidait les dîners européens ou cosmopolites de la Grande Chaumière et assistait à toutes les sociétés philanthropiques qui se multipliaient dans Paris avec l'égoïsme et sans la charité. Bonhomme au demeurant, et homme d'esprit, quand il ne passait pas des heures à prouver l'utilité de ménager des secondes et qu'il ne parlait pas trop de son *Panorama de l'esprit hu-*

main, c'est-à-dire de son journal. Malheureusement la prospérité n'a qu'un temps. La *Revue encyclopédique* déclina insensiblement, sous le rapport de la rédaction et de la solidité pécuniaire. On alla rechercher cruellement le passé révolutionnaire de M. Jullien, qui eut la faiblesse de dire, comme un personnage de Molière, à ceux qui le reconnaissaient : *ce n'est pas moi;* on le tourmenta de toutes façons, on le ruina, et il n'eut plus pour consolation que le plaisir d'aller de *congrès scientifique* en *congrès scientifique* prononcer des allocutions, proposer des toasts et déclamer *une* chanson de Bérenger, ce qu'il fait à ravir depuis bien des années.

La *Revue encyclopédique* était donc morte et bien morte, quand MM. Didot ont eu l'idée de la ressusciter, idée propice et à laquelle il faut applaudir. Le début est d'heureux augure. Les différents articles sont nourris, variés et rédigés dans des proportions qui permettent d'embrasser un grand nombre d'objets à la fois.

Mais ces articles, contrairement à ce qui se faisait sous le règne de M. Jullien, ne sont pas signés. Cet *incognito* procure peut-être plus de liberté à la critique, mais, d'un autre côté, celui qui livre son nom au public est plus attentif à ne lui offrir que des pages dignes de son intérêt et à ne point porter de jugements qu'on puisse lui reprocher. D'ailleurs les lecteurs aiment à savoir à qui ils ont affaire : on s'amuse mieux au spectacle quand on sait les noms des acteurs.

92. *Le voleur et le cabinet de lecture réunis*, gazette des journaux français et étrangers. Paris, deuxième série, dix-neuvième année : paraît tous les cinq jours en 2 feuilles in-4°.

Ce journal prend son bien où il le trouve : c'est un choix fait à droite et à gauche; mais le directeur actuel, M. Achille Jubinal, ne se contente pas de manier fort habilement les ciseaux, il se sert de la plume avec non moins d'avantage, et ajoute de son propre fonds à ce qu'il emprunte, ce qui forme un capital des plus productifs. Il a bien voulu, dans ses nos du 15, du 20 et du 25 août insérer, en y faisant quelques utiles coupures, la notice sur le prince de Ligne qui a paru dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique pour* 1846. Il n'a pas dit comme quelqu'un à Florian : *Si l'on ne vous connaissait pas on vous volerait*, mais : *je vous connais et je vous vole*, ou plutôt je vous enrichis de tout ce que je vous prends. C'est, en vérité, plus que nous pouvions attendre.

Le *Voleur* nous rappelle l'*Esprit des journaux*, journal belge que nous voudrions voir renaître de ses cendres, et qui, né à Liége en 1772, mourut de notre temps sous le général Mellinet avant qu'il eût triomphé à Berchem et autres lieux, et partagé ses trophées avec la *Jambe de bois*.

93. *Essai sur la philologie slave et sur l'influence politique et religieuse qui l'a dirigée*, par M. D. S...k, avec un avant-propos par M. H.-C.-L.

Landrin, fils. Paris, A. Franck, 1846, in-8° de xv et 95 pp., avec une planche.

Pour nous borner à la bibliographie, nous répèterons, d'après l'auteur, que jusqu'au XVe siècle, l'Ancien Testament n'a point été traduit *en entier* dans une langue slavonne. Le plus ancien codex auquel on ait donné le nom de Cyril, et qui est conservé dans la bibliothèque Ambroisienne de Milan, ne peut, à en juger d'après l'écriture et d'après les témoignages de Montfaucon, Bugati et Durich, remonter au delà de 1400; il est à peu près contemporain des bibles de Prague (1488) et de Moscou (1499). Le premier ouvrage en langue slavonne (outre les Saintes Ecritures) vient de la Bulgarie.

L'auteur signale ensuite les principales productions de la littérature slave ou slavonne. Il indique particulièrement à la p. 61 les collections de chants populaires les plus remarquables publiées jusqu'ici. De Rg.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Livres pieux en musique.

Au commencement du XVIIe siècle, il parut, dans les anciennes provinces des Pays-Bas, plusieurs ouvrages qui ont une telle analogie entre eux, et qui eurent une telle vogue, que leur apparition dénonce un fait positif, celui d'une grande tendance de l'époque vers l'étude de la musique, puisqu'elle introduisait même derrière les grilles des cloîtres, et jusque sur le prie-dieu et dans le sanctuaire des temples, les airs mondains anciens et nouveaux, auxquels on appliquait des paroles décentes et pieuses, tout en rappelant néanmoins les premiers vers des chansons profanes qui les avaient fait connaître.

Trois ouvrages de ce genre sont principalement cités dans le pays, et sont encore aujourd'hui très-recherchés des amateurs. Ce sont : 1° *les Rossignols spiritvels*, Valenciennc, 1616; 2e éd., 1621, petit in-12; 2° *la Pievse Alouette*, Valencienne, 1619-1621, 2 vol. in-8°; 3e *la Philomèle séraphiqve*, Tovrnay, 1632, 2e éd., 1640, 2 vol. in-8°. Le spirituel mystificateur qui, sous le nom de *Comte de Fortsas*, a publié un catalogue si excentrique de la prétendue bibliothèque du bibliomane de Binche, avait ajouté à cette trinité singulière, un quatrième ouvrage sous le titre de : *La fauvette virginale, laquelle chante les divines perfections de la vierge Marie, mère de Dieu*, par le père *Eustache*, capucin, à Valenciennc, de l'imprimerie de *Iean Vervliet, à la Bible d'Or*, MDCXXV, in-8°, 274 pages. Ce livre, comme on le pense bien, n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Renier Chalon, qui a réussi à émouvoir, en 1840, les bibliophiles les plus exal-

tés avec son catalogue de la fantastique et unique collection Fortsas.

Revenons aux livres qui existent réellement; ils sont fort heureusement assez nombreux déjà pour nous occuper longtemps.

Très-anciennement on chantait des vers dans les réunions catholiques où l'on priait Dieu, où l'on étudiait le catéchisme, et où l'on fêtait la naissance du Christ. Les vieux recueils de cantiques et de noëls en font foi. Lors de l'introduction de la réforme protestante, l'on chanta les psaumes mis en vers par Cl. Marot et Th. de Bèze; le chant en commun était alors ce qui caractérisait particulièrement les religionnaires réformés dans le XVIe siècle. Ils s'appuyaient pour cela sur le psaume IX, qui dit : *Chantez au Seigneur qui habite en Sion, et annoncez les faits entre les peuples.* Au commencement du siècle suivant, les catholiques s'étant aperçus de l'attrait que ces chants donnaient aux exercices religieux, tentèrent de se servir de cet innocent véhicule : c'est ce qui donna naissance aux livres que nous venons de citer plus haut et sur lesquels nous allons donner quelques renseignements.

Le premier de ces ouvrages a pour titre complet : *Les Rossignols spirituels. Liguez en duo dont les meilleurs accords, nommément le bas, relèuent du seigneur* Pierre Philippes, *organiste de ses* (sic) *Altèzes Sérénissimes.* A Valenciennes, de l'imprimerie de *Iean Vervliet, à la Bible d'Or,* 1616, petit in-12 de 251 pp. chiffrées, plus 6 de musique et 7 de tabl., vers et approb. non cotés. — C'est la première et la plus rare édition de ce livre; elle est inconnue à M. Brunet. La réimpression porte le même titre; seulement après les mots « *Pierre Philippes*, organiste de *leurs* (sic) Altèzes Sérénissimes » on lit : « *Regaillardis* (les rossignols) *au prime-vère de l'an* 1621. » Les bibliographes n'ont pas vu jusqu'ici que cette indication était l'annonce d'une seconde édition. Elle est du même libraire *Iean Vervliet,* mais de cinq années postérieures à la première. La réimpression a eu lieu page pour page, sans changements visibles au premier coup d'œil. La pagination de cette dernière édition va jusqu'au chiffre 257; il y a, en outre, 7 pages non cotées. Les deux éditions sont dédiées, par l'imprimeur, à Dom *Charles de Par, très-digne abbé de Sainct-Amand et comte de Peve* (en Pevèle), lequel, suivant Vervliet, s'occupait de musique; car on l'engage à mêler aux chants des deux rossignols les sons de son *Clavicordion*, le clavecin du temps.

On ne voit pas qui a composé les vers de cet ouvrage : une pièce liminaire, signée G. M., semble donner les initiales du poëte. Quant à la musique, elle est, pour la plus grande partie, de Pierre Philippe, organiste des archiducs Albert et Isabelle. Presque toutes les pièces sont à deux chants : *superius* et *bassus*, c'est ainsi que s'explique le titre : *Les Rossignols lignés en duo*; cependant il est un petit nombre de chants à quatre voix, savoir : *superius, tenor, contratenos* et *bassus*. Les diverses pièces en vers traitent des vérités de la religion, des louanges de la Vierge et des saints, et d'autres sujets mystiques et pieux. La curiosité de ce livre ne réside pas dans la hauteur de la poésie, mais bien dans la singularité de ce mélange de musique et de prières, et dans les renseignements qu'on y peut puiser sur l'histoire de l'art et les chants populaires du bon temps.

Avant que les *Rossignols* fussent *regaillardis*, c'est-à-dire, en termes vulgaires, avant qu'ils eussent une seconde édition, un gai jésuite, né à Mons, *Antoine de la Cauchie*, eut l'idée de leur donner un pendant : il publia à Valenciennes, *la Pievse alovette avec son tire-lire. Le petit cors, et plumes de notre alouëtte, sont chansons spirituelles, qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses celestes et éternelles. Elles font partie recueillies de diuers autheurs, partie aussi composées de nouueau ; la plus part sur les airs mondains, et plus communs, qui seruent aussi de vois à notre alouëtte, pour chanter les louänges du commun Créateur.* Partie première, à Valenciennes, de l'imprimerie de *Iean Vervliet*, l'an MDCXIX, dédiée à Madame *Jacqueline de Licques*, baronesse (sic) de Pecques et d'Hayne, in-8° de 24 fol. liminaires, 400 pages chiffrées, et 16 feuillets de musique et tables non chiffrés. Partie seconde, *ibid.*, MDCXXI, dédiée à Madame *Alexandrine de Langlée Wavrain*, comtesse de Hoogstrate, Hornes et Rennebourg, baronne de Leuze, Hacicourt, Cortresem, etc., in-8° de 24 fol. lim., 414 pages chiffrées et 9 fol. de tables. — Ces deux volumes sont remplis d'airs mondains et de poésies chrétiennes. Les airs appartiennent à *Guedron* et autres compositeurs profanes; cependant on trouve en tête du premier volume des vers de la *semaine* de Du Bartas (5e jour de la première semaine), mis en musique, à 4 parties, par M. *Jean Bettigny, maître des primtiers* de l'église cathédrale de Tournay, qui mourut durant l'impression du livre. Ces vers de Du

Bartas paraissent avoir donné, à Antoine de la Cauchie, l'idée du titre de son ouvrage ; ils sont ainsi conçus :

« La gentille alouette, avec son tirelire,
» Tire l'ire à l'iré, et tirelirant tire
» Vers la voute du ciel ; puis son vol vers ce lieu
» Vire, et désire dire : adieu, Dieu, adieu, Dieu. »

C'est de l'harmonie imitative un peu chargée. A la fin du même premier volume, on lit sur l'auteur et sur son livre, cinq rondeaux en triolet, dont les deux premiers sont mis en musique, également à quatre parties, par *Jean Bettigny*. Au commencement du second volume se voit *le chant pieux et tirelire de l'alouette*, mis en musique par un autre maître des *primtiers* de l'église Notre-Dame de Tournay, qui cache son nom sous les initiales I. I. Les airs mondains, cités par les premiers vers des chansons profanes par lesquels ils étaient connus, sont au nombre d'environ *huit cents* dans les deux volumes. Ils sont rangés par ordre alphabétique du premier mot des vers dans les deux tables qui terminent les parties.

A la fin de son second volume, Antoine de la Cauchie, auteur anonyme des paroles spirituelles (nous entendons par là les poésies *pieuses* qui composent cet ouvrage), avait promis un troisième volume qu'il était occupé à préparer lorsqu'il mourut de la peste, à Douai, en 1626. La mort frappait ainsi tous ceux dont les noms se rattachaient à ce livre ; la comtesse de Hoogstrate, à qui l'imprimeur dédia son second volume, décéda pendant l'impression.

Le jésuite de la Cauchie, en composant cet ouvrage, paraît avoir eu pour but de faire concurrence et une rude guerre aux livres impudiques alors répandus dans le monde ; a-t-il réussi ? S'il faut en croire le docteur *Jean Boucher*, chanoine de Tournai, qui donna une approbation prétentieuse à la *Pieuse alouette*, les chastes cantiques ont pris le dessus *contre les sales et déshonnêtes*. Cependant les chansons mondaines rappelées et remplacées par des paroles sacrées, ne sont pas toutes érotiques ou libres, il en est beaucoup qui tiennent aux faits historiques, comme celles qui commencent par : *A la folle entreprise du prince de Condé*, etc., ou bien : *Pleurez, pleurez la France*, sur la mort du roi Henri IV, etc.

L'œuvre de La Cauchie a cela de remarquable qu'il a voulu y tenter un commencement de réforme orthographique, en supprimant les *s* partout où cette lettre ne se fait pas sentir et en la remplaçant par un accent sur la voyelle qui précède. On remarque aussi dans les poésies du jésuite montois des formes rhythmiques variées et plusieurs pièces mystiques où il introduit des interlocuteurs allégoriques, tels que *le monde*, le *porte-cœur*, l'*ange gardien*, dont les discours se rapprochent des formes de la poésie du moyen âge. On y rencontre aussi l'ABC *spirituel*, sujet traité maintes fois par les anciens trouvères.

Les lauriers cueillis par les jésuites lors de l'apparition de la *Pievse alovette*, empêchèrent les capucins de dormir; aussi dès l'an 1632, frère *Ian l'évangéliste*, d'Arras, capucin indigne, voulant combattre « les *Rossignols bâtards*, les *infâmes madrigales* que l'*amour impudique* faisait voler par tout le monde, » fit paraître la *Philomèle séraphique*, afin de les *contre-rossignoler* et de les détruire ainsi que cela est dit dans la dédicace du livre. Cet ouvrage, tout aussi curieux et non moins bizarre que les précédents, eut deux éditions; voici le titre entier de la première, qui parut sous le voile de l'anonyme. Le frontispice, gravé par *Martin Baes*, de Douai, porte : *La Philomèle séraphique, à très illustre princesse madame Louise de Lorraine, princesse de Ligne, d'Amblize et du St-Empire, marquise de Roubaix, comtesse de Fauquemberghe, baronne d'Anthoin*, etc. *A Tovrnay, chez Adrien Qvinqvé, imprimeur juré, à St-Pierre et St-Paul, avec grâce et privilége.* Ce frontispice, tout gravé, représente un chœur d'archanges, une allée de palmiers, les fondateurs de l'ordre des capucins portant un cœur enflammé, et les armes de Louise de Lorraine. Le titre imprimé est plus explicite, il est ainsi conçu : *La Philomèle séraphiqve, diuisée en deux parties. En la première, elle chante les déuots et ardans souspirs de l'âme pénitente qui s'achemine à la vraye perfection. En la seconde, la christiade, spécialement les mystères de la passion. La mariade avec les mystères du rosaire. Et les cantiques de plusieurs saints, en forme d'oraison et de méditation. Sur les airs plus nouueaux, choisis des principaux auteurs de ce temps* (Guedron, Signac, Moulinié, Boyer, Boesset, Richart, Vavasseur et du Métru), *avec le dessvs et le bas.* A *Tournay*, de l'impr. d'*Adrien Qvinqvé*, 1632, in-8° de 64 feuillets liminaires non chiffrés, 276

pages cotées, et 6 folios de table pour la première partie; 386 pages et 7 folios de table pour la seconde partie. — Un poëme intitulé : *Le miroir de Lorraine*, occupe cent pages des liminaires; il est composé par l'auteur en l'honneur de la maison de Lorraine, dont il chante l'illustration et l'antiquité, pour complaire à la princesse Louise, à laquelle cette édition est dédiée par *Adrien Qvinqvé*, prête-nom du poëte.

La seconde édition de ce livre parut en 1640; il y avait trois ans que la première était épuisée et demandée en vain de toutes parts. L'auteur, sur la demande de son imprimeur, se déroba aux graves occupations de la chaire; il polit et revit entièrement son œuvre, l'augmenta de plusieurs cantiques qu'il mit sur les airs nouveaux qui couraient de son temps, la divisa en quatre parties et la dédia à *Marie de Croy*, duchesse d'Havré, princesse du Saint-Empire, marquise de Renty, comtesse de Fontenoy, etc., parce que, depuis la première édition, la princesse Louise de Lorraine, qui l'avait pris sous sa protection, était entrée au couvent des sœurs Claires françaises pénitentes de Douai. Cette édition est donc plus ample que la première sous le rapport des cantiques, mais elle n'a point le poëme du *Miroir de Lorraine*, qui se trouve remplacé par une épître, des anagrammes, un avis au lecteur et des pièces laudatives de frère *Clément d'Arras*, de frère *Basilidès*, capucins, et de *C. de Croze*, prédicateur récollet. Le titre est le même que celui de la première édition, seulement on y annonce la division en quatre parties, et on la donne comme *seconde édition reveüe, changée et augmentée de plusieurs airs et cantiques*, par frère *Jan l'Évangéliste*, d'Arras, prédicateur capucin. A *Tournay*, de l'imprimerie d'*Adrien Qvinqvé*, 1640, in-8° de 16 folios liminaires, 268 pp., 3 folios de table pour la première partie; 172 pp. et 2 folios; 159 pages cotées et 5 de table; 207 pp. et 7 non chiffrées pour la quatrième et dernière partie. Le frontispice gravé de la première édition a disparu, mais au revers du titre on voit la gravure des armoiries de *Marie de Croy* avec la date de 1639.

Ces deux éditions contiennent, comme les ouvrages précédents, une grande quantité d'airs notés en musique avec dessus et basse, la chanson mondaine étant toujours indiquée par un premier vers et remplacée par un cantique *séraphique* de la composition du père ca-

pucin *Ian l'Évangéliste*, d'Arras. Il paraît que ce prédicateur capucin connaissait sur le bout des doigts tous les airs profanes de son temps; car, pour donner à ses cantiques plus d'accord avec la musique, il contrefait les paroles amoureuses et les tourne en un sens mystique, mais en suivant toujours l'ordre des idées de l'auteur mondain qu'il imite. Ainsi, par exemple, la chanson : *Je t'aymeroy, Philis, tout jusques à la mort*, est mise en un cantique qui débute par : *Je veux, mon doux sauveur, te suivre pas à pas.* L'air : *Je voudroy bien, ô Chloris que j'adore!* s'applique à la complainte : *Pour vostre amour, ô Jésus que j'adore.* — Le cantique : *Monde, il te faut donner l'adieu*, se chante sur l'air : *Puisqu'il faut quitter vos appas;* et celui : *Quelle faveur, ô chère pénitente*, a pour musique celle de la chanson : *Ouvrez vos yeux, ô divine Amaranthe;* et ainsi des autres. Le poëte capucin suit toujours la pensée du chantre érotique et en conserve souvent la forme et parfois la rime.

Ces trois ouvrages offrent réellement un degré d'intérêt que les bouquins contemporains sont loin de présenter. C'est à l'aide de tels livres qu'on peut saisir quelques bonnes notions sur les mœurs du temps, et nous absoudrons volontiers de tout péché le bibliophile qui fera ce qu'on appelle une folie pour se procurer ces ouvrages singuliers : certes, ce fou-là sera plus sage que l'amateur qui achète beaucoup de nos livres du jour. ARTHUR DINAUX.

Tours de force poétiques.

Le *Bulletin du Bibliophile* a plus d'une fois entretenu ses lecteurs des laborieuses difficultés, des *nugae difficiles*, auxquels se sont condamnés divers *poëtes;* les anagrammes, les acrostiches, les vers batelés, protées, monosyllabiques, etc., ont longtemps occupé de braves gens qui n'avaient pas grand'chose à faire. Je demande la permission de mentionner un volume de ce genre qui me semble avoir

échappé aux recherches des bibliographes et qui doit être fort difficile à rencontrer. Il a pour titre :

And. Mestrali ΔΙΑΥΛΟΙ, *ad regem*. Avenione, I. Bramereau, 1623. C'est un petit in-8° de 196 pages. Les 99 dernières sont occupées par un illisible commentaire : *Anonymi notae in graecos diaulos auctoris*. Il est très-vraisemblable que cet anonyme cache Mestral lui-même ; personne, si ce n'est l'auteur de semblables productions, n'aurait eu l'idée de leur consacrer une glose plus longue que le texte. Nous laissons de côté les anagrammes et autres tentatives dont les exemples sont fréquents. Nous arrivons aux vers rétrogrades ; nul écrivain n'en a *commis* autant que Mestral. Ils forment les deux tiers de ses compositions. Empruntons un premier specimen à un dialogue entre Jésus-Christ et saint Pierre :

P. — Sacra refer, si vis ; sanus, si vis, refer arcas.
Edi fac ima, Summus, amica fide.
Artem animes merito moti ; rem, semina metra
Muni ; Servator, ecce, rota ure sinum.
CHR. — Arvi amissi, tuto do tutissima iura
Solem, aures animo, nomina serva melos.
Ecce rotas : subcris tot si rebus, Sator ecce
Robur ero, cutis non sit ut ore rubor.

Quelques pièces de vers d'un égal mérite sont adressées au chancelier Duvair.

Salva sigillo cera, Vare, colligis aulas ;
A vi, Vair, Arcas, refer sacraria viva.
A vi, Vair, Atlas, edes altaria viva.
A vi, Vair, amo pacifica pomaria viva ....

J'indique encore un *tumulus retrogradus* du duc de Crillon que l'auteur qualifie de *castrorum praefectus*.

Si cludo Dominum, sedes muni modo (dulcis)
Robor alam seri, vidi vires, mala, robor.....

Je laisse tout à fait de côté force vers rétrogrades en l'honneur de saint Ignace et de saint François-Xavier ; je signale en courant une *altercatio inter momos A et B*. En voici le début :

A. — Ore vago totum ius vi muto, toga vero
Muta retro ferit. I. Titire, forte ratum.
B. — Muto veraci muta latum, Icare, votum
Semita tale refert re, fere lata times.....

La langue française oppose au noble courage des faiseurs de vers rétrogrades des obstacles presque insurmontables; M. Peignot, dans ses *Amusements philologiques*, 3e édition, 1842, page 299, n'en cite aucun exemple.

Mestral s'est joué des difficultés qui auraient arrêté tout autre que lui; il a donné le nom assez convenable d'énigme à une pièce de 74 vers, et quels vers!

Io, l'Ange range regna, regna Loi
Rodés avec ce vase d'or
E' l'or à part abu batra parole
Sale, huée, rude dure en hélas.
E' Louis voué reuéré vous y vole
Io René part, assis satrape, né roi,
R. ô d'égal è bel age d'or.

On nous saura gré de n'en pas citer davantage.

GUSTAVE BRUNET.

Détails sur deux belles bibliothèques qui ne sont plus.

Le *Bulletin du Bibliophile*, publié à Paris chez M. Techener, contient dans son numéro de juin 1846, une notice sur un bibliophile éclairé qu'une mort douloureuse vient d'enlever aux nombreux amis dont il était chéri et aux livres qu'il chérissait.

L'auteur de cette notice rappelle que M. Just de Noailles, duc de Poix, l'objet de si justes regrets, livra à Londres, en 1835, aux chances des enchères une collection qu'un homme qui s'y connaissait, le libraire Crozet, regardait comme la première bibliothèque de Paris.

Ceci peut faire désirer à nos lecteurs de connaître la composition d'une bibliothèque qui provoquait pareil éloge; j'ai l'avantage, assez peu commun sans doute, de posséder un exemplaire du catalogue qui

a servi à cette vente ; j'ai les prix d'adjudication notés en marge ; je puis donc fournir aux amateurs quelques détails à ce sujet.

La vente des livres du duc de Noailles eut lieu le 12 mai et les quatre jours suivants dans la salle de M. Evans ; le catalogue comprend 952 numéros ; il est rangé d'après l'ordre extrêmement incommode des catalogues anglais ; les 130 premiers numéros rangés suivent l'ordre alphabétique depuis A jusqu'à une portion du C ; ils concernent les livres en petit format, 131 à 168 ; les in-4° partent aussi de la lettre A, 169 à 192 des in-folio ; les petits formats reprennent du n° 193 au n° 302, et ainsi de suite par *couches* successives. Il faut lire le catalogue entier pour s'assurer de la présence d'un ouvrage qu'on désire.

Le produit de la vente fut de 3,188 livres sterling (79,400 fr.).

Voici l'indication de quelques-uns des articles qui atteignirent les prix les plus élevés :

	liv. st.	sh.
Biblia sacra (dite *Bible des évêques*) *Col. Agr.* 1630 ; exempl. Gouttard, mar. r.	5	18
César, variorum, *Lugd. Bat.*, 1713 ; mar. r., reliure de Desseuil	11	17
Anthologia, *Florence*, 1494, exempl. de de Thou, mar. jaune	12	»
Dictionnaire et Œuvres diverses de Bayle, 8 vol. in-fol. grand pap. mar. r. (ex. Mac Carthy, payé 1,172 fr.) .	30	»
César. Londres, 1712, grand pap. mar. r.	19	»
Cicéron, Elzevier, 1642, 10 vol., exempl. Gouttard, mar. bleu (1)	52	»
Cicéron (studio Olivet), *Paris*, 1640, gr. pap. exempl. de Boze, mar. r.	99	»

(1) Cet exemplaire avait été adjugé à 300 fr. en 1780, et à 77,500 fr. *en assignats* chez Anisson Duperron en 1796. « Gouttard est un des amateurs français qui a mis le plus de sévérité dans son goût pour les livres et dans le choix des exemplaires ». Ainsi s'exprime M. Renouard (*Cat. d'un amateur*, IV, 254). Désireux de voir la France en possession du sceptre de la typographie, Gouttard avait consacré 24,000 fr à l'impression d'un Virgile qu'il voulait rendre supérieur à celui de Baskerville, regardé alors comme le *nec plus ultra* de l'art. Sa mort arrêta l'exécution de ce projet, et cette édition somptueuse en est restée à la 8e feuille imprimée chez F.-A. Didot l'aîné.

	Liv. st.	sh.
Cicéron, *Venise*, Junta, 1536, 5 vol. in-folio, exempl. Grolier, mar. bleu (1).	47	»
Description de l'Égypte, 20 vol. demi-reliure . . .	126	»
Horace, Elzevier, mar. r.	12	12
Tite-Live, *Lugd. Bat.*, 1738, grand pap.	19	10
Fénélon, Télémaque et Œuvres spirituelles, 1734 et 1738, 3 vol. in-4°, mar. vert (avec une longue lettre autographe de F. relative à la conversion de Miss Oglethorpe au catholicisme)	10	15
Horace, Didot, 1799, in-folio. fig. avant la lettre, mar. r.	5	»
Joinville, Histoire de St Louis, *Paris*, 1668, gr. pap. exempl. Colbert, mar. r.	4	7
Macrobe, variorum, 1670, rel. de Deseuil, mar. r.	5	7
Marot, *La Haye*, 1700, 2 vol m. bleu doublé de m. r.	3	10
Mezeray (avec la continuation de Limiers) 9 vol. *Amst.* Elz. 1673, 1688, 1720, exempl. Lavallière, mar. bl. (payé 240 fr.)	19	»
Molière, *Paris*, 1773, 6 vol., fig. avant la lettre, mar. r.	12	15
Ovide, variorum, *Amst.*, 1702, 3 vol. mar. r., rel. de Deseuil	15	15
Plaute, variorum, *Amst.*, 1684, 2 vol., mar. r., rel. de Deseuil.	9	5
Plutarque, Vies des hommes illustres, 1567, 7 vol., mar. olive; rel. de Thouvenin, Œuvres morales, 1574, 7 vol., mar. vert, armes d'Henry III	10	10
Regnier, Satires, Elzevier, 1652, mar. r. . . .	5	12
Recueil de Mazarinades, 258 pièces en 12 vol., mar. r. bel. de Derome; ex. de Clos.	26	»
Molière, Didot, 1791, 6 vol. in-4° brochés, avec les dessins originaux de Boucher pour l'édition de 1734 et diverses suites de figures avant la lettre et eaux-fortes. Exempl. de Morel-Vindé; payé 500 fr.	5	5

(1) Il avait précédemment fait partie des bibliothèques Cotte (vendu 1485 fr. en 1804, et Firmin Didot (902 fr. en m 1811).

	Liv. st.	sh.
Mezeray, 1643, 3 vol. in-fol., gr. pap., cuir de Russie	38	»
Senecæ tragediæ, *Amst.*, 1682, mar. rouge, rel. de Deseuil	7	2
Térence, Elzevier, 1635, mar. r. (témoins). . . .	4	»
Virgile, Elzevier, 1636, mar. r.	8	12
Virgile, Elzevier, 1676, très-grand papier (exempl. F. Didot, payé 366 fr.)	37	10
Poetae Christiani, Alde, 1501, 4 vol., mar. bl. . .	11	5
Rabelais, 1741, 3 v. in-4°, gr. par., m. r. (ex. Lavallière)	27	»
Chronique de Turpin, *Paris*, 1527, mar. olive (rel. de Thouvenin)	9	15
Tibulle et Properce, *Amst.*, 1708, 2 vol., gr. pap., mar. r. (ex. Mac Carthy)	9	»
Perotti Cornueopia, Alde, 1499, m. bl.	16	»
Tacite, *Paris*, 1771, 4 vol., gr. pap., demi-rel. . .	15	10
Thuani historia, *Londres*, 1733, 7 vol. in-fol., très-grand pap., mar. r. (ex. Mac Carthy, payé 1225 fr.) .	71	8
Heures françaises, *Amsterdam*, 1690, in-12, m. r. (volume très-rare; voir les catalogues Leber et Pixerecourt, nos 4,474 et 1,945).	4	»
Tableaux représentant les troubles et guerres civiles de 1559 à 1570, gravés par Tortorel et Perissin (avec l'avertissement, qui est très-rare, et quelques planches doubles, entre autres celle du tournoi où Henry II fut blessé à mort.	10	»

Nous laissons de côté de bien curieux recueils contenant les pamphlets les plus rares sur les troubles de la Ligue, sur Henry III, sur les Guise; on ne saurait tout dire.

Il n'y a qu'un petit nombre de ces prix d'adjudication qui soient indiqués dans le *Manuel du libraire;* nous pensons que plusieurs de ceux qui ont été passés sous silence étaient tout aussi dignes pour le moins d'être enregistrés que tant d'autres prix que le savant bibliographe parisien a si laborieusement recueillis sur les catalogues d'Hibbert, de Sykes, d'Heber, de Butler, d'Hanrott, etc.

Arrêtons-nous à ce dernier nom.

Il rappelle une collection des plus remarquables et formée sur le

plan le plus vaste ; elle semblait destinée à tout embrasser ; mais, ainsi que l'a fait remarquer M. Brunet (*Notice sur Alione d'Asti*, 1836, p. 30), « le bibliophile trop ardent ne tarde pas à succomber sous le poids de ses acquisitions trop multipliées » ; il fut obligé de livrer sa précieuse collection à l'impitoyable marteau d'un cautionnaire de Londres ; elle produisit 20,000 liv. st. environ ; elle avait coûté le double. Le catalogue, rédigé pour la vente, qui eut lieu en 1834 et 1835, se partage en cinq parties qui présentent un ensemble de 10,829 articles.

Il existe, à coup sûr, hors de la Grande-Bretagne, bien peu d'exemplaires avec les prix du catalogue Hanrott ; je n'en ai jamais vu que deux, y compris celui que je possède. Afin de ne pas trop multiplier les détails, je m'en tiendrai, pour aujourd'hui du moins, à signaler ce qu'offre de plus remarquable la première partie.

Elle comprend 2,504 numéros, embrassant les lettres A-E.

Signalons d'abord quelques ouvrages sur peau vélin :

	Liv. st.	sh.
Lettres d'Abailard et d'Héloïse, *Paris*, 1782, 5 vol., mar. r.	11	11
Anacréon, édit. de Gail, *Paris*, 1800, m. r. . . .	4	6
Arioste, Orlando, *Paris*, 1778, mar. citron (avec 53 dessins originaux ; ex. Mac Carthy, retiré à 2,100 fr.).	55	»
Biblia latina, *Venise*, Janson, 1476, m. bleu . . .	22	11
Bembo, Lettere, *Roma*, 1548 (seul exempl. connu sur vélin ; payé 15 l. st. 15 sh. à la vente Hibbert) . . .	1	10
Berni, Vita di Aretino, *Londres*, 1827, m. vert . .	1	10
Biblia sacra, Didot, 1785, 10 vol., m. rouge . . .	10	»
Burgæi Cynegetica, *Lugduni*, Hæredes Gryphii, m. vert	12	12
Boiardo, Orlando innamorato, *Londres*, 1830, 5 vol. (exempl. unique), m. olive	27	»
Costumes e Fors de Bearn, *Pau*, 1552	3	18
Catulle, Tibulle et Properce, *Paris*, Coustelier, 1745, 3 vol., m. bl. (ex. Mac Carthy)	5	»
Chroniques de St Denys, *Paris*, Vérard, 1483, m. r.	50	»
Cicero, de Officiis, *Mayence*, 1465, m. bleu . . .	53	»

	Liv. st.	sh.
Cicero, de Officiis, *Mayence*, 1466, m. r.	37	16
Dolce, le transformationi, *Venise*, 1553, m. v. (seul exempl. connu)	41	»

Passons maintenant à des ouvrages sur papier, mais recommandables à divers titres.

Alioni Astensis Opera, *Asti*, 1521	12	»

(Exemplaire unique, jusqu'à présent du moins ; il fut acquis par Heber, et lors de la vente de ce dernier, le libraire Crozet le paya 17 l. st. 5 sh. Il a passé dans le riche et curieux cabinet de l'auteur du *Manuel du libraire*, qui a donné d'une portion de ces piquantes compositions une réimpression tirée à 104 exemplaires).

Æsopus, latinè, *Neapoli*, 1485, mar. vert . . .	7	»
Apuleius, *Roma*, 1449, édition princeps, m. r. . .	23	10
Ars memorandi per figuras evangelistarum . . .	21	10

Un de ces ouvrages xylographiques si rares qui furent les premiers begaiments de la typographie.

Aretino, il Filosofo, comedia, 1546, m. vert . . .	3	5

Édition très-rare; elle manquait dans l'admirable collection dramatique de M. de Soleinne, où nous n'avons trouvé que l'édition de 1549. Cette comédie figure d'ailleurs dans le théâtre de l'Aretin, dont le bibliophile Jacob a donné en 1845 (à *Paris*, chez Gosselin, in-12) une excellente traduction, accompagnée des notes les plus curieuses.

Ariosto, Orlando furioso, *Venise*, 1733 (exempl. Stanley)	22	»

En 1776, à la vente Floncel, un exempl. de cette même édition avait été adjugé à 30 sols !

Arnaud, Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées, 1710, mar. r.	9	15
Œuvres d'Aristote, traduites en anglais par Tayler, 1807-12, 9 vol., mar. citron (ouvrage tiré à 50 exempl. seulement)	27	10
Bandello, canti XI, *Agen*, 1545, m. vert	7	10
Bandello, novelle, 1791, 9 vol., gr. pap., m. vert .	10	5
La Sainte Bible (en anglais), 1815, 10 vol., exempl.		

	Liv. st.	sh.
illustré, 1865 gravures ajoutées	141	15
Beaugué, Histoire de la guerre d'Écosse, *Paris*, 1556.	4	4
(Cet ouvrage, fort recherché en Angleterre, a été réimprimé à Édimbourg, en 1830, à 77 exemplaires).		
Boccacio, il Decamerone, *Venise*, 1516 (grand pap., seul exempl. connu, m. bleu	14	14
Boccacio, il Decamerone, édition des Juntes, 1527, m. bl.	32	»
Bluet d'Arbires, ses œuvres (avec un 4e volume qu'on croit unique ; exempl. Mac Carthy, payé 500 fr. et Hibbert 20 l. st.)	13	»
Boileau, édition d'Amar, 1821, gr. pap., avec les dessins originaux et triple suite de figures (exempl. de la duchesse de Berry), m. bleu	21	»
Brugiantino, cento novelle, *Venise*, 1554, m. vert.	6	11
(Seule édition de cette paraphrase en vers du Décaméron).		
Cadamosto, Paesi novamente retrovati, *Vicentia*, 1507, m. vert	6	»
Camerarius, de Scotorum fortitudine, *Paris*, 1631, m. rouge	5	7
Breydenbach, Peregrinationes, *Mayence*, 1476, m. vert.	10	10
Historiæ anglicanæ scriptores, *Oxford*, 1684, 3 vol., grand pap., m. rouge	69	6
Carrera, il gioco degli sacchi, 1617, m. vert . . .	3	6
Calenii opuscula, *Rome*, 1503, m. vert	3	8
(Volume fort rare, supprimé à cause des passages inconvenants qui y abondent. Il est décrit avec étendue dans le savant ouvrage de Grässe, *Lehrbuch einer allgemeinen literärgeschichte*, *Dresde*, 1843, vol. II, tom. II, p. 725).		
Bruno (Giordano), Spaccio della bestia trionfante, *Paris*, 1584, m. vert	12	»
Bruno (Giordano), degli heroïci furori, *Paris*, 1585 (ex. Girardot de Préfond et Mac Carthy), m. citron .	9	1
Bruno (Giordano), Caballa del Cavallo Pegaseo, *Paris*, 1585 (ex. Hibbert), m. bl.	13	»

L'objet de ce dernier et rarissime ouvrage est d'établir *che l'ignoranza e madre della felicita e beatitudine, e questa medesima e l'orto del paradiso degli animali; come dice Salamone : chi aumenta scienza, aumenta dolore.*

Quiconque est tant soit peu familiarisé avec l'histoire littéraire, connaît le sort de cet infortuné philosophe brûlé vif à Rome en 1600. Nous ne mentionnerons pas les écrivains qui se sont déjà occupés de lui depuis quelque temps, tels que David Clément, Ginguené, Adelung (*Histoire* (en allemand) *de la folie humaine*, tom. I), mais en fait d'appréciations plus récentes et plus saines, nous indiquerons une notice d'H. Steffen, imprimée dans ses *Nachgelassene Werke*, (Berlin, 1846), l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, par M. Libri, t. IV, p. 141, et quelques pages de M. Cousin, dans sa notice sur Vanini (*Revue des deux Mondes*, décembre 1843).

	liv. st.	sh.
Ciento novelle antiche. *Bologna*, 1525 (exempl. Crevenna et Wilbraham), mar. rouge	15	»
Columbi epistolae tres, 1493-94, mar. vert. . . .	36	04
Castiglione, il cortegiono, Venise, 1546 (exempl. avec un sonnet autographe et le placard contenant le défi littéraire porté par James Crichton aux savants de l'Europe ; volume provenant de la vente Hibbert, payé 110 liv. st.)	68	»
Cancionero general. *Anvers*, 1557, mar. rouge . .	7	07
Romancero general. *Madrid*, 1614, mar. bl. . . .	4	05
Segunda parte del Romancero general recopilado, por M. de Madrigal. *Valladolid*, 1605, mar. vert	12	»
Triumpho de Maria, por M. Martinez de Ampies. *Saragosse*, 1495, mar. rouge	12	»
Un volume contenant quatre pièces relatives à James Crichton	25	10

Le Manuel du libraire (1842, t. I, p. 809) indique ces opuscules, mais il ne mentionne pas une circonstance consignée au catalogue que nous parcourons. La *Relatione delle qualita di Iacomo di Crettone fatta da Aldo Manutio, Vinegia*, 1481, a été imprimée à Milan, vers 1830, à l'imitation des éditions aldines, par les soins de

	Liv. st.	sh.
M. Tosi, et tirée à 37 exemplaires (30 suivant le *Manuel*); MM. Payne et Foss, libraires de Londres, les achetèrent tous, et, afin de les rendre plus rares, ils n'en réservèrent que douze; le surplus fut détruit. Notons aussi que de l'*Epicedium* (*Milan*, 1584), le rédacteur du catalogue Hanrott prétend qu'on ne connaît que deux exemplaires, l'un à la bibliothèque royale de Paris, l'autre au collége *della Sapienzia* à Rome.		
Caquets de l'accouchée (pièces ajoutées). *Paris*, 1623, 3 vol., mar. rouge	12	»
Collection Caron, 3 vol.	3	08
(Voir sur ce singulier bibliophile, sur les réimpressions qu'il a données, sur ses bizarres compositions, le chapitre VI des *Mélanges d'une petite bibliothèque*, par Ch. Nodier. *Paris*, 1829.)		
Carve, Itinerarium. *Mayence*, 1639 (exempl. complet contenant les trois parties). Mar. rouge	14	14
Chroniques de St Denys. *Paris*, 1476, in-folio, 3 vol., mar. rouge	54	»
Ciceronis opera, Elzevier, 1642, réglé, mar. bl., reliure de Derome l'aîné. 10 vol.	41	»
Cicerone, Pistole ad Attico. *Venise*, Alde, 1555, grand pap., seul exempl. connu, mar. vert	12	»
Deuchur, collection d'eaux-fortes d'après les maîtres hollandais et flamands les plus célèbres. *Édimbourg*, 1803, 3 vol. in-folio, mar. bl.	6	10
Collection des ouvrages relatifs à l'histoire d'Angleterre, publiés par Hearne. *Oxford*, 1715-1735, 55 vol., en grand pap. (Exempl. Meermann.)	430	»
Dibdin, Bibliographical Tour, avec les 31 dessins originaux de Lewis, 160 figures ajoutées et diverses pièces accessoires, 7 vol. mar. rouge	178	10
Dugdale, Monasticon anglicanum, 1817-1830, 12 vol., grand pap., mar. rouge	101	»
Fabritii, libro della origine degli volgari proverbi. *Venise*, 1526, in-folio.	17	10

Liv. st. sh.

Cet exemplaire contient un proverbe resté longtemps inédit et quatre sonnets; M. Renouard a fait réimprimer tout cela, en 1812, à 27 exemplaires. Il s'est trouvé à la vente Borromeo un autre exemplaire contenant deux sonnets imprimés après coup; il a été payé 42 liv. st. et il est passé dans la riche collection de Thomas Grenville.

Dans cette énumération succincte des principaux trésors que fait connaître la première partie du catalogue d'Hanrott, nous ne nous sommes point arrêté à une foule de raretés britanniques ou de grandes publications anglaises, peu recherchées ou peu connues hors des Trois-Royaumes; nous avons laissé de côté un certain nombre de manuscrits précieux; il en est deux toutefois que nous ne saurions passer sous silence.

Cleopatra ad Antonio, tragédie autographe et inédite d'Alfieri, mar. vert (n° 172) 6 16

Le champ du Drap d'or, manuscrit moderne, contenant la relation de l'entrevue entre François Ier et Henri VIII, en 1520, avec plus de 100 dessins, aquarelles, gouaches, etc., de Stephanoff, Bone, Willement et autres artistes . . . . . 173 »

Si tous ces détails paraissent intéressants aux amis des livres, peut-être reviendrons-nous une autre fois sur la vente Hanrott et sur d'autres catalogues fort peu connus hors de l'Angleterre, et qui offrent aux bibliophiles du continent quelque chose à apprendre.

G. B.

La Confession d'Augsbourg.

A la rédaction.

« J'ai rencontré, en bouquinant à Liége (pardonnez-moi ce mot), un vieux volume in-4°, jauni, poudreux, rapiécé, dont l'impression

gothique a tout d'abord attiré mon attention. C'est un de ces recueils, ou plutôt un de ces *salmigondis* de brochures de divers genres, comme on en trouve tant dans les vieilles bibliothèques, et par lesquels nos pères ont prouvé qu'ils faisaient souvent plus d'attention à la ressemblance des formats qu'à la concordance des matières. Bref, après quelques dissertations théologiques sorties des presses d'Allemagne ou de Belgique à une époque trop récente pour vous intéresser, j'arrivai à une brochure en vieil allemand, qui, par sa date et son sujet, me préoccupa si vivement, que je promis dès lors de m'enquérir de son degré de rareté. Les circonstances m'ont empêché de réaliser mon projet : j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous adresser le titre et la description de la brochure. Cette brochure est imprimée en caractères allemands, ressemblant à tous ceux des anciennes impressions mayençaises, papier assez mou.

Die bekātnys Mar
tini Luthers uff den yetzigen angestalten Rychsz
dach tzo Augspurch yn tzolegen / yn
Seventzyen Artickel gefast.
Im XXX Jair.

Entgegen die bekant-
nys Martini Luthers uff den yetzigen angestalten
Rychszdach zo Augspurch / uff dat neuwe
ingelacht / in Sevētzyen Artickel
gefast / kurz uñ Christlich
underricht / durch
Conraid Wimpina
Johan Mensinck } Doctores zc.
Uvolgāg Redorffer
Rupert Elgersma Licentiatum zc.
Zū Augspurch.

M. D. XXX.

» Si mes souvenirs ne me trompent (car je n'ai pas un bon catalogue sous la main), cette édition de la *Confession d'Augsbourg* serait antérieure d'un an à toutes celles qui sont connues. Elle date de l'année même de la diète, et ne contient, de même que celle de 1531, que les 17 articles primitifs ou, comme vous voudrez, les 17 propositions de Luther, censurées par les théologiens. Si ce que j'avance

est vrai, elle mérite, sans aucun doute, d'être mentionnée dans votre revue; vous en jugerez. Voici, dans tous les cas, la description de cette pièce :

» Elle a 10 feuillets en tout, y compris le titre : la dernière page est blanche. Ils sont marqués comme suit :

1° Le titre (sans marque).	
2° *A* ij.	Point de pagination. Format : très-petit in-4°.
3° *A* ij.	
4° (*rien*).	
5° *B*.	
6° *B* ij.	
6° *C*.	
8° *C* ij.	
9° *C* iij.	
10° (*rien*).	

» Au revers du titre commence le préambule, qui comprend deux pages, et dont l'adresse est ainsi conçue :

Dem durchleuchtichsten hogeboren Fursten uñ Herē
Heren Joachim Marckgreven tzo Brandēburch / des heily
gen Roemischen Rycks Ertzkamerer und Chourfursten / zo
Stettin / Pomeren / der Cassuben und Wenden Hertzogen
Burchgreven zo Nuremberch / uñ Furstē tzo Ruegen / Ent
biedē wyr Cōradus Wimpina / Johānes Mensinck / Wolf
gangus Redorffer doctores / uñ Rupertus Elgersma licēci
atus zc. unse gebet tzo Gode mit willigen uñ gantz
flyssigen diensten in aller undenicheyt tzo
vuran bereyt.

» Les expressions de ce préambule sont très-curieuses : mais elles ont probablement été textuellement reproduites dans d'autres éditions. — Cependant il faut remarquer que la pièce ci-dessus décrite n'est en quelque sorte que la matière première de la *Confession d'Augsbourg :* ce sont les 17 articles rédigés par Luther, d'après les ordres de l'électeur de Saxe, avant que Mélanchton eût été chargé de rédiger (en 28 articles) la confession protestante. — Ces 28 articles furent présentés à l'Empereur dès le 25 juin 1530, en allemand et en latin. — Il me semble donc que la collation de cette édition avec celles qui la suivent immédiatement, pourrait faire découvrir des

changements de texte qui donneraient une valeur historique réelle à ma brochure, puisqu'elle renferme, dans tous les cas, les premières formules de Luther, et que ces formules ne sont pas restées immobiles. — Il se peut que tout cela soit connu et très-connu : mais, je le répète, je n'en suis pas sûr, et vous conviendrez qu'à Tirlemont je ne suis qu'à demi coupable de mon ignorance à cet égard.

» Si donc les détails qui précèdent ne vous paraissent pas trop minutieux, et si cette édition n'est pas connue, je vous prie de disposer de cette lettre, pour en faire tel usage qu'il vous plaira dans le *Bulletin du Bibliophile*. Dans tous les cas, ne voyez dans tout ceci qu'une expression du désir que j'ai de vous être agréable, et de renouveler ces communications, lorsque l'occasion s'en présentera, si toutefois vous ne les trouvez pas inopportunes ou indiscrètes.

» Alphonse Le Roy, docteur en ph. »

Élégies de Sidronius Hosschius.

Il n'y a pas longtemps que Merckhem retentissait du bruit des fêtes célébrées en l'honneur de ce poëte qui sut si bien imiter l'antiquité, qu'on le prendrait pour un contemporain d'Ovide. Les annales de la Société d'Émulation de la Flandre occidentale contenaient à cette occasion des *Hosschiana* (1) qu'on a lus avec intérêt, mais où il manque cependant un fait dont je ne signale l'omission que parce qu'il est aussi honorable pour la Belgique que pour l'auteur. C'est qu'en 1830 on a imprimé, à Venise, une traduction en vers arméniens des élégies d'Hosschius. Elle forme un beau volume in-4° de 103 pages chiffrées, et on peut la voir à la bibliothèque royale, où nous nous sommes empressé de la déposer. De Rg.

(1) *Merckemensia* par F. Vande Putte, curé à Boesinge, Bruges, Vande Casteele-Werbrouck, 1845, in-8° de 40 pp. Voyez aussi dans les *Annales*, le recueil des jugements portés sur Hosschius et recueillis par M. P. Van Duyse.

La presse espagnole en Belgique.

(Voir plus haut, p. 249.)

46. *Noches de Invernio*, por Antonio de Esclava. Brusselas, 1610, in-12.

Il y a eu des éditions de Pampelune et de Barcelone en 1609, de Cordoue en 1626, in-8°. Antonius, *Bibl. Hisp. Nov.*, t. I, p. 91. *Bibl. des Romans*, 1777, oct., p. 192.

47. *Segunda parte de Orlando, con el verdadero successo de la batalla de Roncevalles, fin y muerte de los doce Pares de Francia*, por Vic. de Espinosa. Anvers, 1556-1557, in-4°.

Imprimé à Saragosse, en 1555, à Compostelle et à Alcala, en 1579, in-4°. C'est une continuation en trente-cinq chants du célèbre poëme de *l'Arioste*. Rodriguez, *Bibl. Valent.* p. 353, Ximeno, *Escrit. del reyno de Valencia*, t. I, p. 139.

48. *Orlando Furioso, traducido en romance castellano*, por D. Jeron. de Urrea. Anvers, 1549, ib. 1554, 1558, in-4°.

Réimprimé à Léon, en 1550, in-4°; à Venise, en 1553, in-4°; à Lyon, en 1556, in-4°; à Medina del Campo, en 1572, in-4°; à Salamanque, en 1577 et 1578; à Tolède, en 1583 et 1586; à Bilbao, en 1583, in-4°.

49. *Los quatro libros de Amadis de Gaula*. Lovayna, 1551, 2 vol. in-8°.

La traduction française, faite par Nicolas de Herberay, sieur des Essarts, de ce livre fameux, a été imprimée plusieurs fois, en tout ou en partie, à Anvers. Les livres I-XII, 12 vol. in-4°, en 1561, 1572-73; le premier livre, en 1574, in-4°; le second livre, en 1573, in-4°; le troisième livre, en 1573, in-4°; le quatrième livre, la même année, même format; le cinquième livre, également. Il en a été ainsi des suites d'Amadis, telles que : *Le premier livre de la cronique du très-vaillant et redouté don Flores de Grèce, surnommé le chevalier des Cygnes, second fils d'Esplandiau, empereur de Constantinople. Histoire non encore ouye, mais belle entre les plus recommandées, mise en françois par le seigneur des* Essarts Nicolas de Herberay. Anvers, 1561, in-4°. Le *Livre XIII d'Amadis de Gaule*, Anvers, 1571, in-16; 1572, in-12 et in-4°; le *Livre XIV*, ib., 1574, in-4°. Le *Livre XV d'Amadis de Gaule, ou commencement de Spheramond*, trad. par A. Thory, Anvers, 1577, in-4°.

L'Histoire de Palmerin d'Olive, fils du roi Florendos de Macédone, et de la belle Priane, traduite jadis par un auteur méritoire de castillan en françois, mise en lumière par Jean Maugin. Anvers, 1572, in-4°.

Les renseignements qui précèdent sont tirés de l'excellent et indispensable répertoire de M. J.-G -Th. Graesse : *Die grossen Sagenkreise des Mittelalter.* Dresden und Leipzig, 1842, in-8°, pp. 290, 300, 321, 322, 404, 406, 411, 416, 417, 422.

50. *Ordenanzas echas por los consules dela nacion de España residentes esta ciudad de Bruias* (Bruges). A Bruias. 1568, in-fol.

51. *Epithalamio a la Reyna nuestra señora Dona Marianna de Austria en su viaie nupcial.* A la fin : In Brusselas, en casa de Huberto Antonio Velpio... 1649, in-4° de 4 feuillets.

Cet épithalame contient quatorze strophes de huit vers chacune et signées D. J. D. H. S.

52. *Las Obras de* Boscan, *y algunas de Garcilaso dela Vega, repartidas en quatro libros, emendadas agora nuevamente y restituidas a su integritad.* Anvers, Martin Nucio, 1597, petit in-12 de 189 feuill. chiff., 3 non chiff., 68 chiff. et 1 non chiff.

On y trouve deux églogues de Garcilaso, par personnages. *Catal. Soleinne*, t. IV, n° 4821.

53. *Comedia intitulada Doleria, del sueño del mundo, cuyo argumento va tratado por via de philosophia moral* (5 actes en prose). *Agora nuevamente compuesta*, por Pedro Hurtado dela Vera. Amberes, Guslenio Jansens, 1595, petit in-12 de 2 feuill. non chiff., et 142 chiff.

Seconde édition, plus rare que celle de Paris, Juan Fouet, 1614, *Cat. Soleinne*, t. IV, n° 4823.

54. *Las comedias del famoso poeta* Lope de Vega Carpio. Recopiladas por Bernardo Grassa. *Agora nuevamente impressas y emendadas. Dirigidas el li cenciado Don Antonio Ramirez de Prado, del consejo de su Magestad.* Amberes, Martin Nucio, 1607, in-8° de 622 pp.

Rare. Contenant : *Los donayres de matico. — El perseguido. — El cereo de Santa Fe. — Bamba. — La traycion bien acertada. — El Hijo de Reduan. — Ur-*

son y Valentin, hijos del rey de Francia. — El casamiento en la muerte. — La escolastica zelosa. — La amistad pagada. — El molino. — El testimonio vengado. Cat. Soleinne, IV, n° 4825.

55. *Segunda parte de las comedias de* Lope de Vega Carpio, *que contiene otras dozze, cuyos nombres van en la hoja segunda. Dirigidas a Dona Casilda de Ganna Varona, muger de Don Alonzo Velez de Guevara, alcade mayor de Burgos.* Brusselas, Roger Velpio y Huberto Antonio, 1611, in-8° de 3 feuilles, 669 (mal chiff. 645) et une feuille non chiffrée.

Contenant : *La fuerza lastimoza. — La ocasion perdida. — El gallardo Catalan. — El mayorazgo dudoso. — La resistencia honorada, y condesa Matilbe. — Los Benavides. — Los comendadores de Cordova. — La bella mal maridada. — Los tres diamantes. — La quinta de Florencia. — El padrino desponsado. — Las ferias de Madrid.*

Les 24 pièces que renferment ces deux recueils sont chacune en 3 journées et en vers. Elles sont peu faciles à trouver et portées au prix de 4 liv. st. sur un catalogue de Salva. *Cat. Soleinne*, IV, n° 4826.

56. *Comedias humanas y divinas, y rimas morales, compuestas* por Diego Muxet de Solis. Brusselas, Fernando de Hoeymaker, 1624, in-4° de 4 ff. prél., 354 et 64 pp., plus 1 f. non chiff.

Rare. Contenant : *Como ha de ser el valiente. — La yqualdad en los sugetos. — El cazador mas dichoso. — El generoso en España. — La venganza de la duquesa de Amalfi. — El hermitano seglar.*

Toutes ces pièces sont en 3 journées et en vers. Il y a des exemplaires sous le nom de Francfort. *Cat. Soleinne*, IV, n° 4837.

De Rg.

Matériaux pour une bibliographie poétique de Louvain.

1544. *Déploration sus la mort du très illustre prince hault et puissant seigneur monseigneur le prince, duc Daurenges, conte de Nassau, messire René de Chalon, chevalier dordre et capitaine général pour*

la Ma. de lempereur Charles Maxime en lexpédition comencée contre France, au pais de Chapaigne, l'an MDXLIIII, composé par ung chappellain demourāt à Heeure (Héveré), *serviteur de Madame et très illustre princesse Daurē* (d'Orange). *En icelle sont introduictz quatre personnaiges sans l'autheur. Sont Renomée, Fortune, le Tēps, Eternité;* 24 feuillets in-12, non chiffrés. A la fin : *Imprimé en Anvers, par Guilaūe de Vissenaegen, pour Nicolas et Antoine Pissart, marchands libraires à Louvain* (1).

Un petit desservant du village d'Héverlé, près Louvain, ne pouvait être bien fort sur la poésie française, malgré le voisinage de l'université qui, au surplus, cultivait très-peu cette langue. Aussi, l'élégie susdite se recommande-t-elle plutôt par son excessive rareté que par son mérite intrinsèque. L'auteur entre ainsi en matière :

Avoir plouré en regret lamentable
La perte faicte au monde tant instable
D'ung renommé seigneur, illustre prince,
Ou mort a mis du duel mortelle prince, etc.

Il maudit celui qui tua René de Chalon :

Que mauldit soit le gloton vil et ort
Ousant tel coup mortifère attenter
Et sur ung si très noble l'enter.
Si ce glouton ne pend tout desmembré
Je le feray à la *dance macabre*
Trotter, courir, de si etrange sorte,
Qui n'y aura huys, fenestre ny porte
Ou de son corps ne laisse quelque pièce.

La brochure, après un précis de l'histoire du prince d'Orange, finit par un rondeau à Madame la comtesse de Nassau. Le rimeur l'a souscrit de la devise : *Cœur noble a franc désir.*

1776. *Ornatissimo doctissimoque domino Matheo Josepho* Wildt, *Aquisgranensi, florentissimi paedagogii liliensis philosopho emerito, in publico quatuor paedagogiorum concursu primo in artibus omnium votis solemniter renuntiato.* Lovanii, XX aug. MDCCLXXVI, J.-P.-G. Michel, in-12 de 10 pp.

Discours en vers dans lequel on rappelle le succès du baron de Bartenstein; puis un morceau lyrique, adressé à la ville d'Aix-la-Chapelle,

(1) Bibl roy. Fonds V. H., 13675, *M.*

Imperii sedes Carolique Magni.

Sous le même titre, il a été publié, toujours chez Michel, une autre pièce en vers hexamètres, de 8 pp. in-12, au nom des élèves du collége du Lys.

1778. *Élégie sur la mort de l'illustre* DE VOLTAIRE, *décédé à Paris, le* 30 *mai* 1778, *âgé de* 84 *ans.* A Paris, et se vend à Louvain, chez J.-B. Vander Haert, imprimeur-libraire, *au Héaume d'Or*, in-12 de 8 pages.

Voltaire se meurt, Voltaire est mort! Ce fut un grand cri parmi les partisans et les ennemis de la philosophie, parmi les hommes sérieux et les plus frivoles! Toutes les passions se raniment, tous les fanatismes sont aux prises; les uns déifient le défunt, d'autres insultent à sa tombe. Au milieu de ce conflit, un honnête bourgeois de Louvain, plus sensé que poëte, plus modéré qu'écrivain, essaie d'exprimer, dans son patois, les pensées qui le préoccupent.

Il avoue les torts de Voltaire, mais il reconnaît son génie :

Quel malheureux moment! le jour est sans propice,
Le juste a étendu le glaive à la Justice :
Je viens vous annoncer l'inexorable sort,
Voltaire est emporté : tout succombe à la mort.
Je vois les affectés élancer en colère
La foudre, très-envieux du fruit de la terre;
La bride est abattue, on prend le mors aux dents,
L'on dit qu'il ne faisait que semer des serpents, etc.

Assez : des serpents sifflent effectivement à nos oreilles. Voilà, à quelques exceptions près, le jargon barbare qu'on parlait alors à Louvain, quand on s'avisait d'y parler français. Voltaire, s'il l'avait entendu, en serait mort quelques années plus tôt. Notez que le flamand ne valait pas mieux.

1781. *Reverendo admodum, venerabili ac eruditissimo viro,* LAMBERTO BONIVER *ex Charneux Limburgensi, Regalis eccl. Sonegiensis canonico et pastori meritissimo,* etc., etc., in alma universitate Lovaniensi sacrae *Theologiae licentiae gradum adipiscenti xiii Februario MDCCLXXXI.* Lov., J.-P.-G. Michel, in-12 de 11 pp.

Discours en vers hexamètres suivi d'une ode.

Nempe pios numquam *bonitas divina* fefellit.

Bonitas divina : bonté divine!

1781. *Carmen Divo Patricio Hiberniae apostolo sacrum, in templo*

collegii S. Antonii a Padua FF. Min. rec. Hib. Lov. recurrente illius festa die recitatum; xvii Martii MDCCLXXXI. Lovanii, J.-P.-G. Michel, in-12 de 14 pp.

En vers hexamètres, par H. Collin, A. M. S.

1781. *Poemata eximio domino* Mayence, *in Acad. Lov. S. theologiae doctori, diversis temporibus oblata.* Lovanii, J.-P.-G. Michel, 1781, in-12 de 36 pp.

Ce docteur, né à Liége, avait été proclamé premier dans le concours des quatre colléges de la faculté des arts, le 14 août 1768; il avait subi le 27 février 1776 l'examen de licence, et avait été admis, le 30 avril suivant, comme bachelier en théologie. Il y obtint le 20 février 1781 le bonnet de docteur.

L'Irlandais F. ô. H. se fait ici l'interprète du collége de la trinité où Mayence était professeur.

1782. *Ornatissimo doctissimoque domino Francisco-Josepho* Beyts *Brugensi, celeberrimi paedagogii Castrensis philosopho emerito, in publico quatuor paedagogiorum concursu, primo in artibus, omnium votis, solemniter renuntiato Lovanii xx Aug. MDCCLXXXII.* (Lovanii, J.-P.-G. Michel), in-12 de 14 pp.

La première pièce en vers hexamètres est signée encore F. ô H. La seconde est une ode intitulée : *Jo! Castrum!*—Voir sur Beyts la longue note insérée pp. 520-21, dict. II, de *Ferdinand Rapedius de Berg*, par P.-A. Gerard. Brux. 1845.

1782. *A très-noble Antoine-Jean Emmanuel de Dieudonné, natif de Louvain, seigneur de Moorteren, etc., etc., au jour qu'il prend ses degrés de licence ès droits dans l'université de cette ville, le xx mars MDCCLXXXII.* A Louvain, chez J.-P.-G. Michel, in-12 de 10 pp. A la fin : *offert et dédié par De ***.*

Cette pièce représente le nouvel avocat comme un verd galant très-capable de prendre ses licences ailleurs qu'à l'université. On y raconte une de ses aventures amoureuses, et l'auteur conclut ainsi :

De cette ville illustre *lignager*,
A votre tour vous allez protéger
Les orphelins, les veuves et les belles.
Soyez humain, mais juste ; et pour icelle
Adoucissez la rigueur de la loi.
Conformez-vous à l'esprit de l'église....

On ne s'attendait guère, après ce qui précède, à voir l'*Église* en cette affaire.

Le versificateur la fait rimer à *police* et finit par la *vie éternelle*, comme un sermon :

Mettez un frein aux sottises du vice,
Vous parviendrez au rang des bienheureux.

Ainsi soit-il. De Rg.

Bibliothèque de la Havane.

La bibliothèque publique fut fondée vers la fin du XVIIIe siècle, par le capitaine général Don Louis de Las-Casas, qui créa aussi dans Cuba le premier ouvrage périodique rédigé gratuitement par les membres de la Société économique.

Don Francisco de Arango, mort le 21 mars 1837, à 72 ans, après avoir travaillé toute sa vie à la prospérité de la Havane, dont il fut en dernier lieu, intendant par intérim, légua à la bibliothèque de cette capitale de l'île de Cuba, des livres pour une valeur de 4,000 piastres ou 20,000 francs. (La comtesse Merlin, *La Havane*, lettres XVIII et XXIV.)

La bibliothèque de l'université était d'abord dans le couvent de St-Dominique, dont les bâtiments, petits et incommodes, avaient encore été transformés, en partie, en caserne par le gouverneur Tacon, qui aimait à s'entourer de troupes. Elle fut depuis transférée dans des salles plus convenables, et ne cessa de s'accroître par la générosité des citoyens. Cependant elle ne comptait, en 1842, que 6,000 volumes; il n'y en avait que la moitié en 1837 (*ibid.*, lettre XXVIII (1). De Rg.

(1) Dans l'ouvrage de la comtesse Merlin, où, malgré un style incorrect et quelquefois de mauvais goût, malgré des contradictions singulières, on met volontiers le signet à des pages intéressantes, à des faits instructifs, il y a par-ci par-là des rapprochements et des énonciations très-peu exacts. Ainsi l'auteur compare la dictature politique et militaire des capitaines généraux de Cuba avec le pouvoir exercé jadis par les gouverneurs espagnols des Pays-Bas! Ailleurs, en rendant compte de la cause des Indiens, plaidée devant Charles-Quint, Mme Merlin appelle le *sire de Chièvre*, *M. de Gèvres*.

Première bibliothèque royale fondée en Portugal.

On s'accorde généralement, dit M. Ferdinand Denis, à regarder Affonso V (mort en 1481) comme étant le premier fondateur d'une bibliothèque de quelque importance en Portugal. Cependant il est certain que le roi Don Duarte (Édouard), son père (mort en 1438), possédait quelques ouvrages d'un grand prix, et l'on peut aisément en parcourir le catalogue dans le *Leal conselheiro*. Alfonso V augmenta prodigieusement cette collection, et la décora du titre officiel de *libreria*. Un homme qui disait en s'adressant à son archiviste : « Que serait-il advenu des actions de Rome si Tite-Live ne nous les » eût conservés? Que fût-il arrivé si Quinte-Curce n'eût pas fait de » même pour Alexandre, Homère pour Troie, Lucien pour César? » Cet homme, aidé du pouvoir royal, devait nécessairement avoir le goût des livres. Durant son voyage en France, nous le voyons utiliser son passage dans les abbayes où il est reçu, en s'informant des richesses bibliographiques qu'elles renferment. Les historiens français contemporains font foi de ces goûts studieux, et nous parlent d'un *Lancelot* magnifique qui lui fut montré dans l'abbaye de Bourges. Nous avons également la certitude que vers l'année 1453, ce même prince avait un calligraphe habile, spécialement attaché à sa bibliothèque, et le nom de Joham Gonçalvez, *écuyer*, *écrivain des livres du roi*, nous est une preuve positive du soin qui présidait à cette importante collection. Nous ajouterons à ces faits, trop peu nombreux sans doute, que l'infortuné Don Pedro d'Alfarrobeira, qui fut régent du Portugal, se montra l'un des premiers bienfaiteurs de cette bibliothèque royale du XVe siècle. Il ne pouvait en être autrement de la part d'un prince qui regardait un exemplaire des voyages de Marco Polo comme un des plus riches présents que la seigneurie de Venise pût lui faire. Il n'y avait pas, du reste, jusqu'aux princesses du sang royal qui ne s'occupassent dans cette famille de la propagation des livres magnifiques; l'épouse de Don Pedro, si digne en tout de son mari, faisait écrire et répandre par la voie de la calligraphie, la *Vie du Christ*. Enfin la noble Felippa de Lancastre, fille de cette princesse, traduisait en portugais plusieurs ouvrages dont elle enrichissait sa

retraite monastique, et, en outre, le livre de saint Laurent Justinien sur le mépris du monde, qu'on devait à ses soins. On montrait jadis dans le trésor d'Odivellas un volume d'Évangiles dont les miniatures étaient entièrement de sa main. Dona Joanna, fille d'Affonso V, et retirée au monastère d'Aveyro, imita cette princesse.

Don Henrique, le navigateur, don Fernando, surnommé le saint Infant, furent des amateurs passionnés de beaux livres, et ils durent aussi contribuer à l'augmentation de la bibliothèque royale. Toutefois, si l'exécution du *leal conselheiro* et celle de la chronique de Guinée, de Gomez Eannez de Azurara ne nous laissent pas le moindre doute sur la magnificence des volumes dont se composait la bibliothèque d'Affonso V, on ne peut pas en dire autant de leur nombre, et jusqu'à présent, aucun catalogue de cette époque n'est venu établir d'une manière précise à quel chiffre exact on peut le faire monter. Sous Joam II, et à l'époque où s'étaient multipliés ces illuminateurs dont parle Garcia de Rezende dans sa *Miscellanea*, le nombre des beaux livres dut nécessairement s'accroître; les travaux bibliographiques dont on s'occupe en Portugal nous fixeront sans doute sur ce point. (*L'Univers pittoresque*, Portugal, Paris, Didot, 1846, in-8°, pp. 101, 102.)

Bibliothèque actuelle de l'abbaye du Parc, près de Louvain.

Lorsque le gouvernement français supprima les maisons religieuses, quelques moines de l'abbaye du Parc achetèrent ce monastère et les biens qui en dépendaient, soit meubles, soit immeubles, au moyen des bons qui leur avaient été délivrés. De cette façon, la bibliothèque demeura intacte. Mais, le 28 octobre 1829, les derniers propriétaires ayant conçu des alarmes à l'égard du fisc, vendirent la plus grande partie de cette collection, dont les manuscrits formaient la principale richesse.

Depuis 1830, l'abbaye du Parc a été rétablie ainsi que plusieurs autres institutions monastiques. Comme d'après la règle des Prémontrés, il se donne, dans les maisons de cet ordre, des leçons de théologie, il a fallu songer à former une nouvelle bibliothèque. L'emplacement au premier étage et au-dessus du réfectoire avait conservé le luxe de son plafond en demi-bosse et tout chargé de sujets historiques, mais les rayons étaient vides. Déjà, par un zèle des plus louables, ils commencent à se remplir. Toutefois les livres jusqu'ici attireraient peu l'attention, s'il ne se trouvait parmi eux une impression si rare qu'on douta longtemps de son existence et que les Pères du concile de Trente voulurent l'avoir sous les yeux. Je veux parler de la *Pii II bulla retractationum omnium;* petit in-4° à longues lignes, de 11 feuillets, sans indication de lieu ni de date (1). Sur le feuillet de garde, on a tracé ces mots à la main :

Bulla Pii papae II^i pro qua ex concilio Tridentino anno 1563 *scripserunt DD. ac magistri nostri theologi Lovanienses; quae ex abbatia nostra transmissa pergrate PP. concilii advenit. Relata est per eximium D. J. Hessels, quondam abbatiae nostrae lector, qui missus a Philippo rege cathol. interfuit concilio obiitque Lovanii anno* 1576, 7 *nov.; inde externo apparatu distinctus liber.*

Ces derniers mots s'expliquent par une reliure en maroquin rouge ornée des armes de l'abbaye, ainsi que par une tranche dorée.

La bibliothèque possède encore : 1° les *Annales parchenses,* de Jean Masius ou Maes, qui fut nommé abbé du Parc en 1635.

Meditabatur, dit Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 689, et HISTORIAM DE ORIGINE AC PROGRESSU COENOBII SEU ABBATIAE PARCHENSES, QUAM PENE AFFECTAM (effectam?) RELIQUIT. »

2° La Bible que fit écrire, en 1263, le prieur Simon, de Louvain, et qui alla aussi au concile de Trente. Elle forme un gros in-folio en parchemin, et il en est fait mention dans la *Summaria chronologia insignis ecclesiae Parchensis,* Lov., 1662, in-8°, laquelle est insérée dans la *Chorographia sacra Brabantiae,* de Sanderus (2). On peut consulter, en outre, à ce sujet l'*Annuaire de la bibliothèque royale,* 1re année, pp. XIII et XIV. DE RG.

(1) La Serna l'a décrit, *Dict. bibl.*, II, 13.
(2) 2e édit., t. Ier, pp. 157-283.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES COPISTES, IMPRIMEURS, LIBRAIRES, ETC.

QUELQUES CALLIGRAPHES, ENLUMINEURS ET PEINTRES DE MANUSCRITS.

Époque carolingienne et siècles suivants.

Écrivains francs.

Ingobert se nomme dans une copie de la bible latine conservée à Parme dans le couvent de St-Calixte, qui semble appartenir au Xe siècle, et qu'Alémanni (1), Montfaucon (2) et Rumohr (3) ont décrite :

Ingobertus eram referens et scriba fidelis
Graphidas Ausonios aequans superansve tenore.

Godescalcus, nommé dans un manuscrit de Toulouse (dom Bouquet, t. III, p. 401); *Jen. Lit. Zeit.*, 1811, col. 508.

Dagulf, dans un psautier de la bibliothèque impériale de Vienne (4).

Enlumineurs et peintres de manuscrits, nés en Italie (Siennois).

Dietisalvi, peintre, nommé dans des comptes de l'an 1267-1269 et 1282 (5) : *Dietisalvi pictori librorum camararii.*

Duccio, peintre. Rumohr cite des comptes des années 1285 et 1291, où sont portées des sommes qui lui furent payées pour des

(1) *De Later. pariet.*, ed. C., p. 80, ad tab. IX.

(2) *Antiq. de la monarc. franç.*, t. I, p. 175.

(3) *Italienische Forschungen.* Berlin und Stettin, 1827, in-8°, t. I, pp. 223 et suiv.

(4) Rumohr, *ibid.*, p. 225.

(5) *Ibid.*, t. II, p. 23.

peintures de manuscrits, *pro pictura quam fecit in libro camerarii* (1).

Guido Gratiani, *pictori pro pictura libri cam.*, sous l'année 1289.

Vigoroso, *pittore che fece la pittura al libri del camerlengo*, année 1292 (2).

Époque des ducs de Bourgogne de la première et de la seconde race. — Bourguignons et français.

* Maître Robert, écrivain de Dijon, y demeurant en 1347, travailla pour les ducs de Bourgogne. — Un *Antiphonaire.*

* Maître Laurent, écrivain de Dijon, n'existait plus en 1357; id. — Le livre dit *Vices et vertus.*

* Belin, son fils, enlumineur; 1357-1373; id. — *Sept psaumes.*

* Fourques, de Meaulx, chapelain de la reine, écrivain et enlumineur, id. — *Roman de la Rose, Testament de maistre Jehan de Meung.*

* Jehan de la Rose, écrivain, commence une *Bible* pour l'église des Chartreux de Dijon.

* Gillet d'Aunoi, écrivain de Dijon, en 1398, achève cette *Bible* par ordre du duc de Bourgogne.

* Pierre Donnedieu, écrivain, demeurant à Paris, en 1398; id. — Deux grands *Antiphoniers* (antiphonaires).

* Polequin Manuel et Janequin Manuel, enlumineurs bourguignons, en 1401. — Une *Bible* en latin et en français.

* Guillaume de la Charité, écrivain, travaille pour le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, en 1409. — *Justification du duc Jehan sans peur, par Jehan Petit.*

* Droin Ducret, clerc et écrivain, à Dijon, travaille pour le duc Philippe-le-Bon, en 1454. — *Le banquet du Faisan à Lille*, en 1453.

Guyot, d'Angers.

Jean Miélot. Voir, t. II, pp. 381-386, notre article sur Jean Miélot, et t. III, p. 173.

* Jehan Raoul, prêtre, écrivain et enlumineur, demeurant à Dijon, travaille pour le roi Louis XI, en 1477. — *Généalogies des rois de France et ducs de Bourgogne.*

(1) *Ibid.*, t. II, p. 11.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 24.

David Aubert, de Hesdin. C'est lui qui, entre autres, copia à Paris, pour Antoine, bâtard de Bourgogne, le superbe Froissart en quatre volumes (1464-1468) qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Breslau. (Jacobs und Uckert, *Beitrage zii älteren Litteratur*, t. II, p. 167; N.-C.-L. Abrahams, *Descript. des MSS. français du moyen âge de la bibl. roy. de Copenhague*, p. 66.)

Messire Jean Reginald ou Regnaud, chanoine de l'église de Cambrai, écrivain, transcrit le *Directorium ad passagium faciendum* et le *Libellus* de Brochard, *de Terra Sancta* (XVe siècle). Voy. *le Chevalier au Cygne*, t. I, p. clxviii.

— Les artistes dont le nom est marqué d'un *, ont été signalés par M. Gabriel Peignot : *Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourgogne au XVe siècle.* Dijon, 1841, in-8°, pp. 23-37.

Enlumineurs gantois (Verlichters).

Joseph van Erpe ou van Herpe, cité dans un acte du 13 juin 1463.

Jacques van Buren, reçu dans le corps de métiers le 12 juillet 1463.

Jacques vander Guchte, reçu le 13 du même mois.

Jérôme van Herpe, reçu le 20 août 1463.

Voy. Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, pp. 112, 114. De Rg.

L'imprimerie à Maestricht et à Liége.

Le journal *l'Émancipation* du 13 septembre 1846, met sous les yeux de ses lecteurs les lignes suivantes, que nous n'admettons qu'avec une certaine défiance légitimée par des antécédents très-connus :

« Un libraire, à Liége, vient de faire une trouvaille qui ne » manque pas d'un certain intérêt : il a découvert un petit livret » imprimé à Maestricht par Jacques Bathen, en 1552, ce qui recule » d'une année la date connue de l'introduction de l'imprimerie dans

» cette ville. Voici le titre de ce livret, excessivement rare, et dont
» aucun bibliographe n'avait fait mention jusqu'aujourd'hui :

« *Extraict et recueil des ordonnances, conclusions et recès du Saint-*
» *Empire : touchant la contribution et collecte du commun denier,*
» *pour la défense de la foy et resistence contre les Turqz. Imprimé à*
» *Traict-sur-Meuse, au mendement et ordonnance du très-révérend*
» *père en Dieu, l'évesque de Liége, en la maison de Jacques Bathen,*
» 1512, au mois de décembre. In-4° gothique, de 23 feuillets.

» Ce livre est une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion qu'il n'y
» avait pas encore d'imprimerie établie à Liége à cette époque, puis-
» que l'évêque a dû recourir aux presses de Maestricht pour l'impres-
» sion de cet opuscule. »

On se souvient peut-être que M. Ferd. Henaux avait marqué l'introduction de l'imprimerie en 1554, et que nous avons cité une impression de 1553. *Le Bibliophile belge*, t. II, p. 364.

De Rg.

J.-B. Joffroy, de Malines.

Jean-Barthélemi Joffroy (1) naquit à Malines le 27 juin 1669 et fut baptisé à la paroisse de St-Jean. Une épidémie dangereuse, à laquelle le peuple donnait le nom de peste, régnait alors. On expliquait par cette maladie une marque qu'il conserva toute sa vie derrière l'oreille gauche.

Son père se nommait Jean et sa mère Élisabeth Roovers. Ce Jean Joffroy reçut le jour à Opwyck en 1633; il était fils de Charles, né dans le même village, et petit-fils de François Joffroy, natif de la Bourgogne. Le 13 octobre 1698, Jean-Barthélemi épousa Barbe Mulders, dont il eut un fils nommé Jean-Baptiste, échevin de Malines;

(1) Paquot, *Mém.*, in-fol., III, 326, écrit *Jeoffroy*. Cf. Manuscrit de la Bibliothèq. roy., n° 12,470.

le 6 août 1708, Cornélie de Winter, puis en troisièmes noces, Barbe Van den Driessehen. Ces deux dernières ne lui donnèrent point de postérité.

Dès sa jeunesse, il fut destiné à la profession de son père, qui était teinturier, et l'exerça si bien que le duc de Béjar acheta chez lui, à un quadruple l'aune, du drap écarlate à revers bleu pour en faire présent au roi Charles II.

En 1698, il remplissait les fonctions de doyen du métier des *Droogscharders* (tondeurs de draps); en 1711, il était doyen des teinturiers. Ayant un goût particulier pour l'étude, il employait le temps que lui laissaient ses affaires à lire les livres de toute espèce qu'il parvenait à se procurer. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, si énergiquement et si courageusement flétrie par M. Moke, dans une occasion solennelle, la Belgique, sous le rapport des lettres, était au plus bas degré.

En 1699, Joffroy fut député, de la part de la ville de Malines, à l'assemblée convoquée à Bruxelles par le comte de Bergeyck, ministre du roi d'Espagne, pour l'encouragement des manufactures. Le projet qu'il présenta fut si bien accueilli qu'on en inséra plusieurs articles dans le règlement publié sur la matière quelque temps après.

La même année, pour remédier aux embarras où les dettes de la ville de Malines avaient jeté l'administration de cette ville, il soumit au magistrat un plan pour supprimer les dépenses inutiles. L'entreprise était délicate et épineuse : toucher à des abus, c'était s'attirer sur les bras tous ceux qui en profitaient; le projet ne fut pas goûté par le magistrat; mais Joffroy, loin de se rebuter, le présenta le même jour à M. Van Voorspoel, membre du conseil privé et commissaire de la cour, pour examiner l'état de la ville de Malines; celui-ci le fit accepter et signer par les doyens qui étaient présents.

En 1704, Joffroy fut l'un des trois présentés par la corporation des tondeurs pour une place d'échevin. L'année précédente, on lui avait accordé la maîtrise dans les manufactures de draps.

Longtemps après, jouissant de plus de loisir et déjà dans la maturité de l'âge, il commença à écrire une espèce d'histoire de Malines, que, pendant six années de suite, il publia par parties, à la suite de petits almanachs et à l'exemple de R. Valerius. Au point de vue littéraire, ce travail n'est absolument rien; mais comme recueil de ma-

tériaux et indications historiques, il peut être consulté avec quelque fruit.

Ces six parties (le titre n'en indique que *quatre*) contiennent 1° la description de la province de Malines; 2° celle du chef-lieu; 3° des détails sur les habitants avec une liste des personnages les plus célèbres; 4° un exposé de l'administration de la province et de la ville; 5° un mémoire sur le grand conseil; enfin, 6° l'histoire sommaire de l'érection de l'archevêché et la succession des archevêques. La cinquième partie (fol. 109-196) est attribuée au chef-président Steenhault, et la sixième, qui comprend tout le reste, à Jérôme Stevaert (1).

Le compilateur dit à la fin que ce n'est qu'un abrégé d'un plus grand ouvrage qu'il espère publier en latin; mais on n'en trouva pas de manuscrit, Joffroy ayant l'habitude d'écrire ses notes sur des morceaux de papier volants et de composer comme cet auteur dont il est parlé dans le roman de *Gilblas*.

Les six parties réunies composent un petit volume in-12, qu'il n'est pas facile de rencontrer complet et qui porte ce titre : *Verhandeling ofte historie der provincie van Mechelen, gedeylt in vier deelen.* Mechelen, Laurentius Van der Elst, 1721, in-12 de 204 pp.

Elles devaient être suivies d'une énumération des églises et des cloîtres, et enfin des annales de Malines; mais ayant essuyé quelques désagréments à l'occasion de cette publication innocente, Joffroy s'en dégoûta et y renonça.

A l'âge de quarante ans, il conçut une passion nouvelle, s'appliqua le mot célèbre *ed io anche son' pittor,* et se mit à peindre, sans guide et sans maître. Il fit toutefois assez de progrès pour pouvoir copier passablement toutes sortes de peintures. Parmi ses tableaux, on cite son portrait en petit (2) et celui de sa seconde femme, Cornélie de Winter.

Il s'était créé un cabinet de tableaux assez médiocre et une collection d'estampes beaucoup mieux choisie; l'œuvre de Rubens y était deux fois et presque complet pour le temps. Il le vendit de son vivant à l'électeur palatin.

(1) Catal. Van Hulthem, nos 27,852, 27,853.

(2) Deux pouces de largeur sur 2 ½ de hauteur.

L'éducation autodidactique semblait lui convenir. Ce fut sans maître encore qu'il apprit le latin et le français. A cette époque, la langue française parlée en Belgique était un jargon barbare; le flamand n'était pas beaucoup plus pur. Joffroy, plein d'enthousiasme pour sa langue maternelle, voulait la tirer de l'état d'abjection où elle se trouvait. Il songea d'abord à réformer l'orthographe ainsi qu'à la fixer, et, convaincu qu'il était impossible d'exprimer la prononciation de certains mots avec les caractères ordinaires, il fit comme Claude et porta l'alphabet jusqu'à trente signes. Ce travail inachevé qui remplit quatorze feuilles manuscrites, est intitulé : *Korte aenwysing tot een promte Letter- ofte spelkonst, med de welcke men alle talen besceedelyck zal konnen schryven, ofte spellen; het gene voor deezen onmogelyck is geweest.*

Il commença aussi un dictionnaire flamand où les mots sont rangés suivant sa nouvelle orthographe. M. J.-F. Willems a attribué ces deux ouvrages à Jean-Baptiste Jeoffroy (Joffroy) qui fut le fils de l'auteur (1).

Dans ses moments perdus, Joffroy rimait de plus des vers flamands. On n'en a rien gardé, et l'on a sagement fait. Cette poésie de pacotille ne nous composera jamais une littérature.

Ses occupations ne l'enlevèrent pas à l'industrie. Frappé de la difficulté qu'éprouvaient les bateaux à remonter les rivières, il inventa une machine très-simple pour y remédier et dont la vitesse est en raison de la rapidité du courant.

Ce citoyen honorable, qui vécut obscur et fut condamné à user misérablement toute son activité sur de petites choses, mourut le 10 mars 1740, à Malines, à l'âge de 71 ans. On l'enterra dans l'église de sa paroisse, et il n'y a guère que Paquot qui ait pensé à le tirer de sa tombe pour l'ensevelir une seconde fois en ses mémoires avec tant d'autres renommées subalternes. De Rg.

(1) *Verhandeling over de Nederduytsche Tael-en Letterkunde.* Antw., 1820-24, t. II, p. 152.

Un célèbre bibliophile anglais du moyen âge.

M. Delepierre a déjà entretenu les lecteurs de ce *Bulletin* de Richard de Bury (1). Lord John Campbell a consacré une notice beaucoup plus étendue dans ses Vies des chanceliers d'Angleterre (2) au père de la bibliomanie anglaise, qui, précepteur d'Édouard III, lui inspira probablement cet amour des lettres et des arts qui le distingua pendant son règne.

Un extrait du chapitre VIII du *Philobiblion*, intitulé : *Des nombreuses facilités qu'eut l'auteur pour faire une collection de livres*, pourrait faire naître, dit lord Campbell, des soupçons sur l'intégrité judiciaire du célèbre chancelier ; mais la franchise avec laquelle il nous apprend comment il composa sa bibliothèque, prouve qu'il ne s'était rendu coupable d'aucune action qui ne fût sanctionnée par l'opinion publique de son époque. Voici cet extrait :

« Tandis que nous remplissions les fonctions de chancelier de l'in-
» vincible et toujours victorieux roi d'Angleterre Édouard III (daigne
» le Tout-Puissant lui accorder des jours longs et paisibles !), la re-
» nommée de notre passion pour les livres, et surtout les vieux li-
» vres, se répandit de tous côtés ; personne n'ignora plus qu'on était
» plus sûr d'obtenir notre faveur en nous offrant des in-4° qu'en nous
» donnant de l'argent. Aussi, quand, grâce à la bonté de ce prince
» de digne mémoire, nous eûmes le droit de faire naître les obsta-
» cles ou de lever les difficultés, de distribuer ou de retirer des pla-
» ces, aussitôt grands et petits nous offrirent, au lieu des présents
» habituels de la nouvelle année, des in-4° et des in-folio auxquels
» leur caducité et leur délabrement n'ôtaient rien pour nous de leur
» valeur. Alors les cabinets des plus nobles monastères furent ou-
» verts, les verrous des coffres tirés, les cachettes fouillées ; des

(1) T. II, pp. 114.

(2) *The Lives of the Lords chancellors and Keapers of the great seal of England, from the earliest times till the reign of king Georges IV.* Lond. 1846, 3 vol in-8°. L'*Edinb. Review* et la *Quaterly Review* ont fourni à la *Revue britannique* les éléments d'une longue analyse publiée dans l'édition de Bruxelles, juillet 1846, pp. 24-41 ; août, pp 191-205.

» volumes qui dormaient depuis des siècles dans leur tombeau se » réveillèrent étonnés, et ceux qui avaient été enfouis dans de pro- » fondes ténèbres revirent la lumière du jour. Les livres jadis les » plus charmants, aujourd'hui horribles à voir et à sentir, gisent » sans vie, recouverts des excréments des souris et tout percés par » les piqûres des vers ; ceux qui avaient été richement revêtus d'une » toile brillante et fine, reposent dans la poussière et dans les cen- » dres, et abandonnés à l'oubli. Ils servent de demeure aux insectes » destructeurs. Nous restions cependant assis au milieu d'eux avec » plus de plaisir que n'en éprouve le médecin le plus délicat en res- » pirant les aromes les plus doux, et nous joignions l'agréable à l'u- » tile. Ainsi ces répertoires sacrés de la science tombèrent en notre » possession. Les uns nous furent donnés, nous achetâmes les autres, » et nous en empruntâmes quelques-uns pour un certain temps.

» Un chancelier moderne, mort depuis peu, avait, dit-on, amassé » une belle bibliothèque en empruntant aux avocats des livres qu'il » oubliait de leur rendre. Si l'accusation est fondée, ce gardien de » la conscience du roi était un disciple de son prédécesseur de » Bury :

Quisquis theologus, quisquis legista peritus
Vis fieri? multos semper habeto libros;
Non in mente manet quidquid non videmus ipsi;
Quisque sibi libros vindicet ergo suos.

» Du reste, Richard de Bury aimait tant les livres qu'il éprouvait un » véritable chagrin quand il en voyait un exposé entre les mains d'un » infidèle à quelque outrage fâcheux. Avec quelle tendre sollicitude » il le surveillait du regard! comme il tremblait que le froid, si c'é- » tait en hiver, n'exerçât des effets déplorables sur le nez du lecteur, » et que ce manant n'eût pas la précaution ou le temps d'arrêter dans » son cours, avec son mouchoir, la vile rosée prête à tomber au mi- » lieu d'une page parfaitement blanche! qu'il est minutieux et élo- » quent quand il trace les portraits de ces indifférents auxquels il » voudrait donner un tablier de savetier au lieu d'un livre! mettre des » pailles entre les pages pour aider sa mémoire; manger des fruits » et du fromage sur un livre ouvert, sans le fermer; poser son coude » et s'appuyer sur le livre; faire des marques aux feuillets, les tou-

» cher avec des mains mouillées ou suantes ; y déposer des fleurs » imprégnées d'humidité, etc., toutes ces négligences sont pour lui » autant de crimes qu'il punirait peut-être du dernier supplice, s'il » en avait le droit. Je termine cette curieuse philippique en citant à » l'appui de son opinion les plus hautes autorités. « Moïse, dit-il, nous » enseigne la meilleure manière de conserver les livres. Prenez ce » livre, dit-il, et mettez-le dans l'arche de Dieu. — O excellente bi- » bliothèque faite de bois indestructible et garni d'or à l'intérieur et » à l'extérieur ! Notre Sauveur lui-même nous apprend par son exem- » ple à avoir soin des livres. Quand il a lu (Luc, IV, 20) la prophétie » qui le concerne, dans un livre qu'on lui a prêté, il ne le rend pas » avant de l'avoir fermé de ses saintes mains ; ce qui prouve claire- » ment aux jeunes étudiants qu'ils doivent prendre les plus grandes » précautions pour ne pas perdre et endommager les livres dont ils se » servent. »

—

M. Étienne JOUY.

Il n'est plus l'auteur de la *Vestale*, de *Sylla*, de *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*, celui dont les lauriers troublèrent quelque temps le sommeil de Goëthe lui-même (1) ! Jouy n'était pas un génie, mais un talent aimable, ayant précisément toutes les proportions que pouvait permettre l'Empire. Il avait été secrétaire général de la préfecture du département de la Dyle et avait contribué avec son homonyme M. Étienne, à entretenir en Belgique le goût de cette littérature qui tend plutôt à polir les esprits qu'à les élever, et dont les *Annuaires poétiques* de Bruxelles ont gardé les traces. Plus tard, il imita à sa manière Addison et Steele et obtint un succès immense. Le *feuilleton* du *Journal des Débats* était attendu avec impatience par toute l'Europe ; Jouy, c'est tout dire, faisait oublier les malices et les méchancetés de Geoffroi. Plus tard, en pleine académie, il inventa l'adjectif *agreabilis*, fit de la tragédie politique et de la morale constitutionnelle. Mais dans tous ces travaux, qui le détournaient peut-être de sa veine native,

(1) *Pèlerinage en l'honneur de Schiller*, p. 26. Voir la *Revue Nouvelle*. Paris, 1er octobre 1846 ; pp. 127-149.

il conservait la grâce de son caractère et cette jeunesse un peu légère, mais charmante, qui le suivit jusque dans la vieillesse. En voici un exemple qui appartient à notre histoire littéraire.

Quelques années avant la révolution de 1830, un savant algébriste italien, expulsé de son pays par les injustices des partis, était venu se fixer en Belgique, où son mérite lui avait de prime abord assigné une place distinguée. Quoiqu'il eût traversé Paris dans son exil, il n'y avait pas encore fait de séjour. Ayant retrouvé du repos et quelque loisir, il voulut visiter la capitale du monde et juger par lui-même du mouvement de la science. Avant de partir, il se munit de lettres de recommandation. M. Van Meenen, qui avait travaillé jadis à l'administration départementale sous M. Jouy, lui en remit une pour cet écrivain dont la célébrité commençait déjà à déchoir.

Arrivé à Paris, l'habile mathématicien ne tarda pas à s'apercevoir qu'il se recommandait suffisamment par lui-même; il se servit peu des lettres qui lui avaient paru d'abord indispensables et oublia presque celle qui était destinée à M. Jouy. Cependant, pour remplir les intentions d'un ami, il alla la porter à son adresse un jour ou deux avant de partir. Le domestique auquel il remit sa carte le laissa assez impoliment au bas de l'escalier, mais bientôt une voix perçante, celle du maître du logis, se fit entendre : *Imbécille! vite, faites donc monter!*

Le pauvre valet se hâte d'exécuter cet ordre, et notre voyageur est introduit dans le cabinet même de M. Jouy, où se trouvait un autre personnage. L'académicien s'élance à sa rencontre les bras ouverts, et, s'adressant à la personne qui était avec lui : « Je vous présente, dit-il, un des premiers talents de l'époque », puis interpellant l'algébriste : « Depuis combien de temps êtes-vous à Paris? — Depuis quinze jours. — Quinze grands jours, et les journaux ne se sont point empressés d'annoncer votre présence parmi nous! Je rougis pour la France d'un oubli pareil. »

Le mathématicien avait été parfaitement accueilli partout; néanmoins, il s'étonnait de ce ton admiratif et de ces compliments qui lui paraissaient exagérés. Un succès si grand, si instantané le confondait.

M. Jouy continue : « Et sans doute, Monsieur, pendant votre séjour vous nous donnerez quelque chose. — J'ai remis à M. Fran-

cœur, répond l'Italien, un mémoire d'analyse, c'est tout ce que j'ai avec moi. »

— « Un mémoire d'analyse! » répète M. Jouy, que ces mots frappent d'étonnement. Mais bientôt il se remet, passe dans une chambre voisine et revient armé d'un violon : « Voici, dit-il, un excellent Stradivarius, que j'aie le bonheur de vous entendre, ne fût-ce que pendant quelques minutes. »

Stupéfait de ces démonstrations inexplicables pour lui, le disciple d'Euclide déclare qu'il ne sait pas jouer de l'instrument de Bériot. « Vous n'êtes donc pas l'illustre Paganini? » s'écrie M. Jouy atterré. — Non, mon nom est plus court de la syllabe finale, je suis tout simplement P...., »

M. Jouy, en homme qui savait vivre, reprit haleine, composa son visage et répliqua sans hésiter : « J'en suis ravi, je vous connais beaucoup, votre réputation n'a rien à envier à celle du fameux virtuose; mais... quel pays habitez-vous, s'il vous plaît? — La Belgique. — Oh! que vous me rappelez d'agréables souvenirs! j'y ai passé de bien riantes années; j'y connaissais plusieurs personnes, entre autres un M. Van... Van..., ces mots flamands vous restent dans la gorge, — Van Meenen? — Justement, mais (avec un soupir) sans doute il est mort. — Non il se porte à merveille et c'est lui qui a écrit la lettre que vous tenez à la main. »

Là-dessus M. P. tire sa révérence et s'en va. Il était temps, car M. Jouy, malgré son habitude du monde, était décontenancé.

Pour comprendre ce *quiproquo*, il faut savoir que la lettre de M. Van Meenen commençait ainsi : « J'ai l'honneur, Monsieur, de vous recommander M. P.... » Jouy avait lu *Paganini* et, avec son adorable étourderie en cheveux gris, il n'en avait pas demandé davantage.

De Rg.

Quelques pseudonymes et anonymes.

Différentes causes déterminent un auteur à garder l'anonyme ou à se cacher sous un nom qui n'est pas le sien; tels sont la crainte, la

prudence, l'indifférence, la modestie, l'orgueil, la méchanceté, le désir de mystifier ses lecteurs ou d'énoncer plus commodément certaines opinions, de révéler plus franchement certains faits, etc. Mais dès qu'il se présente une énigme, il ne manque pas de sphynx pour la deviner; dès qu'un masque intrigue la multitude, tout le monde s'efforce de lui arracher son secret. Pour faire preuve de pénétration, on s'applique même à trahir les *incognito* les plus obscurs et les plus indifférents.

La science des anonymes et des pseudonymes est donc devenue une branche importante de la bibliographie. Grâce à ceux qui la cultivent, on sait que :

Goubau de Rospoel est M. *S. Vande Weyer;*

Heleno Cranir de Mnos en Argolide et le *comte de Fortsas* — *M. R. Chalon* de Mons;

Charles Réginald d'Ursel, abbé de Gembloux — M. *J.-F. Boussard;*

Misoponeros, Ipsariote réfugié — MM. *Van Ghert* et *Van Marle;*

Melle Aimable Ladouceur, élève de Jacotot, arrière-petite-fille de Melis Stoke — M. *Édouard Smits* (?);

Jean le Rimeur — M. *J.-B. De Prez-Mahauden;*

Karl Reynaert — M. *Victor Joly;*

Tridace-Nafé-Théobrôme de Kaout' t' Chouk — M. *H. Delmotte;*

Books Nabonag — feu M. *Libri Bagnano père;*

Un professeur à l'université, — M. *Adolphe Roussel;*

Un Belge — M. *Lucien Jottrand;*

Belgicus — M. *B. Du Mortier;*

Le poëte borain — M. *Philippe-Auguste Wuillot*, de Pâturages, en Hainaut, rédacteur de l'*Argus*, auteur de beaucoup de satires, celui-là même que le sieur Champein malmena d'une façon si rude dans le *Franc-Juge* et qu'il appelait plaisamment *docteur en philosophie* (1) *et marchande de modes*, etc.

(1) Il obtint en effet ce titre, le 10 juillet 1824, à l'université de Louvain, et publia à cette occasion une dissertation intitulée : *Disputatio de Antipatro Tarsensi.* Lov., Cuelens, in-8° de 88 pp. Il y a loin de là aux diatribes rimées et non rimées de M. Wuillot.

Voici encore quelques autres indications qui, je l'espère, ne seront pas considérées comme indiscrètes :

Aux femmes, poëme, Louvain, chez Vanlinthout et Vandenzande. 1846, gr. in-8° de 51 pp. encadrées, le faux titre en couleur avec des arabesques.

Ce poëme, dans lequel, à travers beaucoup d'inexpérience, l'on remarque des pensées nobles et assez bien exprimées, des convictions sincères et respectables, un esprit cultivé et l'habitude des coryphées de l'école religieuse et néo-catholique, a pour auteur madame de Dieudonné, née Joostens d'Anvers, et dont le mari a sollicité récemment et obtenu le titre de baron de Dieudonné de Corbeck-Loo. Il a été tiré à un très-petit nombre d'exemplaires sobrement distribués à de rares amis.

Fanfreluches poétiques par un MATAGRABOLISEUR (*Homini bono dedit Deus laetitiam*, Eccles., II, 26), Paris, Firmin Didot, 1845, in-8° de XVI, 342 et 3 pp., plus un supplément intitulé : *Quatre épîtres par un* MATAGRABOLISEUR, 23 pl. et des cartons pour les pages 21-22, 67-68, 83 et 84, 127 et 128, 177 et 178.

L'auteur de ces poésies est M. Lambert-Ferdinand-Joseph Vandenzande, Belge, resté, depuis 1815, au service de la France, où il a rempli des fonctions élevées dans l'administration financière. Petit-neveu de Jean de Lafontaine et, je crois, aussi de Grécourt, professant sur la pudeur littéraire la doctrine facile de Bayle et ayant toujours aimé les vers à la passion, il ne se livra à son goût qu'en cachette, tant qu'il fut en place. En effet, s'il avait été convaincu de faire des vers, il était perdu. Comment peut-on être capable de signer des circulaires et des quittances si on a autant d'esprit que Collé ou Desaugiers? Il osa cependant confier alors à la presse le joli conte des *deux cousins;* mais depuis qu'il a obtenu sa retraite, il s'est donné plus large carrière et a recueilli les fruits de ses délassements. Cependant, par une sorte de déférence administrative, en s'avouant poëte, il ne l'a dit que très-bas et ne s'est pas donné une publicité complète. Son recueil qui *ne se vend point*, n'a été tiré qu'à CENT EXEMPLAIRES.

Un des pseudonymes belges les plus drôles et d'autant plus plaisant qu'il n'entendait pas se déguiser, est l'auteur de l'*Histoire de l'ordre*

du Cygne, imprimée en 1780 et qui se qualifiait de *comte de Bar*. *Le comte de Bar* n'était rien autre que l'honnête ecclésiastique qui, aux pages 139-226, dresse sa généalogie et prend sans façon les titres suivants : *Antoine-François le Paige de Bar, comte titulaire de Bar-sur-Seine et du Saint-Empire, pair de Champagne, vicomte de Brogne, avoué de Saint-Gérard*, etc., etc., né à Hérenthals, le 9 novembre 1751. Ce grand prince était en réalité A.-F.-Le-Paige, curé de Laerne en Flandre (1)! De Rg.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Bibliothécaires. — Beaucoup de bibliothécaires déploient une grande activité. M. Paulin Paris, l'un des conservateurs des manuscrits, à la Bibliothèque royale de Paris, achève l'impression d'un poëme du moyen âge qu'il intitule : *La Chanson d'Antioche.* M. Ferdinand Wolf, secrétaire de la Bibliothèque palatine de Vienne, si profondément versé dans la littérature espagnole, en attendant qu'il nous gratifie de l'édition de Lope de Véga qu'il a promise, vient de mettre au jour *Rosa de Romances o Romances sacados de las* Rosas *de Juan Timoneda, que pueden servir de supplemento a todos los romanceros, asi antiguos como modernos y especialmente al publicado por el senor don C.-B. Depping.* Leipsique, Brockhaus, 1846, in-12 de xxvi et 212 pp.

M. le conseiller baron Éloi de Munch-Bellinghausen, premier conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne, le poëte ingénieux que l'Allemagne connaît sous le pseudonyme de *Friedrich Halm*, vient d'être nommé, par le roi des Français, chevalier de la Légion d'honneur, distinction précédemment accordée à M. Ferdinand Wolf,

(1) *Phil. Mouskés*, II, XXXIX.

secrétaire de la même bibliothèque. De pareils choix honorent le ruban rouge, et fermeront peut-être la bouche à ces Brutus envieux qui médisent tout haut des décorations et les sollicitent tout bas avec un acharnement et une bassesse sans exemple.

M. X. Burtin. — Son ouvrage sur la connaissance des tableaux vient d'être réimprimé à Valenciennes.

Linné. — Le journal de Francfort annonce la découverte faite en Suède d'un ouvrage inédit de Linné, qu'on croyait perdu depuis longtemps. Cet ouvrage, objet des méditations du célèbre naturaliste durant les dernières années de sa vie, est intitulé : *Nemesis divina.*

Lettres inédites de Leibnitz, et médaille en son honneur. — A l'occasion du deux centième anniversaire de Leibnitz, célébré à Leipzig, le 1er juillet 1846, dans le *Gymnase Nicolaïte*, le directeur de cet établissement, M. Ch.-Frcd.-Aug. Nobbe, a publié *Liebnitii ad Teuberum epistolarum Particula II, cum epistola Teuberi.* Ce petit volume de 36 et 16 pages, est la suite d'une publication commencée l'année passée. Dès les premières lignes, l'auteur cherche à fixer la date de la naissance de Leibnitz, qui vit le jour le 21 juin 1643, et fut baptisé le 23 suivant.

Or, ces dates de l'année julienne répondent au 1er et au 3 juillet du calendrier grégorien.

La *Biographie universelle* et presque tous les biographes placent cette naissance au 3 juillet.

M. Nobbe s'arrête aussi quelques instants sur l'orthographe du nom de Leibnitz qui s'est écrit : *Leibnütz*, *Leibnitz*, *Leubnitz*, *Leubniz* et *Leibniz.*

En même temps, l'Académie de Berlin faisait frapper une médaille en l'honneur de son premier président : d'un côté est le buste vraiment antique du grand homme, avec cette légende : *Godofr. Wilh. L. B. de Leibniz, natus de* $\frac{\text{XXI jun.}}{\text{I juil.}}$ *MDCXXXXVI;* de l'autre, une figure allégorique tenant une branche de laurier d'une main, et déposant de l'autre une couronne sur un autel, tandis qu'un aigle prend son vol vers les cieux : *Academia Regia Boruss. scient. primo praesidi suo.*

Ouvrages tirés à petit nombre. — Voici présentement un livre

qu'on ne vend pas et que les acheteurs se disputeraient, s'il était mis en vente : c'est le second volume de la *Vie du Dante*, du comte Balbo, traduite par Mme la comtesse de Lalaing, née comtesse de Maldeghem. Avant de le terminer, elle est allée dans les lieux mêmes où l'auteur de la *Divine Comédie* a écrit. Un séjour d'un an n'a pas peu contribué à l'initier aux mystères de la langue énergique et audacieuse, créée en quelque sorte par Alighieri, et à lui faire mieux comprendre le génie de ce merveilleux écrivain. M. le comte Balbo doit des remercîments à sa spirituelle traductrice, et tous ceux qui aiment le Dante applaudiront à un délassement si fécond en résultats. Par une rencontre heureuse, la vie du Dante traduite en français, paraît presque en même temps à Bruxelles que le commentaire de M. Aurelio Zani de' Ferranti, sur les trois premiers chants de l'Enfer (*La Commedia di Dante Alighieri con illustrazioni antiche e moderne*). Bruxelles, Méline, 1846, gr. in-8° de xx et 231 pp.

Ces deux volumes prendront place dans la monographie de M. Colomb de Batines, ainsi que dans la bibliothèque de S. A. R. le duc Jean de Saxe, amateur passionné du Dante, qu'il a traduit en allemand et dont il réunit toutes les éditions, commentaires et versions. M. Petzholdt, bibliothécaire du prince, nous a donné une idée de cette collection spéciale (*Catalogi bibliothecae secundi generis principalis Dresdensis specimen sextum*. Dresde, 1844, in-8° de 16 pp.).

M. Th. G. von Karajan, de Vienne, prépare aux bibliophiles de petites publications exquises par le choix des textes qu'elles font connaître et par l'extrême correction qu'y met le savant et judicieux éditeur. Voici de lui un nouveau volume sur son thème favori : *Deutsche Sprach-Denkmale des zwölften Jahrhonderts zum ersten Male herausgegeben*. (Monuments de la langue allemande du XIIe siècle, publiés pour la première fois, avec 32 copies au trait de miniatures et un fac-simile de manuscrit. Vienne, Braümüller et Seidel, 1846, in-12 de x et 113 pp.). Ce volume est dédié à la Société historique de la Carinthie. Les morceaux qu'il contient, au nombre de cinq, sont tous en prose. L'un d'eux est intitulé : *Physiologus*.

Bibliothèques bohêmes. — Le célèbre et riche couvent de Servites,

situé sur le Muttergottesberg, près de Prague, est devenu, le mois d'août dernier, la proie des flammes. Il n'a pu être sauvé un seul volume de la précieuse bibliothèque du monastère.

Presse allemande. — La presse allemande vit dans une situation continuelle d'incertitude. Cette grande nation qui a honoré l'exercice de la pensée, se voit sans cesse entravée dans l'expression de ses idées les plus légitimes. Ainsi on annonce que le gouvernement bavarois va prochainement retirer le privilége à la plupart des feuilles des provinces et fonder à Munich un grand journal ministériel. La diète germanique s'est séparée sans rien décider sur le régime qu'elle s'apprêtait, disait-on, à imposer à la presse.

Ce n'est pas de la licence que réclame l'Allemagne, mais une liberté digne d'elle, digne du rang qu'elle occupe à la tête de la civilisation. Au reste, tandis que l'on resserre les liens de la presse, on ouvre partout de nouvelles voies ferrées. Singulière contradiction, fatale imprévoyance; car à l'opinion écrite et ne s'adressant qu'à des esprits qui ont reçu une certaine culture, on substitue l'opinion parlée, l'opinion qui se fait homme, orateur véhément, et cette influence est bien plus puissante que l'autre. — M. Kuranda, rédacteur des *Grenz-Böten*, à qui le gouvernement prussien a intimé l'ordre de sortir de ses États, vient d'arriver à Bruxelles, où il est connu depuis longtemps d'une manière fort avantageuse.

Bibliothèque des hospices de Bruxelles. — Cette bibliothèque formée et alimentée par le zèle de M. le docteur A. Uytterhoeven, comprend déjà 1,100 volumes, 12 atlas et plusieurs brochures. Elle a été mise à la disposition de la faculté de médecine de l'université libre de Bruxelles. D'un autre côté, une société de lecture a été organisée par les anciens étudiants de cette université, pour faciliter à ceux qui la fréquentent, la lecture des revues et journaux scientifiques et littéraires. Cette société a son siége dans l'université même.

Lettres et poésies inédites de Voltaire. — Le bibliophile Jacob ayant réuni depuis longtemps un grand nombre de lettres inédites de Voltaire, de poésies et de morceaux également inédits, se propose de les publier bientôt en trois ou quatre volumes in-8°. Il fait donc ap-

pel à toutes les personnes qui possèderaient quelques pièces encore ignorées et qui voudraient bien les lui communiquer pour sa publication, destinée à compléter toutes les éditions de Voltaire, et particulièrement la meilleure, celle que le savant M. Beuchot a donnée en 60 vol. in-8°. Adresser les lettres franco à l'*Alliance des arts*, rue Montmartre, 178.

Catalogues de manuscrits. — Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres du 12 juin, M. Libri, de l'Académie des sciences, a présenté des détails sur le catalogue général des manuscrits de plusieurs bibliothèques de villes de France, et il a lu ensuite une notice sur un manuscrit qu'il a découvert à Alby, lequel, selon son opinion, présente la carte de géographie la plus ancienne connue. Puis il s'est étendu sur plusieurs autres manuscrits et a déposé sur le bureau le premier fascicule du premier volume du *Catalogue général des bibliothèques départementales*, contenant le catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Autun.

Chimitypie. — Cet art nouvellement imaginé, et dont l'auteur n'a pas encore révélé le secret, consiste à mettre en relief, par un procédé chimique, les caractères burinés sur une plaque métallique, et à en tirer des copies au moyen d'une presse d'imprimerie. Il remplacera avantageusement la gravure sur bois et d'autres procédés d'impression. Voir le sixième cahier (1846) des *Annales de physique et de chimie*, de M. Poggendorff. (*Annalen der Physik und Chemie.*)

Association typographique à Liége. — Dimanche 27 septembre, une réunion de compagnons typographes (dites hardiment *imprimeurs*, ce mot vaut bien l'autre, à moins que vous ne préfériez celui-ci pour l'amour du grec) une réunion, dis-je, de compagnons imprimeurs de Liége a eu lieu au *Café du Bosquet*, place St-Paul, à l'effet de s'entendre pour la formation d'une société de prévoyance et de secours mutuels, à l'instar de celles qui existent à Bruxelles et à Paris. Quarante-deux imprimeurs s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été faite, et ont adhéré au projet de société. Une autre réunion a eu lieu le dimanche suivant pour constituer définitivement la société et procéder à la formation de son bureau : car il est de

l'essence d'une société de ne pouvoir se passer d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, au moins, quand elle renonce au luxe des vice-présidents, des questeurs, des conseillers, commissaires, etc., etc. Beaucoup même de sociétés ne sont qu'un prétexte pour servir de piédestal à un président. Mais il n'en est pas ainsi dans la circonstance actuelle.

Taches d'encre. — Les taches d'encre sont assez communes sur les anciens livres. Quand un grand nombre de feuillets ont été traversés, le livre doit être décousu, pour être ensuite relié de nouveau. Si, pourtant on ne voulait pas se résoudre à ce parti extrême, voici le procédé assez long à mettre en usage. On attaque isolément chaque feuillet; on place sous la tache une feuille d'étain; on humecte la page d'acide oxalique liquide et chaud, au moyen d'une éponge, et quand le noir a disparu, on retire l'étain, puis on applique au recto et au verso un papier absorbant, et l'on ferme le livre pour recommencer sur le feuillet suivant. Si l'on applique la dissolution sur la tache seulement, il se forme souvent au delà de sa limite une zone jaunâtre qui exige, pour l'enlever, un mouillage général de la page à l'eau pure.

Nous recommandons à nos relieurs qui négligent trop l'art de restaurer les volumes qu'on leur confie, les *Essais sur la restauration des anciennes estampes et des livres rares*, par M. Bonnardot.

Encore un pseudonyme. — Le *sacre* (ou la Fête-Dieu) *d'Angers*, est un petit poëme héroï-comique en deux chants, commencé en 1802, lorsque le rétablissement du culte catholique faisait redouter à ceux qui étaient nés au sein de la révolution, le retour aux anciennes idées. Cela n'est pas tout à fait orthodoxe et sent même un peu le fagot; ce qui nous a fait croire que cette débauche d'esprit, signée F.-J. Tournebelle, et imprimée à Paris chez Ad. Blondeau, 1846, 32 pp., pourrait bien être du spirituel auteur du *Fagot d'épines*, qui s'est caché plusieurs fois sous le nom de F. Malvoisine; toutefois, il faut être très-circonspect, quand on risque de brouiller un homme de mérite avec les petits esprits et les caillettes de province.

La Bière. — M. G.-W.-L. Hopff a fait imprimer, à Deux-Ponts, comme dissertation doctorale en médecine à l'université de Wurz-

bourg, un mémoire intitulé : Das Bier, *In geschichtlicher, chemischer, medizinischer, chirurgischer und diätetischer Bezichung*, 1846, in-8° de VIII et 140 pp. Il y cite entre autres : Dodonaeus, *De vino et cerevisia*, Antw., 1552, et compulse tout ce que l'antiquité pouvait lui fournir sur un sujet éminemment belge, comme on dit aujourd'hui.

L'*Histoire actuelle sur la scène.* — M. Julien Dallière qui fit jouer, à l'Odéon, en 1840, *André Chenier*, drame en 3 actes, qu'on a traduit en allemand, et dont M. Waquen nous a donné simultanément une heureuse contre-partie, vient de faire recevoir, au Théâtre-Français, un drame de *Joséphine*, en 5 actes et en vers. Le sujet est le divorce, le divorce de l'Empereur, et, si nous en croyons notre correspondant, M. F. Grille, qui mérite fort d'être cru, la coupe, le style, les caractères, tout y est de main de maître. Sur treize boules, l'auteur en a eu dix blanches, trois rouges, pas une seule noire, et le comité, d'ordinaire si froid, presque hostile, a été cette fois attentif, ardent, passionné. La pièce aura un tour de faveur, si la censure n'y met obstacle, car il existe en France, ne vous déplaise, une censure théâtrale; mais comment empêcherait-elle la représentation d'un ouvrage qu'on proclame national?

M. Dallière est d'un village près d'Angers. C'est une des gloires de l'Anjou qui en a à revendre. Il est jeune, laborieux, modeste. Son père faisait des sabots, d'excellents sabots, et lui nous fait des vers, d'admirables vers, dit-on, et des tragédies qui nous remuent jusqu'au fond de l'âme. N'est-il pas héroïque de partir de si bas pour s'élever si haut?

Commérages littéraires.—Mlle Rachel, qui a su attendrir jusqu'aux bibliophiles les plus impassibles, est toujours malade ou à peu près. Le comte Walesky l'a quittée pour se marier à une grande dame.

Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune, mais l'actrice la prend au sérieux; elle menace de se retirer de la scène; on dit qu'elle part pour l'Italie. Pourtant, tranquillisez-vous; elle ne mourra point; elle ne s'éloignera point; elle restera aux Français; elle continuera d'y attirer la foule, et son beau talent fera revivre Corneille et Racine, qui, sans elle, grand Dieu! tomberaient dans la boue! Les co-

médiens se plaignent de sa tyrannie ; ils l'appellent avare, insatiable, mais le fait est (et c'est M. F. G. qui nous l'écrit) que si elle aime l'argent, c'est apparemment pour le répandre. Elle nourrit sa famille et lui distribue tous les ans 15 à 20,000 francs; elle a acheté 56,000 francs sa maison de Marly, qu'elle nomme *ma santé;* elle y a fait pour 20 à 30,000 francs d'embellissements et y donne de jolies fêtes. De plus, elle a une jeune sœur toute petite encore et de onze à douze ans, qui récite des tragédies entières avec un feu et une verve surprenants. Toute cette race est d'élite; elle était dans le ruisseau; la voilà sur le pinacle, et n'est-ce pas un beau prélude pour la nation juive qui, longtemps dispersée et conspuée, se relève, monte sur le trône et éblouit déjà le monde par les Rotschild, les Michel Behr et les Rachel (1)?

M. Alex. Dumas, actuellement en ambassade en Espagne où il va recevoir de nouvelles distinctions qui feront enrager de plus bel ses envieux et ses ennemis, bâtit, de son côté, un château dans les vignes, sur une pointe de côteau, en face de la Seine et de la forêt de Vésinet, non loin de St-Germain et de l'Étang. Cette habitation princière va prendre son nom du roman de *Monte-Christo*. On dépense là 300 à 400 mille francs; les versions et les chiffres varient. C'est une plume enchantée qui paye ces îles, ces kiosques, ces cascades; on dirait une féerie, une folie. Toute la délicieuse extravagance des marquis d'autrefois semble passée dans les feuilletonistes! Si du moins les bibliographes en avaient leur part!....

Errata. — Il est si difficile d'éviter les fautes d'impression, qu'il y en avait une grosse sur les cartes d'invitation à la distribution des prix aux lauréats du concours universitaire et de l'enseignement moyen, et une autre aussi bien conditionnée sur le programme de cette solennité (au lauréat — l'*Opéra Nabuchodonosor*). Pour nous qui, malgré notre haine prononcée pour l'incorrection typographique, ne pouvons, à notre grand désespoir, y échapper, nous avons imprimé dernièrement, à propos d'un cabinet de Gand, *Brizard* pour *Brisart*, et *Reynaud* pour *Regnaut*. Nous en battons sincèrement notre coulpe.

De Rg.

(1) *Nouveaux souvenirs d'Allemagne*, Br. 1843, I, 104.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

94. *Catalogue d'une belle collection de livres de sciences, de littérature, d'histoire, d'histoire littéraire et de classiques grecs et latins provenant de la bibliothèque* de M. DE CHÊNEDOLLÉ, ancien professeur au collége communal de Liége. (2 nov. 1846), 3e partie. Liége, Félix Oudart, 1846, in-8° de 190 (191) pp.

M. de Chênedollé, fils de l'auteur du *Génie de l'homme*, est un bibliophile, un très-fin connaisseur en bibliographie. Mais les trois catalogues de sa bibliothèque n'étant astreints à aucun ordre méthodique, ne permettent pas de juger de son goût ni de l'étendue de ses richesses. Peut-être que cette confusion, fatale pour la science, est favorable à la vente. Les amateurs n'y viennent plus pour un chapitre déterminé; ils sont forcés d'assister à chaque vacation, attendu que toutes les parties sont mêlées, et, soit occasion, soit désœuvrement, ils achètent souvent ainsi des articles qui autrement n'auraient pas même attiré leur regard.

95. *Catalogue de livres provenant de la bibliothèque de feu Son Excellence M. le baron* J.-G. VERSTOLK VAN SOELEN, *ministre d'État, etc.*, dont la vente publique se fera le 12 octobre 1846. La Haye, Van Cleef (1846), in-8° de 103 pp.

La bibliothèque de cet homme d'État distingué était riche surtout en ouvrages de géographie et de voyages. La littérature n'y était pas cependant dédaignée. Elle ne l'est jamais en Hollande, où ceux même qui sont illettrés rendent hommage aux lettres. Publie-t-on un livre quelconque? on est sûr de trouver des souscripteurs parmi les marchands et les financiers les moins instruits. Un livre à leurs yeux est un fabricat intellectuel et matériel, un article d'industrie et de commerce, et, à ce titre, ils se font un devoir d'en favoriser l'écoulement. En général, en Hollande, on lit beaucoup et l'on se tient au courant de tout ce qui se fait de curieux chez les nations étrangères. Quand ce pays fut réuni à l'empire français, on lui dépêcha de Paris des professeurs français pour le rendre digne de sa nouvelle destinée. Il en vint un à la Haye qui annonça un cours de littérature française. Le premier jour, la foule se pressa autour de sa chaire; le second jour, elle s'éclaircit; le troisième, elle était réduite de moitié; le qua-

trième, solitude complète. Désappointé, le professeur se plaignit à M. Kemper de cette inconstance inexplicable dans un peuple sérieux. — Monsieur, répondit le docte jurisconsulte, on a cru s'apercevoir que vous vous borniez à nous lire des fragments du *Lycée* de la Harpe..... — Eh bien! quand cela serait, connaît-on ici la Harpe? — C'est ce qui vous trompe; il est parfaitement connu et vous ferez bien de nous servir autre chose.

96. *Verzeichniss der Bücher, Landkarten, etc., welche von Januar bis Juni* 1846 *neu erschienen oder neu aufgelegt worden sind.* 1846, in-12 de LXIV et 315 pp.

97. *Eie Kuntssammlung des Freiherrn,* C.-F.-L.-F. VON RUMOHR, beschrieben von J.-G.-A. FRENZEL. Lübeck, Rahtjens, 1846, in-8° de XVI et 478 pp.

98. *Verzeichniss einer Sammlung von Büchern des verstorbenen Kammerherrn,* C.-F.-L.-F. V. RUMOHR. Lübeck, ib., 1846, in-8° de 122 pp.

M. de Rumohr s'est signalé dans l'esthétique comme écrivain et comme homme pratique. C'est à lui que le cabinet d'estampes du roi de Danemark doit sa belle disposition et beaucoup de ses trésors. Mais en moissonnant pour un roi, il ne pouvait s'empêcher de glaner pour lui-même. Sa bibliothèque, ses dessins et ses estampes ont été vendus le 6 et le 19 octobre, à Lubeck.

99. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu* M. BUCHON.... 23 juin 1846. Paris, Chimot, 1846, in-8° de 3 feuilles.

100. *Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque de la ville de Besançon.* Belles-lettres. Besançon, Ste-Agathe, 1846, in-4° de 74 feuilles $\frac{3}{4}$.

101. *Catalogue d'une collection très-considérable de livres imprimés* par les ELZEVIR (sic), de format in-fol., in-4° et in-8°, recueillis par un bibliophile (M. Motteley), pendant ces vingt dernières années en France et dans les pays étrangers. Paris, Claye, 1846, in-8° de 39 pp., fleurons elzéviriens.

102. *Bibliographie de la France.* Paris, Pillet aîné, 25 juillet 1846.

Le feuilleton qui accompagne ce numéro contient une lettre de M. J.-M. Qué-

rard et une autre de M. Félix Daguin sur leur démêlé relativement à la *Littérature française contemporaine.*

103. Plaidoyer par M. J.-M. Quérard contre MM. Daguin frères, prononcé par Me Nibelle devant la cour royale de Paris, chambre des vacations, audience du mercredi 22 octobre 1845, avec des pièces justificatives et des notes. Paris, rue Mazarine, n° 60, 6 août 1846, broch. in-8°.

104. *Bibliotheca Hoffmanni Fallerslebensis.* Leipzig, 1846, 11 et 93 pp.

M. Hoffmann, philologue des plus subtils, s'avisa un jour de laisser un moment la littérature du moyen âge pour l'histoire présente, et, dans le courant de l'année 1841, entre deux ou trois doctes volumes, il en glissa un petit qu'il croyait inoffensif, malgré quelques traits de malice. Il eut beau l'intituler : *Chansons non politiques*, on s'obstina à y voir de la politique en forme, et, qui pis est, de la politique séditiense. De là, révocation de sa place de professeur à l'université de Breslau. Ainsi destitué, M. Hoffmann fut forcé de vendre ses livres ; mais il ne les vendit pas tous d'abord : on ne se résigne pas tout d'un coup à un pareil sacrifice. Aujourd'hui il se sépare de ses volumes les plus chers et achève courageusement le douloureux sacrifice. Son catalogue contient d'abord la désignation de 39 manuscrits dont il offre de courts extraits. Parmi ces manuscrits, il en est en vers flamands, que nous tâcherons d'acquérir, si le propriétaire ne tient pas trop à son idée de vendre le tout 2,000 thalers de Prusse.

Les manuscrits sont suivis de gravures sur bois ; puis viennent les livres imprimés qui concernent presque tous l'ancienne philologie germanique.

105. *Les auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et les éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siècles, ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque*, par M. J.-M. Quérard, auteur de la *France littéraire*, etc., 3 livraisons. Paris, l'éditeur, rue Mazarine, 60-62, 1846, pp. 1-240.

Le titre seul de ce livre promet un immense scandale et les révélations les plus piquantes. Quel appât pour la malignité! quel attrait pour la curiosité légitime ! Il y a des articles qui seuls feraient la fortune d'un livre ; tels sont les longues notices consacrées à Cagliostro, où M. de Courchamp reçoit cruellement sur les ongles, et à Catherine, la grande Catherine, celle qu'exaltaient Voltaire, Diderot et d'Alembert, que le prince de Ligne appelait *Catherine la Grande*, et que M. P. R. A.-S., le collaborateur de M. Quérard, dépouille suc-

cessivement de tous les titres littéraires dont on l'avait gratifiée, même de ses épîtres familières, pour ne lui laisser en français qu'un style incorrect, barbare, dénué d'esprit et de raison. Les articles *Choiseul-Gouffier* et *Choiseul-Stainville*, ne sont pas moins intéressants. M. Auguis ne croit pas non plus que le premier soit l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce*, qu'il restitue, pour les dessins, à M. Fauvel, pour les fouilles, à M. Jumelin, enfin, à M. Le Chevalier, pour les incursions dans la Troade, dont il a rédigé le journal. Le comte de Caylus se voit également déshabillé de ses œuvres archéologiques. Il faut convenir que MM. Quérard et Auguis sont de terribles sceptiques.

106. *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles,...* par J.-M. Quérard. Ouvrages polyonymes et anonymes, 1700-1845. Publié sous les auspices d'un bibliophile étranger. Paris, l'éditeur, 1846, 1re livr., in-8°, pp. 1-80.

M. Quérard est le plus intrépide dénicheur que l'on connaisse de fraudes et de ruses littéraires. On ne comprend pas que la vie d'un homme ait suffi à compiler tant de titres, à percer tant de mystères, à déjouer tant de précautions et d'artifices, et pourtant, M. Quérard est jeune encore.

L'article *Académie*, pour ne parler que de celui-là, est vraiment effrayant par le nombre d'indications qu'il renferme.

107. *La littérature française contemporaine,* 1827-1844, renfermant 1°, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, l'indication chronologique des ouvrages français et étrangers publiés en France, et celle des ouvrages français publiés à l'étranger; 2° une table des livres anonymes et polyonymes; 3° une table générale méthodique; le tout accompagné de biographies et de notes historiques et littéraires, par MM. Ch. Louandre et Félix Bourquelot, 17e livr. Paris, Félix Daguin, éditeur, 1846, in-8° de 1-80 pp.

Nous plaçons les deux armées en présence, non point pour engager la bataille, mais plutôt pour arriver à un traité de paix ou tout au moins à un armistice. Il nous peine, en effet, de voir des gens d'esprit comme MM. Louandre et Bourquelot en querelle avec un homme comme M. Quérard. Il nous paraît qu'ils sont, au contraire, faits pour s'entendre. C'est aux littérateurs honnêtes de s'interposer comme médiateurs, au lieu de souffler sur le feu, ainsi qu'il arrive trop souvent. Des *juges d'honneur* seraient une institution utile dans la république des lettres et nous épargneraient le spectacle de ces duels honteux, où

souvent l'un des deux champions ne peut se défendre des guets-apens tendus au talent par la médiocrité méchante et jalouse. Pour en revenir à la *Littérature française contemporaine*, dont M. Quérard promet de signaler les fautes et les omissions (et quel est le bibliographe qui n'omet rien et ne se trompe jamais?), le recueil auquel MM. Louandre et Bourquelot ont attaché leurs noms, offre cependant des anecdotes et des renseignements qu'on sera bien aise de recueillir; nous pensons que les deux ouvrages rivaux peuvent vivre et prospérer ensemble. Ils se complèteront et se rectifieront l'un par l'autre. Le monde est assez vaste pour les contenir tous les deux.

108. *Die Miniaturen zu dem Hamburgischen Stadtrechte von Jahre 1497, erläutert*, von J.-M. Lappenberg, Dr. Hamburg, J.-A. Meismer, 1845, in-4° de 55 pages avec 18 pl. lithogr.

M. Lappenberg a jeté et jette encore tous les jours une vive lumière sur le droit, les coutumes, le commerce et l'histoire des nations du Nord, particulièrement de la cité qui lui a donné le jour: il est consommé dans toutes les recherches qui la concernent et sait tirer de ses archives, dont il est le directeur, les documents les plus précieux. C'est ce qu'il prouve de nouveau d'une manière victorieuse en expliquant les miniatures d'un manuscrit du XVe siècle. Nous avons remarqué avec satisfaction (p. 37) qu'il les rapproche de celles des manuscrits de notre ancienne bibliothèque de Bourgogne.

109. *Serapeum*,... von Dr Robert Naumann, nos 14, 15 et 16. Leipzig, 1846, in-8°.

Pp. 209-219. Vie et impressions de Théodore Martens, d'Alost, d'après les recherches de feu M.-J. De Gand.

Pp. 225-234. Suite.

Pp. 241-249. Suite.

Pp. 219-222. Quelques curiosités bibliographiques de la bibliothèque de Giessen, décrites par M. le prof. Adrian, suite et fin.

Pp. 234-237. Manuscrits et pièces originales du cabinet de M. le conseiller et professeur Gustave Hacnel, à Leipzig.

Pp. 238-239. Notes communiquées par M. le professeur Keller, de Tubingue, profond philologue, critique d'un goût pur et dont l'amitié excite, à bon droit, notre orgueil.

Pp. 241-255. Curiosités de la littérature américaine, par M. Hermann. On y signale 21 *ana* qui manquent dans le catalogue de M. Namur.

110. *Bulletin du bibliophile*, juillet, sept., série nos 18-19. Paris, Techener, 1846, in-8°, pp. 791-884.

Pp. 797-800. Notices extraites du catalogue inédit de la bibliothèque d'un amateur (suite); par M. Gustave Brunet.

Pp. 801-808. De Conradus et de l'ouvrage qu'on lui attribue sous le titre de *Descriptio utriusque Britanniae;* par M. Bizeul.

Pp. 808-811. Lettre de M. Gustave Brunet sur les écrits scientifiques de Pascal.

P. 811. Addition de M. Basse à la liste des éditions des *Provinciales.*

Pp. 812-817. Comparaison des prix auxquels ont été vendus certains livres autrefois et aujourd'hui; par M. J. Techener.

Pp. 817-818. Sur la bibliothèque de feu Bozerian.

Pp. 818-819. Notice nécrologique sur M. Just de Noailles, prince-duc de Poix, membre de la Société des bibliophiles français; par M. Pichon.

Pp. 839-854. Notice du manuscrit *Bibl. reg.*, II, F. 16, du *British Museum*, à Londres, contenant les poésies de Charles d'Orléans, et autres morceaux de littérature française du moyen âge; par M. A. Vallet de Viriville.

Pp. 854-866. Mélanges. Des nouvelles à la main; par M. L.-D.-N.

Pp. 867-868. Lettre de M. Sainte-Beuve pour rectifier un fait concernant l'auteur des *Provinciales.*

Pp. 882-883. Annonces de l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique* (1846) et de notre édition du *Chevalier au Cygne.* Ces lignes qui excitent toute notre gratitude, ont été dictées par une bienveillance extrême, peut-être excessive. Mais on connaît ce mot d'un enfant qui, demandant, à table, quelque friandise à sa mère, lui disait : « Donne-m'en trop. »

111. *Bulletin des arts, guide des amateurs de tableaux, dessins, estampes, livres, etc.*, sous la direction du Bibliophile Jacob. 4e année, t. IV, nos 11 et 12, 10 mai et 10 juin 1846. Paris, in-8°, pp. 369-440.

P. 373. Lettre de M. de Trencuil, bibliothécaire de l'Arsenal sur le prêt des livres dans les bibliothèques publiques sous l'Empire.

Pp. 374-375. Lettre d'Alex. Barbier au Dr Dibdin.

Pp. 378-385. Suite des notes de M. Paul Lacroix sur la bibliothèque historique de la France; par le P. Lelong et Fevret de Fontette.

Pp. 385-392. Procédés pour enlever les taches sur les livres et les estampes, tirés de l'ouvrage de M. Bonnardot, cité plus haut.

Pp. 392-397. Catalogue d'une belle collection de lettres autographes vendue le jeudi 16 avril 1846 et jours suivants, et dirigée par l'habile expert M. Charon.

Pp. 425-431. Suite.

Pp. 404-405. Sur la réorganisation de la Bibliothèque du roi. En accordant un plus vaste local à cette collection unique, on en fera mieux valoir les richesses; car on ne soupçonnerait guère, à voir l'unique salle où sont enfouis ses trésors archéologiques, que cette bibliothèque possède un million de médailles,

six à sept mille pierres gravées, deux à trois mille bronzes, etc., et que le cabinet pourrait présenter un aspect aussi imposant que celui du Musée Borbonico à Naples. Sur une échelle moins vaste, notre Bibliothèque royale donnerait aussi une plus haute idée de son importance, si elle n'était pas enfouie dans une galerie étroite et coupée à chaque pas de cloisons qui la rapetissent et nuisent au coup d'œil de l'ensemble.

P. 409. Renseignements sur le libraire Cazin et ses éditions.

P. 411. Que M. Victor Hugo est l'auteur véritable de la dissertation critique, qui précède l'édition de Gil Blas, publiée par M. François de Neufchâteau, lequel n'a fait que s'approprier le travail du jeune poëte.

P. 411. Vers latins inédits de Charlemagne.

P. 412. On a cité de singuliers rapprochements entre les noms des auteurs et leurs ouvrages; celui-ci mérite d'être consigné. Le *Journal de la librairie*, du 30 mai 1846, annonce des *Documents statistiques sur l'emploi des bois dans la Meuse;* par M. Cotheret, conservateur des forêts. Bar-le-Duc, in-8° de 6 feuilles 3-4.

Pp. 412-414. Notice sur la Bibliothèque de la Haye, d'après M. Achille Jubinal.

Pp. 419-421. Notices bibliographiques sur quelques ouvrages peu connus; par M. Gustave Brunet.

Pp. 424-425. Éditions de Lope de Véga, à l'occasion de celle projetée par M. Ferd. Wolf.

112. *Table générale du catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, comprenant une table des noms d'auteurs, une table des ouvrages relatifs au théâtre et une table des pièces de théâtre*, rédigée par M. Goizet, 1re partie. Paris, Alliance des arts, 1845, in-8°, pp. iv, 1-144.

113. *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, 119e livrais., 14e du suppl. Paris, Garnier, 1846, in-8°.

Pp. 192-193. Addition à l'article *Erratum.*

114. *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre autrefois déposées au château de Rupelmonde, et conservées aujourd'hui aux archives de la Flandre orientale; publié par ordre du conseil provincial de la Flandre orientale, et précédé d'une notice historique sur l'ancienne trésorerie des chartes de Rupelmonde et suivi d'un glossaire, de notes et d'éclaircissements;* par le baron Jules de Saint-Genois, ancien archiviste provincial, professeur-bibliothécaire de l'université de

Gand, membre de l'Académie royale de Belgique. 3e cahier. (Fin.) Gand, Van Ryckegem-Hovaere, 1846, in-4°, pp. 425-579, x pages pour une nouvelle préface qui doit remplacer la première, et 6 pl. représentant des sceaux.

M. le baron de Saint-Genois a un secret tout particulier pour démontrer que le savoir et les travaux minuticux ne sont nullement incompatibles avec l'imagination et l'esprit. Il fait des analyses de chartes poudreuses et cite des bouquins oubliés comme s'il était incapable de faire des romans pleins d'intérêt, comme s'il ne savait pas écrire des pages attachantes. On doit lui savoir gré de s'être ainsi lié les mains pour un temps; il ne s'en est cependant point servi avec moins de dextérité et de succès.

115. *Nouvelle revue encyclopédique*, publiée par MM. Firmin Didot frères, liv. 1-3. Paris, 1846, in-8° de 8 et 480 pp.

Nous avons quelques mots à ajouter à ce que nous avons déjà dit de ce recueil (pp. 342-343).

Dans le troisième cahier, on traite avec beaucoup de sévérité le recueil de *Lettres et pièces rares et inédites*, donné au public par M. Matter, et dont nous avons parlé favorablement. Nous avions été prévenu par le mérite de l'éditeur : l'histoire du gnosticisme et celle de l'école d'Alexandrie nous avaient fait illusion. Néanmoins, si nous nous sommes montré trop indulgents, le critique de la Revue encyclopédique est peut-être trop rigoureux. Il faut convenir cependant que M. Matter a souvent attaché de la valeur à des lignes insignifiantes, que ses notes pèchent quelquefois par la prétention et le mauvais goût et qu'il a pris pour de l'inédit ce qui était déjà parfaitement connu, par exemple la rétractation de La Fontaine au lit de la mort, les deux lettres de la reine de Navarre, un billet de Voltaire et quelques autres pièces. M. Matter aurait peut-être mieux fait de s'en tenir à la philosophie; mais il est inspecteur des bibliothèques de France et il a voulu faire œuvre de bibliothécaire, ce qui n'est pas toujours si aisé qu'on se l'imagine.

Nous finirons par demander d'où vient que la Belgique est mise au ban de cette *Revue*.

116. *Un dernier mot sur l'estampe au millésime de* 1418, par M. de Brou, pour faire suite à la brochure intitulée : *Quelques mots, etc.*, (voyez n° 51). S. l. ni. d., in-4° de 19-24 pp.

M. D. B., sans rien ajouter à ses premières réflexions, s'en tient au jugement qu'il a porté ; il n'accorde pas la moindre attention aux arguments de M. Deleutre ; mais il revient sur la date et suppose qu'elle a pu être altérée. *Tous les*

chiffres, dit-il, *ont été repassés avec un crayon à la mine de plomb, de sorte qu'il est impossible de dire quels chiffres y étaient primitivement.* Cette supposition très-hasardée tendrait à faire de M. De Notter un VÉRITABLE FAUSSAIRE. Or, je déclare que lorsque j'ai vu l'estampe et l'ai achetée, il n'y avait pas, à la date, de trace de mine de plomb; si, pour faire suspecter ce monument, ou par imprudence, quelqu'un, à qui il a été confié ou qui l'a calqué, s'est permis d'y appliquer le crayon, c'est ce que j'ignore. Tout ce que je soutiens, c'est que J'AI VU *la date parfaitement intacte*, à l'œil nu et à la loupe. Il y a des gens qui disent à la sourdine avoir vu la gravure avec une inscription au bas où se trouvait une date beaucoup plus récente que celle de 1418 qui y aurait été ajoutée après coup. Nous sommons ces personnes de se nommer, et quoiqu'en cette circonstance nous soyons convaincus de la bonne foi de M. De Notter, nous ferons de leur témoignage l'objet d'un débat judiciaire. Mais nous doutons qu'on se prononce aussi ouvertement, parce qu'on n'a pu voir ce qui n'existait pas.

M. De Brou, dessinateur plein de goût, en même temps que versé dans l'histoire des arts du dessin, a formé quelques exemplaires du recueil des miniatures qu'il a gravées au trait d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale. Ils se composent de 15 planch. in-fol., dont la plupart contiennent plusieurs miniatures. Les premières sont tirées d'un évangéliaire du Xe siècle, la dernière représente Philippe-le-Bon d'après une peinture de l'an 1559. Rien de plus utile pour apprendre à connaître l'âge et le style des miniatures, et il serait à désirer que l'auteur, en répandant davantage ces planches, y ajoutât un texte qu'il est très-capable de rendre instructif et attachant.

Comme elles n'ont pas de titre, nous ne leur avons pas assigné de rubrique spéciale.

DE RG.

—

Le sujet de la figure est la marque de *Gérard de Leeu*, imprimeur à Gouda et Anvers, de 1477 à 1493, et sur lequel nous publions ci-après une notice.

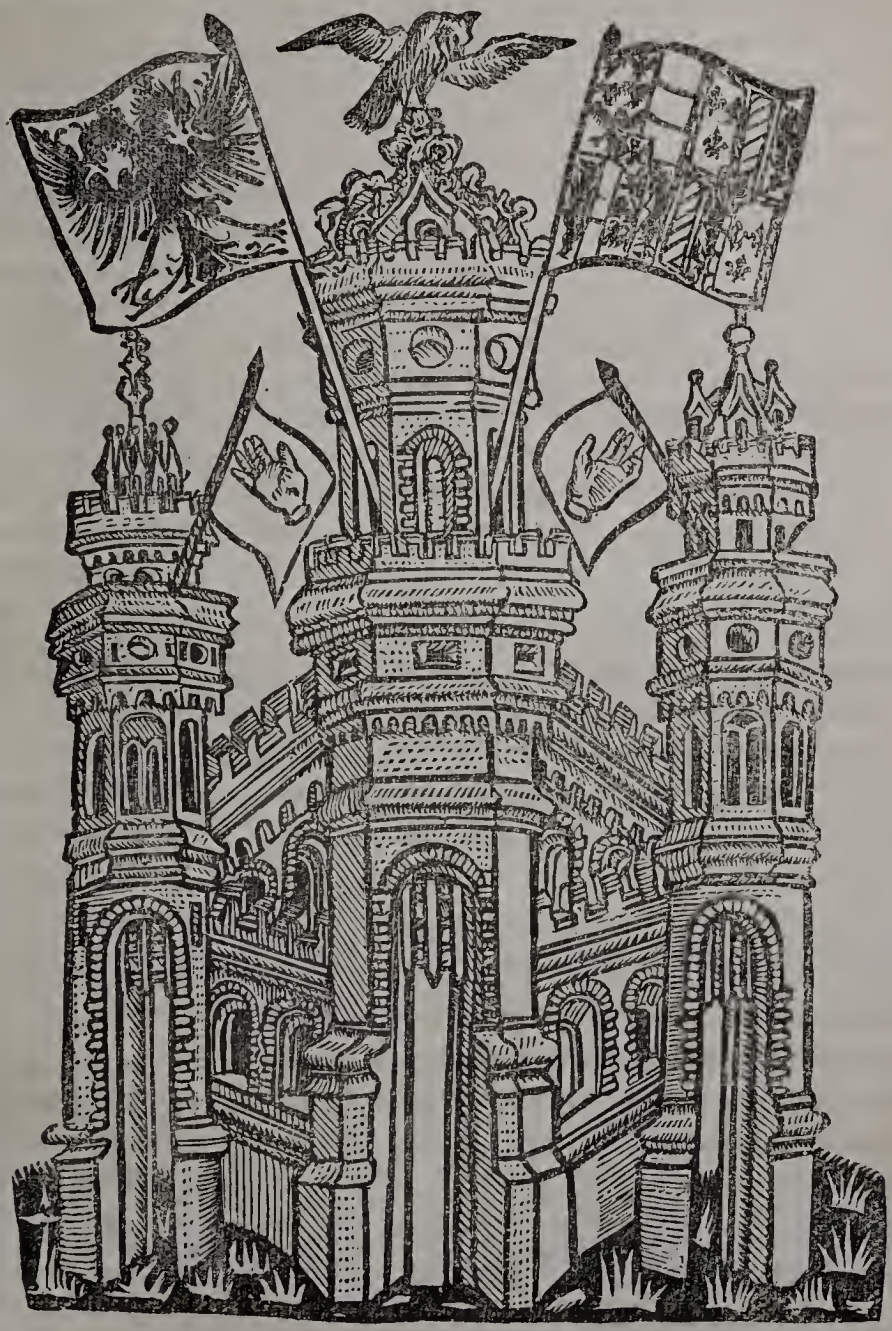

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Littérature du moyen âge. Réimpression d'un opuscule rarissime.

Le seizième siècle nous a laissé un assez grand nombre d'opuscules en vers destinés à faire rire nos bons aïeux ; ces feuilles volantes ont été exposées à toutes les chances possibles de destruction, et bien souvent un exemplaire unique, conservé dans quelque vaste dépôt, offre-t-il la seule trace de l'existence de ces joyeuses compositions. Il y a quinze ou vingt ans, l'attention des bibliophiles se dirigea vers elles avec une vive ardeur ; un libraire intelligent, M. Techener, en réimprima un certain nombre dans sa jolie collection des *Joyeusetés, facécies et folastres imaginacions.* Paris, 1829-1834, 16 vol. in-16 (1). Quelques autres opuscules du même genre obtinrent les honneurs d'une réimpression soignée et tirée à fort petit nombre. Nous citerons en ce genre : le *Monologue nouueau et fort joyeulx de la chambrière dépourueue du mal d'amours* (Paris, 1830, 80 exemplaires ; c'est 40 de trop); *Testament d'ung amoureux qui mourut par amours* (Chartres, vers 1833, 50 exempl.); *Varlet à louer, à tout faire* (1831, 42 exempl.); *Farce joyeuse contenant la ruse, meschanceté et obstination d'aucunes femmes* (Paris, 1829, à 15 exempl., ainsi que la *Farce joyeuse et récréative de Poncette et de l'amoureux transy*); le *Tracas de la foire du Pré* (Paris, 1836, 60 exempl.). Il nous serait facile d'étendre et de beaucoup cette énumération.

Bon nombre de petits écrits ont échappé aux reproducteurs. Nous ne croyons pas que ce soit par suite d'un sentiment de dédain

(1) Voir, pour le contenu de cette curieuse collection, le *Manuel du libraire*, 1843, t. II, p. 738.

qu'ils ont été laissés à l'écart ; ce dédain serait fort injuste ; car souvent ce qui a été réimprimé, offre moins de traits piquants, de détails curieux que ce qui semble avoir été oublié. Ne serait-il pas plus exact d'attribuer cet abandon à ce que les amateurs de la vieille littérature n'ont connu que de titre les pièces que la typographie moderne n'a point rendues à la lumière? Nous nous sommes attaché à la poursuite de ces pages presque invisibles ; nous les avons demandées à presque toutes les grandes bibliothèques de Paris ; plusieurs d'entre elles ont échappé à toutes nos investigations, mais nous avons eu le bonheur d'en retrouver quelques-unes, et, dans le but de les préserver du péril de l'anéantissement, afin de fournir aux bibliophiles l'occasion de faire connaissance avec elles, nous les publierons successivement dans ce *Bulletin*, avec la ferme confiance qu'on ne se plaindra pas de les y rencontrer.

Nous commencerons par un *Monologue* curieux et fort peu connu; il est contemporain des jeux de la Bande des Sots et de ces représentations de *Mère sotte*, qui firent de Pierre Gringoire un des auteurs dramatiques les plus applaudis à l'époque de Louis XII. Les caractères extérieurs de l'impression indiquent cette même date. Le *Manuel du libraire* (édition de 1843) mentionne notre *Monologue*, mais il n'en cite aucune adjudication, et tout porte à croire qu'aucune bibliothèque particulière ne le possède. Nous le reproduisons avec ses incorrections; nous avons seulement cru devoir rétablir la ponctuation, afin que le sens fût parfois plus facile à saisir. Il nous semble qu'on trouve dans ce court fragment une certaine verve rabelaisienne, surtout dans l'énumération des objets légués et dans l'hypothèque assignée *sur les plumes de vingt corneilles* ou sur les oreilles d'un baudet. Nous n'avons d'ailleurs aucune envie de revendiquer, pour cette prose rimée, un mérite auquel elle ne saurait nullement prétendre. A propos de trois ou quatre mots, nous avons jeté des notules, et nous nous sommes bien gardé de donner au commentaire une importance supérieure à celle du texte.

Le Monologue des nouueaulx Sotz de la Joyeuse bende, faict et composé nouuellement.

Marguet surnomme raye en teste,
Allant par faulte de beste,
A son beau pied le plus souuent
Noble seigneur dangoulleuent (1)
A reuerent pere prieur
Des andouilles (2) : et prouiseur
De toulte la joyeuse bende,
Salut et gloire pour prebende.
Descus et nobles (3) grante plante (4)
Et aussi plaisir et sante.
Noble prieur et triomphant,
Combien que soyes ieune enfant,
Considerez vostre excellence,
Hault renom et magnificence,
Je vous constitue maistre et prince
De tous les sotz de la prouince ;
Je vueil quilz vous portent honneur
Comme à leur souuerain seigneur,
Sur peine de punition
Ou de mectre en confiscation
Tous les gaiges de leurs offices
Et les fruictz de leurs benefices;
Et de ce non exceptez nulz
Sotz glorieux et sotz cornus,
Sotz grans, sotz petis et moyens,

(1) Il est assez remarquable de rencontrer ici le nom d'*Angoulevent*, type de fou ou de baladin, qui fit fureur au commencement du XVIIe siècle. Les bibliophiles recherchent avec avidité et payent fort cher un petit volume fort mal imprimé à Paris en 1615 et intitulé : *Les satyres bastardes et œuvres folastres*, du Cadet Angoulevent. Un certain Nicolas Joubert, qui prenait le titre de *Prince des sots*, et qui soutint en cette qualité un procès au parlement de Paris, se décorait, sous le règne de Henri IV, du nom du sieur Angoulevent. (V. De Rg., *Hist. des fous en titre d'office* dans le *Lundi*. Bruxelles, 1835, pp. 293-94).

(2) Les andouilles ont toujours joué dans les vieilles facéties un rôle distingué; on sait combien Rabelais y revient souvent; un opuscule des plus rares et du style le plus effronté, parut, en 1628, sous le nom du *Ballet des andouilles*, porté en guise de momon.

(4) *Nobles*, monnaie.

(4) *Plante* (*planté*), aboudance; il ne reste de ce mot, dans la langue française, que l'adjectif *plantureux*, assez peu usité; mais avec un léger changement d'orthographe, il s'est conservé dans la langue anglaise : *plenty*.

Sotz villagoys, sotz citoyens,
Sotz gras, sotz maigres, sotz refaitz,
Demi sotz, et sotz tous parfais,
Sotz vieulz, sotz ieunes innocens
Sotz affolis, sotz hors de sens,
Sotz anciens et sotz nouueaulx,
Sotz garongnes comme pourceaulx,
Sotz vassaulx et sotz gentillastres,
Mauvais sotz, et sotz bons follastres,
Sotz dangereux, sotz lunatiques,
Sotz estourdis, sotz fantastiques,
Sotz cours, sotz longs, sotz clers, sotz lais,
Sotz villains, sotz beaulx et sotz laitz,
Sotz esbays, sotz estonnez,
Sotz larges, sotz habandonnez,
Sotz taquins, sotz gours, sotz chisches,
Sotz marchans, sotz clers et sotz prestres,
Sotz plains, sotz poures, sotz riches,
Sotz piteux et sotz ypocrites,
Sotz qui font bien les chatemittes,
Sotz forts, sotz foibles, sotz paoureux,
Sotz hardis, sotz aduentureux,
Sotz felons, sotz espouentables,
Sotz malheureux, sotz misérables,
Sotz mariés, sotz amoureux,
Sotz maistres comme sieux dais,
Maistre Louys et Guillemine,
Ung tas de nonnains et beguines,
Et tous les sotz de la vatine,
Aussi sotz de la religion,
Car ilz sont la legion.
  Sotz gros, sotz menus, sotz estroitz,
Sotz bruns, sotz blons et sotz chaulx,
Sotz biberons et sotz bons rustres,
Sotz lordaux et sotz burelustres,
Sotz iungs, sotz plains iusques aux yeulx,
Sotz rechinés et sotz ioyeulx,
Sotz subiects au feminin genre,
Et tous les sotz qui sont sur terre,
De tous sotz generallement
Vous baille le gouvernement.
  Et pour lesquelz entretenir
De boire et menger soubstenir

Veu que auez petite prebende
Pour mener la ioyeuse bende,
Je vous en donne largement,
En suyuant. Et premièrement
Quatre mays de bled mis en miches,
Douze sengliers, six cerfs, neuf biches,
Soixante oysons, trente cheureaux
Et la chair de quatre-vingts veaulx,
Cinquante liepures, cent congnins
Et autant de petits lapins,
Deux centz paons, trois mille chappons,
Mille ramiers et vingt herons,
Soixante et dix poulles à fleur,
Trente en rost et quarante en four,
Cent plinges, deux centz cormorandes,
Trois mille perdris toutes grandes,
Cinq centz videquos, mille cercelles,
Autant de cailles et de merles,
Dallouettes quatre miliers,
Deux cens mauluis, cent cheualiers,
Mille faisans, cent morillons,
Trois septiers d'autres oysillons,
Deux centz butors, cent cochons gras,
Soixante-huit brocs dypocras,
Quatre cents canards de riuière,
Vingt-quatre hambours de biere,
Cinquante-deux gastus de trippes,
De ceruoise trente-deux pipes,
Cinq cens bouteilles bien fournies
De muscades et rommenies,
Trois cens poinsons de vin vermeil,
Et de cleret nombre pareil,
De vin blanc d'Aniou cinq cens queux,
La chair de quatre-vingt bœufz (?),
De beurre vingt-sept queux (?),
Quatre cens corbeilles dœufz,
Deux cens tartes, trois cens tourteaux,
Troys miliers de tourteaulx,
Pain fleury dix mille pains blans,
Cent fromaiges durs, deux centz flantz,
Sept cheuaux chargez doignons,
Dix de cocombres, huit de pompons,
Vingt cheuaulx chargez de nauez,

Autant de raves et de panez;
De saulces rouges et saulpiquetz
Ponces et aultres sabaretz
Troys barils, et, que ne l'oublie,
Quatre cheuaulx chargez d'oublies,
Les boudins de trois cens pourceaux,
Trente fournees de pastez chaux,
Desquelz biens vous metz en saisine
Et de present vous les assigne,
Sur les plumes de vingt corneilles,
Ou à prendre sur les oreilles
De lasné à monseigneur de Laual,
Ou sur les roches doriual,
Donne apres demain jeudy,
Ung tantinet apres midy,
Au chastean où il n'y a que frire;
Ainsi signe : et chiens de fuire.
Explicit.

GUSTAVE BRUNET, de Bordeaux.

Tours de force poétique.

J'ai signalé dernièrement plusieurs de ces bagatelles peu ingénieuses. Je mentionnerai encore un petit voume, peu commun, édité par D.-C. Seybold (*Lusus ingenii et verborum*, *Argentorati*, A. Kœnig, 1792, in-18); il renferme des exemples étendus de vers dont tous les mots commencent par une même lettre; indépendamment du *Pugna porcorum*, et du *canum cum cattis certamen* et du *carmen in laudem calvorum*, il nous offre des fragments moins connus, dont chaque mot commence soit par un M, soit par un R, soit par un T. Nous y remarquons, entre autres, une épitaphe de 22 lignes *Mariae et Magdalenae filiae*, qui se trouve à Vienne; en voici le début :

Maximo mirabilique motori nobilis, magnaeque machinae momenta-

nei mundi, mortaliumque moderatori mancipatum. Miraculum mulierum minime malitiosarum, matrona morigera, mariti ministra, moderata, mansueta, munifica, morata, modesta, mitis materfamilias.

Citons encore une épitaphe composée pour le grand Turenne :

Teutoniae teritur terror, Turennia terra,
Tormenti tonitru : Teuto tropaea tenet,
Thus triadi tribuens, tribuenti texta triumphi
Tradentique throno tempora tuta togae.
Talia transmittat trinunus tempora : toto
Terrarum tractu tollere tela tenens.

Nous n'avons jamais rencontré un panégyrique de Marie de Médicis, écrit par l'ingénieux polygraphe J.-C. Fray, à la fois poëte, philosophe et médecin ; cet opuscule de huit pages, Paris, 1628, composé *ex dictionibus quae omnes ab initiali regii nominis et cognominis littera M incipiunt,* n'ayant point été réimprimé, est devenu introuvable.

Voici le titre d'un autre ouvrage tautogramme, que je n'ai jamais eu le bonheur de voir, mais il est porté sur un catalogue du libraire Thorpe à Londres : *Materia mire magistralis multisciorum magistrorumque multivas miserias malique moratos magistrorum musis merentium momos, mutilatores*, etc., *memorans magnificansque*, 1627. in-4°. Notons aussi que le catalogue Courtois (Paris, Merlin, 1818), si riche sous le rapport de la poésie latine moderne, présente (n° 2004-2021) de nombreux tours de force; nous y renvoyons les curieux, nous bornant, en fait de singularités analogues qui nous semblent avoir échappé aux recherches de M. Peignot, à rappeler la table des énigmes qu'un poëte fort oublié de nos jours inséra dans son ouvrage poétique (Paris, 1626), table qui est gravée à l'envers, de sorte que pour la lire, il faut avoir recours à un miroir; nous citerons aussi les épigrammes de Léonidas d'Alexandrie, poëte grec, laborieux auteur de distiques dont chaque lettre doit être prise pour un signe numéral, pour un chiffre; addition faite, il se trouve que chaque distique donne une somme semblable. Un philologue allemand, Meineeke, a vérifié le compte, no-

tamment pour la onzième épigramme; il a trouvé le chiffre de 5982 pour la somme de chaque distique.

Nous devons signaler encore aux amateurs de semblables difficultés vaincues, deux ouvrages peu connus et dignes d'être mis en ce genre au premier rang :

1° *Musarum liber XXV. Urania, ad dominicum Molinum,* Venise, Pinelli, in-4°. Cet écrit de Balthazar Bonifacio contient 26 pages imprimées et 22 gravées, compris le frontispice. La planche 1re est double; les vingt suivantes offrent, en vers figurés, les objets suivants : *Turris, clypeus, columna, calcaria, clepsydra, fusus, organum, scurris, scala, cor, tripas, cochlea, pilens, spathalion* (une palme ou plume), *rastrum, amphora, calix, cubus, serra, uva.*

2° *Metametrica* de Caramuel, Rome, 1663, gros in-folio rempli de vers que l'auteur qualifie de *recurrentes, adscendentes, descendentes, circumvolantes;* il est divisé en huit parties, dont chacune est paginée à part : *Prodromus, Apollo arithmeticus, contriens, anagrammaticus, analexicus, centonarius, polyglottus et sepulchralis.*

Niceron n'a fait de ces deux volumes qu'une mention tellement succincte, que nous ne pouvons douter qu'il ne les eût jamais vus. La *Biographie universelle* leur a du moins consacré quelques lignes, mais c'est dans une note jointe à l'article consacré au poëte Lycophon. On n'irait pas les y chercher. G. B.

Variétés bibliographiques.

Nous demandons la permission de réunir sous ce titre un certain nombre de notes qui apprendront peut-être quelque chose de nouveau aux amateurs des livres *anciens et vielz* et dont nous ne saurions former un travail méthodique et suivi. Les journaux littéraires se prêtent merveilleusement à la publication de ces indications que tout bibliophile laborieux se plaît à tracer soit en marge de son exemplaire du *Manuel de libraire,* soit sur les gardes de ses bouquins favoris.

Parmi les anciens typographes flamands, il n'en est aucun dont

les productions aient fait une fortune comparable à celle qui a été le lot des écrits publiés chez Jean Doesborough. Ce typographe travaillait à Anvers dans la première moitié du XVIe siècle. Quelques ouvrages en anglais sortis de ses presses et devenus d'une excessive rareté, ont été poussés à des prix énormes, grâce à une vive émulation d'enchères soutenues par d'opulents bibliophiles bien pourvus de guinées.

A la vente du duc de Roxburghe, faite en 1812, *The story of Frederike of Jenken* (Antwerpe, 1518) fut payée 65 l. st. 2 sh.; *The story of Mary of Nemegen*, 67 l. st., et *The live of Vergelius*, 54 l. 12 sh. Était-ce payer trop cher des in-4° de quelques feuillets? valaient-ils en effet 1,300 à 1,600 francs? Il est vrai que 20 pages consacrées à l'histoire de Marie de Nimègue racontaient comment elle avait été l'objet, de la *part du diable*, d'une passion amoureuse (*that was the dyvels paramour*).

Nous avons eu l'occasion de voir un opuscule qui avait à peine été mentionné par un ou deux bibliographes et qui a été adjugé à 25 l. st. 10 sh. (520 fr.) à la vente Caldecott en 1834; il a pour titre : *of the newe landes.....* c'est-à-dire : *des nouveaux pays et des peuples trouvés par le messager du roi du Portugal, nommé Emmanuel. Des dix diverses nations baptisées. Du pape Jean et de ses états et des merveilles qui y sont écrit dans notre saint Palais, l'an de notre naissance cinq cent sept.* (Nous traduisons littéralement.) Les deux premières pages contiennent une description de l'*Armenica* (Amérique), et elles sont ornées d'une figure sur bois qui représente des habitants du Brésil. D'autres figures décorent cette production, qu'on regarde comme le premier ouvrage anglais où mention ait été faite de l'Amérique. La lettre du pape Jean (Prestre Jean) à l'empereur de Rome et au roi de France, n'offre qu'une répétition des récits merveilleux et des fables contenues dans Mandeville et dans les anciens géographes. Elle a été plusieurs fois imprimée en français.

Loredano, M. *Il Cimiterio*, Venise, 1654, in-12. Petit volume qui renferme un recueil de 400 épitaphes, parmi lesquelles il en est d'assez bonnes. Profitons de cette occasion pour signaler quelques collections d'épitaphes dignes de l'attention des curieux :

Epitaphs original and selected. London, 1840, in-12.

Collection of eipitaps chiefly in Scotland. Glascow, 1834, in-8.

De Rozario, *Monumenta register of epitaphs, inscriptions, etc., in and about Calcutta.* Calcutta, 1815, in-8°.

Labbe, *Thesaurus epitaphiorum.* Paris, 1666.

Rycquii I., *Parcœ, id est epitaphiorum a se conscriptorum libri III.* Gandair, 1624, in-8°.

Guillebaud, *Recueil d'épitaphes choisies.* Paris, 1648.

Canonherius, *Flores illustrium epitaphiorum.* Anvers, 1627, petit in-8°.

Cerunæus, *S. Basileensium monumentorum antigrapha.* Liegnitz, 1602, in-8°, recueil contenant 76 inscriptions sépulcrales en vers latins ou grecs.

M. Peignot, dans son *Choix de testaments*, 1539, 2 vol in-8°, rapporte des épitaphes curieuses; il y a un recueil d'agréables épitaphes à la suite des *agréables divertissements.* Paris, 1664, in-12. On connaît la collection faite par La Place en 3 vol. in-12; ce travail mal fait, dû à un triste compilateur, auquel la Harpe, dans son *Cours de littérature*, a consacré quelques pages fort piquantes, n'est recherché des bibliophiles que lorsqu'il se présente tiré de format in-4°, sur papier de Hollande, ce qui lui donne du moins le mérite de la rareté. Des recueils de même espèce existent en anglais; nous indiquerons ceux de Jones, 1727, de Tolderly, 2 vol., 1755, de Hackett, 2 vol., 1757, de Webb, 2 vol., 1775, de Frobisher, *York*, sans date; de Bowden, *Chester*, 1791.

Libro sottilissimo y provechoso para de prender à escrivir y contar. Çaragoça, 1555, in-4°. Un exemplaire de ce volume curieux est indiqué au catalogue de l'immense *Bibliotheca Heberiana* (partie VI, n° 2099). Les figures sur bois dont il est orné en font le mérite; il s'y trouve un alphabet représentant une danse des morts; elle avait échappé aux recherches spéciales et minutieuses dont Fr. Douce a consigné les résultats dans un savant et beau volume (*Dance of Death.* London, 1833, in-8°). A cet égard, nous remarquerons que Douce a entrepris

l'énumération de toutes les estampes, figures ou dessins où paraît le personnage de la mort ; il lui en est échappé (et ce ne pouvait être autrement) un certain nombre; nous nous bornerons pour le moment à signaler les figures sur bois qui accompagnent un vieux drame allemand dont nous avons vu un exemplaire chez M. de Soleinne (*Die siben hochweisem im Griechenland*; Francfort, 1548, les sept Sages de la Grèce) et le frontispice de l'*Histoire des Vaudois*, par Perrin. Genève, 1619.

Lumnius, *De vicinitate extremi judicii.* Anvers, 1594, ouvrage rare et qui a été payé 10 livres à la vente de l'abbé Rive, n° 192. Il annonce que le jugement dernier aura lieu en 1613. Des assertions analogues ont été émises depuis. M. Quérard mentionne, dans sa *France littéraire*, un ouvrage publié en français, en 1831, à Édinbourg, par M. Mejanel, lequel démontre que la révolution de juillet est produite par la septième et dernière coupe de l'Apocalypse et que le jugement dernier est très-proche. Un commentateur de la Bible, homme instruit et raisonnable d'ailleurs, avait calculé que l'Antéchrist serait détruit en 1860 ; il soutint une vive controverse contre des gens qui contestaient l'exactitude de ses calculs On peut d'ailleurs consulter un curieux article de M. Louandre *sur la fin du monde*, inséré dans la *Revue de Paris* (nouvelle série, tom. XII, 1842). Voici le titre d'un opuscule fort peu connu qui se rattache à ce même sujet : *Preuves de la durée* DU MONDE ENCORE PENDANT 20,000 *ans*, par Wandelincourt, 1812.

Lullii Hilarii *Oratiuncula panegyrica seu laus Gonorhaeae. Hagonopoli, anno a Gonorhaeae felici adventu in Europam* CCXIX, 8°. Facétie peu commune; elle paraît avoir échappé aux recherches des bibliographes qui ont énuméré des éloges bizarres. Delaulnaye n'en a rien dit dans l'article de son *Rabelaisiana*, où sont indiqués divers écrits du genre de cette *oratiuncula;* on peut la rapprocher du *Capitolo di messer Bino in lode del mal francese*, inséré dans les divers recueils des *Opere burlesche* de Berni et d'autres joyeux poëtes italiens.

Machiavelli, *Opere.* Florence, 1782-86, 6 vol. in-4°. Cette édition est enrichie de morceaux jusqu'alors inédits; les textes ont été véri-

fiés sur plusieurs manuscrits autographes ; de bonnes notes éclaircissent les passages obscurs et douteux ; l'impression est belle et correcte. — Un bibliographe anglais, Hartshone, mentionne (*Book rarities in the universities of Cambridge*, 1829, p. 190) quatre volumes in-folio de lettres inédites de Machiavel, qui se trouvent parmi les manuscrits de lord Guilford. — Un diplomate éminent, Gérard de Rayneval, a laissé en manuscrit un commentaire sur Machiavel, où il vengeait la mémoire de cet écrivain. — Des traductions de l'*Ane d'or*, de *Belphégor* et des chapitres moraux du *Prince* font partie du tom. II de la *Bibliothèque étrangère* d'Aignan. En fait d'articles sur Machiavel, nous indiquerons celui du *Globe*, n° du 27 février 1828, celui de Mme Allart, dans la *Revue de Paris*, 1832, tom. XLI, celui du journal *le Temps* (12 janvier 1837, *de Machiavel et d'une nouvelle appréciation de cet auteur*), celui que contient le tom. VIII des *Œuvres* d'Hoffmann, celui de M. Avenel, dans la *Revue encyclopédique* (tom. XXII, p. 586-602), au sujet de la traduction de Peries, enfin, comme le plus remarquable de tous, celui de Macaulay, dans l'*Edinburg Review*, n° 90, traduit dans la *Revue britannique*, n° 23.

Marco Polo, *Publicato ed illustrato dal conte G.-B. Baldelli*. Florence, 1827-28, 4 vol. in-4°. Bonne édition, faite d'après un texte ancien et au sujet de laquelle on consultera un article de L. Sauli d'Igliono, dans l'*Antologia di Firenze*, avril 1829. En fait de travaux relatifs au célèbre voyageur, nous signalerons une notice de M. P. Paris *Sur la relation originale de Marco Polo*, insérée dans le *Nouveau journal asiatique*, n° 69. M. Abel Remusat avait donné, dans le *Journal des Savants*, 1818, un article sur la traduction anglaise de Marsden, traduction qu'accompagnent des notes parfois très-étendues, dont le mérite est apprécié dans la *Biographie universelle* (tom. LXXIII, p. 210). Le *Manuel du libraire* indique des traductions en diverses langues du récit de Marco Polo ; il passe sous silence une traduction portugaise qu'indique la *Bibliot. Lusit.* de Machado : *Marco Paulo de Feneza das condiciones e custumes das gentes et das terras e provincia orientales*. Lixboa, 1502, in-fol. ; il se tait également à l'égard de la traduction hollandaise de J.-H. Glazemaker. Amst., 1664, in-4°. — La traduction allemande, imprimée à Nuremberg en 1477, est un des livres les plus rares qui existent. Sir Thomas Grenville, cet amateur

si zélé d'ouvrages de ce genre, n'a jamais pu se le procurer; il a été réduit à se contenter d'une copie faite d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Vienne, exemplaire qui a passé pour unique, jusqu'à ce qu'un autre, découvert à Munich, vînt entrer dans l'opulente collection de lord Spenser. Ce dernier est décrit dans les *Ædes althorpianae* de Dibdin, tom. II, p. 76-79, avec un *fac simile* du prétendu portrait gravé sur bois de Marco Polo. Voici le jugement que porte sur le mérite de ce texte germanique le savant Marsden : *The text of this edition is in general more circumstantial than that of other versione and even in several instunus thon Ramusio's but there are occasionnal indications of the translator or a preceeding copist huving introduced words of his ower without making the distinction, whilst, as the some time, there are numerous instances of omission and cartailment.* — Finissons en mentionnant comme dignes d'une attention spéciale, parmi les écrivains qui se sont occupés de Marco Polo, Lardner, *History of maritime and in land discovery*. Londres, 1830, 3 vol. in-8°, tom. I, p. 276-314; Hammer, *Bulletin de la Société de géographie*, tom. III, p. 115, et Libri, *Hist. des sciences mathématiques en Italie*, tom. II, p. 136-149.

Life of Merlin, *Vie de Merlin, ses prophéties et ses prédictions justifiées par nos annales anglaises*. Londres, 1813, in-8°. C'est la réimpression d'un écrit de T. Heywood, publié en 1641. Schlegel a mis une histoire de Merlin dans un recueil (en allemand) de poésies romanesques du moyen âge (Leipzig, 1804, in-8°, tom. I) et tom. VII de ses œuvres (Vienne, 1822-25, 10 vol. in-8°). Il paraît que le Tasse avait eu le projet d'une épopée dont cet enchanteur devait être le héros. On consultera avec fruit un article de M. Louandre (*Revue de Paris*, 12 avril 1840), un programme de Freytag, *de Merlino britannico*, *Naumbourg*, 1737, une note de M. Mazuy, dans sa traduction de l'Arioste (tom. I, p. 74-76), et l'introduction au second volume de Ph. Mouskés (pp. LXIII-EXVI.). Ajoutons que M. Francisque Michel, dans l'introduction de 107 pages, qu'il a mise en tête de son édition de la *Vita Merlini* de Galfridus (Paris, 1837, in-8°) a laissé peu de chose à glaner sur ce sujet.

Minat (Gabriel de), *Morbi Gallos infestantis medicina*. (Lyon, 1587, in-8°). L'auteur indique, dans sa préface, que le *morbus gallicus*

dont il cherche le remède, est la fureur des guerres civiles; jugeant avec trop de légèreté, d'après le titre, Artru, a pris cet ouvrage pour un livre de médecine; il l'a enregistré chronologiquement dans la portion bibliographique de son grand traité *De morbis venereis.* C'est un exemple de plus à joindre aux méprises des entalogographes. On sait qu'un traité d'astronomie (*Rosa ursina*) a été un jour placé à la botanique, et qu'on a pris pour un traité d'histoire naturelle le *Triomphe du Corbeau*, qui est un panégyrique des ducs de Lorraine.

Minat est auteur d'un autre ouvrage fort singulier et dont le prix, dans les ventes, s'est élevé parfois à des proportions démesurées; nous voulons parler de la *Paulégraphie, ou description des beautés d'une dame tholosaine nommée la belle Paule*, Lyon, 1587, in-8°. Cet écrit est divisé en divers chapitres, le nez, l'œil, le poil, le front le sourcil, les joues, les bras, etc. Nulle des parties du corps n'est oubliée. Il y a dans les détails où se complaît l'écrivain, une naïveté qui serait à bon droit regardée aujourd'hui comme le comble de l'inconvenance. Nous ne connaissons aucun livre moderne où il ait été donné quelques extraits de la *Paulégraphie*, et nous demandons grâce pour les citations suivantes, qui ne peuvent choquer de bénins bibliophiles ayant tous dans leurs armoires Rabelais, le *Moyen de parvenir* et mainte facétie *de haulte graisse.*

« Quant aux tetons pour raison desquels la courtisanne Flora a esté tant et si fort louée et recommandée, je crois bien par la description qui en est faite, qu'ils estoient beaux, mais j'oserois bien dire, appuyé d'un fort assuré tesmoignage de celles qui m'en ont fait le rapport après avoir obtenu cette faveur, qui n'est donnée à aucun de nostre sexe (hormis un), d'avoir veu et quelquefois touché ceux de nostre belle Paule, qu'ils ne doivent rien aux tetons de Flora, grande amie et favorite de Pompée qui fut, pour la grande beauté de toutes les parties de son corps, et notamment de celle-ci, estimée si belle que Cecilius Metellus, après avoir enrichi le temple de Castor des plus beaux et précieux tableaux, qu'il put à quelque prix que ce fût recouvrer pour rendre ce temple le plus richement orné et précieux du monde, il voulut que l'effigie de cette susdite Flora y fust mise au plus apparent et éminent du lieu, là où ses tetons qui estoient le plus beau qu'elle eust, ne furent point oubliés par les peintres pour, par iceux donner plus grand lustre et valeur au tableau. Et toutesfois per-

sévérant en mon dire, je soustiens fort et ferme que les tetons Florins-Paulin, ne doivent rien aux tetons Floraux, si ces tetons ressemblant à deux belles petites boules d'ivoyre, au milieu desquels est assise une belle petite freze n'ayant aux environs ni haye ni buisson, ni marécage, aucun est redevable à un teton qui néanmoins ne s'approche que de bien loing à une telle et si parfaicte beauté. »

Minat passe ensuite hardiment à ce qu'il nomme la porte de la sortie des enfants. « Cette region n'est pas seulement inhabitable, mais aussi inaccessible à tous, hormy un. Je ne dy pas que la volonté d'y aborder ne se soit quelquefois emparée de quelques présomptueux téméraires esprits, et ne fust que pour en porter des nouvelles à leur mère grand. Mais quoi? Autant de fois qu'ils se sont bottez pour penser monter à cheval aux fins d'en faire le voyage, qui n'est moins difficile que celuy de Corinthe, au port de laquelle ville il n'est donné à tous (comme porte le proverbe), de pouvoir aborder, autant de fois ces beaux chevaliers de désordre ont été contraints de se débotter avec leur grande honte et dérision, et s'en aller à pied faire du badin en leur maison en se curant les dents, le bonnet sur l'oreille, comme s'ils venoient de manger quelque bon et friant morceau. »

Ces passages donneront une idée suffisante de l'originalité de style et d'idée qui caractérise la *Paulégraphie*. On comprend maintenant pourquoi elle a été payée jusqu'à 135 francs à la vente Mac Carthy, en 1816 et 140 francs, vente Crozet, en 1842. Un bel exemplaire de ce volume est dans la bibliothèque de Th. Granville. — La *Revue du Midi* (cahier de mars 1836) renferme une notice sur la Belle-Paule, notice qui ne fait nulle mention de la *Paulégraphie*.

Moiraud, Jacques, *Pygmaeidos libri octo, seu poetica classicae juventutis pœgnia*. Vindocixi, 1676, in-12. Volume rare et peu connu. Un bibliographe zélé, qui avait plus d'instruction que de méthode, Adry, lui a consacré une note dans le *Magasin encyclopédique*.

Montresse, *Nouvelle histoire d'une fille qui a vomi plusieurs horribles animaux acatiques* (sic). Toulouse, 1685, in-12. On comprend toute la rareté de semblables opuscules; les amateurs de singularités les recherchent avec empressement. L'écrit dont nous venons de donner le titre, a été payé 14 francs à la vente Duriez, n° 826. En

fait d'autres publications analogues, que leur exiguïté a dérobées à l'attention des bibliographes, nous mentionnerons le *Récit fidelle de la tortue vivante, tirée du genoux d'un musicien, habitant et bourgeois d'Anessy en Savoye,* Chambery, 1686, in-16; un exemplaire s'est payé 30 francs à la vente d'Audry et 9 francs à celle du prince d'Essling (en 1839, n° 284). Citons encore le *Discours prononcé dans l'assemblée de M. le président Salomon, sur le sujet d'un fœtus humain changé en celui d'un singe par la seule force de l'imagination*, Bordeaux, 1669, in-4°; opuscule qui trouva des contradicteurs auxquels il fut répondu dans un nouvel écrit : *Censure de la censure du discours.* Bordeaux, 1670, in-4°.

Moreau, P., *Les saintes prières de l'âme chrétienne,* 1649; texte gravé. Un bel exemplaire de ce volume recherché des bibliophiles a été porté jusqu'à 70 francs à la vente Nodier, en 1844. Le *Manuel du libraire,* parmi les divers ouvrages que publia Moreau avec ses nouveaux caractères imitant l'écriture bâtarde, mentionne seulement une traduction de l'*Imitation de J.-C.*, 1643; voici les titres de quelques autres qui sont venus à notre connaissance :

La belle esclave, tragi-comédie de M. de l'Estoile, 1643, in-4°.

La vérité de la religion chrétienne, par Grotius, traduction de Mezeray, 1644, in-8°.

Les saintes métamorphoses, 1644, in-4°.

Jésus mourant, poëme par Bègres, 1647, in-8°.

Lettres missives du sieur de Rangouze, 1648, in-8°.

L'Énéide, traduite en vers français par Perrin, t. Ier, 1658, in-4°.

Les caractères de Moreau ressemblent beaucoup à ceux du XVIe siècle, dite civilité. Le libraire Colombat les acheta, les retoucha et s'en servit pour imprimer, en 1721, les *Mémoires* d'Auber *concernant les tailles.*

Nouvelles admirables lesquelles ont envoyées les patrons des galères qui ont été transportées du vent en plusieurs et divers pays et îles de la mer. Cet opuscule rarissime et fort peu connu, paraît avoir été imprimé vers 1520. On peut le regarder comme l'ouvrage d'un homme d'esprit qui s'est amusé à tourner en ridicule les détails fabuleux et les contes ridicules qu'on répandait au sujet des habitants d'un nou-

veau monde récemment découvert et en possession d'attirer à juste titre, une attention publique vivement excitée. Les patrons des galères renchérissent surtout sur ce qu'on disait alors; ils décrivent *de visu* l'île de Coquelicaris, peuplée de géants, dont les yeux sont aussi ardents que des torches et qui ont le nez long de trois pieds, la barbe verte et traînant jusqu'à terre la queue d'un lion. Leurs femmes sont petites comme des naines; elles ont deux queues et sont vêtues de peaux de *garapots*. Hâtons-nous d'expliquer qu'un *garapot* est un animal de la grosseur d'un bœuf, ayant six pieds, le corps d'un cerf et les cornes d'un taureau. Les coqs de ce pays sont couverts d'une laine très-fine qu'on emploie pour confectionner de très-beaux draps; on les tond une fois par mois. Des anguilles d'une taille de 400 pieds sont chose trop commune pour exciter la moindre surprise. Tout le reste est de la même force. Nous publierons peut-être en entier cet écrit vraiment original.

Carlisle, F., comte de, *The Father's Revenge...*, la vengeance d'un père, tragédie, et autres poésies, 1800, in-4°. Volume magnifiquement imprimé sur grand papier vélin, par l'habile typographe Bulmer, et orné de figures d'après Westall. Il n'en fut tiré que 25 exemplaires, et ils furent distribués en présents. Malheureusement ce sont vers d'un grand seigneur qui voulait bien prendre la peine d'écrire lui-même, et leur mérite est mince. Lord Byron, parent du comte de Carlisle, a pris la liberté de se moquer des productions du noble lord; il en résulta rupture entre ces deux auteurs de célébrité fort inégale.

Cerone, *El Melopeo y maestro, tractado de musica*. Naples, 1613, in-folio; ouvrage dont la *Biographie universelle* (art. *Zarlino*) constate l'extrême rareté. Il faut qu'il ne se soit depuis longtemps montré dans aucune vente, car le *Manuel du libraire* n'en fait nulle mention. Ce volume de près de 1200 pages est précieux à plus d'un titre, et Lichtenthal, *Dizionario della musica*, t. II, p. 296-315, a pris soin d'indiquer avec détail le contenu des XXII livres dont il se compose.

Clamoryon, J., *La Chasse du Loup*, 1576. Le *Manuel* n'indique aucune adjudication de cet écrit; nous avons vu un exemplaire, demi-

reliure, être adjugé à 23 fr., à la vente Psaume. — Au moyen âge, la chasse du loup était regardée comme ignoble; la noblesse la dédaignait (voir Legrand d'Aussy, *Vie privée des Français*, 1815, t. I, pp. 434-440). Au XVe siècle et jusqu'au milieu du XVIe, les primes payées pour la destruction de ces animaux, ont été cinq sous par tête de loup et dix sous par tête de louve. — Consulter sur cette chasse Renauldon, *Traité historique et pratique des droits seigneuriaux*. Paris, 1765, in-4°, liv. 5, chap. VII, pp. 418-422.

Cours du jour chrétien, *dédié à Madame de Maintenon*, Paris, 1714, in-16. Ce volume de vers fort médiocres est remarquable par la tournure bizarre de l'approbation, par une image de la Vierge, au bas de laquelle on a parodié un vers de Virgile, image qui offre le portrait de Mme de Maintenon (Note extraite du catalogue B. D. G. Merlin, 1824). Le livre en question fut adjugé à 15 francs.

Devise des armes des chevaliers de la Table Ronde, Paris, in-16. En tête du roman de Giron le Courtois on trouve également les blasons de ces chevaliers. Ainsi que l'a remarqué le savant conservateur des manuscrits du Musée britannique, sir F. Madden (note de son édition de *sir Gawayne*, p. 319), pareilles armoiries changent, pour ainsi dire, au gré de chaque auteur. Le blason de Gawayne ou Gauvain se trouve indiqué dans le livret ci-dessus, dans le *Roman du Saint-Greal*, partie 2, f^t. CXXXVI et CLXII, dans le *Roman de Merlin*, vol. 1, f^t. CLXIV, et vol. 2, f^t. LXXXIII, dans *Lancelot du Lac*, t. I, f^t. XCV, dans le roman allemand de *Wigalois*, dans la *Morte d'Arthur*, et il présente, en passant de volume en volume, des différences notables (1).

Nous nous souvenons d'avoir lu quelque part qu'un auteur, dont le nom nous échappe, avait fait graver le blason d'Adam, de Noé, d'Abraham et des autres patriarches. Dans les révélations de sainte Brigitte, 1521, nous apprenons que Satan a pour armoiries un aigle noir que soutiennent deux horribles dragons.

DONZELLI, *Partenope liberata*, 1647, in-4°. Il n'a été imprimé que la première partie de cet ouvrage, et il est devenu fort rare;

(1) Voir encore H. de Bara, *Le blason des armoiries*, Lyon, 1581, in-fol., pag. 170. DE RG.

c'est une des meilleures histoires que nous ayons du soulèvement de Mazaniello (voir Haym et le catalogue Pinelli, t. IV, n° 1186).

Tritonii *Melopoiae sive harmoniae tetracenticae*, etc., 1507. In-folio. Le *Manuel du libraire* mentionne ce très-rare volume; mais ce qu'il ne dit pas, et ce qui ajoute un prix réel à cet in-folio, c'est qu'il s'y trouve deux grandes gravures sur bois que Bartsch attribue à Albert Durer. G. B.

La presse espagnole en Belgique.

(Voir plus haut, p. 366.)

57. *Historia general de las Indias ocidentales o de los Hechos de los Castellanos en las Islas y tierra firme del mar Oceano*, escrito por Antonio de Herrera, coronista mayor de Su Magestad de las Indias y de Castilla, en ocho decadas, etc. En Amberes, por Juan Bautista Verdussen, Mercader de libros, 1728. 4 vol. in-fol.

Figures grossières, impression peu élégante. On sent qu'on est à une époque d'entière décadence.

58. *Historia de la conquista de Mexico, poblacion y progressos de la America septentrional conocida por el nombre de Nueva España*, escriviola Don Antonio de Solis, secretario de Su Magestad y su coronista mayor de las Indias. Nueva edicion, enrequizida con diversas estampas, y aumentada con la viaie del autor, que escrivio Don Juan de Goyeneche. En Brusselas, en casa de Francisco Foppens, 1704. In-fol. 604 colon., sans les prél. et la table.

Avec une dédicace à Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière, vicaire-général des Pays-Bas.

59. *Historia de la fundacion y discurso de la provincia de Santiago de Mexico, de la orden de predicadores por las vidas de sus varones insignes y casos notables de Nueva España*, por el Maestro Fray Augustin Davila Padilla. Al principe de España Don Felipe, nuestro

señor. Edicion Segunda. En Brusselas, en casa de Juan de Meerbeque, 1625, in-fol. à 2 col. 654 pp., sans les prél. et la table.

60. *El felicissimo viaie del muy alto y muy poderoso principe Don Phelippe, Hijo del Emperador Don Carlos Quinto maximo, desde España a sus terras de la Baxa Alemaña : conla descripcion de todos los Estados de Brabante y Flandes.* Escrito en quatro libros por Juan Christoval Calvete de Estrella. En Anvers, en casa de Martin Nucio, 1552, in-fol. de 335 feuillets chiffrés sans les prél. et un feuillet à la fin.

En tête on lit deux petites pièces de vers latins d'Adolphe Meetkercke de Bruges. J'ai donné, dans les *Bulletins de l'Académie* et dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale*, troisième année, 1842, pp. 244-270, un extrait de ce livre curieux qui m'avait déjà servi pour mes recherches sur l'ancien commerce de la Belgique.

61. *Los XL libros del compendio historial de las chronicas y universal historia de todos los regnos de España*, compuestas por Estevan de Garibay y Camalloa, de nacion Cantabro, vezino de la villa de Mondragon, dela provincia de Guipuzcoa. En Anvers por Christophoro Plantino, prototypographo dela catholica Magestad, 1571, in-fol. 4 vol.

62. *Historia del descubrimiento y conquista de las provincias del Peru...* laqual escrevia Augustin de Carate, contador de mercedes de Su Magestad....

Imprimiose el año de cincuenta y cinco en la villa de Anvers... y agora se torna imprimis... Sevilla, Aonso Escrivano. 1577. In-fol. de 117 feuillets à 2 col., sans les prél. et la table.

On voit par le titre que cet ouvrage fut d'abord imprimé à Anvers, l'an 1555. Je n'ai pu me procurer encore cette première édition.

De Rg.

Bibliographie russe.

Nous sommes peu au courant du mouvement de la littérature russe, quoiqu'elle mérite de fixer notre attention. Aussi guettons-nous avec

soin au passage les Russes instruits qui traversent la Belgique. M. le comte Sobolewsky est assurément un des mieux versés dans tout ce qui tient à la bibliographie, même la plus exquise et la plus ignorée. Ami de M. Poltoratsky, il partage ses goûts, son zèle, sa générosité. La Bibliothèque royale n'a pas reçu inutilement sa visite. En la quittant, il y a laissé un exemplaire du catalogue des manuscrits du comte Tolstoy, rédigé en russe par Stroew, Moscou, 1825, in-8° de 611 et 100 pp., avec un portrait, et un recueil in-4° de cinq planches de *fac-simile*. Un présent non moins précieux pour nous est la note suivante d'ouvrages relatifs à la bibliographie russe.

1. *Catalogue des livres imprimés du comte Tolstoy*, par Stroew, 1 vol. in-8° et un cahier in-4° de *fac-simile*.

2. *Catalogue des livres imprimés de Tsarski*, par Stroew, 1 vol. in-8° et un cahier in-4° de *fac-simile*.

3. *Catalogue des livres imprimés, dispersés dans différentes bibliothèques et non décrits dans les deux catalogues précédents*, par Stroew, 1 vol. in-8° avec 2 *fac-simile*.

Ces trois catalogues contiennent une description exacte et bien faite d'à peu près 300 ouvrages, imprimés de 1490 à 1700.

4. *Catalogue des livres anciens de Schiraieff, pouvant servir aux trois précédents*, 1 vol. in-12 avec *fac-simile*.

5. *Catalogue de Smirdine*. (1 gros in-8° avec deux suppléments.)

6. *Catalogue d'Olhine*. (1 gros in-8°.)

Ces deux catalogues forment un ensemble assez complet de ce qui a paru depuis 1700 jusqu'aujourd'hui.

7. *Feuilles littéraires et bibliographiques de Keppen*, 1824, 1825, 1826, trois cahiers, le premier in-8° et les deux suivants in-4°.

Le second cahier contient une liste chronologique des anciennes éditions slavo-russes.

8. M. Saharoff publie actuellement un grand ouvrage in-4°, qui contiendra :

1° Une liste chronologique de ces mêmes éditions, rectifiée et augmentée, avec l'énumération des exemplaires connus, le lieu où ils se

trouvent, etc., etc., etc., etc., le tout avec des renvois aux trois catalogues de Stroew.

2° Des *fac-simile* des feuilles de titre et des colophons des principaux ouvrages; de leurs vignettes et d'un choix des caractères qui ont servi à l'impression.

9. *Dictionnaire bibliographique de Sopikoff*, 5 vol. in-8°.

Le premier volume, publié en 1813, contient, par ordre chronologique, la description des livres imprimés avant 1700; les volumes suivants contiennent, alphabétiquement rangées, les impressions de 1700 à 1813.

10. *Catalogue du musée de Roumansoff*, 1 vol. in-4°.

Curieux principalement pour les manuscrits.

11. Le *Catalogue de la bibliothèque de Tscherskoff*, 2 vol. in-8°.

Ce catalogue, disposé par ordre de matières et suivi de tables alphabétiques très-bien faites, est un répertoire complet de tout ce qui a été écrit et imprimé sur l'histoire, la géographie et la statistique russe, en russe et en langues étrangères. La bibliothèque est composée d'environ 7,000 numéros.

12. *Bibliographisch-litterarische Uebersicht der Reisenden nach Rusland von den aeltesten Zeiten bis* 1700, *von* F. Adelung. Pétersbourg, 1846, imprimerie de Kray, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage, qui a remporté un prix-Demidoff et qui vient de paraître (à Leipzig, chez Weigel), contient une description détaillée des auteurs anciens, allemands, anglais, français, italiens et hollandais qui ont voyagé en Russie jusqu'en 1700. De Rg.

Librairie et typographie russes.—Bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

Il résulte d'un rapport adressé par le Ministre de l'instruction publique à l'empereur sur l'état de la librairie russe pendant l'année 1845, que le nombre des ouvrages nouveaux imprimés dans l'empire, en cette année, a été de 861, dont 795 originaux et 66 traductions.

La plupart de ces ouvrages, parmi lesquels les ouvrages périodiques ne sont pas compris, roulent sur les sciences médicales, le droit, l'agriculture, les arts et métiers, l'histoire et la philologie. Dans la même période, il a été importé des pays étrangers en Russie 713,389 volumes.

La Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg possédait, à la fin de 1845, 444,335 volumes imprimés, 18,229 manuscrits et 355 collections d'autographes.

La salle de lecture de cette bibliothèque n'a été fréquentée, en 1845, que par 828 personnes, nombre bien exigu en comparaison de la population de la capitale, qui est de près de 500,000 âmes, non compris une garnison considérable. Quoique la Bibliothèque impériale existe depuis 34 ans, ce n'est qu'à présent que l'on commence à rédiger le *Catalogue des imprimés;* mais *celui des manuscrits* a été terminé l'année dernière. Il se compose de 28 volumes.

Bibliothèque royale de Paris.

M. Reynaud, membre de l'Institut, conservateur au département des manuscrits, a terminé le catalogue des *Suppléments des manuscrits arabes.* Le supplément arabe se compose de tous les fonds particuliers arabes et de tous les volumes isolés qui sont entrés à la bibliothèque depuis l'année 1739, époque où fut rédigé et imprimé le catalogue de l'ancien fonds. On y trouve les collections des anciennes abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de l'Oratoire, celle de la Sorbonne, ainsi que la collection Asselin, qui a été acquise il y a une douzaine d'années.

Ce supplément est plus considérable que l'ancien fonds. Celui-ci se composait d'environ 1,640 volumes; le supplément renferme 1,960 articles, qui forment 2,000 volumes. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'examen d'un si grand nombre d'écrits, dont plusieurs ne portaient ni titre ni nom d'auteur, a exigé un travail de plusieurs années.

Le nouveau catalogue est, comme l'ancien, disposé par ordre de matières, mais d'une manière plus précise et plus fidèle.

M. Reynaud, qui a rédigé, il y a plus de 15 ans, le catalogue des sup-

pléments persan et turc, se dispose à y intercaler les nouvelles acquisitions et à revoir le catalogue des anciens fonds arabe, persan et turc, dont le catalogue primitif fourmille d'erreurs. Il s'est occupé en même temps des manuscrits arméniens, georgiens, cophtes et éthiopiens.

Le catalogue du fonds sanscrit a été revu, complété et mis dans un nouvel ordre par M. Munk.

De sorte qu'on peut dire que la collection orientale de la Bibliothèque du Roi répond à ce que le public a le droit d'exiger.

Le rapport de M. Reynaud au directeur de la bibliothèque, est inséré pp. 305-306 du t. Ier de la *Nouvelle revue encyclopédique.*

De Rg.

Bibliothèques d'Utrecht.

Il vient de paraître un joli volume avec figures et cartes, intitulé : *Utrecht et ses beaux environs, coup d'œil sur les particularités de cette ville et de la province,* imprimé par N. Van der Monde, in-12 de XII et 411 pp. Aux pp. 134-135, il est question de la Bibliothèque de l'université, placée dans quelques salles de l'ancien palais, et qui contient plus de 50,000 volumes. Depuis 1838, elle a fait une acquisition importante : le baron Van Utenhoven van Heemstede, astronome connu, et le professeur G. Moll, lui ont légué leurs livres.

Aux pp. 219-220 sont mentionnées les bibliothèques particulières; indépendamment de celles des professeurs de l'université, on y cite comme remarquables pour l'histoire du pays, les bibliothèques de MM. C. Van Marle et P. Verloren; cette dernière renferme une collection intéressante de pamphlets et de caricatures relatifs à l'histoire nationale; pour les antiquités, la science héraldique, les généalogies et les manuscrits, les cabinets de M. Jr. H. M. A. C. Van Asch Van Wyck, du comte J.-J. Nahuys, de M. Jr. J. F. L. Coenen, etc.; pour l'architecture, la peinture et la sculpture, celui de M. C. Kram, architecte de la province, qui a réuni, en outre, quantité de portraits, de gravures, etc.

De Rg.

HISTOIRE DES AUTEURS,

DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS ET DES LIBRAIRES.

AUTEURS EXCENTRIQUES.

Messire Hoverlant de Beauwelaere (1).

Nous avions eu le projet de donner, dans le Bulletin, sous le titre de *Bedlam littéraire*, une bibliographie des auteurs excentriques, aussi complète que possible; mais à mesure que les matériaux nous venaient, l'horizon s'agrandissait tellement devant nous, la moisson devenait si abondante que l'ouvrage eût dépassé le cadre restreint d'un recueil périodique. Puis, encore, il eût fallu parler des vivants, et *le temps présent*, dit un sage proverbe, *est l'arche du Seigneur*, malheur à celui qui y touche. Sans compter la difficulté de placer convenablement certains ouvrages errants sur l'extrême frontière entre la Raison et la Folie; frontière souvent incertaine et vague, où il serait parfois bien hardi de planter des poteaux de démarcation.

Ainsi, pour plus d'un motif, notre livre restera provisoirement où la plupart de ses héros avaient mérité d'être placés, c'est-à-dire sous les verrous. Nous nous contenterons seulement d'exhiber quelques-uns de ces originaux de la couleur la plus tranchée et d'une classification incontestable. Commençons, dans ce numéro, par le plus colossal de tous, au point de vue du nombre de pages qu'il a noircies.

(1) Il paraît qu'il joua un certain rôle dans la révolution brabançonne. Voici comment on en parle, p. 8 d'une brochure publiée en 1791 (mal imprimé 1781), sous ce titre: *Le rêve d'un an, ou Abrégé des principaux événements de la révolution belgique.* In-8° de 44 pp., signé à la fin *le capitaine Lafuite.* « Il y avait plu-

Adrien-Alexandre-Marie Hoverlant de Beauwelaere, d'une famille patricienne, naquit à Tournay le 9 mars 1758. Il exerça d'abord la profession d'avocat, carrière qui, dans notre Belgique, et surtout dans les provinces wallonnes, a toujours été considérée comme le *chemin de traverse* le plus court et le plus sûr pour arriver à tout.

Hoverlant, s'il faut l'en croire, la parcourait, cette carrière, avec un succès inouï, « les jours et les nuits ne pouvaient suffire à l'affluence » des clients qui assiégeaient son cabinet », lorsqu'il la quitta tout à coup, pour se lancer dans la politique et les emplois. L'an 1790, il fut élu *juré* de Tournay et nommé député aux États-Généraux. C'est en cette dernière qualité qu'il accompagna la division du général Kochler dans sa retraite sur Mons, lors de la déroute des patriotes.

En 1792, il fut choisi « malgré lui » l'un des administrateurs provisoires de Tournay.

En 1794, il dut, « à la sollicitation pressante » de l'administration d'arrondissement, diriger son bureau des finances.

L'année suivante, le gouvernement le nomma successivement *juré* de Tournay, place qu'il refusa; puis, deux mois après, premier

» sieurs jours que Sa Majesté HOVERLANT (*) était arrivée à Namur, ayant traîné à sa » suite un nombreux cortége de commissaires ordonnateurs, d'auditeurs généraux » et d'écrivains. La première opération de ce souverain fut la dissolution des dé- » putés du congrès, qui étaient accusés d'être royalistes et d'avoir refusé un » brevet de major au chambellan (*Devos*) du ministre souverain Vander Noot, » et à d'autres seigneurs de la cour dudit ministre (*les Capons du rivage*). » Cet *ardent monarque* passa la revue de nos armées, hauts et puissants sei- » gneurs, et vous rendit suspects deux de vos officiers supérieurs (*les comtes* » *du Châtel, frères*), d'une bravoure généralement reconnue; enfin, plusieurs » autres qui furent notés désavantageusement dans les bureaux de votre dépar- » tement général de la guerre. Les *vastes* connaissances militaires de ce souve- » rain l'auraient mis dans la possibilité de redresser une multitude d'abus qui » s'étaient glissés dans une armée aussi *neuve;* mais les embarras inséparable- » ment attachés au pesant fardeau de la souveraineté, l'en empêchèrent, au » point qu'il ne trouva pas l'occasion de mettre en pratique un procédé qu'il » avait rencontré en feuilletant Cujas, lequel procédé aurait rendu votre armée » inexpugnable. *Ce souverain*, excédé sous le poids de ses opérations, revint » à Namur, y exercer les fonctions de président du bureau général de la guerre.»

DE RG.

(*) « Un avocat de Tournay, qui a un de ses frères capitaine au service de S. M. l'empereur, lequel frère passac, à just titre, pour un excellent et très-loyal officier. Quel contraste!»

(*Note de l'auteur du* RÊVE.)

officier municipal. Il fut élu à la même époque, président de la commission provisoire de justice.

La même année il « fut forcé » d'accepter la place de juge de paix à Tournay.

Au mois d'avril 1797, l'assemblée électorale du département, séant à Mons, le nomma membre de conseil des Cinq-Cents. C'est à dater de cette époque qu'Hoverlant ajoute immanquablement à son nom, ou à ses noms (1), la qualification de *législateur*.

A la chute du Directoire et des Conseils, le législateur se refit jurisconsulte (c'était de fabricant redevenir boutiquier); mais il se consacra exclusivement à la profession d'avocat-consultant. Peut-être la plaidoirie orale, introduite dans les tribunaux par les lois françaises, était-elle peu de son goût, habitué qu'il était, comme tous nos vieux avocats du Hainaut, à grossayer des consultations et mémoires.

Hoverlant, retiré des fonctions publiques, commença bientôt après à confier à la *lettre moulée* le produit de sa plume *ultrà-féconde* (2). Ce dut être un événement, dans une ville comme Tournay, que l'apparition des premiers volumes de sa *grande Histoire*, alors qu'on n'était pas encore habitué au dévergondage de la presse, dont nous jouissons aujourd'hui. Pendant plus de trente ans, ce fut, de la part de l'Aretin tournaisien, un déluge d'injures et de calomnies contre tous ses compatriotes les plus honorables. On ne peut même s'expliquer comment il échappa aux poursuites judiciaires et autres, surtout pour les derniers volumes, qu'en supposant qu'on le considérait comme devenu tout à fait fou.

L'Académie de Bruxelles, dans sa séance du 7 mai 1818, décerna la médaille d'or à M. Hoverlant pour sa réponse à la question proposée *Sur l'état de la servitude aux Pays-Bas*; mais, en couronnant ce travail, elle avait décidé qu'il ne serait imprimé dans les Mémoires de la compagnie, qu'après y avoir fait les changements et corrections qu'elle jugerait convenables. Hoverlant n'était pas homme à se plier à une pareille exigence. Il fit imprimer son mémoire à ses frais en y

(1) En 1814, il reprit celui de Beauwelaere, d'un fief de sa famille.

(2) Comme dit M. Hennebert : *Le Bibliologue*, tome I, pag. 235.

ajoutant un second volume de notes plus gros que le premier (1). Disons en passant que ce mémoire, annexe indispensable de la collection académique, n'est pas cité dans la brochure de M. Namur sur les travaux imprimés des académiciens (2).

Hoverlant était l'homme de l'ancien régime, le rétrograde par excellence. Sa haine aveugle et passionnée contre toutes les idées nouvelles, lui faisait confondre sous le nom de *Jacobins* et de *sans-culottes*, tous ceux qui ne partageaient pas son admiration pour nos vieux *us* et *coutumes*. Les personnes les plus distinguées de Tournay furent, pour ce seul motif, en butte à ses absurdes et calomnieuses divagations, délayées sous le nom « d'histoire de Tournay », en 117 volumes ! Il en voulait surtout aux Français (3), à ces « *révoluteurs*, comme il disait, de toutes les idées morales et religieuses. » Mais en dépit de ses belles protestations de royalisme et de catholicisme, qu'il

(1) M. L.-V. Raoul, le traducteur des satiriques latins, rendit compte dans le *Mercure belge* (t. VI, pp. 376-387) de ce singulier ouvrage; caché sous la lettre *Z*, il en fit ressortir l'extravagance, l'indigeste érudition, et, avec cette malice un peu froide qui distingue l'école de Geoffroi, il s'étonna de la sentence de l'académie de Bruxelles, qui avait couronné cette savante rapsodie en redoutant néanmoins que l'auteur ne la mît sous les yeux du public. Le programme pour le concours de 1819 contient (p. 2), le jugement de cette compagnie, qui a été dicté, avouons-le, par une extrême indulgence. On y remarque ces mots : « L'Académie exhorte l'auteur à retoucher son mémoire avant qu'il soit publié, à y mettre plus d'ordre et de méthode, plus de correction dans le langage, et surtout à retrancher les longueurs qui le déparent. » Au lieu de cela, le lauréat semble avoir ajouté aux défauts qu'on lui reproche, et c'est l'excuse de l'Académie. Le portrait d'Hoverlant, gravé au physionotrace par Gonard, sert d'ornement à cette publication. Le vaniteux avocat a eu soin de se faire représenter en costume de membre du corps législatif. De Rg.

(2) *Bibliographie académique belge, ou répertoire systématique et analytique des mémoires, extraits de mémoire, dissertations, observations, essais et mémoires des prix*, publiés jusqu'à ce jour par l'ancienne et la nouvelle Académie de Bruxelles, etc. Liége, P.-J. Collardin, 1838, in-8°, XXV et 80 pages. L'ouvrage d'Hoverlant forme le n° 143 de l'article intitulé : *Ce qui doit composer une collection complète des Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, dans l'*Annuaire de la Bibl. royale*, première année, 1840, pp. 155-188; suppl., 2e année, 1841, pp. 225-232; 3e année, 1843, pp 293-297; 5e année, 1845, pp. 200-203. De Rg.

(3) Peut être avait-il devancé son siècle et deviné *le mouvement flamand?*

renouvelait à chaque page, notre original affectait, dans sa conduite et sa mise, un cynisme très-peu conforme à l'orthodoxie qu'il prêchait dans ses écrits. Si l'on en croit la chronique tournaysienne,— il est bien permis de faire des cancans sur Hoverlant, lui qui en a tant fait sur les autres, — si l'on en croit, dis-je, la chronique locale, il s'était mis, pendant les dernières années de sa vie, au régime de Robert d'Arbrissel, sans toutefois le supporter de même. Puis l'on cite ses promenades habituelles sur le quai, en costume *presque sauvage*, et dans son jardin, en *grande tenue du même genre* et sans la feuille de vigne d'usage, à l'ébahissement des nombreuses voisines qui avaient vue sur son préau.

Un jour, M. l'avocat Doncker, passant à Tournay, s'avise de faire une visite de condoléance à Hoverlant, qui venait de perdre son frère. Il le trouve couvert, pour tout vêtement, d'une ample robe de chambre et se promenant à grands pas dans l'appartement. Après le salut d'usage : « Laissez-moi, s'écrie Hoverlant, pleurer ce bon frère » et, ce disant, il prend sur sa cheminée un vase très-peu lacrymatoire, puis, sans se tourner vers la muraille, etc., etc., en face du rédacteur de l'*Observateur*, très-étonné du cours que prenait la sensibilité du personnage (1).

Toujours grotesque, même dans les choses les plus sérieuses, Ho-

(1) Hoverlant disait que, dans sa jeunesse, il avait eu le dessein d'écrire l'histoire de la Belgique, mais qu'il fut détourné par Nélis de cette entreprise périlleuse. En 1835, il envoya à celui qui écrit cette note de longs mémoires sur la manière de procéder à la rédaction de notre histoire, mémoires dans lesquels il ne manquait pas de faire son éloge en maltraitant quelqu'un qui avait vécu à Tournay et qui jouissait déjà alors d'une réputation avantageuse comme éditeur de documents historiques. Le 5 septembre de la même année, il adressa au roi la pièce suivante.

A SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES.

Sire,

Permettez qu'avant de descendre dans la tombe, j'adresse à Votre Majesté les observations suivantes!

Louis XV, roi de France, s'était à peine emparé de Tournay par voie de conquête au mois de juin 1745, qu'il nomma une commission spéciale, présidée par l'un de ses conseillers d'état, et qui était conseiller à la grande chambre au parlement de Besançon, pour extraire et copier des archives de notre antique

verlant avait ordonné, *par son testament,* que sa bibliothèque, dont il faisait un cas extrême, serait offerte à diverses têtes couronnées, et livrée au royal amateur qui aurait consenti à compter en échange quelque cent mille francs au profit de ses héritiers. Après le refus successif de Leurs Majestés de Prusse, d'Autriche et de Russie, on en fit

cité de Tournay les titres, chartes, diplômes, documents et les résolutions les plus importantes qui s'y trouvaient conservés dans un ordre admirable.

Cette commission royale qui était composée de deux employés de première classe de la chambre des comptes de Bruxelles et du greffier du magistrat de Tournay (De Pestre), procéda à l'instant à ce travail, sans discontinuation, depuis le mois de juin 1745 jusqu'au mois de février 1749, époque de l'évacuation des troupes françaises à Tournay, en vertu du traité de paix conclu à Aix-la-Chapelle, en 1748.

Ce travail donna ou produisit 117 volumes in-fol. Chaque volume était divisé par cahier d'environ 24 feuillets, au nombre de 7 à 8. Chaque feuillet était paraphé comme conforme à l'original par le paraphe dudit conseiller d'État et des trois autres membres de cette commission.

Lorsque j'étais législateur au conseil des Cinq-Cents à Paris, durant les années 1797, 1798 et 1799, je me rendais plusieurs fois par semaine à la bibliothèque royale, section des manuscrits où se trouvait et se trouve encore déposée cette précieuse collection, et j'en fis plusieurs extraits qui m'ont servi à la composition d'un *Essai historique* sur ladite cité de Tournay.

Dans les occurrences actuelles où se trouve la Belgique et dans laquelle, en vertu d'un arrêté royal de Votre Majesté, une commission spéciale est nommée pour travailler à l'histoire de notre royaume, j'estime que ce précieux recueil, si nous pouvions en tirer copie, nous serait d'un grand secours pour atteindre le but désiré; pourquoi, ne doutant aucunement que Votre Majesté n'ait, pour se procurer copie de ce précieux monument, la même attention qu'eut alors Louis XV, je pense que, vu la bonne harmonie qui existe entre les gouvernements français et belge, Votre Majesté obtiendra du ministre de l'intérieur de France, par la voie de son ministre plénipotentiaire à Paris, l'autorisation de prendre à ladite bibliothèque royale de Paris, par huit expéditionnaires de la légation belge, copie de ces 117 volumes in-folio, et il n'y a pas de doute que notre antique cité de Tournay, qui a perdu une grande partie de ses archives par la désastreuse révolution de 1793, ne contribue volontiers pour un tiers ou pour un quart aux frais de cette utile dépense.

Ce qui étant, je supplie Votre Majesté, après avoir entendu le rapport sur ce de son Ministre de l'intérieur et de sa Commission royale d'histoire, de vouloir y disposer selon sa sollicitude ordinaire.

Donnant à connaître qu'on trouve dans l'*Essai historique sur Tournay* des

imprimer le catalogue (1), et ses 1561 articles durent singulièrement désillusionner les bibliophiles étrangers qui avaient cru à la hablerie testamentaire du bibliophile tournaisien.

Ce singulier « historien belge », comme dit Quérard, mourut à Tournay, le 8 septembre 1840.

OEUVRES IMPRIMÉES D'HOVERLANT DE BEAUWELAERE.

Lettre de M. Hoverlant, ex-législateur, propriétaire et jurisconsulte, à M. Derasse, propiétaire et jurisconsulte, rue St-Martin, à Tournay, actuellement président du tribunal civil. A Tournay, de l'imprimerie de A.-J. Blanquart, près les petites Boucheries, an Ier de l'empire français, 1804, vieux style. In-4°.

Cette lettre est relative à un jugement du tribunal de Tournay, du 26 thermidor an XII, qui condamnait Hoverlant à l'interdiction de la profession d'avocat, pour avoir avancé dans une consultation signée, que ledit tribunal prélevait *concussionnairement* un demi pour cent sur les expropriations, et que le président se faisait donner *une plaquette* par signature à légaliser; jugement qui fut réformé en ap-

renseignements spéciaux et même curieux sur cette matière, aux volumes XI, pages 119, 124, 129, 142, 187, 258, 260; vol. XIII, page 288; vol. XIV, pages 81, 83, 134, 149, 190, 205, 207, 224, 226, 232, 239, 242; vol. XV, pages 12, 14, 15, 37, 67, 83, 91, 104; vol. XVIII, pages 185, 188, 271, 275, 283, 287 et 289. Volume C, pages 205 à 315.

Cet ouvrage imprimé se trouve dans la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles et dans les bibliothèques publiques de Gand, de Mons et de Tournay.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement, Sire, de Votre Majesté le plus fidèle sujet,

Tournay, le 5 septembre 1835.

(Mis à la poste le même jour par moi *Bonvarlet.*)

Dans ses dernières années, Hoverlant n'écrivait plus de sa main; il dictait à une espèce de secrétaire; sa signature même était un grimoire indéchiffrable.

(DE RG.)

(1) Catalogue des livres et manuscrits composant la bibliothèque de feu M. Hoverlant de Beauwelaere, etc., etc...., dont la vente se fera. . . . . à Tournay, le lundi 16 août 1841 et jours suivants. Tournay, Massart et Janssens, rue des Puits-l'Eau. In-8°, 146 pages.

pel, le 14 messidor an XII. Elle a été réimprimée, avec les jugements et annexes, dans le volume IV de l'*Histoire de Tournay*.

Réplique pour M. d'Ysembart, prêtre, demeurant en la paroisse du Château, à Tournay, réclamant la nullité de la nomination du médecin Maillet à la place de directeur de la fondation de Montifaux, établie, en 1652, *à Tournay, rue des Augustins, par M. l'abbé Leclercq, chanoine de la métropole de Cambrai*,

CONTRE

La commission des hospices de Tournay, opposant par-devant Messire Auguste-Lamoral Delamotte-Baraffe, chevalier, seigneur de Lesdain, intendant du département de Jemmappe.

A la fin : *Tournay, le* 20 *juillet* 1814.

L'abbé D'YSEMBART.

(Sans nom d'imprimeur, in-8° de 33 pages.)

Hoverlant est l'auteur de ce mémoire, bien qu'il ne porte que le nom de celui pour qui il avait été fait, l'abbé d'Ysembart. Cet abbé, poursuivi de ce chef, par-devant le tribunal de Tournay, y fut condamné, le 2 septembre 1815, pour délit de *calomnie*, à deux mois d'emprisonnement, mille francs d'amende, dix mille francs de dommages et intérêts, et privé pendant six ans des droits civils et politiques.

La cause des hospices était défendue par M. Charles Lehon, avocat. Ce fut en quelque sorte le début du comte Lehon dans la carrière du barreau. Son mémoire et le jugement qui en suivit, ont été imprimés à Tournay, chez Maillet, libraire, rue des Puits-l'Eau, 1815, in-8° de 132 et 33 pages.

Exposition succincte des constitutions de la province de Tournay, depuis Jules César jusqu'à nos jours, avec notice de ses impositions et de ses subsides ordinaires et extraordinaires, des traités et des capitulations concernant les logements des gens de guerre, de leurs rachats, des siéges que Tournay a soutenus, depuis son origine, jusques y compris l'an 1814, de ses dettes, de ses revenus; avec des observations sur les constitutions belgiques; par M. Hoverlant de Beauwelaere, propriétaire, ex-législateur, membre correspondant de la *Société d'agriculture, arts et sciences du département du Nord*. Prix, broché : trois francs soixante centimes, pris à Tournay. Tournay, chez D. Cas-

terman, imprimeur-libraire, près du Pont-aux-Pommes, 1814, in-8° de 261 pp.

Exposition succincte des douanes belgiques, depuis leur origine en 1610 *jusqu'en* 1816, extrait d'un ouvrage inédit ayant pour titre : *Dictionnaire géographique et statistique des provinces de Tournay et Tournaisis,* par M. Hoverlant de Beauwelaere, propriétaire, ex-législateur, membre correspondant de la *Société d'agriculture, des arts et sciences du département du Nord.* Tournay, imprimerie de D. Casterman. Se vend un franc br., chez l'auteur, quai de l'Arsenal, 1816, in-8°, 28 pages.

Inconnu à Quérard.

Lettre de M. Hoverlant de Beauwelaere, propriétaire, ex-législateur, membre correspondant de la *Société d'agriculture, arts et sciences du département du Nord, à M. l'abbé de Foere,* rédacteur du *Spectateur belge, en réponse à ses observations sur la question si Céphas, repris par saint Paul, était l'apôtre saint Pierre, ou l'un des soixante-dix disciples*, suivie de quelques observations sur l'indépendance de la célébration du sacrement de mariage dans la Belgique catholique. Tournay, imprimerie de D. Casterman, 1817, in-8° de 81 pages.

Inconnu à Quérard.

Mémoire sur l'état de la servitude au royaume des Pays-Bas, couronné par l'Académie royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles, en sa séance du 7 mai 1818, par M. Hoverlant de Beauwelaere, propriétaire, jurisconsulte, ex-législateur, membre correspondant de la *Société d'agriculture, arts et sciences du département du Nord.* Orné du portrait de l'auteur. Courtrai, Gambart de Courval, imprimeur-libraire, éditeur de la *Feuille d'annonces,* 1819. In-8°. Deux volumes de 288 et 552 pp.

Le titre du tome second porte : *Recueil des notes du mémoire sur, etc.*)

Inconnu à Quérard.

Vie de François Hirn, LVme évêque de Tournay, par A. A. M. — « Que l'on s'imprime donc bien, d'après tout ceci, cette triste vérité,

c'est que *repos et révolution* sont deux états incompatibles, et que, pour jouir de l'un, il faut étouffer l'autre. Voyez *Mémoire couronné sur la servitude au royaume des Pays-Bas*. Vol. II, p. 546. » Courtrai, Gambart de Courval, imprimeur-libraire, 1820. In-8° de 198 pages et 2 pages d'*errata*.

J'ignore ce que M. Hoverlant a voulu dire par les initiales A. A. M. (1).

Inconnu à Quérard.

Remarques véridiques sur le mémoire de MM. les chaufourniers de Tournay, adressé au Roi le 21 novembre 1821. 1 vol. in-4°, contenant 27 pages, chez Charles Casterman-Dieu, rue du Pont. (A la fin) : se vend à Tournay 1 fr. 10 c^s^, chez Mlle Gambart, rue St-Martin; in-12 de 141 pages, tiré à part du vol. 76e de la grande *Histoire de Tournay*.

Inconnu à Quérard.

Mémoire historique sur le canal de Mons à Saint-Ghislain et à Condé; et du *Nouveau canal de Saint-Ghislain à Tournay*, par Blaton et Wihers, etc. Depuis 1677 à 1825. Se vend à Tournay, chez Lefebvre-Houtekiet, imprimeur-libraire. (Sans année). 2 vol. in-12.

Ce sont les volumes 78 et 79 de l'*Histoire de Tournay* auxquels ont s'est contenté de donner un nouveau titre.

Inconnu à Quérard.

Extrait du volume 89 *de l'*Histoire de Tournay, *contenant le projet d'un canal dans le grand-duché de Luxembourg pour joindre la Meuse à la Moselle*. 1828.

Je trouve cet ouvrage, ou plutôt ce tiré-à-part, sous le n° 1488 de catalogue d'Hoverlant. Je ne l'ai pas vu.

Lettre authographe de son altesse sérénissime maître Grison, prince des Alliborons, du village d'Orcq, près de Tournay, à son altesse sérénissime maître Roussin, prince des bourriques du village de Scharbeck, près de Bruxelles...

(Très-petit in-8° de 16 pages, sans lieu, date ni nom d'imprimeur, mais portant à la fin : *D'Orcq, le* 9 *novembre* 1830.)

(1) *Adrien-Alexandre-Marie?* (De Rg.)

Factum ou manifeste burlesque en faveur de la révolution de 1830; nomenclature cocasse de tous *les griefs* contre le gouvernement du roi Guillaume. Voici le passage relatif au collége philosophique :

« Et ce fut au vieux Joséphise (*sic*) suprémacial de 1785, le » veilliard (*sic*) radoteur Goubau, enfin, qui nous fit ce funeste » cadeau. Collége que l'on dut anéantir le 2 octobre 1829, par l'im- » possibilité reconnue de faire danser et grimacer plus longtemps » cette vieille poupée philosophique, enfant chéri de Monsieur le mo- » derne et ministre d'état Goubau, qui, pour ses hauts faits, pour- » rait bien obtenir un jour, un bon canonicat à Charenton. » (Pages 10 et 11.)

Inconnu à Quérard.

Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay, par M. Hoverlant, ex-législateur, avec le portrait de l'auteur (1). A Tournay, chez l'auteur, quai des Salines, et à Lille, chez P. Dumortier, imprimeur-libraire, rue des Manneliers. An XIII (1805) — à 1834, in-12. 102 tomes qui se divisent en 114 volumes et 3 volumes de table, plus un atlas in-folio (2).

C'est le grand ouvrage d'Hoverlant, la perle de sa couronne. Il en fit paraître le premier volume en 1805. En 1813, il était parvenu au 65me. De 1813 à 1820, il se repose — « par suite des malheurs du temps. » — L'horizon s'éclaircit, et Hoverlant reparaît, son 66me volume à la main. Il avait encore, dit-il, deux souscripteurs, MM. Lefebvre-Boucher et Piat-Lefebvre. Ces pauvres souscripteurs s'envolaient successivement comme les cierges des matines ténébreuses, et le brave Hoverlant, que cela ne décourageait point (il était, dit-on, assez riche), avait soin d'informer ceux qui restaient de ces défections désolantes. Enfin, en 1834, arrivé au 117e volume, il s'arrête, par suite, dit-il, de la perte de sa vue et de son âge très-avancé.

(1) Drapé de la toge sénatoriale romaine.

(2) On joint à cet ouvrage : *Réflexions critiques et analytiques sur quelques passages de l'Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay,* par M. Hoverlant, ex-législateur, par les médecins et chirurgiens, membres du comité de vaccine de l'arrondissement de Tournay, département de Jemmappes, établi en vertu de l'arrêté du sous-préfet du 10 floréal an XII. Lille, de l'imprimerie de V. Leleux, Grand'Place. 1809, in-12 de 128 pp.

Voici la *post-face* touchante dans laquelle il fait ses adieux *au public*, c'est-à-dire au SEUL SOUSCRIPTEUR qui lui restât depuis le 80me volume :

« Je termine ici cet ouvrage..... Je sais que des imprimeurs, joints » à des hommes de lettres de Bruxelles, se proposent de contre- » faire (!) mon ouvrage; car c'est ainsi que des imprimeurs de » Bruxelles contrefont tous les bons ouvrages composés par des au- » teurs français, italiens, allemands et anglais.

» Ce brigandage, qui ruine depuis si longtemps les auteurs de » bons ouvrages, reste malheureusement impuni, et il serait à désir- » rer, pour l'honneur mutuel des nations civilisées de l'Europe et » des potentats qui la gouvernent, que ce monopole vînt enfin à » cesser, etc.

» Prêt à descendre dans le tombeau, je laisse de mon mariage deux » garçons et deux demoiselles, qui réunissent aux grâces de la fi- » gure un bon cœur, de l'amabilité et d'heureuses dispositions. » Après mon décès, ces quatre infortunés vont être en proie à la » rage constante et envieuse des ennemis de leur père; j'implore » pour eux la miséricorde divine, à l'aide de laquelle j'ose espérer » que le prince qui nous gouverne voudra bien les prendre sous sa » protection tutélaire.

» C'est la grâce que je lui demande et à vous, amis lecteurs; » adieu, et à revoir dans l'ÉTERNITÉ. »

Dire ce que c'est que ce *singulier* ouvrage, ce que contiennent ces 117 volumes, serait chose bien difficile. Sans ordre, sans plan, sans rime ni raison, c'est un ramassis indigeste de documents connus ou inédits, ayant plus ou moins rapport à l'histoire de Tournay, tout cela entremêlé d'une foule d'*histoires*, de *cancans*, de diffamations, de calomnies, d'injures, contre tous ses chers compatriotes; Hoverlant n'épargne personne. A propos de bottes, il vous rémémorera charitablement les anciens *macairismes*, punis ou impunis, des arrière-grands-pères de MM. tels et tels, à présent très-honorables. A l'en croire, le macairisme ne serait pas d'invention nouvelle, et les raisons qu'il en donne nous paraissent assez plausibles.

Cet original s'était fabriqué une espèce d'argot dont il a parfaitement bien fait de donner la clef dans les trois volumes de la table des matières. On trouve dans ce singulier glossaire que *Lutèce-en-Badau-*

dois veut dire Paris; *Correctissime,* l'historien Dewez; *Brom-Brom,* M. Cuvelier, de Leuze, procureur du roi; *Kirikiki,* Charles Lecocq, des États-Généraux; *Sciolus obscurator,* le comte Lehon; *Dom Dominico Pédiluve* ou *Marat II,* le médecin Tonnelier, etc., etc.

Son opinion sur la littérature belge mérite surtout d'être citée pour son *excentricité :*

« Il faut le dire avec douleur, les Paquot (mort en 1791), les Fel-
» ler (mort en 1802), les Des Roches (mort en 1788), les Degrave
» (mort en 1804), les Ghesquierre (mort en 1792), ont fermé, en
» Belgique, le chaînon non interrompu des écrivains de première
» classe qui ont illustré le pays depuis le 2e siècle jusqu'en 1794.

» Il ne reste en Belgique qu'un savant et illustre écrivain de pre-
» mière classe, c'est M. l'abbé Duvivier, né à Mons, en Hainaut,
» aujourd'hui, 1832, chanoine, archidiacre de Tournay, dans la 81e
» année de sa carrière.

» Il faut le dire avec sincérité, le règne des lettres en Belgique
» finira avec ce savant écrivain. » (Tome 100, pp. 324 et suiv.)

Ce qui distinguait encore notre héros, c'était la pureté de ses principes légitimistes, monarchiques et catholiques; sa haine profonde contre les philosophes, jacobins, anarchistes, vonckistes, *oratoriens* (1), clubistes, robespierristes, maratistes (les adjectifs ne lui coûtaient rien), barricadistes et surtout francs-maçons. *Franc-maçon!* c'était là son grand mot, son *quos ego!* son coup de grâce, quand il voulait assommer un homme.

Nous ne pouvons mieux faire, pour achever de donner une idée du fatras *méphistophélique* d'Hoverlant, que de le laisser parler lui-même; il est des choses qu'on ne peut traduire. Voici au hasard et sans suite quelques passages qui suffiront pour juger du reste. Disons cependant, avant de quitter le cher homme, que son livre joint au mérite de la singularité celui d'une rareté, telle qu'il n'en existe peut-être pas cinq exemplaires complets, et que, à ce titre seul, il serait digne de l'attention des bibliophiles. Quérard, — qui sait tout et voit tout, comme feu le Solitaire, — n'en a connu que 65 volumes. Le malheureux! ce sont précisément les derniers volumes, ceux qui

(1) Hoverlant en veut beaucoup aux pères de l'Oratoire. Ce sont pour lui des schismatiques, des hérétiques, etc., etc., dignes du gibet ou du fagot.

ont échappé à son omniscience, qui sont les plus désopilants. *Insania crescit eundo.* C'était chez Hoverlant, comme chez Nicolet, *toujours de mieux en mieux.*

Vol. 77, page 94.

..... Le même gentilhomme français, dans son *Recueil d'anecdotes tournésiennes* (1), dont nous venons de citer un passage sur la guérison de la rage, nous raconte sur l'état de la société de cette ville en 1672, ce qui suit :

« Plus les gens sont ridicules dans leurs manières, plus ils don-
» nent sujet de parler ;

» On raisonne toujours sur les vices, et rarement sur la vertu ;

» *Les enjouées de Languedoc, les coquettes de Paris* et *de la Tou-*
» *raine*, et *les grivoises de Flandres*, sont plus souvant sur le tapis,
» que les *simples de Picardie* et *les vertueuses de Champagne;* c'est
» de Flandres que je veux parler dans cette histoire;

» C'est un plaisir pour elles (?) que d'avoir en quartier d'hiver un
» général magnifique, qui régale souvent de soupers, de collations
» et d'autres divertissements, principalement ceux de la bouche; car
» qui dit flamande dit friande.

» Pendant toute la campagne, elles font des vœux pour un bon gé-
» néral de quartier d'hiver, et pour une garnison libérale; par le
» mot de garnison j'entends les officiers.

» Elles connaissent le fort et le faible de tous les régiments : *celui-ci*
» *est composé de ladres; les officiers de celui-là n'aiment que la badi-*
» *nerie, mais le régiment de ..... est bien composé*, le bal, la comé-
» die, les repas, tout en est, Dieu ! (ajoutent-elles) puisse-t-il nous
» l'envoyer en quartier ! !

» Il y a quatre ou cinq ans que les vœux *des demoiselles de Tournay*
» furent exaucés : généraux honnêtes, complaisants, magnifiques en

(1) Qui est ce gentilhomme ? M. Hoverlant l'appelle, plus haut, page 89, l'auteur d'un livre intitulé : *Remarques et bons mots.* C'est dans le même livre qu'il a trouvé : « qu'il y avait à Tournay un cep de vigne gros comme le corps humain, et une tige d'œillet de *dix-sept pouces et demi de tour.* » Quelle terre de Chanaan !

» tout leur échurent ; ce n'étaient qu'officiers choisis en prodigalités.
» La jeunesse de Tournay profita bien de ce bonheur ; elle étala tous
» ses charmes ; les mères étaient ravies que leurs filles se divertissent,
» et si leur présence apportait quelque obstacle à ce divertissement,
» elles abandonnaient leurs filles à leur sage et vertueuse conduite,
» plutôt que de les en priver.

» M. le marquis de V..... résolut un jour de donner à souper à
» sept des plus belles de la ville. Une vieille (dame) les accompagnait
» pour la forme seulement, cela faisait huit. Le marquis n'avait que
» trois hommes, c'en était assez pour exécuter son dessein ; *c'était*
» *d'enivrer ces jeunes personnes* (*car les filles de Flandres aiment le*
» *vin*). Ce fut un déplaisir aux autres demoiselles de n'être point
» de ce magnifique repas, auquel le marquis n'avait rien épargné,
» surtout *le vin*. Il prit même en cela la précaution d'un homme
» d'esprit, car il donna à ses laquais, et aux autres qui servaient,
» de quoi aller s'enivrer à leur tour, afin qu'ils ne bussent point des
» bouteilles de son buffet, comme c'est l'ordinaire des laquais, et qu'il
» pût connaître au juste ce qu'on boirait de vin. Les laquais tinrent
» parole, ils n'y touchèrent, ravis, de leur part, de voir réussir
» leur maître dans son dessein.

» On se met à table, on fait durer le plaisir, on boit beaucoup et
» à longs traits, les demoiselles aussi souvent que les hommes, qui
» firent mille gentillesses pour égayer cette jolie troupe, quoiqu'assez
» gaillarde d'elle-même.

» L'on boit, l'on mange encore plus. *A votre santé, mademoiselle ;*
» toute contrainte était bannie. Hé ! un verre de vin ; que je fasse
» raison à M. le marquis, disait la demoiselle attaquée. Enfin, buvant
» toujours et mangeant extraordinairement, on vint au dessert. Ce
» fut alors que redoublèrent les rasades. Il y avait déjà trois heures
» qu'on était à table ; on y fut encore trois heures sans discontinuer
» à boire d'une extrême force, toujours de meilleur en meilleur vin.
» Enfin, le marquis, voyant que ses camarades ne pouvaient plus tenir
» tête, non plus que lui, à cette troupe de filles (demoiselles), finit
» le repas par quantité de liqueurs les plus fortes qu'on pût faire.

» Et fy, disoient ces demoiselles, celà n'est pas fort, et là buvoient
» à rasades.

» Quelle surprise ! quel déplaisir pour les hommes de n'avoir pu

» vaincre ces jeunes demoiselles, dont la plus âgée n'avait pas plus
» que vingt deux ans!

» Encore, disait le pauvre marquis, si, pour mes six douzaines
» de bouteilles de vin, sans les liqueurs, j'avais pu en mettre quel-
» qu'une à bas, j'en serais content. Une de ces héroïnes bachiques,
» qui l'entendit, lui répondit : *Si nous étions aussi bien maîtresses*
» *de l'amour que nous le sommes de Bacchus, vous ne feriez pas si*
» *bien vos affaires que vous les faites en ce pays.*

» Les six douzaines de bouteilles ne firent qu'augmenter un peu
» le vermeil du teint et le brillant des yeux de ces demoiselles, qui
» se retirèrent en très-bon état. La vieille but autant et même plus
» que les autres; car on lui en voulait extrêmement, et pour cause,
» mais il en fallut avoir la honte.

» Depuis ce temps-là jamais officier ne s'est mis en tête d'enivrer
» femmes, ou filles flamandes. »

» Quoiqu'il y ait ici de l'exagération, il en résultait alors (1672) que nos tournésiennes femelles (*sic*) buvaient aussi bien que les mâles, et que les femelles d'aujourd'hui, 1822, etc., etc.»

Vol. 98. 2me partie (ou tome 108) page 45.

« Messieurs les législateurs de la grande nation, séant à Lutèce-en-Badaudois, supprimèrent tous les excellents et utiles bureaux de pauvreté générale, établis dans les villes, bourgs et villages de la Belgique, et y établirent en remplacement des bureaux dits des hospices, par la loi du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796), commission composée de cinq membres, d'un secrétaire et d'un receveur. La municipalité y nomma d'abord..... (1) C..... mourut l'an 1811, des suites de son intempérance et de son libertinage avec une servante de cabaret, dit *le Crampon,* situé hors la porte Morelle.

» Son fils lui succéda dans cette charge de receveur, en vertu, apparemment, du droit héréditaire que les *révoluteurs* ont acquis par le fait, de succéder aux emplois de leurs papas et même quelques fois de leurs chères mamans, le tout pour le bonheur du peuple sou-

(1) Nous passons deux pages de grossières injures à l'adresse des membres du conseil des hospices, nominativement désignés.

verain, dont ces messieurs se disent les organes et les mandataires perpétuels et irrévocables, et comme de raison, dit M. Rock. »

Même volume, page 215.

« Dimanche 17 février 1811, le sieur Louis Drouet, Hollandais, demeurant et né à Amsterdam, âgé de dix-huit ans environ, donne, au grand théâtre de Tournay, un concerto de flûte, qui charme et enlève toute l'assemblée. On jeta, vers la fin du spectacle, un quatrain imprimé à sa louange, ainsi conçu :

Honneur, cent fois honneur à toi, jeune Appollon! (*sic*).
Tournay te remercie et retiendra ton nom;
A te voir, *à* t'entendre, on ne peut se lasser,
Tu n'es pas un mortel, mais un divin berger.
(*Par un inconnu.*)

» Le lendemain, je fis sur Drouet, et son talent, la pièce de vers suivante, que je fis insérer aux affiches de Tournay :

Le dieu de la foudre et du tonnerre,
Dans un accès de sa colère,
Précipita du ciel sur terre
L'indiscret et divin Apollon,
Qui charma sur notre hémisphère, dit-on,
Lise et Chloé, filles de Palémon;
Mais les dieux protecteurs et des vers et du chant,
Obtinrent de Jupiter la fin de la disgrâce
Du vainqueur du dieu Pan,
Et lui firent reprendre sa place,
Au séjour des divins accens.
Le Dieu du fond de l'Elysée (de M. Degrave, la Hollande)
En remontant à l'empirée,
Laissa sa verve au belge Homère
Et le son de sa lyre à Drouet (1). »

Même vol., page 268.

« Le 6 juillet 1812, vers six heures du soir, le nommé Félix Dorez,

(1) Cet échantillon du talent d'Hoverlaut *pour les vers*, fait regretter qu'il ait écrit en prose. Au reste, le quatrain de *l'inconnu* (il est bienheureux de l'être) donne une plaisante idée de la poésie tournaisienne, en 1811.

huissier près le tribunal civil de Tournay, l'un des plus forcenés révolutionnaires de la jacobinière tournaisienne, se brûle, tout carmagnoliquement, la cervelle d'un coup de pistolet vers la chapelle du cimetière situé au faubourg de Morelle, près le Follaix de Tournay, de désespoir d'avoir reçu la nouvelle qu'il venait de perdre un procès à la cour d'appel de Bruxelles, qui lui ordonnait de rendre compte de sa gestion, comme curateur de plusieurs faillis dont il avait mangé les fonds.

» Le 7 juillet 1812, un scribe servile de la jacobinière tournaisienne, l'un des affidés du maire Derasse, et par lui établi économe à l'hôpital de Notre-Dame à Tournay, meurt de la rage, très-regretté de la clique révolutrice locale. Voici comment il essuya ce funeste sort : Il avait essayé, en vrai révoluteur de bestialité, d'accoupler forcément son petit chien échauffé, avec une chatte d'Angora, qui l'avait mordu. Ce ridicule et monstrueux essai lui avait été suggéré par dom Dominico Pédiluve. Cet Esculape philosophe, anti-chrétien, fut tellement saisi de frayeur de cette mort inattendue, qu'il se mit au lit, et fit bien vite appeler le curé de Saint-Brice, M. Duquesne, pour se confesser, ce qui ne lui était pas arrivé depuis environ un demi-siècle.

» La clique révolutrice fit faire au scribe Houzé, un obit solennel, auquel toute la ville fut invitée par carte imprimée, ce qui est contre l'usage à Tournay, et dans laquelle ce scribe est qualifié de *Monsieur* gros comme le bras, etc., etc. »

Volume 101, page 678.

« *Rue du petit récolet.* On lui a donné ce nom, parce qu'au XVIIe siècle l'on y exposa un enfant mâle, nouveau-né, affublé d'un costume de récolet et que la méchanceté disait être le fruit des œuvres charnelles d'un des pères de ce couvent avec une fille du voisinage. »

Vol. 98, 2me partie, pag. 303.

« Le 14 septembre 1812, trespas de dom Carlo de la Grinotière, avoué de T. (Tournay), né au bourg d'A. (Antoing), près de T., en 1761, né d'un père d'abord vacher, puis greffier de ce b. et receveur du P. de L. pour la baronnie de ce nom. L'avoué la Grinotière son

fils, était recommandablement noté pour être le président inamovible de la jacobinière et du club filial, très-secret et occulte d'Holbach, séant à T. Les séances occultes de ce Sanhédrin infernal se tenaient chez lui. C'est là que la Grinotière et bande méditaient constamment tous les moyens les plus répréhensibles pour élever en charge les jacobins médiocres et rampants; les membres et affidés de cet exécrable club étaient dom Dominico Pédiluve, Esculape très-médiocre, l'un des plus acharnés mécréants connus, et bande..... Dom Karlos avait les yeux et le regard d'un tigre, le maintien et les affections physiques, du mandril. Son Esculape, dom Dominico Pédilude, dit Marat, assura lors de son T. à l'avocat parisien D. qu'il était mort des suites de ses incontinences secrètes et honteuses avec des gouines et des dévergondées.....

» Sciolus Obscurator, son progénitus, lui ressemble parfaitement.

» Kirikiki, son scribe, poussé par son ennuyante et mensongère garrulité, fit son éloge funèbre, qu'il brûla bientôt après, poussé par l'indignation publique. »

Même volume, pag. 317.

« Le 28 novembre 1812, la nommée Roussel, femme de N. Liénard, écrivain du tribunal correctionnel de Tournay, vole, dans la matinée, un gigot de mouton à la grande boucherie de Tournay, à l'établi tenu par P.-J. Crepin, dit *Marco*, qui la conduisit *in flagranti* chez le commissaire de police Defacq, lequel en contempt de son devoir, après qu'elle eut avoué son vol, engagea le boucher Crepin à accepter 300 francs, ce qu'il fit à l'instant. Alors Defacq fit donner audit Crepin un attestat que la Roussel, femme Liénard, n'était pas une voleuse de gigot de mouton, mais qu'elle avait été conduite audit commissaire par Crepin, comme témoin, afin de désigner la voleuse.

» Le fils dudit Liénard-Roussel, courtisait la petite Chaffaut, fille du receveur des hospices, événement qui retarda le mariage d'une année; ainsi ce crime resta impuni, parce qu'il fut commis par un membre de la classe privilégiée et toujours amnistiée de la bande jacobinale.

» *Vivat, vivat, vivat la Roussel-Liénart qui* TAM BENE VOLAT.

» La femme Roussel en a retenu le nom de la *femme gigot.* »

Vol. 90, pag. 18.

« 1738. Charles VI, ayant destiné sa fille aînée, l'archiduchesse Marie-Thérèse à François II, duc de Lorraine, il arriva à Tournay, en 1738, accompagné du duc Charles, son frère; il entra au bruit de plusieurs salves d'artillerie, et alla descendre à l'abbaye de Saint-Martin.

» Les consaux lui donnèrent le divertissement de tours de gibecière, exécutés par le nommé Maulbray, cordonnier de profession, rue de Paris, et fameux escamoteur, et qui lors escamota dix lapins à la fois, dont deux furent retrouvés dans le haut-de-chausse de François II lui-même; ce qui le surprit très-jovialement.

» Ce fut ce même cordonnier, farceur en tous genres, qui mit pour enseigne, au haut de sa porte, une grosse botte d'où s'élançaient *une femme*, *un chat*, *un rat et un père jésuite*, avec cette inscription :

A la botte pleine de malices.

» Le père recteur des jésuites en ayant porté sa plainte au magistrat de Tournay, Maulbray fut obligé d'en faire disparaître le jésuite; mais il eut la facétieuse invention de changer l'inscription en y substituant celle-ci :

A la botte sans malice. »

Vol. 101, pag. 515.

« L'accident tragique suivant arriva en cette rue, en 1813.

» Le mercredi des Cendres, un nommé Bisman, épicier, qui demeurait à la cinquième maison à gauche, allant vers ladite porte de Marvis, revenant le matin du bal, y rencontra un masque qui lui demanda s'il se donnait à lui.

» Ils convinrent d'un rendez-vous, où Bisman ne vit pas l'inconnu masqué auquel il s'était donné. Depuis cette époque, il y eut toutes les nuits un vacarme infernal au domicile dudit Bisman. Celui-ci, qui n'y pouvait plus tenir, supplia le pieux curé de Saint-Brice, M. Duquesne, de vouloir faire, dans la maison, les conjurations prescrites en pareil cas par le rituel de Notre-Mère la sainte Église. Bientôt des serpents et couleuvres venant de la cheminée de la chambre où

couchait Bisman, firent enfuir par leurs sifflements affreux tous les habitants du domicile, excepté le pieux curé de Saint-Brice, qui les éloigna enfin par ses prières.

» Bisman, ayant négligé le régime pieux que lui avait suggéré le curé de Saint-Brice, pour éloigner ces génies infernaux, fut trouvé étranglé à la fenêtre de sa chambre au mois d'octobre de l'an 1814, sans aucune trace extérieure de sa strangulation (1).

» L'incrédule et jacobin médecin Tonnelier soutint, sans preuves, que Bisman était mort d'une convulsion. »

Vol. 101, page 404.

«... Le monastère des religieuses de Saint-André, fut supprimé en octobre 1796 par la toute-puissance souveraine et populacière de Lutèce-en-Badaudois. Ce monastère, fondé en 1249, fut rebâti à neuf en 1749, et vendu par la grande nation jacobinale parisienne en 1798, à un ancien manœuvrier nommé Cornu, qui en démolit l'église en 1799. Ce Cornu fit banqueroute l'année suivante (2).

» Son frère notaire, autre escroc, se sauva avec le paysan Plissart, à Hambourg, en 1809, pour éviter la marque et les galères. Il périt misérablement dans cette dernière ville.

» M. Dehulst fit l'acquisition dudit monastère, et fit également banqueroute.

» Deux années après, ce même monastère fut vendu à Louis Dapsens.

» Un perruquier-barbier, nommé Mesplon, né au bourg de Perwelz, l'acheta de Louis Dapsens, et y fit son commerce de houille avec la profession de juge au tribunal civil de Tournay. Il mourut en 1806, rongé et dévoré par la lèpre.

» Son fils, qui lui succéda dans ce domicile, mourut subitement en 1816.

» Sa veuve, née Duvivier, continua à y demeurer avec ses enfants,

(1) Etranglé *sans trace extérieure de strangulation!* Ce brave Hoverlant justifie lui-même l'*incrédule et jacobin* médecin, Dominico Pédiluve. Mais un croyant ne raisonne pas : *credo* QUIA *absurdum*.

(2) Cette croyance populaire « que les maisons bâties sur l'emplacement de couvents supprimés, *sont dangereuses à habiter*, » a été propagée sous-main dans toutes les villes « *et pour cause*, » comme dit Hoverlant.

mais elle l'abandonna également, fit aussi banqueroute et alla mourir de misère, en 1824, dans un hôpital à Paris. »

Volume 99, page 1.

« 1818. Le sieur G., fils de l'apothicaire de ce nom, S. du P. du R., est nommé chevalier du L. B.; ce qui excita la verve indiscrète et satirique de notre Santeuil tournaisien, Crudenaire, qui fit sur ce choix, selon lui mal appointé, la pièce de vers suivante :

Le roi vient de faire un beau choix,
On admire sa politique;
A G. il donne la croix
De l'ordre du L. B.
A-t-il suivi ses étendards?
Au mérite rendons justice. —
G. n'a fait que des bâtards
Qui serviront dans la milice. »

Volume 99, page 306.

« A Tournay, le banquier Garin était trésorier; et, hors la porte de Lille, Garin faisait le noble métier de fraudeur. Ce triple rôle lui fit faire la culbute.....

» Le général D....., l'un de ses créanciers, arriva de Mons, et au lieu de remporter le payement de sa créance, ne trouva plus d'autres ressources que de prendre hypothèque sur la jeunesse, les grâces et la beauté des deux fillettes de son débiteur.

» Ce général amateur les emmena avec lui se distraire et prendre l'air des rives de la Trouille, à Mons, pour charmer ses loisirs; et, dans le vrai, ce commerce-là va toujours passablement son petit train. »

Volume 99, page 421.

« M. Bonaventure, de concert avec le vicomte de Barras, alors président du Directoire exécutif, le général Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, et le ministre des finances, Ramel, me firent offrir, par le premier, l'ambassade en Espagne.

» Après une longue conférence que j'eus en ce regard avec ces qua-

tre personnages, je crus devoir refuser cette ambassade, fondé sur le serment de fidélité que j'avais prêté à la constitution de l'an III, et qui défendait à tout député d'accepter aucune place du gouvernement que trois ans après expiration du terme de sa députation.

» C'est alors que M. Bonaventure me dit avec un mouvement d'impatience, en frappant du pied en présence de ces Messieurs : « Hoverlant, vous vérifiez bien le proverbe qui dit, qu'*il n'y a rien de si bête qu'un homme d'esprit!* »

Hoverlant ambassadeur! ! ! ! Nous ne pouvions mieux finir cette *sérieuse histoire.* R.-C. de Fortsas.

Gérard Leeu, imprimeur à Gouda et à Anvers, de 1477-1493.

La vignette dont nous avons reproduit le dessin et qui représente le château d'Anvers, a été employée par plusieurs typographes de cette ville, entre autres par Thierry Martens, par Vorsterman et par Gérard Leeu.

Gérard Leeu, qu'on peut regarder comme un des typographes les plus féconds que la Belgique ait possédés, était originaire de Gouda, dans la Hollande méridionale. Il appartenait à une des familles les plus distinguées de cette ville, ses ancêtres y avaient rempli depuis les temps les plus reculés, les plus hautes fonctions magistrales.

Jean Leeu, qui y était échevin en 1449, 1452 et 1456, fut successivement élevé à la dignité de bourgmestre en 1461 et en 1467; en 1469, il y occupait les fonctions d'écoutète. — Jacques Leeu fut envoyé, en 1492, en mission spéciale à Malines, conjointement avec Jacques Commyn, pour y aplanir quelques difficultés qui s'étaient élevées relativement aux écluses et à l'écoulement des eaux; le même Jacques Leeu joua un rôle important à l'époque où les Frisons investirent la ville de Harlem; en 1509, son fils lui succéda dans ses divers emplois, et fut même, en 1515, élevé aux plus

hautes fonctions municipales; enfin, deux années plus tard, un François Leeu occupa l'éminente dignité de pensionnaire de sa ville natale (1).

L'époque précise à laquelle Gérard Leeu vit le jour, est complétement inconnue; cependant quand on considère qu'il exerça l'art d'imprimeur, tant à Gouda qu'à Anvers, depuis 1477 jusque vers la fin du XVe siècle, on peut la fixer avec quelque vraisemblance entre les années 1430 à 1450.

Pendant le séjour d'Érasme au couvent de *Stein*, près de Gouda, il contracta une étroite amitié avec cet homme célèbre, qui avait conçu pour lui la plus vive et la plus tendre affection, à cause de la franchise de son caractère et de sa caustique et inépuisable gaieté. Leeu comptait parmi ses amis littéraires, Jac. Canterus, qu'il mit en relation avec le philosophe de Rotterdam; il lui présenta même de sa part une lettre très-bien tournée et une élégante préface, qu'Érasme reçut avec une si grande satisfaction, qu'il lui répondit par ces paroles si flatteuses : *Tantum enim, me Hercule veteris tum eloquentiae, tum eruditionis prae se ferunt, ut nisi jam ubique gentium tuorum natalium splendore nobilitata esset Frisia, nemo te neque barbara regione, neque his natum saeculis crederet* (2).

Notre artiste était, du reste, bien digne d'une si illustre amitié; car s'il se distinguait par les qualités d'un cœur franc et enjoué, il ne brillait pas moins par son savoir et par les charmes d'un esprit distingué. Valerius Andreas et Walvisch (3) lui attribuent, en effet, les *Dialogues des créatures*, espèces d'apologues en prose, offrant chacun un sens moral et dont plusieurs ont été imités par nos fabulistes modernes, et les *Gesta Romanorum moralisata*, ou recueil d'historiettes ou de contes empruntés à la littérature sacrée, aux traditions orientales et aux fables accréditées en Europe au moyen âge; deux ouvrages qui eurent au XVe siècle un succès de vogue, justifié par un grand nombre d'éditions et par de nombreuses traductions en différentes langues. D'autres

(1) Walvisch, *Beschryving der stad Gouda.* Gouda en Leiden, 1714, in-4°, t. I, pp. 229 et suiv.

(2) *Erasmi Opera*, epist. 398.

(3) Valerius Andreas, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 353. — *Beschryving der stad Gouda*, *ubi supra*

écrivains le croient auteur de quelques sermons, dont l'existence cependant, n'est pas très-bien démontrée.

Toutefois, il est à remarquer que M. Van Praet (1), d'après un ancien manuscrit, attribue le premier écrit à un certain *Nicole*, surnommé *Pergaminus;* et quant au second ouvrage, que quelques écrivains attribuent à *Pierre Berchoire*, et dont Warton (2) et Douce (3) ont inutilement cherché à découvrir le véritable auteur, nous ferons observer qu'il est désigné sous le nom d'*Elemandus* dans le 68e dialog. des *Dialogues des créatures.*

Quoi qu'il en soit de ces diverses assertions, il est certain que Gérard Leeu eut la gloire de doter sa ville natale du premier établissement typographique; l'historien de Gouda (4) nous a même conservé la situation de la demeure où il avait établi ses presses; c'était une maison à haut pignon, située près du *Kraale brug,* au Nord du canal qui baigne les murs du Marché-aux-Poissons.

Leeu n'était pas un de ces artistes vulgaires, qui se traînent péniblement dans la route battue par leurs devanciers; tout fait croire qu'il avait appris son art à bonne école, probablement à Cologne, ou à Louvain, chez Jean de Westphalie, et qu'il y avait déjà acquis une grande supériorité, avant de monter un atelier pour son propre compte; car toutes ses productions témoignent d'une entente parfaite de tous les détails si nombreux et si difficiles à cette époque, de cet art merveilleux; ce qui le prouve au dernier point, c'est la prodigieuse rapidité avec laquelle un nombre immense d'éditions sortirent de ses presses pendant l'espace de quinze ans que son nom figure dans l'histoire typographique de la Belgique.

Quelques auteurs (5) ont prétendu que son établissement était déjà en pleine activité dès l'année 1473, et, comme preuve de leur allégation, ils citent une édition de la *Gulden legende* de Jacques de Voragine, avec cette date; mais l'abbé Mercier de St-Léger et même

(1) Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, pp. 22 et 100, not. 28.—Brunet, *Manuel*, t. II, pp. 73 et 395.

(2) Warton, *History of English Poetry*, in-8o, pp. 177-269.

(3) Douce, *Illustrations of Shakspeare*, in-8o, t. II, pp. 335-428.

(4) Walvisch, *Ubi supra.*

(5) Marchand, *Hist. de l'imprimerie*, p. 62. — Maittaire, *Ann.*, p. 527. — Seiz, p. 182. — Visser, *Naamlijst*, p. 2.

Meerman (1), particulièrement intéressé à maintenir cette date reculée, regardent cette édition comme apocryphe.

C'est en l'année 1477 qu'il faut fixer le commencement de cette brillante carrière, que notre artiste a parcourue avec tant de succès ; il y débuta par les *Epistelen en evangelien van den geheelen jaere*, qui parurent la veille de la Pentecôte (2). Après la publication de cet ouvrage, il mit immédiatement sous presse les *Vier uterste* et l'*Historie van 't lyden van Jesu-Christi*, qui parurent encore avant la fin de cette même année (3).

Leeu continua à séjourner dans sa ville natale jusqu'au mois de mars de l'année 1484, qu'il y acheva un exercice pieux en flamand sur le *Pater* et l'*Ave* (4). Le nombre des éditions qu'il y publia pendant les sept années qu'il y fit rouler ses presses, ne s'élève pas à moins de trente à quarante.

La ville de Gouda, privée à cette époque de grands établissements religieux et littéraires, qui faisaient la fortune des premiers imprimeurs, et ne possédant probablement qu'un nombre assez restreint de savants et de littérateurs, n'était pas un théâtre assez vaste pour un homme du talent de Leeu ; d'ailleurs cette ville ne pouvait offrir un écoulement assez rapide aux nombreuses productions qui sortaient journellement de ses presses : ces considérations l'auront probablement engagé à transférer ses ateliers à Anvers.

Anvers, en effet, avait déjà hérité à cette époque d'une grande partie de l'activité commerciale dont Bruges avait été en possession pendant plusieurs siècles ; là affluaient journellement et les étrangers de toutes les parties du monde connu alors, et les marchandises du nord et du midi de l'Europe, dont cette ville était devenue l'entrepôt. Une cité si commerçante devait présenter au célèbre typographe les éléments d'un succès certain et durable.

Ce fut dans la première moitié de l'année 1484 qu'il y transporta

(1) Mercier de St-Léger, *Suppl. à Marchand*, p. 57. — Meerman, *Orig. typ.*, t. II, p. 219.

(2) Panzer, *Ann. typ.*, t. I, p. 442, n° 1. — Visser, *Naamlijst*, p. 5. — Lambinet, p. 415.

(3) Panzer, *Ann. typ.*, t. I, p. 442, nos 2 et 3.

(4) Lambinet, p. 418.

ses presses ; elles n'y restèrent pas longtemps inactives, car dès le mois de septembre il y fit paraître le *Gemmula vocabulorum*, qui n'a pas moins de 400 pages, et quinze jours après, le traité *De arte loquendi et tacendi* d'Albert de Bresse.

Si l'on pouvait en croire Maittaire, et, d'après lui, Visser et Panzer (1), l'époque de l'établissement de Leeu à Anvers devrait être reculée à l'année 1480. Ces trois bibliographes citent en effet à cette date une édition anglaise du roman de Jason et de Médée, de Raoul Lefèvre. Nous pensons qu'il y a évidemment erreur de leur part, car elle n'est mentionnée par aucun auteur consciencieux, et nous ne la trouvons indiquée dans aucun catalogue des grandes bibliothèques de l'Angleterre; au surplus, nous croyons difficile d'admettre qu'un tel livre, s'il existait réellement, eût pu se soustraire à l'attraction métallique, dont nos voisins de l'autre côté du détroit connaissent si bien l'irrésistible puissance, et échapper aux incessantes investigations des Spencer, des Roxburghe, des Héber, ces rois de la bibliomanie britannique ; nous pensons donc que ces auteurs auront donné une fausse date à l'édition de 1492, qui est réellement sortie des presses de Gérard Leeu.

Leeu, en transférant le siége principal de son industrie à Anvers, ne maintint-il point en activité son établissement primitif de Gouda? On ne peut en douter, si l'on en croit les témoignages unanimes des bibliographes les plus estimés. En effet, Maittaire, Lambinet et Visser (2) citent une édition d'un ouvrage intitulé : *Exercitium puerorum grammaticale per dietas distributum*, imprimée à Gouda en 1486. Si la date de ce livre est exacte, il ne peut avoir été exécuté que par notre artiste du temps où il était déjà établi à Anvers; car les frères conférenciers, qui ont eu un établissement à Gouda, n'ont commencé à travailler qu'en l'année 1496. De plus, Brunet, toujours si exact, décrit une traduction flamande du *Dialogus creaturarum*, publiée par

(1) Maittaire, *Ann. typ.*, p. 414. — Visser, *Naamlijst*, p. 11. — Panzer, *Ann. typ.*, t. I, p. 3, nº 3.

(2) Maittaire, *Ann. typ.*, t. IV, part. II, p. 480. — Lambinet, p. 420. — Visser, *Naamlijst*, p. 22.

Leeu, dans sa ville natale, en 1486 (1), alors qu'il avait déjà fait paraître à Anvers un grand nombre d'éditions importantes.

S'il est vrai que Leeu ait eu simultanément des presses à Gouda et à Anvers, cet état de choses n'a pu être de longue durée ; car, à l'exception des livres que nous venons de mentionner, on ne cite aucune autre édition imprimée dans la première de ces villes, après qu'il eut transporté le siége de ses affaires à Anvers.

Quoi qu'il en soit, c'est surtout par les nombreux et élégants travaux qu'il exécuta pendant son séjour en Belgique, que l'illustre typographe hollandais s'est acquis un nom immortel dans les fastes de l'histoire de notre typographie nationale.

En effet, le nombre des éditions qui sortirent de ses presses pendant les neuf années qu'il séjourna chez nous, est très-considérable; nous sommes sûr de ne pas nous tromper en le fixant à plus de cinquante, tant en latin et en français, qu'en flamand et en anglais, la plupart illustrées d'une quantité prodigieuse de gravures sur bois, qui en rehaussent encore le mérite, et qui leur vaudront toujours une place distinguée dans les cabinets des amateurs les plus difficiles.

Leeu avait un parent, qui eût glorieusement suivi ses traces, si une mort prématurée n'était venue l'enlever à ses utiles travaux (2). Nicolas Leeu ne paraît comme imprimeur que pendant les années 1487 et 1488; il avait, sans aucun doute, appris son art chez Gérard; car on trouve dans leurs éditions identité de types gothiques, de gravures et d'écusson. Notre artiste, plus heureux que Nicolas, poursuivit le cours de ses succès jusqu'en l'année 1493, qui est probablement celle de sa mort.

Cependant La Serna Santander et Falkenstein (3) croient qu'il abandonna la carrière dès 1492; mais pour prouver combien cette assertion est erronée, il suffit de citer l'ouvrage de Caxton, *the Cronicles of England*, qu'il imprima en l'année 1493; c'est là aussi le dernier livre qui sortit de ses presses.

Lambinet (4), d'après le catalogue d'Ermens, cite une édition da-

(1) Brunet, *Manuel*, t. II, p. 74.

(2) Lambinet, p. 438.

(3) La Serna Santander, *Dict. bibl. du XVe siècle*, t. I, p. 349. — Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*. Leipzig, 1840, in-4°, p. 257.

(4) Lambinet, p. 435-36.

tée de 1497; mais ici encore il doit y avoir erreur; car, non-seulement elle n'est rapportée par aucun bibliographe, mais il est constaté qu'en 1493 tout le matériel de l'imprimerie de Leeu passa à Adrien Van Liesvelt, qui en fit usage en 1494, dans l'*Horarium secundum usum Leodiensis ecclesiae* (1).

Gérard Leeu, en digne émule des Caxton et des Vérard, s'appliqua particulièrement à éditer ces anciennes chroniques, ces romans de chevalerie, ces épopées du moyen âge, ornés de gravures sur bois, qui font aujourd'hui les délices des bibliophiles de tous les pays, et qui sont portés à des prix incroyables, quand le hasard les fait passer dans quelque vente publique.

Parmi ces sortes de livres dont ses presses étaient si prodigues, nous citerons en première ligne les *Cronicles of England* de William Caxton, dont il n'existe certainement aucun exemplaire en Belgique, d'ailleurs si riche en belles bibliothèques, et le roman de *Jason et de Médée*, en anglais, dont un exemplaire, auquel il manquait un feuillet, a été vendu au prix fabuleux de 94 liv. sterl. (près de 2,400 fr.) à la vente de Roxburghe en 1812; puis viennent l'*Historie van Reynaert de Vos*, édition imprimée à Gouda en 1479, l'*Histoire de Troie* et *de Destructie van Jherusalem*, en flamand, publiées dans la même ville, l'une en 1479, l'autre en 1482; l'histoire de *Paris et de la belle Vienne*, Anvers, 1487 et 1488; tous ces ouvrages, de la plus grande rareté, sont imprimés en lettres gothiques, dont Meerman et Falkenstein ont conservé des *fac-simile* (2).

Leeu a fait usage de plusieurs marques, qu'il est indispensable de bien connaître, afin de pouvoir préciser le lieu d'impression ou l'époque à laquelle les éditions non munies de souscriptions ont vu le jour; nous en avons vu au moins quatre différentes, dont deux se trouvent sur les livres qu'il imprima pendant son séjour à Gouda, et deux autres qu'il employait habituellement en Belgique.

Celle qu'on rencontre le plus fréquemment sur ses productions faites en Hollande, consiste en un double écusson suspendu à une branche d'arbre; à droite se trouvent les armes de la ville de Gouda,

(1) Dupuy de Montbrun, *Rech. Bibl.* Leyde, 1836, in-8°, p. 49. — Visser, *Naamlijst*, p. 37. — Panzer, *Ann. typ.*, t. I, p. 12, n° 76.

(2) Meerman, *Orig. typ.*, pl. VIII. — Falkenstein, p. 261.

qui sont de gueules au pal d'argent, accompagné de six étoiles d'or, et à gauche, celles de l'imprimeur; cette marque, qui décore entre autres son édition française du *Dialogus creaturarum*, imprimée en 1482, a été reproduite par MM. Dibdin, Lambinet et Brunet (1).

La seconde, figure des armes parlantes : deux lions rampants, sous un rinceau d'ornements, soutiennent un écusson, au haut se trouvent deux autres écussons, dont celui de gauche représente les armes de Gouda, et celui de droite celles de l'artiste; nous avons remarqué cette jolie vignette dans l'édition de 1480 des *Gesta Romanorum*, dont un exemplaire se trouve dans la magnifique collection de M. Borlut de Nortdonck à Gand.

Des deux vignettes dont il fit usage en Belgique, l'une dont nous offrons ici le dessin, et qui fut successivement adoptée par plusieurs artistes d'Anvers, représente le château de cette ville; elle se trouve sur plusieurs de ses éditions in-folio, entre autres, sur sa rarissime édition flamande du roman de *Paris et de la belle Vienne*, de 1488, dont l'unique exemplaire, jusqu'ici connu, se conserve dans la précieuse collection de notre ami, M. le professeur Serrure à Gand; l'autre, qu'on peut aussi regarder comme des armoiries parlantes, orne le plus souvent ses éditions en petit format; elle représente un lion tenant de la droite les armes d'Anvers, figurant un château surmonté de deux mains coupées, et de la gauche, celles de l'imprimeur; nous la trouvons dans le *Kerstenen spiegel* de Thierry Van Munster, dont M. Serrure possède aussi un exemplaire.

Nous allons faire connaître maintenant les éditions qui sont sorties de ses presses.

P.-C. Vander Meersch,

Archiviste de la Flandre orientale.

(La suite au prochain volume.)

(1) Dibdin, *Bibliographical Decameron*, t. II, p. 417. — Lambinet, p. 417. — Brunet, *Manuel*, t. II, p. 74.

Anonymes et pseudonymes. — Notes pour l'histoire littéraire.

(Voir page 387.)

Nous nous sommes occupé plus haut de plusieurs *anonymes* et *pseudonymes*. Ce sujet a paru piquer la curiosité de nos lecteurs et on nous a engagé à ne pas l'abandonner. Ceux qui ont fait du chemin dans la vie, doivent rendre compte de ce qu'ils ont remarqué sur la route. Comme le *petit poucet* nous avons jeté sur la nôtre quelques minces cailloux qu'on nous exhorte à ramasser. Ils n'ont guère de valeur, d'accord; mais du moins nous ne les lancerons à la tête de personne, dans des vues hostiles. Parmi les renseignements qui suivent, plusieurs sont destinés à compléter ce que nous avons déjà écrit.

1. *Galerie historique des contemporains ou nouvelle biographie*, seule édition dans laquelle se trouvent réunis les hommes morts ou vivants de toutes les nations, qui se sont fait remarquer à la fin du XVIIIe siècle et au commencement de celui-ci, par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Bruxelles, Aug. Wahlen, 1818-1820, 8 vol. in-8°. Supplément, Mons, LeRoux (Bruxelles, impr. de Voglet), t. Ier, 1826, t. II, 1830. La seconde édition qui porte le millésime de 1823, n'est que la première rafraîchie au moyen d'un titre et de médiocres portraits pareils à ceux de la biographie de MM. Jay, Jouy, Arnault et Norvins.

Le rédacteur principal de cet ouvrage, écrit dans un sens libéral, était M. Pierre-Louis-Pascal Jullian ou de Jullian (1), de Montpellier qui, comme de raison, n'a pas négligé de s'y représenter à son avantage (t. V, pp. 438-441, voir de plus le supplément, pp. 209-210). Il vint se fixer à Bruxelles, en 1818, où il vécut dans une grande solitude, ne voyant qu'un nombre très-borné de personnes, et invité quelquefois chez M. le ministre Falck, qui cherchait à le faire causer, car M. Jullian avait beaucoup vu, il avait de bons yeux, et passait pour entretenir des intelligences avec des personnages puissants. Il a avoué lui-même que de 1821 à 1824, il correspondit officiellement

(1) Voir Quérard, la *France litt.*, IV, 264.

avec le département des affaires étrangères, en France, *à la demande* du duc de Rovigo. Nous nous souvenons nous-même de lui avoir entendu répéter qu'il *faisait de la politique extérieure* pour le compte du duc d'Orléans, et il prétendait avoir été en Espagne dans ce but. M. Jullian, dans ses beaux jours, fit partie de la *jeunesse dorée* de Fréron, et il y paraissait bien. Type maintenant perdu, si ce n'est dans les gravures du *Journal des modes*, mais où il paraît sans vie et sous forme grotesque. M. Jullian était un grand et bel homme, marchant la tête haute, le nez au vent, le front orné d'une perruque châtain clair, admirablement frisée en crête de coq, le sourire sur les lèvres, le menton enfoncé dans une cravatte ample et empesée. Il grassayait à merveille, affectait en tout une irréprochable propreté, bref, il représentait en perfection l'*incroyable* parisien, ou le dandy de la république. Avec cela sa conversation était intéressante et variée, quoiqu'il mentît un peu ou peut-être même à cause de ses mensonges. Les noms les plus ronflants diapraient sans cesse ses discours. En déclamant contre l'émigration et l'aristocratie, il poussait si loin l'amour des noms aristocratiques, qu'il se vantait de ses polisonneries d'écolier avec le prince de Tarente, Mathieu de Montmorency et autres bambins de cet acabit. En le poussant, vous l'auriez amené à vous confier qu'il était un peu leur cousin. Du reste, vieux garçon, il avait tout l'égoïsme du célibat : il devait cependant à son tour subir le joug du mariage, mais il l'imposa plutôt qu'il ne le reçut. Sa belle prestance, ses dents blanches, son sourire éternel, sa prononciation *désossée* et surtout ses prestigieuses perruques, firent un jour une impression profonde sur une jeune Anglaise sentimentale, une *Clarisse*, une *Paméla*, qui possédait quelque fortune. Elle l'épousa, et, qu'il nous soit permis de le dire, elle ne tarda pas à s'en repentir.

Le *prospectus* (tiré à 50,000 exemplaires) *de la biographie Barthelemy*, contient (p. 15) les lignes suivantes ; il ne faut pas oublier que c'est un spéculateur en concurrence qui parle :

« La *Biographie ou galerie historique des contemporains*, commencée » à Bruxelles en 1816, et terminée en 1820, est incomplète ; elle » contient beaucoup d'inexactitudes, d'erreurs, de calomnies; l'in- » fluence étrangère, sous laquelle cette biographie a été tracée, se » fait remarquer dans une foule d'articles importants. Malgré ces

» imperfections, malgré le défaut absolu de notices sur plusieurs per-
» sonnages remarquables, elle a cependant obtenu un grand succès,
» et elle le méritait, parce qu'on y trouve des notes précieuses, et
» jusqu'ici inédites, ainsi qu'une critique souvent juste, et des
» aperçus souvent profonds.

» Mais cette *Biographie*, composée hors de France, loin des sour-
» ces où les collaborateurs pouvaient puiser de bons renseignements,
» passe sous silence une foule d'anecdotes, de faits et même de per-
» sonnes qui importent à l'histoire. Des ex-conventionnels, Prieur,
» de la Côte-d'Or, l'abbé Sieyès, passent pour avoir été les princi-
» paux rédacteurs de cet ouvrage. *M. Jullian, ex-employé de la po-*
» *lice de Fouché (duc d'Otrante), ex-courtisan de la famille Bonaparte,*
» *ex-jacobin, ex-roturier, ex-agent de Murat, etc., a, dit-on, présidé*
» *à la confection ou à la rédaction de quantité d'articles.* Ces considé-
» rations doivent faire apprécier les diminutions ou les aggravations
» de peines dont il est fait usage pour certaines renommées; il y a
» même, dans cette biographie, des articles révoltants de calomnie,
» et elle s'est exprimée sur certains personnages augustes, de ma-
» nière à exciter l'indignation de tous les hommes honnêtes.

» Malgré tous ces défauts, la *Biographie de Bruxelles* est encore ce
» qu'il y a de mieux, et ce qui a paru de plus instructif jusqu'à ce
» jour. »

Cet éloge, arraché à une plume hostile, méritait d'être retracé.

Des juges prévenus ont confondu, je ne sais sur quel fondement, le principal auteur de la *Galerie des contemporains* avec un maître d'étude au collége d'Harcourt, Jullian de Carentan, qui était à Paris en 1792, prit des premiers le bonnet rouge et s'était fait l'aboyeur de Danton.

Barère raconte dans ses mémoires (III, 352) que M. Auguste Wahlen lui parla « d'une entreprise, la *Biographie des contemporains,*
» qu'il avait commencée avec le secours d'un Français, homme d'es-
» prit et connaissant la série des intrigues et la conduite des intri-
» gants principaux de France et surtout de Paris. M. Wahlen, dit-il,
» me proposa de lui faire quelques articles, je m'y refusai; il me fit
» presser par un de mes coréfugiés, M. Bonnet de Treiche, de rédi-
» ger moi-même mon article biographique. Je m'y refusai, laissant
» ce soin à M. Jullian, qui, très-jeune en 1795, était venu à la barre

» de la Convention nationale, avec la *jeunesse dorée* de Fréron, pour
» demander la tête des membres du comité de salut public.

» M. Bonnet me dit alors de faire comme d'autres conventionnels,
» tels que Chazal, Puyraveau, Jouene et Sieyès, qui ont rédigé eux-
» mêmes leur article pour cette biographie des contemporains.
» Sieyès, dit-il, ne s'est point épargné la peine d'écrire son propre
» éloge. — Je n'imiterai cependant pas mes collègues; les biogra-
» phes diront ce qui leur plaira ou ce qui leur sera le mieux payé.
» — Nous en restâmes là. »

Nous ne voudrions pas jurer que Barère ait été ici d'une véracité rigoureuse, toutefois il n'est que trop prouvé que les biographies des hommes vivants se composent en grande partie par ce procédé. On était néanmoins alors beaucoup moins avancé qu'aujourd'hui, et il n'y avait pas encore d'officines biographiques qui sommaient les intéressés, sous peine de diffamation, à acheter chèrement un article dans leur pandemonium. Il nous a été demandé à nous-même 875 francs, pour une semblable notice. L'injonction partait de Paris, rue de Richelieu.

Après Jullian, celui qui a pris la part la plus active à la Galerie des contemporains, mais auquel on ne saurait justement adresser aucun des reproches encourus peut-être par son collaborateur, est M. Philippe Lesbroussart, écrivain élégant, d'un goût pur, d'un savoir immense, d'un caractère noble et élevé, d'une bonhomie ravissante. Il s'est occupé principalement des littérateurs, des savants et des artistes. M. G. Van Lennep, ancien bibliothécaire de la Haye, s'était chargé de ce qui concernait plus spécialement la Hollande. L'article consacré à M. Jacques Koning, qui a écrit sur l'origine de l'imprimerie, donna lieu à une petite polémique, d'où est sortie cette brochure :

Lettre à MM. les rédacteurs de la galerie des contemporains sur la nécessité de rectifier et compléter l'article concernant M. J. Koning, par J. Scheltema, etc. La Haye 1829, in-8° de 38 (40) pp.

Quant au supplément, il a été mis en ordre par un jeune Français qui avait été dans l'instruction publique, et qui s'appelait D. Maric. Il était attaché à la librairie parisienne, à Bruxelles, dirigée en 1831 par un artisan littéraire nommé Quesné. M. Maric se mêla aux débats

qui marquèrent la fin du royaume des Pays-Bas; la part qu'il apporta dans la littérature militante, a un nom : *De l'union catholico-libérale et de la liberté de l'enseignement. Lettre à MM. les rédacteurs du* Courrier des Pays-Bas *et à* M. *De Potter*, par D. Marie, ancien professeur de rhétorique (19 juillet 1829). Bruxelles, De Greef-Laduron, in-8° de 39 pp.

Mais si le combat dure encore, l'oubli a déjà passé sur tous les combattants : malheur aux morts et aux vaincus!

2. *Réponse à M. De Potter sur l'union des catholiques et des libéraux*, deuxième édition, augmentée d'une réfutation des notes de M. De Potter. Gand, L. Mestre, 12 juillet 1829, in-8° de 31 pp.

Par M. Ch. Durand. La brochure de M. De Potter auquel il répond, est intitulée : *Union des catholiques et des libéraux dans les Pays-Bas.* Bruxelles, Coché-Mommens, 1829, in-8° de 38 pp.

3. *Réplique à M. De Potter, par l'anonyme de Gand* (M. Ch. Durand). Gand, Mestre, 25 juillet 1829, in-8° de 32 pp.

Le même écrivain publia, en septembre 1829, mais cette fois avec son nom : *Trois lettres à M. De Potter.* Gand, Mestre, in-8° de 39 pp. Ce qui fit que M. De Potter lui répliqua par : *Dernier mot à l'anonyme de Gand, maintenant M. Ch. Durand, sur l'union des catholiques et des libéraux dans les Pays-Bas.* Bruxelles, libr. romantique, 1829, in-8° de 64 pp.

M. Ch. Durand était un de ces nombreux Français qui viennent exploiter parmi nous la presse périodique, et qui, ayant passé la frontière à Valenciennes, se croient le droit de prononcer souverainement sur nos intérêts les plus chers. Il essaya, à Bruxelles, un journal hebdomadaire, intitulé : *la Minerve belge,* lequel n'eut qu'une existence éphémère. Il fit ensuite des brochures aux frais du ministère. Dans l'intervalle, il donnait des séances, où il improvisait en prose sur des sujets qu'on tirait au sort dans un chapeau, et qu'il terminait d'habitude par une explosion d'attendrissement, car il avait le don des larmes. Pendant son séjour à Lyon, il imagina une *académie provinciale*, à laquelle il eut la politesse d'affilier plusieurs Belges. En 1830, il paya sa dette au roi Guillaume; en publiant, à la Haye : *Dix jours de campagne ou la Hollande en* 1831, Amsterdam (avril 1832, in-8° de XII et 344 pp.) Il rédigea depuis la *Gazette de*

Francfort. On le disait aux gages de la Russie. Paris l'a vu ensuite coopérer à d'autres journaux, pour le compte de je ne sais quel gouvernement ou de quel parti, mais certainement pour le compte de quelqu'un.

4. *Revue politique de l'Europe en* 1825, quatrième édition. Bruxelles, Wahlen, 1825, in-8° de 57 pp.

Par M. D'HERBIGNY, que le gouvernement des Pays-Bas s'attacha. Il lui faisait une pension de 4,000 florins pour correspondre avec le département des affaires étrangères, et l'éclairer sur des questions d'intérêt public. M. d'Herbigny lui témoigna jusqu'au bout une inaltérable fidélité, chose assez rare pour qu'on en prenne note. Les *Archives du nord de la France*, nouv. série, t. V, 5e liv., contiennent une notice sur ce publiciste.

Revue politique de la France en 1826, par l'auteur de la *Revue de l'Europe en* 1825, deuxième édition. Paris, A. Dupont, 1827, in-8° de 88 pp. Encore deuxième édition. Bruxelles, Tencé, 1827, in-8° de 88 pp.

Par le même.

6. *Lettre au prince Léopold de Saxe-Cobourg*, par l'auteur de la *Revue de l'Europe en* 1825, des *Destinées futures de l'Europe*, du *Traité politique de l'éducation publique* (M. D'HERBIGNY). Lille, Bronne-Bauwens, éditeur, 1831, in-8° de 30 pp.

Je me souviens d'avoir entendu la lecture de cette lettre avant sa publication, au Louvre, chez le duc de Choiseul, aide de camp du roi Louis-Philippe.

7. *La Belgique et la Hollande. Lettre à lord Aberdeen, suivie de la traduction de son discours à la chambre des pairs et de notes sur ce discours*, par VICTOR DE LA MARRE. Bruxelles, Berthot, fév. 1832, gr. in-8° de 150 pp.

Par M. Sylvain VAN DE WEYER dont le nom signifie, en flamand, précisément la même chose que DE LA MARRE.

8. *Coup-d'œil sur le Royaume des Pays-Bas en* 1829, par M. Hri VAN HERBERGHEN (CH. FROMENT). Brux. Louis Tencé, 1829, in-8° de 79 pp.

M. Henri Van Herberghen, négociant de Tirlemont, voyant ses

affaires dérangées, eut l'envie de les réparer en se posant en publiciste et en visant à la députation. Incapable d'écrire et dénué d'idées, il chargea M. C. Froment de penser et d'écrire pour lui. En conséquence il l'enferma pendant six semaines, ne lui épargnant ni le punch ni le champagne, et cette reclusion volontaire produisit la spirituelle brochure dont on vient de lire le titre. Froment, poussé de nourriture, écrivit de verve. Quelques mois après le sieur Van Herberghen, dont on avait éventé facilement la ruse, était couvert de ridicule et faisait banqueroute. On le vit alors, pour quelques jours, à la tête d'une troupe d'acteurs enfants.

9. Books-Nabonag.—*Des malédictions romaines* par Books-Nabonag (le comte Libri de Bagnano), habitant catholique des Pays-Bas. Bruxelles, marchands de nouveautés (impr. de M. Hayez). Février 1826, in-8° de 70 pp. sans l'*errata*.

Des récompenses nationales, par Books-Nabonag (le comte Libri de Bagnano) auteur des *Malédictions romaines*. Bruxelles, marchands de nouveautés (de l'imprimerie de M. Hayez). Février 1826, in-8° de 41 pp.

Le comte Libri-Bagnano, père de l'illustre géomètre, vint en 1826 à Bruxelles ; il s'insinua d'abord auprès de M. le ministre L. Van Gobbelschroy et de M. L. De Potter, qui lui ouvrirent bien des portes. Libri avait servi la France et il était couvert de blessures. Ses jambes rompues à vingt places différentes, ses cheveux roux, sa moustache rousse et hérissée, son visage d'une laideur remarquable, empreint de ruse, de finesse et de méchanceté, lui donnaient l'apparence d'Asmodée sortant de la fiole où il était resté longtemps prisonnier. Bientôt il arriva jusqu'au roi Guillaume, dont il captiva la confiance au delà de toute mesure : on aurait dit qu'il avait ensorcelé ce prince. Les antécédents de Libri n'étaient pourtant rien moins qu'honorables. Il avait été condamné en 1816 à une peine infamante, par la cour d'assises de Lyon, et l'on s'indignait qu'un roi qui se respectait, choisît de pareils agents. Libri, pour se disculper, publia au mois d'avril 1825, une *Lettre d'un banni à Sa Majesté le roi de France* (1). (Bruxelles, imprimerie de P.-J. Voglet, in-8° de VI et 18 pp.). Il s'y représentait comme victime d'une grande injustice po-

(1) Cette lettre est signée *Libry* et non *Libri*.

litique et judiciaire, mais sans expliquer nettement les faits de sa cause. L'auteur de son article dans la *Galerie historique des contemporains*, t. VI, p. 278, Brux. 1819, paraît croire à son innocence. Il est certain que dans le procès de la conspiration de l'*épingle noire*, Libri, alors prisonnier, figura d'une manière très-équivoque. On sait qu'il avait fondé, en 1829, à Bruxelles un journal ministériel intitulé le *National* (1), dont les presses furent brisées la nuit qui commença la révolution de 1830. Avant cela il avait tenu un restaurant, sous le nom d'une femme avec laquelle il vivait; il n'avait d'ailleurs pour sa femme légitime et pour son fils que des paroles de haine. Libri se réfugia à la Haye où il continua d'écrire.

Il se vengea de Bruxelles, en mettant au jour, sans se nommer néanmoins : *La ville rebelle, ou récit sommaire des événements qui se sont passés à Bruxelles à la fin du mois d'août* 1830, *précédé de considérations générales sur les causes qui les ont préparés*, par un témoin oculaire (La Haye) H.-P. De Swart, 1830, in-8°.

Il mourut comme un capucin ou comme le compère Mathieu, sous le capuchon d'un récolet, affichant de grands sentiments de piété. La peur est de tous les convertisseurs le plus efficace.

En 1825, il fit imprimer un livre anonyme et curieux, quoique rempli de cailletage, intitulé :

La vérité sur les cent jours, principalement par rapport à la renaissance projetée de l'empire romain; par un citoyen de la Corse. Bruxelles, H. Tarlier, 1825, in-8° de x et 226 pages, plus 2 feuillets pour la table et l'*errata*.

10. Misoponeros, *Ipsariote réfugié*. Ce nom se trouve sur une satire dirigée contre l'aumônier général de l'armée, l'archiprêtre F.-H.-J. Buydens, par un référendaire de deuxième classe, attaché à la direction du culte catholique, M. L.-G. van Ghert, homme instruit, mais bilieux et infatué des rêveries du mesmérisme. Cette satire est intitulée : *le saint frère*, avec cette épigraphe :

Les sots sont ici bas pour nos menus plaisirs.

Sans nom de lieu ni d'imprimeur, avec le millésime de 1823; in-8°

(1) Voy. A. Warzée, *Essai historique et critique sur les journaux belges*, 1re partie, p. 85-88, p. 68.

de 13 pp. Cette satire, en couplets et suivie de notes, est très-inconvenante et fort plate, ce qui étonne quand on sait qu'un homme d'esprit, M. C. van Marle, inspecteur de la garantie des matières d'or et d'argent, et ami de M. van Ghert, y a coopéré.

11. Un pauvre diable. Un cordonnier nommé J. Frémolle, demeurant à Bruxelles, rue de la Violette, fit son apparition sur le *Parnasse* belge vers l'année 1823. La gloire du menuisier de Nevers excita son émulation. C'était un homme de lettres sans lettres, mais non sans une sorte de capacité. Le roi Guillaume, qui n'aimait pas les vers, surtout les vers français, répondit à ses compliments rimés par quelques poignées de florins; la reine, les princes en firent autant : *Ce bon roi*, dit-il dans sa brochure sur Grétry, *daigna me faire descendre de ce honteux grenier, sur lequel le sort m'avait élevé.... ce vertueux monarque*, ajoute-t-il trois lignes plus bas, *a daigné souscrire au* combat de ma vie, *et tous les grands et les hommes de mérite en tout genre ont suivi son exemple.* Ce qui n'empêcha pas Frémolle d'ambitionner d'être le Tyrtée de 1830. Malgré ses preuves de *patriotisme*, il est mort dans la misère, en querelle avec ses enfants, plus occupés de souliers que de poëmes.

Il a publié beaucoup de brochures et de feuilles volantes avec son nom ou le pseudonyme du pauvre diable. Voici quelques-uns de ses écrits :

Un Belge au tombeau du général Foy. Ode dédiée à un homme de bien, par J. Frémolle, Brux. Versé, 1826, in-8°, de 8 pp. avec une gravure allégorique.

Les loisirs d'un artisan offrant aux jeunes gens des préceptes de conduite, tant civile que militaire, par J. Frémolle, auteur de diverses poésies fugitives. 2e édition, dédiée aux Belges. A Bruxelles, 1827, in-12 de 344 pp., avec le portrait lithographié de l'auteur :

Si j'écrivis en vers, si j'écrivis en prose
A l'honneur d'être lu j'étais loin d'aspirer;
Quand le sort m'y contraint, quand mon cœur me dit : ose,
Du succès de mes vœux dois-je désespérer?

« Les pièces de vers, dit-il dans sa préface, dont je me fais un devoir de n'exposer ici qu'un très-petit nombre, n'eurent d'autre source que le besoin de me délasser de mes travaux physiques par quelque plaisir intellectuel, ou le désir d'essayer jusqu'à quel point un homme, aussi peu versé que moi dans la connaissance du langage des poëtes, pourrait néanmoins le faire servir à exprimer quelque sentiment dont il serait pénétré. » Quant aux morceaux en prose, ils devaient passer manuscrits et comme héritage d'un père à ses sept enfants. Mais les malheurs qui, pendant douze ans, l'avaient privé de toute ressource, le forcèrent de recourir à sa plume. Il fit imprimer une circulaire pour distribuer ses *Loisirs* et recruter des acheteurs. Elle est datée du 1er janvier 1825, époque où parut la première édition, dont la deuxième ne diffère que par le titre.

Inspiration sur les fastes belges. Ode nationale, dédiée aux Belges, par J. Frémolle. Bruxelles, P.-C. Beugnies, 1827, in-8° de 21 pp., avec une lith. représentant le roi Guillaume recevant les hommages de la Belgique.

L'auteur dit de la maison de Nassau :

Puisse *dans* leur race féconde,
Un jour, pour le bonheur du monde,
L'univers *y* choisir ses rois.

Hommage aux mânes de Grétry, au moment de la restitution du cœur de ce grand homme à sa patrie, par J. Frémolle. Bruxelles, Ch. Versé, 1828, in-8°, de 16 pp. avec un portr. lith.

A la fin est une lettre *à MM. les rédacteurs* du Courrier des Pays-Bas, *en réponse à leurs articles des 3 et 7 courant qui lui sont relatifs.*

Il se plaint, dans cette lettre, de deux autres articles, du 2 mai 1823 et du 11 mai 1824; le 24 août de cette dernière année le journal *avait applaudi à son zèle envers le souverain.*

Histoire d'un pauvre diable. *Prospectus.* In-18, de 7 pp.

Cette histoire devait paraître à Bruxelles, chez Hublou, en un volume in-12.

Un second prospectus annonce l'*Histoire d'un pauvre diable ou les tribulations d'un prolétaire*, par J. Frémolle. In-12 de XII pp.

Un troisième, enfin, parut en 3 pp. in-8°.

A la gloire de G.·. Ar.·. de l'Univers, au nom et sous les auspices de A. R. le prince Frédéric, grand maître des diverses ▭ maçonniques du royaume des Pays-Bas.

Hommage aux mânes de M. Ramel, ex-ministre des finances du gouvernement français, G. V. du 33e, décédé à Bruxelles, le 30 mars 1829. Bruxelles, P.-C. Beugnies.

Une demi-feuille contenant 32 vers. Pièce maçonnique.

Un pauvre diable *à M. le marquis de Chabannes, à l'occasion de son départ pour Paris, annoncé dans sa dernière brochure.* Bruxelles, J.-T. Tallois, 1829, in-8° de 7 pp.

46 vers suivis de notes. Le marquis de Chabannes, descendant du célèbre La Palisse, était alors retiré à Bruxelles, où il ne cessait d'imprimer des brochures en rime et prose. Il partageait avec Frémolle et Bousmar l'attention de ceux qui aiment à étudier certaines aberrations de l'entendement humain.

8. *Correspondance de M. le marquis de Chabannes et du* pauvre diable, *ligue offensive et défensive entre ces deux personnages contre MM. les journalistes de Bruxelles. Formule du traité. Appel au genre humain. Invocation poétique à Saturne*, par Frémolle. Bruxelles, J.-T. Tallois, 1829, in-12 de 15 pp.

Par un de ses billets au marquis, Frémolle lui adresse son *Portrait moral de Guillaume Ier.*

12. Musée montois : *Descriptions et portraits*, par F.-P. François Paridaens (et non Ferdinand, ainsi qu'il est dit dans le *Dictionnaire* de M. Ph. Vander Maelen). Mons, Hoyois-Dercly, libr., 1829, in-18 de 37 pp.

En vers. M. Paridaens, né à Mons en 1787, servit comme soldat et sous-officier dans les armées impériales, et, après 1815, entra dans les bureaux du fisc. Il avait de la facilité, de la finesse, une certaine habitude de la phrase mesurée ou libre, mais on lui reprochait une

causticité trop personnelle; or, comme elle s'exerçait sur un petit théâtre, qu'il était sans cesse en présence de ceux qu'il persiflait, son penchant à la satire lui attira, dans son endroit, plus d'un désagrément. Ayant été pensionné, il vécut quelque temps à Louvain, où l'on ignorait ses gaietés et ses malices. A la naissance du *Mercure belge*, il prit part à ce journal. Nous connaissons de lui :

Essais de poésies, par F. Paridaens. Bruxelles, Ve de Braeckenier, 1815, in-12 de 28 pp.

En général, les vers de l'auteur ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre.

Stances lyriques, épîtres et contes en vers, par F. Paridaens. Mons, H.-J. Hoyois, 1816, in-12 de 16 pp.

Épître de Corinne à Osvald, par F. Paridaens. Mons, H.-J. Hoyois, 1817, in-12 de 11 pp.

En vers d'après Mad. de Staël.

Navigation intérieure. Province de Hainaut. Mémoire, par F. Paridaens, vérificateur de l'administration de l'enregistrement et des domaines. Mons, Monjot, 1819, in-8° de 31 pp.

Souvenirs nationaux, par F. Paridaens, de la société de littérature de Bruxelles, 1er volume. Tournay, Casterman, 1829, in-12 de xvi et 209 pp.

Il n'a paru que ce volume.

Mons sous les rapports historiques, statistiques, de mœurs, usages, littérature et beaux-arts, par F. Paridaens, de la société de littérature de Bruxelles. Mons, Leroux, 1819, in-12 de 298 pp.

C'est le meilleur ouvrage de l'auteur.

La garde communale, cantate dédiée à MM. les gardes communaux de la ville de Mons, par F. Paridaens, militaire pensionné, auteur des *Souvenirs nationaux*, de l'*Épître de Corinne à Osvald*, etc. Mons, Monjot, 1828, in-8° de 8 pp.

Quoique M. Paridaens fût membre de la société de littérature de Bruxelles, les *Annuaires* de cette société n'offrent aucun vestige de son affiliation à cette compagnie. Sans pouvoir indiquer rien de précis à

cet égard, il n'est pas croyable qu'il se soit abstenu de glisser dans un journal ou l'autre, particulièrement dans les feuilles montoises, quelques-unes de ses petites critiques courantes, de ses boutades journalières.

13. *L'Amérique et l'Europe en* 1826 ou *Congrès de Panama*, par M. G. Z. (Zenowitz). Bruxelles, Avransart, G. Gastebois et Ce, chez l'auteur, rue de Loxum, n° 282, 1826, in-8° de IV et 84 pp. (impr. de M. Hayez).

Barère (t. III, p. 315 de ses Mémoires) s'exprime ainsi :

« J'ai revu à Bruxelles un ancien ami du général Kosziusko, avec » qui j'avais eu des relations à Paris, en 1800, quand le brave géné- » ral polonais revenait des États-Unis, où il s'était réfugié après les » malheurs inouïs de sa patrie. Cet aide de camp s'appelle le colonel » *Zenouwitz* (sic), d'une des premières familles de Lithuanie. Il » avait servi dans l'armée française après la mort de Kosziusko.

» *Zenouwitz* se distingua sous les ordres du grand Napoléon; » mais après le désastre de Waterloo, Polonais courageux, patriote » distingué, et ayant servi pendant l'empire, il ne pouvait vivre » sous le joug ignominieux de la restauration et de l'émigration ; il » se réfugia en Belgique. »

M. Zenouwitz parlait quelquefois de ses droits éventuels sur la Grèce, comme descendant de l'empereur Zénon, et il avait même conçu à ce sujet un plan assez hardi.

14. *Antiquités grecques* ou *Notice et mémoire sur les recherches faites en Grèce, dans l'Ionie et dans l'Archipel grec, en* 1799 *et années suivantes*, par le comte D'ELGIN, alors ambassadeur de Sa Majesté Britannique près la Porte Ottomane, avec trois appendices, publiés à Londres, en 1811, et deux appendices nouveaux, traduction de l'anglais, par M. B. de V. (BARÈRE DE VIEUZAC), membre de l'Académie celtique de Paris, etc. Bruxelles, Weissenbroek, 1820, in-8° de 92 pp.

Barère, qui, par parenthèse, n'était pas comte de Vieuzac, ainsi qu'on l'a imprimé, a publié, en outre, à Bruxelles, la traduction des *Veillées du Tasse*, et de quelques poésies portugaises. J'ai rendu compte ailleurs (*le Lundi*, p. 328) de l'impression qu'il m'avait faite. Ses *mémoires* ont été mis au jour en 1842 : il y parle, avec respect

et reconnaissance, du prince qui le défendit contre la diplomatie européenne et le protégea généreusement ; mais, sur d'autres points, il est mal aisé d'ajouter foi à tous ses dires, d'acquiescer à tous ses jugements. Suivant l'usage, il se dessine en beau dans ses *mémoires*. En l'excusant d'avoir sacrifié la vérité au besoin de se réhabiliter, on a peine à supporter qu'il jette aux émigrés et à la branche aînée des Bourbons des épithètes à peine convenables aux hommes qui firent peser sur la France le système de la terreur et de la guillotine. Il faut bien se garder de parler de *bourreaux*, quand on n'a su employer que l'exécuteur des hautes-œuvres comme moyen de gouvernement.

15. *Un épicier à M.* (Ch.) *de Brouckere, à propos du libre échange*, Bruxelles, Eugène Landoy, 1847, in-18 de 115 pp.

Cette brochure, aussi logique, aussi sensée qu'amusante, est revêtue d'une *approbation* ainsi conçue : « J'ai lu, à la demande de mon » épicier, une brochure ayant pour titre : *Un épicier à M. de* » *Brouckere*, et je déclare n'y avoir rien trouvé de contraire à la mo- » rale et aux bonnes mœurs, ni rencontré une seule fois l'expression » de *perfide Albion*.

» En foi de quoi j'en ai autorisé l'impression. »

KAREL REYNAERT.

Cela veut dire que cette épître sort de la plume de M. Victor Joly, auteur du *Knout*, des *Croquignoles*, d'un drame sur le duc d'Albe, etc., et qui vient de nous revenir de Paris. Il a cru pouvoir traiter, en badinant, de graves questions. C'est le moyen, en effet, de les dépouiller de toute déclamation nuageuse, de tout verbiage décevant, et d'en faire descendre la compréhension dans les masses. Voltaire agissait ainsi : quoi qu'on en dise, il a souvent été plus profond dans ses simples facéties que beaucoup d'*hommes sérieux* dans leurs traités *ex professo*. Des intentions louables, de respectables utopies ne peuvent pas tenir lieu des réalités. La *liberté des échanges* est un beau rêve qui se réalisera un jour, je l'espère, comme la paix universelle de l'abbé de St-Pierre, le partage égal des biens et la queue intelligente de Fourrier. Mais je crains que nous ne soyons pas encore à la veille de voir ces heureux prodiges, et, en attendant qu'ils s'opè-

rent, il nous paraît qu'il serait aussi imprudent de nous défaire de nos douanes, que si, comptant sur la perfection indéfinie de l'espèce humaine, nous nous débarrassions dès aujourd'hui de nos gendarmes et de notre police.

De Rg.

Aimé Tavernier.

Je publierai prochainement la biographie de Jean Bellet, imprimeur et auteur Yprois. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, se trouve un traité de la civilité en vers flamands, intitulé : *De welvoeghinghe ofte beleeftheydt in den ghemeynen handel onder de menschen met het lof der stede Belle ende haerder Casselrye in diche beschreven, door Jan Belles. Tot Ypres uyt syne druckerye*, etc., 1625, in-8°.

Dans la dédicace de cet ouvrage, on trouve quelques renseignements sur un imprimeur et graveur en caractères d'imprimerie, que vous jugerez peut-être dignes d'être reproduits dans le *Bibliophile*.

« In dese uws stads beschryvingh (*Van Belle*) en heb ick niet » willen achter laten *Ameet Tavernier* die als vader der druck- » konste in dese geroesten is gheweest, die door de schoonigheyt » der state poinsoenen die hy heeft gesteken, d'hebreeusche, cal- » deeusche, arabyesche, syriacsche, duytche, romeynsche en̄ » fransche letteren in de plantynsche druckerye heeft doen verwon- » deren : wiens kinderen myn vader, S. M. niet alleen tot Antewer- » pen, maer oock in Spagnien heeft ghekent : daer sy dese konst » veel gheeert en ghevoordeert hebben; de welcke seghe seyden » Antwerpnaeren te wesen ende hunnen vader uyt Belle in Vlanderen » ghesproten; zoo hy naderhands in de Plantynsche druckerye » heeft vernomen. »

Cet Aimé Tavernier a publié à Anvers un livre dont voici le titre :

Satyre oft sermones gescreven in latine duer den vermaersten ende

gheleersten poeet Q. Horatius Flaccus, nu eerst duer Cornelis Van Ghistele in onser duyscher talen rhetoryckelyck ouerghesedt, weert ende profytelick met verstant ghelesen. Thantwerpen, by Ameet Tauernier, lettersteker, in de Ghulden Roose. Cum privilegis, MDLXIX, in-4°.

A la fin du volume on lit : *Gheprint Thantwerpen met gratie en privilegie by Ameet Tauernier woonende by de Camerpoort brugge in de Ghulden Roose int jaer nae de gheboorte Ons Heeren Jesu Christi MCCCCCLXIX.*

Dans le privilége, il est dit : «Soo heeft de voors. Con^e Ma^t toeghe-
» laten en gheconsenteert Ameet Tauernier, lettersteker ende gheswo-
» ren boecverkooper Thantwerpen, etc. »

Le volume est imprimé en très-beaux caractères italiques, tels qu'on en voit encore très-peu à cette époque et tout à fait dans le genre de ceux que Plantin a employés.

M. Serrure en possède un exemplaire. J'espère bien que M. Vandermeersch, dans ses recherches curieuses sur les imprimeurs belges établis à l'étranger, finira par découvrir les enfants de ce Tavernier en Espagne.

Il paraît que Tavernier, le fameux voyageur, était un descendant de notre imprimeur. *L'abbé* Carton.

Jean Vandenberghe, imprimeur d'Anvers.

Parmi les ouvrages flamands, publiés à Anvers de 1472 à 1590, vous donnez (*Bibliophile belge*, tome Ier) le titre suivant : *Dat boeck van den caertspele ghemoraeliseert*, in-4°, gheprent 't Antwerpen bi Jacob Van Leesvelt. — Il y a une erreur dans le titre ; ce n'est pas le jeu de *cartes moralisé*, mais le jeu de *paume moralisé :* Voici le titre exact :

Dit is dat boeck vā den Caetspele ghemoraeliseert inder justitien ofte

rechten. A la fin se trouve : *Geprint Tantwerpen, op de Camerpoort brugge. In den schilt van Artoys. Bi mi Jacob Van Leesvelt, ins jaer ons Heere* MCCCCC, en XXIX (1).

L'ouvrage a été composé à Bruges, et par un Brugeois, qui, d'après la coutume du temps, a caché son nom sous une espèce d'énigme, mais assez peu obscure pour que l'amour-propre de l'auteur n'y perdît rien.

Dans une des dernières pages du traité, il est dit : « Gescrevē te » Brugge, op dē xxiij dach in decēber, int jaer ons Heerē, als men » screef MCCCC en XXXI.

» Die superscriptie :

« Aen ridder eersaem en wys
» Noyael gheselle goet syn saloys
» Van wiens name ic doe bewys
» Als die vroomste grave van Bulloys
» Want wt zynder vorname gaet eersaem voys
» Tusschen twee werfke een x ghestelt
» Van woensten so is hi een sausoys
» Die name es gheseyt toename ghespelt. »

Le chevalier, à qui cet ouvrage est dédié, disait que le moyen d'être heureux, c'était de faire du bien et de se réjouir; or, il mettait parmi ses jouissances les plus agréables, le jeu de paume. C'est là ce qui avait engagé l'auteur à moraliser le jeu de prédilection de son ami.

« Die subscriptie :

» Die derde de eerste dese. ij. vocalen
» Ende daertoe een-n-ghedaen
» Nemet 't verkeerde van den dale
» So muechdi tsmakers name ontfaen. »

L'auteur s'appelait donc Jan Vandenberghe, inconnu jusqu'ici.

L'abbé Carton.

(1) Le *jeu de paume moralisé* a été écrit en français, l'an 1425, par un tondeur de draps de Bruges. On en lit un extrait par Le Grand d'Aussy, dans les *Notices des manuscrits*, tom. V, pp. 156-157. (De Rg.)

Introduction de l'imprimerie à Ypres.

Au premier volume du *Bibliophile belge*, page 53, se lisent des données statistiques sur l'établissement de la typographie dans les diverses localités de la Belgique. Vous dites, d'après M. Lambin, que la typographie fut introduite à Ypres vers 1546, par Josse Destrée. Je pense qu'il y a lieu de reculer cette date, et qu'il existe des arguments qui prouvent que l'on imprima dans cette ville avant, ou du moins en 1530. Vous connaissez la *Forma subventionis pauperum quæ apud Hyperas Fl. urbem viget*, imprimée à Anvers, *apud Mart. Caesarem anno MDXXXI.* Il y en a un exemplaire à la bibliothèque royale, fonds Van Hulthem. Ce bibliophile pensait même que cet exemplaire était unique; j'en ai un autre, et je crois qu'on en rencontrerait encore quelques uns.

Sur le revers du titre, dans l'avis *ad lectorem*, il est dit : *Nulla constantior, nulla commodior, denique nulla expeditior (forma subventionis pauperum) est reperta, quam ea quae apud Hyperios Flandrenses* JAM NUPER *in lucem prodiit* (1) *atque annis abhinc non paucis.. observata.* Voilà donc une impression yproise vers 1530, les mots *nuper in lucem prodiit*, et les autres *annis abhinc* NON PAUCIS *observata* semblent prouver qu'il s'agit, en effet, d'une impression de ses statuts observés et appliqués *depuis longtemps. Annis abhinc* NON PAUCIS, mais qui n'ont été imprimés que depuis peu, *quae* NUPER *in lucem prodiit.* L'imprimeur anversois ajoute qu'il imprima cet ouvrage : *Quo iis utcumque satisfieret qui diversa ab Hyperiis exemplaria undequaque postulabant.* Depuis lors, il était difficile d'en trouver encore des exemplaires de cette première édition, et c'est pour satisfaire aux demandes multipliées des étrangers que Martin De Keyser le réimprima à Anvers.

L'abbé CARTON.

(1) N'en déplaise à notre ingénieux correspondant, ces mots nous paraissent moins désigner une *impression* qu'une *homologation*.

Un pendant du juge Dandin.

Si l'un voulait juger toujours, l'autre voulait être jugé à tout prix, et exigea un jugement par huissier. Voici le fait :

M. Veranneman publia en 1790, à Bruges, chez C. de Moor, son *Traité de la souveraineté généralement considérée, avec des réflexions pratiques sur le gouvernement*, in-8° de 296 pp. Le tome Ier, seul, a paru. L'auteur soumit son ouvrage au jugement du censeur diocésain, M. le chanoine Caytan, qui refusa de l'approuver ou de le désapprouver. Les discussions sur cette matière n'étaient guère du goût des gouvernants de cette époque, et l'honnête censeur n'y trouvant rien de contraire aux mœurs ni à la foi, ne put pas condamner le travail de Veranneman; mais, dans la crainte de se compromettre vis-à-vis du gouvernement, il refusa son approbation.

L'auteur, peu content de la position neutre que prétendait prendre le digne chanoine, voulut le forcer à s'expliquer sur son œuvre; mais toutes ses instances ayant été inutiles, il prit le parti de faire insinuer par huissier le livre à Me Caytan, chanoine de la cathédrale, afin de le forcer à en dire son avis.

Ce fait unique dans la bibliographie mérite d'être connu : je possède l'exemplaire où se trouve inscrite l'insinuation officielle de l'huissier Me Coopman. *L'abbé* Carton.

Dalgarno.

Je rencontre de temps en temps quelques petites inexactitudes, quelques péchés véniels d'omission ou de commission dans le *Bibliophile belge;* aussi ce recueil n'a pas la prétention d'être impeccable; et il professe depuis longtemps la doctrine qu'*il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais.* C'est donc en toute con-

fiance que je lui adresse ces remarques sur l'article du savant M. Gustave Brunet, relatif à Dalgarno : *Ars signorum. Bibliophile,* t. II, p. 31.

Je regrette avec M. Brunet, que cet ouvrage si digne d'être lu et étudié, soit si rare ; il y en a cependant des exemplaires sur le continent ; l'institut des sourds-muets de Groningue en possède un ; j'en ai un autre, et je crois pouvoir assurer que l'institution royale des sourds-muets en conserve également un exemplaire. J'en ai même une traduction française en manuscrit, que je voudrais bien publier. Ce philosophe a anticipé sur les conclusions expérimentales de notre époque avec une sagacité vraiment étonnante.

M. B. se trompe cependant, lorsqu'il croit que Dalgarno paraît n'avoir eu nulle connaissance des succès de Paul Bonet, car il en parle au 4e chap. de son *Didascolocophus,* et il serait extrêmement étonnant qu'il n'eût pas connu l'ouvrage de Bulwer-Philocophus, imprimé treize ans avant le sien et dans la même ville. Quoi qu'il en soit, s'il a négligé de nommer ceux qui, avant lui, avaient traité les mêmes matières, ceux qui l'ont suivi n'ont pas été plus justes envers lui. Antoine Wood, parfaitement en état d'être bien informé, assure, dans l'*Athen. Oxon.*, vol. XI, p. 506, que « l'auteur (Dalgarno) communiqua son » travail, avant qu'il fût imprimé, au docteur Wilkins, et que, dé- » veloppant l'idée de Dalgarno, Wilkins en fit l'ouvrage que vous » connaissez, ajoute-t-il. »

Dalgarno nomme parmi ses amis John Wallis, professeur d'astronomie à Oxford, qui, plus tard, publia, sur l'instruction des sourds-muets des vues remarquables. Il est donc surprenant qu'il n'y ait aucune notice sur Dalgarno, ni dans les ouvrages de Wilkins, ni dans ceux de Wallis ; tous les deux ont dû cependant profiter du travail de leur ami. En 1669, W. Holder, Dr en théol., dans ses *Elements of speech : an essay, etc. with an appendix concerning persons that are deaf and dumb. London,* 1669, in-8°, disputa à Wallis la priorité de l'invention de l'art d'instruire les sourds-muets ; c'est même, en conséquence de cette dispute, que Wallis écrivit sa curieuse lettre dans les *Philosoph. Transact.* 1678.

En 1670, Geo. Sibscota publia à Londres : *The deaf and dumb man's discourse, or a treatise concerning those that are born deaf and dumb, containing a discovery of their knowledge, etc.*, by Geo. Sib-

scota. London, 1670, in-8°. Or cet ouvrage n'est qu'une traduction de Deusing, *De surdis ab ortu.* Groningae, 1660, in-4°. Sibscota passait pour avoir publié ses propres méditations, ses idées à lui; il n'était cependant que traducteur, mais il avait pris la précaution de ne pas nommer Deusing, et ce n'est qu'en 1842 que MM. Guyot ont découvert le plagiat. *L'abbé* Carton.

Encore un plagiat.

Le P. Fr. Lana publia, en 1670, à Brescia, in-folio, *Prodromo ouero saggio di alcune inventioni nuove premesso all' arte maestra.* Au VIe chapitre, il prouve longuement qu'il est possible de faire un navire avec lequel on naviguerait dans l'air; ce sont les ballons inventés un siècle plus tard en France, et il est très-possible qu'on n'y ait eu aucune connaissance de l'écrit du P. Lana. Mais Fr. David Frescheur de Hesse-Cassel fit imprimer, en 1676, une thèse sur cette matière, dans laquelle il copie presque mot à mot, et d'un bout à l'autre, tout le chapitre du P. Lana, sans le nommer; la thèse fut défendue dans l'*illustre académie* de Hesse-Schauenbourg. Elle finit ainsi : *Haec itaque sunt quae de artificio aëronautico disserere volui.* Voilà, cher lecteur, ce que j'ai daigné vous communiquer! *Reliquum est ut practicae manus adhibeantur ab eo, cui prae nobis otium et sumtus obtigerunt. Palma itaque in medio posita est, rapiat qui potest. Soli Deo gloria.* Après ces phrases, qui ont tout l'air de tomber de la plume d'un honnête homme, n'est-il pas triste d'être obligé de dire que son œuvre est un indigne larcin? Voici, au reste, le titre que porte cette thèse : *Exercitatio physica de artificio navigandi per aërem quam D. T. O. M. clementer annuente in illustri acad. Hasso-Schaumburgica, praeside Philippo Lohmeiro, physicae prof. publico et ordinario, in auditorio majori publico eruditorum examini subjiciet ad diem 4 martii anno* 1676, *Franciscus David Frescheur Cassellanus-Hassus.* Rinthelii, typis Wächterianis acad. typ. In-4°, 55 pages en latin avec une traduction allemande. *L'abbé* Carton.

Une demande.

Mgr Mai, dans le tome V, p. 248, de son *Spicilegium romanum*, cite comme existant dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, sous les signes C. 307. *a*. et D. 200. *a*. le traité suivant :

Petri brugensis, pictoris egregii, Tractatus de perspectiva. Je prie la rédaction du *Bulletin* de recueillir cette note. J'ai publié dans les *Annales de la société d'émulation,* et d'après les indications de M. Fortoul, une biographie de Pierre de Witte de Bruges, peintre, architecte et statuaire. Les Italiens le nomment Pedro Candido, et les Bavarois Pieter Weiss. Mais il était bien décidément de Bruges, et son nom est Pierre de Witte. Il serait intéressant de savoir si le *Tractatus de perspectiva* est de lui. J'ose prier les bibliophiles qui visiteraient la bibliothèque de Milan d'examiner le manuscrit et de m'en communiquer la description par l'intermédiaire de votre recueil.

L'abbé Carton.

Jean Gutenberg né en Bohême.

Depuis l'invention de l'art d'imprimer avec des lettres mobiles et coulées, les Bohèmes ont constamment prétendu que Jean Gutenberg était né à Kuttenberg, ville royale de Bohême, autrefois, plus que maintenant, célèbre par ses mines d'argent. Cette prétention était néanmoins plutôt basée sur une tradition que sur de rigoureuses recherches. Un grand nombre d'écrivains bohèmes, et même des allemands, en ont parlé à diverses reprises, comme d'un fait, mais sans entreprendre de le prouver régulièrement.

A l'occasion de la fête séculaire, célébrée en 1840, en commémoration de cette grande invention, un littérateur bohème, Jaroslas

Wrtatko, publia un petit roman en langue slave, dans lequel Jean Gutenberg figure comme natif de Kuttenberg. Un journal bohème, très-répandu, intitulé *Wlastimil* (l'Ami de la patrie), rendit compte de ce roman et y ajouta des notes historiques, qui passèrent dans diverses revues allemandes, dont les auteurs jetèrent les hauts cris, voyant dans cette innocente assertion une grossière insulte faite par les Bohèmes à la nation allemande. Il en résulta une polémique, dont je lus avec intérêt les détails dans la *Bohemia*, journal publié à Prague. Plusieurs savants très-célèbres y prirent part, en faveur de la naissance bohème du prototypographe; en un mot, la discussion, devenant de jour en jour plus animée et plus intéressante, fit naître en moi l'idée de prier un de nos principaux littérateurs, M. Charles Winaricky, de traiter à fond cette question. Il y consentit, mais ce ne fut qu'au bout de trois années des plus laborieuses recherches, qu'il se vit en état de me présenter son ouvrage, qui, donnant 6 à 7 feuilles d'impression, était trop long pour être inséré dans mon *Almanach de Carlsbad*. Satisfait au plus haut degré de l'érudition, de l'argumentation, du style et des justes sentiments patriotiques de l'auteur, je l'ai traduit en entier de l'allemand. L'original n'est point encore publié, et j'ignore quand il le sera. L'auteur, dans sa préface, reconnaît que je lui ai donné la première idée de son ouvrage, de sorte que j'aurai à répondre, sinon du sang, du moins de l'encre et du papier que coûtera la guerre de plume qui doit inévitablement éclater entre les Allemands et les Bohèmes, également jaloux de leur Jean Gutenberg.

L'auteur de ces savantes recherches ne conteste point l'origine allemande du premier typographe, Gensfleisch de Gutenberg, dont les parents, bannis de Mayence, en conséquence des troubles religieux, trouvèrent un refuge en Bohême. Les annales de l'université de Prague prouvent que Jean Gutenberg y fut promu au grade de bachelier ès arts, le 18 novembre 1445, sous le nom latin académique de *Joannes de Montibus Cutnis*, traduction littérale de Jean de *Gutenberg* ou de *Kutenberg*. Les certificats d'église qui attestent sa naissance ou son baptême, n'ont été produits ni par Kuttenberg, ni par Mayence, ni par Strasbourg, bien que chacune de ces trois villes réclament l'honneur d'avoir été son berceau, mais les laborieuses recherches de M. Winaricky me semblent, ainsi qu'à tous ceux qui

ont lu le manuscrit, ne laisser rien à désirer sous ce rapport, et toutes ses preuves, demi-preuves, inductions, coïncidences et conclusions, ainsi que ses réfutations des principales assertions et hypothèses des Allemands, forment un admirable ensemble. L'auteur se montre particulièrement équitable, en indiquant en quoi chacune des trois villes susnommées contribua à cette grande invention.

Le titre de l'opuscule est :

« *Jean Gutenberg, né en* 1412 *à Kuttenberg en Bohême, bachelier ès arts à l'université de Prague, promu le* 18 *nov.* 1445, *inventeur de l'imprimerie à Mayence en* 1450. *Essai historique et critique, par le révérend Charles Winaricky, curé de Kowan, près de Jungbunzlau, en Bohême.*

» Traduit du manuscrit allemand par le chevalier *Jean de Carro*, docteur en médecine des facultés d'Édimbourg, de Vienne et de Prague, médecin à Carlsbad pendant la saison des eaux, citoyen d'honneur de ladite ville, membre correspondant de la Société impériale des médecins de Vienne, membre honoraire de la Société du Musée national de Bohême (1), etc. »

Le chevalier DE CARRO,
D. M.

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Livres qui ne sont pas dans le commerce. — M. le comte Henri de Mérode-Westerloo a fait imprimer chez le sieur De Vroom, deux vo-

(1) Voir une notice biographique sur ce savant propagateur de la vaccine en Europe et en Asie, par M. W. R. Weitenweber, dans un journal bohème intitulé : *Ost und West*, nº 9, 1841, 8 pp. in-8º. — *Die am* 23 *und* 24 *juni abgehaltene Feier des* 50-*jarigen doctor-jubilaums des Herrn Ritters* JEAN DE CARRO. Prag, 1843. in-8º de 34 pp. Le chevalier de Carro, maintenant à Bruxelles, se propose d'y séjourner jusqu'au mois d'avril, qui le rappellera à Carlsbad. M. Vandale, libraire de Bruxelles, va publier l'ouvrage dont cette feuille est le programme.

lumes de ses *souvenirs*, qu'il n'a distribués qu'à un petit nombre de lecteurs choisis. Ce sont des annales de la bonne compagnie de Bruxelles; elles feront suite aux mémoires du feld-maréchal de Westerloo. L'esprit, l'originalité, l'élévation du cœur sont héréditaires dans cette famille.

Pamphlets et libelles. — Le canonnier à cheval et vigneron, Paul-Louis Courier, s'est fait l'apologiste du pamphlet, et il était dans son droit, car on peut le proclamer le modèle du genre. Le pamphlet, à la manière de Courier, est la satire en prose, la raison armée à la légère et assaisonnée de malice. Mais quand la raison disparaît, quand la malice fait place à l'injure, le pamphlet devient un *libelle*. Le libelle, il faut l'avouer à notre honte, est une plaie de notre petite littérature. Il vient d'un air sournois et avec une impudence sans courage s'attaquer à tout ce qui est digne de respect ou d'égard : rien ne l'arrête, ses coups tombent même de préférence sur les objets de notre vénération ou de notre estime. La ville de Gand, cette cité loyale et honnête, vient de voir naître, à l'occasion de la publication des *Loges de Raphaël*, par M. Lacrosse, un libelle de cette triste espèce. La vanité blessée n'a pas seule dicté un amas si indigeste d'imputations calomnieuses, de cailletages insipides, de méchancetés rétrospectives puisées dans des ruisseaux depuis longtemps taris, dans des égouts comblés depuis des années. Celui qui a signé ces misérables pages, nous aimons à le croire, n'a fait que céder à de mauvais conseils et prêter son nom à une sorte de pique-nique de haine et de folle colère, où les rares convives ont payé leur écot en absinthe et en fiel. A de pareils diatribes ce n'est pas avec une plume que répond un homme qui se respecte.....

M. A. Clesse. — La 11e livr. de la *Revue de Belgique* (Brux., 1846), in-8°, pp. 72-73) contient une jolie pièce de vers de M. Antoine Clesse, intitulée les *Livres*. En voici la première strophe :

Lorsque chacun s'agite sur la terre
Pour obtenir des honneurs et de l'or,
Donnons à tous un avis salutaire :
C'est qu'un bon livre est le plus doux trésor.
L'orage en vain de sa voix importune

Vient réveiller les sages endormis :
On peut braver les coups de la fortune
Lorsque l'on a ses *livres* pour amis.

Lettres amoureuses de Marie Stuart. — Lors du grand procès qui s'instruisit devant la reine Élisabeth entre Marie Stuart et ses sujets révoltés, représentés par le régent Murray, celui-ci produisit des lettres d'amour écrites par sa souveraine à Bothwell avant l'assassinat de lord Darnley, son second mari.

Les défenseurs de la reine Marie Stuart nièrent énergiquement l'authenticité de ces lettres, que ses ennemis défendirent avec non moins d'énergie. Plus tard, toute cette correspondance fut déposée aux archives d'Angleterre, et elle en disparut sous le règne des Stuarts, alors qu'il y avait un intérêt de famille pour ces souverains à supprimer toutes les preuves à charge de leur aïeule.

On croyait ces lettres détruites ; c'était une erreur. Elles avaient été transportées en Écosse, où sir William Knox vient de les découvrir dans la bibliothèque d'un laird des montagnes de l'Ouest, sir Arthur Lesley. Celui-ci compte parmi ses aïeux Lesley, évêque de Ross, l'un des partisans les plus ardents de Marie Stuart, l'un des commissaires nommés par elle pour soutenir ses droits devant le tribunal arbitraire d'Élisabeth. C'est l'évêque de Ross qui aura probablement recueilli cette correspondance et qui l'aura conservée comme un monument dans les archives de sa famille.

Ces lettres ont été soumises par sir William Knox à l'examen de plusieurs savants d'Édimbourg, et leur authenticité n'a pu demeurer un instant douteuse ; l'opinion de ces hommes compétents a été parfaitement conforme à celle qu'avait exprimée sous Élisabeth le conseil privé d'Angleterre, qui avait comparé ces lettres avec l'écriture de Marie.

Elles sont d'un mauvais style, mais il y règne cet air, cette négligence et ce ton naturel qu'ont ordinairement des lettres écrites à la hâte entre des amis familiers ; elles offrent une telle variété de circonstances particulières que personne ne peut les avoir inventées. Elles sont en français.

Du reste, le duc de Norfolk, qui avait examiné ces papiers, qui favorisait Marie jusqu'à concevoir le dessein de l'épouser, et qui, à la fin, perdit la vie pour sa cause, ne put méconnaître qu'ils émanas-

sent de la reine d'Écosse; c'est ce que démontrent non-seulement ses lettres à Élisabeth et à ses ministres, mais l'aveu secret qu'il en fit à Bannister, son plus intime confident.

Sir William Knox va communiquer sa découverte au monde érudit. C'est la *Revue d'Édinbourg* qui recevra de lui ce précieux dépôt.

Papiers de sir Hudson Lowe. — Les papiers de ce célèbre geôlier de Napoléon sont venus à Paris. Le bibliothécaire d'Angers a su des premiers qu'ils étaient en vente et que le bouquiniste Lefèvre en était dépositaire. Le catalogue indiquait 1,186 pièces. Quelle trouvaille! M. Grille voulait tout acheter. — Combien? — Dix mille francs. Il en offre cinq mille en bons billets à courte échéance; il aurait voulu emporter à Angers ces documents, dans l'espoir que l'Europe avide serait venue les consulter chez lui. Le marchand hésite, balance, il veut de l'argent comptant; M. Grille part, le marché n'est pas conclu, et c'est la bibliothèque du Roi qui s'empare de ce trésor. Au fait, il y est à sa place et parfaitement confié à la garde de M. Champollion.

Alexandre Dumas et Rachel. — Au moment où nous parlions de l'habitation de Mlle Rachel à Marly, on la mettait en vente. D'un autre côté, l'actrice, par l'entremise de M. Alfred de Mussay, se raccommodait avec la Comédie française; mais si la Melpomène moderne vend son château, le romancier à la mode achève le sien. Voici des vers que nous avons reçus de Paris sur cette fastueuse demeure.

Laisse ta pipe et ton verre,
Réponds moi, gentil corsaire,
As-tu vu *Monte-Christo*,
Ile, chapelle, château,
Près du chemin de La Baigue
Et sur le flanc du coteau,
Que Dumas, notre collègue,
Qui n'est ni manchot ni bègue,
Sème aujourd'hui de plus d'or
Qu'il n'en peut gagner encor?
Il fait niveler les terres,
Il fait creuser des rivières,
Il fait bâtir des clochers

Qu'il plante sur des rochers.
Il marie avec les arbres
Le grès, la brique, les marbres,
Et dessus, par le sculpteur,
Il fait buriner les titres
Des romans et des chapitres
Dont il est parfois l'auteur,
Parfois le simple éditeur.

Lieu charmant, doux ermitage,
Où ce maître audacieux,
Qu'un long succès encourage,
Boit, rit, chante, fait tapage,
Mais où, quand il sera vieux,
Il viendra, sombre et sauvage,
Pleurer, dans les nuits d'orage,
Ses mauvais livres vendus,
Ses trahisons, ses roueries
Et tous ses talents perdus
A coudre des rapsodies,
A faire pour des écus,
Circuler des vilénies;
A nourrir les jeunes cœurs
Du poison des sales mœurs
Et du limon des orgies!

Pseudonymes. — M. *F.-G. de Tournebelle* a été nommé dernièrement dans ce bulletin, et nous avons hasardé des conjectures sur le vrai nom de cet auteur. Voici qu'il reparaît avec une nouvelle production qui semble échappée à Bachaumont et à Chapelle. Elle est intitulée : *Course aux Trianons,* par F.-G. de Tournebelle (1837). Paris, Techener, 1846, in-8° de 35 pp. En vers et en prose et dédié à la duchesse d'Orléans.

Société des bibliophiles flamands. — Cette société, toujours sous la direction de MM. F. Vergauwen et Ph. Blommaert, déploie la plus louable activité. Elle vient de distribuer à ses membres privilégiés deux publications nouvelles, savoir :

Gewoonten, vryheden en privilegien der stad Sint-Truyen (XIV°

eeuw.) 2e série, n° 5. Gent, Annoot-Braeckman, in-8° de IX et 38 pp. L'éditeur est M. Blommaert.

Het spel van de vyf vreede ende van de vyf dwaeze maegden (2e série, n° 6) Ib. in-8° de VI et 54 pp.

L'éditeur de ce poëme-dialogue est M. J.-K. (Jules Ketele, d'Audenarde.)

La société, dans sa munificence, a continué à considérer la Bibliothèque royale comme *personne civile* et lui a accordé les priviléges de membre ordinaire. Nous pouvons assurer qu'elle n'a pas affaire à des ingrats.

Cadeau du roi de Prusse à la Bibliothèque royale.—Le roi de Prusse fait imprimer à l'imprimerie royale de Berlin, une édition complète et entièrement revue des œuvres de son immortel prédécesseur, le grand Frédéric. Cette édition est exécutée avec autant de magnificence que de goût. Le monarque, qui veut bien prêter une attention bienveillante à la marche des lettres en Belgique, a gratifié notre bibliothèque royale d'un magnifique exemplaire de cette glorieuse publication (Voir l'*Annuaire* de la bibliothèque pour 1847).

Serenus retrouvé. — M. Duthillœul, bibliothécaire de la ville de Douai, lequel, par parenthèse, vient enfin de recevoir le ruban de la Légion d'honneur, a fait une importante découverte dans le dépôt confié à sa garde. Dans un monceau de volumes dépareillés, d'anciens manuscrits incomplets, mutilés ou délabrés, il a rencontré une *partie inédite* de l'histoire de l'église d'Angleterre par Gressey (Hugue-Paulin), dit *Serenus,* que l'on croyait perdue : *The church history of britanny,* etc. Cressey ou Cressy, d'origine normande, était né à Wakefield, dans le comté d'York, en 1605, d'une famille de ministre anglican. — Nous empruntons le fait aux *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique* (nouv. série, t. V, 5e liv.), excellent recueil que rédigent, à Valenciennes, MM. Aimé Leroy et Arthur Dinaux.

Vaticinium lehninense. — Dans notre siècle d'esprits forts et d'incrédulité, on ajoute encore foi aux prédictions, ou du moins on s'en inquiète; ainsi, vers la fin du dix-huitième siècle, des courtisans qui

ne croyaient pas en Dieu, croyaient en Mesmer et en Cagliostro. On s'est donc, dernièrement, soit dans un intérêt de confiance, soit plutôt par un motif de curiosité, préoccupé de la prophétie écrite en vers latins par D.F. Hermann, dans les dernières années du règne du grand-électeur de Brandebourg, ou du moins au commencement de celui de son successeur, Frédéric III. Un ministre de Lehnin, M. Weiss, avait déjà écrit sur ce sujet en 1746. Le journal historique de M. W.-Adolphe Schmidt (*Allg. Zeitschrift fur Geschichte.* Berlin, Veit) vient de publier, dans son numéro d'août 1846, pp. 176-191, un mémoire posthume de M. Frédéric Wilken, intitulé : *ueber das s. g. Vaticinium lehninense.* On en doit la communication au fils de l'illustre défunt, M. Fr.-F.-A. Wilken. Il a paru à Bruxelles une brochure sur la même matière.

Encore des anonymes. — M. Wolters, ingénieur en chef de la province de la Flandre orientale, vient de faire imprimer une *Notice historique sur la commune de Rummen* (où il est né) *et sur les anciens fiefs de Grasen, Wilre, Bindervelt et Weyer, en Hesbaye.* Ce livre qui ne SE VEND PAS, ne porte point de nom d'auteur. Cet auteur mérite cependant d'être connu, car il a fait un bon ouvrage. On ne croirait pas qu'une simple commune pût fournir tant de renseignements historiques. L'histoire du pays, faite ainsi, serait immense, mais aussi elle ne laisserait rien à désirer sous aucun rapport, et fournirait des éléments pour résoudre toutes les questions qui ont leur source dans le passé. Le volume (in-8° de VI et 405 pp. sans la table, avec une carte et 19 planches gravées par M. Onghéna [?]), est terminé par 93 chartes, dont la plus ancienne appartient à l'an 1331. M. Serrure, l'un de nos maîtres en numismatique, a été fort utile à M. Wolters, pour ce qui concerne les monnaies des seigneurs de Rummen. — La science, l'exactitude, la générosité qu'a déployées l'honorable ingénieur sont au-dessus de tout éloge. Il a réellement élevé un monument à son lieu natal, et il faut que nous soyons bien persuadés de la valeur de ce qu'il a fait, pour que nous ne craignions pas de l'affaiblir par cette expression devenue presque niaise, tant on en a abusé pour des puérilités.

A propos d'anonymes, nous avions cru que le *Bibliophile* qui a écrit sur la gravure de 1418 était M. De Leuter. C'était une erreur. Cet écrivain s'appelle M. Luthereau.

Bibliothèque de la Chambre des pairs, à Paris. — M. Eugène Delacroix a complétement terminé les peintures monumentales de la coupole de la grande bibliothèque, à la chambre des pairs. Les échafaudages viennent d'être enlevés.

Le sujet de la composition est le séjour des héros et des grands esprits du paganisme, où Virgile introduit Dante, selon la *Divine Comédie.* Ce n'est pas une fresque murale, comme on serait tenté de le croire, mais bien une peinture à l'huile sur des fragments de toile réunis et rapportés ensuite sur place.

Cette œuvre capitale est composée de quatre groupes principaux reliés entre eux par des personnages épisodiques : on y voit les poëtes Homère, Horace, Lucain, Ovide, auxquels Virgile présente Dante; les Grecs illustres, Alexandre, Aristote, Apelles, Socrate, Alcibiade, Aspasie; les Romains Cincinnatus, Caton, Marc-Aurèle.

Bibliothèque de Rouen. — Grâce à la bienveillante intervention de M. Henri Barbet, elle s'est enrichie tout récemment de peintures chinoises rapportées de Canton et offertes par M. Haussmann, délégué du commerce à la suite de l'ambassade de M. de Lagrenée. Ces peintures, au nombre de douze et de la dimension d'un mètre de largeur sur 75 centimètres de hauteur, sont exécutées à la gouache, sur papier, par des artistes chinois, et représentent, dans une série continue de 12 mètres de largeur, toutes les opérations de la fabrication des tissus de coton, depuis la récolte des capsules sur la plante jusqu'à la teinture, au pliage et à la vente des pièces. Elles prouvent l'enfance grossière de cette industrie chez les habitants du *céleste empire.*

Lettres de Robespierre. — On a découvert aux archives du royaume, à Paris, dans un endroit qui sert à mettre les documents considérés comme étant au rebut, une collection de lettres de Robespierre, dans lesquelles on trouve, dit-on, les révélations les plus curieuses.

Guyot d'Angers. — Parmi les écrivains ou calligraphes du duc Philippe-le-Bon, nous avons cité dans ce recueil, ainsi que dans l'introduction au *Chevalier au Cygne,* Guyot d'Angers, que La Serna

appelle Guyot d'Angerans. L'ingénieux bibliothécaire d'Angers nous écrit à cette occasion : « Vous parlez de *Guyot d'Angerans*, dont vous » faites *Guyot d'Angers*. J'en suis très-fier et bien aise. Mais pour- » quoi *Angers?* Quelle preuve? dites-moi de grâce, par où, sans » me flatter et sans mentir, je puis classer ce nouveau nom dans nos » annales. Votre obligeance pour nous ne se fait-elle pas illusion? » ne nous accordez-vous pas trop facilement une intelligence de plus, » un esprit délié, souple, qui aida aux travaux du règne de Phi- » lippe-le-Bon, avec votre Miélot, si fécond? Auriez-vous quelque » parchemin ou quelque titre qui fassent que, sans scrupule, nous » puissions inscrire sur nos catalogues d'Angevins célèbres ce se- » crétaire, ce Guyot que j'affectionne déjà comme venant de vous, » et qui me tiendrait peut-être par quelque parenté fort honorable? » Écoutez bien ceci : A Angers, dans ma ville natale, dans ma rue, » il y avait des Guyot que j'ai connus dans mon enfance, deux entre » autres, des cousins de mon père qui, enrôlés sous les drapeaux » de la nation, devinrent l'un général et l'autre colonel, dans les » armées de la république et de l'empire.... » Nous répondrons à cette flatteuse curiosité que le nom d'*Angerans* est le fait de M. La Serna, à propos du *Songe du vieux pèlerin*. Ce copiste est nommé *Guyot d'Angers* (l'Angeran) par M. Peignot, qui transcrit la souscription du roman de *Gérard de Nevers*, copié par Guyot, pour le duc Philippe-le-Bon (*de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne*. Dijon, 1841, in-8°, p. 15). M. G. peut donc se rassurer, Guyot, le calligraphe, est acquis à l'Anjou, mais je n'oserais affirmer qu'il en augmente la gloire et qu'il ait été une *intelligence servie par une plume*, plutôt qu'une *plume servie par un corps organisé*.

La presse périodique au Canada. — M. Éliot Warburton, qui a publié cette année l'*Hochelaga of England in the new world*, estime que la presse canadienne est plus respectable (c'est un Anglais qui parle), sinon plus éclairée que celle des États-Unis. Québec et Montréal ont chacun *huit* ou *dix* journaux, dont la moitié, non pas la meilleure, est écrite en français. Kingston en a *cinq*, Toronto *sept*, et presque toutes les villes un peu importantes possèdent au moins un organe de leurs griefs ou de leurs vœux.

M. L. Hoffmann, à Hambourg. — Nous l'avons déclaré hautement, notre ambition est de faire de ce bulletin le lien de tous les bibliophiles et amateurs : jusqu'ici nous avons réussi au delà de notre espoir. Une des conquêtes qui flattent le plus notre coquetterie est celle de M. le docteur Laurent Hoffmann, rédacteur du *Correspondant impartial de Hambourg*. C'est lui qui, dans un autre journal (*Hamburger litterarische und kritische Blätter*, n° 114, 23 septembre), a inséré un article piquant et généreux sur la vente prochaine de la bibliothèque d'Hoffmann de Fallersleben. Il vient de nous adresser, avec divers renseignements bibliographiques, des notes sur la *presse espagnole* en Belgique, dont nous ferons usage, et, par une attention délicate, il a bien voulu nous offrir, à cause de nos humbles recherches sur le *Juif errant*, la dissertation de Charles Anton sur ce personnage mystérieux (*Lepidam fabulam de judaeo immortali examinat...* Carolus Antonius, die XXVI oct. MDCCLV. Helmestadii, Vid. Schnorr, in-4° de xxiv pp.). Il a de plus fait cadeau à notre Bibliothèque royale de son curieux livre intitulé : *Gunther von Schwarzburg*. Rudolstadt, 1819, in-12 de xiv, 270 et xxx pp., sans l'errata, orné de figg. A ce recueil de faits laborieusement rassemblés et présentés avec critique, nous en ajouterons *un :* Nous possédons en original un diplôme de l'empereur Charles IV, que nous avons déjà publié dans les *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas* (t. V, pp. 188-191), et par lequel cet empereur promet divers avantages à *Cun, Winther, Marklof* et *Jean de Reiffenberg*, s'ils ferment leur forteresse de Reiffenberg, dans le *Taunus*, à Gunther de Schwarzenburg et à son adhérent Cun de Falkenstein. Cette pièce est de l'an 1349. Elle peut intéresser M. Hoffmann et M. L.-P. Hesse, l'historiographe de la principauté de Schwartzburg-Rudolstadt.

M. C.-A. Schaab. — Il est un autre ami dont le souvenir nous est bien cher. M. C.-A. Schaab, docteur en droit, vice-président du tribunal de Mayence, chevalier de l'ordre hessois de Louis, 1re classe, reste, malgré ses quatre-vingt-dix ans, l'intrépide adversaire de Laurent Coster, et le champion constant des droits de ses compatriotes à l'invention de l'imprimerie. Il nous avait tenu jadis au courant de ses pacifiques démêlés avec MM. Konnig et Scheltema, qui combattaient pour la Hollande avec un zèle pareil au sien. Aujourd'hui, il nous en-

voie avec une grâce parfaite, ses autres ouvrages, dans plusieurs desquels il agite encore la question qui est pour lui la question suprême. Voici les titres de ces estimables élucubrations, toutes imprimées aux dépens de l'auteur :

I. *Die Geschichte der Bundes-Festung Mainz, historisch und militarisch nach den Quellen bearbeitet.* Mainz, 1835, in-8°.

II. *Randglossen zu den Phantasien und Traümereien des Pseudogeistes Johans Gensfleisch, genamt Gutenberg.* Mainz, 1836, in-8°.

III. *Geschichte des grossen rheinischen Städtebundes, gestiftet zu Mainz in Jahre* 1254, *durch Arnold Walpod.* Erster Band, Mainz, 1843, Zweiter, 1845.

IV. *Geschichte der Stadt Mainz.* Erster Band, Mainz, 1841, Zweiter, 1844.

M. Schaab veut bien nous accorder cette faveur comme au descendant de plusieurs des acteurs qu'il met en scène. Il nous avertit, en même temps, que ces ouvrages lui ont valu une médaille d'or du roi des Belges, et une bague en brillants du prince de Metternich. Il ne nous appartient en aucune manière d'imiter cette munificence; mais si les remercîments du cœur, si la profonde estime, la vénération sincère et profonde peuvent suffire, nous nous serons acquitté en partie envers M. Schaab.

Contrefaçon. — M. A.-F. Didot a fait insérer, pp. 118-124, du 5me cahier de la *Nouvelle revue encyclopédique*, dont il est l'éditeur, un article où il traite de l'utilité d'une loi sur la contrefaçon littéraire et examine la convention conclue à ce sujet entre l'Angleterre et la Prusse. « Le moment est proche, dit-il, où la Belgique, exclue des » marchés de toutes les nations, et contrainte, si elle veut persister » à rester en dehors du droit des gens, à n'imprimer que pour elle » seule, y renoncera, et nous espérons qu'elle ne tardera pas à re- » connaître que son système de contrefaçon a cessé de lui être pro- » fitable. »

Manuscrits hébraïques. — Le rabbin des juifs turcs, à Vienne en Autriche, possède un manuscrit qui contient 21 ouvrages et compo-

sitions poétiques de juifs provençaux, en langue hébraïque. Ce curieux recueil, de 344 feuillets in-4°, sera publié par les soins de M. Deutsch. De Rg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

117. *Sprachen-Karte der Oesterreichischen Monarchie, sammt erklaerender Uebersicht der Völker dieses Kaiserstaates, ihrer Sprachstamme und Mundarten, ihrer ortlichen und numerischen Vertheilung*, von J.-V. Haeufler. Pest, G. Emich, 1846, in-8°, une carte, 9 pp. de texte et un grand tableau.

La question que sert à éclaircir ce travail n'est pas seulement une question de linguistique, mais une affaire de haute politique, d'une politique d'existence. Quand l'Autriche passe en revue les populations qui parlent des idiomes slaves et qu'elle les met en présence des races allemandes pures, elle doit faire des réflexions sérieuses. M. Haeufler compte en Autriche 7,071,821 Allemands, 15,455,998 Slaves, 7,817,711 individus qui parlent des langues romanes, et parmi lesquels il inscrit les Italiens, les Valaques, les Grecs, enfin 5,634,738 de races asiatiques. Après cela, peut-on appeler l'Autriche puissance allemande?

118. *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges, établis à l'étranger pendant les XVe et XVIe siècles*, par P.-C. Vander Meersch. IV. Pierre de Keysere, imprimeur à Paris, de 1473 à 1479. Gand, L. Hebbelynck, 1846, in-8° de 121-169 pp. (Extrait du *Messager des sciences historiques.*)

Quand M. Vander Meersch aura fini toutes ces curieuses monographies, il pourra les revoir, les réunir et en faire un excellent livre d'histoire littéraire et bibliographique.

119. *Essai sur la restauration des anciennes estampes et des livres rares, ou traité sur les meilleurs procédés à suivre pour réparer, dé*

tacher, décolorier et conserver les gravures, dessins et livres, ouvrage spécialement utile aux artistes, aux collectionneurs, aux marchands d'estampes, aux bibliophiles, etc., par A. Bonnardot, parisien. Paris, Deflorenne et Vignères, 1846, in-8° de 80 pp.

Nous avons déjà donné un échantillon des procédés de M. Bonnardot, qui sera nommé dans la suite des siècles le *restaurateur* de la gravure et de la typographie. On ne peut trop recommander la lecture, et surtout la pratique de son livre, aux bibliothécaires, relieurs, amateurs, etc., etc. Avec M. Bonnardot il n'y a plus de bouquins, plus de gravures à jeter au rebut; il remet le vieux à neuf, fait renaître un livre de ses cendres, ressuscite une gravure mutilée : son traité est une vraie *palingénésie*.

120. *Légendes des origines*, par J. Collin de Plancy. Ouvrage approuvé par monseigneur l'évêque de Chalons. Paris, Mellier, 1846, in-8° de 410 pp., sans la table.

Ne craignez rien, M. Collin de Planey est devenu d'une orthodoxie irréprochable ; ses joyeusetés les plus hardies sont aujourd'hui des lectures édifiantes, ses facéties ultra-voltairiennes, des œuvres de piété. Il faut certes l'en féliciter, quoiqu'à cette métamorphose il ait perdu un peu de son esprit. Mais il lui en reste encore assez pour se faire lire. Il a aussi conservé d'autrefois cette facilité à orner l'histoire d'une parure d'emprunt, à mêler le faux avec le vrai et à donner comme authentiques les fruits de son imagination. Tout dévot qu'il est, il sert encore par ci par là à ses lecteurs ce qu'il appelle lui-même des *canards*; ainsi, dans le récit intitulé les *premiers imprimeurs* (pp. 162-176), on lit sur l'enfance de Martens d'Alost des détails qu'aucuns mémoires, soit imprimés, soit manuscrits, n'ont pu fournir à M. Collin et que n'ont connus ni M. De Gand, ni M. De Smet. Ce qu'il dit de *Jean Britoen* nous paraît cependant exact et conforme aux données de la saine critique : Britoen était un calligraphe et non un imprimeur.

121. *Archiv für das Studium der neuern Sprachen*. Eine Vierteljahrschrift, herausgegeben von Ludw. Herrig und Heinrich Viehoff. n^os^ I et II. Elberfeld und Iserlohn, Julius Bädeker, 1846, in-8° de 468 pp.

Ces archives sont une nouvelle preuve de la manière large et étendue dont la critique allemande embrasse un sujet. Le regard des rédacteurs se porte dans toutes les contrées, avec une attention impartiale, et ne laisse échapper aucun détail. — A la page 463, on veut bien citer le poëme sur *Anne de Boleyn* que nous avons imprimé en partie dans ce bulletin (I, 456). Mais on ne dit pas, ce

que nous avions déclaré ensuite, que nous avions été devancés à notre insu par M. Crapelet dans cette publication (t. III, p. 158).

A la p. 413, on donne des extraits des *Poésies germaniques* de M. H. Barbieux (Weilbourg, chez Lenz). On y trouve des imitations heureuses; mais l'auteur, suivant la *métrique* de l'auteur des *Wallonnades*, s'affranchit de la règle tyrannique des *hiatus;* reste à savoir si cette innovation obtiendra droit de bourgeoisie chez Messieurs de l'Académie française.

122. *Bibliotheca historico-naturalis. Verzeichniss der Bücher über Naturgeschichte welche in Deutschland, Scandinavien, Holland, England, Frankreich, Italien und Spanien in den Jahren* 1700-1846 *erschienen sind,* von Wilhelm Engelmann. Erster Band. Leipzig, W. Engelmann, 1846, in-8° de viii et 786 pp.

Le premier volume de ce très-usuel répertoire est consacré à la bibliographie des sciences naturelles, aux connaissances subsidiaires, aux traités généraux, à l'anatomie, la physiologie, la zoologie et la paléontologie. Une table fort ample rend les recherches faciles. La Belgique cette fois n'est pas oubliée; puisque le rédacteur ne la nomme pas sur son titre, il la confond apparemment avec la Hollande. Pour lui 1830 n'a pas existé.

123. *Polytechnische Bücher-Kunde, oder beurtheilendes Verzeichniss der vorzüglischsten Bücher über Chemie, Technologie, Fabrikwissenschaft, mechanik und einzelne Gewerbszweige.* Eine Hulfsbuch für privat Personen und Buchhändler, zur Kuntniss und Auswahl zu Kaufender Bucher. Vierte bis Ostermesse 1846 fortgesezte Ausgabe. Nurnberg, Leuchs, 1846, in-12 de viii et 262 pp.

Nous nous sommes toujours prononcés en faveur de ces bibliographies spéciales, quelque médiocres qu'elles fussent. Celle de M. Leuchs est loin de valoir les catalogues de M. W. Engelmann, mais elle a aussi son utilité. La préface de la première édition est datée de 1829; celle de la troisième, de décembre 1840.

124. *Dictionnaire des sciences dentaires,* suivi d'un *Dictionnaire de bibliographie dentaire,* etc., par William Rogers (St-Denis, impr. de Giroux). Paris, 1846, Germer-Baillière, in-12 de 13 feuilles.

125. *Zeitschrift für die Archive Deutschlands.* Besorgt von Fr. Traug. Fridemann. Erstes Heft. Gotha, Perthes, 1846, in-8° de viii et 89 pp., sans les annonces.

M. Friedemann, docteur en théologie et en philosophie, est un humaniste fort instruit, qui s'est beaucoup occupé de l'enseignement public, en qualité d'écrivain et d'inspecteur des écoles dans le duché de Nassau. Indépendamment de ces fonctions, dont il s'acquitte avec un zèle et une capacité rares, il est directeur des archives ducales, à Idstein. C'est sous ce point de vue qu'il se montre ici, en offrant un point central aux archives allemandes, publiques ou privées, et en procurant les moyens d'en exploiter les richesses. La partie théorique, la bibliographie de la science de l'archiviste, ne sont pas oubliées, pas plus que tout ce qui tient à la biographie des personnes qui s'y vouent. Des pièces originales, des extraits, des mémoires, des dissertations, répandront sur ce recueil une féconde variété. Déjà le premier cahier tient les promesses du prospectus. Il contient entre autres un travail de M. l'archiviste H. Beyer sur le dépôt de Coblence; un mémoire sur l'utilité des archives de Nassau pour la Société historique de ce pays; un tableau alphabétique des dépôts d'archives existant dans les États de la Confédération germanique; un aperçu sur les archives de la chambre impériale de Wetzlar et sur celles du château de Neuhaus, en Bohême; des lettres inédites du grand Frédéric, etc.; des mélanges et nouvelles littéraires, relatives au sujet. On voit que M. Freidemann moissonne avec succès dans le champ qu'il cultive.

126. *Serapeum...*, herausgegeben von Dr Robert Naumann. Nos 17 et 18, Leipzig, den 15 und 30 Sept. 1846.

Pp. 257-265. Martin d'Alost (A. Scheler).

Pp. 285-288. Sur la bibliothèque du canton d'Argau, en Suisse, fondée en 1804 et dont le noyau fut la bibliothèque du général Béat-Fidèle de Zurlauben, achetée 19,072 florins.

Parmi les manuscrits, on remarque les suivants :

Acta Helvetica, *Gallica*, *Germanica*, *Hispanica*, *Sabaudica*, etc., 186 vol. in-fol.

Stemmatographia Helvetiae, 102 vol. in-fol.

127. *Bulletin du Bibliophile*, août. Septième série. Paris, Techener, 1846, in-8o.

Pp. 887-893. Livres annotés, signés et estampillés (Arthur Dinaux).

Pp. 894-903. Sur les livres d'usage, suite.

Pp. 904-908. Notice bibliographique sur Étienne de la Boetie (Dr J.-F. Payen.)

Pp. 909-910. Notices extraites du *Catalogue inédit de la bibliothèque d'un amateur* (Gustave Brunet).

Pp. 912-913. Note de M. Nodier, à l'âge de dix ans, sur le poëte Amadis Jamyn.

Pp. 914-915. Lettre de M. G. Brunet sur les traductions des Provinciales de Pascal.

128. *Bibliothèque de l'école des chartes, revue d'érudition, consacrée principalement à l'étude du moyen âge.* Septième année, deuxième série, t. II, juillet-août 1846, 6e livr. Paris, J.-B. Dumoulin, gr. in-8°.

Pp. 567-570. Notice sur les archives de Malte, par E. de Rozière.

Pp. 596-597. Annonce par M. J. Quicherat d'une brochure intitulée : *Notice sur l'ancienne bibliothèque des échevins de la ville de Rouen*, par M. Ch. Richard, conservateur des archives municipales de Rouen. Rouen, 1845, in-8° de 54 pp.

129. *Le voleur et le cabinet de lecture réunis, gazette des journaux français et étrangers.* Paris, impr. de Maulde et Penon, in-4° à 3 colonnes. Paraît tous les cinq jours. Dix-neuvième année. (Voyez plus haut, p. 343, n° 92.)

Voilà un journal presque vieillard ; à dix-neuf ans, en effet, au milieu de nos entreprises éphémères, de nos spéculations d'un moment, un journal a les cheveux gris. Celui-ci, malgré sa longévité, est plein de séve et de vie ; il a même pris des forces en avançant : *vires acquirit eundo.* Cet avantage est dû à une habile direction. M. Jubinal, en effet, rédige cette feuille encore plus avec son goût et avec sa plume qu'avec ses ciseaux. En y cherchant pâture pour notre bulletin, nous avons trouvé dans le 50e numéro de 1846, un article de M. Th. de P. sur *quelques plagiats.* Après des observations fort justes sur la propagation de certaines fictions, surtout au moyen âge, le journaliste aborde son sujet et cite des exemples de plagiats qui ne sont souvent que des imitations ou des emprunts légitimes. Molière, Voltaire se voient traduits à la barre comme MM. Nodier, Sue et Alexandre Dumas.

Le n° 62 (10 nov.) contient un premier article de M. Ach. Jubinal sur des romans de chevalerie. Il fait attendre impatiemment la suite.

130. *L'Artiste, revue de Paris.* Paris, 1846, 14e livr.

Pp. 209-210. M. Philippe de Rouen. Application de la galvanoplastique à la reproduction des planches gravées à l'eau-forte et au burin (par Gabriel Laviron).

P. 221. La bibliothèque du Luxembourg (peintures de la coupole par M. Eugène Delacroix, auteur même de ces lignes. Voy. plus haut, pag. 493.)

131. *Index librorum prohibitorum. Katalog ueber die in den Jahren* 1844 *und* 1845 *in Deutschland verbotenen Bücher.* Beitrag zur Geschichte der Presse. Zweite Hälfte. Jena, Luden, 1846, in-12 de 23 pp.

La première partie a été annoncée précédemment, p. 274, n° 60. Nous apprenons dans celle-ci que les œuvres du philosophe Fichte ont été défendues en Autriche ; que le poëte Freiligrath, dont M. N Martin a si bien parlé (pp. 218-235

du livre intitulé : *Les poëtes contemporains de l'Allemagne*, Paris, Renouard, 1846), est condamné en Prusse, dans la Hesse électorale, dans la Saxe Royale, en Saxe-Meiningen, dans les États d'Anhalt-Dessau ; et qu'Hoffmann de Fallersleben, également bien apprécié par M. Martin (pp. 236-257), est proscrit par le duc de Saxe-Weimar-Eisenach !

132. *Messkatalog Michaelis* 1846. *Ausgegeben den* 1[en] *october*. Leipzig, Weidmann, in-8° de XVI et 183 (383) pp.

133. *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Académie royale de médecine de Belgique*. Bruxelles, Du Mortier, 1846, in-8° de 60 pp.

Ce catalogue est disposé par ordre alphabétique du nom des auteurs.

134. *Bibliotheca Willemsiana, ou Catalogue de la riche collection de livres délaissés par* M. J.-F. Willems, membre de l'Acad. royale de Bruxelles, de l'Institut royal des Pays-Bas, etc., dont la vente publique aura lieu à Gand, le 1er février 1847 et jours suivants. Gand, Gyselinck, 1846, in-8° de VIII et 202 pp.

En tête de ce catalogue est une notice sur M. Willems, par M. Sn. (Snellaert). La première partie contient 2,471 numéros ; on y trouve beaucoup de brochures et de volumes avec des envois autographes, ainsi que plusieurs notes inscrites par le défunt sur ses livres. Les n°s 352-384 ont rapport à l'art typographique.

135. *Catalogue des livres de géographie, d'histoire, voyages, etc., composant la bibliothèque de feu* M. J.-B. Eyriès..., dont la vente aura lieu le 16 novembre 1846. Paris, Labitte, 1846, in-8° de VIII et 255 pp.

En tout 2,718 numéros.

136. *Catalogue des livres d'histoire naturelle* (particulièrement de zoologie), *de philosophie, d'histoire, etc., composant la bibliothèque de feu* M. Frederic Cuvier, dont la vente se fera le 23 nov. 1846. Paris, Delion, 1846, in-8° de 125 pp.

1,148 numéros.

137. *Catalogue des livres provenant de la bibliothèque de l'abbé* Bontani, dont la vente *se fera* le 22 oct. 1846. Paris, Silvestre, 1846, in-8° de XVI et 110 pp.

L'abbé Bontani, curé de la paroisse St-Félix, à Ema, près le *Poggio imperiale*,

villa du grand-duc de Toscane, était à la fois théologien, érudit, *bibliophile*, et de plus excellent musicien. Ces goûts divers se manifestent nécessairement dans sa bibliothèque, car presque toujours une bibliothèque est l'image de l'intelligence, le témoin des sympathies de son propriétaire.

Parmi les raretés musicales, nous citerons les nos 327, 329, 331, 334, 345 et 347, relatifs à la musique italienne et restés inconnus à tous les bibliographes qui se sont occupés de cette spécialité.

En tête du catalogue, on a réimprimé la préface de Marc de Gagliano à la *Dafné* de Rinuccini, Firenza, 1608, in-fol., comme pièce presque ignorée et qui fait connaître d'une manière précise l'époque de l'*invention du drame en musique*.

138. *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu* M. Philippe de la Renaudière..., ancien vice-président de la Société géographique de Paris..., dont la vente aura lieu le 30 nov. 1846. Paris, P. Jannet, in-8° de xv et 272 pp.

2,576 numéros. Cette bibliothèque, que M. de la Renaudière avait mis quarante ans à former, est, ainsi que celle de M. Eyriès, une collection fort importante pour la géographie.

139. *Catalogue de la librairie ancienne* de Alphonse Polain, rue de l'Université et de la Cathédrale, 21-18, à Liége, n° 9, 1846. In-8° de 125-148 pp.

Le dernier cahier de ce *Bulletin* a paru en décembre 1842. M. A. Polain a bien fait de le reprendre. Il révèle ainsi aux amateurs l'existence de quantité d'ouvrages rares et curieux, et les avertit de la possibilité de les acquérir. Les notes qu'il y sème ne seront pas, d'un autre côté, sans intérêt pour les bibliographes. Elles annoncent un libraire très-instruit et très-entendu.

140. *Gazette médicale belge, journal hebdomadaire, de littérature, de critique et de nouvelles médicales*, rédigé par les docteurs Ph.-J. Van Meerbeeck et Ch. Van Swygenhoven. Bruxelles, 1846, grand in-4° à 3 colonn., 4e année.

Nous n'avons pas l'honneur d'être docteur en médecine ou en chirurgie, ni même en accouchements, mais nous lisons quelquefois la *Gazette médicale belge*, et, malgré notre ignorance, nous la comprenons tout couramment; nous ajouterons de plus qu'elle nous amuse et qu'elle nous a *guéri* de mainte migraine qui avait résisté à des *remèdes* plus conformes aux prescriptions de la Faculté. Cela n'est pas étonnant, ses rédacteurs ne sont pas seulement des praticiens experts et des théoriciens habiles, ce sont encore des hommes d'esprit;

je crois même reconnaître sous le bonnet de l'un d'eux, un poëte, oui, un poëte... Mais si l'esprit et la malice se font jour dans les sciences; si les discussions abstraites sont aussi à la portée du vulgaire; si l'on rit là où ne régnait qu'un docte ennui; si les auteurs de l'*Histoire naturelle des professeurs du Jardin des Plantes* recrutent beaucoup de disciples; si, en un mot, on s'instruit en se divertissant, on ne peut songer sans frémir où peut conduire une pareille révolution. Que les *conservateurs* songent à se bien tenir.

Aux personnes qui nous demanderont pourquoi nous nous avisons de parler ici médecine, nous répondrons que c'est à cause de la *Bibliographie médicale* dont s'occupe le journal de MM. Van Meerbeeck et Van Swygenhoven. *Suum cuique.*

141. *Bulletin et annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.* Année 1846, 3e liv. Anvers, Froment, in-8°.

Pp. 280-206. *Recherches historiques sur Louis Elzevier et sur ses six fils*, par M. le cap. Aug. Dereume. Cet officier annonce, comme nous l'avons dit, un travail plus étendu sur le même sujet. De Rg.

Marque de Louis de Ravescot, imprimeur de Louvain.

Opus magistri Petri de Rivo sacre theologie professoris legētis in universitate Lovanien. Resp̄osivū ad eplam apologetica. M. Pauli de Middelburgo de aṅo die et feria dominice Passionis (1488).

A la fin : *Impressum in alma universitate Lovauiensi per me Ludovicum de Ravescot.*

Petit in-folio, figures sur bois.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

I. Histoire des livres et des bibliothèques.

Pages.

Coup d'œil sur la Bibliothèque royale 1
Bibliomania par le docteur Dibdin, 2e édition. 33
Impressions de Morberius, réputé longtemps le premier imprimeur liégeois 45
La presse espagnole en Belgique 46
Suite 249
Suite 366
Suite 427
Notice sur la première et infiniment rare édition, faite à Bruxelles, en 1559-1669, de la *Chorographia sacra Brabantiae* d'Ant. Sanderus, comparée avec la seconde, imprimée à La Haye, en l'an 1720; par Ch. Ant. de La Serna Santander 97
Une impression dinantaise. — Relation de la campagne de 1815 par le baron de Prouvy. 126
Éloge des livres par Érasme 161
La presse en Angleterre. . . . . *Ib.*
Recueil d'opuscules de Gaspar Gevaerts, fait par lui-même. 167
Bibliographie dramatique. Souvenirs de la vente Soleinne. 225
Le cabinet de M. Brisard, à Gand. 231
Addition à la Bibliothèque de Soleinne. Écrivains dramatiques belges ou fixés en Belgique 233
Rondeaux d'amour 236
Collection de poëmes, chroniques, etc., publiée par Silvestre. . . . 281
Bibliographia Dantesca, par Colomb de Batines 287
Bibliotheca Grenviliana. 290

Pages.
Livres pieux en musique 345
Tours de force poétiques 351
Suite 414
Détails sur deux bibliothèques qui ne sont plus 353
Une édition de la *Confession d'Augsbourg*. 362
Élégies de Sidronius Hosschius, trad. en arménien. 365
Matériaux pour une bibliographie poétique de Louvain. 368
Bibliothèque de la Havane 372
Première bibliothèque royale fondée en Portugal. 373
Bibliothèque actuelle de l'abbaye du Parc, près de Louvain 374
Littérature du moyen âge. Réimpression d'un opuscule rarissime . . . 409
Variétés bibliographiques 416
Bibliographie russe 427
Librairie et typographie russes. — Bibliothèque de Saint-Pétersbourg. . 430
Bibliothèque royale de Paris 431
Bibliothèques d'Utrecht. 432

II. Histoire des auteurs, des bibliophiles, des calligraphes, des imprimeurs et des libraires.

Documents relatifs à la censure des livres en Brabant et aux octrois nécessaires pour les imprimer 49
Godefredus Back, imprimeur à Anvers, de 1494 à 1504.
Deuxième lettre sur l'Institut de France. 62
Le premier imprimeur de Malmédy (1699). 133
Le premier imprimeur de Herve (1778). 134
Première imprimerie établie à Namur 135
Mathieu Laensbergh. — Trouvaille bibliographique 137
Bibliomanes, une épigramme 138
L'imprimerie et les arts qui en dépendent, à Anvers, en 1738. 140
Addition à la notice sur Jean Miélot. 173
Addition au catalogue des ouvrages d'Aubert le Mire. 253
Notice sur Antoine Delva, curé à Olne, dans la seconde moitié du XVIIe siècle . . . . . *Ib.*
Sur l'établissement de l'imprimerie à Stembert, Verviers et Spa, dans le pays de Liége 254
Imprimeurs belges établis à l'étranger. Jean de Mey. 258
Le libraire Emm. Flon, de Bruxelles. . . . . *Ib.*
Recherches de G.-J. Gérard sur les imprimeurs et graveurs des Pays-Bas. 260
A. Buchon 262
J.-F. Willems 297

Pages.

Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans quelques villes de la Belgique.

Wavre. 307
Nivelles 308
Dinant 309
Saint-Ghislain 310
Luxembourg. . . . . *Ib.*
Ath. 313
De l'imprimerie spadoise et d'autre chose 314
Encore A. Buchon. — Théodore Fix 317
Quelques calligraphes, enlumineurs et peintres de manuscrits 376
L'imprimerie à Maestricht et à Liége 378
J.-B. Joffroy, de Malines. 379
Un célèbre bibliographe anglais du moyen âge, Richard de Bury. . . . 383
Étienne Jouy 385
Quelques pseudonymes et anonymes 387
Suite 463
Messire Hoverlant de Beauwelaere 433
Gérard Leeu, imprimeur à Gouda et à Anvers, de 1477 à 1493. 455
André Tavernier 477
Jean Van den Berghe, auteur brugeois imprimé à Anvers 478
Introduction de l'imprimerie à Ypres 480
Un pendant du juge Dandin. 401
Dalgarno . . . . . *Ib.*
Encore un plagiat 483
Une demande 484
Jean Gutenberg, né en Bohême . . . . . *Ib.*

III. Lettres de personnages plus ou moins célèbres.

XVII L'abbé Mercier de St-Léger à M. de la Serna 140
XVII-XXXIII. Lettres du marquis de Fortia sur ses premières années . . 174
XXXIV-XXXVIII. Lettres de Voltaire 319

IV. Chronique et variétés.

Poëme inédit de l'Arioste. — La *Revue de Paris.* — Société des bibliophiles de Reims. — Tendance de la presse belge. — Mme du Châtelet. — Origine d'un proverbe. — Bibliographie historique de la France. — Lettres d'indulgence de 1454. — Gravure de 1418. — Bibliothèque de

Pages.

M. de Bremmaecker, à Gand. — M. Taylor. — Bibliothèque de feu A-G. De Schleyde. — Le club des bibliophiles à Verviers. — Mémoires inédits du feld-maréchal prince de Ligne 78

Bibliothécaires. — Notations scientifiques de l'école d'Alexandrie. — Art de déchiffrer. — Bibliothèques de l'Algérie. — Le célèbre poëte Tieck, *fur librorum*. — M. Falck. — Le prince de Ligne. — Nouveaux journaux littéraires en Belgique. — Bibliothèque nationale. — Société des bibliophiles français. — La Bibliothèque royale de Paris. — Addition à la *Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne et à la Bibliographie Voltairienne de M. Quérard. — L'Académie. — Société archéologique de Namur. — Rectification 143

Acta Sanctorum. — M. Jules Petzholdt. — Contrefaçon. — Calligraphie. — Copie. — Bibliothèque d'un nouveau genre. — Censure des ouvrages polonais en Prusse. — Les bibliophiles de Gand. — Ronerie de libraire. — Livres tirés à petit nombre. — La bibliothèque Soleinne. — Autographes. — Réclamation de M. O. Delepierre 212

M. Falck. — Vente de médailles, à Gand. — Adrien le Chartreux. — Méfaits de la librairie. — Bibliothèque royale de Berlin. — Manuscrits de Copenhague. — Le Juif errant. — Pour l'album d'un jeune homme de 17 ans. — Emprunts littéraires. — Treizième volume de Dom Bouquet. — L'amateur d'autographes. — Le *British Museum*. — M. Grille et M. Aimé-Martin. — Bibliothécaires. — M. Poltoratsky. — M. Cornelissen. 265

Publications à petit nombre et qui ne sont pas dans le commerce. — Médaille en l'honneur du comte Maurice de Dietrichstein. — Vente des estampes de M. Van Hulthem. — M. A. Péricaud aîné. — Vente de la bibliothèque de feu M. Upcott et de celle de feu M. Holgate. — Ancienneté de la guillotine. — L'alliance des arts. — Relations typographiques de la Belgique avec la France. — Quelques pages à ajouter aux œuvres de Molière. — L'imitation de Jésus-Christ. — Bibliophiles russes. — Le jubilé de Liége. — Bibliophiles à Hambourg 324

Bibliothécaires. — M. X. Burtin. — Linné. — Lettres inédites de Leibnitz, et médaille en son honneur. — Ouvrages tirés à petit nombre. — Bibliothèques bohêmes. — Presse allemande. — Bibliothèque des hospices de Bruxelles. — Lettres et poésies inédites de Voltaire. — Catalogues de manuscrits. — Chimitypie. — Association typographique à Liége. — Taches d'encre. — Encore un pseudonyme. — La bière. — L'histoire actuelle sur la scène. — Commérages littéraires. — *Errata*. 390

Livres qui ne sont pas dans le commerce. — Pamphlets et libelles. — M. A. Clesse. — Papiers de sir Hudson Lowe. — Alexandre Dumas et Rachel. — Pseudonymes. — Société des bibliophiles flamands. — Cadeau du roi de Prusse à la Bibliothèque royale. — *Serenus* retrouvé. —

Pages.

Vaticinium Lehninense.—Encore des anonymes. — Bibliothèque de la Chambre des Pairs, à Paris.—Bibliothèque de Rouen.—Lettres de Robespierre. — Guyot d'Angers. — La presse périodique au Canada. — M. L. Hoffmann, à Hambourg. — M. C.-A. Schaab. — Contrefaçon. — Manuscrits hébraïques 486

V. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonce de 141 ouvrages par MM. L. Lalanne, J. De Gand, F.-J. De Smet, Van Iseghem, Beaupré, A. Schmid, De la Plane, R.-E. Prutz, F. Grille, De Reiffenberg, P. Lacroix, Tailliar, X. Heuschling, J.-T. Zenker, Th. Wolff, Techener, R. Naumann, E. Förster, F. Kuglar, M. Haupt, Miller, Aubenas, S. Sotheby, J. Midolle, Duchesne, Danjou, Enslin, Colomb de Batines, Jules Petzholdt, C.-J. Blochmann, Kremis, E. Gachet, A. Le Roy, A. Dinaux, Félix Van Hulst, A. Blaise, J. Burat, E. Dere, Sylvestre de Sacy, Fr. Lacroix, Sichel, De Brou, Matter, J.-M. Quérard, G.-O. Piper, De la Borde, A. Jubinal, Pardessus, Gachard, Schnedewin, Ghillany, Alkan, aîné, G. Peignot, F.-H. Mertens, Schletter, O. Delepierre, C.-R. Hermans, de Saint-Génois, C.-P. Serrure, A. Van Lokeren, P.-C. Vander Meersch, Luthereau, G. Muhlmann, E. Jenicke, Firmin Didot, De Chênedollé, Frenzel, Motteley, Hoffmann de Fallersleben, Louandre et Félix Bourquelot, J.-M. Lappenberg, Goizet, Hæufler, Collin de Plancy, L. Herrig, H. Viehoff, W. Engelmann, W. Rogers, T. Friedemann, Snellaert, Van Meerbeeck, Van Swygenhoven, etc.

FIGURES.

Copie en rouge d'une majuscule d'un manuscrit du Xe siècle, à la bibliothèque de Zurich 152
Fac-simile réduit de la gravure de 1418. 219
Marque de l'imprimeur Gérard Leeu. 407
Marque de l'imprimeur Louis de Ravescot 504

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

ERRATA.

Tome Ier,	page	18, ligne	23,	*Dogenbrughe*, lisez : *Doyenbrughe.*
—	—	117, —	12,	1730, lizez : 1780.
—	—	139, —	21,	(*Liste des ouvrages d'Aubert le Mire*) 25, lisez : 26.
—	—	166, —	10,	*Piot*, lisez : *Pion.*
—	—	193, —	34,	*Cifoletti*, lisez : *Cifolelli.* Cette faute est dans le cat. Soleinne, II, 34.
—	—	286, —	4-18,	*Du Ploinch*, lisez : *Du Plouich ;*
—	—	485, —	34,	*Lettre*, lisez : *table.*
Tome II,	—	141, —	17-29,	1619, lisez : 1614.
—	—	200, —	7.	l'article sur l'argot doit être signé : G. BRUNET.
Tome III,	—	40, —	27,	*Bredenbuch*, lisez : *Breidenbach.*
—	—	148, —	20,21,	*et la*, lisez : *et à la.*
—	—	215, —	10,	*Vergaumen*, lisez : *Vergauwen.*
—	—	232, —	28,	*œuvres presque complètes*, lisez : *œuvres presque complets.*
—	—	251, —	27,	*Queredo*, lisez : *Quevedo.*
—	—	260, —	13,	*le réciproque*, lisez : *la réciproque.*
—	—	263, —	10,	*esprit*, lisez : *opinion.*
—	—	264, —	4,	*Je le lui remontrais quelquefois et il*, lisez : *si je le lui remontrais quelquefois, il...*
—	—	ibid. —	28,	*un homme comme lui*, lisez : *un homme tel que lui.*
—	—	269, —	33,	*Potaratsky*, lisez : *Poltoratsky.*
—	—	274, —	8,	*Burigny*, lisez : *De Bréquigny.*
—	—	336, —	7,	*mesquines*, lisez : *mesquins.*
—	—	342, —	24,	*fonda, longtemps après*, effacez : *longtemps après.*
—	—	343, —	15,	*Mais ces articles*, lisez : *ces articles.*
—	—	ibid. —	32,	*nous pouvions*, lisez : *nous ne pouvions.*
—	—	414, —	20,	*Poétique*, lisez : *poétiques.*
—	—	416, —	22,	*Lycophon*, lisez : *Lycophron.*
—	—	417, —	22,	*sont écrit*, lisez : *sont : écrit...*
—	—	475, —	30,	*Weissenbroek*, lisez : *Weissenbruch.*
—	—	478, —	22,	*Jean Vandenberghe, imprimeur d'Anvers*, lisez : *Jean Vanden Berghe, auteur brugeois, imprimé à Anvers.*
—	—	489, —	21,	*Mussay*, lisez : *Musset.*
—	—	496, —	20,	*la vénération sincère et profonde*, effacez : *et profonde.*

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00600 8219